



**2018**

Sociétés d'économie mixte et SPL

# Les rapports des **administrateurs** de la **Ville** dans les **S.E.M** et **S.P.L**



# Les rapports des administrateurs de la Ville dans les SAEM et SPL

Exercice 2018

## Sommaire

SAEM La Folle Journée.....	5
SPL Cité Internationale des Congrès de Nantes.....	125
SPL Nantes Métropole Aménagement.....	200
SAEM Nantes Métropole Gestion Equipements (NGE).....	291
SPL Nantes Métropole Gestion Services (NMGS).....	342
SPL Le Voyage à Nantes.....	387
SPL Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA).....	488
SAEM Loire Atlantique Développement - SELA.....	690

SAEM : Société Anonyme d'Economie Mixte  
SPL : Société Publique Locale



**EXTRAIT**

SAEM FOLLE JOURNEE



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN  
DE LA SAEM

2018

# **SAEM FOLLE JOURNEE**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

<b>FICHE SIGNALETIQUE</b>			
<b>ETAT CIVIL</b>			
<b>SAEM La Folle Journée</b>			
Siège social :	44 rue de Strasbourg - 44000 Nantes		
	Tél. 02 85 52 88 99		
Adresse administrative :	Idem siège social		
N° RCS :	Nantes 483 207 569 (code APE : 9001 z)		
Date de création :	04 Juillet 2005		
Secteur d'activité :	Culture		
Objet social :	Production de la manifestation culturelle "La Folle Journée" et mise en œuvre du concept associé		
Président(e) :	David MARTINEAU		
Directrice Générale	Joëlle KERIVIN		
Commissaire aux comptes :	RSM Ouest Jean-Michel PICAUD		
Nombre de salariés fin juin 2018 :	7 permanents		
<b>ACTIONNARIAT</b>			
<b>Capital social de 300 000€</b>			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>82,00%</b>
Ville de Nantes	9 150	183 000,00 €	61,00%
Région Pays de La Loire	2 250	45 000,00 €	15,00%
Département de la Loire Atlantique	900	18 000,00 €	6,00%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>18,00%</b>
Caisse des dépôts et consignation	1 500	30 000,00 €	10,00%
CCI St Nazaire	900	18 000,00 €	6,00%
CREA	150	3 000,00 €	1,00%
La Cité de Nantes	150	3 000,00 €	1,00%
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>
Nombre total d'administrateurs :	14		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	7 - David MARTINEAU, Aïcha BASSAL, Abbassia HAKEM, Benoit BLINEAU, Rachel BOCHER, Robin SALECROIX, Pierre Yves LE BRUN		
<b>JURIDIQUE</b>			
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Subvention de fonctionnement		
<b>FINANCIER</b>			
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2018	500 000	TTC	
Dernier résultat net comptable connu :	26 179 €	Au 30/06/2018	
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	néant (encours au 30/06/18)		
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	néant (encours au 30/06/18)		

SAEM Folle Journée

Comptes annuels au 30 juin 2018

Bilan simplifié

Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	64 194	Capital social	300 000
Immobilisations corporelles	13 035	Réserves	44 651
Immobilisations financières		Report à nouveau	-694 983
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>77 229</b>	Résultat de l'exercice	26 179
Stocks et en-cours	74 383	Autres subventions d'investissement	
Créances d'exploitation	228 503	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>-324 153</b>
Autres créances	600 818	<b>Autres fonds propres (II)</b>	
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>903 704</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	147 598
Disponibilités	910	Fournisseurs et comptes rattachés	997 251
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>910</b>	Dettes fiscales et sociales	170 035
Comptes de régularisation (IV)	11 585	Autres dettes	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>993 427</b>	Avances et acomptes reçus	0
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>1 314 884</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>2 696</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>993 427</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	4 622 583
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	4 574 858 755 390
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>47 725</b>
Total des produits financiers	47
Total des charges financières	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>47</b>
Total des produits exceptionnels	4 642
Total des charges exceptionnelles	26 236
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-21 595</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>26 179</b>

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2016/2018</b></p>
---

**Administrateurs Ville de Nantes**

- David Martineau
- Aicha Bassal
- Abbassia Hakem
- Benoît Blineau
- Rachel Bocher
- Robin Salecroix
- Pierre-Yves Lebrun

**Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2018**

➤ **Conseil d'Administration du 24 octobre 2017 :**

- Accueil de l'administratrice, Madame Nadège Deryde, de la Caisse des Dépôts et Consignation, de Messieurs Yann Trichard en qualité d'administrateur représentant la CCI Nantes-St Nazaire, et Denis Caille en qualité d'Administrateur représentant la Cité des Congrès.
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire (bilan d'activité, approbation du rapport de gestion 2018, arrêté des comptes 2016/2018, ordre du jour et projet de résolutions)
- Présentation et vote du budget 2017/2018
- Renouvellement du mandat du Commissaire Aux Comptes
- Renouvellement des mandats des censeurs.

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2018 : 57%**

**Jetons de présence pour 2018 : néant**

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2017/2018</b></p>
---

**Contrôles sur exercice 2017/2018 : Néant**

**ANNEXES**

Comptes annuels au 30/06/2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice au  
30/06/2018



**RSM Quest**

L'Arpège  
213, route de Rennes  
BP 60277  
44702 Orvault Cedex  
France  
T + 33 2 51 83 30 30  
F + 33 2 51 83 30 39

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

**SAEM LA FOLLE JOURNEE  
7 RUE DE VALMY  
44000 NANTES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2018**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2018**

---

A l'assemblée générale de la société LA FOLLE JOURNÉE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA FOLLE JOURNÉE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité des subventions comptabilisées et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser au titre de ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des conventions signées avec vos financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orvault, le 21 novembre 2018

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest



Jean-Michel PICAUD  
Associé



**Bilan et compte de résultat**
**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	93 658	33 041	60 617	6,12	47 333	5,61
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 850	6 273	3 577	0,36	6 040	0,74
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 790	5 790				
Autres immobilisations corporelles	58 389	45 354	13 035	1,31	6 512	0,78
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>167 686</b>	<b>90 457</b>	<b>77 229</b>	<b>7,77</b>	<b>59 885</b>	<b>7,35</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	74 363		74 363	7,41	73 078	8,16
Avances & acomptes versés sur commandes	1 800		1 800	0,18		
Clients et comptes rattachés	227 867	1 184	226 703	22,88	199 506	24,47
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					5 853	0,72
. Personnel	5 955		5 955	0,06	5 552	0,07
. Organismes sociaux	49 545		49 545	4,99	23 274	2,85
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 542		4 542	0,44	3 127	0,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	219 644		219 644	21,11	187 951	23,05
. Autres	321 132		321 132	31,13	252 319	30,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	910		910	0,09	882	0,11
Charges constatées d'avance	11 585		11 585	1,17	3 886	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>917 382</b>	<b>1 184</b>	<b>916 198</b>	<b>92,23</b>	<b>755 427</b>	<b>92,65</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 085 068</b>	<b>91 641</b>	<b>993 427</b>	<b>100,00</b>	<b>815 312</b>	<b>100,00</b>

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel ( dont versé : 300 000 )	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	14 651	14 651
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 000	30 000
Report à nouveau	-694 983	-330 846
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26 179</b>	<b>-364 137</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-324 153</b>	<b>-350 332</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	147 598	247 218
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	997 261	781 004
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	10 984	22 031
. Organismes sociaux	57 138	62 225
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97 410	43 531
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 503	9 635
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 696	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 317 580</b>	<b>1 165 645</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>993 427</b>	<b>815 312</b>

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	26 895		26 895	0,88	14 818	0,46	12 077	81,90
Production vendue biens								
Production vendue services	3 012 446		3 012 446	99,12	3 075 815	99,50	63 369	2,09
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>3 039 341</b>		<b>3 039 341</b>	<b>100,00</b>	<b>3 090 633</b>	<b>100,00</b>	<b>-51 292</b>	<b>-1,65</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 565 100	51,49	1 328 000	42,97	237 100	17,89
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			18 081	0,59	19 379	0,63	1 298	6,69
Autres produits			61	0,00	134	0,00	-73	-54,47
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 622 583</b>	<b>152,09</b>	<b>4 438 146</b>	<b>143,60</b>	<b>184 437</b>	<b>4,16</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			16 471	0,54	13 782	0,45	2 689	19,51
Variation de stock (marchandises)			-1 305	0,04	-3 197	0,09	1 892	59,18
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 661 199	119,41	3 859 851	124,49	198 652	5,14
Impôts, taxes et versements assimilés			17 252	0,57	18 589	0,60	1 337	7,79
Salaires et traitements			556 304	18,30	605 661	19,59	-49 357	-8,14
Charges sociales			199 086	6,55	200 860	6,50	-1 774	-0,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 816	0,95	13 296	0,43	15 520	116,73
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 184	0,04			1 184	9,5
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			95 852	3,15	99 097	3,21	-3 245	-3,26
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 574 858</b>	<b>150,52</b>	<b>4 807 940</b>	<b>155,56</b>	<b>-233 082</b>	<b>-4,84</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>47 725</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 794</b>	<b>-11,95</b>	<b>417 519</b>	<b>112,91</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			47	0,00			47	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					19	0,00	-19	-100,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>47</b>	<b>0,00</b>	<b>19</b>	<b>0,00</b>	<b>28</b>	<b>147,37</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change					76	0,00	-76	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>76</b>	<b>0,00</b>	<b>-76</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>47</b>	<b>0,00</b>	<b>-57</b>	<b>0,00</b>	<b>104</b>	<b>182,46</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>47 772</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 850</b>	<b>-11,95</b>	<b>417 622</b>	<b>112,92</b>

S.E.M LA FOLLE JOURNEE

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	<b>Exercice clos le</b> 30/06/2018 (12 mois)		<b>Exercice précédent</b> 30/06/2017 (12 mois)		<b>Variation</b> <b>absolue</b> (12 / 12)		<b>%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 642	0,15	38 478	1,24	-33 836	-87,93	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 642</b>	<b>0,15</b>	<b>38 478</b>	<b>1,24</b>	<b>-33 836</b>	<b>-87,93</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 236	0,86	32 765	1,06	-6 529	-19,92	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>26 236</b>	<b>0,86</b>	<b>32 765</b>	<b>1,06</b>	<b>-6 529</b>	<b>-19,92</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-21 594</b>	<b>-0,70</b>	<b>5 713</b>	<b>0,18</b>	<b>-27 307</b>	<b>-477,97</b>	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 627 273</b>	<b>152,25</b>	<b>4 476 644</b>	<b>144,85</b>	<b>150 629</b>	<b>3,36</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 601 094</b>	<b>151,38</b>	<b>4 840 781</b>	<b>156,63</b>	<b>-239 687</b>	<b>-4,94</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>26 179</b>	<b>0,86</b>	<b>-364 137</b>	<b>-11,77</b>	<b>390 316</b>	<b>107,19</b>	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

## **SOMMAIRE**

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

**1/ Règles et méthodes comptables**

(Code de commerce : articles 9 & 11, décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 3/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

- Amortissement des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Logiciels, applications et sites internet	<b>de 3 à 4 ans</b>
Matériel technique	<b>2 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 1 à 5 ans</b>
Mobilier de bureau	<b>de 4 à 8 ans</b>

**STOCKS**

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013). Il est égal à 9 914 € à la date de clôture.

## 2/ Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

### 3/ Evènements significatifs de l'exercice et informations complémentaires

- L'édition 2018 de la Folle Journée (du 31 Janvier au 4 Février) a permis d'accueillir 135 000 spectateurs (dont invités) pour un total billetterie égal à 1 877 K € (contre 1 910 K € en 2017).
- La CIDC facture à la SAEML La Folle Journée des prestations en vertu du marché de service sans mise en concurrence (selon l'article 35 du Code des marchés publics) qui a été signé entre la SAEML La Folle Journée et la CIDC suite à la commission d'appels d'offres du 6 Décembre 2017.  
Le montant total définitif facturé par la CIDC en vertu du marché signé, et intégré dans l'exercice présent est détaillé de la façon suivante :

- Manifestations hors festival (dont valorisation) :	14 942 €
- Espaces :	351 332 €
- Communication, logistique :	16 671 €
- Prestations techniques et restauration :	324 352 €

**Soit un total de : 707 297 €**

- Le montant total hors marché facturé par la CIDC à la SAEML La Folle Journée s'élève pour l'exercice à la somme de 28 626 € répartie comme suit :

- Energie et fournitures administratives	3 149 €
- Locations bureaux et parkings	18 381 €
- Maintenance et téléphone	7 096 €

**Soit un total de : 28 626 €**

- Par ailleurs, il faut ajouter ces deux derniers éléments dans le cadre des opérations constatées entre la CIDC et la SAEML La Folle journée au titre de l'exercice :

- Echange de marchandises	24 500 €
- Charge édition 2017	8 358 €

**Soit un total de : 32 858 €**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	69 137		34 370
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 790		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 600		11 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>52 390</b>		<b>11 789</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 527</b>		<b>46 159</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			103 507	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 790	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			58 389	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>64 179</b>	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>167 686</b>	

**Etat des amortissements**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	15 765	23 549		39 314
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 790			5 790
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	40 087	5 267		45 354
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>45 877</b>	<b>5 267</b>		<b>51 144</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 642</b>	<b>28 816</b>		<b>90 458</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	23 549				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 267				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>5 267</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 816</b>				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	227 887	227 887	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 955	5 955	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	49 545	49 545	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	4 542	4 542	
- T.V.A	219 644	219 644	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	322 932	322 932	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	11 585	11 585	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>842 090</b>	<b>842 090</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	147 598	147 598		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	997 251	997 251		
Personnel et comptes rattachés	10 984	10 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 138	57 138		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	97 410	97 410		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 503	4 503		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 696	2 696		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 317 580</b>	<b>1 317 580</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières <b>CREANCES</b> Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir : 24 000 €)	90 863
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b> <b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>90 863</b>

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :            )	121 728 16 156
<b>TOTAL</b>	<b>137 884</b>

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 585	2 696
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>11 585</b>	<b>2 696</b>

### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	20 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
<b>Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>15 000</b>	<b>20 €</b>

Ville de Nantes :	183 000 €	(9 150 actions)
Région des Pays de la Loire :	45 000 €	(2 250 actions)
Dépt de Loire Atlantique :	18 000 €	(900 actions)
Caisse de Dépôt et Consignation :	30 000 €	(1 500 actions)
CCI Nantes Saint-Nazaire :	18 000 €	(900 actions)
CREA :	3 000 €	(150 actions)
SAEML Cité des Congrès :	3 000 €	(150 actions)

**Total** **300 000 €**

### Effectif moyen

	30/06/2018	30/06/2017
Directrice générale et cadres	3,83	3,83
Employés non cadres	2,00	0,76
Artistes et intermittents	2,00	2,00
<b>TOTAL</b>	<b>7,83</b>	<b>6,59</b>



# VERS UN MONDE NOUVEAU



**Comptes annuels 2018**  
**Rapport de gestion**  
**du Conseil d'Administration**  
**à l'Assemblée Générale**  
**pour l'exercice 2018**



## Sommaire

### Les caractéristiques de l'édition 2018

La programmation

Retour sur l'édition 2018

Une nouveauté phare : le renforcement du caractère inclusif de La Folle Journée

Retour sur la répartition hommes-femmes de la programmation 2018

3

### La communication

Les supports de communication

La boutique du Festival

Des relations presse à renforcer

12

### Le réseau économique de La Folle Journée

Les partenaires et entreprises membres du Club d'entreprises du festival

Les partenaires médias

16

### La billetterie

Évolution de la gestion de la billetterie

Retour en chiffres sur l'édition 2018

Retour sur la fréquentation des visiteurs

Analyse de la répartition des publics par concert

Retour sur la politique tarifaire

18

### SACEM

Accroissement exponentiel des droits d'auteurs

31

### Le bilan financier

Les mesures d'amélioration prioritaires pour 2020

Présentation des comptes (SOFAC)

La Vie Sociale

Administration et contrôle de la société

Annexes

32

47

51

77

79

80



## Les caractéristiques de l'édition

### La programmation

La 24<sup>e</sup> édition de La Folle Journée a mis à l'honneur une programmation axée sur l'exil choisi ou forcé des compositeurs de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle.

**"Vers un Monde nouveau"** : nombreux sont, dans l'histoire de la musique, les compositeurs qui ont à un moment donné quitté leur pays, et parfois leur continent d'origine, pour s'établir dans une autre contrée ou y séjourner momentanément.

**Ce sont en premier lieu des raisons politiques** qui ont contraint, au XX<sup>e</sup> siècle essentiellement, de nombreux compositeurs à quitter leur patrie sous la pression de régimes totalitaires : fuyant la censure ou les persécutions, Rachmaninov, Prokofiev, Stravinsky, Bartók, Schoenberg, Granados, Albéniz et bien d'autres ont ainsi trouvé refuge dans des pays devenus d'importantes terres d'accueil pour les artistes exilés, parmi lesquels les États-Unis et la France avec Paris, capitale culturelle de l'époque.

**L'histoire montre cependant qu'il est aussi des exils choisis, et non subis**, par les compositeurs naturellement désireux de découvrir d'autres cultures, de s'approprier d'autres langages ; cette nécessaire ouverture au monde, condition de l'épanouissement du génie créateur, a ainsi conduit, à toutes les époques, de nombreux musiciens à s'aventurer sur des terres étrangères : ce sera notamment le cas de Dvořák, invité à la fin de sa vie à venir diriger le prestigieux Conservatoire de New York, où il séjournera trois ans en s'imprégnant de la culture populaire américaine.

**Ce sont toutes ces oeuvres nées de la stimulante confrontation entre des univers différents que La Folle Journée s'attachera à mettre en lumière au cours de cette 24<sup>ème</sup> édition.**

Texte : René Martin

Ci-dessous une sélection d'artistes qui ont composé la programmation du festival en 2018 :



### **Mikrokosmos**

Defenseur du renouveau choral hexagonal, Mikrokosmos poursuit depuis bientôt 30 ans une aventure artistique peu commune. Porte par un collectif vivant et enthousiaste de 40 chanteurs ages de moins de 30 ans, aureole de vingt prix internationaux, l'ensemble cultive l'audace avec des creations originales instituant des partenariats inedits entre la musique, la video ou la danse hip-hop. Collaborant depuis plus de 20 ans avec toute la nouvelle generation de compositeurs francais - Pascal Zavaro, Philippe Hersant, Thierry Machuel... -, il a enregistre plusieurs musiques de films (La planete blanche, Les rois maudits, Oceans...) ainsi qu'une vingtaine de disques parus sous differents labels. Deux de ses recentes creations seront presentees a La Folle Journee 2018.



### **Kremerata Baltica, direction Gidon Kremer**

Cree en 1997 par le violoniste Gidon Kremer, l'orchestre Kremerata Baltica fete cette annee son 20eme anniversaire. Insufflant un vent de renouveau grace a l'exuberance et a l'energie des 23 jeunes musiciens talentueux qui le composent, l'ensemble compte aujourd'hui parmi les meilleurs orchestres de chambre du monde. Developpant une approche creative de la programmation, il a cree en premiere mondiale les oeuvres de nombreux musiciens contemporains parmi lesquels Arvo Part, Giya Kancheli ou Peteris Vasks. Invite de La Folle Journee 2018, il presentera plusieurs programmes originaux en relation avec le theme de l'exil, dont certains seront accompagnes de projections.



### **Sirba Octet**

Fonde en 2003 par le violoniste Richard Schmoucler, le Sirba Octet est compose d'un cymbaliste, d'un pianiste et de musiciens issus pour la plupart de l'Orchestre de Paris. Soucieux d'abolir les frontieres et de meler les genres, il inscrit son projet dans un univers musical singulier, celui du "Classique World", puisant sa fougue dans le repertoire traditionnel et proposant notamment une lecture originale des repertoires klezmer, yiddish et tzigane. Plebiscite en France et a l'etranger, l'ensemble a elabore de nombreux programmes, fruits de rencontres avec de talentueux artistes et orchestres symphoniques - Isabelle Georges, Catherine Lara, Faycal Karoui, Christian Arming, Orchestre de Pau-Pays de Bearn, Orchestre Philharmonique Royal de Liege... - qui ont chacun fait l'objet d'un enregistrement : "A Yiddishe Mame", "Du Shtetl a New-York", "Yiddish Rhapsody" (chez Naive), et plus recemment "Tantz !", paru en 2015 sous le label La Dolce Volta (reedite chez Deutsche Grammophon) et qui a ete salue par une presse unanime ("Choc" de Classica).



### **Yom et le Quatuor IXI**

Clarinetiste virtuose et inspire, Yom n'a de cesse d'explorer differentes esthetiques musicales ; du klezmer traditionnel revisite aux musiques electroniques en passant par le rock, de l'americana - genre musical indefinissable aux frontieres du blues, de la folk, du country et du rock - a la musique classique et contemporaine, sans parler de formes totalement inclassables, cet insatiable touche-a-tout en quete d'absolu ne perd cependant jamais de vue sa vision de la musique : l'approche de l'ame humaine, un besoin d'universalite et de spiritualite qui le conduisent depuis quelques annees a s'inspirer des musiques sacrees pour faire evoluer son langage. Il se produira a La Folle Journee 2018 avec le Quatuor IXI, ensemble d'excellence fonde en 1994 par le violoniste Regis Huby et l'altiste Guillaume Roy, rejoints par les freres Theo et Valentin Ceccaldi, qui appartiennent tous a la jeune et talentueuse generation de musiciens de jazz contemporain.



### **Barbara Hendricks et son blues band : “Road to freedom”**

Voilà plus de 20 ans que Barbara Hendricks a ajouté le jazz à son vaste répertoire de musique classique, sous l'impulsion de Claude Nobs, fondateur du Festival de Montreux et qui fut le premier à l'inviter pour ce type de répertoire en 1994. Quoi de plus normal, car cette musique fait partie de ses racines, elle qui commença en chantant des negro spirituals dans l'église de son père, pasteur dans l'Arkansas.

Depuis 8 ans, elle revient aux sources du jazz en chantant le blues, dont elle explore les racines. Le blues apparaît au début du XXe siècle, dans les communautés noires du sud des États-Unis, puisant ses racines dans les negro spirituals qui sont ces chants de travail chantés - et même criés - par les esclaves dans les plantations de coton.

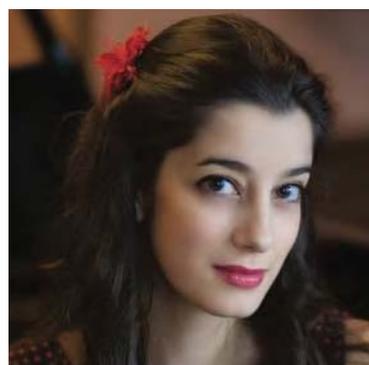
La fin de l'esclavage, la liberté retrouvée et la mobilité des hommes marquent ensuite le développement de cette tradition musicale chantée issue de la musique d'église, mais empreinte également de tradition orale importée d'Afrique de l'Ouest. En nous faisant voyager à travers ces plantations de coton du delta du Mississippi, le programme “Road to freedom” nous fait découvrir la diversité des thèmes portés par le blues, de l'expression poignante de la détresse humaine, avec des chansons telles que Trouble in Mind, Dink Blues ou le Crossroads de Robert Johnson, jusqu'à l'aspect politique du blues - car il est lié à la lutte menée aux États-Unis par Martin Luther King pour les droits civiques -, avec Strange Fruit de Billie Holiday, Down In Mississippi ou I Wish I Knew How It Would Feel to Be Free de Nina Simone.



### **Alena Baeva**

Étoile montante au firmament du violon contemporain, Alena Baeva peut déjà se prévaloir d'une très belle carrière menée aux côtés d'orchestres et de chefs parmi les plus renommés de la scène musicale. Née en 1985 dans une famille musicienne, elle commence très jeune l'étude du violon avec Olga Danilova, à Alma-Ata au Kazakhstan. Poursuivant son cursus à l'École Centrale de Musique de Moscou auprès d'Eduard Grach, puis au Conservatoire de Moscou, elle est au cours de ses années de formation largement soutenue par Mstislav Rostropovich, qui l'invite à étudier en France, et par Seiji Ozawa, qui l'invite à

participer à son Académie d'été en Suisse. Remportant à 16 ans le Grand Prix du 12ème Concours International Henryk Wieniawski, et trois ans plus tard le Grand Prix du Niccolò Paganini de Moscou, elle décroche aussi, en 2007, la Médaille d'Or du Concours international de Sendai (Japon). Interprétant un large répertoire, de concerto notamment, Alena Baeva a enregistré les concertos de Bruch et de Chostakovitch avec l'Orchestre National de Russie, les concertos de Szymanowski, et les sonates de Poulenc, Prokofiev et Debussy. Très présente en Russie - notamment avec l'Orchestre du Mariinsky et le State Academic Symphony Orchestra of Russia 'Evgeny Svetlanov' (GASO) -, et sollicitée dans le même temps par les meilleurs orchestres européens - Philharmonie Zuidnederland, Philharmonie du Luxembourg, Orchestre National de Lille, Staatskapelle de Weimar... -, elle a joué sous la direction de chefs tels Pablo Heras-Casado, Jacek Kasprzyk, Krzysztof Penderecki, Thomas Sanderling ou Kazuki Yamada, et travaille de façon privilégiée avec Valery Gergiev et Vladimir Jurowski - qu'elle retrouvera en décembre 2018 pour ses débuts avec le London Philharmonic Orchestra ; cette prochaine saison la verra aussi aux côtés de Paavo Järvi à la tête du NHK de Tokyo. Partenaire en musique de chambre de Martha Argerich, Yuri Bashmet, Steven Isserlis, Nikolai Lugansky ou Misha Maisky, Alena Baeva forme aussi, depuis plus de dix ans, un duo piano-violon avec Vadim Kholodenko.



### **Raquel Camarinha**

Suivant à Lisbonne une première formation vocale et théâtrale, Raquel Camarinha se perfectionne en France, obtenant en 2011 un Master de chant au CNSMD de Paris dans la classe de Chantal Mathias, et deux ans plus tard les diplômes d'Artiste-Interprète en Chant et Répertoire contemporain et création. Très vite remarquée pour la fraîcheur de son timbre et la finesse de son jeu, elle est nommée aux Victoires de la Musique Classique 2017 dans la catégorie “Révélation Artiste Lyrique”. Lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux - elle décroche notamment, en 2013, le 1er Prix et le Prix du public du Concours international de chant baroque de Froville -, elle se distingue sur la scène lyrique,

particulièrement dans les grands rôles mozartiens et haendeliens ; dans un autre registre, son interprétation de *La Voix humaine* de Poulenc, donnée en France et en tournée européenne, est saluée par la critique comme “un spectacle unique et exceptionnel”. Interprétant en duo avec le pianiste Yoan Héreau les grands cycles de la mélodie et du lied, elle chante sous la direction d'Arie van Beek, Jean-Claude Malgoire ou Jean-Christophe Spinosi et collabore avec des artistes tels que François Chaplin, Jay Gottlieb ou Emmanuel Rossfelder. Également curieuse du nouveau répertoire, elle a participé à plusieurs créations contemporaines, notamment de Kaija Saariaho, Francesco Filidei et Luís Tinoco - dont elle a justement enregistré les œuvres pour soprano et orchestre. Raquel Camarinha a enregistré également, avec Yoan Héreau, l'ensemble des mélodies de Chopin, à paraître prochainement.



### **Nils Frahm**

C'est avec un sens de l'équilibre assez fascinant que Nils Frahm s'est fait une place de choix dans le paysage musical mondial. Le jeune virtuose allemand évolue entre une forme très moderne de musique de chambre et une vision élargie de l'écriture pop et des ambiances électroniques avec une facilité déconcertante. Depuis le milieu des années 2000 il se construit un répertoire qui doit autant à l'influence du précieux catalogue de l'exigeant label ECM (pour lequel son père a réalisé plusieurs pochettes) qu'à l'électronique vespérale de Nicolas Jaar. Multi-instrumentiste et arrangeur, Nils Frahm sur scène ne se comporte pas comme un concertiste mais il tisse une trame de matières sonores qui se superposent et qu'il sculpte, un peu à la manière de Mad Professor. Aux côtés de Peter Broderick ou Olafur Arnalds, Nils Frahm représente cette nouvelle génération de musiciens qui fait bouger les frontières entre musiques populaires et musiques savantes. Depuis son studio de Berlin, Nils Frahm se construit une discographie hors norme, qui comporte une part de jeu quasi dadaïste comme par exemple lorsqu'il compose son album *Screws* sans faire usage de son pouce qu'un accident avait rendu inutilisable, ou lorsqu'il crée sur un piano au son étouffé par des pièces de feutre pour ne pas gêner les voisins pendant ses séances de travail de nuit!



### **Piers Faccini voix et guitare, et son ensemble**

Digne représentant de la grande tradition anglophone des singersongwriters, admirateur sans borne de Leonard Cohen, le musicien italo-britannique Piers Faccini distille un folk aérien, subtil et lettré. Multipliant les collaborations avec des instrumentistes tels qu'Ibrahim Maalouf et Vincent Segal, amoureux des répertoires d'Afrique et d'ailleurs, il a développé au fil des ans un style influencé par toutes ces musiques extra-occidentales, dont témoigne par exemple son album *I Dreamed An Island*. Laisant libre cours à son imagination débordante, l'eclectique quadragénaire se mue en peintre et photographe à ses heures, concevant même les pochettes de ses disques. Aujourd'hui retiré dans les montagnes cévenoles, Piers Faccini, artiste total, indépendant, se fait discret mais s'impose véritablement comme l'un des musiciens folk incontournables de sa génération.



### **Canticum Novum, direction Emmanuel Bardon - “Ararat - France-Arménie, un dialogue musical”**

Créé par Emmanuel Bardon en 1996, Canticum Novum s'attache à tisser des liens entre la musique d'Europe occidentale et le répertoire du bassin méditerranéen, riche de l'union du monde chrétien et d'un Orient marqué d'une double héritage juive et mauresque. Explorant ainsi les répertoires afghans, turques, persans, arabes, sepharades, arméniens et chypriotes du XIIIe au XVIIe siècles, l'ensemble a élaboré au fil des ans des programmes variés, dévoilant au public des musiques à la croisée des chemins, des cultures et des expressions artistiques et qui sont restées étonnamment vivantes après 800 ans de partage, qu'elles soient issues de l'Espagne des trois cultures, du bassin méditerranéen ou de l'Empire ottoman. Invité de nombreuses scènes de par le monde, Canticum Novum a enregistré trois programmes sous le label Ambronay (en collaboration avec Harmonia Mundi), dont “Ararat” en 2017. Créé en 2015 pour commémorer le centenaire du génocide arménien, ce programme original met en lumière une relation établie de longue date entre la France et l'Arménie.



## Les caractéristiques de l'édition

### Retour sur l'édition 2018

L'exil, tel était le sujet de la 24<sup>ème</sup> édition de La Folle Journée, du 31 janvier au 4 février 2018 ; à Nantes et dans sa Métropole, 15 pianistes ont lancé un feu d'artifice célébrant le début de 5 jours de fête, près de 300 concerts et 135 000 billets « Vers un Monde nouveau ». Outre la programmation artistique, de nombreuses nouveautés ont favorisé le succès de cette édition et conquis un public toujours plus large et diversifié.

Au premier rang de ces dernières, l'aménagement de la politique tarifaire du festival. Après vingt-trois années d'un tarif unique pour chaque concert, la décision a été prise d'adapter le prix des billets aux possibilités financières de chacune et chacun. C'est ainsi qu'ont été créés deux tarifs correspondant à une baisse de 50% par rapport au tarif plein : le tarif réduit pour les bénéficiaires des minimas sociaux et le tarif jeunes pour les moins de 26 ans. Cette petite révolution a connu dès sa première année un succès important avec la vente de 1 149 billet pour le premier et 4 532 pour le second. Aux côtés de cet aménagement nécessaire, le maintien de « La Folle Journée Solidaire », portée par le Fonds de Dotation et ses mécènes et permettant l'accès à 55 concerts à 4€ pour les scolaires et structures des champs social, médical et socioculturel, a permis à 8 850 spectatrices et spectateurs de profiter de l'ambiance unique du festival.

Pour conquérir tous les publics et au-delà de la question tarifaire, La Folle Journée et son Fonds de Dotation ont décidé de renforcer leur démarche d'inclusivité et d'ouverture à toutes et tous. Pour ce faire, un diagnostic a été effectué avec de nombreux experts de l'accessibilité universelle et plusieurs aménagements ont été décidés : parmi eux, l'acquisition de sacs à dos retranscrivant la musique en vibrations pour les personnes sourdes ou malentendantes, la mise en place d'un accueil accessible à toutes et tous et la réalisation d'un Guide spécifique.

Grâce à ces deux évolutions majeures, La Folle Journée peut aujourd'hui se réaffirmer en tant que festival véritablement populaire, conformément à l'ambition de ses débuts.

#### **Quelques chiffres marquants**

**281 concerts payants, 7 concerts gratuits et 19 conférences à Nantes**

**14 concerts dans la Métropole, soit un total de 288 concerts en 2018**

**Plusieurs dizaines de concerts hors les murs**

**Au total, lors de La Folle Journée 2018, 135 000 billets ont été délivrés soit un taux de remplissage de 95%.**

**Le prix moyen d'une place pour accéder à un concert était de 15,58 € TTC.**



## Les caractéristiques de l'édition

### Une nouveauté phare en 2018 : le renforcement du caractère inclusif de La Folle Journée

Avec le soutien de son Fonds de Dotation, La Folle Journée a mené en 2017 et 2018 un vaste chantier d'amélioration de son accessibilité à toutes et tous. En effet, au-delà de la poursuite d'une politique tarifaire adaptée, l'inclusivité du festival passe par la proposition d'aménagements et d'équipements permettant à chacune et chacun de profiter des concerts dans les meilleures conditions possibles. Après un diagnostic mené avec leurs partenaires des champs des transports, du handicap et de la culture, et grâce au soutien de Malakoff Médéric au Fonds de Dotation, ce dernier et la SAEM ont déployé de nombreuses solutions.

Parmi elles, la réalisation d'un Guide de l'accessibilité universelle, présentant le festival, les modalités de réservation de billets et d'accueil sur place, les cheminements accessibles vers La Cité, mais aussi la réaffirmation de l'inscription de La Folle Journée dans les réseaux nantais et métropolitains d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Toujours sur le plan de l'information, une transcription audio de la programmation et un teaser en Langue des Signes Française décrivant les concerts accessibles aux personnes sourdes ont été proposés. Les modalités de réservation de billets ont elles aussi été adaptées à toutes et tous avec l'ouverture d'une ligne téléphonique et d'une adresse email dédiées dès le premier jour de l'ouverture de la billetterie au public.

Sur place, le nombre d'emplacements réservés aux accompagnateurs et accompagnatrices de personnes en fauteuil roulant a été augmenté et un Accueil Accessibilité a été organisé aux abords immédiats de l'entrée publique. Ce guichet, lieu de renseignement et d'orientation, tenu par des bénévoles sensibilisés au handicap, des stagiaires de l'Ecole de la Deuxième Chance et des salariés de SNCF dans le cadre du mécénat de compétences, a permis de proposer à celles et ceux en faisant la demande un service d'accompagnement individualisé jusqu'à la salle de concert.

Enfin et pour la première fois en Europe pour un festival de musique classique, La Folle Journée s'est rendue accessible aux personnes sourdes grâce à l'acquisition de 20 SubPac, des sacs à dos haute technologie propageant les vibrations de la musique dans tout le corps. En dehors de leur utilisation par La Folle Journée ou le Fonds de Dotation, ces sacs à dos sont prêtés gratuitement aux structures, notamment culturelles, en faisant la demande.

L'ensemble de ces aménagements, qui ont connu un retentissement médiatique important, ont conquis les premiers concernés et permis d'entrevoir de nouvelles améliorations dans le champ de l'accessibilité universelle pour 2019.



©Timmpi



©FDDC



## Les caractéristiques de l'édition

### Retour sur la répartition femmes-hommes de la programmation 2018

Face aux chiffres édifiants avancés par la SACD et le Ministère de la Culture dans leurs récentes études sur la représentation des femmes dans la musique classique, il appartient aujourd'hui à tous les acteurs et toutes les actrices de cette esthétique de s'emparer de la question de l'égalité femmes-hommes au sein de son objet.

La Folle Journée souhaite prendre sa part dans cette réflexion et a amorcé un travail d'étude sur le genre dans sa programmation. Deux enseignements majeurs peuvent d'ores et déjà être mis en valeur : un travail important doit être effectué pour assurer une meilleure représentation des femmes parmi les chef.fe.s d'orchestre invité.e.s pour chaque édition mais aussi parmi les musicien.ne.s présent.e.s pendant ces 5 jours de fête.

Selon les données dont nous disposons, nous avons déterminé que les femmes représentaient, en 2018, environ 40% de la totalité des artistes et conférencier.ère.s programmé.e.s. Cependant, les cheffes d'orchestre sont nettement moins nombreuses que leurs homologues masculins à avoir foulé les plateaux de La Folle Journée pour cette édition : 4 pour les premières, contre 23 pour les seconds. Enfin, 113 concerts ont été donnés par des ensembles exclusivement masculins ou des hommes seuls, soit 40% du total des 288 concerts payants. Enfin, seuls 2% des compositeurs.trices joué.e.s à La Folle Journée en 2018 étaient des femmes. (Cf. annexe 5).

Forte de ces constats, La Folle Journée veillera dans les prochaines années à assurer une meilleure répartition entre les femmes et les hommes parmi les artistes de sa programmation.

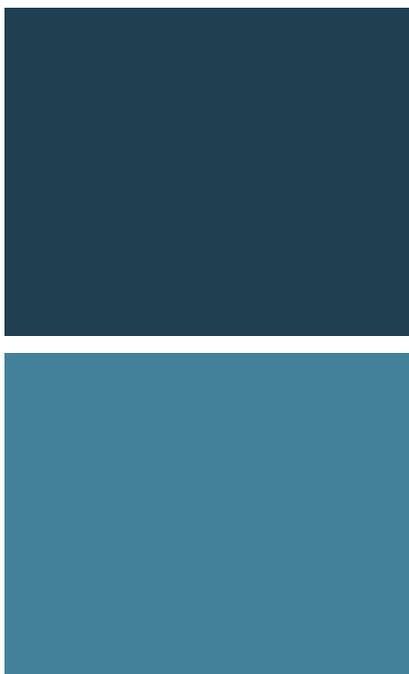
<b>Focus chef-fe-s d'orchestre</b>			
<b>2018</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
BACONNAIS	Elisabeth	1	
BACONNAIS	Gérard		1
BARDON	Emmanuel		1
CORBOZ	Michel		1
CUILLER	Daniel		1
FAYET	Valérie	1	
FERCHAUD	Etienne		1
GERTS	Mihhail		1
KAROUÏ	Fayçal		1
KUOKMAN	Lio		1
LE CORF	Philippe		1
LEUDIÈRE	Nicolas		1
LISS	Dmitri		1
LIVLJANIC	Katarina	1	
OSTER	Frédéric		1
PETRENKO	Andreï		1
PIERLOT	Philippe		1
PIERRE	Loïc		1
POTIÉ	Ludovic		1
RAGON	Giles		1
RÉBIJA	Hédy		1
REUSS	Daniel		1
REYNE	Hugo		1
SMITH	Paul		1
TULVE	Jaan-Eik		1
VÉNIAN-GÉRARD	Cécile	1	
VERDIER	Jean-François		1
<b>SOUS-TOTAUX</b>		<b>4</b>	<b>23</b>
<b>NOMBRE TOTAL</b>		<b>27</b>	
<b>% FEMMES</b>		<b>15%</b>	

<b>Focus compositeurs-compositrices</b>		
<b>2018</b>		
<b>Nom</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
A.M. Bach	1	
De Montgeroult	1	
Jolas	1	
Viktorova	1	
<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>4</b>	<b>180</b>
<b>NOMBRE TOTAL</b>	<b>184</b>	
<b>% FEMMES</b>	<b>2%</b>	

CF. Tableau complet en annexe 6.

<b>Concerts exclusivement masculins</b>		
<b>Artistes</b>	<b>Nombre d'artistes</b>	<b>Nombre de concerts</b>
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>113</b>
<b>SOIT % DU NOMBRE TOTAL DE CONCERTS (288)</b>	<b>40%</b>	

CF. Tableau complet en annexe 7.



## La communication

Après le changement d'identité graphique, la consultation lancée pour la création des documents de programmation et le lancement du nouveau site Internet en 2017, le plan de communication actuel du festival est de conforter ces outils et de maintenir une communication claire et identitaire sur le festival.

### Les supports de communication

#### a. Visuel de l'édition



Suite à la consultation lancée en 2017 à renouveler trois fois, l'agence LMWR a réalisé le visuel officiel de cette 24e édition. Cette année La Folle Journée de Nantes s'est dotée d'un seul visuel.

Visuel 2018 – La Folle Journée de Nantes

#### b. Les réseaux sociaux

Un plan de communication web est réalisé tout au long de l'année pour créer du lien avec notre communauté. Les réseaux sociaux sont un bon indicateur pour mesurer l'impact d'une communication auprès de notre public. En effet, l'analyse des posts des réseaux sociaux nous montrent que nos followers sont demandeurs d'actualités en lien avec l'édition du festival : programmes joués, artistes et compositeurs mis à l'honneur. Ainsi, plus nous avons d'informations tôt sur la programmation, les artistes et les compositeurs plus il nous est possible d'avoir une communication dynamique et pertinente auprès de notre public et cible. Des live des concerts et de l'ambiance du festival sont également postés pendant la semaine événementielle.

Le but pour les prochaines éditions est d'augmenter le nombre de posts de moments insolites sur le temps du festival tels que les coulisses, les interactions public/artistes, réalise des interviews de spectateurs... pour illustrer ce qu'est vraiment l'expérience unique Folle Journée. Cela nécessite un roulement de personnel pour couvrir la manifestation.

### **c. Reconduction de l'aftermovie du festival**

Plébiscité l'an dernier, la réalisation d'un aftermovie a été reconduite. Le duo de réalisatrices SherkanFilms a été retenu pour réaliser cette prestation.

Pour la première année, l'Aéroport Nantes Atlantique, membre du Club d'entreprises depuis de nombreuses années, nous a gracieusement mis à disposition un des encarts du mur digital présent dans le hall d'accueil de l'aéroport. Une vidéo promotionnelle du festival a ainsi pu être diffusée en fin d'année et pendant le festival.

La vidéo est un support de communication dynamique et interactif qui nous permet d'approcher un public nouveau.

Pour l'édition prochaine nous envisageons d'utiliser ce support vidéo pour présenter la programmation du festival à notre public. En décembre, quelques jours avant l'ouverture au public de la billetterie, une soirée de présentation de la programmation par René Martin est proposée aux Nantais.

Filmer cette rencontre et la diffuser en live sur nos réseaux sociaux ou plus simplement créer un film de présentation de la programmation par la Direction Générale et René Martin serait un véritable atout pour que le plus grand nombre puisse bénéficier de ce précieux éclairage sur les concerts de La Folle Journée. Cela répondrait également en partie à l'attente de nombreuses personnes qui apprécieraient d'être guidées dans leur choix de concert avant l'ouverture de la billetterie.

### **d. Diffusion des programmes papier**

Cette année encore, les délais ont été très serrés.

La programmation a été finalisée la troisième semaine de novembre. Le maquettage puis l'impression des 80 000 documents de programmation (40 000 brochures et 40 000 dépliants) ont été réalisés fin novembre pour un envoi postal le 6 décembre soit dix jours avant l'ouverture de la billetterie.

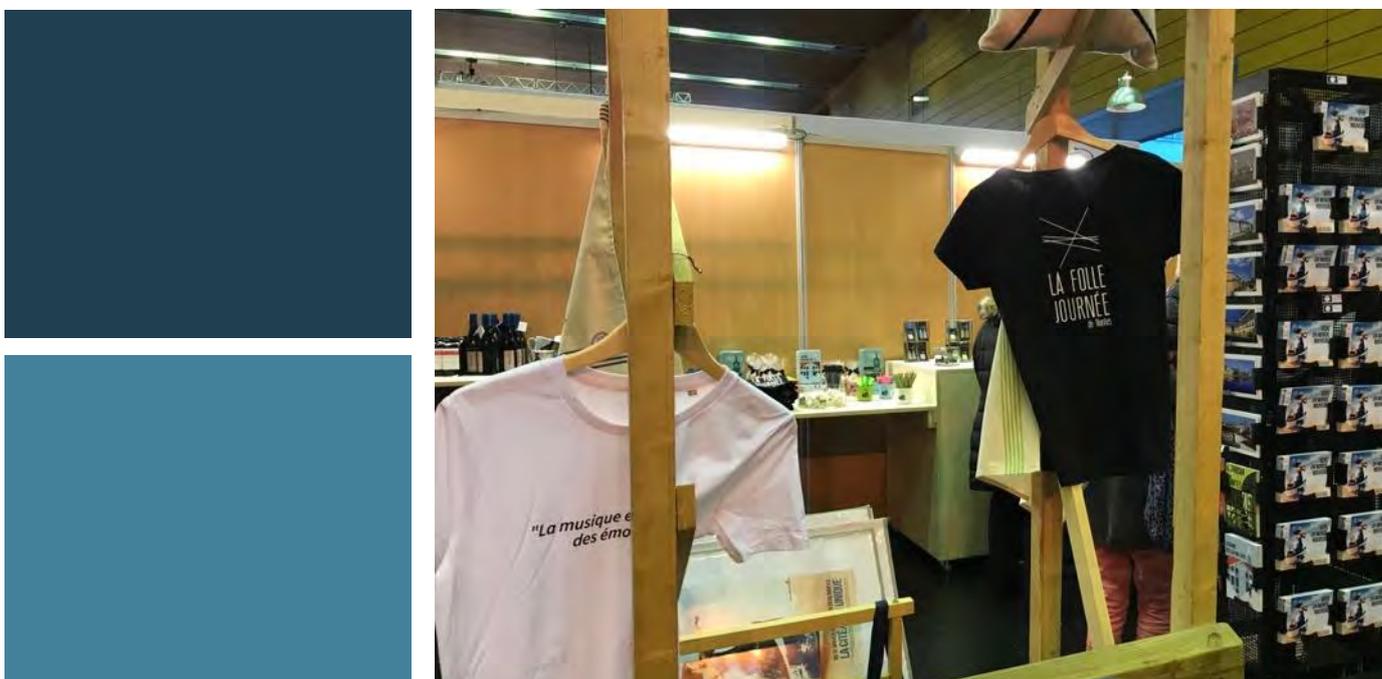
Un affranchissement par lettre prioritaire a donc dû, cette année encore, être adopté. Le mailing papier concerne près de 20 000 adresses dont plus de 10 500 du département 44 et 5 600 nantaises.

Pour des raisons de coûts et de limitation de notre impact environnemental, nous avons projeté d'arrêter dès cette année l'envoi postal de la brochure et du dépliant de programmation aux habitants de Loire-Atlantique. Pour permettre à toutes personnes du 44 de disposer des documents papier, un dépôt sur des lieux partenaires (offices de tourisme, hôtes, salles de spectacles, mairies...) était envisagé.

Compte tenu des délais, nous n'avons pu mettre en place ce dispositif pour 2018. Nous envisageons de l'organiser pour 2019.

Les documents sont également en consultation sur notre site Internet par téléchargement des documents en PDF et part une consultation interactive. Cela nécessite également un long travail d'intégration des 250 fiches concerts et des fiches artistes dans un laps de temps très serré. Une personne est embauchée en renfort pour réaliser cette mission dans les délais imposés.

Avec l'entrée en application de la RGPD, un audit va être réalisé et une procédure sur l'utilisation de notre fichier d'adresses mail et postales va être écrite. Suite à cela des emailings ciblés seront réalisés les années à venir pour la diffusion des actualités du festival dont la transmission par courriel des documents de programmation.



## La communication

### La boutique du festival

#### a. Un nouveau merchandising

Nous avons cette année encore enrichi la boutique du festival en travaillant avec une agence de communication pour nous accompagner dans le développement de nouveaux produits et visuels.

Deux gammes de produits La Folle Journée ont été développées :

- Une nouvelle gamme proposant des produits de qualité en éditions limitées.
- Les bijoux ont été désignés et fabriqués par Nathalie Marchand, créatrice nantaise.

Les coussins et foulards ont eux aussi été désignés par une styliste nantaise Natalia Franquet. Un atelier artisanal indien a pris en charge la partie fabrication coordonnée par Natalia Franquet.



*Réalisation des foulards – atelier de fabrication indien*

Une gamme de merchandising plus usuelle a aussi été enrichit : gommages, magnets, Tee-shirts, cartes postales, affiches, médiateurs. Nous avons également maintenu nos partenariats avec :

- La Passagère pour la création d'un thé unique pour La Folle Journée 2018
- Les Muroises de Vallet pour la fabrication d'une Folle Confiture pour la troisième année consécutive
- Vin de Loire pour la cuvée Muscadet 2018 de La Folle Journée

Le stand a été légèrement agrandi et son implantation en grande halle revue pour être installé à proximité du kiosque. Plus visible et accueillante, la boutique physique a vu sa fréquentation augmentée.

L'ensemble de ces actions nous a permis de dégager un chiffre d'affaires de 15 408 euros. Les stocks pourront être remis à la vente lors de la prochaine édition puisque des visuels intemporels illustrent les produits.

Pour la troisième année consécutive, La Folle Journée s'est associée au Voyage à Nantes pour proposer à la vente des produits des deux structures. Le Voyage à Nantes a également mis à disposition son matériel de caisse et ses équipes ont géré le personnel de vente.

Pour la prochaine édition le souhait est de maintenir ces gammes de produits.

### **b. La boutique en ligne**

Comme annoncé l'an dernier, nous avons ouvert fin décembre une boutique en ligne pour la vente de notre merchandising via l'onglet Boutique du site Internet du festival. Les internautes ont ainsi pu compléter leur commande de billets de concert par des produits de la boutique.

La boutique en ligne fonctionne avec notre logiciel de billetterie Rodrigue et notre prestataire de paiement en ligne Paybox. Notre compte Paybox étant ouvert pour la vente des billets de concerts trois mois dans l'année (Décembre/janvier/février), nous avons décidé pour des raisons de d'optimisation des coûts, d'ouvrir la boutique en ligne seulement sur cette période. Nous laissons tout de même la possibilité aux internautes de commander des produits Folle Journée le reste de l'année en passant commande directement par mail.

Lancée le 22 décembre 2017, près de 100 produits ont été achetés pour un chiffre d'affaires de 616 €.

Le service de boutique en ligne gagne à être connu et un premier bilan ne pourra être réellement fait qu'à la fin de la prochaine édition.



## Le réseau économique de La Folle Journée

### Les partenaires et entreprises membres du Club d'entreprises du festival

La Folle Journée 2018 compte treize partenaires économiques dont plusieurs sur la base d'un échange de marchandises : Air France, JC Decaux, Linkbynet et une partie du partenariat de La Cité des congrès, la SNCF, de la Semitan et de NGE.

Ayant réduit de manière significative son partenariat en 2017, l'entreprise SPIE ne l'a pas reconduit sur cette édition. Une de ses filiales Spie Citynetworks s'est tout de même associée au festival en adhérant à une formule du Club d'entreprises.

Par ailleurs, l'entreprise ENGIE qui présentait une baisse de budget alloué à la manifestation a finalement maintenu sa participation financière à l'identique de 2017.

Deloitte partenaire depuis de nombreuses années nous a avoué sa difficulté à mobiliser l'ensemble de ses invités sur sa soirée de relations publiques ; de même, qu'une certaine lassitude concernant l'organisation interne souvent difficile du fait d'une programmation reçue tardivement. L'entreprise est en quête de nouveautés et souhaiterait pouvoir faire bénéficier à ses convives d'un moment musical original et inédit.

L'environnement des entreprises évolue : contraintes économiques, réorganisation interne... et leur impose souvent de revoir les budgets alloués à leurs opérations de relations publiques.

De même, les offres des structures culturelles à destination des entreprises se multiplient sur le territoire nantais les entreprises sont beaucoup sollicitées et peuvent donc d'une année à l'autre revoir partiellement voire totalement leurs partenariats culturels.

La Folle Journée avait été jusque-là relativement préservée mais nous constatons depuis près de quatre ans une baisse des partenariats économiques. Nous avons la chance d'avoir des partenaires fidèles mais comme nous l'avons signalé l'an dernier nos partenaires et membres du Club sont en quête de nouveautés et d'originalité tant au niveau de la programmation que de l'ambiance générale du festival.

Les changements réalisés en grande halle cette année allaient dans ce sens. Nous continuerons ces transformations pour La Folle Journée 2019. Les réflexions concernant la programmation seront menées avec René Martin.

Dans l'année, l'organisation d'événements musicaux et de rencontres avec la direction du festival permettraient également de mobiliser les entreprises partenaires et les prospects en dehors des temps du festival.

Enfin, afin de créer du lien et de permettre à nos partenaires d'être mieux informés des actualités du festival nous envisageons de leur adresser une newsletter trimestrielle dès la prochaine édition.

Ce moyen de communication avec nos entreprises permettrait une transmission d'information rapide et efficace sur les sujets d'actualités du festival. Des textes courts seront en effet adoptés et à la différence d'un email, la lecture d'une newsletter est facilitée par une mise en page claire et organisée.

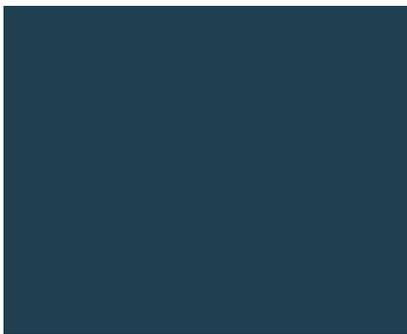
**Quelques chiffres :**

5 partenaires institutionnels  
1 partenaire officiel  
12 partenaires économiques dont 3 échanges marchandises  
6 partenaires médias  
58 entreprises membres du Club d'entreprises

## **Les partenaires médias**

Des partenaires médias toujours très actifs et présents sur le festival :

- ARTE
- France Musique
- Ouest-France
- France 3 Pays de la Loire



## La billetterie

### Évolution de la gestion de la billetterie

Depuis 2016, la SAEM La Folle Journée a entamé une réflexion sur la gestion de la billetterie avec pour objectif la diminution des coûts liés à ce poste ainsi qu'une meilleure maîtrise de cette fonction majeure.

#### a. Intégration de la fonction billetterie au sein de l'équipe de la SAEM

##### Acquisition d'un logiciel

La SAEM a donc par le biais d'un appel d'offre établi un contrat de trois ans avec la société Rodrigue, très bien implantée sur le marché de la billetterie dans le spectacle et les loisirs. Cette acquisition a permis :

- L'accès direct au paramétrage et donc un gain de temps et d'efficacité
- Un placement affiné des partenaires et une meilleure gestion de leur demande et modification
- Une facturation plus rapide
- Contrôle d'accès sécurisé sur les concerts et le catering
- La réception immédiate et directe des recettes
- La relation directe avec les spectateurs
- La propriété du fichier client

##### Recrutement d'une responsable billetterie

Une personne a également été recrutée au poste de responsable de la billetterie afin de poursuivre le travail de développement engagé par la SAEM sur les années à venir.

#### b. Dématérialisation de la billetterie

Le second axe de développement de la billetterie de La Folle Journée est la mise en place progressive de la dématérialisation.

En s'appuyant sur les usages existants des acheteurs de billets de spectacles, ce processus entamé en 2016 a permis de réduire les équipes et les coûts de gestion liés notamment au week-end d'ouverture.

FJ 2016 : 32 guichets à la Cité des Congrès. Coût : 65 000 €

FJ 2017 : 16 guichets à la Cité des congrès. Coût : 27 700 €

FJ 2018 : arrêt de la billetterie physique à la Cité des Congrès le week-end d'ouverture.

Les usages des spectateurs de La Folle Journée suivent d'ailleurs cette tendance avec l'accroissement des ventes en ligne :

- 2016 : 49%
- 2017 : 70 %
- 2018 : 72 %

On constate d'ailleurs que le développement de la billetterie en ligne induit de nouveau type d'achat et permet une optimisation des ventes en fonction des usages de chacun avec de nombreux achats en soirée et un accroissement des ventes observé le 25 décembre.

### **c. Une nouvelle politique tarifaire**

En parallèle de ces évolutions, des changements ont été opérés sur la politique tarifaire de La Folle Journée. Avec le passage du tarif du billet solidaire de 5 à 4 € en 2017, puis la mise en place d'un tarif jeune pour les moins de 26 ans et d'un tarif réduit pour les bénéficiaires de minimas sociaux en 2018, un signal fort a été envoyé au public. Celui-ci a d'ailleurs été bien reçu avec la vente de 1 149 billets au tarif réduit et 4 532 au tarif jeune dès la première édition.

Les différentes transformations qui ont été opérées sur la billetterie ont d'ores et déjà permis plusieurs optimisations tant du côté budgétaire qu'en terme de vente. Celles-ci ont en effet progressé depuis 2016 avec un remplissage en augmentation chaque année.

- 2016 : 93% de remplissage
- 2017 : 94 % de remplissage
- 2018 : 95% de remplissage

### **d. Axes de développement**

La Folle Journée souhaite continuer à développer sa billetterie ainsi que la relation avec ses utilisateurs.

#### Accompagnement du public dans son acte d'achat

Depuis l'édition 2018, La Folle Journée a mis en place des outils pour accompagner le public dans son acte d'achat. Un guide de la billetterie a été diffusé en octobre 2017 proposant information et conseil pour les spectateurs lors de leur achat. Ce guide sera développé et à nouveau diffusé pour l'édition 2019.

Dans cette même idée d'accompagnement, l'équipe de La Folle Journée travaille à la réalisation d'une pastille vidéo de 5 minutes, un outil pédagogique expliquant visuellement le processus d'achat et ses étapes sur notre site internet.

#### Actions envers les publics étudiants et les familles

La mise en place en 2018 d'un tarif jeune à destination des moins de 26 ans a initié une nouvelle dynamique. Afin de poursuivre cette évolution, un travail va être engagé avec l'université ainsi que des écoles de l'enseignement supérieur pour mieux faire connaître notre manifestation à ce public peu représenté. Un quota de place au tarif réduit leur sera ainsi proposé avant la mise en vente au grand public comme cela est proposé aux scolaires au tarif de 4€.

La programmation de La Folle Journée étant riche et variée, il n'est pas toujours aisé pour les familles d'identifier les propositions les plus adéquates pour leurs enfants. Afin de les accompagner dans leur programme et de faciliter leur accueil, des petites vignettes indiquant les concerts les plus adaptés aux jeunes publics sur la brochure ainsi que quelques informations pratiques leur étant dédiées seront proposées.

#### Fidélisation

La Folle Journée bénéficie d'un public fidèle et enthousiaste mais aussi d'un public plus volatile. Grâce à l'acquisition du logiciel et des données d'achat des clients et afin de fidéliser ce public et d'entretenir un contact avec lui tout au long de l'année, La Folle Journée va mettre en place quatre newsletters par an. Annonce des différents temps fort de l'année, contenu artistique, présentation des actions culturelles permettront au public de La Folle Journée de découvrir en avant-première les actualités et activités annuelles de la SAEM et du festival :

- Septembre : Présentation thématique de la prochaine édition / Guide de la billetterie...
- Décembre : Présentation des programmes singuliers / Annonce de l'ouverture de la billetterie...
- Février : Bilan et remerciements / Retransmission des directs...
- Mai : Présentation des actions culturelles et actualités...

### Harmonisation des jauges

Plusieurs constats ressortent de l'analyse des jauges et des taux de remplissages de la dernière édition. En métropole, la pluralité des équipements conduit à proposer des jauges allant de 110 à 520 places et de fait des taux de remplissages très hétérogènes allant de 30 à 100% pour une moyenne de 67 % de remplissage. Une harmonisation de la jauge autour des 250 places semblerait opportune.

Concert n°	Ville	Jauge	Remplissage
23	Bouaye	280	100 %
24	Basse-Goulaine	256	39.84 %
25	Carquefou	238	65.13 %
26	Couëron	248	97.58 %
27	Indre	249	51 %
28	La Montagne	175	94.29 %
29	Le Pellerin	176	46.59 %
30	Les Sorinières	185	77.3 %
31	Saint-Jean-De-Boiseau	250	66.12 %
32	Saint-Herblain	163	96.32 %
33	Sainte-Luce-Sur-Loire	400	36.25 %
34	Thouaré-Sur-Loire	300	62.73 %
35	Vertou	150	72 %
36	La Chapelle Sur Erdre	520	30.81 %

Par ailleurs, en analysant les remplissages de l'intégralité du festival, on constate que les salles les mieux remplies sont celles de moins de 500 places. A la Cité des congrès, le taux de remplissage le plus faible concerne l'Auditorium 2000.

Les lieux partenaires disposent des bons taux de remplissages notamment au Lieu Unique où les 17 concerts accueillis ont présenté un taux de remplissage proche des 90%. Le Musée d'Arts qui a accueilli des concerts et conférences de La Folle Journée pour la première année présente un taux de remplissage plutôt encourageant de 79.03%.

Les conférences présentent un taux de remplissage global de 74 % (19 à 96%).

### Par salles

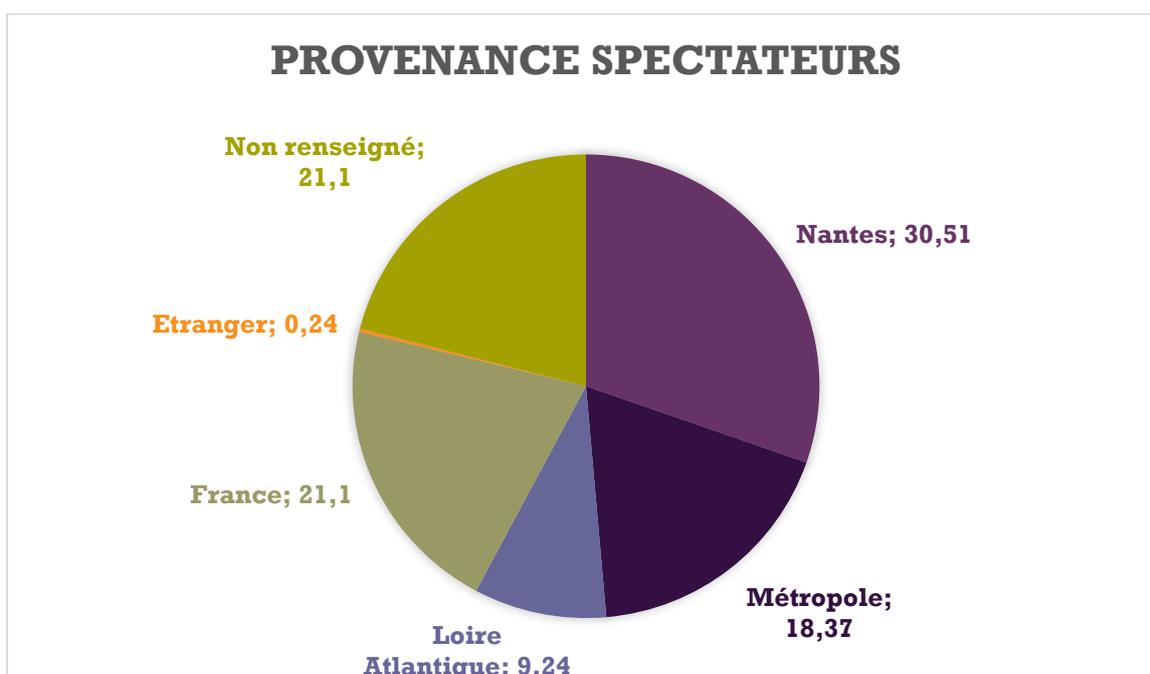
Salle 80	94.09 %
Salle 300	93.29 %
Salle 150	92.39 %
Salle 450	92.30 %
Salle 200	91.49 %
Salle 800	90.48 %
Grand Atelier – Lieu Unique	89.78 %
Salle CIC ouest	85.50 %
Auditorium 2000	81.83 %
Musée d'Arts	79.03 %
Conférences	74.04 %
Métropole	66.85 %



## La billetterie

Retour en chiffres sur l'édition 2018

- **Le prix moyen de la place à la vente était de 15.58 € TTC** sur la base de billet au tarif plein. Avec la mise en place des tarifs jeunes et réduit le prix moyen de la places vendues a été de 13.60 € TTC. (Prix moyen billets vendu 2018 : 13.60 tout compris/Prix moyen billets vendu 2017 : 13.78 tout compris).
- **Le panier moyen en euros est de 94.39 € TTC.** Il est de 6.78 en nombre de billets.
- **8 403 places solidaires à 4 € dont 7 131 scolaires**





## La billetterie

Retour sur la fréquentation des visiteurs

### Les concerts les plus plébiscités

N°	Jour	Heure	Artiste	Salle	Tarifs	Taux de remplissage
<b>2</b>	<b>Mercredi</b>	<b>19h15</b>	<b>Barbara Hendricks</b>	<b>2000</b>	<b>30</b>	<b>99,75 %</b>
3	Mercredi	21h00	François Salque/ Orchestre philharmonique de l'Oural	2000	25/18 (CMC)	99,29 %
37	Jeudi	20h30	Romain Leleu/ Ensemble Convergences	2000	16/4	99,39 %
<b>49</b>	<b>Jeudi</b>	<b>15h45</b>	<b>Pavel Sporcl</b>	<b>450</b>	<b>14/4</b>	<b>99,78 %</b>
75	Jeudi	20h00	Yom et le Quatuor IXI	Grand Atelier	15	99,23 %
86	Vendredi	11h00	Luis Fernando Perez / Orchestre philharmonique de l'Oural	2000	25/4	99,39 %
89	Vendredi	15h45	Orchestre philharmonique de l'Oural	2000	22	99,64 %
122	Vendredi	15h45	Raphael Pidoux / Stradivaria	200	14/4	99,06 %
146	Vendredi	18h30	Maitrise d'enfant du CRD de la Roche sur Yon	Grand Atelier	0	99,23 %
158	Samedi	13h00	Ensemble Vocal de Lausanne	2000	25	99,17 %
<b>160</b>	<b>Samedi</b>	<b>16h45</b>	<b>Orchestre de Pau pays de Bearn</b>	<b>2000</b>	<b>21</b>	<b>99,79 %</b>
163	Samedi	22h15	Mikrokosmos/ Repet Cloture	2000	30	99,17 %
<b>165</b>	<b>Samedi</b>	<b>10h45</b>	<b>Sirba Octet</b>	<b>800</b>	<b>16</b>	<b>99,76 %</b>
<b>212</b>	<b>Samedi</b>	<b>17h15</b>	<b>Sylvain Blassel</b>	<b>80</b>	<b>8</b>	<b>100 %</b>
219	Samedi	16h00	Pavel Sporcl	Grand Atelier	14	99,62 %
220	Samedi	18h00	Francesco Tristano	Grand Atelier	13	99,62 %
232	Dimanche	11H00	Pablo Ferrandez / Orchestre de Pau pays de Bearn	2000	22/4	99,27 %

<b>234</b>	<b>Dimanche</b>	<b>14h15</b>	<b>Boris Berezovsky / Orchestre philharmonique de l'Oural</b>	<b>2000</b>	<b>25</b>	<b>99,64 %</b>
236	Dimanche	18h00	Concert de clôture	2000	30	99,48 %
237	Dimanche	20h15	Concert de clôture	2000	30	99,38 %

### Les concerts les moins plébiscités

29 concerts ont présenté un taux de remplissage inférieur à 55% (17 en 2017, 13 en 2016).

N°	Jour	Heure	Artiste	Salle	Tarifs	Jauge	Taux de remplissage
24	Mercredi	20h30	Olof Hansen	Basse Goulaine	10	256	39.84 %
27	Mercredi	20h30	Alexandre Lory	Indre	10	249	51 %
29	Mercredi	20h30	Maroussia Gentet	Le Pellerin	10	206	46.59 %
33	Mercredi	20h30	Tanguy de Williencourt	Ste Luce sur Loire	10	482	36.25 %
36	Mercredi	20h30	Antoine de Grolée	La Chapelle sur Erdre	10	520	30.81 %
81	Jeudi	21h30	Enrico Pace	CIC ouest	12	250	32.8 %
91	Vendredi	19h15	ONPL	2000	21	1971	41.25 %
101	Vendredi	9h30	Canticum Novum	450	13/4	461	54.01 %
<b>149</b>	<b>Vendredi</b>	<b>10h00</b>	<b>Ferenc Vizi</b>	<b>CIC ouest</b>	<b>9/4</b>	<b>250</b>	<b>27.6 %</b>
150	Vendredi	11h45	Dana Ciocarlie	CIC ouest	9/4	250	48.81 %
C2	Vendredi	11h00	Denis Huneau	SDM	5	120	55 %
C3	Vendredi	14h30	Denis Huneau		5	120	52.5 %
156	Samedi	9h30	Sinfonia/Lukas Geniusas	2000	25/4	1931	42.26 %
159	Samedi	15h00	Isabelle Druet/Orchestre Victor Hugo Franche Comté	2000	21	1931	41.38 %
172	Samedi	22h45	Eitetsu Hayashi	800	20	832	43.15 %
<b>190</b>	<b>Samedi</b>	<b>22h15</b>	<b>Matan Porat</b>	<b>300</b>	<b>9</b>	<b>306</b>	<b>24.18 %</b>
191	Samedi	9h30	Alena Baeva, Vadym Kholodenko	200	12	213	46.96 %
198	Samedi	21h45	Lukas Geniusas	200	10	213	49.77 %
216	Samedi	10h15	Brass Band des PDL	Grand Atelier	12	520	49.81 %
<b>C7</b>	<b>Samedi</b>	<b>11h00</b>	<b>Corinne Schneider</b>	<b>SDM</b>	<b>5</b>	<b>120</b>	<b>19.17 %</b>
<b>C9</b>	<b>Samedi</b>	<b>12h30</b>	<b>Marianne Vourch</b>	<b>SDM</b>	<b>5</b>	<b>120</b>	<b>29.17 %</b>
C11	Samedi	14h30	Laetitia Le Guay	SDM	5	120	53.33 %
231	Dimanche	9h30	Pavel Sporcl	2000	14	1931	54.32 %
<b>233</b>	<b>Dimanche</b>	<b>12h45</b>	<b>Sinfonia Varsovia /Mi-Sa Yang</b>	<b>2000</b>	<b>25</b>	<b>1931</b>	<b>18.85 %</b>
240	Dimanche	13h00	Orchestre Victor Hugo Franche-Comté	800	21	832	53.85 %
<b>245</b>	<b>Dimanche</b>	<b>9h30</b>	<b>Rodolphe Bruno-Boulmier/Marie- Catherine Girod</b>	<b>450</b>	<b>12</b>	<b>461</b>	<b>23.21 %</b>
252	Dimanche	20h30	Gidon Kremer	450	14	461	32.1 %
282	Dimanche	9h45	Rémi Geniet	Cic ouest	9	250	38.8 %
C15	Dimanche	11h	Rodolphe Bruneau-Boulmier	SDM	5	120	47.5 %

Après analyse des concerts ayant les taux de fréquentation les plus bas, on retrouve quelques similarités :

➤ Concerts du soir à partir de 20h30

N° concert	Artiste	Horaire	% de remplissage
81	Enrico Pace	21h30	32.8 %
148	Yom et le quatuor IXI	22h30	58.65 %
172	Eitetsu Hayashi	22h45	43.15 %
190	Matan Porat	22h15	24.18 %
198	Lukas Geniusas	21h45	49.77 %
252	Gidon Kremer	20h30	32.1 %

➤ Concerts du matin entre 9h30 et 10h15

N° concert	Artiste	Horaire	% de remplissage
42	Ensemble Obsidienne	10h15	60.34 %
85	Sinfonia Varsovia	9h30	59.51 %
101	Canticum Novum	9h30	54.01 %
134	François Guerrier	9h30	59.49 %
149	Ferenc Vizi	10h	27.6 %
156	Lukas Genuisas / Sinfonia Varsovia	9h30	42.26 %
216	Brass Band des PDL	10h	49.81 %
191	Alena Baeva, Vadym Kholodenko	9h30	46.96 %
231	Pavel Sporcl, Gipsy Way	9h30	54.32 %
245	Rodolphe Bruneau-Boulmier, Marie-Catherine Girod	9h30	23.21 %
282	Rémi Geniet	9h45	38.8 %

➤ Conférences

N° concert	Intervenant	% de remplissage
C2	Denis Huneau	55 %
C3	Denis Huneau	52.5 %
C7	Corinne Schneider	19.17 %
C9	Marianne Vourch	29.17 %
C11	Laetitia Le Guay	53.33 %
C14	Laetitia Le Guay	63.33 %
C15	Rodolphe Bruneau Boulmier	47.5 %
C17	Elisabeth Brisson	75 %

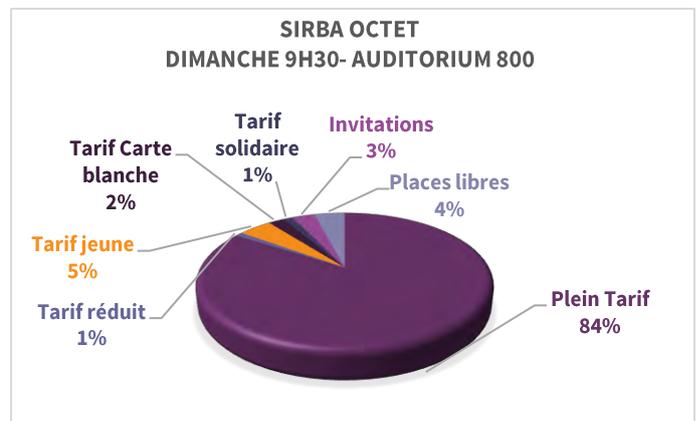
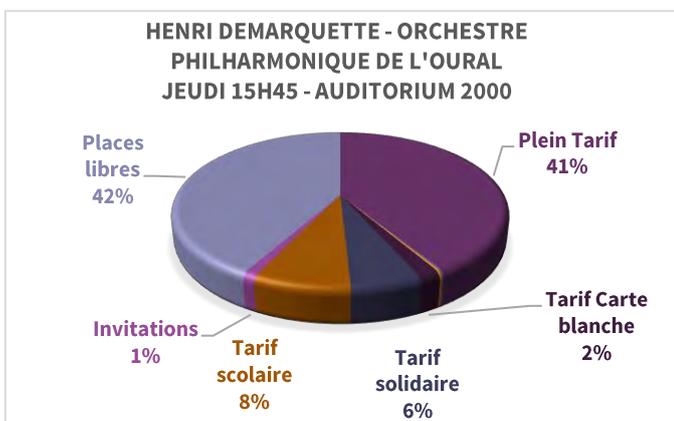
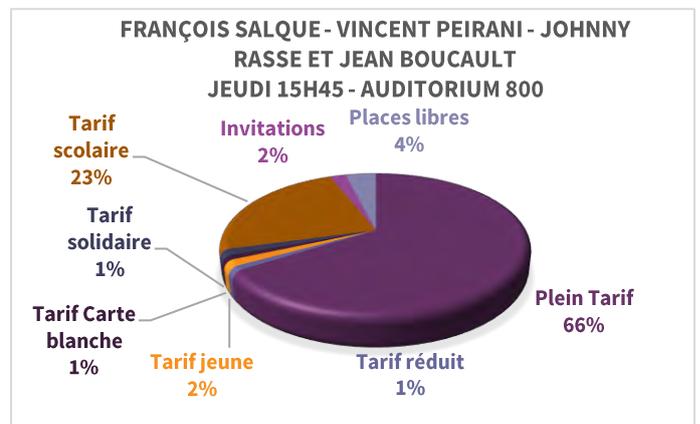
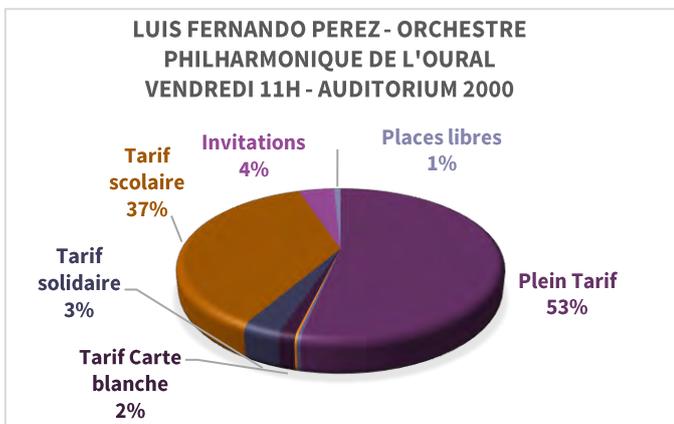
➤ Concerts de la métropole

Concert n°	Ville	Jauge	% de Remplissage
24	Basse-Goulaine	256	39.84 %
25	Carquefou	238	65.13 %
27	Indre	249	51 %
29	Le Pellerin	176	46.59 %
31	Saint-Jean-De-Boiseau	250	66.12 %
33	Sainte-Luce-Sur-Loire	400	36.25 %
34	Thouaré-Sur-Loire	300	62.73 %
36	La Chapelle Sur Erdre	520	30.81 %

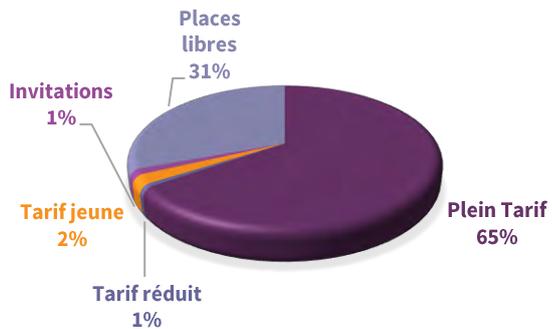


# La billetterie

Analyse de la répartition des publics par concert



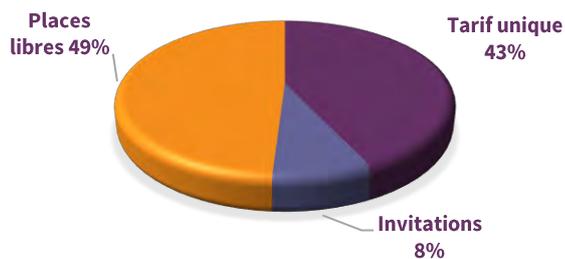
**ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE L'OURAL  
MERCREDI 17H30 - AUDITORIUM 2000**



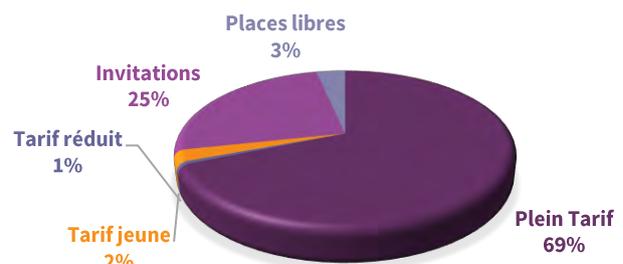
**ENSEMBLE OBSIDIENNE  
MERCREDI 17H00 - SALLE 450**



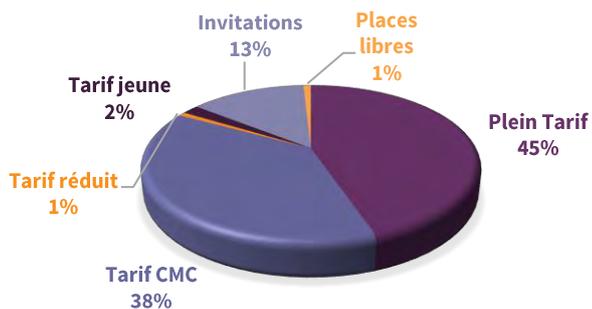
**ALEXANDRE LORY  
MERCREDI 20H30 - INDRE**



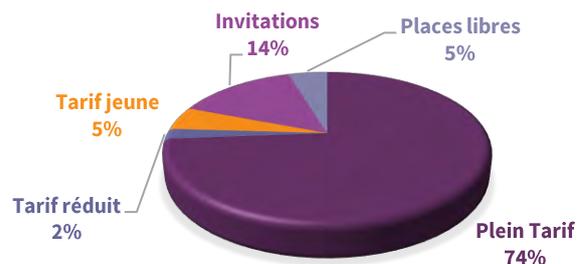
**ALENA BAEVA - ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE L'OURAL  
VENDREDI 21H - AUDITORIUM 2000**



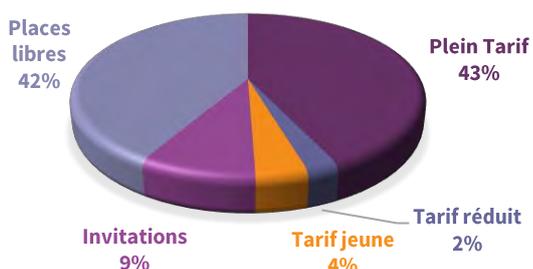
**FRANÇOIS SALQUE - ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE L'OURAL  
MERCREDI 21H - AUDITORIUM 2000**



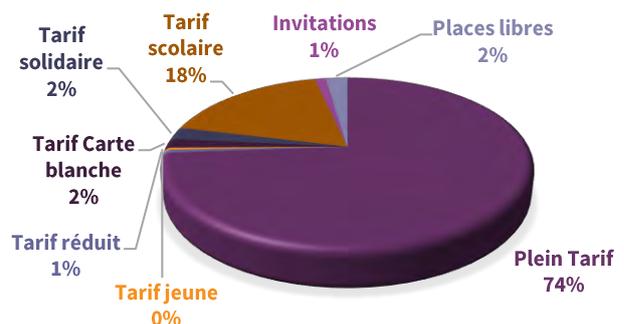
**EITETSU HAYASHI  
VENDREDI 21H45 - AUDITORIUM 800**



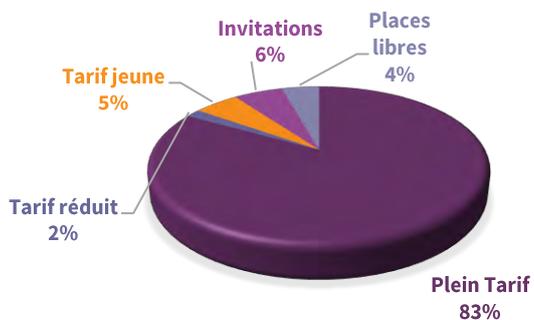
**YOM ET LE QUATOR IXI  
VENDREDI 22H30 - LU**



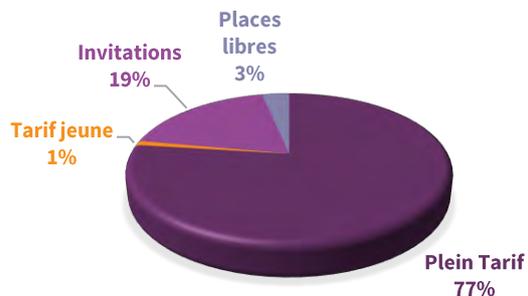
**ANNE QUEFFELEC  
VENDREDI 10H45 - LU**



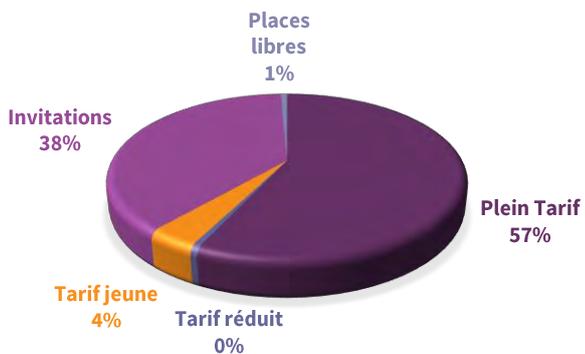
**ORCHESTRE DE PAU PAYS DE BEARN  
SAMEDI 12H45- AUDITORIUM 800**



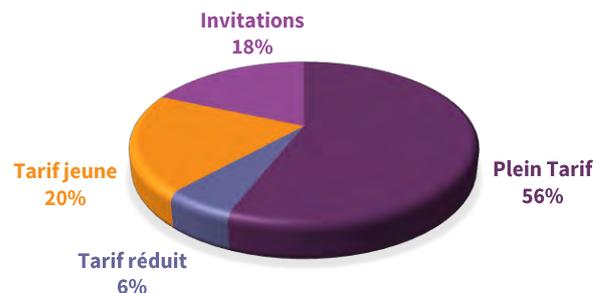
**VOCES8  
SAMEDI 14H45 - SALLE 200**



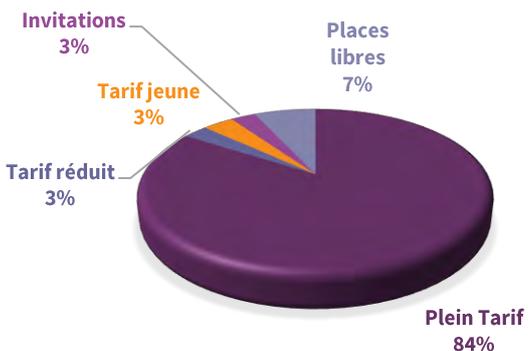
**MIKROKOSMOS - CONCERT DE CLOTURE  
DIMANCHE 18H - AUDITORIUM 2000**



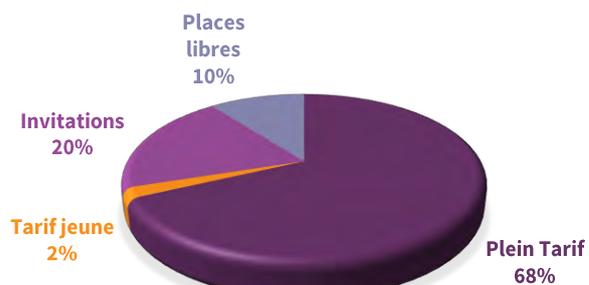
**NILS FRAHM  
DIMANCHE 19H - LU**

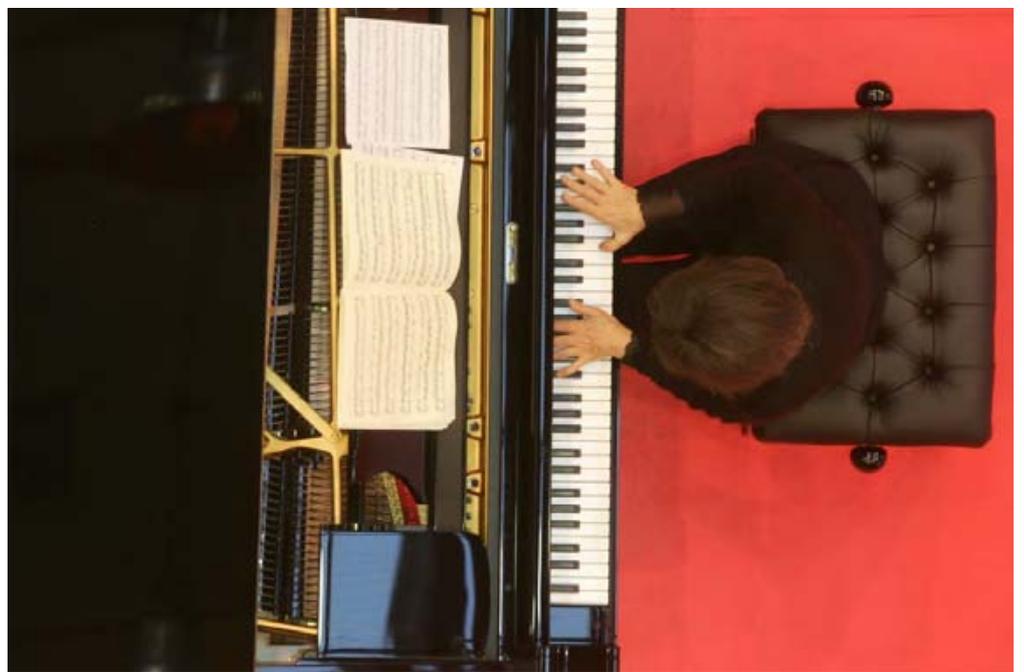
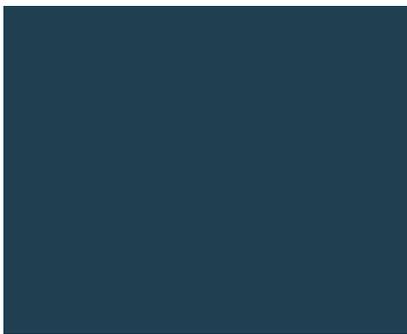


**PIERRE HANTAÏ  
JEUDI 20H - MUSEE D'ARTS**



**CLAIRE DÉSERT - EMMANUEL STROSSER  
VENDREDI 17H30 - CIC**





## La billetterie

### Retour sur la politique tarifaire

La politique tarifaire de La Folle Journée a poursuivi son évolution en 2018 avec l'instauration de tarifs réduits proposés avec une réduction de 50% sur le tarif plein.

En ce sens La Folle Journée accorde une importance toujours plus forte à l'accessibilité de la musique classique au plus grand nombre.

En 2018, sur 288 concerts et 19 conférences étaient proposés :

- 233 concerts **au plein tarif** à moins de 20 euros
- 284 concerts **au tarif réduit** à moins de 15 euros
- 7 concerts gratuits
- Des tarifs plein entre 8 et 30 euros
- Des tarifs réduit entre 4 et 15 euros

#### Tarification de La Folle Journée 2018

Nombre de concerts + conférences	Plein tarif (en € TTC)	Tarif Réduit (en € TTC)	Tarif solidaire (en € TTC)	Nombre de tarifs proposés
7	0			7
21	5			21
35	8	4	4	105
17	9	4,5	4	51
38	10	5	4	114
47	12	6	4	141
25	13	6,5	4	75
26	14	7	4	78
22	15	7,5	4	66
14	16	8	4	42
2	18	9		4
14	20	10	4	42
12	21	10,5		24
3	22	11	4	9
2	23	11,5		4
17	25	12,5	4	51

<b>1</b>	29	14,5		2
<b>4</b>	30	15		8
<b>307</b>				

Nombre de conférences proposée à 5 euros TTC	21
Nombre de concerts proposés au <b>tarif plein</b> à moins de 20 euros TTC	247
Nombre concerts proposés au <b>tarif plein</b> à plus de 20 euros TTC	39
Nombre de tarifs proposés à moins de 20 euros TTC	746
Nombre de tarifs proposés à plus de 20 euros TTC	98

### Comparatif évolution du budget artistique VS prix moyen des places à la vente

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (base vente de 10% des billets au tarif réduit)
<b>Plateau et direction artistique</b>	<b>2128 K€</b>	<b>2327 K€</b>	<b>2369 K€</b>	<b>2455 K€</b>	<b>2700 K€</b>	<b>2805 K€</b>	<b>2899 K€</b>	<b>2862 K€</b>	<b>2987 K€</b>	<b>2920 K€</b>	<b>2698 K€</b>
<i>Prix moyen de la place à la vente en € TTC (hors conférences)</i>	16,99	16,87	16,99	17,13	16,43	17,43	17,64	16,42	17,53	16,97	15,58
<i>Nombre concerts</i>	237	233	241	248	285	316	270	350	341	293	288

Par ailleurs, le prix des billets commercialisés par La Folle Journée depuis 10 ans démontre l'engagement toujours renouvelé de maintenir un accès à bas coût.

La mise en place des tarifs réduits en 2018 à de plus permis pour la première fois de faire passer le prix moyen du billet à la vente en dessous des 16 € TTC.

Un comparatif effectué sur les tarifs pratiqués (en TTC) par des festivals et structures française nous confirme le positionnement particulièrement accessible de La Folle Journée

<b>Festivals</b>	<b>Grille de prix</b>	<b>Tarif moyen proposé à la vente</b>
<i>Festival d'Aix en Provence</i>	Entre 8 et 25 euros	16,5 €
<i>Festival de Pâques</i>	Entre 10 et 105 euros	57,5 €
<i>Verbier Festival</i>	Entre 21 et 169 euros	95 €
<i>Roque d'Anthéon</i>	Entre 13 et 55 euros	34 €
<i>Festival D'ambronay</i>	Entre 8 et 85 euros	46,5 €
<i>Violon sur le sable</i>	Entre 5 et 28 euros	16,5 €
<i>Festival de St Denis</i>	Entre 20 et 75 euros	47,5 €
<i>Festival Berlioz</i>	Entre 5 et 60 euros	32,5 €
<i>Festival de Saintes</i>	Entre 1 et 55 euros	28 €
<i>Festival de Musique de Besançon</i>	Entre 5 et 49 euros	22 €
<i>Festival de Rocamadour</i>	Entre 5 et 40 euros	17,5 €
<i>La Grange de Meslay</i>	Entre 12 et 31 euros	9,5 €
<i>Midsummer festival</i>	Entre 5 et 20 euros	12,5 €
<i>Les musicales du pommier</i>	Entre 5 et 61 euros	33 €
<i>Les flanereries de Reims</i>	Entre 6 et 30 euros	12 €

<b>Lieux</b>	<b>Panel</b>	<b>Tarif moyen proposé à la vente</b>
<i>Philharmonie</i>	Entre 10 et 140 euros	75 €
<i>Théâtre des champs Elysées</i>	Entre 5 et 165 euros	85 €
<i>Auditorium de Lyon</i>	Entre 8 et 68 euros	38 €
<b>MOYENNE</b>		<b>66 €</b>

Des écarts de tarif que nous pouvons d'ailleurs constater sur des artistes accueillis à La Folle Journée :

<b>Artiste</b>	<b>Tarif festival</b>	<b>Tarif Folle Journée</b>
<i>Seong Jin Cho</i>	entre 21 et 67 euros	entre 6 et 25 euros
<i>Quatuor Hermes</i>	entre 14 et 30 euros	entre 7,50 et 15 euros
<i>Mikrokosmos</i>	entre 13 et 40 euros	entre 10,50 et 30 euros
<i>Orchestre nouvelle aquitaine + chœur orchestre de Paris</i>	entre 12 et 60 euros	entre 10,50 et 21 euros
<i>Messina/Demarquette</i>	entre 5 et 20 euros	entre 5 et 25 euros
<i>Le concert spirituel</i>	entre 12 et 60 euros	20 euros
<i>La rêveuse</i>	18 euros	entre 6 et 12 euros
<i>Rosfelder</i>	12 euros	entre 4 et 23 euros
<i>Nathanael Guoin</i>	18 euros	entre 4 ,5 et 9 euros
<i>Nelson Goerner</i>	31 euros	entre 6 et 25 euros
<i>Matan Porat</i>	25 euros	entre 5 et 15 euros
<i>Mikrokosmos/ Eitetsu</i>	25 euros	entre 10,5 et 30 euros
<i>Gidon Kremer</i>	31 euros	entre 7 et 14 euros
<i>Sirba Octet</i>	18 euros	entre 8 et 16 euros
<i>Camarinha, Crossley, Hereau</i>	25 euros	entre 5 et 10 euros
<i>Seong Jin Cho</i>	31 euros	entre 6 et 25 euros
<i>Marie-Ange Nguci</i>	25 euros	entre 4 et 8 euros
<i>Crossley, Hereau</i>	25 euros	entre 6 et 12 euros



## SACEM

### Accroissement exponentiel des droits d'auteurs

Chaque année, les différentes sociétés de gestion des droits d'auteurs collectent à l'issue du festival les droits à redistribuer aux auteurs ayant déclaré leurs œuvres (auteurs, compositeurs, arrangeur).

Le budget alloué à cette charge se situe depuis plusieurs années entre 60 000 et 64 000 € HT. En 2018, la SACEM a adressé à la SAEM une facture de 83 804.45 € provoquant ainsi un accroissement de 30 % de cette charge.

Cette majoration est due à plusieurs facteurs :

- Evolution de l'accord entre France Festival et la SACEM

*La SAEM La Folle Journée est adhérente au réseau France Festival qui avait négocié des abattements allant de 10 à 20% sur le calcul des droits. Cet abattement a été généralisé à 9% courant 2017.*

- Evolution du mode de calcul des droits par la SACEM

Précédemment, le calcul de droits sur un concert se faisait par morceau en fonction du fait que l'œuvre soit ou déposée ou non.

Le nouveau mode de calcul mis en place en 2018 prend en compte le minutage précis des programmes et s'attache à identifier chaque passage qui serait déposé. En effet, la musique classique étant beaucoup arrangée, des œuvres appartenant au domaine public et donc non taxées comportent désormais des parties arrangées soumises à taxation.

Les différents taux de taxation varient donc en fonction du nombre de minutes déclarées au répertoire de la SACEM. Ainsi, si un morceau contient – de 20% de musique déposée, le taux de calcul de la taxe qui lui sera appliqué sera de 2%, si le morceau contient plus de 50%, le taux sera de 6. Les taux en vigueur oscillent entre 2 et 8%.

Le minutage précis des œuvres est donc désormais nécessaire afin de pouvoir optimiser et budgéter au mieux le calcul de la taxe. Ce minutage n'ayant pu être obtenu cette année, une optimisation de ce budget n'a pu être opérée.

Cette évolution du calcul de la SACEM vient en effet confirmer l'évolution des usages dans la musique classique. De plus en plus d'œuvres sont arrangées et bon nombre d'artistes bénéficient donc désormais de droit d'auteurs en complément de leur cachet lors de chaque représentation.

L'accroissement de ces droits étant exponentiel, il s'avère nécessaire de réfléchir à une nouvelle modalité quant à la rétribution des artistes car celle-ci ne se concentre plus seulement sur le cachet.

# **BILAN FINANCIER EXERCICE 2017-2018**



**La Folle Journée de Nantes**

# BILAN FINANCIER - Ex. 2017-2018 - La Folle Journée de Nantes

Pour rappel, tous les chiffres du bilan financier sont indiqués en HT.

## Les produits

Le montant réel des produits de 2018 s'élève à 4 608 K€, alors que le prévisionnel était de 4 607 K€.

	RÉEL 2017	Prévisionnel 2018	RÉEL 2018	Écart RÉEL - Prévisionnel 2018
<b>PRODUITS</b>	<b>4 475 K€</b>	<b>4 607 K€</b>	<b>4608 K€</b>	<b>15 K€</b>
Billetterie (concerts et conférences)	1 915 K€	2 050 K€	1 928 K€	1 K€
Produits complémentaires (boutique, droits, stands, ventes publicité...)	36 K€	50 K€	42 K€	( 8 K€)
Partenaires privés, soirées & clubs	981 K€	927 K€	896 K€	( 31 K€)
<i>Partenaires privés</i>	647 K€	600 K€	600 K€	-
<i>Clubs d'entreprises</i>	273 K€	270 K€	278 K€	8 K€
<i>Soirées privatives et prestations complémentaires</i>	62 K€	57 K€	19 K€	( 38 K€)
Partenaires publics	1 328 K€	1 400 K€	1 555 K€	155 K€
<i>Ville de Nantes &amp; Nantes Métropole</i>	1 058 K€	1 150 K€	1 300 K€	150 K€
<i>Autres partenaires publics</i>	270 K€	250 K€	255 K€	5 K€
<i>Conseil Départemental Loire-Atlantique</i>	40 K€	40 K€	40 K€	-
<i>Conseil Régional Pays de la Loire</i>	200 K€	180 K€	180 K€	-
<i>État - DRAC Pays de la Loire</i>	30 K€	30 K€	35 K€	5 K€
CNV (Fonds d'urgence – sécurité)		20 K€	10 K€	( 10 K€)
Produits exceptionnels & reprises	58 K€		4 K€	4 K€
Échanges marchandises	157 K€	160 K€	172 K€	12 K€

## LA BILLETTERIE

Les ventes de places

1 928 K€

Sur les 142 000 places disponibles, 135 000 places ont été délivrées aux différents publics pour un montant total de recettes s'élevant à 1 928 K€. À noter : l'augmentation du taux de remplissage, qui passe de 94 % en 2017 à 95 % en 2018.

La billetterie représente 41.84 % du total des produits.

## LE FINANCEMENT PUBLIC

Les partenaires publics

1 555 K€

Pour l'édition 2018, un montant total de 1 555 K€ de subventions a été attribué à la SAEM La Folle Journée par les collectivités, soit 227 K€ de plus qu'en 2017.

Cette hausse s'explique par l'attribution d'une subvention complémentaire de 300 K€ par Nantes Métropole, portant à 1 300 K€ le montant total du soutien de cette dernière et de la Ville de Nantes à La Folle Journée. Le Conseil Départemental, quant à lui, a maintenu son soutien au même niveau qu'en 2017 pour un montant de 40 K€. La subvention du Conseil Régional, enfin, a diminué de 20 K€ pour atteindre 180 K€.

La DRAC Pays de La Loire a maintenu son soutien à 30 K€ pour l'édition 2018 de La Folle Journée et a accordé une aide supplémentaire de 5 K€ pour les actions menées par La Folle Journée en milieu carcéral et auprès des jeunes sous mandat judiciaire avec le Fonds de Dotation pour le Développement Culturel.

	RÉEL 2015	RÉEL 2016	RÉEL 2017	Prévisionnel 2018	RÉEL 2018
<b>Ville de Nantes</b>	490 K€	509 K€	500 K€	500 K€	500 K€
<b>Nantes Métropole</b>	490 K€	490 K€	558 K€	650 K€	800 K€
<b>Conseil Départemental Loire-Atlantique</b>	44 K€	42 K€	40 K€	40 K€	40 K€
<b>Conseil régional Pays de la Loire</b>	196 K€	196 K€	200 K€	180 K€	180 K€
<b>État - DRAC Pays de la Loire</b>	30 K€	30 K€	30 K€	30 K€	35 K€
<b>TOTAL</b>	<b>1 249 K€</b>	<b>1 267 K€</b>	<b>1 328 K€</b>	<b>1 400 K€</b>	<b>1 555 K€</b>

Les partenaires publics participent à hauteur de 33.75 % du budget de la manifestation.

## LE FINANCEMENT PRIVÉ

Les partenaires privés

600 K€

Cette année, les partenaires privés financent la manifestation à hauteur de 600 K€, contre 647 K€ en 2017, soit une baisse de 47 K€.

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	ÉCART 2018-2017
CIC	333 K€	333 K€	333 K€	0 K€
SEMITAN	-	-	38 K€	38 K€
Cité des Congrès	80 K€	106 K€	40 K€	( 66 K€)
SPIE	25 K€	15.5 K€	0 K€	( 15.5 K€)
ENGIE + ENGIE COFELY + ENGIE RESEAUX	65 K€	50 K€	47 K€	( 3 K€)
Deloitte	28 K€	19 K€	19 K€	0 K€
Leclerc	50 K€	50 K€	50 K€	0 K€
Caisse des dépôts	21 K€	21 K€	17 K€	( 4 K€)
SNCF	12 K€	12 K€	12 K€	0 K€
Bouygues Batiment / Quilles Construction	30 K€	30 K€	30 K€	0 K€
Air France	3 K€	0 K€	4 K€	4 K€
KM SAS - Arte	10 K€	10 K€	10 K€	0 K€
<b>TOTAL</b>	<b>657 K€</b>	<b>647 K€</b>	<b>600 K€</b>	<b>( 47 K€)</b>

Il est à préciser que le partenariat de la Cité des Congrès est d'un total de 64.5 K€ dont 40 K€ en numéraire et 24.5 K€ en échanges marchandises (14 K€ valorisés pour les Soirée Prélude et Inauguration de La Folle Journée, 2 K€ valorisés pour le soutien technique et 8.5 K€ déduits de la prestation ménage de GSF).

Les partenaires participent à hauteur de 13.02 % du budget de la manifestation.

Pour la deuxième année consécutive, 4 formules d'adhésion au Club étaient proposées aux entreprises. Au total, 8 entreprises différentes ont souscrit au Club Piano, 32 au Club Allegro, 11 au Club Presto et 6 entreprises ont adhéré au Club Prestissimo. Certaines entreprises optant pour plusieurs formules, ce sont 59 d'entre elles qui ont été souscrites dans le cadre de La Folle Journée 2018.

Quelques précisions peuvent être apportées afin de mesurer la pertinence de cette offre plurielle. Tout d'abord, nous pouvons noter que la formule PIANO, au coût moindre et proposant des places uniquement pour les soirées VIP, d'inauguration et de clôture, a su séduire les entreprises au budget Relations Publiques restreint. À l'inverse, la formule PRESTISSIMO, la plus onéreuse et complète du Club, a remporté les suffrages des entreprises déjà adhérentes depuis plusieurs années et qui cumulaient jusque-là plusieurs formules pour atteindre le nombre de places offertes souhaitées. Outre un nombre de places de concerts offertes conséquent, cette formule leur offre aussi un espace de réception pour leur cocktail privatif lors de la soirée VIP du mardi.

La Soirée VIP dédiée aux entreprises membres du Club a été maintenue le mardi 30 janvier 2018, un jour avant l'ouverture des portes du festival au grand public. Ses deux concerts dans le Grand Auditorium ont réuni près de 2047 personnes. À noter cette année une grande disparité de remplissage entre les deux concerts, puisque 1310 personnes ont participé au concert de 19h30 programmant Barbara Hendricks et son blues band tandis que 737 spectateurs au concert de 21h30 proposant l'Orchestre philharmonique de l'Oural et la pianiste Plamena Mangova. Au cours de cette soirée, 15 cocktails privatifs ont été organisés.

La SEMITAN a offert cette année encore à 800 de ses abonnés « Cœur de Tan » un concert en Auditorium 800 : le violoniste Pavel Sporcl et les musiciens du groupe de musique traditionnelle tzigane Gipsy Way ont enchanté la salle.

Enfin, la Délégation Régionale d'EDF a convié 450 personnes à venir écouter le trio avec piano Trio Owon.

Le reste de la semaine, près de 20 cocktails organisés par les entreprises membres du Club et partenaires ont été assurés par les traiteurs RUFFAULT TRAITEUR, La Maison HEBEL et VAL D'EVRE TRAITEUR.

L'open-bar du Club d'entreprises a été assuré par le traiteur RUFFAULT TRAITEUR sur une péniche accostée sur le canal près du festival.

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	ÉCART 2018-2017
Clubs	271 K€	273 K€	278 K€	5 K€
Soirées privées et prestations complémentaires	75 K€	62 K€	19 K€	( 43 K€)
<b>TOTAL</b>	<b>345 K€</b>	<b>335 K€</b>	<b>297 K€</b>	<b>( 38 K€)</b>

Les Clubs d'entreprises et les soirées privées représentent cette année 6.45 % du total des produits.

### Prestations complémentaires :

On remarque une baisse du chiffre d'affaires du nombre de cocktails privés organisés sur les lieux du festival (lieu unique et Cité des Congrès). Certaines entreprises font en effet le choix de ne proposer à leurs invités que le privilège d'assister à un/des concert(s) de La Folle Journée, d'autres préfèrent se rendre dans un restaurant ou un lieu en dehors du festival.

Pour celles organisant leurs réceptions privées, nous disposons d'une dizaine d'espaces à La Cité des Congrès, d'un espace au lieu unique, de deux péniches grâce à un échange marchandises avec les Bateaux Nantais et de la salle de Nantes Métropole le Centre des Expositions. Sur l'ensemble de ces espaces, 5 ont une capacité d'accueil de plus de 130 personnes et un seul de plus de 200 personnes.

Les espaces sont mis à la disposition des partenaires, et loués aux entreprises membres du Club, après devis. Pour la prestation traiteur de leur événement, elles font directement appel à nos traiteurs référencés. En outre, nous réalisons un véritable accompagnement dans l'organisation de leur soirée : implantation de leur espace de réception, mise en place de leur signalétique, suivi de l'accueil de leurs invités et parfois même relecture de leurs cartons d'invitation.

Chaque entreprise a sa propre politique en termes d'organisation de leur événement de relations publiques : certaines sont attachées à un jour en semaine en particulier d'autres attendent la programmation finale du festival pour déterminer le jour de leur événement. Une fois celle-ci reçue, elles réservent le nombre de places de concert souhaité et peuvent ainsi confirmer la date de location de l'espace de réception.

Notons ici que, parce que les entreprises se positionnent souvent sur les mêmes concerts en soirée, nous pouvons parfois rencontrer des difficultés pour leur proposer un placement en salle satisfaisant et un espace de réception adapté. Même si nous arrivons tous les ans à satisfaire leurs attentes en termes de choix de concert et de location d'espace, nous sommes tout de même souvent contraints par le nombre d'espaces de réception dont nous disposons, notamment lorsque des groupes de taille importante doivent être accueillis, mais aussi par les horaires et la programmation des concerts. Nous apportons aux entreprises de nombreux conseils sur l'organisation de leurs soirées et notamment le choix des horaires les plus adaptés à leurs souhaits. Notons à ce sujet qu'une programmation de concerts vers 19h30/20h puis 20h30/21h nous permettrait d'espérer une meilleure répartition des soirées sur la semaine événementielle. De même, plus nous proposerons des programmes singuliers en présence de nouveaux artistes sur ces horaires, plus nous mettrons les chances de notre côté pour favoriser cette répartition et, *in fine*, apporter le meilleur service aux entreprises.

Les autres produits 42 K€

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	ÉCART 2018- 2017
Autres produits (boutique, droits, stands, ventes, publicité etc.)	79 K€	36 K€	42 K€	6 K€

Sur cette édition 2018, de nombreux nouveaux produits, plus originaux et déclinant souvent le logo de La Folle Journée, ont été proposés en boutique ; parmi eux : des coussins, boucles d'oreille, étoiles...

Les échanges marchandises 172 K€

Les partenaires d'échanges marchandises apportent des prestations en échange d'une visibilité sur les supports de communication ou de services.

Cette année, le montant des échanges marchandises est de 172 k€ contre 157 K€ en 2017.

	RÉEL 2018
Air France	2.7 K€
Evenday /Resteco /Bâteaux Nantais / Ruffault	3.5 K€
Fédération des Vins de Nantes	2.5 K€
JCDecaux	7 K€
La Cité	24.5 K€
Linkbynet	13 K€
Médias Côte Ouest	6.1 K€
Altice Média Publicité / Mondadori (Diapason)	6.1 K€
NGE	3.5K€
SEMITAN	23.9 K€
Radio France / France Musique	37.5 K€
SNCF	38.2 K€
Eluère	3.5 K€
<b>TOTAL</b>	<b>172 K€</b>

# BILAN FINANCIER - Ex. 2017-2018 - La Folle Journée de Nantes

## Les charges

Le plateau artistique

(2 681 K€)

	RÉEL 2017	Prévisionnel 2018	RÉEL 2018	Écart RÉEL- Prévi 2018
<b>Nombre de Concerts Payants</b>	<b>293</b>		<b>288</b>	
<b>Plateau et direction artistique</b>	<b>( 2 920 K€)</b>	<b>( 2 707K€)</b>	<b>( 2 681 K€)</b>	<b>( 26 K€)</b>
<i>Contrats de cession</i>	( 1 198 K€)	( 1 180 K€)	( 1 179 K€)	( 1 K€)
<i>Contrats d'engagement</i>	( 420 K€)	( 360 K€)	( 326 K€)	( 34 K€)
<i>Conférenciers</i>	( 2 K€)	( 8 K€)	( 5 K€)	( 3 K€)
<i>Charges sociales</i>	( 116 K€)	( 120 K€)	( 112 K€)	( 8 K€)
<i>Taxes, SACEM, droits, etc.</i>	( 85 K€)	( 65 K€)	( 87 K€)	22 K€
<i>Frais de voyage</i>	( 251 K€)	( 200 K€)	( 152 K€)	( 48 K€)
<i>Autocaristes, taxis, etc.</i>	( 51K€)	( 54 K€)	( 47 K€)	( 7 K€)
<i>Catering &amp; hébergement</i>	( 423 K€)	( 395 K€)	( 385K€)	( 10 K€)
<i>Catering</i>	( 160 K€)	( 140 K€)	( 123 K€)	( 17 K€)
<i>Redevance Cité pour catering</i>			( 14 K€)	14 K€
<i>Hébergement</i>	( 263 K€)	( 255 K€)	( 248 K€)	( 7 K€)
<i>Location instruments et achats partitions</i>	( 148 K€)	( 130 K€)	( 131 K€)	1 K€
<i>Honoraires direction artistique (CREA)</i>	( 198 K€)	( 198 K€)	( 198 K€)	0 K€
<i>Prestations (paye, coordination logistique...)</i>	( 27 K€)	0 K€	( 57 K€)	57 K€
<i>Soirée Prélude</i>	( 15 K€)	( 15 K€)	( 19 K€)	4 K€
<i>Soirées d'ouverture et Club</i>	( 24 K€)	( 24 K€)	( 30 K€)	6K€
<b>TOTAL BUDGET ARTISTIQUE</b>	<b>( 2 959 K€)</b>	<b>( 2 746 K€)</b>	<b>( 2 730 K€)</b>	<b>( 16 K€)</b>

Éléments significatifs :

- Des frais de voyage en nette diminution ;
- Des contrats de cession et d'engagement à la baisse.

## Concernant le catering (137 K€)

La restauration pour les artistes, les techniciens et les personnes travaillant pour la production du festival est soumise à un appel d'offre.

Pour rappel, cette prestation était assurée depuis plus de 20 ans par un traiteur local et c'est donc depuis l'édition 2017, que nous avons fait appel à un nouveau prestataire.

Pour l'édition 2018, un autre prestataire que celui de l'année précédente a été retenu : il s'agit de l'entreprise Bivouac.

Le nombre de repas servis au catering a diminué cette année :

- En 2018 = 7 174 (mais seuil de 8 500 repas payés, fixé dans l'appel d'offre)
- En 2017 = 8 584
- En 2016 = 11 000

Le prix du repas facturé est également en baisse (notamment avec la suppression du vin) :

- En 2018 = 13.50 € HT
- En 2017 = 14.00 € HT
- En 2016 = 16.00 € HT

La démarche engagée en 2017 se poursuit donc afin de réduire les coûts :

- Prestataire compétitif (rapport qualité/prix)
- Contrôle renforcé des passages au catering (avec, depuis l'édition 2017, la mise en place d'un contrôle par « douchette », associé à un code-barre)

## Concernant l'hébergement (248 K€)

Depuis 5 ans maintenant, la SAEM La Folle Journée négocie les tarifs auprès des nombreux hôteliers nantais, centralise et réserve les nuitées nécessaires aux artistes du festival.

L'édition 2018 a marqué un changement dans la façon de gérer l'hébergement des artistes.

En effet, auparavant, dès le mois de septembre, un nombre conséquent de contingents était bloqué chez les hôteliers qui nous adressaient alors leur proposition tarifaire. Nous fixions ensuite une date butoir, généralement le 15 décembre, date à laquelle nous devions leur avoir précisé quelles étaient les chambres que nous réservions définitivement et celles que nous relâchions. En fonctionnant ainsi, les hôteliers se retrouvaient face à une quantité souvent importante de chambres indisponibles sur une longue période avec un risque fort d'en voir une partie finalement inoccupée. Ce risque se reflétait naturellement dans leurs propositions tarifaires. Pour rappel, pour l'édition 2017, le prix moyen de nuitée, petit déjeuner inclus était de 98.20 €.

Suite à une concertation avec les hôteliers, nous avons décidé pour l'édition 2018 du festival de fonctionner sur les principes suivants :

- Seuls les hôtels hébergeant habituellement des orchestres et grands ensembles se sont vus réserver des contingents. Il s'agit des hôtels du Groupe Accord.
- Pour les autres artistes, une liste de lots précise (nombre / type / catégorie de chambres, catégorie d'hôtel et budget souhaité) a été envoyée aux membres du Club Hôtelier. A partir de cette liste, les hôtels ont pu proposer, par lots et groupes de lots, différentes offres sur lesquelles nous nous sommes basés pour réaliser la répartition des artistes. Cette façon de procéder nous assure une meilleure maîtrise du budget puisqu'elle nous permet de fixer un seuil plafond d'emblée.

Ce nouveau fonctionnement a permis un suivi au plus juste des demandes et des prix et, par conséquent, de réelles économies. En revanche, certains hôteliers ont pu être mécontents de ce nouveau système, donnant l'avantage à la SAEM La Folle Journée. Notons par ailleurs que nous avons élargi le nombre et les catégories d'hôtels avec lesquels nous collaborons.

Pour l'édition 2018 du festival, le budget réalisé a été de 248 K€ contre 263 K€ en 2017.

Les dépenses de communication ont baissé de 30 K€ par rapport à l'édition précédente et sont celles attendues par rapport au budget prévisionnel.

Tout comme lors de la précédente édition, le mailing de nos documents de programmation a été plus coûteux que prévu, notamment du fait de la réception tardive d'éléments de communication, nous obligeant à avoir recours à un envoi prioritaire plutôt qu'économique auprès de La Poste.

Le budget signalétique reste plus important qu'avant 2016, en raison de la mise en place d'un dispositif de sécurité renforcé imposé par la Préfecture dans le cadre de Vigipirate.

Pour rappel, à partir de l'exercice 2017, les charges de communication ont été remaniées et subdivisées afin de respecter la logique des différents postes de dépenses.

Ainsi, la « Communication générale » se divise en 3 sous-groupes :

- conférence & dossier de presse
- visuels
- autres communications (attachées de presse, reportage vidéo & photo, Argus de la Presse...)

	RÉEL 2017	Prévisionnel 2018	RÉEL 2018	ÉCART 2018-2017
<i>Conférence presse &amp; dossier</i>	( 5 K€)	( 5 K€)	( 4 K€)	( 1 K€)
<i>Visuels</i>	( 18 K€)	( 18 K€)	( 14 K€)	( 4 K€)
<i>Autres communications</i>	( 43 K€)	( 43 K€)	( 28 K€)	( 15 K€)
<i>Application</i>	( 8 K€)	-	-	-
<i>Supports Papier</i>	( 81 K€)	( 60 K€)	( 79 K€)	19 K€
<b>TOTAL</b>	<b>( 155 K€)</b>	<b>( 125 K€)</b>	<b>( 125 K€)</b>	<b>0 K€</b>

En 2018, le total des charges d'exploitation est inférieur de 73 K€ par rapport à 2017.

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	ÉCART 2018-2017
<b>Gestion de billetterie</b>	( 140 K€)	( 83K€)	( 44 K€)	( 39 K€)
<b>Personnel accueil</b>	( 75 K€)	( 65 K€)	( 61 K€)	( 4 K€)
<b>Sécurité</b>	( 83 K€)	( 117 K€)	( 95 K€)	( 22 K€)
<b>Autre personnel</b>	( 60 K€)	( 105 K€)	( 133 K€)	28 K€
<b>Assurances</b>	( 22 K€)	( 27 K€)	( 27 K€)	0 K€
<b>Services bancaires</b>	( 4 K€)	( 1 K€)	( 13 K€)	12 K€
<b>Achats logistiques</b>	( 31 K€)			
<b>Prestations d'organisation</b>	( 722K€)	( 792 K€)	( 745 K€)	( 47 K€)
<b>Suivi administratif</b>	( 22 K€)			
<b>TOTAL</b>	<b>( 1 159 K€)</b>	<b>( 1 191 K€)</b>	<b>( 1 118 K€)</b>	<b>( 73 K€)</b>

Eléments  
significatifs :

- stabilisation des coûts de gestion de billetterie grâce à l'internalisation de la prestation ;
- augmentation du coût de la location des espaces de La Cité (345 K€ en 2017 et 351 K€ en 2018) ;
- coût important de la prestation de sécurité.

Afin de refléter la réalité, il est précisé que les coûts de sécurité facturés par La Cité et le Lieu Unique, pour un montant total de 23 K€, ont été retirés de la ligne « Prestation d'organisation » pour être intégrés à la ligne « Sécurité ».

Il s'agit des contreparties des produits de partenariat décrits plus haut.

Au titre de l'exercice 2017/2018, la SAEM La Folle Journée n'a pas abondé en numéraire au Fonds de Dotation pour le Développement Culturel.

En revanche, comme chaque année, une partie du travail de l'équipe de la SAEM est au service du Fonds sans être ni valorisée ni facturée.

Ce fonctionnement sera certainement à revoir pour de prochaines éditions afin d'avoir une vision au plus juste des charges de personnel, à la fois pour la SAEM et pour le Fonds de Dotation.

Pour l'édition 2018, nous pouvons évaluer à 76 K€ la valorisation de l'ensemble des coûts de gestion, masse salariale de l'équipe permanente, contrats d'engagement d'artistes et frais afférents... pris en charge par la SAEM La Folle Journée.

# BILAN FINANCIER - Ex. 2017-2018 - La Folle Journée de Nantes

## Le Fonctionnement de la SAEM La Folle Journée

Fonctionnement de la SAEM

(388 K€)

Le tableau ci-dessous présente les produits et les charges de fonctionnement de la société :

	<b>RÉEL 2016</b>	<b>RÉEL 2017</b>	<b>Prévisionnel 2018</b>	<b>RÉEL 2018</b>	<b>ÉCART 2018- 2017</b>
<b>Produits</b>	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<i>Produits financiers</i>	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
<b>Charges</b>	( 373 K€)	( 374 K€)	( 328 K€)	( 388 K€)	60 K€
<i>Personnel</i>	( 253 K€)	( 208 K€)	( 208 K€)	( 250 K€)	( 42 K€)
<i>Charges de fonctionnement (loyer etc.)</i>	( 103 K€)	( 152 K€)	( 115 K€)	( 135 K€)	20 K€
<i>Dotations, provisions pour risques et charges</i>	( 13 K€)	( 10 K€)	( 0 K€)	(0K€)	-
<i>Impôts et taxes</i>	( 5 K€)	( 4 K€)	( 5 K€)	( 3 K€)	( 2 K€)
<b>TOTAL</b>	<b>( 373 K€)</b>	<b>( 374 K€)</b>	<b>( 328 K€)</b>	<b>( 388 K€)</b>	<b>60 K€</b>

Comme pour 2017, en 2018, pour plus de cohérence avec la réalité de l'évènement, un prorata sur l'ensemble des charges de personnel a été appliqué entre « fonctionnement » et « festival », alors qu'en 2016 une seule partie était prise en compte.

Régularisation des exercices antérieurs

Les régularisations des exercices antérieurs ont généré des produits pour 4.5 K€ et des charges à hauteur de 21 K€.

## ANALYSE BILANCIELLE

1.Actif 993 K€

Actif immobilisé 77 K€

Stocks et en-cours 74 K€

Ces stocks de marchandises sont constitués de produits dérivés (tee-shirts, affiches, parapluies, blocs-notes, tote-bags, CD, confitures, thés, bijoux...) déclinés à l'effigie de La Folle Journée.

Créances 768 K€

	RÉEL 2015	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018
Créances et comptes clients rattachés	294 K€	193 K€	199 K€	227 K€
État : TVA, IS	94 K€	178 K€	188 K€	220 K€
Produits à recevoir et subventions	30 K€	195 K€	252 K€	321 K€
<b>TOTAL</b>	<b>418 K€</b>	<b>566 K€</b>	<b>639 K€</b>	<b>768 K€</b>

Valeurs mobilières de placement 0 K€

Disponibilités 1 K€

Charges constatées d'avance 11 K€

Il s'agit de charges comptabilisées pendant l'exercice et imputables à l'exercice 2018/2019.

Fonds propres ( 324 K€)

Ils ont légèrement augmenté par rapport à 2017 du fait du résultat bénéficiaire de cet exercice.

Le report à nouveau débiteur s'élève quant à lui à (364) K€.

	RÉEL 2018
Capital social	300 K€
Réserve légale	15 K€
Autres réserves	30 K€
Report à nouveau exercice 2017	( 364 K€)
<b>Sous-total</b>	<b>( 19 K€)</b>
Bénéfice exercice 2018	26 K€
<b>Total réserves fin exercice 2018</b>	<b>7 K€</b>

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 148 K€

Ce poste intègre le découvert du compte courant à 148 K€ au 30 juin 2018.

Fournisseurs et comptes rattachés 997 K€

Le poste fait apparaître une hausse de 216 K€ par rapport à 2017.

Dettes fiscales et sociales 170 K€

Le détail de ce poste est le suivant :

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018
<b>Personnel</b>	6 K€	22 K€	11 K€
<b>Organismes sociaux</b>	42 K€	62 K€	57 K€
<b>Trésor Public</b>	45 K€	53 K€	102 K€
<b>TOTAL</b>	<b>93K€</b>	<b>137 K€</b>	<b>170 K€</b>

## ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées dans les pages précédentes.

**Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la SAEM La Folle Journée présente un résultat bénéficiaire de 26 K€ au 30 juin 2018.**

## NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le bilan de l'événement met en valeur un niveau d'activité réel de 4 622 K€, incluant l'ensemble des subventions et autres produits.

### Évolution du niveau d'activité de La Folle Journée 2014-2018

	<b>RÉEL 2014</b>	<b>RÉEL 2015</b>	<b>RÉEL 2016</b>	<b>RÉEL 2017</b>	<b>RÉEL 2018</b>
<b>Chiffre d'affaires comptable</b>	3 437 K€	3 422 K€	3 263 K€	3 091 K€	3 039 K€
<b>Subventions</b>	1 254 K€	1 249 K€	1 267 K€	1 328 K€	1 565 K€
<b>Autres produits, reprises sur amortissements et provisions</b>	34 K€	20 K€	157 K€	19 K€	18 K€

<b>Niveau d'activité</b>	<b>4 725 K€</b>	<b>4 691 K€</b>	<b>4 687 K€</b>	<b>4 438 K€</b>	<b>4 622 K€</b>
--------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

## INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs suivants sont retenus :

	<b>RÉEL 2015</b>	<b>RÉEL 2016</b>	<b>RÉEL 2017</b>	<b>RÉEL 2018</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	130 K€	( 175 K€)	( 351 K€)	55 K€
<b>Capitaux Propres</b>	192 K€	14 K€	( 350 K€)	( 324 K€)
<b>Fonds de roulement</b>	191 K€	2 K€	( 410 K€)	( 401 K€)
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	( 646 K€)	( 296 K€)	( 490 K€)	(465 K€)
<b>Trésorerie</b>	837 K€	298 K€	( 244 K€)	( 146 K€)

# Les mesures d'amélioration prioritaires pour 2019

La Folle Journée de Nantes

## I. Retour sur les mesures engagées en 2018

### 1) Des partenariats consolidés et ajustés

#### a. CREA

Pour rappel, le CREA et la SAEM La Folle Journée, dans une volonté partagée, ont redéfini et précisé spécifiquement leurs missions dans le cadre de la convention signée le 13 juillet 2017, qui engage pour 4 ans les deux structures. Cette convention structure les rôles, missions et périmètres d'intervention des deux entités, notamment en termes d'engagements réciproques et de responsabilité.

La temporalité de la manifestation, fixée à l'article 2.1.3, reste un point de tension pour arriver à tenir les échéances, notamment concernant la transmission des éléments de communication de la programmation.

#### b. La Cité des Congrès

Pour 2018, la Cité des Congrès a diminué son partenariat à hauteur de 40 K€ en numéraire et 24.5 K€ en échange marchandise, ce qui porte donc ce partenariat à 64.50 K€ contre 120 K€ en 2017.

Bien évidemment, cette diminution s'est traduite par une diminution de la dotation des places allouées passant de 1 200 en 2017 à 650 en 2018.

D'ores et déjà, pour l'édition 2019, La Cité a indiqué envisager maintenir son niveau de partenariat à l'identique de 2018 : c'est-à-dire 40 K€ en numéraire et 24.5 K€ valorisés.

### 2) Des mesures concrètes qui deviennent la norme

#### a. Billetterie

Les mesures qui ont débuté en 2018 se poursuivent :

- Édition d'un guide de la billetterie
- Lancement des ventes le samedi 15 décembre 2018
- Vente principalement web, pas de guichets à la Cité des Congrès
- Points de vente Espace Culturel E.Leclerc

#### b. Catering

Nous poursuivrons les contrôles d'accès au catering de façon à nous assurer des bénéficiaires.

#### c. Hébergement : changement de système de réservation

Comme expliqué précédemment, le process mis en place l'année dernière se poursuivra dans un esprit de concurrence positive entre les établissements hôteliers.

Cela permettra de contenir cette ligne budgétaire.

### **3) Une nouvelle politique tarifaire**

Depuis l'édition 2018, un tarif réduit à hauteur de 50% du billet normal pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes justifiant de minimas sociaux a été proposé : 4 532 billets « tarif jeunes » délivrés et 1 149 billets au « tarif réduit ». Ce choix d'évolution de la politique tarifaire a également pour objectif d'amorcer la rencontre avec de nouveaux publics, encore insuffisamment présents à La Folle Journée (familles, jeunes).

L'évolution de la politique tarifaire se poursuit dans ce sens. De plus, pour cette édition 2019, une augmentation du prix moyen du billet est programmée, l'objectif étant d'augmenter le tarif le plus haut et de ne pas toucher au premier tarif.

### **4) Proposition d'évolution de la gouvernance**

Il avait été envisagé de convoquer deux conseils d'administration par an, selon la temporalité suivante :

- le premier mi-avril afin de présenter un pré-bilan et une analyse des préconisations qui auront pu être effectives et celles qui posent question ;
- le second en octobre pour arrêter les comptes.

Malheureusement, pour des contraintes d'agenda, ce conseil de mi-avril n'a pu avoir lieu. Néanmoins, des premiers éléments de bilan ont pu être adressés par courriel aux administrateurs.

### **5) De nouveaux locaux**

Le mardi 28 août 2018, les bureaux de La Folle Journée ont déménagé de La Cité des Congrès vers des locaux situés au 44 rue de Strasbourg à Nantes.

Cette réflexion était déjà en cours depuis l'édition 2017 du fait de l'internalisation de fonctions supports, ce qui a engendré des recrutements, permanents et temporaires, de personnels et donc, inévitablement, un problème de place grandissant.

Aussi, les recherches de locaux se sont intensifiées à l'issue de l'édition 2018 et ont, finalement vite, débouchées sur une proposition qui convenait aux différents critères :

- ✓ Plus d'espace
- ✓ Plus de pièces
- ✓ A proximité de La Cité mais dans le centre ville
- ✓ Des places privées de stationnement

Il s'agit donc de locaux de 127 m<sup>2</sup> environ (contre 83 à La Cité), comprenant 4 bureaux individuels, 1 bureau accueillant 3 personnes, 1 salle de réunion, 1 local archives/merchandising, 1 pièce « logistique » (copieur, réfrigérateur, fournitures administratives, stockage subpac...) et 1 espace d'attente. De plus, 2 places de stationnement sont disponibles dans le parking souterrain de l'immeuble et 1 place supplémentaire est réservée dans la cour intérieure.

L'objectif complémentaire de ce déménagement est la maîtrise de certaines coûts : la photocopie (0.03 € en N&B et 0.1 € en couleurs pour La Cité, contre 0.0039 € en N&B et 0.039 € en couleurs avec notre nouveau prestataire Xerox-Axes), la gestion du parc informatique (133.31 € mensuel par ordinateur avec La Cité, contre 149 € mensuel pour le serveur et les 12 postes PC&Mac avec notre nouveau prestataire Astorya), etc.

## II. Mesures prioritaires sur 2019

### 1) Déclinaison métropolitaine de La Folle Journée

Pour rappel, 17 concerts ont eu lieu dans la Métropole en 2017, 14 en 2018 et, pour la 25<sup>ème</sup> édition du festival en 2019, ce seront 8 villes métropolitaines qui accueilleront le concert d'ouverture de La Folle Journée.

En effet, lors de temps de bilan, certaines communes avaient indiqué avoir eu du mal à remplir leurs salles, parfois par manque de moyens de communication ou d'actions de sensibilisation des habitants, d'autres communes à l'inverse ont pu exprimer leur frustration à ne pas avoir accueilli un concert...

Ainsi, suite à plusieurs rencontres et échanges, notamment lors de la réunion du 31 mai 2018 en présence de Joëlle Kerivin et de René Martin, il a été décidé de demander directement aux différentes villes métropolitaines de se positionner sur la volonté d'accueillir ou non un concert de La Folle Journée et de soumettre une préférence sur l'année de cet accueil. Très concrètement, 8 communes accueilleront chaque année, et ce, de manière alternative pour les éditions 2019, 2020 et 2021, un concert décentralisé du festival. Les communes le souhaitant pourront faire précéder ce concert d'une première partie qu'elles pourront organiser avec les acteurs culturels de leur territoire.

L'objectif étant de penser à un déploiement de La Folle Journée en Métropole, non plus sur une seule commune mais bien autour de bassins d'habitantes et d'habitants, permettant ainsi une solidarité pour les communes limitrophes de la ville organisatrice.

### 2) Des coproductions avec le Lieu Unique

Pour l'édition 2019, trois coproductions seront proposées :

- Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h, David Chalmin proposera un concert imaginé comme un voyage immobile, une expérience méditative. Pour compléter ce programme en deux temps, il invitera Massimo Pupillo du groupe ZU, collaborateur de Mike Patton ou Eugene Chadbourne ainsi que Thighpaulsandra, musicien culte de la scène expérimentale qui a joué avec Spiritualized ou Coil.
- Samedi 2 février à 20h, ce sera au tour d'Erwan Keravec d'investir le lieu unique avec une cornemuse et vingt-quatre chanteurs réunis autour de pièces spécialement écrites par Wolfgang Mitterer et Bernhard Lang et un solo écrit par Heiner Goebbels ! Pour cette nouvelle création, il fait appel à l'ensemble Les Cris de Paris, dirigé par Geoffroy Jourdain.
- Dimanche 3 février à 19h, Alessandro Bosetti mettra en musique le journal de bord que sa mère a tenu durant un voyage en voilier qui marque la séparation avec sa famille. Une calligraphie vocale qui suit fidèlement la voix enregistrée de la mère, sous la forme d'un monodrame musical interprété par quatre musiciens.

### 3) La billetterie

Cet aspect ayant été très largement détaillé dans un précédent chapitre, nous n'en résumerons que les points forts :

- ✓ Accompagnement du public dans son acte d'achat
- ✓ Actions envers les publics étudiants et les familles
- ✓ Fidélisation
- ✓ Harmonisation des jauges

### 4) Une nouvelle agence de communication

Toujours très attentive à la qualité de son image auprès de tous les publics et médias, La Folle Journée a choisi de lancer une consultation afin de s'entourer d'une nouvelle agence de communication. Après étude des candidatures,

c'est l'agence parisienne Ysée qui a été retenue pour accompagner la stratégie de communication du festival et assurer son lien avec les sphères médiatiques.

L'objectif d'Ysée sera de positionner le festival auprès de la presse pour qu'il soit perçu comme un rendez-vous majeur de la scène musicale classique en France et à l'international; pour ce faire, l'agence travaillera à l'amélioration de la visibilité de La Folle Journée et des actions de son Fonds de Dotation dans la presse, l'élargissement des cibles de publics par l'utilisation de canaux de communication plus adaptés, notamment auprès des jeunes, tout en promouvant l'excellence artistique de sa programmation.

## **5) Des mesures à pérenniser**

Les précédents « chantiers » mis en place sont toujours en application :

- ✓ Contrôle des accès au catering
- ✓ Suivi au plus juste des frais de voyage des artistes
- ✓ Fidélisation des publics
- ✓ Harmonisation des jauges
- ✓ Attention particulière aux coûts techniques liés à la programmation (changements de plateau à optimiser)

# Plaquette SOFAC

## **S.A.E.M.L. LA FOLLE JOURNEE**

7 rue de Valmy  
44000 NANTES

**COMPTES ANNUELS**  
**du 01/07/2017 au 30/06/2018**

NAF : 9001Z

SIRET : 483 207 569 00011

## Sommaire

Rapport	1
Bilan et compte de résultat	2
Résultat fiscal de l'exercice	16
Détail des comptes annuels	17

## Rapport de l'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SAEM LA FOLLE JOURNEE pour l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018 et conformément à ma lettre de mission actualisée du 24 Novembre 2017, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	993 426,70 Euros
Chiffre d'affaires	3 039 341,06 Euros
Résultat net comptable	26 178,89 Euros

Fait à La Chapelle sur Erdre  
Le 25 Septembre 2018

Jérémy MARTIN  
Expert Comptable

**Bilan et compte de résultat**
**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

 Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	93 658	33 041	60 617	6,10	47 333	5,81
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	9 850	6 273	3 577	0,36	6 040	0,74
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 790	5 790				
Autres immobilisations corporelles	58 389	45 354	13 035	1,31	6 512	0,80
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>167 686</b>	<b>90 457</b>	<b>77 229</b>	<b>7,77</b>	<b>59 885</b>	<b>7,35</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	74 383		74 383	7,49	73 078	8,96
Avances & acomptes versés sur commandes	1 800		1 800	0,18		
Clients et comptes rattachés	227 867	1 184	226 703	22,92	199 506	24,47
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					5 853	0,72
. Personnel	5 955		5 955	0,60	5 552	0,68
. Organismes sociaux	49 545		49 545	4,99	23 274	2,85
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 542		4 542	0,46	3 127	0,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	219 644		219 644	22,11	187 951	23,05
. Autres	321 132		321 132	32,23	252 319	30,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	910		910	0,09	882	0,11
Charges constatées d'avance	11 585		11 585	1,17	3 886	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>917 382</b>	<b>1 184</b>	<b>916 198</b>	<b>92,23</b>	<b>755 427</b>	<b>92,65</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 085 068</b>	<b>91 641</b>	<b>993 427</b>	<b>100,00</b>	<b>815 312</b>	<b>100,00</b>

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

 Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 300 000 )	<b>300 000</b>	30,20	<b>300 000</b>	36,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	14 651	1,47	14 651	1,80
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	30 000	3,02	30 000	3,68
Report à nouveau	-694 983	-69,95	-330 846	-40,57
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26 179</b>	2,64	<b>-364 137</b>	-44,65
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-324 153</b>	-32,62	<b>-350 332</b>	-42,96
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	147 598	14,86	247 218	30,32
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	997 251	100,38	781 004	95,79
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	10 984	1,11	22 031	2,70
. Organismes sociaux	57 138	5,75	62 225	7,63
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97 410	9,81	43 531	5,34
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 503	0,45	9 635	1,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 696	0,27		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 317 580</b>	132,63	<b>1 165 645</b>	142,97
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>993 427</b>	100,00	<b>815 312</b>	100,00

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

 Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%		
Ventes de marchandises	26 895		26 895	0,88	14 818	0,48	12 077	81,50
Production vendue biens								
Production vendue services	3 012 446		3 012 446	99,12	3 075 815	99,52	-63 369	-2,05
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>3 039 341</b>		<b>3 039 341</b>	<b>100,00</b>	<b>3 090 633</b>	<b>100,00</b>	<b>-51 292</b>	<b>-1,65</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 565 100	51,49	1 328 000	42,97	237 100	17,65
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			18 081	0,59	19 379	0,63	-1 298	-6,69
Autres produits			61	0,00	134	0,00	-73	-54,47
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 622 583</b>	<b>152,09</b>	<b>4 438 146</b>	<b>143,60</b>	<b>184 437</b>	<b>4,16</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			16 471	0,54	13 782	0,45	2 689	19,51
Variation de stock (marchandises)			-1 305	-0,03	-3 197	-0,09	1 892	59,18
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 661 199	120,49	3 859 851	124,99	-198 652	-5,14
Impôts, taxes et versements assimilés			17 252	0,57	18 589	0,60	-1 337	-7,18
Salaires et traitements			556 304	18,30	605 661	19,60	-49 357	-8,14
Charges sociales			199 086	6,55	200 860	6,50	-1 774	-0,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 816	0,95	13 296	0,43	15 520	116,73
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 184	0,04			1 184	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			95 852	3,15	99 097	3,21	-3 245	-3,26
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 574 858</b>	<b>150,52</b>	<b>4 807 940</b>	<b>155,56</b>	<b>-233 082</b>	<b>-4,84</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>47 725</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 794</b>	<b>-11,95</b>	<b>417 519</b>	<b>112,91</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			47	0,00			47	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					19	0,00	-19	-100,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>47</b>	<b>0,00</b>	<b>19</b>	<b>0,00</b>	<b>28</b>	<b>147,37</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change					76	0,00	-76	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>76</b>	<b>0,00</b>	<b>-76</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>47</b>	<b>0,00</b>	<b>-57</b>	<b>0,00</b>	<b>104</b>	<b>182,46</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>47 772</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 850</b>	<b>-11,96</b>	<b>417 622</b>	<b>112,92</b>

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

 Présenté en Euros  
 - Avec comptes substitués

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 642	0,15	38 478	1,24	-33 836	-87,93
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 642</b>	<b>0,15</b>	<b>38 478</b>	<b>1,24</b>	<b>-33 836</b>	<b>-87,93</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 236	0,86	32 765	1,06	-6 529	-19,92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>26 236</b>	<b>0,86</b>	<b>32 765</b>	<b>1,06</b>	<b>-6 529</b>	<b>-19,92</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-21 594</b>	<b>-0,70</b>	<b>5 713</b>	<b>0,18</b>	<b>-27 307</b>	<b>-477,97</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 627 273</b>	<b>152,25</b>	<b>4 476 644</b>	<b>144,85</b>	<b>150 629</b>	<b>3,36</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 601 094</b>	<b>151,38</b>	<b>4 840 781</b>	<b>156,63</b>	<b>-239 687</b>	<b>-4,94</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>26 179</b>	<b>0,86</b>	<b>-364 137</b>	<b>-11,77</b>	<b>390 316</b>	<b>107,19</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

**SOMMAIRE****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

## Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Effectif moyen

**1/ Règles et méthodes comptables**

(Code de commerce : articles 9 & 11, décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 3/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

- Amortissement des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Logiciels, applications et sites internet	<b>de 3 à 4 ans</b>
Matériel technique	<b>2 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 1 à 5 ans</b>
Mobilier de bureau	<b>de 4 à 8 ans</b>

**STOCKS**

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013). Il est égal à 9 914 € à la date de clôture.

**2/ Changement de méthode comptable**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

### 3/ Evènements significatifs de l'exercice et informations complémentaires

- L'édition 2018 de la Folle Journée (du 31 Janvier au 4 Février) a permis d'accueillir 135 000 spectateurs (dont invités) pour un total billetterie égal à 1 877 K € (contre 1 910 K € en 2017).
- La CIDC facture à la SAEM La Folle Journée des prestations en vertu du marché de service sans mise en concurrence (selon l'article 35 du Code des marchés publics) qui a été signé entre la SAEM La Folle Journée et la CIDC suite à la commission d'appels d'offres du 6 Décembre 2017. Le montant total définitif facturé par la CIDC en vertu du marché signé, et intégré dans l'exercice présent est détaillé de la façon suivante :

- Manifestations hors festival (dont valorisation) :	39 442 €
- Espaces :	351 332 €
- Communication, logistique :	16 671 €
- Prestations techniques et restauration :	318 359 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>725 804 €</b>

- Le montant total hors marché facturé par la CIDC à la SAEM La Folle Journée s'élève pour l'exercice à la somme de 25 935 € répartie comme suit :

- Energie et fournitures administratives	2 970 €
- Locations bureaux et parkings	17 781 €
- Maintenance et téléphone	5 184 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>25 935 €</b>

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	69 137		34 370
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	5 790		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 600		11 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>52 390</b>		<b>11 789</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 527</b>		<b>46 159</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			103 507	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 790	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			58 389	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>64 179</b>	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>167 686</b>	

**Etat des amortissements**

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	15 765	23 549		39 314
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 790			5 790
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	40 087	5 267		45 354
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>45 877</b>	<b>5 267</b>		<b>51 144</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 642</b>	<b>28 816</b>		<b>90 458</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	23 549				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 267				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>5 267</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 816</b>				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	227 887	227 887	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 955	5 955	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	49 545	49 545	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	4 542	4 542	
- T.V.A	219 644	219 644	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	322 932	322 932	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	11 585	11 585	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>842 090</b>	<b>842 090</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	147 598	147 598		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	997 251	997 251		
Personnel et comptes rattachés	10 984	10 984		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 138	57 138		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	97 410	97 410		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 503	4 503		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 696	2 696		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 317 580</b>	<b>1 317 580</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 24 000 €)	90 863
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>90 863</b>

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 728
Dettes fiscales et sociales	16 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
<b>TOTAL</b>	<b>137 884</b>

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 585	2 696
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>11 585</b>	<b>2 696</b>

**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	20 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
<b>Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice</b>	<b>15 000</b>	<b>20 €</b>

Ville de Nantes :	183 000 €	(9 150 actions)
Région des Pays de la Loire :	45 000 €	(2 250 actions)
Dépt de Loire Atlantique :	18 000 €	(900 actions)
Caisse de Dépôt et Consignation :	30 000 €	(1 500 actions)
CCI Nantes Saint-Nazaire :	18 000 €	(900 actions)
CREA :	3 000 €	(150 actions)
SAEML Cité des Congrès :	3 000 €	(150 actions)
<b>Total</b>	<b>300 000 €</b>	

**Effectif moyen**

	30/06/2018	30/06/2017
Directrice générale et cadres	3,83	3,83
Employés non cadres	2,00	0,76
Artistes et intermittents	2,00	2,00
<b>TOTAL</b>	<b>7,83</b>	<b>6,59</b>

**Résultat fiscal de l'exercice**

<b>RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>26 178,89 €</b>
<b>REINTEGRATIONS</b>	
- Amendes et pénalités	206,00 €
Sous-total	=====
	+ 206,00 €
<b>DEDUCTIONS</b>	
- Produit CICE de l'exercice	9 914,00 €
Sous-total	=====
	- 9 914,00 €
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS</b>	<b>16 470,86 €</b>
Déficits de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur l'exercice	- 16 470,86 €
	=====
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>0,00 €</b>

**Détail des comptes annuels**
**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	<b>93 657,50</b>	<b>33 040,65</b>	<b>60 616,85</b>	6,10	<b>47 333,11</b>	5,81
20500000 Concessions brevets licences	93 657,50		93 657,50	9,43	59 287,50	7,27
28050000 Amort.conc.brevet licences		33 040,65	-33 040,65	-3,32	-11 954,39	-1,46
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	<b>9 850,00</b>	<b>6 272,53</b>	<b>3 577,47</b>	0,36	<b>6 039,97</b>	0,74
20800000 Licences appli.smartphones	9 850,00		9 850,00	0,99	9 850,00	1,21
29090000 Amort.lic.appli.smartphones		6 272,53	-6 272,53	-0,62	-3 810,03	-0,46
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	<b>5 790,00</b>	<b>5 790,00</b>				
21540000 Matériel technique	5 790,00		5 790,00	0,58	5 790,00	0,71
28154000 Amort. materiel technique		5 790,00	-5 790,00	-0,67	-5 790,00	-0,70
Autres immobilisations corporelles	<b>58 388,70</b>	<b>45 354,19</b>	<b>13 034,51</b>	1,31	<b>6 512,22</b>	0,80
21830000 Matériel de bureau et inform.	34 053,32		34 053,32	3,43	22 264,19	2,75
21840000 Mobilier	24 335,38		24 335,38	2,45	24 335,38	2,98
28183000 Amort.mat.bureau & inform.		21 018,81	-21 018,81	-2,11	-15 751,97	-1,92
28184000 Amort du mobilier		24 335,38	-24 335,38	-2,44	-24 335,38	-2,97
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>167 686,20</b>	<b>90 457,37</b>	<b>77 228,83</b>	7,77	<b>59 885,30</b>	7,35
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	<b>74 382,73</b>		<b>74 382,73</b>	7,49	<b>73 077,64</b>	8,96
37000000 Stock de marchandises	74 382,73		74 382,73	7,49	73 077,64	8,96
Avances & acomptes versés sur commandes	<b>1 800,00</b>		<b>1 800,00</b>	0,18		
40910000 Fourn.av.et acomptes	1 800,00		1 800,00	0,18		
Clients et comptes rattachés	<b>227 886,76</b>	<b>1 184,05</b>	<b>226 702,71</b>	22,82	<b>199 506,11</b>	24,47
41100000 Clients	225 468,93		225 468,93	22,70	185 268,11	22,72
41600000 Clients douteux	2 417,83		2 417,83	0,24		
41800000 Clients factures à établir					14 238,00	1,75
49100000 Prov.dépréc.cptes clients		1 184,05	-1 184,05	-0,11		
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs					<b>5 853,38</b>	0,72
40110000 Fournisseurs divers					5 853,38	0,72
Personnel	<b>5 954,53</b>		<b>5 954,53</b>	0,60	<b>5 551,90</b>	0,68
42110000 Intermittents Rém.dues	463,34		463,34	0,05		
42500000 Avances sur frais	5 491,19		5 491,19	0,55	5 551,90	0,68
Organismes sociaux	<b>49 544,91</b>		<b>49 544,91</b>	4,90	<b>23 273,63</b>	2,85

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
43711000 Pôle emploi GARP	762,63		762,63	0,08	762,63	0,09
43870000 Org.sociaux pdts à recevoir	48 782,28		48 782,28	4,91	22 511,00	2,76
Etat, impôts sur les bénéfices	<b>4 542,00</b>		<b>4 542,00</b>	0,46	<b>3 127,00</b>	0,38
44400000 Etat Impôt/sociétés	4 542,00		4 542,00	0,46	3 127,00	0,38
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	<b>219 644,17</b>		<b>219 644,17</b>	22,11	<b>187 950,51</b>	23,05
44562100 TVA déd. sur immobilisations	5 335,39		5 335,39	0,54	4 995,59	0,61
44566000 TVA déductible s/biens et serv	105 399,04		105 399,04	10,61	87 913,28	10,78
44567000 Crédit de TVA à reporter					477,00	0,06
44571210 TVA collectée 2,10%	16 968,04		16 968,04	1,71	18 400,37	2,26
44583000 TVA rembt.demandé	75 697,00		75 697,00	7,62	58 192,00	7,14
44586000 TVA/fact.non parvenues	16 244,70		16 244,70	1,64	17 972,27	2,20
Autres	<b>321 131,54</b>		<b>321 131,54</b>	32,33	<b>252 319,01</b>	30,95
40980000 Fourn.avoirs à recevoir	24 000,00		24 000,00	2,42		
44100000 Etat subv.à recevoir	158 000,00		158 000,00	15,90	178 000,00	21,83
46710000 Déb. et créd. Fonds de dotatio	121 050,54		121 050,54	12,19	74 319,01	9,12
46870000 Divers pdts à recevoir	18 081,00		18 081,00	1,82		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	<b>909,81</b>		<b>909,81</b>	0,09	<b>881,66</b>	0,11
51214100 CIC billetterie	100,15		100,15	0,01		
53110000 Caisse	77,82		77,82	0,01	149,82	0,02
53140000 Caisse en devises	731,84		731,84	0,07	731,84	0,09
Charges constatées d'avance	<b>11 585,47</b>		<b>11 585,47</b>	1,17	<b>3 886,29</b>	0,48
48600000 Charges const.d'avance	11 585,47		11 585,47	1,17	3 886,29	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>917 381,92</b>	<b>1 184,05</b>	<b>916 197,87</b>	92,23	<b>755 427,13</b>	92,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 085 068,12</b>	<b>91 641,42</b>	<b>993 426,70</b>	100,00	<b>815 312,43</b>	100,00

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 300 000,00 )	<b>300 000,00</b>	30,20	<b>300 000,00</b>	36,80
10130000 Capital appelé souscrit versé	300 000,00	30,20	300 000,00	36,80
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	<b>14 650,72</b>	1,47	<b>14 650,72</b>	1,80
10610000 Réserve légale	14 650,72	1,47	14 650,72	1,80
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	<b>30 000,00</b>	3,02	<b>30 000,00</b>	3,68
10688800 Réserve spéciale	30 000,00	3,02	30 000,00	3,68
Report à nouveau	<b>-694 982,89</b>	-69,95	<b>-330 845,63</b>	-40,57
11900000 Report à nouveau (débit)	-694 982,89	-69,95	-330 845,63	-40,57
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26 178,89</b>	2,64	<b>-364 137,26</b>	-44,65
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-324 153,28</b>	-32,62	<b>-350 332,17</b>	-42,96
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	<b>147 598,32</b>	14,86	<b>247 218,12</b>	30,32
51214000 CIC Compte Courant	147 598,32	14,86	245 904,78	30,16
51860000 Intérêts courus à payer			1 313,34	0,16
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>997 250,81</b>	100,38	<b>781 004,48</b>	95,79
40100000 Fournisseurs	875 522,62	88,13	662 205,89	81,22
40110000 Fournisseurs divers			118 798,59	14,57
40810000 Fourn.fact.non parv.	121 728,19	12,25		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>10 984,05</b>	1,11	<b>22 030,74</b>	2,70
42100000 Personnel Rémun.dues	2 563,30	0,26		
42110000 Intermittents Rém.dues			11 563,12	1,42
42820000 Dettes prov./Congés payés	8 420,75	0,85	10 467,62	1,28
. Organismes sociaux	<b>57 138,36</b>	5,75	<b>62 224,88</b>	7,63
43100000 Urssaf	29 643,00	2,98	31 522,00	3,87
43700000 Autres organismes sociaux	827,70	0,08		
43730000 Audiens	8 813,35	0,89	10 971,77	1,35

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
43730200 Agessa	230,24		0,02
43733000 FNAS - FCAP	985,25	2 515,06	0,31
43734000 Médecine du travail		1 128,48	0,14
43750000 Taxe d'app. à payer	2 544,87	2 639,98	0,32
43760000 AFDAS	7 358,58	8 098,15	0,98
43780000 GAN/Sphéria Vie	1 615,47		
43781000 Harmonie mutuelle	1 583,19	953,04	0,12
43820000 Chges s/congés à payer	3 536,71	4 396,40	0,54
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97 409,77	43 531,38	5,34
44571000 TVA collectée 20%	96 005,82	40 627,35	4,98
44571600 TVA collectée 10%	1 403,95	531,03	0,07
44587000 TVA/factures à établir		2 373,00	0,29
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 503,00	9 635,00	1,18
44260000 Retenue à la source	304,00	5 494,00	0,67
44860000 Etat charges à payer	4 199,00	4 141,00	0,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	2 695,67		
48700000 Produits const.d'avance	2 695,67		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>1 317 579,98</b>	<b>1 165 644,60</b>	142,97
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>993 426,70</b>	<b>815 312,43</b>	100,00

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%			Total	%
Ventes de marchandises	26 894,65		26 894,65	0,88	14 818,49	0,48	12 076	81,50
70701900 Ventes marchandises	26 894,65		26 894,65	0,88	14 818,49	0,48	12 076	81,50
Production vendue biens								
Production vendue services	3 012 446,41		3 012 446,41	99,12	3 075 814,78	99,52	-63 368	-2,05
70600000 Prest. Service (refacturation)	38 378,24		38 378,24	1,26	990,54	0,03	37 388	N/S
70601000 Prestations vestiaires	3 536,67		3 536,67	0,12	4 498,92	0,15	-962	-27,28
70601020 Prestations billetterie 5,5%					5 313,64	0,17	-5 313	-100,00
70601110 Recettes billetterie 2.10%	1 877 389,93		1 877 389,93	61,77	1 905 053,32	61,64	-27 664	-1,44
70601130 Prest.services club entreprise	277 500,00		277 500,00	9,13	272 500,00	8,82	5 000	1,83
70601140 Prest.services partenariat	600 000,01		600 000,01	19,74	646 666,67	20,92	-46 666	-7,21
70601150 Prest.services éch.march.	172 068,94		172 068,94	5,66	157 622,13	5,10	14 446	8,16
70601600 Prest. serv. person. d'accueil	2 257,00		2 257,00	0,07	1 518,00	0,05	739	48,68
70602000 Prest. serv. location de salle	10 500,80		10 500,80	0,35	53 898,00	1,74	-43 398	-80,51
70605000 Prest. serv. repas & cocktail	15 223,25		15 223,25	0,50	6 318,93	0,20	8 905	140,95
70823000 Commissions diverses	15 591,57		15 591,57	0,51	21 434,63	0,69	-5 843	-37,25
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>3 039 341,06</b>		<b>3 039 341,06</b>	<b>100,00</b>	<b>3 090 633,27</b>	<b>100,00</b>	<b>-51 292</b>	<b>-1,65</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 565 100,00	51,49	1 328 000,00	42,97	237 100	17,85
74000000 Subventions			11 000,00	0,36			11 000	N/S
74001000 Subvent.ville de Nantes			500 000,00	16,45	500 000,00	16,18		0,00
74001500 Subvention Nantes Métropole			800 000,00	26,32	558 000,00	18,05	242 000	43,97
74002000 Subvent.Conseil Départem.			40 000,00	1,32	40 000,00	1,29		0,00
74003000 Subvent.Conseil Régional			180 000,00	5,92	200 000,00	6,47	-20 000	-8,99
74004000 Subvent.DRAC			34 100,00	1,12	30 000,00	0,97	4 100	13,67
Reprises sur amoris. et prov., transfert de charges			18 081,00	0,59	19 379,09	0,63	-1 298	-6,69
79100000 Transf. charg. exploitation			18 081,00	0,59	19 379,09	0,63	-1 298	-6,69
Autres produits			61,39	0,00	133,97	0,00	-72	-54,12
75800000 Prod.divers gestion courante			61,39	0,00	133,97	0,00	-72	-54,13
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 622 583,45</b>	<b>152,09</b>	<b>4 438 146,33</b>	<b>143,00</b>	<b>184 437</b>	<b>4,16</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			16 471,26	0,54	13 781,96	0,45	2 690	19,52
60710000 Achats de marchandises			16 471,26	0,54	13 781,96	0,45	2 690	19,52
Variation de stock (marchandises)			-1 305,09	-0,03	-3 196,84	-0,09	1 891	59,17
60370000 Var.stock marchandises			-1 305,09	-0,03	-3 196,84	-0,09	1 891	59,17
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 661 199,15	120,48	3 859 851,46	124,89	-198 652	-5,14
60410000 Prestations orchestres			1 188 515,00	39,10	1 211 175,98	39,19	-22 660	-1,86
60410100 Achats pauses cocktails					7 363,61	0,24	-7 363	100,00
60411000 Prest.techniques cité			272 581,79	8,97	266 613,40	8,83	5 968	2,24
60412000 Prestations Techniques			520,00	0,02			520	N/S
60500000 Achat fourm.manifestation			2 736,90	0,09	11 755,95	0,38	-9 019	-76,71
60510000 Traiteur manifestation			140 364,19	4,62	158 930,16	5,14	-18 566	-11,67
60511000 Achat traiteur p/cocktail FJ			42 405,59	1,40	32 819,50	1,06	9 586	29,21
60610000 Eau, électricité			548,94	0,02	531,72	0,02	17	3,20
60630000 Fourm entr./petits équip.			2,02	0,00	609,96	0,02	-607	-99,66
60640000 Fourm.administratives			5 032,88	0,17	7 111,37	0,23	-2 079	-29,23
60680000 Autres matières et fourm.			57,50	0,00			57	N/S
61320000 Locations immobilières			13 181,12	0,43	13 081,64	0,42	100	0,76
61321000 Locations espaces cité			375 832,00	12,37	364 006,56	11,78	11 826	3,29
61322000 Locations autres espaces			24 000,00	0,79	30 000,00	0,97	-6 000	-19,99
61350000 Locations de matériels			28 113,37	0,92	37 350,49	1,21	-9 237	-34,72

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
61351000 Locations de véhicules	924,79	0,03	2 657,65	0,09	-1 733	65,21
61352000 Locations matériel manifest.	167 723,83	5,52	191 665,31	6,20	-23 942	-12,48
61400000 Charges locatives bureaux	2 800,36	0,09	2 775,48	0,09	25	0,90
61540000 Entretien et répar. matériel			637,00	0,02	-637	100,00
61560000 Maintenance informatique	6 348,90	0,21	6 398,72	0,21	-50	-0,77
61600000 Primes d'assurance	27 176,00	0,89	26 734,00	0,87	442	1,65
61630000 Assurance dirigeant	4 259,77	0,14	3 208,68	0,10	1 051	32,76
61640000 Assurance RC	2 837,10	0,09	4 053,73	0,13	-1 216	-29,95
61810000 Documentation générale	4 352,92	0,14	6 646,83	0,22	-2 294	-34,51
61850000 Frais colloques et sémin.	575,00	0,02	575,00			N/S
62100000 Personnel extérieur	54 738,54	1,80	93 877,12	3,04	-39 139	-41,68
62110000 Personnel intérimaire billett.	12 024,74	0,40	16 617,98	0,54	-4 593	-27,63
62111000 Personnel intérimaire accueil	58 219,66	1,92	62 512,80	2,02	-4 293	-6,86
62112000 Autre personnel intérimaire	10 586,70	0,35	13 865,19	0,45	-3 279	-23,64
62130000 Personnel technique	50 961,76	1,68	21 606,25	0,70	29 355	135,87
62140000 Person. sécu. incendie & méd.	96 478,81	3,17	85 437,29	2,78	11 041	12,92
62150000 Personnel de communication	39 365,00	1,30	58 032,25	1,88	-18 667	-32,16
62210000 Commissions (agents artist.)	22 705,00	0,75	29 468,00	0,95	-6 763	-22,94
62220000 Commissions sur ventes	10 291,87	0,34	10 291,87			N/S
62260000 Honoraires divers	33 654,50	1,11	57 843,72	1,87	-24 189	-41,81
62261000 Honoraires artistiques	198 000,00	6,51	198 000,00	6,41		0,00
62262000 Honoraires Accordeurs	2 598,00	0,09			2 598	N/S
62263000 Honoraires traduction	2 686,18	0,09	645,00	0,02	2 041	316,43
62264000 Honoraire pour logistique	25 050,00	0,82	23 000,00	0,74	2 050	8,91
62270000 Frais d'actes et contentieux	51,11	0,00	49,35	0,00	2	4,06
62300000 Pub. Relations publiques			88,50	0,00	-88	100,00
62310000 Annonces insertions	1 480,00	0,05	3 750,00	0,12	-2 270	-60,52
62345000 Opérations relations publiques	23 874,72	0,79	14 518,91	0,47	9 356	64,44
62360000 Catalogues et imprimés	45 412,67	1,49	26 042,72	0,84	19 370	74,38
62370000 Publicité	74 508,94	2,48	83 666,17	2,71	-9 158	-10,94
62380000 Divers, pourboires et dons			50,00	0,00	-50	100,00
62400000 Transp.biens & person., park.	3 148,90	0,10	2 535,24	0,08	613	24,18
62450000 Transport des décors et access	8 301,18	0,27	4 333,33	0,14	3 968	91,56
62500000 Dépl. FCT (héb. & transp.)	16 111,20	0,53	6 742,10	0,22	9 369	138,98
62510000 Voyages & dépl. (ts de transp.)	257 854,50	8,48	305 085,16	9,87	-47 231	-15,47
62560000 Missions (ts hébergement)	246 773,59	8,12	281 814,87	9,12	-35 041	-12,42
62570000 Réceptions (frais de repas) FC	3 193,16	0,11	3 480,31	0,11	-287	-8,24
62610000 Frais postaux	1 952,32	0,06	1 604,65	0,05	348	21,70
62620000 Frais de téléphone	2 320,71	0,08	3 377,63	0,11	-1 057	-31,29
62621000 Hébergement site internet	13 889,75	0,46	21 729,06	0,70	-7 840	-36,07
62700000 Frais bancaires/serv. bancaire	24 019,38	0,79	28 084,53	0,91	-4 065	-14,46
62800000 Frais traitement salaires	727,00	0,02	7 227,00	0,23	-6 500	89,92
62810000 Cotisations professionnelles	7 791,29	0,26	12 557,74	0,41	-4 766	-37,94
62820000 Formation	1 538,00	0,05	6 080,85	0,20	-4 542	-74,89
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>17 251,89</b>	<b>0,57</b>	<b>18 589,33</b>	<b>0,60</b>	<b>-1 338</b>	<b>-7,19</b>
63120000 Taxe d'apprentissage	3 347,50	0,11	3 329,88	0,11	18	0,54
63130000 Cotisations AFDAS	9 109,39	0,30	9 430,45	0,31	-321	-3,39
63500000 Taxe dépenses publicité			1 518,00	0,05	-1 518	100,00
63511000 Contrib.foncière entreprises	1 856,50	0,06	1 779,00	0,06	77	4,33
63511100 Contrib.valeur ajoutée	2 938,50	0,10	2 532,00	0,08	406	16,03
<b>Salaires et traitements</b>	<b>556 303,58</b>	<b>18,20</b>	<b>605 660,66</b>	<b>19,60</b>	<b>-49 357</b>	<b>-8,14</b>
64110000 Remun. person.(régime gén.)	230 614,69	7,59	205 769,71	6,66	24 845	12,07
64111000 Salaires intermittents	305 773,20	10,06	383 501,66	12,41	-77 728	-20,26
64113000 Congés payés	585,86	0,02	435,62	0,01	150	34,46
64115000 Gratifications stagiaires	5 825,40	0,19	6 526,80	0,21	-701	-10,73
64120000 Variation congés payés	-2 046,87	-0,06	-4 493,31	0,15	6 539	-145,53
64125000 Variation salaires bruts/liss	-3 500,00	-0,11			3 500	N/S
64130000 Primes et gratifications	900,00	0,03			900	N/S
64135000 Prime de 13ème mois	9 919,73	0,33	4 933,56	0,16	4 986	101,07
64140000 Indemnités avantag. divers	3 288,13	0,11			3 288	N/S

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	<b>Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)</b>		<b>Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)</b>		<b>Variation absolue (12 / 12)</b>	<b>%</b>
64141000 Indemnités de rupture	4 943,44	0,16			4 943	N/S
<b>Charges sociales</b>	<b>199 085,96</b>	<b>6,56</b>	<b>200 860,01</b>	<b>6,50</b>	<b>-1 775</b>	<b>-0,87</b>
64510000 Cotisations Urssaf	100 910,14	3,22	101 480,69	3,28	-570	-0,55
64530000 Cotisations Sphéria vie	3 587,29	0,12	3 109,67	0,10	478	15,37
64531000 Cotisations Audions	34 374,27	1,13	33 706,45	1,09	668	1,98
64534000 Cotisations Harmonie Mutuelle	2 687,87	0,09	3 004,18	0,10	-317	-10,54
64540000 Cotisations Pôle emploi	6 664,99	0,22	5 460,46	0,18	1 204	22,05
64541000 Cotisations Pôle emploi spect.	19 712,14	0,65	21 019,15	0,68	-1 307	-6,21
64550000 Cotisations congés spect.	25 916,75	0,85	23 131,22	0,75	2 785	12,04
64580000 Cotisations Fnas/Fcap	8 260,89	0,27	8 920,32	0,29	-660	-7,39
64591000 Variat.charges soc./cp	-859,69	-0,02	1 409,24	0,05	-2 269	-190,99
64595000 Var.charges sur salaires/fjs	-1 470,00	-0,04			-1 470	N/S
64750000 Médecine du travail	658,21	0,02	812,77	0,03	-154	-18,96
64750010 Méd.du travail intermittents	777,14	0,03	781,00	0,03	-4	-0,50
64800000 Autres charges du personnel	6 813,66	0,22	6 749,76	0,22	64	0,95
64802000 Indemnités transport collectif	966,30	0,03	627,10	0,02	339	54,07
64900000 Produit d'impôt CICE	-9 914,00	-0,32	-9 352,00	-0,30	-562	-6,00
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>28 815,60</b>	<b>0,95</b>	<b>13 296,28</b>	<b>0,43</b>	<b>15 519</b>	<b>116,72</b>
68111000 Dot.amort.immob.incorp.	23 548,76	0,77	11 266,89	0,36	12 282	109,02
68112000 Dot.amort.immob.corpor.	5 266,84	0,17	2 029,39	0,07	3 237	159,94
<b>Dotations aux provisions sur immobilisations</b>	<b>1 184,05</b>	<b>0,04</b>			<b>1 184</b>	<b>N/S</b>
<b>Dotations aux provisions sur actif circulant</b>	<b>1 184,05</b>	<b>0,04</b>			<b>1 184</b>	<b>N/S</b>
68174000 Prov.dépréc.cptes clients	1 184,05	0,04			1 184	N/S
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>						
<b>Autres charges</b>	<b>95 851,69</b>	<b>3,15</b>	<b>99 097,18</b>	<b>3,21</b>	<b>-3 246</b>	<b>-3,27</b>
65100000 Redevances conces.brevets	87 243,55	2,87	83 775,93	2,71	3 468	4,14
65160000 Droits d'auteurs et reprod.	7 180,24	0,24	15 222,92	0,49	-8 042	-52,82
65440000 Pertes/créances irréc.ex.ant.	1 342,56	0,04			1 342	N/S
65800000 Charges div gestion courante	85,34	0,00	98,33	0,00	-13	-13,26
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>4 574 858,09</b>	<b>150,52</b>	<b>4 807 940,04</b>	<b>155,56</b>	<b>-233 082</b>	<b>-4,84</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>47 725,36</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 793,71</b>	<b>-11,96</b>	<b>417 519</b>	<b>112,91</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
<b>Produits financiers de participations</b>						
<b>Produits des autres valeurs mobilières et créances</b>						
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>						
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>						
<b>Différences positives de change</b>	<b>47,12</b>	<b>0,00</b>			<b>47</b>	<b>N/S</b>
76600000 Gains de change	47,12	0,00			47	N/S
<b>Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement</b>			<b>19,38</b>	<b>0,00</b>	<b>-19</b>	<b>-100,00</b>
76700000 Prod. nets cessions VMP			19,38	0,00	-19	-100,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>47,12</b>	<b>0,00</b>	<b>19,38</b>	<b>0,00</b>	<b>28</b>	<b>147,37</b>
<b>Dotations financières aux amortissements et provisions</b>						
<b>Intérêts et charges assimilées</b>						
<b>Différences négatives de change</b>			<b>76,16</b>	<b>0,00</b>	<b>-76</b>	<b>-100,00</b>
66600000 Pertes de change			76,16	0,00	-76	-100,00
<b>Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements</b>						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>76,16</b>	<b>0,00</b>	<b>-76</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>47,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-56,78</b>	<b>0,00</b>	<b>103</b>	<b>183,93</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>47 772,48</b>	<b>1,57</b>	<b>-369 850,49</b>	<b>-11,96</b>	<b>417 622</b>	<b>112,92</b>

**S.E.M LA FOLLE JOURNEE**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	<b>4 642,27</b>	0,15	<b>38 478,40</b>	1,24	-33 836	-87,93
77100000 Prod.except op.de gestion	142,40	0,00	2 886,03	0,09	-2 744	-95,07
77200000 Produits s/ex. antérieurs	4 499,87	0,15	35 592,37	1,15	-31 093	-87,35
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 642,27</b>	0,15	<b>38 478,40</b>	1,24	<b>-33 836</b>	-87,93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	<b>26 235,86</b>	0,88	<b>32 765,17</b>	1,06	-6 530	-19,92
67120000 Amendes et pénalités	206,00	0,01	734,33	0,02	-528	-71,92
67180000 Autres charges exceptionnelles	5 152,13	0,17	5 856,97	0,19	-804	-13,49
67200000 Charges/exer. antérieurs	20 877,73	0,69	26 073,87	0,84	-5 196	-19,92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>26 235,86</b>	0,88	<b>32 765,17</b>	1,06	<b>-6 530</b>	-19,92
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-21 593,59</b>	-0,70	<b>5 713,23</b>	0,18	<b>-27 306</b>	-477,95
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>4 627 272,84</b>	152,25	<b>4 476 644,11</b>	144,85	<b>150 628</b>	3,36
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 601 093,95</b>	151,38	<b>4 840 781,37</b>	156,63	<b>-239 688</b>	-4,94
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>26 178,89</b>	0,86	<b>-364 137,26</b>	-11,77	<b>390 315</b>	107,19
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

# Vie sociale

## La Folle Journée de Nantes

Actionnariat de la SAEM La Folle Journée

ACTIONNAIRES	NB D' ACTIONS	%	VALEUR NOMINALE
Ville de Nantes	9 150	61%	183K€
Conseil Régional des Pays de la Loire	2 250	15%	45K€
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	900	6%	18K€
Caisse des Dépôts et Consignations	1 500	10%	30K€
C.C.I. de Nantes Saint-Nazaire	900	6%	18K€
CREA	150	1%	3K€
La Cité, Le Centre des Congrès de Nantes	150	1%	3K€
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>	<b>100%</b>	<b>300K€</b>

### Conseil d'Administration du 24 octobre 2017

À l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et celui de l'assemblée générale extraordinaire, examiné et voté le budget prévisionnel 2017/2018, évoqué le renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes et censeurs.

Mme Nadège Deryde a été accueillie en qualité d'Administratrice représentant la Caisse des Dépôts et Consignations, en remplacement de Mme Céline Moisant.

M. Yann Trichard a été accueilli en qualité d'Administrateur représentant la CCI Nantes St-Nazaire, en remplacement de Monsieur Jean-François Gendron.

M. Denis Caille a été accueilli en qualité d'Administrateur représentant la Cité des Congrès, en remplacement de Monsieur Paul Billaudeau.

### Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2017

Lors de cette Assemblée, les actionnaires ont approuvé le compte-rendu d'activité et les comptes annuels, voté l'affectation des résultats, approuvé les conventions réglementées, voté le renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes.

### Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2017

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier du Conseil d'Administration et examiné les comptes de l'exercice clos le 30/06/2017, approuvés par l'Assemblée

Générale Ordinaire Annuelle en date du 7 décembre 2017 et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social

### **Commission d'Appel d'Offres**

Au regard de l'ordonnance du 6 juin 2005 relative aux marchés et de son décret d'application du 30 décembre 2005, la réservation des espaces de la Cité des Congrès a fait l'objet comme l'année passée d'un marché. La Commission d'Appel d'Offres s'est donc réunie le 6 décembre 2017.

### **Dividendes**

Afin d'être conforme aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

# Administration et contrôle de la société

## La Folle Journée de Nantes

### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons en Annexe 3 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

### Désignation de nouveaux administrateurs/censeurs

Désignation de Mme Nadège Deryde en qualité d'Administratrice représentant la Caisse des Dépôts et Consignations.

Désignation de M. Yann Trichard en qualité d'Administrateur représentant la CCI de Nantes – St Nazaire.

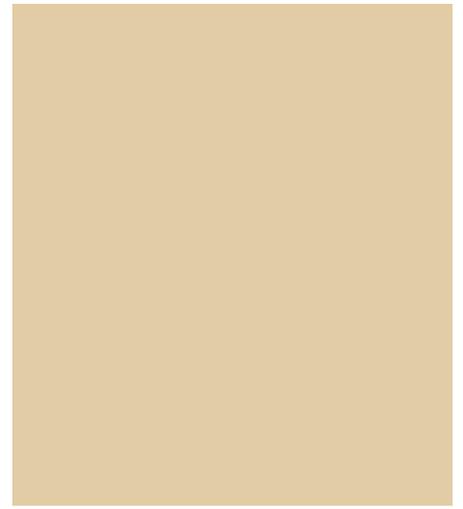
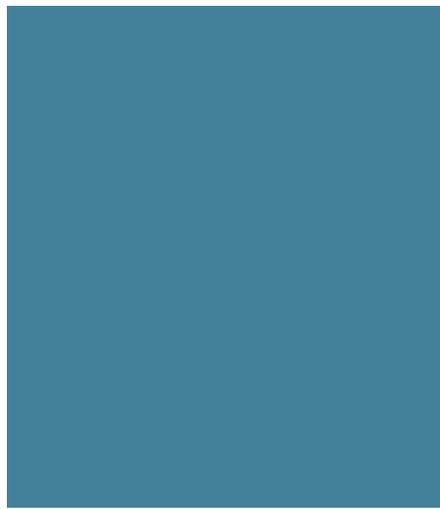
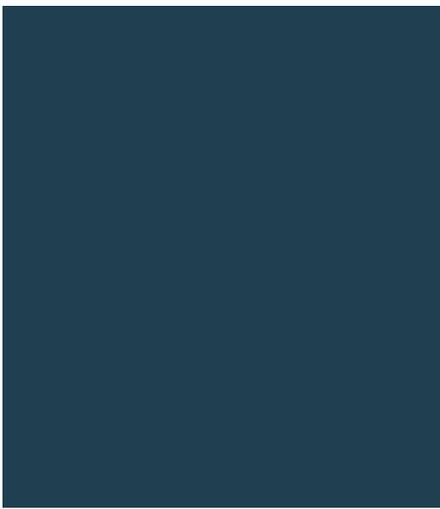
Désignation de M. Denis Caille en qualité d'Administrateur représentant la Cité, Centre des Congrès.

### Désignation d'un nouveau représentant/président de l'Assemblée Générale

Aucun changement de représentant n'est à signaler.

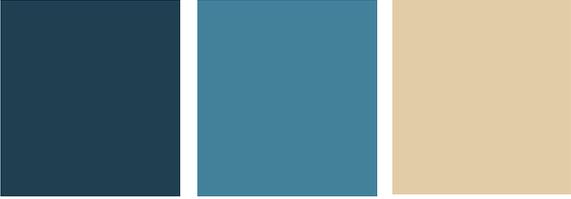
### Mandats des Commissaires aux comptes

Le mandat des Commissaires aux Comptes, étant arrivé à expiration, a été renouvelé pour 6 exercices.



# ANNEXES





# ANNEXE 1

Liste des Partenaires en 2018

## ***Partenaires institutionnels***

Ministère de la Culture, Drac  
Conseil Régional des Pays de la Loire  
Conseil Départemental de Loire-Atlantique

## ***Partenaire officiel***

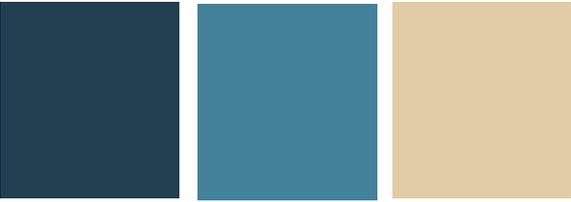
CIC Ouest

## ***Partenaires***

La Cité, Le Centre des Congrès de Nantes  
ENGIE, ENGIE Réseaux et ENGIE Ineo  
Les Espaces Culturels E. Leclerc Atlantis et Paradis  
Bouygues Bâtiment Grand Ouest  
Deloitte  
Caisse des Dépôts  
Semitan  
SNCF  
Air France  
NGE  
JC Decaux  
Linkbynet  
Le Voyage a Nantes  
Le Lieu Unique  
Le Musée d'arts de Nantes

## ***Partenaires média***

ARTE  
France Musique  
France 3 Pays de la Loire  
Ouest France  
Diapason  
Wik et Kostar

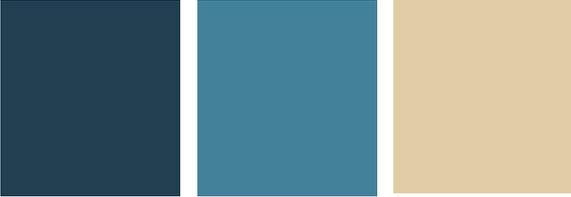


## ANNEXE 2

Liste des entreprises membres du Club d'entreprises  
En 2018

**ACANTHE/ Maisons My Blot**  
**ACCORHOTELS**  
**Aéroports du Grand Ouest**  
**AIA LIFE DESIGNERS**  
**AIR FRANCE**  
**Airbus**  
**ALLIANZ**  
**Anetys**  
**Atlantis Assurance**  
**BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST**  
**Banque Tarneaud**  
**Bati Nantes**  
**Brelet**  
**Cabinet Bénéteau**  
**CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE**  
**CCI de Nantes Saint-Nazaire**  
**CETRAC**  
**CHANTREAU VOYAGES**  
**Cogedim Atlantique**  
**COLAS CENTRE-OUEST**  
**Crédit Mutuel ARKEA**  
**Desevedavy Musique**  
**DPD France**  
**EDF**  
**Eiffage Construction et Eiffage Energie**  
**ELUERE & ASSOCIES**  
**Enedis**  
**FACTOFRANCE/COFACREDIT**  
**GCC NANTES**  
**Goubault Imprimeur**

**Groupama Loire-Bretagne**  
**Groupe HERIGE**  
**GROUPE LAUNAY**  
**GSF Celtus**  
**IDEA**  
**Kaufman & Broad**  
**La Fondation Spie Batignolles**  
**LCL**  
**Loire Océan Métropole Aménagement**  
**NACARAT**  
**NANTES METROPOLE AMENAGEMENT**  
**NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENT**  
**ORANGE**  
**ORANGE UPR OUEST**  
**PG&A Expert-Comptable Commissaire aux comptes**  
**PREFERENCE BUSINESS TRAVEL**  
**PwC**  
**Ruffault-Bateaux Nantais**  
**SODEXO Entreprises**  
**SPIE CityNetworks**  
**Starbucks Coffee**  
**Stratégie Finance Patrimoine**  
**SUEZ**  
**SYNERGIE**  
**Tech Advize**  
**Tout se loue Réception**  
**UNACOD**  
**UXELLO**  
**Val d'Evre Traiteur**  
**VINCI Construction France**  
**WORLD TRADE CENTER NANTES ATLANTIQUE**



## ANNEXE 3

Liste des mandats ou fonctions exercés pour l'exercice 2018, pour chacun-e des mandataires sociaux

### **David MARTINEAU – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Président du Conseil d'Administration  
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Président  
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur  
Comité syndical de l'ONPL, Vice-Président  
Comité syndical d'Angers Nantes Opéra, Vice-Président  
EPCC Grand T, Administrateur  
EPCC École Supérieure des Beaux Arts de Nantes Métropole, Président  
Fonds de Dotation à Vocation Culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Président

### **Aïcha BASSAL – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
Ville de Nantes, Adjointe au Maire  
Nantes Métropole, Conseiller communautaire  
CAF de Loire-Atlantique, Salariée

### **Abbassia HAKEM – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
SAEM La Folle Journée, Représentante de la SAEM au CA du fonds de dotation pour le développement culturel  
Vice-Présidente CCAS Solidarités, Insertion, en charge des quartier Bellevue/Chantenay/Sainte Anne  
Nantes Métropole, Conseillère communautaire  
Conseil Départemental 44, Conseillère départementale

### **Benoît BLINEAU – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
SCM Kiné Talensac, Co-gérant  
SCI Les baleines de Talensac, Co-gérant

### **Robin SALECROIX – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
SARL NLA Publicité, Salarié  
Parti Communiste Français 44, Salarié  
Micno Entreprise

### **Rachel BOCHER – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice  
SPL La Cité, Le Centre des congrès de Nantes, Administratrice  
SPL Angers Nantes Opéra, Administratrice  
Inter-syndicat des Praticiens Hospitaliers, Présidente  
Ville de Nantes, Conseillère Municipale  
Nantes Métropole, Conseillère Métropolitaine  
Praticien hospitalier (psychiatre des Hopitaux)

### **Pierre-Yves LE BRUN – Ville de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
Syndicat mixte ONPL, Administrateur

Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, Administrateur  
SPL La Cité Le centre des Congrès de Nantes, Administrateur  
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**Laurence GARNIER – Conseil Régional des Pays de la Loire**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
Ville de Nantes, Conseillère municipale  
Nantes Métropole, Conseillère métropolitaine  
SPL La Cité Le centre des Congrès de Nantes, Administratrice  
Région Pays de la Loire, Vice-Présidente  
SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF, Présidente  
SPL SAMOA  
SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole  
Le Lieu Unique, Administratrice  
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice titulaire

**Catherine TOUCHEFEU – Conseil Départemental de Loire-Atlantique**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
Syndicat Mixte ONPL, Administratrice,

**Nadège DERYDE– Caisse des Dépôts et Consignations**

SAEM La Folle Journée, Administratrice  
SEM pour la Construction et la Gestion du Marché d'Intérêt National de Nantes, Administratrice  
SCI Nantes Les Alouettes, Représentante de la CDC  
SCI Du Clos des Ducs, Représentante de la CDC

**Yann TRICHARD – Chambre de Commerce et d'Industrie**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
CCI de Nantes, Président  
Syd Groupe Sarl, co-gérant  
IMMOYA Sarl, gérant  
SCI La Rabotière, co-gérant  
SCI La Rabotière Entrepôt, co-gérant  
SCI Ardaya, gérant  
SCI Fanio, gérant  
SCI Dayana, co-gérant  
SCI Forum, co-gérant  
SCI Exapole F, gérant  
SCI Le Prato, gérant  
SCI Loire, gérant  
SCI YY, gérant

**Denis CAILLE – La Cité, le Centre des Congrès de Nantes**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
Association loi 1901 CCO, Administrateur  
SPL La Cité Le centre des Congrès, Directeur Général

**Jacques DAGAULT - CREA**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Président

**Xavier BOQUIEN**

SAEM La Folle Journée, Administrateur  
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Trésorier  
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administrateur

# ANNEXE 4

Résultats des 5 derniers exercices

## Résultat des 5 derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2018</i>
<b>Durée de l'exercice (mois)</b>	12	12	12	12	12
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
<b>Capital social</b>	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
<b>Nombre d'actions</b>					
- ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
- à dividende prioritaire					
<b>Nombre maximum d'actions à créer</b>					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	3 436 594	3 421 689	3 262 851	3 090 633	3 039 341
<b>Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions</b>	-51 943	-108 901	-260 723	-356 497	76 541
<b>Impôts sur les bénéfices</b>					
<b>Participation des salariés</b>					
<b>Dot. Amortissements et provisions (reprises déduites)</b>	5 221	30 931	-82 798	13 296	28 816
<b>Résultat net</b>	-57 164	-139 832	-177 925	-369 794	47 725
<b>Résultat distribué</b>					
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
<b>Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions</b>	-3,46	-7,26	-17,38	-23,77	5,10
<b>Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions</b>	-3,81	-9,32	-11,86	-24,65	3,18
<b>Dividende attribué</b>					
<i>PERSONNEL</i>					
<b>Masse salariale (incluant les artistes)</b>	605 459	574 675	618 697	605 661	556 304
<b>Charges sociales</b>	180 949	225 359	198 499	200 860	199 086

# ANNEXE 5

Tableau 1 - Répartition femmes-hommes /  
Programmation 2018

Répartition femmes-hommes / Programmation 2018					
Artistes	Femmes	Hommes	Nb de concerts en salle	Nb femmes x nb concerts	Nb hommes x nb concerts
Barbara Hendricks et son blues band	1	3	1	1	3
Boris Berezovski		1	3	0	3
Brass Band Pays de la Loire			1		
Bruce Brubaker		1	3	0	3
Brundibar			1		
Canticum Novum	4	9	4	16	36
Chœur de chambre du Conservatoire	22	13	1	22	13
Chœur de l'ONPL	38	29	1	38	29
Chœur et maîtrise Conservatoire La Roche sur Yon			2	0	0
Chœur Philharmonique d'Ekaterinbourg	10	6	7	70	42
Concerto Koln	9	14	4	36	56
Eclats de voix			1		
Eitetsu Hayashi et Fu Un No Kai		5	4	0	20
Ensemble Artifices	3	2	3	9	6
Ensemble Convergences et Romain Leleu	2	5	2	4	10
Ensemble Palisander	4		1	4	0
Ensemble Vocal de Lausanne	15	22	5	75	110
Ensemble Vocal de Nantes			1		
Ensemble vocal féminin Callisto	9		1	9	0
Ensemble Dialogos et Kantaduri			2		
Francesco Tristano		1	2	0	2
Isabelle Geroges	1		1	1	0
Jerez le Cam et Aria Voce	7	20	1	7	20
Kremerata Baltica	14	16	4	56	64
La Rêveuse	2	7	3	6	21
Les Ombres	10	7	3	30	21
Macadam Ensemble	6	6	1	6	6
Maîtrise La Perverie			1		
Mikrokosmos	24	24	7	168	168
Nantes Philharmonie			1		
Obsidienne	2	3	4	8	12
ONPL	39	57	2	78	114
Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine	21	27	2	42	54
Orchestre de Pau Pays de Béarn	30	48	3	90	144
Orchestre Philharmonique de l'Oural	49	48	8	392	384
"Le Pari des Bretelles"	2	4	1	2	4
Pavel Sporcl et Gipsy Way		5	6	0	30
Piers Faccini et son ensemble		4	3	0	12
Quatuor Psophos	2	2	4	8	8
Ricercar Consort	11	10	7	77	70
Richard Galliano		1	2	0	2
Simphonie du Marais	2	4	2	4	8
Sinfonia Varsovia	21	47	9	189	423
Sirba Octet	1	7	4	4	28
Stradivaria	7	4	2	14	8
Voces 8	2	6	5	10	30
Vox Clamantis	14	10	3	42	30
Yom et le Quatuor IXI		5	3	0	15
Jean Bailly		1	2	0	2
Patrick Barbier		1	4	0	4

Rodolphe Bruneau-Boulmier			2		
Denis Huneau		1	2	0	2
Jérémie Koering		1	1	0	1
Laeticia Le Guay	1		5	5	0
André Peyregne		1	2	0	2
Isolde Pludermacher		1	1	1	0
Corinne Schneider		1	2	2	0
Marianne Vourch		1	2	2	0
Alena Baeva		1	2	2	0
Nicolas Baldeyrou		1	2	0	2
Iddo Bar-Shaï		1	3	0	3
Camille Basle		1	1	0	1
Orlando Bass		1	1	0	1
Gabriel Bianco		1	3	0	3
David Bismuth		1	2	0	2
Sylvain Blassel		1	3	0	3
Florent Boffard		1	3	0	3
Maja Bogdanovic	1		2	2	0
Jean Boucault		1	2	0	2
Franck Braley		1	1	0	1
Raquel Camarinha	1		2	2	0
Gérard Causse		1	3	0	3
Arkaïtz Chambonnet		1	3	0	3
Olivier Charlier		1	1	0	1
Kevyan Chemirani		1	1	0	1
Pauline Chenais	1		2	2	0
Seong-Jin Cho		1	1	0	1
Dana Ciocarlie	1		3	3	0
Fanny Clamagirand	1		2	2	0
Amaury Coeytaux		1	4	0	4
Vincent Coq		1	3	0	3
Gaël Coutier		1	1	0	1
Edwin Crossley-Mercer		1	1	0	1
Bertrand Cuiller		1	1	0	1
Jocelyne Cuiller	1		2	2	0
Emmanuel Curt		1	1	0	1
Antoine De Grolee		1	1	0	1
Tanguy De Williencourt		1	2	0	2
Gaspard Dehaene		1	2	0	2
Henri Demarquette		1	3	0	3
Claire Désert	1		3	3	0
Shani Diluka	1		2	2	0
Galina Doychinova	1		2	2	0
Thomas Dunford		1	2	0	2
Abdel Rahman El Bacha		1	2	0	2
Guilhem Fabre		1	1	0	1
Amanda Favier	1		2	2	0
Pablo Ferrandez		1	1	0	1
Théo Fouchenneret		1	5	0	5
Jonathan Fournel		1	1	0	1
Nicolas Fox		1	1	0	1
Pierre Gallon		1	2	0	2
Anaïs Gaudemard	1		4	4	0
Magdalena Geka	1		2	2	0
Rémi Geniet		1	1	0	1
Maroussia Gentet	1		1	1	0
Lukas Genusias		1	2	0	2
Stephan Genz		1	1	0	1
Mihhail Gerts		1	2	0	2
Alexander Ghindin		1	2	0	2

Marie-Catherine Girod	1		4	4	0
Nelson Goerner		1	1	0	1
Nathanael Gouin		1	2	0	2
Elsa Grether	1		2	2	0
Cécile Grizard	1		1	1	0
Michel Grizard		1	4	0	4
Helena Grizard-Cueto	1		1	1	0
François Guerrier		1	1	0	1
Olof Hansen		1	1	0	1
Pierre Hantaï		1	2	0	2
Yoan Hereau		1	4	0	4
Bruno Hiron		1	2	0	2
Etsuko Hirose	1		2	2	0
Daniel Ispas		1	1	0	1
Victor Julien-Lafferiere		1	2	0	2
David Kadouch		1	2	0	2
Vadym Kholodenko		1	1	0	1
François Kieffer		1	4	0	4
Kandrei Koroeinikov		1	2	0	2
Lio Kuokman		1	6	0	6
Marc Laforet		1	2	0	2
Georges Lambert		1	1	0	1
Paul Lay		1	2	0	2
Claire-Marie Le Guay	1		5	5	0
Marianne Lecler	1		2	2	0
Jung Wha Lee	1		1	1	0
Clément Lefebvre		1	1	0	1
Grégoire Lefebvre		1	1	0	1
Yanik Lefort		1	1	0	1
Angele Legasa	1		2	2	0
Pierre Lelievre		1	3	0	3
Alexandre Lory		1	1	0	1
Plamena Mangova	1		1	1	0
Laurent Marfaing		1	4	0	4
Julien Martineau		1	2	0	2
Denis Matsuev		1	2	0	2
Selim Mazari		1	1	0	1
Yoann Moulin		1	1	0	1
Matthieu Naulleau		1	1	0	1
Jean-Frederic Neuburger		1	2	0	2
Marie-Ange Nguci	1		2	2	0
Enrico Pace		1	2	0	2
Christophe Patrx		1	2	0	2
Vincent Peirani		1	1	0	1
Marie Perbost	1		1	1	0
Jérôme Percher		1	1	0	1
Luis Fernando Perez		1	4	0	4
David Petrlik		1	4	0	4
Jean-Marc Philips Varjabedian		1	3	0	3
Philippe Piat		1	2	0	2
Gabriel Pidoux		1	1	0	1
Raphaël Pidoux		1	3	0	3
Matan Porat		1	3	0	3
Anne Queffelec	1		5	5	0
Johnny Rasse		1	2	0	2
Etienne Renard		1	1	0	1
Daniel Reuss		1	4	0	4
Eliane Reyes	1		2	2	0
Loïc Rio		1	4	0	4
Jean Rondeau		1	1	0	1
Emmanuel Rossfelder		1	6	0	6

François Salque		1	7	0	7
Raphaël Severe		1	3	0	3
Yves Severe		1	2	0	2
Elodie Soulard	1		1	1	0
Juliana Steinbach	1		2	2	0
Emmanuel Strosser		1	2	0	2
Benjamin Valette		1	3	0	3
Volodia Van Keulen	1		4	4	0
Victor Villena		1	1	0	1
Jonas Vitaud		1	2	0	2
Ferenc Vizi		1	2	0	2
Laurent Wagschal		1	1	0	1
Mi-Sa Yang	1		1	1	0
Sung Won Yang		1	1	0	1
Chœur de Chambre du Conservatoire de Nantes, direction Valérie Fayet	22	13	1	22	13
Maîtrise de la Perverie, direction Cécile Venian Gérard			1		
Orchestre Symphonique du 3ème cycle du Conservatoire de Nantes, Valérie Fayet direction	63	37	1	63	37
Chœur mixte du Conservatoire de Nantes, Pierre- Louis Bonamy direction	22	17	2	44	34
Octuor de guitares du Conservatoire de Nantes	2	6	3	6	18
Aperto ! Ensemble de flûtes traversières du Conservatoire de Nantes, Gilles de Talhouët direction	22	11	3	66	33
Ensemble de percussions du Conservatoire de Nantes, Hédya Réjiba direction	2	16	1	2	16
Chœur de clarinettes du Conservatoire de Nantes, Yves Sévère direction	9	9	1	9	9
Ensemble Nantes sax aggro, Nicolas Herroüet direction	8	34	1	8	34
Ensemble de violoncelles du Conservatoire de Nantes, François Girard direction	15	9	2	30	18
Ensemble de cors du Conservatoire de Nantes, David Kumer direction	2	10	2	4	20
Ensemble de musique de chambre du Conservatoire de Nantes, Patrick Fevai direction	26	19	2	52	38
Crescendo, Parcé sur Sarthe, Aurélien Gallacier direction			1		
Orchestre d'harmonie de Challans, Philippe Miegeville direction			1		
Cancelli Musique, Julien Tessier direction			1		
Orchestre Harmonique de Cholet, Hervé Dubois direction			1		
Orchestre d'Harmonie de Toutes-Aides, Gaël Coutier direction			2		
West brass Band, Julien Tessier direction			1		
Orchestre de cuivres et percussions du Loroux- Bottreau, Vincent Morinière direction			1		
Ensemble instrumental du conservatoire de la Roche-sur-Yon, Ludovic Potié direction			1		
Grand ensemble de cuivres et percussions du conservatoire de Nantes, Gaël Coutier direction	7	26	1	7	26
<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>620</b>	<b>790</b>		<b>2163</b>	<b>2519</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1410</b>		<b>4682</b>	
<b>% FEMMES</b>		<b>43%</b>		<b>46%</b>	

# ANNEXE 6

Tableau 3 - Focus compositeurs-trices / Programmation 2018

Focus compositeurs-compositrices		
2018		
Nom	Femmes	Hommes
A.M. Bach	1	
Abel		1
Adams		1
Albeniz		1
Alkan		1
Arkhangelsky		1
Assad		1
Avison		1
Babai		1
Bach		1
Barber		1
Bartok		1
Beethoven		1
Benzecry		1
Bernstein		1
Bertali		1
Bloch		1
Boccherini		1
Bochsa		1
Bortkiewicz		1
Boulanger		1
Brahms		1
Britten		1
Brouwer		1
Bruch		1
Bruniaux		1
Bull		1
Burgmuller		1
Busoni		1
Byrd		1
Calace		1
Casals		1
Castelnuovo-Tedesco		1
Catoire		1
Chapi		1
Chaplin		1
Chopin		1
Conti		1
Copland		1
Couperin		1
Crocker		1
Dall'Abaco		1
Dautremer		1
De Falla		1
De Meij		1
De Montgeroult	1	
Debussy		1
Delibes		1

Dering		1
Dohnanyi		1
Dowland		1
Draghi		1
Duport		1
Dussek		1
Dvorak		1
Eisler		1
El Bacha		1
Enesco		1
Eötvös		1
Esenvalds		1
Field		1
Finger		1
Forqueray		1
Froberger		1
Froberger		1
Galliano		1
Galuppi		1
Garcia Lorca		1
Gavriline		1
Geminiani		1
Gershwin		1
Gibbons		1
Ginastera		1
Gjeilo		1
Glass		1
Glinka		1
Granados		1
Gretchaninov		1
Grieg		1
Gubitsch		1
Haendel		1
Hayashi		1
Haydn		1
Hersant		1
Hindemith		1
Hoffmann		1
Hollaender		1
Husokawa		1
Ichar		1
Jarrett		1
Jolas	1	
Kancheli		1
Kempff		1
Kodaly		1
Korngold		1
Koshki		1
Krasa		1
Kreisler		1
Kurtag		1
Kuwahara		1
L. Couperin		1
Léopold I		1
Ligeti		1
Liszt		1
Lourié		1

Lovatt Cooper		1
Lully		1
Lyapunov		1
Mahler		1
Marin Marais		1
Martinu		1
Mendelssohn		1
Menotti		1
Mertz		1
Milhaud		1
Mozart		1
Nils Frahm		1
Nono		1
Ohana		1
P.E. Bach		1
Paganini		1
Paisiello		1
Pärt		1
Philips		1
Piazzolla		1
Ponce		1
Poulenc		1
Prokofiev		1
Purcell		1
Rääts		1
Rachmaninov		1
Ravel		1
Rodrigo		1
Roem		1
Rossini		1
Sances		1
Sarasate		1
Satie		1
Scarlatti		1
Schnittke		1
Schönberg		1
Schubert		1
Schulhoff		1
Schumann		1
Schwarz		1
Simon and Garfunkel		1
Smetana		1
Smith		1
Sor		1
Sorabji		1
Sporcl		1
Steuermann		1
Stockhausen		1
Stravinsky		1
Sviridov		1
Sweelinck		1
Taira		1
Takemitsu		1
Tallis		1
Tansman		1
Tarrega		1
Tchaïkovsky		1
Telemann		1

Thomson		1
Tiet		1
Toch		1
Tomasi		1
Turina		1
U2		1
Ullmann		1
Varèse		1
Verdi		1
Verdier		1
Viktorova	1	
Villa-Lobos		1
Von Henselt		1
Weber		1
Weill		1
Weinberg		1
Wellesz		1
Williams		1
Xenakis		1
Ziani		1
<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>4</b>	<b>180</b>
<b>NOMBRE TOTAL</b>	<b>184</b>	
<b>% FEMMES</b>	<b>2%</b>	

# ANNEXE 7

Tableau 4 - Concerts exclusivement masculins /  
Programmation 2018

Concerts exclusivement masculins		
Artistes	Nombre d'artistes	Nombre de concerts
Pavel Sporcl et Gipsy Way	5	6
Trio Owon	3	3
Richard Galliano	1	2
Sung-Won Yang / Enrico Pace	2	1
Thomas Dunford	1	1
Pierre Gallon	1	2
Marc Laforet	1	2
Orlando Bass	1	1
Olof Hansen	1	1
Iddo Bar-Shai	1	4
Clément Lefebvre	1	1
Alexandre Lory	1	1
Guilhem Fabre	1	1
Selim Mazari	1	1
Nathanael Gouin	1	2
Tanguy De Williencourt	1	2
Gaspard Dehaene	1	2
Théo Fouchenneret	1	1
Antoine De Grolee	1	1
Paul Lay	1	2
Salque / Peirani / Rasse / Boucault	4	2
Kandrei Koroeinikov	1	1
Piers Faccini et son ensemble	4	3
Chemirani / Rondeu / Dunford	3	1
Ensemble Messiaen	4	4
Yom et le Quatuor IXI	5	3
Williencourt / Gouin	2	1
Enrico Pace	1	1
Jérémie Koering	1	1
Pierre Hantaï	1	2
Berezovsky / Ghindin	2	1
Eitetsu Hayashi et Fu Un No Kai	5	4
Rossfelder / Villena	2	1
Crossley-Mercer / Hereau	2	1
Quatuor Eclisses	4	3
Florent Boffard	1	2
Charlier / Strosser	2	1
François Guerrier	1	1
Michel Grizard	1	2
Bertrand Cuiller	1	1

Emmanuel Rossfelder	1	2
Nicolas Horvath	1	1
Ferenc Vizi	1	1
Trio Wanderer	3	2
Nelson Goerner	1	1
Severe / Neuburger / Modigliani	6	2
Matan Porat	1	2
Lukas Geniusas	1	1
Genz / Hereau	2	1
Sylvain Blassel	1	2
Henri Demarquette	1	2
Francesco Tristano	1	1
Gidon Kremer	1	2
David Bismuth	1	1
Jonas Vitaud	1	1
Alexander Ghindin	1	1
David Kadouch	1	2
Bruce Brubaker	1	2
Luis Fernando Perez	1	3
Tristano / Brubaker	2	1
Abdel Rahman El Bacha	1	2
Seong-Jin Cho	1	1
Porat / Modigliani	5	1
Baldeyrou / Wanderer	4	1
Baldeyrou / Wagschal	2	1
Nils Frahm	1	1
Yoann Moulin	1	1
Rémi Geniet	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>113</b>
<b>SOIT % DU NOMBRE TOTAL DE CONCERTS (288)</b>	<b>40%</b>	

**EXTRAIT**

**SPL CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRES**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS**  
**DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL**  
**2018**

# **SPL CITE INTERNATIONALE DES CONGRES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL CITE DES CONGRES 2018**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### Société Publique Locale La Cité Internationale des Congrès

Siège social :	5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 88 20 00 / Fax 02 51 88 20 20
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 381 053 768 00028 (code NAF : 748.J)
Date de création :	15 janvier 1991
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité Internationale des Congrès
Président(e) :	Rachel BOCHER
Directeur Général :	Denis CAILLE
Commissaire aux comptes :	PG&A
Nombre de salariés fin 2018 :	76,4

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 3 810 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>100,00 %</b>
Nantes Métropole	197 500	3 009 900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38 100,00 €	1,00 %
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>0,00 %</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100,00 %</b>
Nombre total d'administrateurs :		11	
- dont représentant de la Ville de Nantes :		Rachel Bocher	
- dont représentant de Nantes Métropole :		8 (F. Trichet, F. Roussel, G. Allard, J. Sotter, PY Lebrun, L. Beslier, AS Guerra, A. Vey)	

### JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation du Palais des Congrès (01/01/2012-31/12/2027)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Partenariat culturel : Saison baroque , Utopiales

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2018	2 837 192 € Net de taxe
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2018	128 000 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	177 239 € Au 31/12/2018
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/18)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0,00 € (encours au 31/12/18)

**Cité Internationale des Congrès Nantes Métropole**

Comptes annuels au 31 décembre 2018

**Bilan simplifié**

**Compte de Résultat**

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	51 294	Capital social	3 810 000
Immobilisations corporelles	4 676 668	Réserves	13 681
Immobilisations financières	5 550	Report à nouveau	461 056
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>4 733 512</b>	Résultat de l'exercice	177 239
Stocks et en-cours	42 927	Autres subventions d'investissement	1 354 536
Créances d'exploitation	1 308 448	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>5 816 512</b>
Autres créances	1 050 537	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>308 395</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>2 401 912</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>82 091</b>
Valeurs mobilières de placement	2 223 564	Emprunts et dettes	1 028 968
Disponibilités	1 999 651	Fournisseurs et comptes rattachés	2 014 116
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>4 223 215</b>	Dettes fiscales et sociales	1 096 118
Comptes de régularisation (IV)	177 932	Autres dettes	105 667
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>11 536 570</b>	Avances et acomptes reçus	0
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>4 244 869</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>1 084 702</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 536 570</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	14 442 355
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	14 410 053 6 273 845
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>32 302</b>
Total des produits financiers	25 401
Total des charges financières	144
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>25 257</b>
Total des produits exceptionnels	140 139
Total des charges exceptionnelles	38 189
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>101 950</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	-17 730
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>177 239</b>

 **Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL**

<b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SPL CITE DES CONGRES AU COURS DE L'ANNEE 2018</b>
--

**Administrateurs Nantes Métropole**

- F. TRICHET
- F. ROUSSEL
- G. ALLARD
- J. SOTTER
- PY. LE BRUN
- L. BESLIER
- A.S GUERRA
- A. VEY

**Administrateurs Ville de Nantes**

Rachel BOCHER - Présidente

**Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration****➤ Conseil d'Administration du 25 mai 2018 :**

- Faute de quorum, report du Conseil d'Administration le 5 juillet 2018

**➤ Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 :**

- Adoption des procès-verbaux des CA du 14 décembre 2017 et du 25 mai 2018
- Projet managérial et orientations stratégiques de la Direction Générale de La Cité
- Proposition de changement de mode de préparation et d'animation de la gouvernance de La Cité
- Comité Stratégique : suivi du plan 2016-2019
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Autorisation de conventions réglementées
- Questions diverses
- 

**➤ Conseil d'Administration du 11 décembre 2018 :**

- Adoption du procès-verbal du CA du 5 juillet 2018
- Suivi du plan stratégique 2016 à 2019
- Bilan et perspectives : vie de l'entreprise, projection budget 2018, budget prévisionnel 2019, tarifs 2019, affectation du compte conventionnel
- Autorisation de conventions réglementées
- Questions diverses

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 46%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 100%**

**Jetons de présence pour Nantes Métropole : néant**

**Jetons de présence pour la Ville de Nantes : néant**

<b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LA CITE DES CONGRES AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b>
--

**Contrôles sur exercice 2018 : Néant**

ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice  
2018

# Annexe Financière

Exercice 2018





## Sommaire

<b>1</b>	<b>Faits caractéristiques de l'exercice</b> .....	<b>4</b>
	Compte conventionnel.....	4
	Investissements 2018.....	4
<b>2</b>	<b>Bilan</b> .....	<b>6</b>
	Actif.....	6
	Passif.....	9
<b>3</b>	<b>Compte de résultat</b> .....	<b>10</b>
	Produits d'exploitation.....	10
	Charges d'exploitation.....	12
	Résultat financier.....	14
	Résultat exceptionnel.....	14
	Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société.....	14
<b>4</b>	<b>Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2018</b> .....	<b>26</b>
	Manifestations 2019.....	26



**SPL La Cité Le Centre des Congrès de Nantes**  
Comptes annuels 2018

Société Publique Locale  
La Cité Le Centre Des Congrès de Nantes  
au Capital de 3.810.000 Euros

N° SIRET : 381 053 768 00028 Code NAF : 8230Z

5, rue de Valmy  
BP 24102  
44041 NANTES Cedex 1

-----  
**ARRETE DES COMPTES ANNUELS**

-----  
**(Article 123-12 du Code du Commerce)**

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 et comportant :

- Le BILAN avant répartition dont le total est de : **11 536 570 €**
- Le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un bénéfice de : **177 239 €**
- L'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code de Commerce et le Plan Comptable.

Fait à NANTES, le mardi 7 mai 2019

P/le Conseil d'Administration

La Présidente

# Annexe légale – Exercice 2018

## Principes, Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

## 1 Faits caractéristiques de l'exercice

### *Compte conventionnel*

La contribution forfaitaire annuelle attribuée par Nantes Métropole au titre du fonctionnement est instituée par l'article 22 du contrat de délégation de service public.

Le montant de référence fixé au contrat initial a été modifié successivement, pour être établi en 2017, par voie d'avenant n°6, à la somme de 3 074 570 €.

Pour l'année 2018, le montant de référence après indexation RU est établi à 3 115 096 €. Il est réduit de 58 973 € dans le cadre de la démarche performance. Il est ainsi porté de 3 115 096 € à 3 056 123 €. Par ailleurs, le compte conventionnel affecté à la DSP, qui consigne l'excédent du compte de résultat, présente un solde à 2017 de 298 931 €. Conformément aux modalités de répartition de l'excédent du compte conventionnel prévu au contrat, il est proposé qu'un montant de 80 000€ soit maintenu sur le compte conventionnel et que la différence – soit 218 931 € - soit versée à Nantes Métropole. La contribution financière versée par la collectivité sera diminuée de ce montant et ainsi portée au titre de 2018 à la somme de 2 837 192€.

### *Investissements 2018*

Au cours de l'été 2016, un inventaire complet (matériel technique, informatique, mobilier..) avait été réalisé afin de mettre en place à l'automne et pour les années 2017 à 2019, un plan pluriannuel d'investissement (PPI). De nombreux chantiers ont ainsi été identifiés tels que le renouvellement du mobilier et des travaux de relooking de certains espaces.



Le montant des investissements 2018 de La Cité s'élève à 1 384 K€. Ces derniers sont répartis de la manière suivante : 49 K€ de biens propres et 1 335 K€ de biens de reprise.

Parmi les investissements réalisés en 2018 :

- Travaux et équipements liés au projet « Digitalisation »	401 K€
- Matériel son (consoles, micros, ...)	120 K€
- Matériel lumière (projecteurs, consoles ...)	99 K€
- Matériel vidéo (vidéoprojecteurs, ...)	86 K€

À cela s'ajoutent, des travaux d'éclairage de la Grande Halle (passage en LED).

S'agissant de la valeur nette comptable (VNC), il faut cependant noter :

- Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26)
- Or, la VNC des investissements réalisés sera de 494 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat. Elle se répartit ainsi :
  - o Auditorium 800 264 K€
    - Une délibération a déjà été adoptée en décembre 2011 sur la reprise de la VNC par le délégataire à la fin du précédent contrat
  - o Club de l'Atlantique 157 K€
  - o Bar 800 32 K€
  - o Nacelle 15 K€
  - o Travaux éclairage 10 K€
  - o Modification ballon eau chaude 6 K€
  - o Dispositif de sécurité (verrous GA) 4 K€
  - o Autres travaux 6 K€

Il conviendra d'ouvrir des discussions avec Nantes Métropole sur la reprise de cette VNC, compte-tenu des investissements importants et structurant prévus au cours des prochaines années, avec des durées d'amortissement qui iront au-delà de la date de fin de contrat.

## 2 Bilan

### Actif

#### **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels informatiques sont amortis généralement sur une durée de un à quatre ans.

Les progiciels, ERP, outils décisionnels sont amortis sur une durée de 10 ans, selon leur durée de vie économique probable.

La licence IV n'est pas amortie.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles de l'établissement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée pour chaque bien :

* Agencements et installations générales .....	5, 8 et 10 ans
* Aménagements .....	3 à 5 ans
* Matériel technique .....	3 à 5 ans
* Véhicules .....	4 et 5 ans
* Matériel de bureau .....	4 ans
* Matériel informatique .....	3 et 4 ans
* Mobilier de bureau .....	5 à 6 ans

Une distinction est opérée entre 3 types de biens :

- Les biens de retour : biens appartenant Nantes Métropole et mis à disposition de la Cité pour assurer l'exploitation du site, au 1er janvier 2012, selon l'article 25-2 de la Convention de Gestion. Ils sont évalués à 7.582 K€ en valeur d'origine, et 289 k€ en valeur résiduelle, au 31/12/2018.

- Les biens de reprise : biens acquis depuis le 01/01/2012, par la Cité et qui seront rendus à la fin de la délégation de service public (DSP) à Nantes Métropole. Ces immobilisations sont enregistrées dans des comptes 225x (\*) et font l'objet d'un amortissement conforme aux règles décrites ci-dessus.

Il est à noter que l'article 25-3 de la convention de gestion, qualifie les biens, acquis ou réalisés, par le délégataire, depuis le 1er janvier 2012 de biens de reprise.

Par ailleurs, l'article 26 de cette convention de gestion stipule que les biens financés par le délégant, pendant la durée du contrat, sont considérés comme des biens de reprise et donc soumis à l'amortissement de caducité.

Il convient également de s'interroger sur les modalités de reprise de tout ou partie de ces biens au terme du contrat.

Ce point pourra être retravaillé ultérieurement. Il est sans incidence sur les comptes 2018 étant donné la durée restante du contrat.



- Les biens propres : biens acquis par La Cité pour son fonctionnement structurel. Ces immobilisations sont enregistrées dans les comptes du plan comptable général. Leur amortissement répond aux règles générales.

(\*) plan comptable spécifique aux concessions de service public.

### **Immobilisations financières**

Ce poste est constitué d'actions et de parts sociales détenues par la SPL, dans le capital de la SAEM Folle Journée.

### **Stocks**

Différents stocks de pièces et fournitures ont fait l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés au dernier prix d'achat connu :

- sont comptabilisées en stock, des pièces de maintenance et des lampes techniques.
- sont comptabilisés en charges constatées d'avance, les cadeaux, le fuel, les fournitures administratives et les produits bar.

### **Créances**

Les créances varient de -232 k€ sur la période, variation expliquée en partie par la diminution des créances clients de 508 K€. À contrario, les factures à établir augmentent de 84 K€.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Plus précisément les taux de dépréciation utilisés par la société sont les suivants :

* dépôt de bilan	100 %
* risque majeur d'impayé/avoir quasi certain	100 %
* difficultés de recouvrement très fortes (injonction de payer)	95 %
* difficultés de recouvrement fortes	75 %
* échéancier accepté, présentant un certain risque ou difficultés de recouvrement moyennes	50 %
* échéancier accepté, présentant un risque faible ou difficultés de recouvrement faibles	25 %

En ce qui concerne les créances douteuses inférieures à 150 €, elles ne sont pas, compte tenu de leurs montants, provisionnées mais comptabilisées en créances irrécouvrables après 2 ans.



Les délais de règlements 2018 sont les suivants :

Etat du solde des créances clients à la clôture des comptes 31/12/2018								
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total TTC	Nombre jours moyen	Nombre de factures en retard
	598 842,20	51 443,65	- 27 428,93	135 527,08	482 362,04	641 903,84	19	186
% retard sur CA Total (10 413 K€)	6%	0%	0%	1%	5%			

Les autres créances sont principalement constituées de crédits d'impôts (dont le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi à hauteur de 601 K€ et le crédit d'impôt Mécénat à hauteur de 58 K€ ; le solde étant composé des acomptes d'impôt sur les sociétés réglés sur l'exercice), des comptes de TVA (pour 278 K€), des comptes de produits à recevoir constitués de subventions pour 25 K€, et du plafonnement de la CET pour 31 K€.

### **Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

À fin décembre, la totalité des placements est constitué de comptes à terme.

Nos placements représentent un montant total de 2 223 K€ au 31 décembre 2018.

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale après rapprochement avec les extraits de comptes reçus des banques.

Ce poste s'élève à 1 999 K€.

### **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance augmentent de 49 K€ en 2018.

Cette variation s'explique notamment par :

- Le virement au fond de dotation pour l'exercice 2019 (10 k€)
- La constatation du stock de goodies Utopiales (8k€),
- L'augmentation du nombre de licences 2019 de notre ERP EBMS (+6k€)
- Le changement de période de facturation de la maintenance Wifi (+9k€)
- Une opération marketing sur 2019 (+6k€)

## Passif

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques inscrites dans ce poste peuvent correspondre à :

- une provision pour risque (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

Les provisions pour charges inscrites dans ce poste peuvent correspondre à :

- des provisions sur des travaux de gros entretien de la Cité.
- une provision IFC (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

### Emprunts et dettes financières

Ce poste est principalement composé du compte conventionnel de Nantes Métropole, soit une dette de 1 005 K€ en augmentation de 156 K€ par rapport à 2018.

### Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Ce poste est en augmentation de 453 K€ par rapport à l'exercice 2017. Les fournisseurs sont réglés à 30 jours fin de mois pour la majorité.

**Etat du solde des dettes fournisseurs à la clôture des comptes 31/12/2018**

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total TTC	Nbr factures à régler
	876 654,55	448 519,17	112 948,40	-	8 322,61	569 790,18	70,00
% de factures / Total des achats	14%	7%	2%	0%	0%		

### Dettes fiscales et sociales

Des charges fiscales et sociales, sur congés à payer, jours « RTT » et heures de repos compensateur, sont comptabilisées dans les comptes "Charges à payer".

### Opérations de mandat

Pour certaines manifestations, la SPL intervient en tant que mandataire pour le compte de l'organisateur. Les opérations se traduisent par des mouvements sur un compte bancaire spécifique ouvert au nom, et pour le compte de l'organisateur. Les opérations enregistrées à ce titre figurent au bilan :

Pas de mandat en cours au 31 décembre 2018.

### Autres dettes

Il s'agit d'avoirs à établir pour 22 K€, de versement d'acomptes de clients pour 24 K€ et de charges à payer pour 59 K€.



### 3 Compte de résultat

#### Produits d'exploitation

##### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Cité (10 419 K€) varie de + 107 K€ sur la période.

Cette progression s'explique principalement par les éléments cités ci-après :

- L'activité Mice en 2018 a atteint un niveau exceptionnel et jamais atteint
- L'activité de productions économiques progresse grâce à l'augmentation des partenariats sur la Nantes Digital Week 2018
- Les activités d'accueil culturel sont stables entre 2017 et 2018 : l'activité Tourneurs progresse et compense la baisse de chiffre d'affaires de l'ONPL
- Les productions culturelles progressent également, notamment sur le festival des Utopiales : nouveaux partenaires, progression de l'activité du bar
- En 2017 : l'impact du contrat de mandat étendu contractualisé avec la Société Française de Pharmacie Oncologique – SFPO.
  - ↳ Ce contrat de mandat a en effet imposé à La Cité l'enregistrement de produits et de charges au nom de SFPO soit +535 K€ de chiffre d'affaires et -535 K€ de charges
- Les autres produits – espace Entreprises sont en baisse en raison de :
  - En 2017, des partenariats avaient été conclus dans le cadre des 25 ans de la Cité
  - En 2017, une commission d'apport d'affaires a été facturée à ExpoNantes
  - Les soutiens aux manifestations sont en augmentation

Le tableau ci-dessous résume les écarts par activité :

Activité	2018	2017	Ecart 2018-2017
Mice	7 172 337	6 531 640	640 697
Productions Economiques	111 200	56 330	54 870
Accueil culturel (Tourneurs, ONPL, Folle Journée)	2 358 017	2 356 157	1 860
Productions culturelles	576 912	513 858	63 054
Mandat SFPO	0	534 942	(534 942)
Espace Entreprises - autres - soutiens	194 121	318 197	(124 076)
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>10 412 587</b>	<b>10 311 124</b>	<b>101 463</b>

##### Contribution financière au titre du fonctionnement

En application du contrat d'exploitation et de gestion de La Cité, Le Centre des Congrès de Nantes, approuvé lors du Conseil Communautaire du 9 décembre 2011, une contribution financière de Nantes Métropole est attribuée au titre du fonctionnement de la SPL.

Cette contribution est destinée à compenser les contraintes de service public mises à la charge de La Cité.

Entre autre, elle permet :

- Le soutien à la production d'événements structurellement déficitaires
- D'assurer la qualité de l'entretien et du renouvellement du bâtiment, dans le respect de la configuration d'origine de celui-ci

- Le choix d'un niveau élevé d'équipements techniques qui contraint à se doter d'une équipe technique interne.
- D'assurer une maintenance P3 sur l'ensemble du bâtiment (avenant n°2 du 21/12/2012).

Courant 2012, un rescrit a été adressé à l'administration fiscale pour valider le nouveau régime fiscal de la subvention de Nantes Métropole. Début 2013, l'administration fiscale a donné un avis favorable sur le non assujettissement à la TVA de cette contribution financière. En contrepartie, la taxe sur les salaires a été mise en place.

La subvention versée par Nantes Métropole au titre de 2018 est de 2 837 K€. Cette redevance a été complétée par un versement exceptionnel de 219 K€ en provenance du compte conventionnel.

### **Autres subventions**

D'autres subventions peuvent être perçues par la SPL, pour le soutien de manifestations produites ou coproduites par la société.

Au titre de l'exercice, La Cité a perçu des subventions à hauteur de 514 K€ pour les manifestations produites ou co-produites suivantes :

- Festival les Utopiales
- La Saison Baroque
- Digital Week
- Atlantide

### **Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges et autres produits**

Ce poste concerne essentiellement des remboursements d'indemnités journalières (IJSS) pour les salariés, des reprises de provisions pour risques et charges (sans mention détaillée pour cause de confidentialité), des affectations du compte conventionnel vers des événements.



## Charges d'exploitation

Les postes « charges externes » et « charges de personnel » sont commentés dans le rapport d'activité.

### Autres charges d'exploitation

S'agissant des provisions indemnité fin de carrière, les montants ont été souscrits sous forme d'abondement à une société externe. Il n'y a pas eu de versement sur l'exercice 2018.

L'évaluation globale de ces engagements est précisée sur l'annexe "Renseignements complémentaires sociaux".

### Charges externes

Ce poste regroupe une part importante des charges de structure de la Cité, des travaux d'entretien, ainsi que les charges directement liées à l'activité de la société.

Ce poste se décompose de la manière suivante :

- Achats et services liés aux manifestations :	3 374 K€
- Achats et services de structure :	2 991 K€

La diminution de ce poste (-520 k€) constatée en 2018 s'explique principalement par :

- La gestion du mandat SFPO en 2017, dans sa totalité par La Cité et qui avait généré un volume d'achat de 535 K€
  - Les achats et services liés aux manifestations (-110 K€) et achats et services de structure (+115 K€) se compensent :
    - Les achats et services liés aux manifestations diminuent :
      - La progression des activités d'accueil est compensée par une diminution sur les achats des productions culturelles (en 2017 : Opération Nantes <> Japon)
      - Le partenariat avec la Folle Journée a diminué
    - La progression des achats de structure s'explique essentiellement par :
      - Une augmentation des honoraires avec des audits financiers et juridiques réalisés dans le cadre du projet d'extension
      - De très fortes consommations d'énergie au 1<sup>er</sup> semestre 2018
      - Des dépenses d'entretien qui continuent de progresser, en lien avec le vieillissement du bâtiment
- Cela se compense partiellement par :
- Une baisse des dépenses d'assurances (impact nouveau marché)
  - Des gains sur les frais de déplacements, les actions du plan commercial (impact des actions liées au 25 ans de La Cité en 2017)

Les honoraires du Commissaire aux Comptes, au titre de l'exercice 2018, et portés au compte de charges s'élèvent à 19 K€.



### **Charges de personnel**

Ce poste est composé des rémunérations versées aux salariés de l'entreprise et aux intermittents recrutés dans le cadre de l'activité de la SPL, ainsi que des charges sociales correspondantes.

La variation de + 214 K€ des salaires et traitements entre 2018 et 2017 s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'impact de l'exceptionnel niveau d'activité Mice avec un recours plus fort à l'intermittence
- Des créations de postes en lien avec l'évolution de la société (informatique)
- Une baisse du Crédit Impôt Compétitivité Emploi

### **Dotations aux amortissements et provisions**

Le poste dotations d'exploitation diminue de -121 K€ ; cela provient essentiellement de :

- Une reprise de provision pour risques et charges de 121 K€ (sans mention détaillée pour cause de confidentialité)

### **Autres charges**

Le poste varie de + 387 K€ par rapport à 2017, principalement sous l'effet de la baisse de la redevance en compte conventionnel due à Nantes Métropole.

Son montant s'élève à 638 K€, au titre de l'exercice 2018 contre 251 K€ en 2017.

### **Opérations réalisées en commun**

Dans le cadre de sa politique de développement, la SPL coproduit des manifestations avec des acteurs institutionnels. Le résultat figure dans le poste « Opérations en commun ».



### *Résultat financier*

Le résultat financier résulte essentiellement du placement de la trésorerie disponible.

Le résultat est en diminution par rapport à l'exercice 2017, impact de l'effet conjugué de la baisse des taux de placement et de notre niveau de trésorerie.

### *Résultat exceptionnel*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la SPL.

En 2018, ce poste est essentiellement composé par :

- des produits de cession d'immobilisations
- des débits sur ventes
- des impacts d'opérations initiées lors des exercices antérieurs mais soldés sur 2018

### *Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société*

Le résultat fiscal 2018, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à 38 K€.

Les opérations de mécénats dont le don au fonds de dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 18K€, imputable sur les 5 prochains exercices.

Le CICE s'élève à 157K€ contre 174K€ en 2017 (impact de la diminution du taux légal entre les deux périodes).

Les crédits d'impôts, dont le CICE, non imputés sur l'exercice au cours duquel ils sont constatés sont imputables sur l'impôt dû au titre des trois années suivantes et restituable à la fin de cette période. En application de ces dispositions, la Cité a demandé le remboursement du solde du CICE 2015 non imputé à fin 2018, soit 118K€.



## **Annexe**

# **Compléments d'informations comptables relatifs au Bilan et Compte de résultat**



## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'ACTIF

CLIENTS, CLIENTS FACTURES A ETABLIR (TTC)	1 303 K€
AUTRES CREANCES	1 051K€
Dont principalement :	
• Crédit Impôt Compétitivité Emploi à reporter	601 K€
• Créances de Taxe sur la Valeur Ajoutée	278 K€
• Produits à recevoir Contribution Économique Territoriale	31 K€
• Crédit Mécénat	58 K€
• Produits à recevoir	41 K€
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	178 k€
Dont :	
• Licences USI	42 k€
• Inventaires (fournitures, bar...)	45 k€
• Maintenance Wifi	15 k€



## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES DU PASSIF

### CHARGES À PAYER :

Dont :

• Fournisseurs factures non parvenues (TTC).....	568 k€
• Personnel et comptes rattachés .....	403 k€
dont congés à payer : 260 k€	
• Organismes sociaux et comptes rattachés .....	184k€
dont congés à payer : 124k€	
• Etat et autres collectivités publiques .....	129k€
dont congés à payer : 14k€	
• Autres charges à payer .....	59 k€
• Intérêts courus :.....	1 k€

**CLIENTS AVOIRS A ETABLIR ET AUTRES AVOIRS : 47 K€**

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (HT) : 1 085 K€**

*Dont factures d'avance aux clients (\*) 1 025 K€*

*Autres produits 60 K€*

(\*) Le travail de commercialisation effectué par les équipes de La Cité a généré au 31 décembre 2018 la signature de 103 contrats pour un montant total de 3 648 K€.

Cette contractualisation a entraîné l'émission de factures d'acompte pour un montant de 1 025 K€ HT comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les contrats signés au 31/12/2018 correspondent à des manifestations à horizon 2019-2020

Il est à noter qu'aucun de ces contrats ne dépasse l'échéance de la nouvelle DSP, soit le 31/12/2027.



## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX

### EFFECTIF MOYEN

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>	<b>Exercice 2014</b>
Cadres	27.5	29.5	26.5	25	26
Non Cadres	48.6	47.6	45.5	47	46
<b>Total personnel sous CDI</b>	<b>76.1</b>	<b>77.1</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>72</b>
Personnel sous CDD*	23.5	22.9	20	21	15
<b>Total personnel salarié</b>	<b>99.6</b>	<b>100</b>	<b>92</b>	<b>93</b>	<b>87</b>
Intérimaires	10.3	10.2	10	11	9
<b>Total personnel employé</b>	<b>109.9</b>	<b>110.2</b>	<b>102</b>	<b>104</b>	<b>96</b>

*\*Dont CDD de remplacement et hors apprentis et contrat de professionnalisation*

*Indemnités de fin de carrière : elles sont désormais indiquées en engagements financiers*



# **Annexe légale**

## **Engagements financiers**



## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	15,24 €	250 000	-	-	250 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : 3 810 000,00 €

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN €UROS	CAPITAL LIBERE EN €UROS	NBRE D' ACTIONS	NBRE DE SIEGES D'ADM.	NBRE DE SIEGES DE CENSEURS
<b>I - Collectivités Locales</b>	<b>100,00 %</b>					
Communauté Urbaine de Nantes	79,00 %	3 009 900	3 009 900	197 500	8	2
Ville de Nantes	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Département de Loire-Atlantique	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Région Pays de la Loire	1.00%	38 100	38 100	2 500	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>3 810 000</b>	<b>3 810 000</b>	<b>250 000</b>	<b>10</b>	<b>4</b>



### ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	ASSIETTE	IMPOT 33 1/3% + Contribution 3%
<b>ACCROISSEMENTS</b>		
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires		
Autres	----- ---	
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

<b>ALLEGEMENTS</b>		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
- Contribution sociale de solidarité		
Autres		
- Provisions pour risques/FAR		
- Provision retraite		
- Plus-values latentes sur OPCVM		
<b>TOTAL DES ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		

Amortissements réputés différés Déficits reportables cumulés Moins-value à long terme Créance sur l'État (report en arrière des déficits)	
--	--

**Transactions avec les parties liées** : les transactions significatives, avec des parties liées, ont été conclues aux conditions normales du marché.

Ces transactions ont fait l'objet, dans la majorité des cas, de conventions réglementées qui ont été validées en Conseil d'Administration. Elles sont par ailleurs listées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.



Le tableau ci-dessous identifie les principales parties liées correspondant à ces transactions.

<b>Nom</b>	<b>Transactions</b>	<b>Montant</b>
Communauté Urbaine	- Contribution financière - Subventions manifestations	Eléments portés dans le rapport du CAC
Ville de Nantes	- Subventions manifestations	
SAEM Folle Journée	- Partenariat édition Folle Journée - Marché Folle Journée	692 K€

*(\*) Entité avec participation au capital de La Cité ou prise de participation de La Cité au capital de l'entité.*

### Engagements contractuels au 31/12/2018

Les montants des engagements hors bilan : sont inscrits dans le tableau ci-dessous.  
Ils concernent 14 marchés de prestations qui ont des échéances réparties de 2018 à 2022.

Marché	2019	2020	2021	Échéance Marché
Assurances	47 663 €	47 663 €	47 663 €	31/12/2022
Sécurité Incendie + Service d'ordre	258 162 €	258 162 €	258 162 €	09/11/2021
Nettoyage - Implantation	528 082€	528 082€	528 082€	01/03/2022
Maintenant Bâtiment (partie fixe)	473 388 €	473 388 €	473 388 €	28/02/2021
Décoration florale	4668 €	4668 €	4668 €	09/06/2022
Photocopieurs	10 872 €	10 872 €	10 872 €	02/11/2021
Maintenance Ascenseurs - Escaliers mécaniques - Portes automatiques	37 839 €	/	/	31/12/2019
Téléphone fixe et mobile (Hors fibre)	Fixe : 5318 € Mobile : 13942 €	Fixe : 5318 € Mobile : 13942 €	/	15 mars 2020
Maintenance Système Sécurité Incendie	39 524 €	/	/	/
Bureau de Contrôle	20 021 €	/	/	07/10/2019
Commissaire aux Comptes	18 130 €	18 130 €	18 130 €	2021
Maintenance des engins de levage	2200 €	/	/	/
Compacteur (Loyer et collecte)	17 455 €	/	/	/
Fourniture et acheminement d'électricité	276 904 €	276 904 €	/	31/12/2019

### Engagements financiers au 31/12/2018

À la clôture des comptes il n'existe pas d'engagements (avals, cautions, dettes garanties par des sûretés réelles) ou d'autres opérations hors bilan.



## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX**

### **Indemnités de fin de carrière**

Depuis 2006, la Cité a externalisé la gestion des indemnités de fin de carrière. Cette externalisation permet de traiter le versement annuel comme une charge fiscalement déductible.

Au 31 décembre 2018, le passif social de la Cité est estimé à 478 K€.

Le bulletin de situation annuel indique une valorisation de notre contrat au 31/12/2018 égale à 412K€.

Les indemnités de fin de carrière pour départs à la retraite à 67 ans, sur les 10 prochaines années, sont également largement couvertes par les montants versés à ce jour.

### **Dirigeants**

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## 4 Événements intervenus depuis le 31 décembre 2018

### *Manifestations 2019*

#### **Secteur « Congrès, conventions, salons ... »**

Depuis le 1er janvier 2019, d'importants événements ont été accueillis :

- La convention Kriss Laure a réuni plus de 1 900 participants en janvier
- La convention Capi France a rassemblé près de 850 personnes en mars
- Plusieurs cérémonies de vœux de Nantes Métropole, du Département de Loire Atlantique

#### **Productions d'événements**

- Deux Concerts dans le cadre de la saison baroque 2018-2019 :

- L'Avare de Molière
- Portraits d'Orient et d'Occident

- La septième édition du festival *Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes*, co-réalisation entre la Cité des Congrès et le Lieu Unique s'est tenue du jeudi 28 février au dimanche 3 mars 2019.

**13 157** visiteurs, dont **9 589** ont assisté aux grandes rencontres et conversations (soit une fréquentation en hausse de 30% par rapport à l'édition 2018). Durant ces quatre jours, le festival a accueilli 49 écrivains de 24 nationalités différentes et proposé 92 rendez-vous :

- **45** grandes rencontres autour de l'œuvre d'un auteur ;
- **25** conversations thématiques ;
- **5** lectures par des écrivains et comédiens ;
- **14** moments dédiés aux scolaires et à la littérature jeunesse ;
- **120** séances de dédicaces ;
- **1** journée de formation professionnelle ;
- **3** leçons de cuisine et dégustation ;
- Sans oublier le cabinet de curiosités du festival.

#### **Folle Journée 2019**

Le thème de cette 25ème édition « Carnets de voyage » a rendu hommage aux plus grands compositeurs classiques inspirés par la culture de l'Autre, comme Liszt, Mendelssohn ou Berlioz qui ont parcouru l'Europe à différentes époques. Des compositeurs dont la vie a été marquée par la mer - Nikolai Rimsky-Korsakov, Albert Roussel, Antoine Mariotte et Jean Cras et « qui ont créé des œuvres intemporelles à l'occasion de leurs voyages ».

#### **Spectacles**

L'Orchestre National des Pays de Loire a donné 5 concerts au cours du 1er trimestre 2019.

De nombreux spectacles (humour, variété, danse) se sont également tenus depuis le début de l'année, parmi lesquels :

- Pascal Obispo, Roch Voisine
- Les ballets Casse-Noisette et le Lac des Cygnes, le spectacle Shen Yun



# **Annexes : Tableaux**

**Bilan**

**Compte de résultat**

**Immobilisations**

**Amortissements**

**Provisions inscrites au Bilan**

**État des échéances des créances et dettes**

**Résultats et autres éléments**

**caractéristiques de la société au cours des  
cinq derniers exercices**

# Bilan Actif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 559		14 559	14 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	686 691	649 957	36 735	53 541
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>701 250</b>	<b>649 957</b>	<b>51 294</b>	<b>68 100</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 298	2 610	2 688	3 136
Autres immobilisations corporelles	14 310 292	9 636 312	4 673 980	4 081 788
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>14 315 591</b>	<b>9 638 923</b>	<b>4 676 668</b>	<b>4 084 924</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 550		2 550	2 550
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 550</b>		<b>5 550</b>	<b>5 550</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>15 022 391</b>	<b>10 288 879</b>	<b>4 733 512</b>	<b>4 158 573</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	42 927		42 927	46 630
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>42 927</b>		<b>42 927</b>	<b>46 630</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 689		5 689	6 458
Créances clients et comptes rattachés	1 331 653	28 894	1 302 759	1 726 983
Autres créances	1 050 537		1 050 537	857 450
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>2 387 880</b>	<b>28 894</b>	<b>2 358 985</b>	<b>2 590 892</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	2 223 564		2 223 564	705 845
Disponibilités	1 999 651		1 999 651	3 783 593
Charges constatées d'avance	177 932		177 932	128 742
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>4 401 146</b>		<b>4 401 146</b>	<b>4 618 180</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 831 952</b>	<b>28 894</b>	<b>6 803 058</b>	<b>7 255 702</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 854 344</b>	<b>10 317 774</b>	<b>11 536 570</b>	<b>11 414 275</b>

# Bilan Passif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 3 810 000	3 810 000	3 810 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 681	13 681
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	461 056	371 750
<b>Résultat de l'exercice</b>	177 239	89 306
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>4 461 976</b>	<b>4 284 737</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 354 536	947 006
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	19 224	29 732
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 835 737</b>	<b>5 261 475</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	289 171	425 316
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>289 171</b>	<b>425 316</b>
Provisions pour risques	33 680	77 690
Provisions pour charges	48 411	171 831
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>82 091</b>	<b>249 521</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 477	1 647
Emprunts et dettes financières divers	1 027 490	871 146
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 028 968</b>	<b>872 793</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 014 116	1 560 749
Dettes fiscales et sociales	1 096 118	1 160 681
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	105 667	399 693
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 215 901</b>	<b>3 121 122</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	1 084 702	1 484 049
<b>DETTES</b>	<b>5 329 571</b>	<b>5 477 964</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 536 570</b>	<b>11 414 275</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	10 412 587		10 412 587	10 311 124
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>10 412 587</b>		<b>10 412 587</b>	<b>10 311 124</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			3 570 024 459 588 157	3 535 070 383 726 88 226
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>14 442 355</b>	<b>14 318 146</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			8 979 3 704 6 365 083	8 963 4 334 6 884 196
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>6 377 766</b>	<b>6 897 493</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			553 719	567 635
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements Charges sociales			4 286 244 1 987 601	4 151 364 1 908 358
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>6 273 846</b>	<b>6 059 721</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			471 346 1 090 26 667	472 069  148 293
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>499 102</b>	<b>620 362</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			705 620	318 930
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>14 410 053</b>	<b>14 464 141</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>32 302</b>	<b>(145 996)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>32 302</b>	<b>(145 996)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 339	35 710
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	62	38
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>25 401</b>	<b>35 748</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	144	315
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>144</b>	<b>315</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>25 257</b>	<b>35 433</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>57 559</b>	<b>(110 562)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 090	141 187
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 003	14 178
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 046	59 831
	<b>140 139</b>	<b>215 196</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 856	9 572
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28 805	16 958
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 528	15 365
	<b>38 189</b>	<b>41 895</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>101 950</b>	<b>173 300</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(17 730)	(26 568)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 607 894</b>	<b>14 569 090</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>14 430 655</b>	<b>14 479 784</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>177 239</b>	<b>89 306</b>

# Immobilisations

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	722 538		20 910
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>722 538</b>		<b>20 910</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 215		1 416
Installations générales, agencements et divers	2 000		
Matériel de transport	125 721		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	310 654		27 140
Emballages récupérables et divers	12 613 332		1 334 694
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>13 056 923</b>		<b>1 363 250</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	2 550		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 550</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 785 011</b>		<b>1 384 160</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		42 198	701 250	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>42 198</b>	<b>701 250</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		1 333	5 298	
Inst. générales, agencements et divers			2 000	
Matériel de transport		52 385	73 336	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 864	331 930	
Emballages récupérables et divers		45 000	13 903 026	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>104 582</b>	<b>14 315 591</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immo. financières			2 550	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>5 550</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>146 780</b>	<b>15 022 391</b>	

# Amortissements

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	654 439	37 716	42 198	649 957
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>654 439</b>	<b>37 716</b>	<b>42 198</b>	<b>649 957</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 080	899	369	2 610
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	62 173	6 813	24 544	44 442
Mat. de bureau, informatique et mobil.	256 810	31 221	5 864	282 166
Emballages récupérables et divers	8 650 937	703 767	45 000	9 309 704
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>8 972 000</b>	<b>742 701</b>	<b>75 777</b>	<b>9 638 923</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 626 438</b>	<b>780 417</b>	<b>117 975</b>	<b>10 288 879</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	4 278		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers	250		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 528</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 528</b>		

# Provisions Inscrites au Bilan

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 30/04/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	29 732	4 528	15 036	19 224
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>29 732</b>	<b>4 528</b>	<b>15 036</b>	<b>19 224</b>

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	50 205	26 667	28 460	48 411
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	199 316		165 636	33 680
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>249 521</b>	<b>26 667</b>	<b>194 096</b>	<b>82 091</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	30 165	1 090	2 360	28 894
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>30 165</b>	<b>1 090</b>	<b>2 360</b>	<b>28 894</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>309 418</b>	<b>32 284</b>	<b>211 492</b>	<b>130 210</b>
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 30/04/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 550		2 550
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>2 550</b>		<b>2 550</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	34 673		34 673
Autres créances clients	1 296 980	1 296 980	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 400	3 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	677 889	677 889	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	278 127	278 127	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	29 421	29 421	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	61 700	61 700	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>2 382 191</b>	<b>2 347 517</b>	<b>34 673</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	177 932	177 932	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 562 672</b>	<b>2 525 449</b>	<b>37 223</b>
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine		1 477		
- à plus d' 1 an à l'origine	1 477			
Emprunts et dettes financières divers	21 846		21 846	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 014 116	2 014 116		
Personnel et comptes rattachés	480 431	480 431		
Sécurité sociale et autres organismes	454 525	454 525		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	24 693	24 693		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	136 469	136 469		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 005 644	1 005 644		
Autres dettes	105 667	105 667		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 084 702	1 084 702		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 329 571</b>	<b>5 307 725</b>	<b>21 846</b>
----------------------	------------------	------------------	---------------

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 30/04/19

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250000	250000	250000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	10 412 587	10 311 124	9 555 517	10 777 522	7 979 310
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56 951	129 656	191 070	433 037	285 274
Impôts sur les bénéfices	(17 730)	(26 568)	(13 924)	37 829	(14 218)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	177 239	89 306	135 157	242 687	116 887
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0		1	2	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1	0	1	1	
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	102	100	92	93	
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 286 244	4 151 364	3 764 975	3 722 638	3 627 787
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 849 509	1 777 914	1 716 290	1 650 694	1 716 437

# Rapport de gestion

Exercice 2018







# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Informations économiques.....</b>	<b>5</b>
1	Activité - DSP Cité .....	5
1	Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions) .....	7
-	Manifestations économiques Accueil .....	7
-	Productions et ingénierie de manifestations .....	8
2	Secteur culturel.....	8
-	Tourneurs et autres acteurs locaux .....	9
-	Partenaires culturels .....	9
-	La Cité : Acteur de la politique culturelle .....	10
3	Autres activités .....	10
4	Soutiens aux manifestations .....	11
5	Indicateurs globaux d'activité .....	14
2	Charges de structure – Autres Postes .....	16
1	Maintenance du bâtiment et Energie .....	16
2	Promotion – Communication .....	16
3	Autres achats .....	17
4	Personnel .....	17
5	Impôts et taxes .....	17
6	Amortissements .....	17
7	Participation Nantes Métropole .....	17
8	Compte Conventionnel .....	17
9	Impôts - Crédit d'impôts .....	18
10	Résultat .....	18
3	Patrimoine .....	20
1	Investissements réalisés par La Cité.....	20
2	Investissements réalisés par Nantes Métropole .....	21
4	Budget Prévisionnel 2019 .....	22
5	Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2018 .....	23
6	Activité en matière de recherche et développement .....	24
7	Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique .....	24
	Axe 1 : Développer l'International.....	24
	Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation.....	26
	Axe 3 : Renforcer nos partenariats .....	28
	Axe 4 : Intensifier la politique RSE .....	29
<b>2</b>	<b>Informations juridiques.....</b>	<b>32</b>
1	Sociétés contrôlées.....	32
2	Participation des salariés au capital.....	32
3	Présentation des comptes annuels.....	32
4	Affectation du résultat.....	32
5	Rappel des dividendes distribués.....	32
6	Observations du comité d'entreprise .....	32
7	Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal.....	32
8	Prises de participation ou de contrôle .....	32
9	Contrôle du commissaire aux comptes.....	32
10	Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.....	33
<b>3</b>	<b>Informations Sociales, sociétales et environnementales.....</b>	<b>33</b>
1	Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse .....	33
<b>4</b>	<b>Informations Diverses .....</b>	<b>33</b>
1	Délais de paiement clients et fournisseurs .....	33
2	Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier.....	33





# RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

## 1 Informations économiques

### 1 Activité - DSP Cité

#### Synthèse du compte de résultat

Montants en milliers d'Euro HT	2017	2018	2018	2018
	Bilan	Budget VOTE	Bilan 2018	Ecart Bilan/ Budget
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>6 866</b>	<b>6 648</b>	<b>7 569</b>	<b>921</b>
<b>Secteur Economique</b>	<b>6 532</b>	<b>6 308</b>	<b>7 172</b>	<b>864</b>
<b>Sous total Mice Accueil</b>				
Congrès, conventions, salons	3 965	4 176	4 899	723
Evénements d'entreprises	1 507	1 174	1 454	279
Salons - showroom	601	508	463	(45)
Evénements Institutionnels	459	450	357	(93)
<b>Manifestations Institutionnelles &amp; Sociétales</b>	<b>335</b>	<b>340</b>	<b>397</b>	<b>57</b>
<i>dont Affectation compte conventionnel</i>	35			
<b>Secteur Culturel</b>	<b>4 044</b>	<b>3 434</b>	<b>4 003</b>	<b>569</b>
Locations Culturelles : tourneurs	1 089	1 073	1 143	71
Partenaires Culturels : ONPL, Opéra, Folle Journée	1 267	1 188	1 215	27
Productions Culturelles	1 688	1 174	1 645	471
<i>dont Affectation compte conventionnel</i>	50			
<b>Espace Entreprises et divers</b>	<b>312</b>	<b>274</b>	<b>303</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>11 222</b>	<b>10 356</b>	<b>11 875</b>	<b>1 519</b>
Soutien aux manifestations	(1 115)	(750)	(1 012)	(261)
Coûts directs Manifestations (Mice - Tourneurs - ONPL - FJ)	(2 777)	(2 576)	(3 020)	(443)
Coûts Espace Entreprises	(49)	(49)	(49)	(0)
Coûts directs productions institutionnelles et sociétales	(335)	(340)	(385)	(45)
Coûts directs productions culturelles	(1 179)	(811)	(1 075)	(264)
<b>Marge brute</b>	<b>5 766</b>	<b>5 829</b>	<b>6 335</b>	<b>505</b>
<b>Charges de structure permanentes</b>	<b>(8 727)</b>	<b>(9 076)</b>	<b>(8 813)</b>	<b>264</b>
Maintenance du Bâtiment - Energie	(1 668)	(1 666)	(1 755)	(89)
Promotion et Communication	(322)	(255)	(240)	14
Autres Achats et services extérieurs	(727)	(792)	(764)	28
Personnel	(5 142)	(5 200)	(5 083)	116
CICE	174	136	157	21
Personnel non affecté sur projets	(13)	(36)	(26)	9
Autres Impôts & Taxes	(407)	(445)	(398)	47
Dotations aux amortissements	(562)	(765)	(634)	131
Dotations aux provisions - reprises - autres charges	(59)	(54)	(69)	(15)



Montants en milliers d'Euro HT	2017	2018	2018	2018
	Bilan	Budget VOTE	Bilan 2018	Ecart Bilan/Budget
<b>Résultat Exploitation (hors redevance Nantes Métropole)</b>	<b>(2 962)</b>	<b>(3 247)</b>	<b>(2 478)</b>	<b>769</b>
Participation Nantes Métropole	2 745	3 115	2 837	(278)
Efficiency Nantes Métropole	(50)	(59)		59
Affectation compte conventionnel	380		219	219
Quote part de subvention d'investissement	62	91	106	14
Quote part affectation compte conventionnel investissement	16	41	67	26
Résultat financier	36	24	26	2
Résultat exceptionnel / Exercice antérieur	87	45	20	(25)
<b>RESULTAT DSP</b>	<b>314</b>	<b>11</b>	<b>798</b>	<b>787</b>
<b>Compte conventionnel</b>	<b>(251)</b>	<b>(9)</b>	<b>(638)</b>	<b>(629)</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>160</b>	<b>157</b>
<b>Impot Société</b>				
<b>Crédit d'impôts</b>	<b>27</b>		<b>18</b>	<b>18</b>
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>89</b>	<b>2</b>	<b>177</b>	<b>175</b>

**Rappel** : Le budget 2018 a été établi en tenant compte d'une part, des contraintes d'efficacité imposées par Nantes Métropole, et d'autre part, des objectifs du plan stratégique 2016-2019

**Le niveau record de cette année 2018, tant sur l'activité Mice que sur l'activité tourneurs, a permis de largement dépasser les objectifs fixés.**



## 1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions)

### - Manifestations économiques Accueil

L'activité du secteur de la Rencontre Professionnelle de l'année 2018 a réalisé une performance exceptionnelle depuis l'ouverture de la Cité en 1992. En effet, le chiffre d'affaires a nettement dépassé de 864 K€ les objectifs fixés : 7 172 K€ pour un budget à 6 308 K€.

Cela s'explique principalement par :

- Un nombre élevé de très gros porteurs : 5 manifestations au Chiffre d'Affaires supérieur à 200 K€ (les BIS, le congrès de la société francophone de diabète, le Jubilé Tupperware, le congrès de Psychiatrie, les Assises de Génétique Humaine) et qui représentent 20 % du Chiffre d'affaires du secteur Mice
- Sur le plan International, 25 manifestations ont été accueillies, supérieur à l'objectif de 18, dont 15 critères ICCA
- Un revenu moyen record et qui atteint 51 K€, supérieur à celui de l'année 2017 (48 K€)

Le chiffre d'affaires du secteur Mice se situe à 7 172 K€ pour un montant budgété à 6 308 K€ ; l'ensemble de nos cibles est en progression :

- Clients fidèles +54 K€
- Nouveaux clients +400 K€
  - De très belles performances ont été réalisées sur certains dossiers avec notamment, sur le congrès de la société française de diabète, un chiffre d'affaires qui a quasiment doublé
  - Le taux global des ventes additionnelles s'élève à 31% pour un budget établi à 15%
- Affaires minutes + 155 K€
- Clients en options +234 K€
- Commissions +22 K€

La marge brute budgétée à 4 405 K€, atteint 4 915 K€, soit une variation de 510 K€, impact principalement de la forte évolution de l'activité.

L'activité congrès /congrès expos se renforce nettement entre 2017 et 2018 :

- Cette activité pèse pour près de 68% du chiffre d'affaires total du secteur Mice (il était de 60% en 2017)
- En termes d'audience, 48% du chiffre d'affaires se concentre sur l'international contre 36% en 2017

Le taux de nos manifestations récurrentes a dépassé l'objectif fixé à 22% pour atteindre 26% en 2018.

Nous avons accueilli en 2018, 142 manifestations, stable par rapport à 2017 (137 événements), impact du ciblage de manifestation à forte valeur ajoutée ; la baisse du nombre de manifestations au chiffre d'affaires inférieur à 7.5 K€ se poursuit : -13 événements entre 2017 et 2018.

Cela permet, entre autres, d'atteindre un revenu moyen jamais égalé à 51 K€.

Les actions menées par les équipes de la Cité depuis 2016 pour se concentrer sur des événements à plus forte valeur ajoutée, le déploiement de nouveaux outils d'aide à la vente, la valorisation de nos prestations continuent de porter leurs fruits ; le chiffre d'affaires moyen progresse de près de 40% entre 2015 et 2018.

On mesure également l'impact des très gros porteurs ; en effet, le chiffre d'affaires généré par les cinq manifestations au CA supérieur à 200 K€ représente 20% du chiffre global. D'autre part, 47.6% du chiffre d'affaires a été réalisé par les 19 manifestations au CA supérieur à 100 K€.

**Ces excellents résultats ne doivent pour autant pas masquer des situations d'exploitation qui se répètent d'année en année :**

- Un niveau d'activité élevé, qui entraîne des périodes d'exploitation tendues, notamment sur les successions de montages et démontages
- Des refus liés à la concentration de l'activité de septembre à mi- décembre (période sur laquelle sont planifiés de nombreux événements récurrents), entraînant une impossibilité de planification
- La configuration du site ne permettant pas d'accueillir des événements majeurs : la cohabitation Grande Halle / Mezzanine s'avérant compliquée
- Des refus liés à un manque d'espace polyvalent d'au moins 500 m2 permettant de proposer des aménagements scéniques dynamiques

**Synthèse pour l'année 2018**

	2015	2016	2017	2018
<b>Nombre de Manifestations</b>	<b>180</b>	<b>152</b>	<b>137</b>	<b>142</b>
Plus de 75 K€ de CA	26	20	26	28
CA. compris 26 et 75 K€	40	46	39	49
CA. compris 7.5 et 26 K€	52	48	51	40
CA inférieur à 7.5 K€	62	38	21	25
<b>Revenu moyen</b>	<b>35,7 K€</b>	<b>39K€</b>	<b>48K€</b>	<b>51K€</b>
<b>Chiffre d'affaires total (en K€ ht)</b>	<b>6 431 K€</b>	<b>5 916K€</b>	<b>6 532K€</b>	<b>7 172K€</b>

- **Productions et ingénierie de manifestations**

La Cité continue la production d'événements économiques en lien avec les enjeux du territoire : le numérique. L'objectif est de positionner Nantes comme une destination événementielle à l'échelle nationale et internationale et d'accroître la promotion de l'écosystème nantais sur cette filière porteuse de l'excellence du territoire.

En synthèse pour 2018 :

Productions / Ingénierie	2015	2016	2017	2018
Nombre de Manifestations	3	2	1	1
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	2 004 K€	1 343 K€	335 K€	397 K€

## 2 Secteur culturel

En 2018, le chiffre d'affaires de l'activité culturelle atteint 4 003 K€, supérieur de 569 K€ par rapport au budget grâce à :

- L'activité « tourneurs » supérieure au budget de 70 K€
- Une progression également pour la Folle Journée : +75 K€
- Les productions en forte progression également : +471 K€
- Une fréquentation toujours élevée pour l'édition 2018 des Utopiales à 90 000 participants
- Un montant de marge brute supérieur au budget : +218 K€



## - **Tourneurs et autres acteurs locaux**

L'activité « tourneurs » poursuit une belle progression depuis quelques années. L'année 2018 est en effet marquée par un nouveau niveau record pour ce secteur avec un chiffre d'affaires de 1 143 K€, en progression de près de 5% en 2018 par rapport à 2017. Ce niveau est également supérieur au montant budgété (1 073 K€).

La stratégie mise en porte ainsi ses fruits avec :

- L'intégration de la prestation du système son dans le tarif de location de l'Auditorium 800 pour répondre à une demande sur l'humour et la variété
- La proposition d'un système son performant dans le Grand Auditorium
- Une stratégie commerciale de fidélisation et de suivi du planning, développée par l'équipe commerciale auprès des tourneurs qui permet depuis 3 ans de maintenir un fort niveau d'activité

La marge brute est également supérieure au prévisionnel de 21 K€ (780 K€ pour 759 K€ budgété).

Activité Tourneurs et autres	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de spectacles	82	82	95	92	89
Nombre de représentations	88	91	99	100	101
Nombre de spectateurs	113 738	133 689	137 084	140 494	152 094
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	889 K€	968 K€	1 067 K€	1 089 K€	1 143 K€

Le Grand Auditorium reste le principal lieu d'accueil de l'activité culturelle avec près de 86 % du CA du secteur et une très forte fréquentation sur la jauge 2000 au cours du 1<sup>er</sup> semestre, qui se confirme d'années en années. Sur l'Auditorium 800, l'activité se stabilise, ainsi que sur l'Auditorium 450.

Les secteurs de l'humour et de la variété ont progressé entre 2017 et 2018 (respectivement +20 % et +8%). Le théâtre, qui avait émergé en 2016, a diminué en 2018 (9 pièces jouées en 2017 contre 5 en 2018). Ce secteur émergent reste fragile compte tenu du prix moyen de billet qui se situe autour de 55/60€ et un cahier des charges technique bien souvent plus lourd en province qu'à Paris.

## - **Partenaires culturels**

### **ONPL**

L'activité avec l'ONPL est inférieure à l'objectif fixé (420 K€ à comparer à 469 K€).

Cela s'explique essentiellement par la diminution du nombre de concerts et de leur jauge, réduisant le chiffre d'affaires de la Cité de l'ordre de 13% entre 2017 et 2018.

Le taux de marge brute est conforme au budget (75.8% à comparer à 75.5%).

### **Opéra**

Aucun Opéra ne s'est déroulé à la Cité au cours de l'année 2018.



## La Folle Journée

L'invitation au voyage de la Folle Journée 2018 intitulé « Vers un monde nouveau » se résume à quelques chiffres transmis par la SEM :

- 135 000 billets
- 275 concerts payants ont été proposés et 46 gratuits, dont 13 dans des communes de la Métropole
- 9 000 personnes bénéficiaires de la tarification à 4€
- 4 500 tarifs jeunes délivrés
- Un taux de remplissage de 95%

Le chiffre d'affaires de l'année 2018 sur le festival se situe à 794 K€. La SEM a repris en direct une partie de prestations administratives (comptabilité, RH, gestion des contrats artistes...).

Par ailleurs, La Cité a été partenaire en 2018 à hauteur de 40 K€ de la Folle Journée. Comme l'année précédente, elle participe également pour 10 K€ au fonds de dotation pour le développement culturel créé par la Ville de Nantes et la Folle Journée. Ces sommes apparaissent dans une ligne spécifique « Soutiens aux manifestations ».

### - **La Cité : Acteur de la politique culturelle**

Cette activité réunit pour l'année 2018 plusieurs manifestations produites ou co-réalisées par La Cité.

Elle est composée de

- Deux festivals : Les Utopiales et Atlantide
- Trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats francophones
- D'événements ponctuels : Roméo et Juliette en partenariat avec le Grand T, le concert Arvo Pärt en co-réalisation avec le LU

Ces événements, soutenus par La Cité, s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie de développement en accompagnant les politiques publiques et en soutenant les acteurs culturels locaux.

### En synthèse :

Cette activité a permis d'accueillir sur l'année 2018, 159 379 visiteurs et spectateurs :

- 101 104 visiteurs à la Cité
- 58 275 visiteurs à l'extérieur de la Cité

Par ailleurs, La Cité soutient, en étant partenaire, L'Orchestre National des Pays de la Loire, La Folle Journée de Nantes.

### **La Cité pour tous – Culture solidaire**

Notre dispositif « La Cité pour tous - Culture Solidaire », a pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous, et ce, en facilitant l'accessibilité économique, physique et symbolique de l'offre artistique et culturelle. La Cité permet ainsi **4 625 personnes éloignées de la culture**, d'assister à des concerts, à des spectacles que la Cité produit et/ou accueille dans ses murs et hors les murs.

Par ailleurs, La Cité soutient, en étant partenaire, **L'Orchestre National des Pays de la Loire, La Folle Journée de Nantes.**

## **3 Autres activités**

Dans le cadre de son contrat d'affermage, la gestion de l'Espace Entreprises, immeuble de bureaux situé face au Novotel, est confiée à la SPL La Cité.



Les occupants sont :

- L'Orchestre National des Pays de la Loire, au 1<sup>er</sup> niveau
- Le pôle d'Evaluation des Politiques Publiques (Ville de Nantes et Nantes Métropole) occupe le niveau 2
- Une partie des équipes de La Cité et la SEM la Folle Journée utilisent le niveau 3 ; la Sem Folle Journée a cependant quitté les locaux au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Depuis, l'intégralité du plateau est occupé par les équipes de la Cité.
- La Direction du Cycle de l'Eau de Nantes Métropole occupe le niveau 4

Cette activité a dégagé en 2018 un chiffre d'affaires de 254 K€ (yc refacturation de charges locatives).

A cela s'ajoute des produits annexes pour 49 K€ (redevance de téléphonie, copieurs, affranchissement, commissions...).

Le total de ce poste s'élève ainsi à 303 K€.

#### 4 Soutiens aux manifestations

Depuis l'élaboration budgétaire 2009, une ligne spécifique nommée « soutiens aux manifestations » a été mise en place afin de mettre en évidence le soutien financier apporté par La Cité sur certaines manifestations.

Cette ligne vient en déduction de la marge brute, afin de permettre une lecture cohérente du niveau d'activité.

En contrepartie, les prestations de La Cité sont entièrement valorisées.

Pour l'année 2018, ces soutiens ont progressé de 262 K€ par rapport au budget 2018.

Ces soutiens concernent essentiellement l'activité de productions culturelles, avec par exemple :

- Des soutiens accordés aux deux festivals « Utopiales » et « Atlantide » pour respectivement 515 K€ et 58 K€.
- Un soutien apporté au spectacle « Roméo et Juliette » (co-réalisation avec le GrandT) à hauteur de 76 K€.

Par ailleurs, dans le cadre de l'activité Mice, des manifestations ont également été soutenues :

- La conférence O21, le Monde : 20 K€
- La convention Pomona, pour 14 K€ ; en parallèle, la société Pomona a été partenaire sur l'opération Science Festin, banquet organisé pendant le festival des Utopiales
- Des événements récurrents tels que la Nuit du Jazz, le Salon des entrepreneurs, le Salon des métiers d'art

La synthèse des soutiens est la suivante :

Nom	Budget 2018				Ecart / Impact financier réalisé - Budget
	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	
	a	c			
Digital week	340				12
<b>Productions économiques</b>	<b>340</b>				<b>12</b>
<b>2 Festivals</b>					
Atlantide	157	75		(75)	16
Utopiales	703	413	291	(122)	4
<b>3 saisons</b>					
Parcours Jazz en Phase -	73	33	23	(11)	8
Saison baroque - sem1	172	82	49	(33)	11
Saison baroque - sem2					(13)
Eclats francophone 2em sem					(18)
Eclats francophone 1ers sem	18	17	1	(16)	1
<b>Autres</b>					
Les arts Scènes	5	4	4	(0)	0
Art brut					(2)
Autres avec le LU	39	11		(11)	11
Urban voice					7
Arvo part					(5)
Peuple étincelle - RDv erdre					(4)
Spectacle Bis					(12)
Autres Grand T	6	9	(5)	(14)	2
pomona					(2)
<b>Productions culturelles</b>	<b>1 174</b>	<b>644</b>	<b>363</b>	<b>(281)</b>	<b>6</b>
<b>Métiers d'art</b>		<b>15</b>			
Nuit du Jazz		19			
Tisse métisse transfert interets financiers - placements du credit municipal					
Crédit municipal sonantes					
Social Change					
Le monde					
Mécénat ONPL					
Soutien programme Ambassadeurs		1			
Bis		20			
dons organismes - associations					
Mécénat Hellfest					
Partenariat FJ		39			
Fonds de dotation FJ					
Salon des entrepreneurs		11			
<b>Autres soutiens</b>		<b>106</b>			
<b>Total</b>	<b>1 514</b>	<b>750</b>	<b>363</b>	<b>(281)</b>	<b>18</b>

Bilan 31/12/18				Ecart / Impact financier réalisé - Budget
CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	
a	c			
397		12	12	12
<b>397</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
139	58	(0)	(58)	16
1 083	515	398	(118)	4
47	21	18	(3)	8
114	64	42	(21)	11
54	32	19	(13)	(13)
		(18)	(18)	(18)
10	10	(4)	(15)	1
		(2)	(2)	(2)
				11
21		7	7	7
12	12	7	(5)	(5)
		(4)	(4)	(4)
49	42	30	(12)	(12)
101	76	64	(12)	2
14	14	12	(2)	(2)
<b>1 645</b>	<b>846</b>	<b>570</b>	<b>(275)</b>	<b>6</b>
	15			
	20			
	1			
	5			
	5			
	20			
	5			
	1			
	24			
	5			
	4			
	40			
	10			
	12			
	<b>167</b>			
<b>2 041</b>	<b>1 012</b>	<b>582</b>	<b>(264)</b>	<b>18</b>

## Synthèse de l'activité – Chiffre d'affaires et Marge Brute

	2017	2018		2018
	Bilan	Budget VOTE	Bilan 2018	Ecart Réalisé - Budget
<b>Manifestations économiques</b>	<b>6 866</b>	<b>6 648</b>	<b>7 569</b>	<b>921</b>
<b>Accueil Mice</b>	<b>6 532</b>	<b>6 308</b>	<b>7 172</b>	<b>864</b>
- Congrès, Congrès expos	3 965	4 176	4 899	723
- Evénements d'entreprises	1 507	1 174	1 454	279
- Salons, showroom	601	508	463	(45)
- Evénements institutionnels	459	450	357	(93)
<b>Production &amp; Ingénierie de manifestations</b>	<b>335</b>	<b>340</b>	<b>397</b>	<b>57</b>
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>4 044</b>	<b>3 434</b>	<b>4 003</b>	<b>569</b>
- Locations culturelles : tourneurs	1 089	1 073	1 143	71
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	0
- Locations culturelles : ONPL	486	469	420	(49)
- Folle journée	781	719	794	76
- Productions culturelles	1 688	1 174	1 645	471
<b>Espace Entreprises &amp; divers</b>	<b>312</b>	<b>274</b>	<b>303</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 222</b>	<b>10 356</b>	<b>11 875</b>	<b>1 519</b>
<b>TOTAL COUTS DIRECTS</b>	<b>(4 341)</b>	<b>(3 776)</b>	<b>(4 529)</b>	<b>(752)</b>
<b>TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien</b>	<b>6 881</b>	<b>6 580</b>	<b>7 346</b>	<b>767</b>
<b>Soutiens aux manifestations</b> (y compris affectation compte conventionnel)	<b>(1 115)</b>	<b>(750)</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(261)</b>
<b>TOTAL MARGE BRUTE</b>	<b>5 766</b>	<b>5 829</b>	<b>6 335</b>	<b>505</b>

En K€ ht

	2017	2018		2018
	Bilan	Budget VOTE	Bilan 2018	Ecart Réalisé - Budget
<b>Manifestations économiques</b>	<b>4 466</b>	<b>4 405</b>	<b>4 927</b>	<b>522</b>
<b>Accueil Mice</b>	<b>4 467</b>	<b>4 405</b>	<b>4 915</b>	<b>510</b>
- Congrès, Congrès expos	2 704	2 273	3 340	1 068
- Evénements d'entreprises	1 034	1 174	1 019	(155)
- Salons, showroom	430	508	335	(173)
- Evénements institutionnels	298	450	221	(229)
- Production & Ingénierie de manifestations	(1)	0	12	12
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>2 153</b>	<b>1 950</b>	<b>2 165</b>	<b>215</b>
- Locations culturelles : tourneurs	773	759	780	21
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	13
- Locations culturelles : ONPL	371	354	319	(102)
- Folle journée	500	474	497	76
- Productions culturelles	509	363	570	207
<b>Espace Entreprises &amp; divers</b>	<b>262</b>	<b>225</b>	<b>254</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien</b>	<b>6 881</b>	<b>6 580</b>	<b>7 346</b>	<b>767</b>
<b>Soutiens aux manifestations</b>	<b>(1 115)</b>	<b>(750)</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(261)</b>
<b>TOTAL MARGE BRUTE totale</b>	<b>5 766</b>	<b>5 829</b>	<b>6 335</b>	<b>505</b>

Le chiffre d'affaires se situe à un niveau nettement supérieur à celui budgété (11 875 K€ pour un budget de 10 356 K€), résultat d'une année exceptionnelle sur le plan de l'activité Mice Accueil et de l'activité « Tourneurs » qui se maintient également à un fort niveau.

Ainsi le niveau de marge brute est supérieur de 506 K€ par rapport au budget (6 335 K€ à comparer à 5 829 K€).



## 5 Indicateurs globaux d'activité

### Journées-congressistes et spectateurs en 2018

La Cité a accueilli près de 183 300 journées-congressistes en 2018, très proche du niveau de l'année 2017 (182 000).

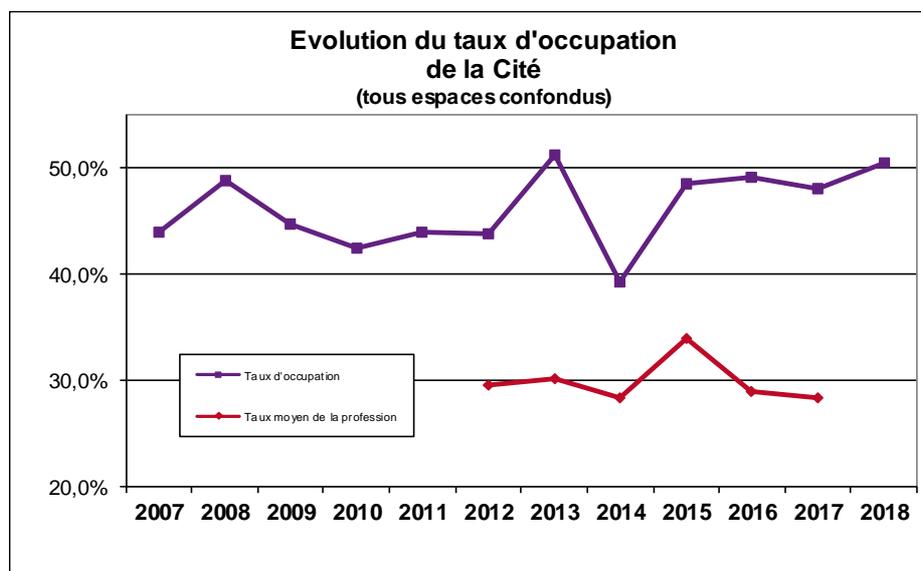
Le nombre de spectateurs pour l'ensemble de l'activité culturelle se situe à 444 540, en léger retrait par rapport à celui de l'année 2017 (451 000). Cela s'explique principalement par une baisse de fréquentation sur les concerts de l'ONPL (réduction du nombre de concerts en 2018), compensée par une hausse sur notre activité « Tourneurs ».

*A noter : ce chiffre ne tient pas compte des visiteurs du Festival Atlantide au lieu unique : 11 354*

### Évolution du taux d'occupation de La Cité

Le graphique ci-dessus montre l'évolution du taux d'occupation, toutes activités confondues, de La Cité de 2007 à 2018. Il est légère progression pour 2018, se situant à 50.4% (il était de 48% en 2017).

- sur le secteur MICE, on retrouve une progression de près de 10%, en lien avec la progression de l'activité. Cette dernière représente plus de 66% de l'occupation de la Cité.
- une stabilité sur l'activité « Tourneurs » : on retrouve un nombre de spectacles très proches entre 2017 et 2018, si situant autour de 90.
- la nette diminution du nombre de concert de l'ONPL impacte le taux de cette activité avec une baisse de 6% entre 2017 et 2018.
- Les productions économiques sont en retrait : en 2017, la Cité avait accueilli le salon Nantes Game Expérience, non reconduit sur 2018. Ce secteur concerne la production de la Digital Week, qui occupe très peu d'espaces à la Cité.
- Pour les productions culturelles, on constate une baisse de 7% : en 2017, la Cité avait produit des événements qui avait occupé beaucoup d'espaces, tels que le spectacle Big Bang, l'opération Nantes <> Japon.
- La Cité dispose d'un taux d'occupation très élevé au regard de la moyenne des sites de congrès/expositions en France



## Retombées économiques

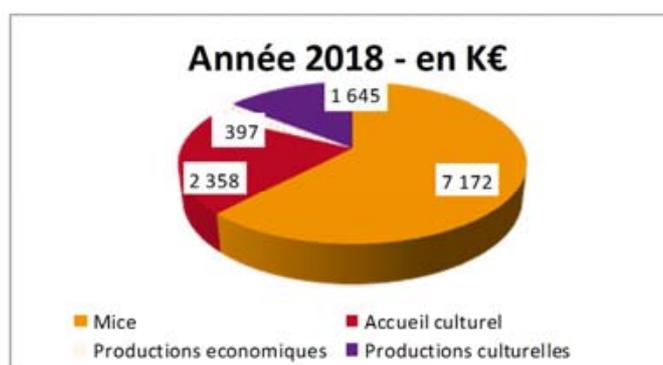
Les retombées économiques se calculent en deux temps :

- L'impact économique direct qui dépend complètement de l'ensemble des achats et investissements réalisés par La Cité :
  - Stable par rapport à l'année 2017 : le niveau exceptionnel de l'activité de 2018 est compensé par la gestion du mandat en 2017 de la manifestation SFPO, qui avait généré près de 500 K€ d'achats directs
  - Le niveau des investissements réalisé sur le site est également stable entre les deux années
  
- L'impact économique indirect calculé à partir des dépenses effectuées par les congressistes, en très forte augmentation par rapport à 2017 (+6 M€)
  - + 3 M€ : impact du fort niveau de manifestations d'audience internationale accueillies et qui a entraîné une nette augmentation des journées-congressistes sur ce plan. En 2018, ce niveau se situe autour de 35 000 journées congressistes
  - + 3 M€ : impact également de la progression sur l'audience nationale : +30% d'évènements et de journées congressistes

Pour 2018, le montant des retombées est également impacté par l'augmentation du coefficient multiplicateur de l'impact économique induit qui passe de 1.44 à 1.64. Les retombées augmentent ainsi de 8 M€.

**Le montant des retombées économiques, selon le calcul de France Congrès, de l'activité de La Cité s'élève à 109 M€ pour l'année 2018, nettement supérieur au niveau de l'année 2017 (86 M€), et représente un nombre d'emplois induits de 1 030 personnes.**

## Répartition du Chiffre d'affaires en 2017 et 2018



## 2 Charges de structure – Autres Postes

**La maîtrise des charges de structure reste un objectif permanent pour la Cité. Pour l'année 2018, cet objectif est atteint malgré une année de très forte activité.**

**Le décalage des investissements sur la fin de l'année, voire le report sur les exercices suivants, a également généré des écarts sur les dotations aux amortissements.**

**Au total 263 K€ d'économies ont été réalisées par rapport au budget.**

### 1 Maintenance du bâtiment et Energie

Ce poste « maintenance du bâtiment et énergie » est supérieur de 89 K€ par rapport au budget et s'élève à 1 755 K€. Cette variation est le fait de surcoûts et de dépenses supplémentaires engagées en 2018 :

- Compte tenu de l'impact du vieillissement du bâtiment, des dépenses d'entretien du bâtiment plus importantes que budgétées ont été engagées : remplacement de dalles sur le parvis du Grand Auditorium, remplacement d'une canalisation pour le parking, pièces pour l'escalator
- Des dépenses d'énergie plus élevées que budgétées ont été constatées avec de très fortes consommations électriques sur les trois premiers mois de l'année 2018

A noter : les escalators de la mezzanine ont été changés au cours de l'année en 2018. Ces travaux ont été réalisés par Nantes Métropole.

### 2 Promotion – Communication

Ce poste est inférieur à l'enveloppe budgétée pour 2018 : 240 K€ à comparer au budget 255 K€.

Cela résulte de reports d'actions de promotion, d'économies réalisées, et compensées en partie par de dépenses non budgétées et nouvellement identifiées dans l'année.

Les nouvelles dépenses engagées :

- Renfort sur les outils d'aide à la vente : plaquettes, personnalisation de documents (carton bienvenue artiste, plaquette Ambassadeurs)
- Une nouvelle application commerciale de présentation assistée, « compagnon des équipes commerciales pour tous les rendez-vous client / prospect ».

Les économies, reports :

- Les dépenses engagées pour l'Eductour Folle journée ont été moins élevées que budgétées
- Des opérations de relations publiques (diner secret...) annulées

Les principales actions menées au cours de l'année 2018, se sont principalement orientées sur le secteur de la rencontre professionnelle et institutionnelle :

- Des présences sur salons : IBTM à Barcelone en collaboration avec le Convention Bureau Nantes-Saint Nazaire ; Heavent Meetings Sud – Cannes ; IMEX à Francfort
- Des présences sur workshop initiés par les réseaux professionnels : Vancouver
- L'achat d'espaces institutionnels et culturels
- Deux Eductours (Nuit du Jazz et Folle journée)
- Le rapport annuel (création, édition...)
- Une présence aux Rendez-vous de l'Erdre
- Des insertions dans la presse professionnelle (Bedouk, Headquarter, Voyages et Stratégie, Les Echos...)
- Des présences et interventions au sein des réseaux du secteur MICE (AIVFC, AIPC)



### 3 Autres achats

Le poste est inférieur au niveau budgété (gain de 28 K€).

Cela est la résultante d'économies réalisées notamment sur les frais de déplacement, la maintenance du matériel de bureau, les honoraires d'avocats et sur la mise en place d'actions liées à la GDPR décalées dans le temps.

### 4 Personnel

Le poste Personnel se situe à niveau inférieur à celui budgété (5 083 K€ contre un budget à 5 200 K€). Ces économies réalisées malgré un niveau d'activité exceptionnel prouvent l'engagement de la Cité dans le cadre du respect des ressources qui lui sont accordées.

### 5 Impôts et taxes

Ce poste est en-dessous du niveau budgété avec un réel de 398 K€ pour un budget à 445 K€.

Cela s'explique notamment par des niveaux moindres en réel qu'au budget pour la taxe sur les salaires, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que la Contribution Economique Territoriale

### 6 Amortissements

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été élaboré pour l'année 2018. De nombreux projets ont été menés au cours de l'année, parmi lesquels :

- Des travaux et équipements liés au projet de digitalisation : refonte du cœur de réseau
- Des investissements techniques : lumière, son, plateau, vidéo

*Les investissements réalisés sont décrits au paragraphe 3 Patrimoine.*

### 7 Participation Nantes Métropole

La subvention versée par Nantes Métropole au titre de 2018 est de 2 837 K€. Cette redevance a été complétée par un versement exceptionnel de 219 K€ en provenance du compte conventionnel, dans le cadre de la démarche performance initiée par Nantes Métropole.

### 8 Compte Conventionnel

Le délégataire déterminera, à l'issue de l'exercice comptable son résultat de l'exercice avant impôt et hors compte conventionnel.

Dans le cas où ce résultat présenterait un solde positif, 80% de ce résultat excédentaire constituera un ajustement de la contribution prévue pour Nantes Métropole. Il sera affecté sur un compte conventionnel et constituera une créance du délégant sur le délégataire. Cette charge sera intégrée dans les comptes du délégataire pour permettre de déterminer le résultat définitif.

Lors de chaque comité de suivi, il sera proposé une répartition de ce compte conventionnel selon les affectations suivantes :

- Le soutien apporté à des manifestations économiques ou culturelles produites, cofinancées ou parrainées par le délégataire,
- Le financement d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrages du délégataire,

- Le paiement total ou partiel de la contribution financière de Nantes Métropole attribuée au titre de N+1,
- Le maintien sur le compte conventionnel.

A la suite de la proposition de répartition faite par le comité de suivi, Nantes Métropole notifiera au délégataire, par courrier recommandé avec accusé de réception, la répartition du compte conventionnel qu'elle a retenue. Ce courrier sera signé par un représentant de Nantes Métropole. A la fin normale ou anticipée de la délégation, le solde du compte conventionnel sera reversé intégralement au délégant.

Compte tenu du résultat dégagé en 2018, une somme de 638 K€\* a été affectée en compte conventionnel.

<b>Solde compte conventionnel au 31/12/16</b>	<b>1304K€</b>
<b>Affectations déjà votées</b>	
Nantes Digital Week 2017 (Commande Nantes Métropole)	-35K€
Opération Japon 2017	-50K€
Complément de contribution/redevance 2017	-380K€
Travaux non pris en compte par la PPI de Nantes Métropole - 2017	-50K€
Investissements (plan pluriannuel)	-741K€
	<i>Mobilier (150 000 €)</i>
	<i>Signalétique (490 000 €)</i>
	<i>Sols (100 969 €)</i>
<b>Solde</b>	<b>48K€</b>
<b>Compte conventionnel 2017</b>	<b>251K€</b>
<b>Solde compte conventionnel à fin Décembre 2017</b>	<b>299K€</b>
<b>Affectations 2018</b>	
Travaux non pris en compte par la PPI de Nantes Métropole	-80K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2017</b>	<b>219K€</b>
Complément de contribution/redevance 2018	-219K€
Compte conventionnel dégagé en 2018	638K€
<b>Solde disponible au 31 décembre 2018</b>	<b>638K€</b>

\*Sous réserve de l'approbation des comptes 2018

## 9 Impôts - Crédit d'impôts

Le résultat fiscal 2018, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à 38 K€.

Les opérations de mécénats dont le don au fonds de dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 18K€, imputable sur les 5 prochains exercices.

Le CICE s'élève à 157K€ contre 174K€ en 2017 (impact de la diminution du taux légal entre les deux périodes).

Les crédits d'impôts, dont le CICE, non imputés sur l'exercice au cours duquel ils sont constatés sont imputables sur l'impôt dû au titre des trois années suivantes et restituable à la fin de cette période. En application de ces dispositions, la Cité a demandé le remboursement du solde du CICE 2015 non imputé à fin 2018, soit 118K€.

## 10 Résultat

Le résultat net de La Cité après compte-conventionnel est donc un bénéfice de 177 K€.

## Synthèse financière

L'année 2018 a été marquée par plusieurs éléments forts :

- Une performance exceptionnelle sur l'activité Mice avec un niveau jamais atteint
- Une activité Tourneurs qui continue de progresser
- Des charges de structure inférieures au montant budgété

Ainsi,

- Sur le plan du chiffre d'affaires : 11 875 K€ pour un budget établi à 10 356 K€
- Un nombre d'événements d'audience internationale ayant largement dépassé les objectifs : 25 dont 15 ICCA (objectif fixé à 18)
- Une marge brute de 6 335 K€ pour un budget de 5 829 k€
- Une affectation de 638 K€ au compte conventionnel

Après imputation de ces éléments, un bénéfice de 177 K€ est dégagé se répartissant de la manière suivante :

- Un résultat de la DSP avant affectation au compte conventionnel Cité de 798 K€
- Une affectation de 638 K€ en compte conventionnel
- Un crédit d'impôts de 18 K€

Cette année exceptionnelle a démontré la capacité de la Cité et de ses équipes à absorber un niveau d'activité très élevé, en maintenant ses performances économiques, sociales et environnementales ainsi qu'un niveau important de qualité de service, tout en dégagant des marges de manœuvres financières.

### 3 Patrimoine

#### 1 Investissements réalisés par La Cité

Au cours de l'été 2016, un inventaire complet (matériel technique, informatique, mobilier) avait été réalisé afin de mettre en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour les années 2016 à 2019.

Le montant des investissements réalisés par La Cité en 2018, s'élève à 1 384 K€ et sont répartis en deux catégories de biens (cf détail ci-après) :

- Des biens propres (principalement des biens liés à l'informatique)
- Des biens de reprise (travaux, matériel technique)

##### Biens propres : 49 K€

- Informatique : licences et logiciel	21 K€
- Informatique : matériel serveurs, PC...	27 K€
- Autres Equipements	1 K€

##### Biens de reprise : 1 335 K€

- Travaux et équipements liés au projet « Digitalisation »	401 K€
- Matériel son (consoles, micros, ...)	120 K€
- Matériel lumière (projecteurs, consoles ...)	99 K€
- Matériel vidéo (vidéoprojecteurs, plateau multi caméra)	86 K€
- Travaux aménagements (stores, sol petites salles ..)	97 K€
- Eclairage Foyer du Grand Auditorium et Galerie de liaison	76 K€
- Passage en Led éclairage Grande Halle	59 K€
- Modifications électriques	59 K€
- Dispositif de sécurité (logiciel portes, verrous)	43 K€
- Mobilier	40 K€
- Nacelles	38 K€
- Compléments suite travaux Espace VIP et Bar 800	36 K€
- Embellissement d'espaces : Accueil – Foyer Bas	31 K€
- Coques accoudoirs Grand Auditorium	31 K€
- Couverture pompier	28 K€
- Matériel plateau (draperie..)	28 K€
- Equipement offices (fours, machines à café..)	16 K€
- Chariots de stockage	14 K€
- Modification eau chaude sanitaire Grand Auditorium	14 K€
- Climatisation de la Salle J	11 K€
- Evolution Site web marchand	8 K€



Dans le cadre de la modernisation de La Cité, nous remplaçons les affiches collées sur les vitres de la Grande Halle par un totem diffusant les affiches sur écran.



Auditorium 450

## 2 Investissements réalisés par Nantes Métropole

### Réalisations Année 2018

Année 2018 : Montant 1 250 000 € TTC, pour les travaux portants sur :

- Rénovation des sanitaires bâtiment AB : RDC et 2ème Etage
- Rénovation de la salle 450
- Remplacement de la façade vitrée entrée salle 2000
- Emmarchements des escaliers salle 2000
- Remplacement de vitrages embués
- Modification de l'entrée salle J
- Remplacement des 2 escaliers mécaniques accès mezzanine
- Divers travaux et diagnostics

Année 2019 : Montant 2 076 000 € TTC, pour les travaux portants sur :

- Rénovation des terrasses Bâtiments AB et Salle 2000 (nota les travaux sont programmés en 2019 et 2020)
- Mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque sur les deux bâtiments AB et salle 2000 pour auto-consommation
- Remplacement d'une CTA bâtiment R
- Remplacement d'automates
- Remplacement des canalisations entre les groupes froids sous-sol et les Dry en toiture bâtiment R

## 4 Budget Prévisionnel 2019

Le second plan stratégique 2016-2019 de la Cité a été rédigé fin 2015. Le budget 2019, dernier de cette seconde phase du contrat de DSP, a été établi en parallèle de ce plan et au regard des nouveaux éléments d'activité, d'évolution des charges et dans le respect des contraintes d'efficience imposées par Nantes Métropole.

Il prend en compte les éléments suivants :

- Sur le secteur MICE, l'année 2019 devrait être une année performante, en retrait cependant par rapport au niveau exceptionnel de l'année 2018 ; le niveau de portefeuille de commandes atteignait 4 400 K€ au moment de l'élaboration du budget, avec des événements majeurs parmi lesquels :
  - La convention Kriss Laure – en janvier
  - La Société nationale des groupements techniques vétérinaires - SNGTV 2019, en mai
  - L'Assemblée Générale de la MAIF – en juin
  - World Conference on Titanium – en juin également
  - Le Forum Giphar – en septembre
  - La convention USF - en octobre
  - Le congrès du Collège National des Généralistes enseignants – en novembre
- Sur le plan international, 24 événements sont déjà confirmés, dont 13 répondants aux critères ICCA
- La production de la 6<sup>ème</sup> édition de la Digital Week
- L'impact des productions de manifestations culturelles telles qu'Utopiales, Atlantide événement littéraire, Saison Baroque ou Jazz en phase
- La valorisation de nos équipements techniques permet de maintenir un niveau élevé sur l'activité « Tourneurs »
- Une diminution du chiffre d'affaires avec la Folle Journée
- Un plan d'investissements ambitieux, perçu comme une nécessité dans ce contexte de bâtiment vieillissant et de concurrence accrue

### Produits

Le chiffre d'affaires de la société devrait se situer à 10 943 K€, niveau moins élevé que 2018 (année record depuis l'ouverture de la Cité)

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur est la suivante :

- Secteur de la rencontre professionnelle – Accueil	6 467 K€
- Secteur de la rencontre professionnelle – Productions	370 K€
- Secteur Culturel – Tourneurs	1 109 K€
- Secteur Culturel – ONPL, Folle Journée, Opéra	1 152 K€
- Productions culturelles	1 575 K€
- Espace Entreprises- autres produits	270 K€

Les produits financiers devraient se situer autour de 36 K€.

La quote-part de subvention d'investissement de Nantes Métropole 153 K€ ; celle du compte conventionnel de 129 K€.

La subvention versée par Nantes métropole serait de 2 958 K€.

A cela s'ajoute un résultat exceptionnel budgété à 50 K€.

Le total des produits a donc été budgété autour de 14 269 K€ HT en 2018.

### Charges

Avec une volonté permanente de maîtriser l'ensemble des charges de structure, le total des charges a été budgété à 14 259 K€ pour l'année 2018, incluant des charges liées à l'activité de la Cité, ainsi que des charges de fonctionnement (personnel de structure, charges liées au bâtiment, communication ..).



Ces charges se découpent de la manière suivante :

- Coûts directs	4 190 K€
- Soutiens aux événements	905 K€
- Charges de structure	9 164 K€
- Charges exceptionnelles	0 K€

### **Résultat net**

Le résultat, prenant en compte l'ensemble de ces éléments, devrait dégager un bénéfice de 11 K€.

Nous aurons donc un compte conventionnel de 9 K€ que Nantes Métropole pourra affecter aux manifestations et/ou investissements de son choix.

Le résultat net de La Cité serait donc de 2 K€.

## **5 Événements intervenus depuis le 31 décembre 2018**

### **Manifestations 2019**

#### **Secteur « Congrès, conventions, salons ...»**

Depuis le 1er janvier 2019, d'importants événements ont été accueillis :

- La convention Kriss Laure a réuni plus de 1 900 participants en janvier
- La convention Capi France a rassemblé près de 850 personnes en mars
- Plusieurs cérémonies de vœux de Nantes Métropole, du Département de Loire Atlantique

#### **Productions d'événements**

- Deux Concerts dans le cadre de la saison baroque 2018-2019 :

- L'Avare de Molière
- Portraits d'Orient et d'Occident

- La septième édition du festival *Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes*, co-réalisation entre la Cité des Congrès et le Lieu Unique s'est tenue du jeudi 28 février au dimanche 3 mars 2019.

**13 157** visiteurs, dont **9 589** ont assisté aux grandes rencontres et conversations (soit une fréquentation en hausse de 30% par rapport à l'édition 2018). Durant ces quatre jours, le festival a accueilli 49 écrivains de 24 nationalités différentes et proposé 92 rendez-vous :

- **45** grandes rencontres autour de l'œuvre d'un auteur ;
- **25** conversations thématiques ;
- **5** lectures par des écrivains et comédiens ;
- **14** moments dédiés aux scolaires et à la littérature jeunesse ;
- **120** séances de dédicaces ;
- **1** journée de formation professionnelle ;
- **3** leçons de cuisine et dégustation ;
- Sans oublier le cabinet de curiosités du festival.



## **Folle Journée 2019**

Le thème de cette 25ème édition « Carnets de voyage » a rendu hommage aux plus grands compositeurs classiques inspirés par la culture de l'Autre, comme Liszt, Mendelssohn ou Berlioz qui ont parcouru l'Europe à différentes époques. Des compositeurs dont la vie a été marquée par la mer - Nikolaï Rimsky-Korsakov, Albert Roussel, Antoine Mariotte et Jean Cras et « qui ont créé des œuvres intemporelles à l'occasion de leurs voyages ».

En quelques chiffres, la Folle Journée 2019 représente :

- 2 500 artistes invités ont interprété 317 concerts sur 5 jours
- Une fréquentation de 95% avec 132 100 billets vendus
- 10 000 scolaires

## **Spectacles**

L'Orchestre National des Pays de Loire a donné 5 concerts au cours du 1er trimestre 2019. De nombreux spectacles (humour, variété, danse) se sont également tenus depuis le début de l'année, parmi lesquels :

- Pascal Obispo, Roch Voisine
- Les ballets Casse-Noisette et le Lac des Cygnes, le spectacle Shen Yun

## **6 Activité en matière de recherche et développement**

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

## **7 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique**

### **Axe 1 : Développer l'International**

La volonté première du pacte métropolitain est « l'accession au rang de métropole européenne ».

D'un point de vue économique les manifestations à audience internationale sont les événements :

- les plus porteurs pour La Cité,
- les plus porteurs pour le territoire en termes de :
  - de retombées économiques et sociales,
  - de reconnaissance des filières d'excellence,
  - de retombées médiatiques.

### **Sur le secteur Mice**

Au-delà de la démarche réalisée quotidiennement auprès de nos porteurs de projets locaux (les Ambassadeurs de la Cité étant à même de remporter des congrès internationaux), la volonté est de plus communiquer et d'être davantage présent à l'international afin de s'adresser directement aux donneurs d'ordre et faire émerger la destination nantaise dans la compétition internationale.



C'est pourquoi, au-delà de la présence avec le Convention Bureau aux grands salons que sont Imex et IBTM, nous avons intensifié nos efforts sur le marché UK notamment, via les différentes opérations menées par Atout France. Pour la seconde année, la destination a participé au M&I Forum avec plus de cinquante rendez-vous de qualité à l'international.

La reconnaissance Internationale est devenue, de fait, un axe de développement prioritaire pour la Cité et la destination Nantaise. Les efforts fournis les années passées ont ainsi permis de placer Nantes de la 249<sup>ème</sup> position mondiale en 2010 à la 107<sup>ème</sup> en 2016 au classement mondial ICCA <sup>1</sup> des destinations qui accueillent des congrès internationaux.

2017 est la 3<sup>ème</sup> meilleure performance nantaise, avec une 141<sup>ème</sup> place au niveau mondial.

En 2018, la Cité a reçu 15 manifestations ICCA, 4 de plus qu'en 2017. 25 congrès internationaux ont été accueillis, représentant près de 40% des 62 congrès accueillis sur l'année. La Cité confirme ainsi l'international comme axe fort afin de faire rayonner la recherche et l'excellence de nos filières du territoire au-delà de l'Hexagone.

### Dans le domaine culturel

Sur le plan international, les productions culturelles sont un très bon levier de valorisation de la destination, de l'entreprise et de la manifestation.

#### Actions à l'international

##### *Chine*

L'année 2018 a été marquée par une très belle présence de la Ville de Nantes et des Utopiales en Chine à Shenzhen. En novembre dernier, La Science & Fantasy Growth Foundation (SGF) a invité la délégation nantaise (représentants de la Ville de Nantes, auteurs et artistes) à participer aux événements organisés dans le cadre de la Convention Chinoise de Science-Fiction.

Ont été proposés au public chinois :

- Une exposition composée de photos de la Ville de Nantes, des affiches des Utopiales et d'œuvres de l'artiste Beb-Deum a été proposé durant 15 jours
- Une intervention de Pierre Bordage, auteur et ancien président des Utopiales
- Une intervention de Beb-deum, plasticien et réalisateur de l'affiche des Utopiales 2018
- Ont été signés à cette occasion :
- Un mémorandum pour des relations amicales avec le district de Nanshan (quartier international de Shenzhen) notamment basées sur des échanges culturels et artistiques
- Une entente entre les Utopiales et La Science & Fantasy Growth Foundation

##### *Québec*

Sur le champ du spectacle vivant, La Cité poursuit avec la Bouche d'Air la valorisation des talents du territoire en montant des résidences Outre-Atlantique et des échanges d'expériences professionnelles. Victoria Delarozière s'est ainsi rendue en Gaspésie pour une résidence d'écriture en août 2018.

De plus, la Cité s'est associée à Musicaction et à la Sodec pour produire la soirée Côte à Côte dans le cadre des Biennales Internationales du Spectacle.

Dans ce cadre des échanges avec le Québec, un partenariat avec Trempolino est actuellement à l'étude.

Pour finir, La Cité poursuit ses collaborations avec les festivals de Granby, Rideau, Petite Vallée, Coups de Cœur francophones.

#### Internationalité des programmations

L'internationalité des programmations est l'un des objectifs de La Cité. Il s'agit bien sûr proposer au plus grand nombre et à des tarifs accessibles, des artistes de renommée internationale. La saison les Eclats Francophones ainsi que le festival Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes nourrissent particulièrement cet indicateur.

---

<sup>1</sup> ICCA : International Congress and Convention Association

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2018	Bilan 2018
<b>Développer l'International</b>			
Accueillir des manifestations d'audience internationale à court et moyen terme.	Evénements accueillis	18	25
	Dossiers confirmés pour le futur	20	15
Accroître la reconnaissance internationale de la destination Nantes	Manifestations ICCA - accueillies ou produites	8	15
Consolider l'internationalité des programmations artistiques sur nos événements culturels	Taux d'artistes étrangers accueillis sur l'activité de production culturelle (artistes intervenants)	30%	36,3%

## Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation

Les enjeux de compétition sur nos marchés, de renouvellement de nos équipements, d'innovation et de rénovation du bâtiment sont tels qu'il semble indispensable d'associer performance avec qualité et innovation.

Dans cette période d'attention renforcée sur l'efficacité dans l'usage des fonds publics la Cité poursuit sa démarche d'amélioration via notamment :

- La concentration sur des événements à plus forte valeur ajoutée grâce au déploiement de nouveaux outils d'aide à la vente, et d'un travail minutieux des équipes afin de valoriser le plus possible les prestations de la Cité :
  - ⇒ Le Chiffre d'Affaires moyen par manifestation MICE de 51 K€, niveau jamais atteint, est la résultante de ces actions,
  - ⇒ Si le nombre de manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 175 K€ n'a pas tout à fait atteint l'objectif fixé (5 à comparer à 7), on peut cependant noter que ces manifestations ont toutes dégagé un chiffre d'affaires supérieur à 200 K€ qui représente près de 20 % du chiffre d'affaires du secteur Mice.
- La pérennisation de la politique de croissance tarifaire de la Cité et de traçabilité des remises effectuées lui permettant une plus grande performance tout en restant adaptée aux conditions du marché

Parallèlement à ces démarches, la Cité continue à investir dans son outil avec notamment :

- Dans le cadre du projet « Digitalisation », la Cité a entamé en 2018 une première phase de travaux, avec notamment la refonte du cœur de réseau au cours de l'été 2018
- L'investissement dans des éclairages à Led dans la Grande Halle

A l'automne, la Cité a organisé un salon autour de partenaires afin de présenter des applications innovantes devant permettre de « digitaliser » ses futurs événements, avec par exemple :

- La géolocalisation sur le lieu d'événement et l'envoi de notifications push liées à la localisation (application)
- L'optimisation des contacts exposants grâce au lecteur de badge (application)
- Le live et l'interactivité dans les plénières (WebApp)



## La Cité obtient le prix spécial "Innov & Tech" de France Congrès

A l'occasion de la soirée annuelle du réseau des maires de ville de congrès (France Congrès), mardi 3 avril 2018, La Cité a reçu le prix spécial « Innov & Tech » pour Les JRES 2017 qui récompense l'innovation sous toutes ses formes.

En effet, La Cité a fait la démonstration de son savoir-faire en matière de solutions digitales en collaboration avec l'organisateur des JRES. Les équipes ont installé une infrastructure réseau adhoc, avec notamment l'ajout de fibre numérique et de bornes wifi. Grace à ces interventions, 4 000 connexions wifi en simultané ont été possibles dans le Grand Auditorium et chaque exposant a également bénéficié d'une connexion garantie haut débit.

La captation audio-visuelle de l'ensemble de l'événement a été réalisée. Une retransmission en direct sur internet des 4 sessions plénières en HD a eu lieu. Chaque conférence a été filmée en HD pour permettre par la suite une diffusion en e-learning ...

La note globale de satisfaction client (8.91/10 pour l'année 2018) reflète l'équilibre réalisé par les équipes de la Cité entre la demande client et les objectifs financiers fixés.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2018	Bilan 2018
<b>Consolider la Performance, la Qualité et l'Innovation</b>			
Cibler les événements d'envergure à forte valeur ajoutée	Revenu moyen des manifestations Mice - Accueil (en k€)	33	51
	Manifestations accueillies dont le CA final est > 175k€	7	5
Renforcer la performance économique de notre organisation interne	Taux de marge brute sur activité d'accueil (Mice et culturel)	70,62%	68,32%
Maintenir l'activité d'accueil culturel	CA sur l'activité culturelle (accueil : tourneurs, ONPL, Folle Journée)	2 285	2 358
Garantir le développement des productions et stabiliser le besoin de fonds publics	Impact financier sur productions Economiques (CA - dépenses)	16	12
	Impact financier sur productions culturelles (CA - dépenses)	(305)	(261)
Maintenir l'excellence de nos services et fournir une offre innovante auprès de nos clients	Taux de satisfaction client (note sur 10)	>8,5/10	8,91
Conforter la Cité comme outil culturel important sur la destination à la fois sur son équipement et sur le territoire grâce aux partenariats	Spectateurs accueillis à la cité	395 000	444 540
	Spectateurs accueillis en dehors de la cité dans le cadre de contrat de partenariat (baroque, parcours jazz..)	10 000	58 275
Mettre l'efficacité au service de la rénovation et de l'innovation sur notre bâtiment et sur nos équipements	Compte conventionnel affecté sur les investissements structurants - en K€	413	263

### Axe 3 : Renforcer nos partenariats

Depuis 2006, pour valoriser les expertises locales et la Destination Nantes notamment à travers l'organisation d'événements, La Cité des Congrès de Nantes a noué des partenariats avec les structures d'excellence du territoire : Université de Nantes, CHU de Nantes, Ecole Centrale de Nantes, IMT Atlantique (Ecole Mines – Télécom), Audencia Business School, Oniris, IFREMER, IFSTTAR, INRA Angers-Nantes, Atlanpole, Novabuild, Pôle EMC<sup>2</sup>-IRT Jules Verne, Pôle Images & Réseaux, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Institut de Cancérologie de l'Ouest.

#### Soirée des Ambassadeurs Nantes Destination Congrès

Dans ce cadre, La Cité des Congrès de Nantes organise chaque année une soirée honorifique, réunissant les leaders locaux organisateurs de congrès. Ces talents issus des structures signataires des chartes de partenariat sont appelés « Ambassadeurs ».

Le 17 décembre dernier, lors de la soirée Ambassadeurs, Nantes Destination Congrès, Fabrice Roussel, Vice-président de Nantes Métropole, Francky Trichet, Adjoint au Maire de Nantes, Conseiller Métropolitain [Innovation et Numérique], Rachel Bocher, Conseillère municipale et Présidente de La Cité des Congrès, et Denis Caille, Directeur Général de La Cité, ont souligné l'action des Ambassadeurs, pépites de notre territoire, reconnus internationalement pour leur expertise.

Sous le regard attentif des directeurs des structures partenaires, 23 Ambassadeurs ont été honorés pour le compte de manifestations organisées en 2018 et 15 pour des congrès portés en 2017.

Courant 2018, en parallèle du programme Ambassadeurs existant depuis 2006, La Cité des Congrès de Nantes a mis en œuvre, un ensemble d'animations et de soutiens novateurs : « Le Club des Ambassadeurs ».



Ce « Club des Ambassadeurs », destiné aux porteurs ou prescripteurs de congrès en relation étroite avec La Cité depuis au moins 2 ans, est un dispositif complet d'accompagnement à l'organisation d'événements scientifiques à dimension nationale et internationale. Son objectif est de fédérer une communauté d'Ambassadeurs, chercheurs, enseignants, talents de la destination, et de leur donner des appuis pour faire rayonner encore plus leur expertise et notre territoire.

Ainsi sont planifiés des événements relatifs à l'organisation de congrès (tables rondes, ateliers pratiques, formations...) et des moments conviviaux qui rassemblent les bénéficiaires du programme (événements sportifs, culturels, festifs...).

#### Les Partenaires Culturels

La Cité a inscrit la dimension culturelle dans sa stratégie. Elle accompagne ainsi la politique culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Elle est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel incontournable de Nantes Métropole, dotée de capacités fédératrices des acteurs culturels du territoire et identifiée sur le plan national et international.

Elle a en effet renforcé au fil du temps ses collaborations et ses partenariats avec les autres structures culturelles de la métropole.

Le partage et la coopération sont au cœur des ambitions de la Cité et essentiels pour proposer et offrir au plus grand nombre un programme riche et diversifié, composé d'événements de dimensions nationales et internationales, de propositions régionales exigeantes et de diffusion de talents émergents ou confirmés.

En 2018, La Cité a ainsi engagé 30 partenariats, notamment dans le domaine de la filière du livre avec Atlantide et les Utopiales. Dans le domaine du spectacle vivant, le Grand T, le lieu unique, scène nationale de Nantes, la Soufflerie de Rezé et la Bouche d'Air de Nantes et aujourd'hui Angers Nantes Opéra représentent des partenaires fidèles et indispensables au montage des trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats Francophones.



Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2018	Bilan 2018
<b>Renforcer nos partenariats</b>			
Développer la visibilité événementielle des acteurs du territoire au bénéfice de la destination et de l'excellence de ses filières	Evénements accueillis pour le compte de nos partenaires	20	31
	Candidatures/Projets confirmés pour le compte de nos partenaires pour le futur	20	15
Rentrer dans une logique partenariale et pluriannuelle avec les grands événements accueillis	% de CA réalisé sur manifestations récurrentes sur le MICE	22%	26%
Rentrer dans une logique partenariale réciproque avec nos partenaires culturels au local, au national et à l'international	Nombre de chartes de partenariats signées avec des acteurs culturels	24	30
Prendre part à la chaîne de valeur territoriale et renforcer notre impact économique au bénéfice des acteurs du territoire	Retombées économiques - méthode France Congrès (en M€) (**)	84	109

(\*\*) lié au montant des investissements faits par la Cité

#### Axe 4 : Intensifier la politique RSE

La RSE reste au cœur de la stratégie de la Cité.

Plusieurs actions initiées depuis 2016, se poursuivent :

- Le renouvellement des collecteurs pour faciliter la démarche de tri sélectif
- La poursuite du Relamping en technologie LED dans la Grande Halle
- La fourniture d'énergie verte avec la signature d'un contrat « électricité verte » avec EDF (depuis janvier 2016)

Les valeurs de l'entreprise ont été récemment définies et orientées vers le bien-être des collaborateurs, la satisfaction de nos clients et la prise en compte des besoins et attentes de nos parties prenantes :

- Convivialité et enthousiasme
- Cohésion et bienveillance
- Ecoute et expertise
- Efficacité et Ambition

Ces valeurs seront déployées dans notre communication interne et externe et portées dans les pratiques de nos collaborateurs au quotidien.

#### La Cité pour Tous – Culture Solidaire

##### *L'accès à la culture facilité*

Pour les personnes, les familles les plus fragilisées, l'accès à la culture est un levier majeur d'inclusion et de cohésion sociale. Notre dispositif « La Cité pour tous - Culture Solidaire » a pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous en facilitant l'accessibilité économique, physique et symbolique de l'offre artistique et culturelle.



En proposant un tarif solidaire, La Cité permet ainsi à des publics éloignés de la culture d'assister à des concerts, à des spectacles que la Cité produit et/ou accueille dans ses murs et hors les murs.

La Cité s'inscrit dans le dispositif Carte Blanche mis en place par la Ville de Nantes.

Tout au long de l'année, La Cité travaille en proximité avec les associations du territoire : Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Le restaurant social Pierre Landais, L'association Benoit Labre, L'association Vivre Libre 44, La Bibliothèque Emilienne Leroux gérée par l'association Lire située aux Dervallières, L'Orpan, L'association CSF des Dervallières etc.

4 625 personnes ont bénéficié de ce dispositif en 2018 avec :

- Des programmes spécifiques en direction du public scolaire grâce aux Utopiales, à Atlantide et à la Saison Baroque en Scène
- Un tarif solidaire à 2 euros
- Un accueil spécifique pour le public sourd et malentendants notamment sur les Utopiales
- Un accueil spécifique des migrants mineurs notamment sur Atlantide
- Des actions hors les murs à l'hôpital, au restaurant social Pierre Landais ou au Centre de détention

### **Actions Sociétales**

#### Mobilisation du personnel de la Cité

À la suite des actes de vandalismes au cours desquels certaines bibliothèques et ludothèques ont été incendiées, La Ville a lancé un appel aux dons pour livres et jouets. Le personnel de la Cité s'est associé à cette action par la collecte de livres et jouets dont leurs enfants ne se servaient plus.

#### L'opération Photomaton des 25 ans de la Cité

Cette opération a permis de reverser

- 500 € à l'association Lire dans le quartier des Dervallières
- 500 € au service pédiatrique du CHU, service auprès duquel la Cité organise des actions pour les enfants malades

#### Les dons d'auteurs invités aux Utopiales

John Scalzi, auteur américain, a souhaité faire don de ses droits d'auteurs (1155 €) liés à sa participation au festival à l'association Les Restos du Cœur

David Mitchell, lauréat du Prix littéraire Utopiales, a fait don de sa dotation (2000 €) à l'association Agir et vaincre l'autisme.

#### La mise aux enchères de l'affiche des Utopiales

Tous les ans, La Cité met aux enchères la reproduction en très grand format de l'affiche des Utopiales de l'année en cours. En 2018, 600 € ont été versés à l'antenne régionale de l'association Rêves qui réalise les rêves des enfants hospitalisés au service oncologique pédiatrique du CHU de Nantes.



Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2018	Bilan 2018
<b>Intensifier la politique RSE</b>			
Intensifier notre politique RSE par l'ouverture citoyenne	Personnes venues à la Cité dans le cadre de "La Cité pour tous".	2 900	4 625
	Événements soutenus par la Cité ayant donné un accès privilégié aux citoyens(culture, CST, sociétal)	30	39
Favoriser la mobilisation des salariés	Absentéisme (maladie et AT, hors maternité et paternité)	<3%	6,70%
	Micro-absentéisme	<0,3%	0,21%
Développer les compétences des salariés	% formation / masse salariale	>2,5%	2,50%
Limiter notre impact environnemental	% de tri des déchets	16%	11%
Inciter et développer l'éco-conception des événements dans une approche globale	Événements avec calculateur de performance globale (Unimev) version 1 au minimum	10	/

A noter : la forte progression du taux d'absentéisme est principalement due à des absences pour causes physiologiques de longue durée.



## 2 Informations juridiques

### 1 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune autre société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

### 2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211, al.2 du Code de commerce, est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018 : néant.

### 3 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### 4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 177 239 € de la manière suivante :

Origine	Résultat bénéficiaire de l'exercice	177 239 €
Affectation	Report à nouveau	177 239 €

Le solde du report à nouveau après cette affectation serait de 638 295 €uros.

### 5 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

### 6 Observations du comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

### 7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 904 €uros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

### 8 Prises de participation ou de contrôle

Néant.

### 9 Contrôle du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.



## 10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices

CF annexe.

## 3 Informations Sociales, sociétales et environnementales

### 1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse

Néant.

## 4 Informations Diverses

### 1 Délais de paiement clients et fournisseurs

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Etat du solde des dettes fournisseurs à la clôture des comptes 31/12/2018							
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total TTC	Nbr factures à régler
	876 654,55	448 519,17	112 948,40	-	8 322,61	569 790,18	70,00
% de factures / Total des achats	14%	7%	2%	0%	0%		

Etat du solde des créances clients à la clôture des comptes 31/12/18								
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total TTC	Nombre jours moyen retard	Nombre de factures en retard
	598 842,20	51 443,65	- 27 428,93	135 527,08	482 362,04	641 903,84	19	186
% retard sur CA Total (10 413 K€)	6%	0%	0%	1%	5%			

### 2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

**EXTRAIT**

**SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL**

**2018**

# **SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT**

**Rapport au Conseil municipal de la ville  
de Nantes actionnaire,  
des représentants de la ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ÉTAT CIVIL

#### Société Publique Locale NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Siège social :	2 avenue Carnot- BP 50906- 44009 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 41 01 30 / Fax 02 40 41 01 40
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes B 345 002 281- 00045
Date de création :	21 mars 1988 (Atlantpole Développement, devenu Nantes Aménagement en 1992)
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	La réalisation d'opérations d'aménagement La réalisation d'opérations de construction L'exploitation de SPIC ou de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobilière
<b>Présidente :</b>	<b>Pascale Chiron</b>
<b>Directeur Général :</b>	<b>Hassan Bouflim</b>
Commissaire aux comptes :	Béatrice Jestin (KPMG)
Nombre de salariés fin 2018 :	44,4 ETP

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 1 782 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES</b>			<b>100%</b>
Nantes Métropole	29 773	982509 €	55,14%
Nantes	13 165	434445 €	24,38%
Saint Herblain	2051	67683 €	3,80%
Rezé	1743	57519 €	3,23%
Orvault	1121	36993 €	2,08%
Couëron	864	28512 €	1,60%
Carquefou	799	26367 €	1,48%
Bouguenais	766	25278 €	1,42%
La Chapelle-sur-Erdre	752	24816 €	1,39%
Sainte Luce-sur-Loire	575	18975 €	1,06%
Les Sorinières	339	11187 €	0,63%
Thouaré sur Loire	337	11121 €	0,62%
Sautron	318	10494 €	0,59%
La Montagne	279	9207 €	0,52%
Bouaye	257	8481 €	0,48%
Saint Jean de Boiseau	216	7128 €	0,40%
Le Pellerin	192	6336 €	0,36%
Indre	172	5676 €	0,32%
Saint Aignan de Grand Lieu	163	5379 €	0,30%
Brains	118	3894 €	0,22%
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>1 782 000 €</b>	<b>100%</b>
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants Nantes Métropole :	10 (Pascale Chiron, Pascal Pras, Alain Robert, Gérard Allard, Pierre Hay, Jocelyn Bureau, Ghislaine Rodriguez, Isabelle Mérand, Véronique Dubettier-Grenier et Michel Lucas)		
- dont représentant Ville de Nantes	1 (Thomas Quero)		
Censeurs :	14		
- dont censeur ville de Nantes :	1 (Benoit Stekr-Ridel)		
- dont censeurs Nantes Métropole :	3 (Marc Denis, Matthieu Annereau et François Fedini)		

### JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	DSP d'affermage pour la gestion du patrimoine économique communautaire (2012-2020)  Marché de gestion, commercialisation et mandat de maintenance du patrimoine immobilier économique métropolitain (2017-2019)  1 contrat cadre décliné en conventions particulières visant à confier la maintenance et l'exploitation de différents immeubles  22 Concessions d'aménagement
Contrats conclus avec la ville de Nantes :	6 Mandats d'étude et 1 mandat de réalisation 6 Concessions d'aménagement 1 concession d'exploitation d'immeubles

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole :	9 506 279 € TTC en 2018	Inclus vente Cambridge et aire gens du voyage Orvault
Financement apporté par la Ville de Nantes :	8 340 338 € TTC en 2018	Inclus cession Malakoff + locations
Dernier résultat net comptable connu :	124 898 Au 31/12/2018	
Garanties d'emprunt ville de Nantes :	5 600 000 (encours au 31/12/2018)	
Garanties d'emprunt NM :	52 300 552 (encours au 31/12/2018)	

## Nantes Métropole Aménagement

Comptes annuels au 31 décembre 2018

### Bilan simplifié

### Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	26 292	Capital social	1 782 000
Immobilisations corporelles	23 958 143	Réserves	1 194 171
Immobilisations financières	3 826	Report à nouveau	0
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>23 988 261</b>	Résultat de l'exercice	124 898
Stocks et en-cours	56 539 175	Autres subventions d'investissement	1 162 868
Créances d'exploitation	10 682 497	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>4 263 937</b>
Autres créances	13 442 860	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>80 664 532</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>22 435 425</b>
Valeurs mobilières de placement	15	Emprunts et dettes	90 781 589
Disponibilités	33 128 076	Fournisseurs et comptes rattachés	2 414 083
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>33 128 091</b>	Dettes fiscales et sociales	3 225 408
		Autres dettes	2 741 882
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>99 162 962</b>
Comptes de régularisation (IV)	2 038 170	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>13 956 731</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>139 819 054</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>139 819 054</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	90 553 645
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	89 895 040 2 855 989
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>658 605</b>
Total des produits financiers	31
Total des charges financières	589 413
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-589 382</b>
Total des produits exceptionnels	6 437 874
Total des charges exceptionnelles	6 352 025
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>85 849</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	30 174
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>124 898</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

## **SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018**

### **ADMINISTRATEUR VILLE DE NANTES**

– M. QUERO

### **Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2018**

#### **Conseil d'Administration du 27 mars 2018 : 0 Administrateur présent sur 1**

- Nouveau censeur : Marjorie Andrieu Gleyze, chargée de développement à la CDC, nommée nouvelle censeur depuis le Conseil d'Administration de décembre 2017 en remplacement de Denis Trassard. Elle est désormais remplacée, lors du Conseil d'Administration du 27 mars 2018, par Anthony Barbier, directeur territorial, compte tenu de sa nomination dans une SAEM régionale.
- Point sur le marché du logement
- Approbation du procès verbal du 07/12/2017
- Plan d'affaires de la SPL 2018-2021
- Acquisitions foncières
- Information sur les conventions portant sur des opérations courantes et conclues a des conditions normales (article L.225-39 du code du commerce)

#### **Conseil d'Administration du 24 mai 2018 : 1 Administrateur présent sur 1**

- Approbation du PV du 27 mars 2018
- Point sur l'activité 2017 – perspectives 2018 & présentation des comptes annuels a la collectivité
- Préparation de l'Assemblée Générale mixte
- Vente de l'immeuble Cambridge au profit de Nantes Métropole

#### **Conseil d'Administration du 18 décembre 2018 : 1 Administrateur présent sur 1**

- Accueil nouvel administrateur : nouveau maire des Sorinières Mme Christelle SCUOTTO en remplacement de Christian COUTURIER
- Accueil nouveaux censeurs :
  - Yann VINCE adjoint au Maire de Rezé, nommé censeur au sein de la SPL en remplacement de Eric BUQUEN
  - Ludovic JOYEUX adjoint au Maire de Coueron, nommé censeur au sein de la SPL en remplacement de Patrick NAIZAIN
  - Patrick GRAVOUYERE, Maire du Pellerin, nommé censeur au sein de la SPL en remplacement de Benjamin MORIVAL
- Approbation du procès-verbal du 24/05/2018
- Présentation des comptes rendus annuels 2017 à la collectivité qui n'ont pas fait l'objet de présentation au Conseil Métropolitain du 22/06/2018 mais au 8 décembre 2018 à savoir : Mellinet, Erdre Porterie, Champ de manœuvre, bas Chantenay
- Résultats probables 2018 – Budget prévisionnel 2019
- Plan d'affaires de la société 2019-2021
- Information sur les consultations bancaires et garanties d'emprunts déjà octroyés par NM au bureau Métropolitain du 6 juillet 2018, du 28 septembre 2018, du 30 novembre 2018
- Répartition des jetons de présence
- Acquisitions foncières
- Information sur les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (art L225-39 CC)

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2018 : 67%**

**Jetons de présence pour 2018 : 460 € distribués à l'élu représentant la Ville de Nantes.**

## **SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2018**

### **Contrôles sur exercice 2018 :**

#### **CONTROLE DGCCRF**

La Direccte des Pays de la Loire a effectué un contrôle sur pièces des délais de paiement de la société afin de vérifier le respect des dispositions de l'article 37 de la loi du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne (DDADUE) en matière économique et financière. NMA est en effet soumise au délai de 60 jours, fixé à l'article 1 du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Au terme de la procédure qui s'est déroulée en plusieurs étapes courant 2018, et considérant la faiblesse des retards de paiement (4% environ des transactions), aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre de la société.

#### **CONTROLE VILLE DE NANTES**

La SPL fournit régulièrement ses prévisions sur opérations et société et échange dans des cadres multiples avec la Direction du Contrôle de Gestion de Nantes Métropole / Ville de Nantes, ainsi qu'avec les Directions opérationnelles concernées par les sujets.

En 2018, les CRACL 2017 et PRD 2018 ont été présentés aux DGA concernées de la Ville de Nantes / Nantes Métropole, ainsi qu'à leurs collaborateurs, lors de la séance dite de « groupe technique » puis en « réunion d'arbitrage ».

ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2018



# Comptes annuels

2018

## - SOMMAIRE -

### Bilan - Compte de Résultat

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Bilan - Actif par nature	5
Bilan - Passif par nature	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat par nature	9

### Annexe

Fiche signalétique	12
Liste des opérations	13
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Règles et méthodes	15
Immobilisations	21
Amortissements	22
En cours des conventions d'aménagement	23
Provisions et dépréciations	24
Créances et dettes	25
Etat des emprunts en cours	26
Garantie reçue sur emprunt	27
Concours bancaires	28
Situation nette des mandats	29
Charges à payer	30
Produits à recevoir	31
Charges et produits constatés d'avance	32
Charges et produits exceptionnels	33
Transfert de charges	34
Ventilation du chiffre d'affaires	35
Effectif moyen	36
Composition du capital social	37
Variation des capitaux propres	38
Détermination du résultat fiscal	39
Engagements hors bilan	40

# Bilan

et

# Compte de résultat

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	177 282	150 990	26 292	614
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	1 552 046		1 552 046	1 951 003
Constructions	32 787 626	11 654 602	21 133 024	27 305 581
Installations techniques, matériel, outillage	115 188	53 902	61 286	1 023 683
Autres immobilisations corporelles	3 847 344	2 656 413	1 190 931	1 072 291
Immobilisations en cours	20 856		20 856	5 126
Avances et acomptes				10 476
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 000		2 000	2 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 826		1 826	1 826
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>38 504 168</b>	<b>14 515 907</b>	<b>23 988 261</b>	<b>31 372 600</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	55 871 574		55 871 574	48 887 957
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	667 601		667 601	248 407
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	10 844 869	162 372	10 682 497	12 871 028
Autres créances	13 442 860		13 442 860	8 360 987
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
(dont actions propres : )				
Disponibilités	33 128 076		33 128 076	24 548 356
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 038 170		2 038 170	627 874
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>115 993 165</b>	<b>162 372</b>	<b>115 830 793</b>	<b>95 544 624</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>154 497 333</b>	<b>14 678 279</b>	<b>139 819 054</b>	<b>126 917 223</b>

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 782 000 )	1 782 000	1 782 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	107 684	103 324
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 086 487	1 003 653
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>124 898</b>	<b>87 194</b>
Subventions d'investissement	1 162 868	1 274 106
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 263 936</b>	<b>4 250 277</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22 435 425	13 858 413
<b>PROVISIONS</b>	<b>22 435 425</b>	<b>13 858 413</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 084 340	65 898 052
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	6 142 680	5 967 901
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 554 569	399 557
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 414 083	945 594
Dettes fiscales et sociales	3 225 408	2 606 082
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	337 504	12 132
Autres dettes	2 404 378	19 726 162
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	13 956 731	13 253 054
<b>DETTES</b>	<b>113 119 692</b>	<b>108 808 534</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>139 819 054</b>	<b>126 917 223</b>

Bilan - Actif par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	26 292				26 292
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	164 348	927 038	460 660		1 552 046
Constructions	743 562	17 276 976	3 013 167	99 319	21 133 025
Installations techniques, matériel, outillage		15 793	1 361	44 132	61 286
Autres immobilisations corporelles	398 839	105 774	46 222	640 095	1 190 930
Immobilisations en cours				20 856	20 856
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations par mise en équivalence	2 000				2 000
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	826	200	200	600	1 826
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 335 867</b>	<b>18 325 782</b>	<b>3 521 610</b>	<b>805 003</b>	<b>23 988 261</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens		55 871 574			55 871 574
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	472 256	191 223	4 121		667 601
<b>CREANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés	1 483 371	8 869 767	89 859	239 500	10 682 497
Mandants	206 789				206 789
Autres créances	329 284	12 864 856	23 232	18 700	13 236 071
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement		15			15
(dont actions propres :					
Disponibilités	33 128 002	74			33 128 076
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	132 424	44 589	15 394	2 184	194 591
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>35 752 126</b>	<b>77 842 098</b>	<b>132 606</b>	<b>260 383</b>	<b>113 987 214</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
Neutralisation du résultat intermédiaire		1 843 579			1 843 579
Compte de liaison	5 565 119	41 340 863	461 228	342 461,54	47 709 671
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 653 112</b>	<b>139 352 322</b>	<b>4 115 444</b>	<b>1 407 848</b>	<b>187 528 725</b>

Bilan - Passif par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2018
Capital social ou individu ( dont versé : )	1 782 000				1 782 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )					
Réserve légale	107 684				107 684
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )					
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 086 487				1 086 487
Report à nouveau					
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>(260 976)</b>		<b>148 277</b>	<b>237 597</b>	<b>124 898</b>
Subventions d'investissement			1 167 858	(4 990)	1 162 868
Provisions réglementées					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 715 195</b>		<b>1 316 135</b>	<b>232 607</b>	<b>4 263 936</b>
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	17 147	22 362 933		55 345	22 435 425
<b>PROVISIONS</b>	<b>17 147</b>	<b>22 362 933</b>		<b>55 345</b>	<b>22 435 425</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 205 659	78 554 631	1 324 051		83 084 340
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		5 871 276	65 792	205 613	6 142 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 547 515	6 531	522	1 554 569
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	488 022	1 622 022	8 390	295 649	2 414 083
Mandants	1 139 109				1 139 109
Dettes fiscales et sociales	525 987	2 537 646	62 955	98 818	3 225 406
<b>DETTES DIVERSES</b>					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	337 504				337 504
Autres dettes	(88 374)	1 349 854	3 790		1 265 270
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Produits constatés d'avance			361 482		361 482
<b>DETTES</b>	<b>5 607 907</b>	<b>91 482 945</b>	<b>1 832 990</b>	<b>600 601</b>	<b>99 524 442</b>
Ecart de conversion passif					
Neutralisation du résultat intermédiaire		13 595 249			13 595 249
Compte de liaison	34 312 863	11 911 195	966 319	519 295	47 709 671
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 653 111</b>	<b>139 352 322</b>	<b>4 115 444</b>	<b>1 407 848</b>	<b>187 528 725</b>

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				25
Production vendue de biens	53 305 512		53 305 512	23 962 663
Production vendue de services	4 830 542		4 830 542	4 967 299
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>58 136 054</b>		<b>58 136 054</b>	<b>28 929 987</b>
Production stockée			6 928 333	25 939 986
Production immobilisée				1 314 410
Subventions d'exploitation				29 380
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 489 257	16 740 302
Autres produits			1	23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>90 553 645</b>	<b>72 954 088</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			62 092 324	52 927 153
Impôts, taxes et versements assimilés			738 697	604 436
Salaires et traitements			1 968 093	1 855 786
Charges sociales			887 896	865 524
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 586 681	1 680 818
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			61 860	75 916
Dotations aux provisions			22 363 628	13 771 923
Autres charges			195 862	434 453
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>89 895 040</b>	<b>72 216 009</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>658 605</b>	<b>738 079</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			31	31
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				240
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				2
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>31</b>	<b>273</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			589 413	756 032
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>589 413</b>	<b>756 032</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-589 382</b>	<b>-755 758</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>69 223</b>	<b>-17 680</b>

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 239	900
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 433 635	118 102
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 437 874</b>	<b>119 002</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72	1 555
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 351 954	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 352 025</b>	<b>1 555</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>85 849</b>	<b>117 448</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	30 174	12 574
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>96 991 550</b>	<b>73 073 363</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>96 866 652</b>	<b>72 986 169</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>124 898</b>	<b>87 194</b>

Compte de résultat par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2018
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens		53 305 512			53 305 512
Production vendue de services	179 949	1 683 178	1 179 142	1 788 273	4 830 542
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>179 949</b>	<b>54 988 690</b>	<b>1 179 142</b>	<b>1 788 273</b>	<b>58 136 054</b>
Production stockée		6 928 333			6 928 333
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dép., prov. (et amort.), transferts de chg	3 041 771	22 389 895	978	56 613	25 489 257
Autres produits			1	0	1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 221 720</b>	<b>84 306 917</b>	<b>1 180 121</b>	<b>1 844 886</b>	<b>90 553 645</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approv.					
Variation de stock (matières premières et approv.)					
Autres achats et charges externes	1 034 817	60 335 568	169 345	552 595	62 092 324
Impôts, taxes et versements assimilés	166 537	345 330	143 006	83 824	738 697
Salaires et traitements	1 382 393		76 004	509 696	1 968 093
Charges sociales	887 896				887 896
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	157 161	859 990	463 372	106 158	1 586 681
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		10 972	38 750	12 137	61 860
Dotations aux provisions	694	22 362 934			22 363 628
Autres charges	(221 736)	(3 100)	68 642	352 056	195 862
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 407 761</b>	<b>83 911 694</b>	<b>959 119</b>	<b>1 616 465</b>	<b>89 895 040</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(186 041)</b>	<b>395 223</b>	<b>221 002</b>	<b>228 421</b>	<b>658 604</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
Produits financiers de participations	31				31
Produits des autres VM et créances de l'AI					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dép. et prov., transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de VMP					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>31</b>				<b>31</b>
Dot financières aux amort., dép. et prov.					
Intérêts et charges assimilées	25 152	381 318	182 943		589 413
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de VMP					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>25 152</b>	<b>381 318</b>	<b>182 943</b>		<b>589 413</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(25 121)</b>	<b>(381 318)</b>	<b>(182 943)</b>		<b>(589 382)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(211 162)</b>	<b>13 905</b>	<b>38 059</b>	<b>228 421</b>	<b>69 222</b>

Compte de résultat par nature suite

	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 961	160		117	4 239
Produits exceptionnels sur opérations en capital	82	100 000	6 324 494	9 059	6 433 635
Reprises sur dép. et provisions, transferts de charges					
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 044</b>	<b>100 160</b>	<b>6 324 494</b>	<b>9 176</b>	<b>6 437 874</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35		37		72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 650	114 065	6 214 239		6 351 954
Dotations exceptionnelles aux amort., dép et provisions					
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>23 685</b>	<b>114 065</b>	<b>6 214 275</b>		<b>6 352 025</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(19 641)</b>	<b>(13 905)</b>	<b>110 218</b>	<b>9 176</b>	<b>85 849</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices	30 174				30 174
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 225 795</b>	<b>84 407 077</b>	<b>7 504 615</b>	<b>1 854 062</b>	<b>96 991 549</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 486 772</b>	<b>84 407 077</b>	<b>7 356 338</b>	<b>1 616 465</b>	<b>96 866 652</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>(260 977)</b>	<b>0</b>	<b>148 277</b>	<b>237 597</b>	<b>124 897</b>

# Annexe

Fiche signalétique

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE - NANTES-MÉTROPOLE AMENAGEMENT**

Date de constitution : 21 mars 1988      Durée : 99 ans  
Siège Social : 2-4 avenue Carnot - NANTES      Registre du Commerce : Nantes B 345 002 281  
Bureaux : 2-4 avenue Carnot - NANTES      N° SIRET : 345 002 281 000 45

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN EUROUS	CAPITAL LIBERE EN EUROUS	NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE SIEGES ADMINISTRATEURS	NOMBRE DE SIEGES CENSEURS
<b>I - COLLECTIVITES LOCALES</b>						
Nantes Métropole		982 509	982 509	29 773	10	3
Ville de Nantes		434 445	434 445	13 165	1	1
Ville de Bouaye		8 481	8 481	257	1	
Ville de Bouguenais		25 278	25 278	766	1	
Ville de Brains		3 894	3 894	118	1	
Ville de Carquefou		26 367	26 367	799		1
Ville de Couëron		28 512	28 512	864		1
Ville d'Indre		5 676	5 676	172		1
Ville de La Chapelle sur Erdre		24 816	24 816	752		1
Ville de La Montagne		9 207	9 207	279		1
Ville du Pellerin		6 336	6 336	192		1
Ville des Sorinières		11 187	11 187	339	1	
Ville d'Orvault		36 993	36 993	1 121	1	
Ville de Rezé		57 519	57 519	1 743		1
Ville de St Aignan de Grand Lieu		5 379	5 379	163	1	
Ville de St Herblain		67 683	67 683	2 051		1
Ville de St Jean de Boiseau		7 128	7 128	216		1
Ville de Ste Luce sur Loire		18 975	18 975	575		1
Ville de Sautron		10 494	10 494	318	1	
Ville de Thouaré		11 121	11 121	337		1
<b>TOTAL</b>	100 %	1 782 000	1 782 000	54 000	18	15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REPRESENTANT DE L'ETAT :  
M. Le Préfet de la Région des Pays de Loire

ADMINISTRATEURS	MANDAT VENANT A EXPIR. AGO STATUANT	REPRESENTANTS	DATE DE DESIGNATION	COMMISSAIRES AUX COMPTES
				TITULAIRE
				<b>KPMG</b> représenté par Béatrice JESTIN désigné le 16/04/2018 jusqu'à l'exercice 2023 inclus
				<b>SUPPLEANT</b> <b>Cabinet Salustro Reydel</b> représenté par Jean-Claude REYDEL désigné le 16/04/2018 jusqu'à l'exercice 2023 inclus
				<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS :</b>  Expert-comptable : CIFRALEX, Nantes
				<b>DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE :</b> M. Hassan BOUFLIM nommé à cette fonction le 13/10/2017
<b>I - COLLECTIVITES LOCALES</b>				
- Nantes Métropole	Mandat Elue Mandat Elu Mandat Elue Mandat Elue Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elue	Mme CHIRON M. ROBERT Mme RODRIGUEZ Mme DUBETTIER-GRENIER M. LUCAS M. HAY M. ALLARD M. BUREAU M. PRAS Mme MÉRAND	12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014 10/04/2015 12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014	
- Ville de Nantes	Mandat Elu	M. QUÉRO	12/06/2014	
- Ville de Bouaye	Mandat Elu	M. HERVOCHON	12/06/2014	
- Ville de Bouguenais	Mandat Elue	Mme LANDREAU	12/06/2014	
- Ville de Brains	Mandat Elu	M. HUVELIN	12/06/2014	
- Ville des Sorinières	Mandat Elu	Mme SCUOTTO	26/06/2018	
- Ville d'Orvault	Mandat Elue	Mme MAISONNEUVE	12/06/2014	
- Ville de St Aignan de Grand Lieu	Mandat Elu	M. LEMASSON	12/06/2014	
- Ville de Sautron	Mandat Elue	Mme GESSANT	12/06/2014	
<b>II - CENSEURS</b>				
- Nantes Métropole	Mandat Elue Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elu Mandat Elue Mandat Elu Mandat Elu	M. DENIS M. FEDINI M. ANNÉREAU M. STEKR-RIDEL Mme COUPAYE M. JOYEUX M. DAVID M. LE GUEN Mme GENDRONNEAU M. GAVOUYERE M. VINCE M. BOCHER M. CHANU M. ALIX M. MOUNIER Mme ANDRIEU-GLEYZE	19/10/2015 11/12/2014 11/12/2014 12/06/2014 12/06/2014 25/06/2018 12/06/2014 12/06/2014 12/06/2014 27/08/2018 31/05/2018 12/06/2014 11/12/2014 13/12/2016 12/06/2014 14/09/2017	

**PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** Mme Pascale CHIRON (désignée le 12/06/2014)

**VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** M. Pascal PRAS (désigné le 12/06/2014)

**REPRESENTANT DES COLLECTIVITES LOCALES AUX ASSEMBLEES GENERALES :** Cf. liste jointe

## Liste des opérations

AMENAGEMENT		
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT		
1400	NANTES CHANTRERIE 1	Nantes Métropole
1414	BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423	NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1424	ORVAULT BOIS CESBRON	Nantes Métropole
1426	ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430	ORVAULT LA JALLIERE	Nantes Métropole
1431	NANTES CLOS TOREAU	Ville de Nantes
1432	LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434	NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435	NANTES VALLON DES DERVALLIERES	Ville de Nantes
1436	ORVAULT VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437	NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438	LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439	NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1441	SAUTRON CARROSSERIE	Ville de Sautron
1442	NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1443	NANTES PRU BOTTIERE	Ville de Nantes
1444	BRAINS LES COURTILS	Nantes Métropole
1445	LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1446	NANTES ORI BOUFFAY	Nantes Métropole
1447	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU - LES TREILLES	Ville de Saint Aignan
1448	<b>CHAMP DE MANŒUVRE</b>	Nantes Métropole
1449	TIVOLI	Ville de Nantes
1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451	DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1454	LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
CONCESSIONS AVEC VENTE		
3417	NANTES ILOT BOUCHERIE	Ville de Nantes
3428	ILOT 5B EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3428 PEM	<b>PEM EURONANTES GARE</b>	Nantes Métropole
3435	POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3452	MELLINET - BATIMENTS	Nantes Métropole
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE	Ville des Sorinieres
MANDATS D'ETUDE		
2502	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES	Nantes Métropole
2503	ETUDES URBAINES SAINT AIGNAN	Nantes Métropole
2504	ETUDES NANTES BAS-CHANTENAY	Nantes Métropole
2505	ETUDES PROJET URBAIN GOHARDS	Nantes Métropole
2506	THOUARE ETUDES PRE FAISABILITE	Nantes Métropole
2510	ETUDES CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
2512	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES II	Nantes Métropole
2513	ETUDES ECOLES J.FERRY & J. VERNE	Ville de La Montagne
2514	ETUDES ARBRES AUX HERONS	Nantes Métropole
MANDATS DE REALISATION		
2740	PISCINE MALAKOFF	Ville de Nantes
2764	NANTES HABITAT RESTRUCT BOUT DES LANDES	Nantes Habitat
2765	BIO OUEST ILE DE NANTES 2	Nantes Métropole
2766	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2013-2016	Nantes Métropole
2767	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2017-2019	Nantes Métropole

Liste des opérations

<b>IMMOBILIER ECONOMIQUE</b>	
<b>6803- AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN</b>	
AB0001	BIO OUEST - ILE DE NANTES
AN0001	NANTES CREATIC
AN0004	MALLEVE 1 BUREAUX
AN0005	MALLEVE 2
AN0007	LES GRANITS
AN0008	CARRE D'ENTREPRISES COUERON
AN0009	REZE CREATIC
<b>GESTION DE COPROPRIETE</b>	
CO8003	DERVALLIERES 2 COPROPRIETE
<b>CONCESSIONS VILLE DE NANTES</b>	
PP7402	PETIT PORT 1
PP7406	PETIT PORT 2
CE7415	SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)
CE7417	CENTRE COMMERCIAL BOUCHERIE
CE7453	CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE
<b>CONCESSIONS D'EXPLOITATION NANTES METROPOLE</b>	
CE7428	GARE SUD
CE7436	SUPERETTE D'ORVAULT
CE7450	BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE
CE7452	MELLINET GESTION LOCATIVE
TC7434	HUB CREATIC
<b>CONCESSIONS D'EXPLOITATION SAINT AIGNAN</b>	
CE7447	CENTRE COMMERCIAL SAINT AIGNAN
<b>CONVENTIONS PARTICULIERES</b>	
NA7001	CARNOT LOCATIF
NA7810	POLE ASSERAY
NA7811	DERVALLIERES 1
NA7812	DERVALLIERES 2
NA7813	DERVALLIERES 3 (commerces)
NA7815	COUR ARTISANALE BELLEVUE
NA7822	CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE
NA7825	CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU

## Règles et méthodes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2015-06 en date 23 Novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables, relatif au Plan Comptable Général.

La société publique locale est régie par les dispositions de l'article L.327-1 du Code de l'urbanisme, toutefois la loi comptable du 30 Avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 restent la référence.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- Par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- Par l'avis 93/09 du 08 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (Guides comptables professionnels des EPL, activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS

Les règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a imposé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 la comptabilisation des immobilisations par composants et la revue des durées d'amortissement. Ces nouvelles règles comptables s'appliquent uniquement pour Nantes Métropole Aménagement au patrimoine immobilier détenu en propre ou en concession, les autres immobilisations étant non significatives.

Toutefois, les immeubles du Petit Port n'ont pas fait l'objet d'une modification de comptabilisation. Ce patrimoine, au contraire des autres immeubles gérés en concession, est un bien de retour pour la collectivité à la clôture de l'opération (les autres sont des biens de reprise). Cette opération de concession est assimilable à une concession de service public, exclue des règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC.

La reconstitution des composants bruts a été faite à partir des pièces d'origine, sauf pour l'immeuble Carnot, où la valeur des composants a été déterminée selon la moyenne des ratios déterminés pour une même famille.

### LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées exclusivement de logiciels, amorties de façon linéaire sur une durée de un à cinq ans.

Les nouvelles immobilisations incorporelles sont de 62 770€ dont 60 600€ correspondent à l'acquisition des licences du nouveau logiciel de gestion immobilière (EVEN).

## Règles et méthodes

### LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les biens du domaine concédé, mis dans la concession par le concessionnaire devront être remis au concédant à la fin de celle-ci dans les conditions définies dans la convention de concession.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation normale.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Installations techniques, mat. et outillage	8 à 10 ans
Intall. Générales agencés, aménagés	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

En ce qui concerne les constructions, la décomposition retenue et les durées d'amortissement appliquées en mode linéaire ont été déterminées à partir des caractéristiques techniques et des situations notamment géographiques des immeubles.

Gros œuvre	30 à 60 ans
Couverture	25 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage collectif	25 ans
Étanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Electricité	25 ans
Plomberie / Sanitaire	25 ans
Ascenseurs	15 ans
Autres (peinture, sols etc...)	15 ans

La possibilité d'incorporer les frais financiers, à partir du commencement de la construction jusqu'à sa date d'achèvement, dans le coût de production des immobilisations corporelles produites a été retenue.

### LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE SONT LES SUIVANTS:

L'immeuble Cambridge a été vendu à son locataire, NANTES METROPOLE, pour un montant de 6 227 304€.

À la date de cession sa VNC était de 6 188 251€.

Un local commercial situé sur la commune de Saint Aignan a été vendu à son locataire pour un montant de 100 000€.

À la date de cession, sa VNC était de 108 295€

Société	Changement système de ventilation siège social	197 449€
	Réfection éclairage et faux-plafond siège social	53 504€
Mallève II	Portes Hall d'Entrée	18 430€
Carré entr. Couëron	Eclairage extérieur	8 845€
Rezé Creatic	Portes sectionnelles	14 650€
	Fibre optique	41 734€
Hub Créatic	Automates GTB	7 172€
Centre c. Breil	Façade vitrée aluminium	12 600€
Centre c. Rezé Château	Réaménagement local orthophoniste	99 349€

## PRETS ET AVANCES INTERNES

Les prêts et avances internes faites entre opérations sont retraités afin de ne pas figurer dans les comptes annuels. Ces mouvements concernent uniquement des avances entre des opérations "mères" et leurs opérations "filles".

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

La recommandation de CNC n°2003-R.01 a explicitement placé la médaille du travail dans le champ d'application du règlement n°2000-06 sur les passifs pour les comptes clos à compter de 2003. Une provision a été constituée pour la première fois en 2004.

Elle a été calculée, conformément à l'article 52 de l'accord d'entreprise signé le 1<sup>er</sup> mars 1999, en fonction :

- De la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille du travail (probabilité qui dépend notamment de la dotation du personnel et des tables de mortalités),
- De l'actualisation des montants,
- De la gratification prévue par l'accord d'entreprise,

Au 31 Décembre 2018, le montant provisionné est de 17 147€.

### PROVISION POUR CHARGES

Afin de pouvoir respecter la convention d'exploitation, un plan de charges est suivi en prévision des gros travaux d'entretien à effectuer dans les immeubles du site de Petit Port.

Sur l'exercice 2018, a été constaté une reprise de provision pour 14 692€, il reste un montant de provision de 55 345€.

## EMPRUNTS

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la société et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans la limite fixée par la loi des emprunts contractés par la société.

Le détail des emprunts et des garanties est donné en pages 26 et 27.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dès la signature de l'accord (convention de subvention) sauf s'il existe des conditions suspensives. Elles servent à financer une immobilisation amortissable. Elles sont rapportées au compte de résultat de l'exercice au rythme de l'amortissement.

Les immeubles faisant désormais l'objet d'une décomposition par composants, les subventions qui ont servi à financer ceux-ci, ont été ventilées proportionnellement entre les différents composants.

Le montant de la quote-part de subvention portée au compte de résultat est de 106 248€

## CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation à 100% lorsque la société est en liquidation ou en redressement judiciaire. Pour les autres créances, la dépréciation est déterminée au cas par cas.

## TRESORERIE

### VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les excédents de trésorerie sont placés, dans le cadre de mandats conclus avec nos partenaires financiers, sur des produits sécurisés (comptes rémunérés, sicav de trésorerie ...).

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat suivant la méthode "FIFO". En fin d'exercice, suivant la valorisation de l'établissement bancaire, une moins-value peut être calculée et provisionnée pour dépréciation.

### DISPONIBLE :

La disponibilité provenant des opérations conventionnées est de 31 493 305€, tandis que pour la société et les opérations propres l'excédent de trésorerie s'élève à 1 633 793€.

### CONCOURS BANCAIRES :

Par ailleurs, les opérations d'aménagement ont eu recours à des lignes de crédit auprès d'établissements financiers pour un montant total de 6 480 000€ dont le détail est annexé à la page 28.

## CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions recommandées par l'avis CNC n° 99.05. Ainsi, l'impact des concessions sur le compte de résultat est nul.

Le montant qui figure au bilan sous la rubrique en-cours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

- Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les conventions de concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
- Comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- Compte de provisions pour risques et charges :
  - Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
  - Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées au risque du concessionnaire (Nantes Métropole Aménagement n'ayant pas d'opération de ce type),
  - Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées,

## Règles et méthodes

- Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. Pour toutes les opérations de concessions d'aménagement de Nantes Métropole Aménagement il est prévu contractuellement :
  - Un retour du boni au concédant,
  - L'ajustement du financement apporté par la collectivité concédante à l'opération, lequel se traduira par une participation contractualisée par avenant.

Ainsi, les opérations réalisées sous le contrôle du concédant, sont à leurs risques et profits, sauf faute professionnelle du concessionnaire. Compte tenu de cette garantie et de l'absence totale de risque aujourd'hui sur les opérations concédées, aucune provision sur les concessions présentant un risque de déficit n'a été comptabilisée.

Le tableau page 23 reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de concessions d'aménagement.

### *Transfert de charges vers les opérations :*

Nantes Métropole Aménagement n'est pas autorisée à imputer ses charges réelles de fonctionnement. Elle impute seulement une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les conventions de concessions (rémunération forfaitaire, proportionnelle, ...) par l'intermédiaire de comptes de transfert de charges.

Le montant pour l'exercice 2018 est de 2 837 314€ concernant les concessions d'aménagement et de 197 642€ concernant les concessions d'exploitation de l'immobilier économique.

## AUTRES INFORMATIONS

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice est de 25 250 € pour la mission d'arrêté des comptes 2018.

Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le CICE 2018 totalisant une somme de 48 308€, a contribué au remplacement du système de chauffage et ventilation des locaux de la société.

La comptabilisation de CICE est réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les transferts de charges de fonctionnement imputables à l'activité Immobilier Economique transitaient sur les exercices antérieurs à 2018 par le compte 791180. A compter de l'exercice 2018, c'est le compte 658200 qui est mouvementé.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	114 513		62 770
Terrains	1 951 003		
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	37 503 024		130 196
Constructions sur sol d'autrui	1 922 257		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 927 687		8 845
Installations générales, agenc., aménag.	2 836 111		332 703
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	699 412		14 418
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 126		27 941
Avances et acomptes	10 476		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>46 855 097</b>		<b>514 102</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 826		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 826</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 973 436</b>		<b>576 872</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			177 282	
Terrains		398 958	1 552 046	
Constructions sur sol propre		6 767 851	30 865 369	
Constructions sur sol d'autrui			1 922 257	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 821 344	115 188	
Installations générales, agencements divers		11 244	3 157 570	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		24 056	689 773	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	12 211		20 856	
Avances et acomptes	10 476			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 687</b>	<b>9 023 453</b>	<b>38 323 060</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 826	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>3 826</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 687</b>	<b>9 023 453</b>	<b>38 504 168</b>	

## Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	113 899	37 091		150 990
Terrains				
Constructions sur sol propre	12 119 701	1 244 056	1 709 155	11 654 602
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	904 004	77 023	927 124	53 902
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 991 709	139 510	8 938	2 122 282
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	471 523	89 000	26 392	534 131
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 486 937</b>	<b>1 549 589</b>	<b>2 671 609</b>	<b>14 364 917</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 600 836</b>	<b>1 586 681</b>	<b>2 671 609</b>	<b>14 515 907</b>

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## En cours des conventions d'aménagement

Nom de l'opération	Collectivité Co-contractante	Date de la Signature de la convention	Date de la expiration de la convention	Prise en charge résultat (a)	Résultat Prévisionnel Hors Part. Concédaire	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée	Cumul des charges	Cumul des revenus des lots vendus	Stocks 31-déc	Provisions pour prévisionnel les	Neutralisation du résultat intermédiaire	Participation à recevoir HT
<b>CONCESSIONS D'AMENAGEMENT</b>													
1400 ZAC DE LA CHANTRENERIE I	N.M.	11/07/1988	31/12/2020	Collectivité	(475 829)	480 000		16 086 912	18 780 715	686 791	2 693 803	428 412	480 000
1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	N.M.	11/04/1996	31/12/2020	Collectivité	1 517			8 221 091	7 534 300	686 791		(1 314)	
1423 ZAC ORVAULT CHENAIE	N.M.	11/10/2002	31/12/2020	Collectivité	(2 453 777)	2 466 844	2 466 844	51 166 503	47 711 030	3 455 473		(366 066)	
1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	N.M.	27/05/2003	31/12/2019	Collectivité	(157 217)	159 091	159 091	5 583 183	5 587 921		4 738	(2 529)	
1426 ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	N.M.	25/06/2003	31/12/2020	Collectivité	(316 533)	317 073	317 073	2 827 538	842 478	1 985 060		(235 818)	
1427 ZAC ERDRE PORTIERE	N.M.	24/10/2003	31/12/2020	Collectivité	(1 706 381)	1 713 037	1 648 387	39 378 006	41 525 375		2 147 369	(412 094)	64 650
1428 ZAC EURONANTES GARE	N.M.	09/03/2004	31/12/2025	Collectivité	(633 587)	663 121	663 121	60 604 141	62 778 481		2 174 340	(265 013)	
1430 ZAC DE LA JALLIERE	N.M.	21/01/2004	31/12/2020	Collectivité	400 519			3 996 523	3 438 611	557 912		(286 295)	
1431 CLOS TOREAU	NANTES	20/09/2004	31/12/2019	Collectivité	(2 075 184)	2 077 858	2 077 858	11 127 400	11 856 982		729 582	48 684	
1432 ZAC DE LA BREHANNERIE	N.M.	04/07/2005	31/12/2020	Collectivité	10 794			1 435 194	1 454 562		19 368	(5 799)	
1434 LES BRUYERES	NANTES	03/01/2006	31/12/2019	Collectivité	(169 484)	172 618	172 618	9 094 257	9 096 959		2 702	(5 478)	
1435 VALLON DES DERVALLIERES	NANTES	25/01/2006	31/12/2021	Collectivité	(1 300 353)	1 301 600	1 301 600	11 607 452	12 228 539		621 087	(62 796)	
1436 ZAC VALLON DES GARETTES	N.M.	16/10/2006	31/12/2021	Partagé	(1 045 224)	1 055 310	2 195 310	25 520 037	24 910 902	609 135		(1 316 005)	(1 140 000)
1437 ZAC MALAKOFF CENTRE	N.M.	21/01/2008	31/10/2022 (*)	Collectivité	(162 547)	170 205	170 205	11 502 529	14 366 379		2 863 850	(5 925)	
1438 ZAC DES VIGNES	N.M.	24/06/2004	31/12/2024	Collectivité	16 323			15 236 920	12 964 269	2 272 651		(9 360)	
1439 ZAC MADELEINE CHAMPS MARS	N.M.	19/01/1993	31/12/2022	Collectivité	428			56 287 094	52 377 180	3 909 914		(387)	
1441 ILOT DE LA CAROSSERIE SAUTRON	SAUTRON	13/01/2011	31/12/2018	Partagé	(2 384 644)	2 386 786	2 386 786	5 880 052	6 020 772		140 720	(2 142)	(304 000)
1442 DESIRE COLOMBE	NANTES	05/07/2011	31/12/2020	Partagé	(3 327 439)	3 327 550	3 631 550	7 217 807	8 299 736		1 081 929	(338 696)	
1443 P.R.U LA BOTTIERE	NANTES	15/12/2011	15/12/2019	Partagé	(5 039 424)	5 040 380	4 967 380	5 534 196	4 139 855	1 994 341		(1 349 339)	73 000
1444 ZAC DES COURTILS	N.M.	20/02/2012	31/12/2019	Partagé	481			729 052		729 052			
1445 ZAC DE LA GAUDINIERE	N.M.	20/02/2012	31/12/2026	Partagé	1 383			509 213	1 310	507 903			30 000
1446 ORY BOUFFAY	N.M.	07/05/2012	31/12/2019	Partagé	(479 555)	480 000	450 000	694 605	694 605	76 405		(27 793)	
1447 SAINT AIGNAN LES TREILLES	SAINT AIGNAN	03/12/2012	31/12/2027	Partagé	161			66 212	11 267	66 212		1 326	5 770 000
1448 ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	N.M.	22/07/2015	31/12/2032	Partagé	(5 764 608)	5 770 000	5 770 000	3 825 592	11 267	225 362			490 000
1449 TIVOLI	NANTES	02/05/2016	31/12/2022	Partagé	(489 488)	490 000	490 000	225 362	225 362				24 364 045
1450 BAS CHANTENAY	N.M.	24/11/2016	31/12/2034	Partagé	(24 350 898)	24 364 045	24 364 045	5 848 841	1 976 103	3 872 738		476 103	4 534 144
1451 DOULON GOHARDS	N.M.	06/01/2017	31/12/2034	Partagé	(9 489 510)	9 490 288	4 956 144	6 424 756	13 734	6 411 022		(4 953 942)	
1452 CASERNE MELLINET	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé	317			10 051 775	2 845 547	7 206 228		(24)	
1454 SANGLERIE	LES SORINIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé	(334 729)	340 000	340 000	35 391	35 391	35 391			340 000
1455 PIRMIIL LES ISLES	N.M.	09/07/2018	31/12/2037	Partagé	(7 946 837)	7 948 934	3 385 823	17 908 968	17 908 968	17 908 968		(3 385 823)	4 563 111
<b>SOUS TOTAL</b>					<b>(69 671 325)</b>	<b>70 214 740</b>	<b>30 949 790</b>	<b>394 703 007</b>	<b>351 457 612</b>	<b>55 724 883</b>	<b>12 479 488</b>	<b>-12 078 113</b>	<b>39 264 950</b>
<b>OPERATIONS DIRECTES ET PATRIMONIALES</b>													
3428 ILOT 5 B EURONANTES	N.M.	14/09/2015	31/12/2025	Collectivité	(399 601)			4 212 440	12 355 870	60 000	8 143 430	379 030	
3428 PEM EURONANTES	N.M.	12/07/2017	31/12/2025	Collectivité				60 000					
3435 POLE ASSOCIATIF	NANTES	05/07/2011	31/12/2020	Collectivité	52 588			16 753 156	18 495 980		1 743 824	(52 587)	
3452 MELLINET REHAB BATIMENTS	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé				54 304		54 304			
3454 MEDIA THEQUE SANGLERIE	LES SORINIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé				31 120		31 120			
<b>SOUS TOTAL</b>					<b>-347 013</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 111 020</b>	<b>30 852 850</b>	<b>145 424</b>	<b>9 887 254</b>	<b>326 443</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>(70 018 338)</b>	<b>70 214 740</b>	<b>30 949 790</b>	<b>415 814 027</b>	<b>382 310 462</b>	<b>55 870 307</b>	<b>22 366 742</b>	<b>(11 751 670)</b>	<b>39 264 950</b>

(a) Délibération en cours

(a) Collectivité : dans la limite de la participation de la collectivité prévue dans la convention d'aménagement et ses avenants  
 Concessionnaire : dans la limite des risques prévus dans la convention d'aménagement  
 Partagé entre la collectivité et l'aménageur suivant l'origine du résultat de l'opération

## Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	16 453	694		17 147
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	13 841 960	22 362 934	13 786 615	22 418 278
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 858 413</b>	<b>22 363 628</b>	<b>13 786 615</b>	<b>22 435 425</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	153 909	61 860	53 396	162 372
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>153 909</b>	<b>61 860</b>	<b>53 396</b>	<b>162 372</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 012 322</b>	<b>22 425 487</b>	<b>13 840 011</b>	<b>22 597 798</b>
Dotations et reprises d'exploitation		22 425 487	13 840 011	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

## Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 826	1 826		
Clients douteux ou litigieux		197 671	197 671		
Autres créances clients		10 647 198	10 647 198		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		739	739		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices					
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		4 521 822	4 521 822		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses		207 850	207 850		
Groupe et associés					
Débiteurs divers					
Charges constatées d'avance		8 712 450	8 712 450		
		2 038 170	2 038 170		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>26 327 726</b>	<b>26 327 726</b>		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		6 480 468	6 480 468		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine		76 603 872	12 636 787	55 189 074	8 778 012
Emprunts et dettes financières divers		6 142 680	3 389 680	2 753 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 414 083	2 414 083		
Personnel et comptes rattachés		189 073	189 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		217 658	217 658		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		19 353	19 353		
Etat : obligations cautionnées		2 706 468	2 706 468		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		92 855	92 855		
Groupe et associés		337 504	337 504		
Autres dettes					
Autres dettes		2 404 378	2 404 378		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		13 956 731	13 956 731		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>111 565 124</b>	<b>44 845 039</b>	<b>57 942 074</b>	<b>8 778 012</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		31 466 387			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					
		14 145 840			

Etat des emprunts en cours

NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE REALISATION	MONTANTS EMPRUNTS	CRD au 31/12/2018	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS	EMPRUNTS LIBERES SUR 2018	EMPRUNTS	
									REMBOURSES SUR 2018 (échéances et par anticipation)	INTERETS COURUS
SOCIETE	Caisse d'Epargne	2014	668 000	515 984	39 522	174 185	302 277		38 032	332
SOCIETE	Crédit Coopératif	2018	230 000	218 985	22 180	90 743	106 062	230 000	11 015	359
ZAC BOTTIERES CHENAIE	ARKEA / BCME	2015	3 100 000	3 100 000		3 100 000				92
NANTES ERDRE PORTERIE	Banque Postale	2015	4 300 000	4 300 000		4 300 000				3 808
ZAC EURONANTES	Crédit Mutuel	2015	3 000 000	3 000 000	3 000 000					2 671
LE PELLERIN BREHANNERIE	Crédit Coopératif	2015	400 000	400 000	198 857	201 143				4 323
ZAC DES VIGNES SORINIERES	Crédit Mutuel	2015	3 000 000	1 500 000	1 500 000				1 500 000	
MADELEINE CHAMP DE MARS	Banque Postale	2015	4 000 000	4 000 000		4 000 000				1 981
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	Crédit Coopératif	2015	700 000	351 845		351 845				347
CHAMP DE MANŒUVRE	Caisse des Dépôts	2016	6 000 000	6 146 387			6 146 387	2 756 387	348 155	
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2017	4 500 000	4 500 000		4 500 000		3 620 000		
BAS CHANTENAY	ARKEA / BCME	2018	7 000 000							
BAS CHANTENAY	Banque Populaire	2018	7 000 000							
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2018	6 000 000							
CASERNE MELLINET	Crédit Mutuel	2017	2 700 000	2 700 000		2 700 000				
CASERNE MELLINET	ARKEA / BCME	2017	7 300 000	7 300 000		6 837 398	462 602			150
SANGLERIE LES SORINIERES	Crédit Coopératif	2018	1 000 000							
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Agricole	2018	13 000 000	13 000 000		13 000 000		13 000 000		3 235
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Coopératif	2018	6 000 000	5 380 000		5 380 000		5 380 000		1 255
ILOT BOUCHERIE	Caisse d'Epargne	2015	7 000 000	7 000 000	7 000 000					462
HUB CREATIC	ARKEA / BCME	2015	11 600 000	9 697 457	526 882	9 170 575			518 535	450
CENTRE COMMERCIAL DE ST AIGNAN	Crédit Agricole	2014	1 115 000	634 784	111 910	489 869	33 005		107 981	1 013
IMMEUBLE CASSINI	Caisse d'Epargne	2011	2 200 000	1 512 791	103 779	438 974	970 038		101 498	1 110
PÔLE DANIEL ASSERAY	Crédit Agricole	2015	572 000	491 439	23 224	100 970	367 245		22 469	3 414
IMMEUBLE CAMBRIDGE	Société Générale	2011	9 000 000						6 075 000	
CENTRE COMMERCIAL DU BREIL	Caisse d'Epargne	2005	590 000	296 792	21 514	91 568	183 710		20 989	159
CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU	Crédit Agricole	2016	655 000	531 574	63 085	261 803	206 686		62 166	673
<b>TOTAUX</b>			<b>112 630 000</b>	<b>76 578 038</b>	<b>12 610 953</b>	<b>55 189 073</b>	<b>8 778 012</b>	<b>24 986 387</b>	<b>8 805 840</b>	<b>25 834</b>

## Garantie reçue sur emprunt

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	2 480 000
NANTES ERDRE PORTERIE	2015	Banque Postale	80%	3 440 000	3 440 000
ZAC EURONANTES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	2 400 000
LE PELLERIN BREHANNERIE	2015	Crédit Coopératif	80%	320 000	320 000
ZAC DES VIGNES SORINIÈRES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	3 200 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	281 476
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	2 160 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	5 840 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	4 304 000
IMMEUBLE HUB CREATIC	2012	ARKEA	80%	9 280 000	7 757 966
<b>TOTAL GARANT NANTES METROPOLE</b>				<b>71 680 000</b>	<b>52 300 552</b>
ILOT BOUCHERIE	2015	Caisse d'Epargne	80%	5 600 000	5 600 000
<b>TOTAL GARANT VILLE DE NANTES</b>				<b>5 600 000</b>	<b>5 600 000</b>
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
<b>TOTAL GARANT BANQUE ARKEA</b>				<b>1 200 000</b>	<b>1 229 277</b>
SANGLERIE LES SORINIÈRES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	
<b>TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIÈRES</b>				<b>500 000</b>	

## Concours bancaires

NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE CONTRACTUALISATION	MONTANTS CONTRACTUELS	MOBILISATION au 31/12/2018	MOBILISATION A MOINS D'UN AN	MOBILISATION A PLUS D'UN AN	MONTANTS SOUSCRITS SUR 2018	MONTANTS REMBOURSES SUR 2018	INTERETS COURUS
ZAC LE LANDAS	Crédit Agricole	2017	1 600 000					1 600 000	
ZAC LE LANDAS	Crédit Agricole	2018	1 700 000	1 700 000	1 700 000		1 700 000		
ZAC ORVAULT LA JALLIERE	Crédit Agricole	2017	500 000					260 000	
ZAC ORVAULT LA JALLIERE	Crédit Agricole	2018	500 000	280 000	280 000		280 000		
VALLON DES DERVALLIERES	Crédit Agricole	2017	1 300 000					670 000	
VALLON DES DERVALLIERES	Crédit Agricole	2018	1 000 000	300 000	300 000		300 000		
NANTES DESIRE COLOMBE	Caisse d'Epargne	2017	300 000						
P.R.U. - BOTTIERE	Caisse d'Epargne	2017	300 000						
TIVOLI - MOUTONNERIE	Caisse d'Epargne	2018	300 000	230 000	230 000		230 000		468
DOULON GOHARDS	Crédit Agricole	2017	1 000 000					900 000	
DOULON GOHARDS	Crédit Agricole	2018	2 500 000	1 500 000	1 500 000		1 500 000		
LIGNE TRESO OPERATIONNELLE	Société Générale	2017	2 000 000					770 000	
LIGNE TRESO OPERATIONNELLE	Banque Postale	2017	3 000 000					1 140 000	
LIGNE TRESO OPERATIONNELLE	Banque Postale	2018	3 000 000	2 470 000	2 470 000		2 470 000		
<b>TOTAUX</b>			<b>19 000 000</b>	<b>6 480 000</b>	<b>6 480 000</b>		<b>6 480 000</b>	<b>5 340 000</b>	<b>468</b>

## Situation nette des mandats

Mandat	Situation nette débitrice	Situation nette créditrice
Etudes Rezé secteur des Isles		21 670
Etudes Nantes Bas-Chantenay		28 858
Etudes projet urbain Gohards		27 604
Etudes caserne Mellinet	199 420	
Etudes écoles J. FERRI & J. VERNE	906	
Etudes arbre aux Hérons		698 920
Piscine Malakoff		64 905
Restructuration Bout des Landes	942	
Bio Ouest Ile de Nantes 2		279 044
Maintenance Patrimoine economique 2013-2016		18 108
Maintenance Patrimoine economique 2017-2019	5 522	
<b>Total</b>	<b>206 789</b>	<b>1 139 109</b>

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>				
168800	INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS		64 485	-64 485
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS SUR EMPRU	25 834	86 073	-60 239
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>25 834</b>	<b>150 558</b>	<b>-124 724</b>
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
408110	FOURNISSEURS - FACTURE NON PARVENUE	164 354	455 924	-291 570
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>164 354</b>	<b>455 924</b>	<b>-291 570</b>
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>				
408410	FOURNIS.IMMOB. - FACT. NON PARVENUES	315 688		315 688
<b>TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>315 688</b>		<b>315 688</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
468600	DIVERSES CHARGES A PAYER	3 790	12 863	-9 073
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>3 790</b>	<b>12 863</b>	<b>-9 073</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
428210	DETTEs - PROVISIONS CONGES A PAYER	162 201	172 883	-10 682
428610	PERSONNEL - CHARGES A PAYER	525	604	-79
428620	PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	24 194	21 378	2 817
438210	DETTEs - PROV. CHARG. SOC. CONGES A	78 904	84 010	-5 106
438620	ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHG A P	11 813	10 399	1 414
448620	TAXE D'APPRENTISSAGE	12 518	12 321	197
448640	EFFORT CONSTRUCTION	8 540	8 405	135
448680	TAXE FORMATION	25 534	23 972	1 562
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>324 230</b>	<b>333 972</b>	<b>-9 742</b>
<b>INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>				
518640	INTERETS COURUS NON ECHUS S/LIGNE C	468		468
<b>TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>		<b>468</b>		<b>468</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>834 364</b>	<b>953 317</b>	<b>-118 953</b>

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
409810	FOURNISSEURS RRR A OBTENIR	180	3 092	-2 912
418110	CLIENTS FACTURE A ETABLIR	89 587	73 577	16 011
418510	CLIENTS LOCATAIRES INSUFF PROV CH R	97 241	103 196	-5 955
438710	IJ A RECEVOIR	739	2 734	-1 995
448700	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	-4 990		-4 990
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	207 850	159 542	48 308
468710	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 896 831	3 721 602	175 229
<b>TOTAL</b>		<b>4 287 437</b>	<b>4 063 743</b>	<b>223 695</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 287 437</b>	<b>4 063 743</b>	<b>223 695</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418110	CLIENTS FACTURE A ETABLIR	89 587	73 577	16 011
418510	CLIENTS LOCATAIRES INSUFF PROV CH R	97 241	103 196	-5 955
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>186 829</b>	<b>176 773</b>	<b>10 056</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
409810	FOURNISSEURS RRR A OBTENIR	180	3 092	-2 912
438710	IJ A RECEVOIR	739	2 734	-1 995
448700	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	-4 990		-4 990
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	207 850	159 542	48 308
468710	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 896 831	3 721 602	175 229
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>4 100 609</b>	<b>3 886 970</b>	<b>213 639</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>4 287 437</b>	<b>4 063 743</b>	<b>223 695</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
482700	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	1 843 579	430 450	1 413 129
486110	CHARGES D'EXPLOITATION CONSTATEES D'AVANCE	194 591	197 424	-2 833
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>2 038 170</b>	<b>627 874</b>	<b>1 410 296</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
482790	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	-13 595 249	-12 838 172	-757 077
487110	PRODUITS D'EXPLOITATION CONSTATES D'AVANCE	-361 482	-414 882	53 400
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-13 956 731</b>	<b>-13 253 054</b>	<b>-703 677</b>

## Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC cession bien immobilier Nantes (Cambridge)	6 188 251	675200
VNC cession bien immobilier St Aignan	108 295	675201
VNC mises au rebus immobilisations	55 295	675201
Amendes et pénalités	35	671210
Autres charges exceptionnelles	110	678810
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37	671801
<b>TOTAL</b>	<b>6 352 023</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produit cession bien immobilier Nantes (Cambridge)	6 227 304	775201
Produit cession bien immobilier St Aignan	100 000	775201
Autres produits exceptionnels	3 907	772000
Autres produits exceptionnels	415	771810
Quote part subvention investissement	106 248	777000
<b>TOTAL</b>	<b>6 437 874</b>	

## Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert de charges d'exploitation	16 875	791110
Avantages en nature	6 404	791120
Rémunération coordination opérationnelle	1 590 648	791220
Rémunération de commercialisation	1 245 173	791230
Rémunération de gestion locative	199 135	791260
<b>TOTAL</b>	<b>3 058 235</b>	

Rubriques	Total 2018	Total 2017
Production vendue de biens	53 305 512	23 962 663
Rémunérations sur opérations de mandat	179 949	195 877
Produits de gestion immobilière	4 650 593	4 771 447
<b>TOTAL</b>	<b>58 136 054</b>	<b>28 929 987</b>

## COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des produits de la vente de charges foncières (rubrique production vendue de biens) et des participations /subventions octroyées par les collectivités. Tous ces produits sont réalisés dans le cadre de concessions d'aménagement dont le résultat est au risque du concédant.

Les honoraires sur opérations de mandat sont en légère baisse, ils se composent principalement du mandat de réalisation Bio Ouest Ile de Nantes 2 (travaux d'aménagements intérieurs spécifiques) et du mandat de régie qui a augmenté son périmètre avec la gestion de l'immeuble Nantes Biotech.

L'activité de gestion immobilière a un chiffre d'affaires inférieur à 2017, ceci est principalement dû à la vente de l'immeuble Cambridge en août 2018 et à la perte de loyer qui en découle.

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	21	1
Employés, agents de maîtrise	21	
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>1</b>

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	54 000			33
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 250 277
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 250 277
Variations en cours d'exercice		En plus
	En moins	
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		87 194
Variations des subventions d'investissement	111 239	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	87 194	124 898
	<b>SOLDE</b>	<b>13 659</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 263 936

Détermination du résultat fiscal

REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		124 898
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements)		Amort. Excédent. (art. 39-4 CGI) et autres amort. non déductibles	4 220	4 791
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	571	
Fraction des loyers à réintégrer (crédit bail immobilier et levée d'option)		Dont part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		
Provisions et charges à payer non déductibles		Charges à payer liées à des états non coopératifs		35
Amendes et pénalités	35	Charg. Financ. (212bis)		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				
Impôt sur les sociétés				30 174
Quote-part				
Bénéfices réalisés par Sté de person. ou un GIE		Résultat art.209B		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15 % ou 19 % (ou 12,8 % : pour l'I.R.)				1
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Réintégrations diverses	Intérêts excédentaires	Zones entreprises		
Déficit étranger antérieurement déduit par les PME		Quote part PV à taux 0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage				
			<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>159 898</b>
DEDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats				3 824
		- imposées au taux de 15 % (ou 12,8 % : entreprises soumises à l'I.R.)		
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				
Régime stés mères et filiales : produit net actions, parts d'intérêts		quote-part à déduire		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				
Majoration d'amortissements				
Abattement sur bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles		
Reprise d'entreprises en difficultés		Pôle de compétitivité		
Jeunes entreprises innovantes		Restruct. Défense		
Sociétés investissements immobilier côtées		Bassin emploi à redyn.		
Zone franche urbaine- TE		Zone franche d'activités		
Revitalisation rurale		Bass. urbain à dynam.		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Déductions diverses	Créance dégagée par le report en arrière du déficit			48 308
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
			<b>TOTAL DEDUCTIONS</b>	<b>52 132</b>
RESULTAT		BENEFICE	DEFICIT	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		107 766		
Déficit de l'exercice reporté en arrière				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice				
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>107 766</b>		

## Engagements hors bilan

### ASSURANCE INDEMNITE FIN DE CARRIERE

Le montant du capital placé auprès de la société d'assurance Predica s'élève à 602 636 € au 31 Décembre 2018 après un abondement de 250 000 €

La provision simulée à cette même date valorisée par le cabinet Cifralex s'élève à 612 331 €.

Les principales hypothèses retenues pour calculer cette provision sont les suivantes :

- Age de départ : 62 ans
- Table de mortalité : TPRV93
- Taux moyen de charges sociales : 50%
- Taux de croissance des salaires : 1%

### COMPROMIS DE VENTE SIGNES SUR LES OPERATIONS (en attente de signature d'actes)

Euronante ZAC EURONANTES GARE	BATINANTES - ETPO	1 423 250
	ALTAREA COGEDIM REGIONS	5 166 000
	CIF PROMOTION	1 922 840
ZAC VALLON DES GARETTES	VILOGIA	571 235
	BARCET BERTHOU Julien Solenn	117 083
	AIGUILLON CONSTRUCTION SA D'HLM	668 542
	PORODO Hervé	148 417
	M. et Mme PINEAU Teddy	104 167
	YILDIRIM Hélène	90 833
	OZER Atilgan M. et Mme	91 667
	QUINTIN Loic et GAUTIER Charlotte	120 917
	OREAL Julien	101 250
	██████████	154 167
	SHAIKH Azharuddin M. et Mme	105 417
	PRAPEAU Yoan M. et Mme	109 167
	GUERY Maël et CONAN Gaëlle	130 083
	GHT COOPERATIVES	273 077
	ATARAXIA	625 065
	VEILLERETTE Anne	141 833
CLAPIER Terry M. et Mme	132 835	

ZAC DES VIGNES	PINEAU Grégory & Karine	87 083
	HAMADOUCHE Adel & Syrine	79 833
	GOUIN DE ROUMIGNY Thibaut Alice	77 750
	ABIDA ELOI Fabrice Floriane	79 833
	KHOKHAR Khurram Humera	102 083
	CORNIL Benoît et HAUBOIS Mylène	75 667
	PERES Aurélie	93 417
	SAVOV Svetoslav M. et Mme	104 750
	TONNELIER Jocelyn / DOSSO Amélie	69 500
	HERVE Brigitte	92 667
ZAC DU BOIS CESBRON	LE MEUR Marion et MARTIN Gino	79 195
	DUGAST Mathieu M. et Mme	109 030
LOTISSEMENT DU LANDAS	LOURENCO Carlos M. et Mme	84 368
	SCCV LES VIGNES	498 900
	SCCV BOIS CESBRON	511 000
	SCI GPM M. MALARD Jean-Charles	56 475
	M. AMIMI Redouane	39 325
ZAC ERDRE PORTERIE	CIF COOPERATIVE	986 276
	MARIGNAN RESIDENCES	992 880
	SCCV VL09 / VILOGIA	2 693 943
	NANTES METROPOLE HABITAT	306 000

Le total des engagements de cessions se monte à 19 418 K€ au 31/12/2018



# Rapport de gestion

2018

Validation du document	Le 17/05/2019
Version définitive CA	 H. BOUFLIM, Directeur Général

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>3</b>
1.1	Le portefeuille opérationnel	4
1.1.1	Les opérations d'aménagement	4
1.1.2	Mandats de réalisation	7
1.1.3	Mandats d'études	8
1.1.4	Immobilier Economique	8
1.2	Les moyens humains : le bilan social 2018	11
1.2.1	Les effectifs	11
1.2.2	Les mouvements de personnel	12
1.2.3	La formation	12
1.2.4	Les conditions de travail	13
1.2.5	L'absentéisme	13
1.2.6	Les accidents de travail	13
1.2.7	Le dialogue social	13
1.2.8	Le budget	14
<b>2</b>	<b>COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>15</b>
2.1	Le chiffre d'opérations	15
2.1.1	Dépenses	15
2.1.2	Recettes	16
2.2	Le résultat de la société	17
2.3	Activité Aménagement	25
2.3.1	Le résultat d'exploitation	25
2.3.2	Les produits d'exploitation	25
2.3.3	Les charges d'exploitation	26
2.3.4	Le résultat financier	27
2.4	Activité Immobilier Economique	28
2.4.1	L'affermage	28
2.4.2	La concession Petit Port	29
2.4.3	Les opérations sous conventions	29
2.4.4	Les autres gestions locatives	29
2.4.5	Les charges non affectables et diverses	29
2.5	Le résultat courant de la société	30
2.6	Le résultat exceptionnel	30
2.7	Le résultat avant et après impôt	30
<b>3</b>	<b>PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU</b>	<b>30</b>
<b>4</b>	<b>L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT</b>	<b>31</b>
4.1	L'endettement	31
4.1.1	Pour les opérations d'aménagement	31
4.1.2	Sur les opérations de concession en phase de gestion locative	31
4.1.3	Sur les opérations propres	32
4.1.4	L'encours global et le tableau de financement	32
4.1.5	Garanties d'emprunts	34
4.2	Délais de paiement	35
<b>5</b>	<b>ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT</b>	<b>36</b>
<b>6</b>	<b>ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>36</b>
<b>7</b>	<b>RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES</b>	<b>37</b>
<b>8</b>	<b>EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>38</b>
	<b>ANNEXES</b>	<b>39</b>

## **1 SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE**

L'année 2018 est satisfaisante à double titre : le renouvellement du portefeuille opérationnel Aménagement s'achève et les taux d'occupation des bâtiments économiques sont très élevés. Ainsi, sur chacun de ses deux périmètres d'activité, les équipes de Nantes Métropole Aménagement se sont mobilisées pour :

- Permettre la signature de deux nouveaux contrats de concessions d'aménagement : le premier concerne la ZAC Pirmil les Isles à cheval sur les communes de Nantes, Rezé et Bouguenais, le second l'opération de la Sanglerie aux Sorinières. Ces opérations rejoignent Champ de Manœuvre, Bas Chantenay, Mellinet et Doulon Gohards, contrats signés entre 2015 et 2017, afin de participer à la construction des logements des années à venir. L'activité opérationnelle Aménagement est donc marquée par un redémarrage du cycle traditionnel, les acquisitions foncières étant la première étape nécessaire avant d'ouvrir un nouveau cycle de travaux et de commercialisation. Pour cette raison, on notera la poursuite de la reconstitution du stock de foncier et un niveau encore bas, quoiqu'en progression, des cessions de charges foncières destinées au logement (591 logements). Une autre satisfaction notable concerne la poursuite des études réalisées pour le compte des communes, ce qui matérialise le positionnement de NMA aux côtés de chacun de ses actionnaires.
- Maintenir les bons indicateurs de l'activité Immobilier Economique, à savoir :
  - La progression du nombre de locataires, au nombre de 344 au 31 décembre 2018 (soit + 10);
  - Les taux d'occupation toujours très satisfaisants avec près de 97,7% pour les Immeubles du contrat de DSP ou proche de 99,2% pour le Hub Créatic.

Comme chaque année, toutes les opérations de concessions, de mandats et d'affermage font l'objet de comptes rendus annuels à la collectivité. Une clé USB reprenant l'ensemble des CRAC est ainsi remise au Conseil d'Administration qui valide les comptes annuels. Ces CRAC sont soumis aux assemblées délibérantes des concédants de juin ou de l'automne.

La liste des opérations au 31 décembre 2018 figure en annexe du présent rapport, avec les listes des acquisitions, et des cessions.

## 1.1 Le portefeuille opérationnel

### 1.1.1 Les opérations d'aménagement

Au 31 décembre 2018, Nantes Métropole Aménagement était chargée de 31 Concessions Publiques d'Aménagement, dont :

- 22 opérations confiées par Nantes Métropole
- 6 opérations confiées par la Ville de Nantes
- 1 opération confiée par la Ville de Sautron
- 1 opération confiée par la Ville de Saint-Algan de Grandlieu
- 1 opération confiée par la Ville des Sorinières.

Deux nouvelles concessions d'aménagement ont été attribuées à NMA en 2018 :

- Le 12 juillet 2018, la concession d'aménagement de la ZAC Pirmil les Isles, a été confiée par Nantes Métropole. Ce projet permettra notamment la réalisation d'environ 3 300 logements et la création d'environ 50 000 m<sup>2</sup> SP de tertiaire.
- Le 12 juillet 2018, la concession d'aménagement de la Sanglerie a été confiée par la Ville des Sorinières. Le programme concerne la réalisation d'environ 100 logements (42% sociaux et 58% accession à la propriété) et d'une médiathèque de 1 000 m<sup>2</sup> SP.

#### 1.1.1.1 Acquisitions foncières

19 acquisitions foncières ont été réalisées pendant l'année 2018, ce qui est proche de la moyenne constatée depuis 5 ans (17 acquisitions).

17,3 hectares de foncier et 8 777 m<sup>2</sup> de bâtiments ont été acquis pour une dépense totale de 25,25 M€ TTC, soit un montant très supérieur à la moyenne annuelle (9,4 M€ TTC).

5 acquisitions ont représenté à elles seules près de 91% des sommes dépensées :

- Le site des Abattoirs acquis auprès de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique pour l'opération Pirmil les Isles (17,12 M€ TTC pour 10,4 ha) ;
- L'immeuble Cap 44 acquis dans le Bas-Chantenay pour 1,3 M€ TTC (3 842 m<sup>2</sup>)
- Deux apports en nature de Nantes Métropole pour l'opération Pirmil les Isles (3,4 M€ pour 2,8 ha) ;
- Le foncier des ex chantiers Magellan dans le cadre de l'opération Madeleine-Champs de Mars pour 1,2 M€.

Les autres acquisitions ont été réalisées dans le cadre des différentes opérations d'aménagement à Nantes, aux Sorinières, à La Montagne et à Orvault.

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018
<b>Bouaye</b>	Nb d'acquisitions	1					
	Montant TTC	15 232					
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	11 700					
<b>Brains les Courtils</b>	Nb d'acquisitions	4					
	Montant TTC	59 706					
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	5 741					
<b>La Montagne</b>	Nb d'acquisitions			2	5	4	
	Montant TTC			15 094	43 774	11 416	
	Surface acquise en m <sup>2</sup>			1 133	1 760	829	
<b>Le Pellerin</b>	Nb d'acquisitions						
	Montant TTC						
	Surface acquise en m <sup>2</sup>						
<b>Les Sorinières</b>	Nb d'acquisitions	2			3	3	
	Montant TTC	499 005			1 661 453	39 701	
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	30 837			112 193	2 675	
<b>Nantes</b>	Nb d'acquisitions	12	11	12	13	9	
	Montant TTC	1 045 724	1 790 968	4 688 385	11 466 677	5 037 728	
	Surface acquise en m <sup>2</sup>	7 008	26 806	29 090	369 854	40 132	
<b>Orvault</b>	Nb d'acquisitions		2	1		1	
	Montant TTC		789	263 901		2 248	
	Surface acquise en m <sup>2</sup>		2 502	2 324		21	
<b>Rezé</b>	Nb d'acquisitions					2	
	Montant TTC					20 159 726	
	Surface acquise en m <sup>2</sup>					128 972	
<b>Sautron</b>	Nb d'acquisitions						
	Montant TTC						
	Surface acquise en m <sup>2</sup>						
<b>St Aignan</b>	Nb d'acquisitions						
	Montant TTC						
	Surface acquise en m <sup>2</sup>						
<b>St Jean de Boiseau</b>	Nb d'acquisitions						
	Montant TTC						
	Surface acquise en m <sup>2</sup>						
<b>TOTAL NOMBRE D'ACQUISITIONS</b>		<b>19</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL MONTANT TTC</b>		<b>1 619 667</b>	<b>1 791 757</b>	<b>4 967 380</b>	<b>13 171 903</b>	<b>25 250 818</b>	<b>9 360 305</b>
<b>TOTAL SURFACES ACQUISES EN M<sup>2</sup></b>		<b>55 286</b>	<b>29 308</b>	<b>32 547</b>	<b>483 807</b>	<b>172 629</b>	<b>154 715</b>

### 1.1.1.2 Les cessions foncières

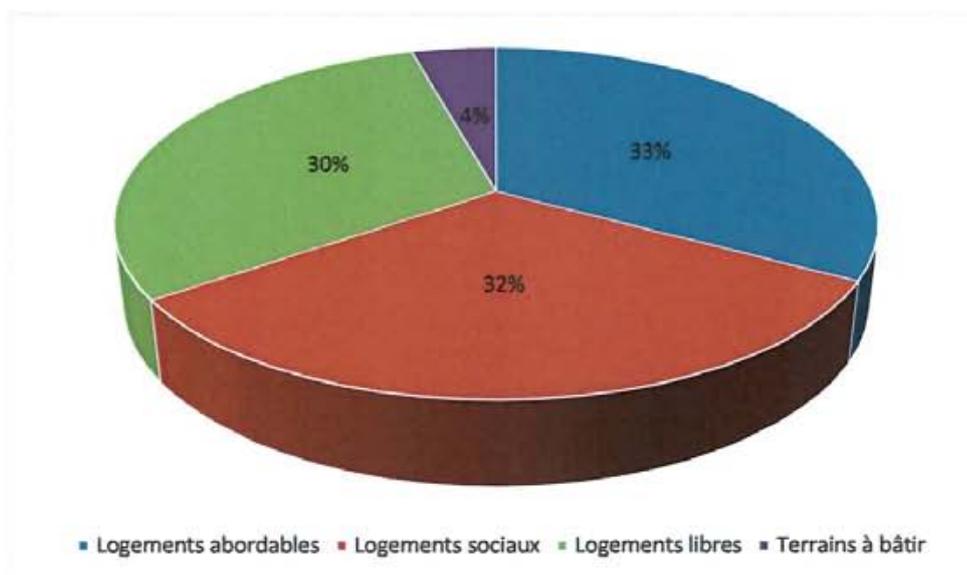
51 actes de cessions ont été signés en 2018, représentant un chiffre d'affaires associé de 30 M€ TTC environ, au dessus de la moyenne constatée depuis 2014 (23,7 M€ TTC pour 42 actes). Ces cessions permettront la construction de 66 425 m<sup>2</sup> de SP (74 133 m<sup>2</sup> en moyenne depuis 2014).

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018
Bouaye	Nb de cessions	4	3	2	8	3	
	Montant TTC	863 519	278 600	183 100	741 759	257 180	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	12 372	1 197	760	3 085	1 052	
	En m <sup>2</sup> SP	3 757	366	202	1 430	510	
La Montagne	Nb de cessions					1	
	Montant TTC					1 310	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>					131	
	En m <sup>2</sup> SP						
Le Pellerin	Nb de cessions		1	1		2	
	Montant TTC		28 908	65 044		106 771	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>		1 347	3 135		4 996	
	En m <sup>2</sup> SP		400	1 550		1 415	
Les Sorinières	Nb de cessions	2	5	10	4	17	
	Montant TTC	633 654	1 684 182	1 391 041	372 155	2 510 833	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	3 877	8 971	7 701	1 605	13 636	
	En m <sup>2</sup> SP	2 876	5 580	4 159	600	5 907	
Nantes	Nb de cessions	20	11	15	16	19	
	Montant TTC	18 913 246	14 971 550	17 468 657	15 663 415	25 602 456	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	142 662	42 375	48 682	56 015	39 485	
	En m <sup>2</sup> SP	79 219	37 627	61 879	62 699	55 527	
Orvault	Nb de cessions	15	23	9	5	9	
	Montant TTC	5 312 167	4 028 677	2 360 812	623 885	1 465 940	
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	35 783	18 968	20 661	2 013	12 255	
	En m <sup>2</sup> SP	17 080	10 813	4 544	680	3 066	
Sautron	Nb de cessions	1	1				
	Montant TTC	1 274 838	1 439 239				
	Surface foncière en m <sup>2</sup>	2 505	2 916				
	En m <sup>2</sup> SP	3 752	4 655				
St Jean de Boiseau	Nb de cessions		2				
	Montant TTC		46 980				
	Surface foncière en m <sup>2</sup>		1 566				
	En m <sup>2</sup> SP		374				
<b>TOTAL NOMBRE DE CESSIONS</b>		<b>42</b>	<b>46</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>51</b>	<b>42</b>
<b>TOTAL MONTANT TTC</b>		<b>26 997 425</b>	<b>22 478 136</b>	<b>21 468 654</b>	<b>17 401 215</b>	<b>29 944 490</b>	<b>23 657 984</b>
<b>TOTAL SURFACE FONCIERE EN M<sup>2</sup></b>		<b>197 199</b>	<b>77 340</b>	<b>80 939</b>	<b>62 718</b>	<b>71 555</b>	<b>97 950</b>
<b>TOTAL EN M<sup>2</sup> SP</b>		<b>106 683</b>	<b>59 815</b>	<b>72 335</b>	<b>65 409</b>	<b>66 425</b>	<b>74 133</b>

### 1.1.1.3 Les charges foncières destinées au logement

Après le creux de 2017 et malgré les premières cessions réalisées dans le cadre de la ZAC Mellinet, l'année 2018 se caractérise par la relative faiblesse des volumes de cessions. Les opérations nantaises demeurent les principales productrices de logements avec Erdre Porterie (250 logements), Mellinet (158 logements) et Euronantes (76 logements). 65 logements ont en outre été commercialisés aux Sorinières dans le cadre de la ZAC des Vignes (15 terrains à bâtir et 50 logements collectifs), 34 à Orvault dans le cadre du Vallon des Garettes (6 terrains à bâtir et 28 logements collectifs) et 3 terrains à bâtir à Bouaye aux Ormeaux.

Au total, les cessions permettront ainsi la réalisation de 591 logements, dont la répartition par type est la suivante :



Depuis 2014, l'évolution est la suivante :

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018
<b>Nb de Logements</b>	<b>1 040</b>	<b>776</b>	<b>776</b>	<b>442</b>	<b>591</b>	<b>725</b>
NB de logements abordables	343	330	150	83	195	220
NB de logements Sociaux	235	144	103	52	191	145
NB de logements Libres	448	276	356	196	180	291
NB de logements Autre	0	0	150	95	0	49
NB TAB	14	26	17	16	25	20

#### 1.1.1.4 Les autres charges foncières

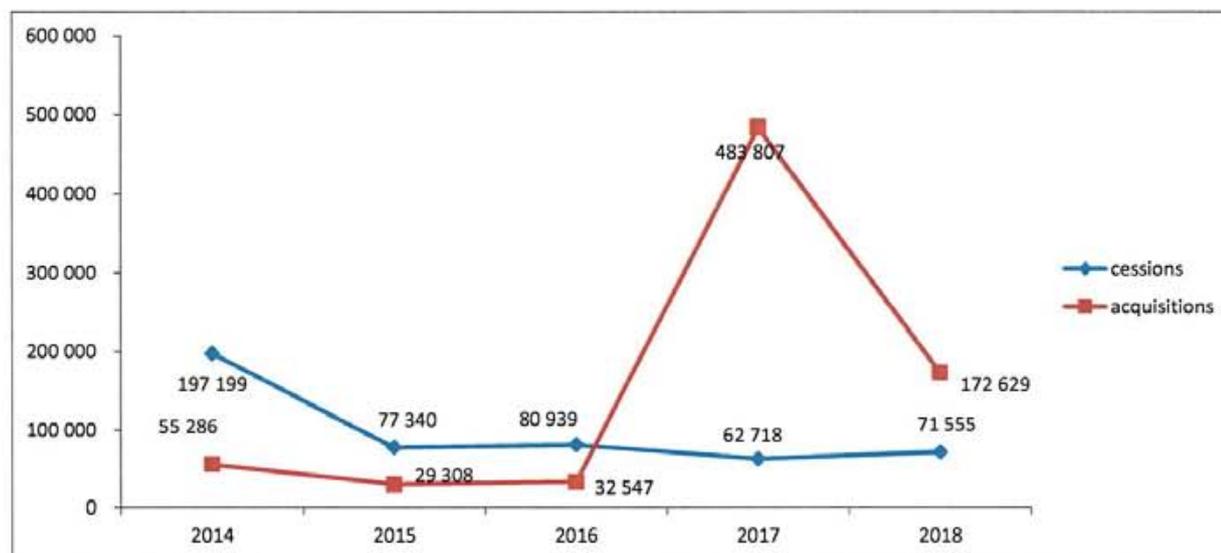
En 2018, les cessions de charges foncières d'activités (tertiaire, commerces et équipements) ont représenté 24 607 m<sup>2</sup> SP. Les cessions de charges foncières de bureaux ont été faibles avec un seul programme sur Euronantes (Viséo), qui permet également la création d'un parking public cédé à Nantes Métropole en Vefa (cf colonne Equipement).

NUMERO	OPERATION	Tertiaire (Bureaux)				Commerce			Equipement				Autres Activités					
		2015 m <sup>2</sup> SP	2016 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2015 m <sup>2</sup> SP	2016 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2015 m <sup>2</sup> SP	2016 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	2015 m <sup>2</sup> SP	2016 m <sup>2</sup> SP	2017 m <sup>2</sup> SP	2018 m <sup>2</sup> SP	
1400	CHANTRIERIE 1		10 984	15 618														
1423	BOTTIERE CHENAIÉ		2 643			4 648												411
1424	BOIS CESBRON	201																
1426	LE LANDAS																	
1427	ERDRE PORTERIE					1 119	220	1 500		473	138				374			
1428	EURONANTES GARE		3 594	12 325	2 413													
1432	BREHANNÈRE					400												
1434	BRUYÈRES																	
1437	MALAKOFF CENTRE			4 451				1 217										
1439	MADELINE CHAMPS DE MARS	250																
1443	PRU BOTTIERE																	
3810	POLE INSERTION DERVALIÈRES	264																

#### 1.1.1.5 Le stock de foncier

Le stock de foncier augmente à nouveau en 2018 du fait d'un niveau d'acquisitions supérieur aux cessions :

Les courbes suivantes présentent les volumes exprimés en m<sup>2</sup> des acquisitions et cessions depuis 2014 :



#### 1.1.2 Mandats de réalisation

En 2018, le mandat de réalisation confié par Nantes Métropole et qui concerne la construction de Nantes Biotech se poursuit avec la suite des aménagements intérieurs qui accompagnent les prises à bail.

Aucun autre mandat de construction n'a été confié en 2018.

### **1.1.3 Mandats d'études**

Un nouveau mandat d'études a été signé en 2018, confié par la ville d'Indre. Il concerne la réflexion sur le renouvellement urbain de cœurs d'îlots.

Les autres mandats d'études se sont poursuivis avec les accompagnements des communes des Sorinières, de Saint-Aignan de Grandlieu, ainsi que les études relatives à l'arbre aux hérons. Enfin, les études relatives à Pirmil les Isles se sont achevées.

### **1.1.4 Immobilier Economique**

#### ***– Portefeuille d'opérations***

Au 31 décembre 2018, le portefeuille d'opérations de l'Immobilier Economique se répartit selon les différents cadres juridiques :

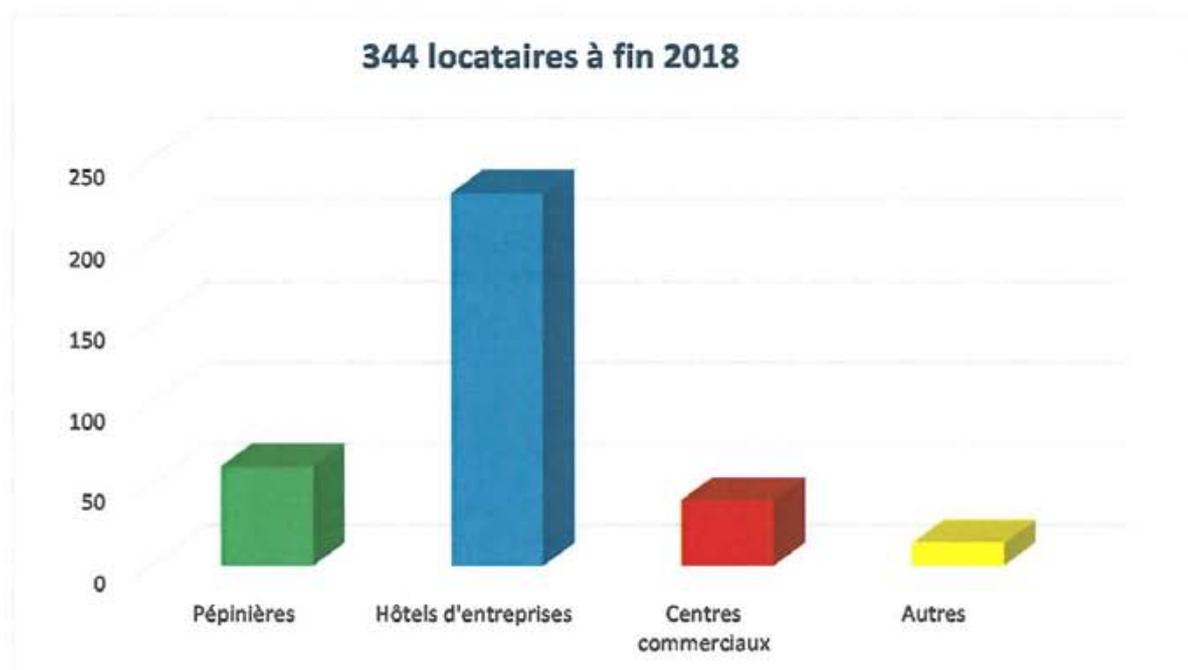
- 11 concessions d'exploitation :
  - Centre Commercial Boucherie (échéance 2021),
  - Superette Orvault Vallon des Garettes (échéance 2021),
  - Centre Commercial St Aignan de Grandlieu (échéance 2026),
  - Petit Port 1 et 2 (échéance 2020),
  - Hub Créatic (échéance 2020),
  - Cassini au Bas Chantenay (échéance 2034),
  - Commerce Aldi aux Dervallières (échéance 2021),
  - Bâtiments conservés Mellinet (échéance 2030),
  - Commerce Centrakor Bottière PRU (échéance 2019 à transférer dans CPA Bottière Pin Sec),
  - Locaux Marcel Paul Euronantes gare sud (échéance 2025).
  
- 1 Affermage (7 immeubles propriété de NM, échéance 2019) :
  - Carré de Couëron,
  - Nantes Créatic,
  - Rezé Créatic,
  - Les Granits,
  - Bio Ouest,
  - Mallève Bureaux,
  - Mallève II.

A noter que l'immeuble Géraudière est sorti du contrat le 28 juin du fait de sa vente par Nantes Métropole à son occupant.

- 1 Marché de prestations de services, contrat renouvelé par Nantes Métropole le 26 décembre 2016 et avenant le 3 décembre 2018. Il concerne la gestion, la commercialisation et la maintenance de 8 Immeubles pour la période 2017 à 2019 :
  - Cheviré,
  - Maison de l'Emploi de Bellevue,
  - Centre commercial de St Jean de Boiseau,
  - Nantes Biotech,
  - Chantreterie,

- Centres d'affaires Nantes Nord et Sillon,
  - Ensemble immobilier (atelier et bureaux) de Saint-Aignan de Grandlieu.
- 3 Conventions Particulières (8 immeubles, échéance 2026), en déclinaison du contrat cadre du 23 janvier 2012 attribué par Nantes Métropole :
    - Hôtels d'entreprises (Cour Artisanale et Cambridge, Dervallières 1 et 2) et centre commercial Dervallières 3,
    - Centre commercial du Breil Malville,
    - Centre commercial de Rezé Château,
    - Pôle Daniel Asseray.

La surface totale gérée par l'activité Immobilier Economique représente environ 65 884 m<sup>2</sup> SP, dont 55 693 m<sup>2</sup> SP de surfaces locatives, avec la gestion de 344 locataires, soit +2% par rapport à 2017 (337 locataires), dans 33 immeubles, ce qui recouvre environ 1 299 emplois.



En 2018, 78 nouvelles entreprises (62 en 2017), dont 26 créations (35 en 2017), ont été hébergées.

L'augmentation du nombre de locataires se poursuit depuis 2013 (+85 locataires ou +33%) :

Nombre de locataires à fin	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pépinières	57	70	71	79	73	61
Hôtels d'entreprises	158	189	191	207	214	229
Centres commerciaux	42	34	35	34	40	40
Autres	2	6	8	7	10	14
<b>TOTAL</b>	<b>259</b>	<b>299</b>	<b>305</b>	<b>327</b>	<b>337</b>	<b>344</b>

#### - **Taux d'occupation**

Le taux d'occupation moyen 2018 est de 85.2%.

- Le taux d'occupation moyen 2018 des immeubles de la DSP est toujours très satisfaisant à 97,7% (96.7% en 2017, 96,52% en moyenne depuis 2015). Dans le détail :

- . L'occupation des surfaces « hôtels d'entreprises » est très élevée, avec plusieurs bâtiments avec des taux proches ou à 100% : Géraudière, Mallève 1 et 2, Granits et Bio Ouest.
- . L'occupation des pépinières est très satisfaisante avec un taux d'occupation moyen de près de 88,5%, qui prend en compte Couëron, Rezé et Nantes Créatic (respectivement à 100%, 86,5% et 90,3%).
- Le taux de remplissage des immeubles des « conventions particulières », autour de à 90,8%, est stable.
- Les immeubles du Petit Port ont pour leur part un taux d'occupation à 76,7%, après le départ de plusieurs locataires en 2016 et la recommercialisation en cours.
- Le Hub Créatic qui a ouvert en mars 2014, est complet : le taux d'occupation moyen 2018 est de 99,2%. En décembre 2018, 64 start-up étaient hébergées.

#### - **Loyers**

Les loyers appelés sur la totalité des opérations (opérations à risques ou non) sont de 2.325 M€ HT et sont en baisse de 38% par rapport à 2017. Cette tendance s'explique par la vente de Cambridge en août 2018 et par la vente de Géraudière en juin 2018.

Le taux d'impayés est très faible à 0,80% sur le contrat de DSP, 0% sur le Petit Port et les immeubles des conventions particulières en dehors de commerces des Dervallières 3 et des centre commerciaux du Breil Malville et de Rezé Château (respectivement 53%, 8,84% et 6,58%).

## 1.2 Les moyens humains : le bilan social 2018

### 1.2.1 Les effectifs

	Total	Femmes	Hommes
<b>Effectif au 31/12/2018 (personnes physiques)</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>11</b>
- cadres	23	14	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	22	21	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	40	31	9
- CDD*	5	4	1
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
<b>Effectif en ETP au 31/12/2018</b>	<b>44,4</b>	<b>33,4</b>	<b>11</b>
- cadres	22,6	13,6	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	20,8	19,8	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	38,8	29,8	9
- CDD*	4,6	3,6	1
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
<b>Effectif moyen annuel</b>	<b>43,45</b>	<b>32,03</b>	<b>11,42</b>
- cadres	21,17	11,75	9,53
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	21,28	20,28	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	39,28	29,75	9,53
- CDD*	3,16*	2,28*	0,88*
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Pas de personnel intérimaire sur l'année 2018 (hors remplacement).			
* Hors CDD pour remplacement de personnel			

- L'âge moyen du personnel permanent est de 44,75 ans.
- L'ancienneté moyenne du personnel permanent est de 11,33 ans.

### 1.2.2 Les mouvements de personnel

Au cours de l'exercice, il faut noter les mouvements de personnel suivants :

- 3 recrutements de salarié en CDI
- 6 recrutements de salariés en CDD
- 4 départs de salarié en CDI
- 4 départs de salarié en CDD (fin de contrat)

Les 3 recrutements en CDI ont été initiés afin de remplacer deux salariés quittant la société et dans le cadre d'une création de poste.

La société a eu recours à des contrats à durée déterminée correspondant à 71 mois d'activité :

- 33,5 mois pour le remplacement de salariés absents,
- 37,5 mois pour faire face à des accroissements d'activité.

Par ailleurs, Nantes Métropole Aménagement a fait appel à des prestations d'intérim représentant 105,5 journées de travail : 104,5 jours pour assurer le remplacement de personnel permanent absent et 1 pour de l'accroissement ponctuel d'activité.

La société a également accueilli 2 stagiaires de fin d'études au cours de l'année 2018.

### 1.2.3 La formation

#### - Budget

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2018 à :

- 21 606 € HT pour les coûts pédagogiques
- 15 232 € de coûts salariaux
- 1 710 € de frais de déplacement

Soit un coût global de 38 548 euros. 5 000 € ont été pris en charge par le FAFIEC.

Les coûts pédagogiques représentent **0,75%** de la masse salariale chargée (CDD+CDI).

	Frais pédagogiques HT	Nombre d'actions de formation	Salariés concernés
2016	40 678 €	29	40
2017	33 090 €	20	33
<b>2018</b>	<b>21 606 €</b>	<b>26</b>	<b>31</b>

#### - Caractéristiques

- 527 heures de formation équivalent à 75 jours.

#### - Thématiques :

- Aménagement-Urbanisme
- Métier
- Informatique
- Développement personnel et professionnel

### 1.2.4 Les conditions de travail

Personnel permanent au 31/12/2018	Total	Femmes	Hommes
<b>Temps de travail</b>			
- temps plein	34	25	9
- temps partiel	6	6	0
<b>Répartition de l'activité à temps partiel</b>			
- temps de travail ≤ à 50%	0	0	0
- temps de travail > à 50%	6	6	0

### 1.2.5 L'absentéisme

La société recense 543 jours d'absence représentant un taux d'absentéisme de **5,98 %** réparti comme suit :

Type d'absence	Nombre de jours	Taux d'absentéisme	Nbre de salariés concernés
- arrêts maladie	250,50	2,76%	23
- congé maternité	236	2,60%	4
- congé paternité	12	0,13%	2
- accident de travail/maladie professionnelle	0	0%	0
- jours « ascendants/descendants malades	30	0,33%	15
- congés exceptionnels »	14,5	0,16%	9

$$\text{Taux d'absentéisme} = \frac{\text{nombre de jours d'absence}}{209 \text{ jours travaillés} * \text{effectif moyen}}$$

### 1.2.6 Les accidents de travail

- Nombre d'accidents de travail déclarés à la CPAM en 2018 : 0
  - dont accident de trajet : 0
  - dont accident de travail : 0
- Nombre de maladies professionnelles déclarées en cours d'année : 0

### 1.2.7 Le dialogue social

- Réunions Direction/Délégués du personnel

8 réunions Direction/DP se sont tenues au cours de l'exercice et les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- Activité de la société, résultats 2017 et plan de charge
- Formation professionnelle : le bilan de l'année 2017 et du 1er semestre 2018 et le prévisionnel 2019,

- . Bilan annuel sur les avantages sociaux et participations de l'employeur (titres restaurant, chèques vacances, séjours enfants, transport public...),
- . Organisation de la société : les mouvements de personnel, le cadre et les conditions de travail, les travaux dans les locaux, le changement de logiciel en gestion immobilière, les jours de fermeture 2019
- . Informations annuelles obligatoires (recours à l'intérim et aux CDD, l'utilisation du CICE, les heures supplémentaires effectuées...).
- . Informations sociales : prélèvement à la source, fusion des caisses de retraite.

### 1.2.8 Le budget

- Masse salariale globale (brut + charges) : 2 917 590 €  
(CDI + CDD + DG + INTERIM + PMAD)
  
- Masse salariale du personnel permanent (brut + charges) : 2 626 012 €  
(CDI + DG)
  
- Salaire brut moyen mensuel (en ETP sur 12 mois) : 3 460 € (-4,47%)
  - . Cadre et DG : 4 370 € (-6,95%)
  - . Non Cadre : 2 590 € (-0,20%)

## 2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ

Les comptes annuels de l'exercice, clos le 31 décembre 2018, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles appliquées et méthodes utilisées pour l'arrêté des comptes sont constantes par rapport à 2017 (pour le détail, se reporter à la plaquette bilan).

Le compte de résultat est présenté dans la plaquette des comptes annuels.

Le présent rapport de gestion :

- **commente les principaux indicateurs d'activité** qui déterminent significativement le compte de résultat (pour l'activité aménagement le chiffre d'opérations et les recettes de commercialisation ont une incidence sur les rémunérations de la société).
- **présente de manière synthétique** le compte de résultat 2018 de la société.

### 2.1 Le chiffre d'opérations

#### 2.1.1 Dépenses

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir des dépenses d'investissements constatées sur l'exercice dans le cadre des opérations de concessions, des mandats et des opérations propres.

Ainsi, le chiffre d'opérations de l'exercice 2018 s'élève à 54,056 M€ HT (62,263 M€ TTC).

Le volume de dépenses, exprimé en euros courants, progresse ainsi de 13,3 M€ HT ou +33% par rapport à l'année 2017. Cette évolution trouve sa source :

- Dans des volumes d'acquisitions foncières en hausse de 5,3 M€, notamment du fait des maîtrises foncières réalisées sur Pirmil les Isles (17,7 M€), Bas Chantenay (3,5 M€) et Madeleine Champ de Mars (2 M€),
- Dans des travaux réalisés en concessions en hausse de 6 M€, avec un poids important d'Euronantes (6 M€ environ comprenant la construction de Viséo) et des programmes travaux dynamiques au Vallon des Garettes (1,2 M€), à la ZAC des Vignes (0,8 M€), Malakoff (0,6 M€) et Erdre Porterie (0,6 M€).

CO constaté HT en K€	2014	2015	2016	2017	2018
Etudes	1 347	1 496	1 671	2 049	3 027
Acquisitions	4 146	7 066	6 295	18 767	24 118
Travaux	20 398	18 267	13 750	16 174	22 224
Frais Divers	3 724	4 963	3 942	3 735	4 686
<b>TOTAL HT</b>	<b>29 615</b>	<b>31 793</b>	<b>25 658</b>	<b>40 725</b>	<b>54 056</b>
% Evolution par rapport à N-1	-23%	7%	-19%	59%	33%

## 2.1.2 Recettes

Les recettes sur opérations sont de 37,367 M€ HT en 2018 (42,826 K€ TTC), c'est-à-dire un niveau nettement inférieur au chiffre d'opération (54,056 M€ HT). Ce décalage est tout à fait logique du fait du lancement récent des nouvelles opérations d'aménagement.

Recettes constatées K€ HT	2014	2015	2016	2017	2018
Subventions et participations	4 708	11 307	14 538	17 082	7 631
Cessions	23 653	19 536	18 070	14 794	25 628
Produits Divers	333	784	505	277	247
Recettes Mandats	5 132	9 589	3 341	1 512	3 861
<b>TOTAL</b>	<b>33 826</b>	<b>41 216</b>	<b>36 454</b>	<b>33 665</b>	<b>37 367</b>
% Evolution par rapport à N-1	17%	22%	-12%	-8%	11%

Les recettes perçues sont de différentes natures :

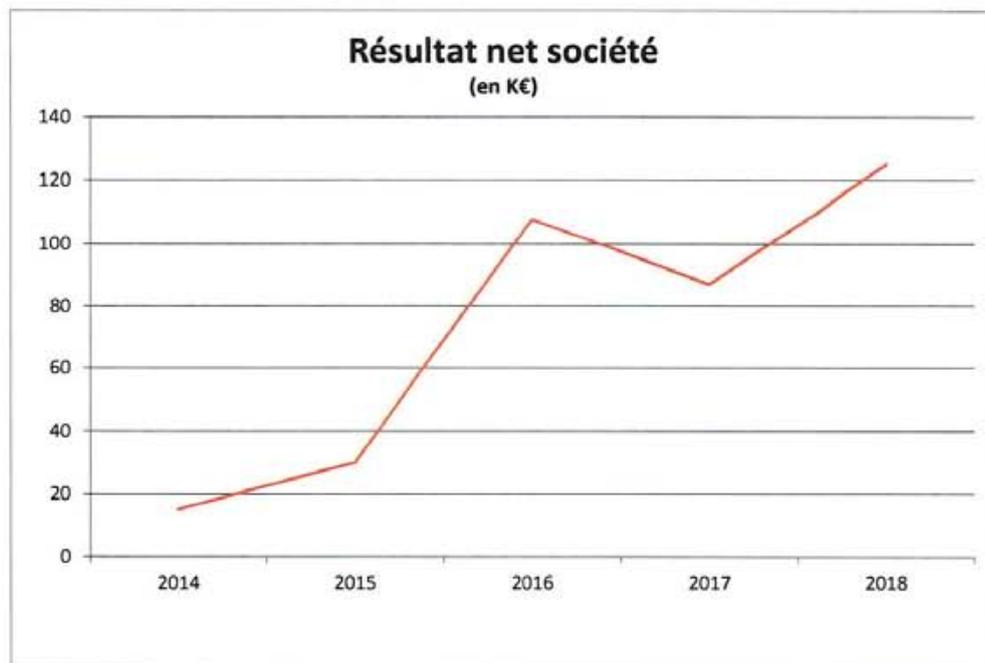
- Des participations publiques pour 7,2 M€, à la baisse en 2018 et qui correspondent notamment à :
  - . 3 385 K€ d'apports en nature de Nantes Métropole sur la ZAC Pirmil les Isles,
  - . 1 500 K€ reçus de Nantes Métropole afin de financer l'opération du Bas Chantenay,
  - . 1 440 K€ reçus de Nantes Métropole afin de financer les aménagements Gare Sud de la ZAC Euronantes,
  - . 326 K€ reversés à Nantes Métropole sur la ZAC du Bois Cesbron et sur celle de Malakoff.
- Des subventions sur les concessions d'aménagements pour 477 K€ avec notamment 263 K€ perçus par l'opération Bruyères (subvention ANRU) ou 120 K€ perçus par l'opération PRU Bottière (subvention ANRU).
- Des remboursements de dépenses engagées dans les mandats en hausse de 2,3 M€. On retrouve principalement ces recettes dans le mandat de construction Nantes Biotech (1,9 M€) et le mandat d'études Arbre aux Hérons (1,8 M€).
- Des recettes issues des cessions de charges foncières, à hauteur de 25,6 M€, soit nettement à la hausse (+10,8 M€). Les cessions en vefa réalisées sur l'opération de construction de Viséo (sous-opération d'Euronantes) auprès de SNCF Réseau (3,4 M€ pour le centre télécom de la gare) et Nantes Métropole (8,5 M€ pour le parking public) expliquent globalement le dynamisme. Au total, les cessions représentent un volume de 66 425 m<sup>2</sup> SP, soit un niveau inférieur à la moyenne 2014-2018 mais en légère progression par rapport à 2017.

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018
SP activités, commerces, tertiaire	33 606	3 055	26 415	35 262	24 607	24 589
SP logements	73 077	56 760	45 920	30 147	41 818	49 544
<b>Total</b>	<b>106 683</b>	<b>59 815</b>	<b>72 335</b>	<b>65 409</b>	<b>66 425</b>	<b>74 133</b>

## 2.2 Le résultat de la société

L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2018 par un résultat bénéficiaire de +125 K€, soit à un niveau supérieur à celui de 2017 (+87 K€).

Le résultat 2018, sans être très important, est supérieur au niveau généralement constaté (+73 K€ en moyenne depuis 2014).



Les tableaux, annexés pages suivantes, permettent une lecture des résultats de la société avec une analyse des deux activités : l'Aménagement et l'Immobilier Economique.

Soulignons que les éléments des colonnes « IE aux risques du concédant », qui n'ont aucun impact sur le résultat global, ne font pas l'objet d'analyse particulière (à titre d'information, il s'agit de l'exploitation de centres commerciaux, sous-opérations des opérations de concessions d'aménagement).

## RESULTAT SOCIETE

	AMENAGEMENT		IMMOBILIER ECONOMIQUE		IE aux risques concédant		TOTAL	
	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2017	REEL 2018
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>								
Rémunération de conduite opérationnelle sur concessions	1 499	1 332					1 499	1 332
Rémunération de conduite opérationnelle sur mandats	76	33					76	33
Rémunération de commercialisation sur concessions	810	1 245					810	1 245
Rémunération d' études	53	79					53	79
Rémunération de construction immeuble	139	209					139	209
Rémunération de gestion locative	1	1	240	268			241	270
Imputation sur opération propre								
Transferts de charges	305	471				16	305	488
Autres produits								
Reprise de provisions								
Loyers			2 607	2 325	1 155	1 285	3 762	3 610
Charges locatives			433	477	319	342	752	819
Services			75	72	63	55	139	127
Subv. Communauté Urbaine					29		29	
Reprises de prov.			79	58	37	10	116	68
Cessions								
Divers			1		604	700	605	700
<b>TOTAL :</b>	<b>2 883</b>	<b>3 371</b>	<b>3 436</b>	<b>3 201</b>	<b>2 207</b>	<b>2 408</b>	<b>8 526</b>	<b>8 979</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>								
Achats			93	140	444	417	537	557
Autres charges externes	827	949	390	408	413	554	1 630	1 912
Impôts et taxes	77	69	178	227	241	345	496	642
Personnel	2 084	2 071	815	899			2 899	2 970
Frais de structure			305	471			305	471
Redevance d'affermage			177	177			177	177
Gros travaux et entretien			98	85			98	85
Dotation amortissements et provisions	137	157	710	570	834	860	1 681	1 587
Dotation provisions travaux et créances douteuses			57	51	19	11	76	62
Dotation pour risques & charges								
Perte sur créances irrécouvrables			11	13	35		46	14
VNC								
Divers	13	8					13	8
	<b>3 138</b>	<b>3 255</b>	<b>2 833</b>	<b>3 042</b>	<b>1 987</b>	<b>2 188</b>	<b>7 958</b>	<b>8 485</b>
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-255</b>	<b>115</b>	<b>602</b>	<b>159</b>	<b>221</b>	<b>220</b>	<b>568</b>	<b>495</b>
Produits financiers								
Charges financières	36	38	338	183	219	206	593	427
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-36</b>	<b>-38</b>	<b>-338</b>	<b>-183</b>	<b>-219</b>	<b>-206</b>	<b>-593</b>	<b>-427</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-291</b>	<b>78</b>	<b>265</b>	<b>-24</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>-25</b>	<b>68</b>
Quote part sur subventions			118	106			118	106
Produits exceptionnels	8	4		6 227		100	8	6 332
Charges exceptionnelles		24		6 214	1	114	1	6 352
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>8</b>	<b>-19</b>	<b>118</b>	<b>119</b>	<b>-1</b>	<b>-14</b>	<b>125</b>	<b>86</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-283</b>	<b>58</b>	<b>382</b>	<b>96</b>			<b>100</b>	<b>155</b>
IMPOT SUR LES SOCIETES							13	30
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-283</b>	<b>58</b>	<b>382</b>	<b>96</b>			<b>87</b>	<b>125</b>

# RESULTAT AMENAGEMENT

	REEL 2017	REEL 2018
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>		
<i>Rémunération de conduite opérationnelle sur concessions</i>	1 499	1 332
<i>Rémunération de conduite opérationnelle sur mandats</i>	76	33
<i>Rémunération de commercialisation sur concessions</i>	810	1 245
<i>Rémunération d' études</i>	53	79
<i>Rémunération de construction d'immeuble</i>	139	209
<i>Rémunération de gestion locative sur concessions</i>	1	1
<i>imputation sur opération propre</i>		
<i>transfert de charges</i>	305	471
<i>autres produits</i>		
<i>reprise de provisions</i>		
<b>TOTAL :</b>	<b>2 883</b>	<b>3 371</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>		
<i>personnel</i>	2 084	2 071
<i>Prestataires RH</i>		
<i>études / sous-traitances / prestations intellectuelles</i>	246	174
<i>logistiques / moyens généraux</i>	370	483
<i>communication</i>	72	35
<i>assurances</i>	139	257
<i>impôt et taxes</i>	77	69
<i>autres charges</i>	13	8
<i>dotations aux amortissements et provisions</i>	137	157
<b>TOTAL :</b>	<b>3 138</b>	<b>3 255</b>
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-255</b>	<b>115</b>
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	36	38
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-36</b>	<b>-38</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-291</b>	<b>78</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	8	4
<i>Charges exceptionnelles</i>		24
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>8</b>	<b>-19</b>
<i>Impôt Société</i>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-283</b>	<b>58</b>

PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2017	REEL 2018
<b>REMUNERATION DE CO SUR CONCESSIONS</b>		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	25	25
OP 1404 ZAC GLORIETTE	38	
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE (P)	2	8
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	32	11
OP 1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	12	23
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	7	7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	40	-260
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	166	166
OP 1430 ZAC ORVAULT LA JALIERE	6	6
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	15	15
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	4
OP 1434 LES BRUYERES	2	
OP 1435 VALLON DES DERVALLIERES	23	23
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	20	20
OP 1437 MALAKOFF CENTRE	88	40
OP 1438 ZAC DES VIGNES SORINIERES	47	47
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	9	9
OP 1441 LOTISSEMENT SAUTRON	5	5
OP 1442 DESIRE COLOMBE	35	35
OP 1443 PRU BOTTIERE	60	60
OP 1444 BRAINS LES COURTILS	2	2
OP 1445 LA GAUDINIÈRE / LA MONTAGNE	16	16
OP 1446 ORI BOUFFAY	58	25
OP 1447 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	5	5
OP 1448 CHAMPS DE MANŒVRE	200	200
OP 1449 TIVOLI MOUTONNERIE	60	35
OP 1450 BAS CHANTENAY	260	260
OP 1451 DOGO	162	230
OP 1452 CASERNE MELLINET	100	80
OP 1454 SANGLERIE	0	35
OP 1455 PIRMIL LES ISLES	0	200
<b>TOTAL</b>	<b>1 499</b>	<b>1 332</b>
<b>REMUNERATION DE MANDAT</b>		
OP 2765 BIOTECH	76	33
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>33</b>

<b>PRODUITS AMENAGEMENT</b>	<b>REEL 2017</b>	<b>REEL 2018</b>
<b>REMUNERATION DE COMMERCIALISATION</b>		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	174	
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	25	9
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE		1
OP 1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON		7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	108	550
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	232	417
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	30	1
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE		4
OP 1434 LES BRUYERES		4
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	26	38
OP 1437 MALAKOFF CENTRE	76	
OP 1438 ZAC DES SORINIERES	14	143
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	18	
OP 1443 PRU BOTTIERE	23	
OP 1452 CASERNE MELLINET	86	71
<b>TOTAL</b>	<b>810</b>	<b>1 245</b>
<b>REMUNERATION D' ETUDES</b>		
OP 2502 ETUDE REZE SECTEUR DES ILES		14
OP 2511 MELLINET	11	6
OP 2512 ETUDE REZE SECTEUR DES ILES MANDAT 2		7
OP 2514 ARBRE AUX HERONS	20	30
OP 2756 ETUDE LE BELE CHAMP DE MANŒVRE	2	
SANGLERIE LES SORINIERES	10	6
ORVAULT BOURG	10	
ST AIGNAN HAUT DU BOURG		8
INDRE		9
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>79</b>
<b>REMUNERATION DE GESTION CONCESSIONS</b>		
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>REMUNERATION DE CONSTRUCTION D' IMMEUBLE SUR CONCESSION</b>		
OP 3415 SUPERETTE DERVALIERES (ALDI)	16	
OP 3428 ILOT 5B	68	68
OP 3428 PEM		60
OP 3435 POLE ASSOCIATIF	55	50
OP 3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	0	31
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>	<b>209</b>
<b>TRANSFERT DE CHARGES COMMUNES</b>		
CHARGES COMMUNES	305	471
<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>471</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 883</b>	<b>3 371</b>
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	
DIVERS	8	4
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 891</b>	<b>3 375</b>

<b>CHARGES AMENAGEMENT</b>	<b>REEL 2017</b>	<b>REEL 2018</b>
<b>PERSONNEL</b>	<b>2 084</b>	<b>2 071</b>
<b>ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>	<b>246</b>	<b>174</b>
<b>LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX</b>	<b>370</b>	<b>483</b>
<i>Locaux</i>	<i>72</i>	<i>76</i>
<i>Informatique, téléphonie et autres services</i>	<i>160</i>	<i>247</i>
<i>Frais de déplacement</i>	<i>75</i>	<i>88</i>
<i>Autres charges moyens généraux</i>	<i>64</i>	<i>71</i>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>72</b>	<b>35</b>
<b>ASSURANCES</b>	<b>139</b>	<b>257</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>77</b>	<b>69</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>13</b>	<b>8</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>137</b>	<b>157</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>36</b>	<b>38</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 174</b>	<b>3 317</b>

# RESULTAT IMMOBILIER ECONOMIQUE

	REEL 2017	REEL 2018
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>		
<b>REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE</b>		
<i>Copropriété Dervallières II</i>	3	5
<i>OP 2767 Patrimoine économique Régie de recettes</i>	38	49
<i>OP 2767 Patrimoine économique mandat maintenance</i>	14	15
<i>OP 7415 Supérette Dervallières - Aldi</i>	8	5
<i>OP 7417 Gestion Boucherie</i>	4	5
<i>OP 7428 Gare Sud</i>	1	5
<i>OP 7434 Hub</i>	158	160
<i>OP 7436 Supérette Vallon des Garettes</i>	2	3
<i>OP 7447 Centre Commercial St Aignan</i>	3	4
<i>OP 7453 Centre Commercial Bottière</i>	8	16
<i>Location Camot</i>		3
<b>TOTAL</b>	<b>240</b>	<b>268</b>
<b>PRODUITS D' OPERATION LOCATIVE</b>		
<i>Loyers</i>	2 607	2 325
<i>Charges locatives</i>	433	477
<i>Services communs</i>	75	72
<i>Reprise provisions travaux et clients douteux</i>	79	58
<i>Cessions</i>		6 227
<i>Transfert de charges et Divers</i>	1	
<b>TOTAL</b>	<b>3 197</b>	<b>9 160</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 437</b>	<b>9 428</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>		
<b>CHARGES D'OPERATION LOCATIVE</b>		
<i>Achats</i>	93	140
<i>Services extérieurs</i>	351	334
<i>Maintenance corrective</i>	39	75
<i>Impôts et taxes</i>	178	227
<i>Personnel GI affectable</i>	573	586
<i>Personnel GI non affectable net CICE</i>	243	313
<i>Frais de structure affectables</i>	187	230
<i>Frais de structure non affectables</i>	118	241
<i>Redevance d'affermage</i>	177	177
<i>Gros travaux et entretien</i>	98	85
<i>Dotation amortissements</i>	710	570
<i>Dotation provisions travaux et créances douteuses</i>	57	51
<i>Perte sur créances irrécouvrables</i>	11	13
<i>VNC</i>		6 214
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 834</b>	<b>9 256</b>
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>602</b>	<b>172</b>
<i>Produits financiers</i>		
<i>Charges financières</i>	338	183
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-337</b>	<b>-183</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>265</b>	<b>-11</b>
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Quote part de subvention</i>	118	106
<i>Charges exceptionnelles</i>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>118</b>	<b>106</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>382</b>	<b>96</b>

## RESULTAT IMMOBILIER ECONOMIQUE PAR ACTIVITE

	AFFERMAGE		PETIT PORT		TOTAL AUTRES OPERATIONS	
	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2017	REEL 2018	REEL 2017	REEL 2018
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>						
<i>Loyers</i>	1 183	1 172	216	215	1 202	938
<i>Charges locatives remboursées</i>	188	193	52	50	192	235
<i>Prestations de services</i>	75	72				
<i>Reprise provisions travaux et clients douteux</i>	70	42	8	15	1	1
<i>Cessions</i>						6 227
<b>TOTAL</b>	<b>1 518</b>	<b>1 479</b>	<b>276</b>	<b>280</b>	<b>1 395</b>	<b>7 401</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION</b>						
<i>Achats</i>	73	120	10	10	9	10
<i>Services extérieurs</i>	203	198	13	12	134	124
<i>Maintenance corrective et petits travaux</i>	32	64	1	4	6	7
<i>Impôts et taxes</i>	40	39	46	45	94	143
<i>Salaires affectables</i>	491	490	19	20	62	76
<i>Frais de structure affectables</i>	155	154	8	8	23	67
<i>Redevance affermage</i>	177	177				
<i>Gros travaux et entretien</i>	76	45	8	15	14	25
<i>Dotation amortissements</i>	125	99	7	7	578	463
<i>Dot. provisions travaux et créances douteuses</i>	41	12			16	39
<i>Perte sur créances irrécouvrables</i>	10	12				1
<i>VNC Cessions</i>						6 214
<b>TOTAL</b>	<b>1 423</b>	<b>1 410</b>	<b>112</b>	<b>121</b>	<b>937</b>	<b>7 170</b>
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>95</b>	<b>69</b>	<b>165</b>	<b>159</b>	<b>459</b>	<b>231</b>
<i>Produits financiers</i>						
<i>Charges financières</i>					338	183
<b>RESULTAT FINANCIER</b>					<b>-338</b>	<b>-183</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>95</b>	<b>69</b>	<b>165</b>	<b>159</b>	<b>121</b>	<b>49</b>
<i>Produits exceptionnels</i>						
<i>Quote part de subvention</i>	21	9			97	97
<i>Charges exceptionnelles</i>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>21</b>	<b>9</b>			<b>97</b>	<b>97</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>116</b>	<b>78</b>	<b>165</b>	<b>159</b>	<b>218</b>	<b>146</b>

## 2.3 Activité Aménagement

Le résultat avant impôt de l'activité Aménagement devient positif à +58 K€, en nette amélioration par rapport aux années précédentes (-92 K€ en moyenne depuis 2014), et surtout par rapport à 2017 (-283 K€).

Ce résultat est issu :

- D'un résultat d'exploitation en forte hausse à +115 K€,
- D'un résultat financier relativement stable à -38 K€,
- D'un résultat exceptionnel de -19 K€.

### 2.3.1 Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2018 (+115 K€) progresse très nettement par rapport à celui de 2017 (-255 K€). Cette évolution est liée à la hausse très significative des produits (+16.9%), les charges étant pour leur part en plus modeste évolution à +3.8%.

### 2.3.2 Les produits d'exploitation

Ces produits s'élèvent en 2018 à 3 371 K€, en hausse de 488 K€ par rapport à 2017 (+16.9%).

#### 2.4.2.1 Les rémunérations

Les produits de rémunération sur opérations (principalement composés des rémunérations dans le cadre des concessions) atteignent 2 898 K€, en hausse de 321 K€, soit +12% avec une décomposition et une évolution pluriannuelle se présentant comme suit :

En milliers d'€	2014		2015		2016		2017		2018	
Concessions	2 294	90,9%	2 374	89,4%	2 750	96,0%	2 448	95,0%	2 786	96,1%
Mandats	96	3,8%	90	3,4%	47	1,6%	76	2,9%	33	1,1%
Etudes	133	5,3%	192	7,2%	67	2,3%	53	2,1%	79	2,7%
<b>Total</b>	<b>2 523</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 656</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 864</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 577</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 898</b>	<b>100,0%</b>

On retrouve dans l'analyse plus fine l'origine de la hausse de 321 K€ des rémunérations Aménagement :

#### ➤ Rémunérations de conduite opérationnelle sur concessions = 1 332 K€

Ces recettes ne contribuent pas à la hausse des recettes d'exploitation car elles diminuent de 167 K€ par rapport à 2017 :

- En lien avec l'avenant n°13 de la ZAC Erdre Porterie qui prévoit un abattement de rémunération de 300 K€ pour l'année 2018. Cet abattement doit s'analyser au regard du niveau très élevé de rémunération de commercialisation de l'opération (550K€) et permet finalement de rémunérer normalement la maîtrise d'ouvrage NMA sur l'année, au regard des moyens consacrés (la rémunération totale 2018 est ainsi de 290 K€) ;
- En conséquence de l'amoindrissement de rémunérations forfaitaires sur plusieurs opérations, notamment :
  - . Malakoff (40K€ soit -48K€),
  - . Tivoli Moutonnerie (35 K€ soit -25K€),
  - . ORI Bouffay (25K€ soit -23K€),
  - . Bottière-Chênaie (11K€ soit -21K€).
- A noter enfin en 2018 la première rémunération perçue sur l'opération Pirmil les Isles : 200K€.

#### ➤ Rémunérations de commercialisation sur concessions = 1 245 K€

Ces recettes progressent très nettement en 2018 avec une hausse de 435 K€ par rapport à 2017 :

- En lien avec l'année exceptionnelle en termes de cessions foncières sur Erdre Porterie : 9 compromis de vente ont été signés et 5 actes réitérés permettant une rémunération de 550K€, soit +442 K€ par rapport à 2017 ;

- Du fait d'une rémunération également élevée sur Euronantes avec 417 K€, soit une hausse de +185 K€ (2 compromis et 1 acte) et sur la ZAC des Vignes avec 143 K€ soit +129 K€ (25 compromis dont 22 terrains à bâtir et 17 actes dont 15 terrains à bâtir).

➤ *Rémunérations de construction d'immeubles = 209 K€*

Quatre opérations concédées génèrent cette recette, en hausse de 70 K€ :

- . la construction de l'îlot « 5B » ou immeuble Viséo (sous-opération d'Euronantes), pour 68 K€ (stable) ;
- . la construction du pôle d'échanges multimodal de la gare (sous-opération d'Euronantes), pour 60 K€ (nouvelle rémunération) ;
- . la construction du pôle associatif et du multi accueil de Désiré Colombe (sous opération de l'opération d'aménagement Désiré Colombe), pour 50 K€, soit -5 K€ par rapport à 2017 ;
- . La construction de la médiathèque des Sorinières (sous-opération de l'opération Sanglerie), pour 31K€ (nouvelle rémunération).

➤ *Rémunérations d'études = 79 K€*

Ces recettes progressent de 26 K€ par rapport à 2018 avec :

- . Les études Arbre aux Hérons (30 K€),
- . Les études Pirmil les Isles (21 K€ pour solder les deux mandats),
- . Les études Indre (9 K€),
- . Les études Saint Aignan-Haut du bourg (8 K€),
- . Les études Mellinet (6 K€),
- . Les études Sanglerie-Les Sorinières (6 K€).

➤ *Rémunérations de conduite opérationnelle sur mandats = 33 K€*

Ces rémunérations diminuent de -43 K€ par rapport à 2017. Elles concernent exclusivement le mandat Nantes Biotech qui confie à NMA les aménagements intérieurs réalisés en fonction des besoins des preneurs.

### **2.3.2.2 Le transfert de charges communes**

Cette recette d'exploitation pour l'activité Aménagement (471 K€) correspond à la « refacturation analytique » de dépenses à l'activité Immobilier Economique. Ce transfert n'a finalement aucune incidence sur le résultat (recette pour l'Aménagement et dépense pour l'Immobilier Economique).

En lien avec les charges de fonctionnement analysées ci-dessous, la refacturation opérées vers l'Immobilier Economique progresse de 166 K€ entre 2017 et 2018, du fait de l'impact budgétaire du changement de logiciel métier et de la souscription d'un contrat d'assurances permettant de couvrir le coût des indemnités de fin de carrière.

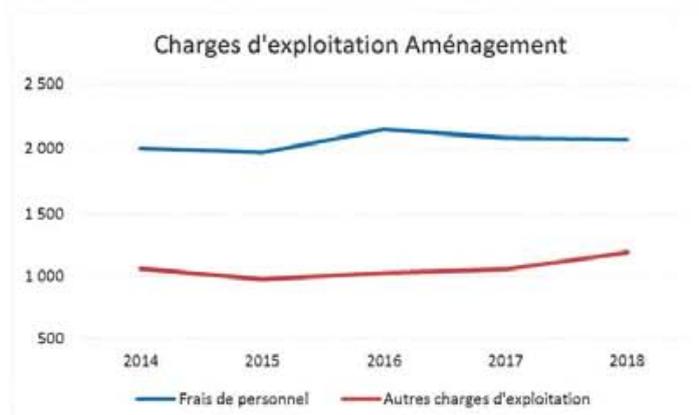
### **2.3.3 Les charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation, de 3 255 K€ en 2018, sont en hausse de 3.8% par rapport à 2017 avec dans le détail :

- une baisse de 0.6% des frais de personnel : la hausse de la masse salariale chargée (salaires, intérim, mises à disposition) est en effet fortement compensée par une baisse des coûts suivants : formations, provisions, divers frais (jetons de présence, œuvres sociales, tickets restaurants...) ;
- une hausse de 12% des autres charges d'exploitation :
  - . Augmentation des assurances de 118 K€ (impact Indemnités de Fin de Carrière),

- . Augmentation de 87 K€ des dépenses informatiques (impact logiciel IE),
- . Augmentation de 20 K€ des dotations aux amortissements (impact travaux locaux pour 251 K€ et licence logiciel IE),
- . Economies de 72 K€ sur les études et prestations intellectuelles,
- . Economies de 37 K€ sur les dépenses de communication.

L'évolution des charges, représentée dans le graphique ci-dessous, montre leur maîtrise. Les niveaux de 2018 sont au global de 6,6% supérieurs à ceux de 2014 (+1,65% en moyenne annuelle), soit une hausse de 4,1% hors inflation (+1,03% en moyenne annuelle).



### 2.3.4 Le résultat financier

En 2018, le déficit du résultat financier est de -38 K€ contre -36 K€ en 2017. A noter la prise en compte d'un nouveau prêt de 230 K€ avec le Crédit Coopératif (taux de 0,9% sur 10 ans) destiné au financement des travaux réalisés en 2018 dans les locaux de la société (changement de la chaudière collective, des appareils chaud / froid et des éclairages dans les bureaux).

## 2.4 Activité Immobilier Economique

Le résultat avant impôt de l'activité de l'Immobilier Economique, affiché à 96 K€, est en baisse de 286 K€ par rapport à 2017.

L'analyse par périmètre de contrat est essentielle pour apprécier cette forte évolution qui accompagne pourtant un taux d'occupation moyen global 2018 de 85,2% (84,56% en 2017).

En K€ HT	Affermage	Petit Port	Opérations sous conventions (1)	Gestion locative	Charges non affectables et divers	Total Immo Eco
2014	-101	+253	-15	+157	-170	+124
2015	-56	+108	+72	+185	-214	+95
2016	+30	+148	+3	+202	-214	+170
2017	+116	+165	+218	+240	-357	+382
2018	+78	+159	+146	+268	-555	+96
<i>Evolution 2017-2018</i>	-38	-6	-72	+ 28	-198	-286

(1) Anciennement opérations propres

### 2.4.1 L'affermage

Le contrat d'affermage (2012-2019) a été déficitaire entre 2012 et 2015. Le déficit cumulé 2012-2015 était de -432 K€. Il était donc essentiel de solutionner ce problème pour la période résiduelle du contrat.

L'avenant n°2 du 12 janvier 2017 avait donc permis de fixer les conditions du retour à l'équilibre pour les 4 années restantes, 2016 à 2019 : baisse des travaux à réaliser pour 1,3 M€, diminution et de la redevance d'affermage annuelle de 45 K€, cette dernière étant exactement compensée, pour Nantes Métropole, par une baisse du loyer Cambridge.

Depuis 2016, le contrat de DSP est revenu à l'équilibre, et même excédentaire à +30 K€ en 2016 et à +116 K€ en 2017.

Le résultat 2018 est de nouveau excédentaire (+78 K€ soit -38 K€ par rapport à 2017), avec par immeuble les résultats suivants :

En K€ HT	Résultat affermage*	Bio Ouest	Nantes Créatic	La Chantrerie	La Géraudière	Mallève	Granits	Carré Couëron	Rezé Créatic
2014	<b>-101</b>	-17	-102	-29	+65	-40	+143	-30	-90
2015	<b>-56</b>	+15	-95	-	+66	-22	+101	-41	-80
2016	<b>+30</b>	+38	-113	-	+68	-18	+122	+10	-76
2017	<b>+116</b>	+54	-83	-	+67	+31	+141	-16	-77
2018	<b>+78</b>	+28	-97	-	+22	+41	+146	+18	-80

Dans le détail, on notera :

- L'impact de la vente de la Géraudière à son occupant à l'été 2018 qui prive désormais le contrat de cette exploitation excédentaire (impact de -45 K€ sur 2018),
- Le déficit de deux des trois sites qui accueillent des pépinières (Nantes Créatic à -97 K€ et Rezé Créatic à -80 K€, Carré Couëron étant à +18 K€),
- Une stabilisation de la redevance d'affermage versée à Nantes Métropole à 177 K€ malgré la fin de l'exploitation de Géraudière,
- Un taux d'occupation global de 97,7% en 2018 (96,7% en 2017),

- Un taux d'impayés de 0,80%,

- Des frais de personnel et de structure imputés au contrat stables autour de 490 K€.

#### 2.4.2 La concession Petit Port

Le résultat de cette concession Ville de Nantes qui court jusqu'en novembre 2020 est de +159 K€, proche du résultat 2017 de 165 K€.

Le taux de remplissage global sur les deux immeubles, s'établit en moyenne annuelle à 76,7% pour 2018, contre 79% en 2017. Les recommercialisations sont en cours.

Des travaux de remise en état des locaux ont été réalisés pour 15 K€ durant l'année 2018. Au 31 décembre 2018, une reprise de provision a donc été réalisée pour ce montant.

#### 2.4.3 Les opérations sous conventions

En K€ HT	Résultat opérations sous conventions	Pôle Daniel Asseray	Dervallières (1, 2 et centre commercial)	Cour artisanale	Cambridge	Cassini	Centre commercial du Breil	Centre commercial Rezé Château	Autres
2014	-15	+41	+12	+14	-51	-121	+16	+73	-
2015	+72	+10	+10	+23	+65	-165	+16	+108	+5
2016	+3	+22	+42	+24	+31	-164	+21	+59	-
2017	+218	+15	+11	+37	+54	-	+32	+70	-
2018	+146	+16	-37	+31	+83	-	+11	+42	-

L'événement notable concerne la vente à l'été 2018 de l'immeuble Cambridge, à son locataire : Nantes Métropole. Cette vente pour 6,227 M€ a été autorisée par le Conseil d'Administration de NMA du 24 mai 2018. Le montant de cession correspond à la valeur nette comptable de l'immeuble au 15/7/2018. La vente ayant eu lieu le 28/08/2018, une plus-value de 39 K€ a été dégagée.

#### 2.4.4 Les autres gestions locatives

La société perçoit des rémunérations, prises sur certaines concessions d'aménagement, afin de couvrir tout ou partie des charges liées à l'exploitation de centre commerciaux ou d'immeubles de bureaux.

Cette ressource de 268 K€, qui comprend notamment la rémunération de gestion du Hub Créatic (160 K€) et celle du mandat de gestion et de maintenance du patrimoine économique (65 K€), dont le périmètre s'est élargi, progresse de 28 K€ par rapport à 2017.

#### 2.4.5 Les charges non affectables et diverses

On retrouve essentiellement ici les charges de personnel et de structure de gestion immobilière qui ne sont pas directement affectées aux comptes d'exploitation des immeubles et qui ont vocation à être couvertes par les recettes de gestion locative précédemment évoquées.

Ces charges sont de 555 K€ augmentent de 194 K€ en lien avec l'impact du changement de logiciel métier et de l'assurance Indemnités de Fin de Carrière imputée à l'activité Immobilier Economique. A noter que ces charges n'ont pas vocation à se retrouver en 2019 et dans les années suivantes.

## 2.5 Le résultat courant de la société

Sur la base des éléments analysés sur chacun des périmètres, le résultat courant 2018 est de +68 K€.

Résultat Courant en K€	2014	2015	2016	2017	2018
AMENAGEMENT	-300	-64	-61	-291	78
IMMOBILIER ECONOMIQUE	37	-21	52	265	-10
RESULTAT COURANT SOCIETE	-264	-86	-9	-25	68

## 2.6 Le résultat exceptionnel

Les paramètres comptables dits « exceptionnels », qui génèrent un résultat de +86 K€, concernent essentiellement l'Immobilier Economique avec la reprise de subventions d'investissement (centres commerciaux de Rezé Château, du Breil et Bio Ouest) et la plus-value Cambridge de 39 K€.

## 2.7 Le résultat avant et après impôt

Le résultat avant impôt 2018 est de +155 K€, en progression de 55 K€ par rapport à 2017 (+100 K€).

L'impôt sur les sociétés 2018 est de 30 K€. Le résultat net 2018 est donc de +125 K€.

### En conclusion :

Nantes Métropole Aménagement a poursuivi en 2018 son intervention au service des collectivités de l'agglomération grâce aux 31 concessions d'aménagement en cours de réalisation. L'activité 2018 aura été marquée par la poursuite du renouvellement du portefeuille opérationnel avec la signature des contrats Pirmil les Isles et Sanglerie et par le dynamisme des acquisitions foncières. Le résultat de l'activité Aménagement est désormais équilibré.

Pour l'Immobilier Economique, l'année aura confirmé des taux d'occupation élevés et un résultat toujours positif.

## 3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU

L'activité de la société se solde, pour l'exercice 2018, par un résultat **bénéficiaire** après IS de **124 897,77 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- « à la Réserve légale » : 6 244,89 €
- en « Autres réserves » : 118 652,88 €

## 4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT

### 4.1 L'endettement

#### 4.1.1 Pour les opérations d'aménagement

L'endettement global augmente en 2018 de plus de 24 M€ notamment du fait de la mise en place de deux prêts, pour un total de total de 19 M€, destinés à financer la ZAC Pirmil les Isles. En outre, le prêt relatif à la ZAC du Champ de Manœuvre a été intégralement mobilisé (6 M€).

Les avances de trésorerie sur concessions restent stables avec deux avances perçues de la Ville de Nantes à hauteur de 2 M€ (concession d'aménagement Boucherie) et de Nantes Métropole à hauteur de 753 K€ (opération de la ZAC des Courtils, en lien avec la suspension opérationnelle prolongée jusqu'à fin 2020 - cf. avenant 3 du 20 décembre 2018).

L'encours qui concerne les mandats concerne la construction et les aménagements intérieurs de Nantes Biotech ainsi que les études Arbre aux Hérons.

Notons également que la société poursuit sa volonté de travailler avec l'ensemble des banques et qu'à ce jour, huit établissements financent nos opérations.

En EUROS	2014	2015	2016	2017	2018
Emprunts	2 043 230	11 727 467	20 817 467	32 770 000	55 678 232
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	38 847 575	19 180 000	6 506 149	5 340 000	6 480 000
Avances de trésorerie Concessions	2 000 000	2 000 000	2 753 000	2 753 000	2 753 000
Avances de trésorerie Mandats	2 681 196	4 705 813	1 461 283	1 464 560	1 772 985
<b>TOTAL</b>	<b>45 572 001</b>	<b>37 613 280</b>	<b>31 537 899</b>	<b>42 327 560</b>	<b>66 684 217</b>

#### 4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative

En EUROS	2014	2015	2016	2017	2018
Emprunts et assimilés	11 259 490	19 176 038	20 286 824	19 573 047	18 845 032
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	3 405 000	0	0	0	0
Avances de trésorerie	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>14 664 490</b>	<b>19 176 038</b>	<b>20 286 824</b>	<b>19 573 047</b>	<b>18 845 032</b>

L'encours constaté au 31 décembre 2018 diminue de 0,7 M€ du fait des remboursements contractuels. Il prend en compte :

- Le prêt de 10,7 M€ contracté en 2014 pour le financement du Hub Créatic (concession d'aménagement de la Chantrie),
- Le prêt de 7 M€ contracté en 2015 pour le financement du centre commercial de l'Îlot Boucherie,
- Le prêt Cassini pour 1,7 M€,
- Le prêt de 1 M€ contracté en 2014 pour l'acquisition du Centre Commercial de Saint Aignan.

#### 4.1.3 Sur les opérations propres

En EUROS	2014	2015	2016	2017	2018
Emprunt CARNOT	707 123	625 836	590 615	554 016	734 968
Emprunt Pôle Daniel Asseray		556 677	535 646	513 908	491 439
Emprunt DERVALLIERES 1	51 225	10 363	0	0	0
Emprunt DERVALLIERES 2	37 792	25 491	12 896	0	0
Emprunt COUR ARTISANALE	52 817	35 625	18 023	0	0
Emprunt IMMEUBLE CAMBRIDGE	7 425 000	6 975 000	6 525 000	6 075 000	0
Emprunt LA POSTE CHANTENAY	1 905 591	1 810 640	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Breil Malville	377 726	358 236	338 258	317 781	296 792
Ligne de crédit Pôle D. Asseray	368 500	0	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Rezé Château			655 000	593 740	531 574
<b>TOTAL</b>	<b>10 925 774</b>	<b>10 397 867</b>	<b>8 675 438</b>	<b>8 054 445</b>	<b>2 054 773</b>

L'encours au 31 décembre 2018 diminue de 6 M€ par rapport à fin 2017 du fait du transfert du prêt Cambridge à Nantes Métropole, acquéreur de l'immeuble en août 2018. Les autres prêts sont remboursés conformément à leur plan d'amortissement. Un nouveau prêt de 230 K€ a enfin été contracté par la société afin de financer les travaux réalisés en son siège (emprunt Carnot).

#### 4.1.4 L'encours global et le tableau de financement

L'encours global des dettes financières au 31/12/2018 atteint 87,6 M€ contre 70 M€ au 31/12/2017.

Cet encours global a donc augmenté entre les deux exercices de 17,6 M€.

Le tableau suivant synthétise les variations de l'encours en 2018 et indique la cohérence avec « le tableau de financement et des flux de trésorerie » (cf. infra paragraphe).

<b>LES EVOLUTIONS 2018 DES ENCOURS DES DETTES FINANCIERES</b>	
Opérations d'Aménagement	38 110 000
Opérations de concession locative	19 573 047
Opérations Propres	8 054 445
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000
Avances de trésorerie Mandats	1 464 560
<b>(a) Encours de la dette au 31/12/2017</b>	<b>69 955 051</b>
Remboursement 2018 ligne de Trésorerie	-5 340 000
Remboursement 2018 Emprunt	-8 805 840
Concession : Remboursement avances collectivités	0
Avances de trésorerie Mandats	-931 814
<b>(b) Total Remboursement 2018</b>	<b>-15 077 654</b>
Mobilisation 2018 ligne de Trésorerie	6 480 000
Mobilisation 2018 Emprunt	24 986 387
Avances de trésorerie Mandats	1 240 239
Concession : Mobilisation avances collectivités	0
<b>(c) Total mobilisation 2018</b>	<b>32 706 626</b>
<b>(a+b+c) Encours de la dette au 31/12/2018</b>	<b>87 584 023</b>
<b>(b+c) - Flux net des dettes financières</b>	<b>17 628 971</b>

Le tableau ci-après indique la lecture qu'il convient d'avoir du tableau de financement, pour retrouver le flux net financier 2018 de 17 628 971 € et les éléments de décomposition des variations de trésorerie 2018 à hauteur de 7 449 255 € .

<b>TABLEAU DE FINANCEMENT 2018</b>	
Flux net de financement Emprunts et Dettes Financières	16 230 602
Flux net des dépôts et cautionnements	174 780
Flux net des intérêts courus sur emprunts	-124 724
<b>(a) - Flux net de financement [ Emprunts ]</b>	<b>16 180 546</b>
Flux net lignes de crédit 2018	1 140 000
Flux avance de trésorerie Mandat	308 425
<b>(b) - Flux net de Trésorerie Ré-affectés</b>	<b>1 448 425</b>
<b>(a+b) - Flux net des dettes financières</b>	<b>17 628 971</b>
<b>DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE TRESORERIE 2018</b>	
<b>Variation de trésorerie tableau de financement</b>	<b>7 449 255</b>
Remboursement lignes de crédit	-1 140 000
BANQUES SOCIETE (CCS + CE GI )	368 308
BANQUES OPERATIONS	8 219 440
ICNE sur lignes de crédit et concours bancaires	-468
Caisse/régie d'avance et divers	1 975
	<b>7 449 255</b>

#### 4.1.5 Garanties d'emprunts

Nantes Métropole, la Ville de Nantes et Arkea Banque ont accordé leur garantie sur des prêts rattachés à des opérations d'aménagement au moment de leur mise au point.

En 2018, six nouveaux prêts ont été accordés : trois relatifs à l'opération du Bas Chantenay (garanties NM 80%), deux relatifs à la ZAC Pirmil les Isles (garanties NM 80%) et un qui concerne l'opération d'aménagement de la Sanglerie (garantie Ville des Sorinières pour 50%).

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	2 480 000
NANTES ERDRE PORTERIE	2015	Banque Postale	80%	3 440 000	3 440 000
ZAC EURONANTES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	2 400 000
LE PELLERIN BREHANNIERIE	2015	Crédit Coopératif	80%	320 000	320 000
ZAC DES VIGNES SORINIÈRES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	3 200 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIÈRE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	281 476
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	2 160 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	5 840 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	4 304 000
IMMEUBLE HUB CREATIC	2012	ARKEA	80%	9 280 000	7 757 966
<b>TOTAL GARANT NANTES METROPOLE</b>				<b>71 680 000</b>	<b>52 300 552</b>
ILOT BOUCHERIE	2015	Caisse d'Epargne	80%	5 600 000	5 600 000
<b>TOTAL GARANT VILLE DE NANTES</b>				<b>5 600 000</b>	<b>5 600 000</b>
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
<b>TOTAL GARANT BANQUE ARKEA</b>				<b>1 200 000</b>	<b>1 229 277</b>
SANGLERIE LES SORINIÈRES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	
<b>TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIÈRES</b>				<b>500 000</b>	

## 4.2 Délais de paiement

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code du Commerce et le Décret 2017-350 du 20 Mars 2017, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes:

Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	316					15
Montant total des factures concernées TTC	2 025 624,11 €	1 175,16 €	7 441,73 €			8 616,89 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC	3,36%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours à réception de facture sur opération de mandat - Délais contractuels : 45 jours à réception de facture chez maître d'œuvres sur autres opérations					

Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	385					35
Montant total des factures concernées TTC	10 138 130,48 €	409 913,76 €	19 644,16 €	2 368,83 €	87 982,77 €	519 909,52 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	19,97%	0,81%	0,04%	0,00%	0,17%	1,02%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 60 jours net date de facture					

## **5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT**

Néant.

## **6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant.

## 7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	54 000,	54 000,			
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	58 136 054	28 929 987	37 654 458	36 385 010	40 037 987
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	10 327 228	6 544 145	3 367 551	6 024 088	834 010
Impôts sur les bénéfices	30 174	12 574			
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	10 172 156	6 444 377	3 259 429	5 994 681	818 780
Résultat net	124 898	87 194	108 122	29 407	15 230
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	190,69	120,96			
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,31	1,61			
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	43	43			
Masse salariale	1 968 093	1 855 786	1 830 366	1 714 832	1 730 555
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	887 896	921 258	901 148	862 568	876 640

## **8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nantes Métropole Aménagement participe au développement de l'agglomération nantaise en remplissant les missions qui lui sont confiées sur les deux volets de son activité.

Sur l'Aménagement, le renouvellement du portefeuille des opérations est concret depuis 2015 avec les nouvelles concessions confiées : Champ de Manœuvre, Bas Chantenay, Doulon-Gohards, Mellinet, Pirmil les Isles et Sanglerie. Ce renouvellement opérationnel sera pleinement abouti fin 2019 avec notamment la concession d'Aménagement de la ZAC Bottière Pin Sec. Les attentes sont importantes tant du point de vue quantitatif, avec notamment un objectif de plus de 1 000 logements par an à partir de 2020, que qualitative avec des enjeux forts de maintien de la qualité, de maîtrise des prix et d'un développement de nouvelles formes d'habiter (habitat participatif, individuel / collectif...).

Sur l'Immobilier Economique, les taux d'occupations sont excellents et tout l'enjeu est de maintenir le cap avec de nouvelles opérations qui s'inscrivent en cohérence avec les projets d'aménagement. A titre d'illustration, fin 2020, NMA deviendra ainsi gestionnaire de l'immeuble dédié aux Energie Marines Renouvelables construit dans le cadre de la concession du Bas Chantenay sur le site de l'ancienne usine électrique. Il convient également en 2019 de travailler au renouvellement des contrats au-delà de 2020 (DSP et contrat de maintenance et d'exploitation).

Tous ces éléments consolident le plan d'affaires de la société adopté par le Conseil d'Administration de décembre 2018. Si les perspectives de la société sont satisfaisantes, il s'agit néanmoins de prendre en compte un niveau de complexité accru dans les projets nouveaux, pour partie lié à la taille de ces opérations, pour partie lié aux ambitions de qualité (mixité, transition énergétique et écologique, économie, équilibre...) dont le mode de production et d'animation des acteurs ne sont pas les moindres recherchés.

En 2019, NMA doit donc poursuivre l'adaptation de son organisation avec :

- Des moyens opérationnels à renforcer sur le volet Aménagement
- La recherche d'une organisation-projet efficiente pour les grandes opérations d'aménagement confiées
- Des réflexions nécessaires qui concernent les fonctions supports qui doivent accompagner la charge opérationnelle croissante.

Les équipes sont donc en 2019 pleinement mobilisées pour répondre à tous les enjeux de court et moyen terme.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : LISTE DES OPERATIONS

AMENAGEMENT		
<b>CONCESSIONS D'AMENAGEMENT</b>		
1400	NANTES CHANTREIE I	Nantes Métropole
1414	BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423	NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1424	ORVAULT BOIS CESBRON	Nantes Métropole
1426	ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430	ORVAULT LA JALLIERE	Nantes Métropole
1431	NANTES CLOS TOREAU	Ville de Nantes
1432	LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434	NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435	NANTES YALLON DES DERVALIERES	Ville de Nantes
1436	ORVAULT YALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437	NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438	LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439	NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1441	SAUTRON CARROSSERIE	Ville de Sautron
1442	NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1443	NANTES PRU BOTTIERE	Ville de Nantes
1444	BRAINS LES COURTILS	Nantes Métropole
1445	LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1446	NANTES ORI BOUFFAY	Nantes Métropole
1447	SAINTE AIGNAN DE GRAND LIEU - LES TREILLES	Ville de Saint Aignan
1448	CHAMP DE MANOEUVRE	Nantes Métropole
1449	TIVOLI	Ville de Nantes
1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451	DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1454	LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
<b>CONCESSIONS AVEC VENTE</b>		
3417	NANTES ILOT BOUCHERIE	Ville de Nantes
3428	ILOT 5B EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3428 PEM	PEM EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3435	POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3452	MELLINET - BATIMENTS	Nantes Métropole
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE	Ville des Sorinieres
<b>MANDATS D'ETUDE</b>		
2502	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES	Nantes Métropole
2503	ETUDES URBAINES SAINT AIGNAN	Nantes Métropole
2504	ETUDES NANTES BAS-CHANTENAY	Nantes Métropole
2505	ETUDES PROJET URBAIN GOHARDS	Nantes Métropole
2506	THOUARE ETUDES PRE FAISABILITE	Nantes Métropole
2510	ETUDES CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
2512	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES II	Nantes Métropole
2513	ETUDES ECOLES J.FERRY & J. VERNE	Ville de La Montagne
2514	ETUDES ARBRES AUX HERONS	Nantes Métropole
<b>MANDATS DE REALISATION</b>		
2740	PISCINE MALAKOFF	Ville de Nantes
2764	NANTES HABITAT RESTRUCT BOUT DES LANDES	Nantes Habitat
2765	BIO OUEST ILE DE NANTES 2	Nantes Métropole
2766	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2013-2016	Nantes Métropole
2767	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2017-2019	Nantes Métropole

IMMOBILIER ECONOMIQUE	
<b>6803- AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN</b>	
AB0001	BIO OUEST - ILE DE NANTES
AN0001	NANTES CREATIC
AN0004	MALLEVE 1 BUREAUX
AN0005	MALLEVE 2
AN0007	LES GRANITS
AN0008	CARRE D'ENTREPRISES COUERON
AN0009	REZE CREATIC
<b>GESTION DE COPROPRIETE</b>	
CO8003	DERVALLIERES 2 COPROPRIETE
<b>CONCESSIONS VILLE DE NANTES</b>	
PP7402	PETIT PORT 1
PP7406	PETIT PORT 2
CE7415	SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)
CE7417	CENTRE COMMERCIAL BOUCHERIE
CE7453	CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE
<b>CONCESSIONS D'EXPLOITATION NANTES METROPOLE</b>	
CE7428	GARE SUD
CE7436	SUPERETTE D'ORVAULT
CE7450	BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE
CE7452	MELLINET GESTION LOCATIVE
TC7434	HUB CREATIC
<b>CONCESSIONS D'EXPLOITATION SAINT AIGNAN</b>	
CE7447	CENTRE COMMERCIAL SAINT AIGNAN
<b>CONVENTIONS PARTICULIERES</b>	
NA7001	CARNOT LOCATIF
NA7810	POLE ASSERAY
NA7811	DERVALLIERES 1
NA7812	DERVALLIERES 2
NA7813	DERVALLIERES 3 (commerces)
NA7815	COUR ARTISANALE BELLEVUE
NA7822	CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE
NA7825	CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU

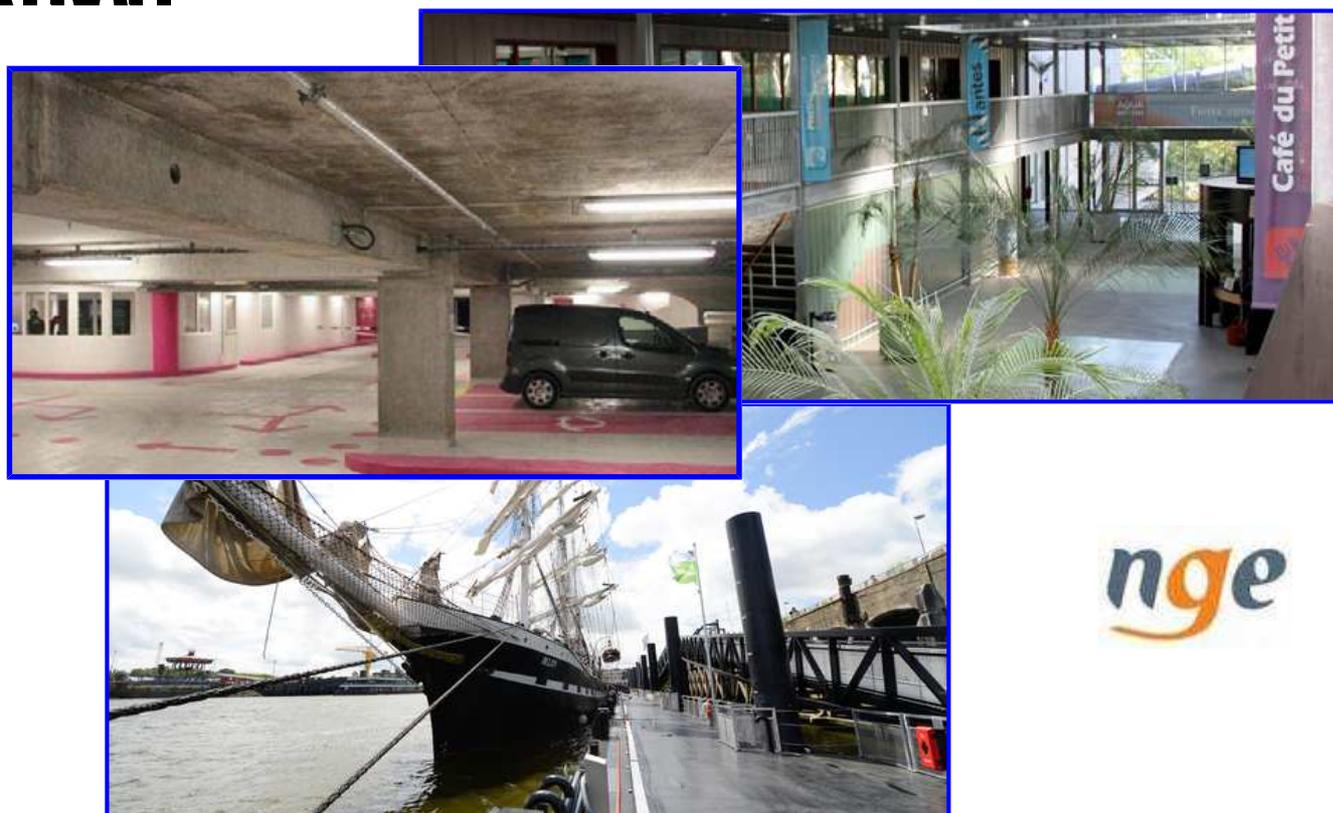
## ANNEXE 2 : ACQUISITIONS 2018

ANNEE	DATE ACQ	OPE	IKM DE L'OPERATION	AUTONOMAT DE CONCESSIONNAIRE	VENDEUR	TYPE DE BIEN	REFERENCES			SURFACE CADASTRIALE EN M <sup>2</sup>	SURFACE BATIE EN M <sup>2</sup>	CONDITIONS DE LA TRANSACTION	MONTANT en Euro TTC	MONTANT en Euro HT
							SECTION	NUMERO	BIEN					
2018	21/12/2018	1436	VILLON DES GABETTES	Nantis Métropole	PL. et Yves ARDHAUD Christophe	Terrain	CC	502-8-307	21	0	Amiable	2 247,50	2 247,50	
2018	26/11/2018	1448	CHAMP DE MARBEVAIE	Nantis Métropole	Concerts LEMASSON	Terrain	VX	70	945	0	Amiable	37 382,50	37 382,50	
2018	11/09/2018	1455	ZAC PIRHEL LES ISLES	Nantis Métropole	AFLA	Terrain	AL	142-145	103 522		Amiable	14 265 890,56	17 119 068,87	
2018	11/09/2018	1455	ZAC PIRHEL LES ISLES	Nantis Métropole	MARTES METROPOL	Terrain	DF	410-412-414-415-418-419-421-423-425-427-429-431-433-435-437	2 889		Apport en nature	345 165,40	345 165,40	
2018	11/09/2018	1455	ZAC PIRHEL LES ISLES	Nantis Métropole	MARTES METROPOL	Terrain	AL	72-18-140	25 450		Apport en nature	3 048 657,46	3 048 657,46	
2018	10/10/2018	1450	BAS CHANTENAY	Nantis Métropole	SICI VERDOCHE BUREAUX	Bât	HY	1 - 2	3 862	3 942	Amiable	1 250 000,00	1 343 576,38	
2018	20/09/2018	1438	ZAC DES VEGRES	Nantis Métropole	GARBEAU Gestart	Terrain	AM	99	455		Amiable	8 029,00	8 029,00	
2018	23/07/2018	1438	ZAC DES VEGRES	Nantis Métropole	GARBEAU Jeunesse	Terrain	AM	294	1 360		Amiable	23 440,00	23 440,00	
2018	11/07/2018	1450	BAS CHANTENAY	Nantis Métropole	FONDERIE DE L'ATLANTIQ UE	Bât + Terrain	IX	23p	24 831	2 570	Amiable	512 000,00	614 400,00	
2018	04/07/2018	1448	CHAMP DE MANDELAITE	Nantis Métropole	Concerts ATIBON	Terrain	VX	28	3 621		Amiable	144 860,57	144 860,57	
2018	28/06/2018	1450	BAS CHANTENAY	Nantis Métropole	SICI CAJ DE LOBE	Bât	HY	2	2 366	1 000	Amiable	570 300,00	570 300,00	
2018	21/04/2018	1439	MADELERE CHAMPS DE PARS	Nantis Métropole	SICI de 29 RUE DE FLEUBUS	Bât	CS	53	656	635	Espropriation	778 841,69	778 841,69	
2018	23/03/2018	1439	MADELERE CHAMPS DE PARS	Nantis Métropole	Héliers MAISON SICI FLEUBUS HESSELAN	Bât	CS	34 - 56	977	710	Amiable	1 200 000,00	1 200 000,00	
2019	23/01/2018	1445	GAUDONIERE	Nantis Métropole	ALLARD	Terrain	AE	360	64		Amiable	768,00	768,00	
2018	18/02/2018	1438	BROUHAUTES GARE	Nantis Métropole	FOUCIERE RJ 01/2012	Terrain	CE	301	5		Amiable	3 152,00	3 152,00	
2018	14/01/2018	1438	ZAC DES VEGRES	Nantis Métropole	Concerts PIERARD	Terrain	AL	198	860		Amiable	8 162,00	8 162,00	
2018	08/01/2018	1445	GAUDONIERE	Nantis Métropole	PLANCHET	Terrain	AE	374	204		Amiable	2 448,00	2 448,00	
2018	08/01/2018	1445	GAUDONIERE	Nantis Métropole	CST LE PORT	Terrain	AE	363 / 364	273		Amiable	3 014,00	3 014,00	
2018	08/01/2018	1445	GAUDONIERE	Nantis Métropole	CST MOISEAU	Terrain	AE	362	288		Amiable	5 186,00	5 186,00	



# SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE)

## EXTRAIT



**nge**

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN  
DE LA SAEM

2018

# **SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

**ÉTAT CIVIL**

**Société Anonyme d'Economie Mixte Nantes métropole Gestion Equipements (NGE)**

Siège social	14-16 rue Racine – BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
Adresse administrative	14-16, rue Racine - BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
	Tél : 02 51 84 94 51
N° SIRET :	76B 357 - 308 128 354 00104
Date de création :	28 septembre 1976
Objet social :	Réalisation et gestion d'équipements publics à caractère industriel et commercial. Etude et constructions de parcs de stationnement, salles de congrès et réunions, activités de loisirs, énergies renouvelables...
Président :	Catherine CHOQUET (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Julie LAERNOES et Eric BUQUEN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Commissaire aux comptes :	Alexis LEVASSEUR (Deloitte)
Nombre de salariés :	80 ETP (équivalents temps plein) au 31/12/2018

**ACTIONNARIAT**

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			
Ville de Nantes	16 523	1 189 656 €	38,031%
Nantes Métropole	16 523	1 189 656 €	38,031%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			
Caisse des Dépôts et Consignations	5 560	400 320 €	12,797%
Caisse d'Épargne des Pays de la Loire	1 920	138 240 €	4,419%
Dexia Crédit Local de France	1 200	86 400 €	2,762%
Caisse Fédérale Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	960	69 120 €	2,210%
CCI de Nantes Saint-Nazaire	400	28 800 €	0,921%
Banque Populaire Bretagne Atlantique	360	25 920 €	0,829%
<b>TOTAL</b>	<b>43 446</b>	<b>3 128 112 €</b>	<b>100%</b>
Nombre total d'administrateurs :	12		
- dont représentant de Nantes Métropole	4	(Liliane NGENDAHAYO, Eric BUQUEN, Julie LAERNOES, Philippe RIOUX)	
- dont représentant de la Ville de Nantes	4	(Catherine CHOQUET, Alain ROBERT, Jean-Jacques MOREAU, Pascal BOLO)	
Nombre total de censeurs :	2		
- dont représentant de la Ville de Nantes	1	(Guillaume RICHARD)	
- dont représentant de Nantes Métropole	1	(Julien BAINVEL)	

**JURIDIQUE**

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Commerce (1989-2018)</li> <li>- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Cathédrale (2005-2031)</li> <li>- Convention de DSP exploitation des Parkings du Centre-ville (2014-2018)</li> <li>- Convention de DSP exploitation des Ports de plaisance (2009-2018), dont ponton Bélem</li> <li>- Convention de DSP exploitation de la Gare fluviale (1992-2021)</li> <li>- Marché public contrôle des aires piétonnes dont badges ZTL</li> <li>- Marché public pour l'exploitation de la Patinoire de Rezé</li> <li>- 3 BEA (Pôle échange Haluchère, Stade d'athlétisme, OPC Janvraie)</li> </ul>
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention de DSP construction et exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port (jusqu'en 2026)</li> <li>- BEA Camping (2010-2035)</li> <li>- BEA Gymnase Bottière Chénaie (2013-2032)</li> <li>- Convention de mise à disposition parking du Petit Port (2003-2026)</li> </ul>

**FINANCIER**

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2018 :	<b>2 082 K€ HT</b> (Stationnement DSP: 115,9 K€, Stationnement marchés : 178 K€ (marché ZTL), Ports de plaisance : 173 K€, Patinoires : 1 615 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2018 :	<b>3 134 K€ HT</b> (Piscine CLPP)
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :	<b>303 014 €</b>
- résultat DSP et marchés "Stationnement" :	191 738 €
- résultat DSP "Ports et gare fluviale" :	-20 345 €
- résultat DSP "Centre de Loisirs du Petit Port" :	92 359 €
- résultat hors DSP Nantes Métropole / Ville de Nantes	39 262 €
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	A hauteur de 3 194 877 € (encours au 31/12/2018)

Nantes Métropole Gestion Equipements

Comptes annuels au 31 décembre 2018

Bilan simplifié

Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	527 727	Capital social	3 128 112
Immobilisations corporelles	35 540 974	Réserves	271 209
Immobilisations financières	10 568	Report à nouveau	148 274
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>36 079 270</b>	Résultat de l'exercice	303 014
Stocks et en-cours	2 990	Subventions d'investissement	9 429 134
Créances d'exploitation	1 923 010	Provisions réglementées	0
Autres créances	2 962 416	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>13 279 743</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>4 888 416</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement	1 813 532	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>11 572 970</b>
Disponibilités	5 055 253	Emprunts et dettes (long et court terme)	14 581 517
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>6 868 785</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	2 300 207
Comptes de régularisation (IV)	42 697	Dettes fiscales et sociales	1 101 309
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>47 879 168</b>	Autres dettes	4 911 721
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>22 894 754</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>131 700</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>47 879 168</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	20 358 620
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	19 799 861 3 749 136
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>558 759</b>
Total des produits financiers	15 597
Total des charges financières	524 647
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-509 050</b>
Total des produits exceptionnels	694 737
Total des charges exceptionnelles	441 370
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>253 367</b>
Bénéfice transféré	
Perte transférée	62
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>303 014</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

## SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018

### Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Julie LAERNOES, Vice-présidente
- M. Eric BUQUEN, Vice-président
- M. Philippe RIOUX
- Mme Liliane NGENDAHOYO

### Administrateurs Ville de Nantes

- Mme Catherine CHOQUET, Présidente
- M. Alain ROBERT,
- M. Pascal BOLO,
- M. Jean-Jacques MOREAU

### Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2018

#### ➤ **Conseil d'Administration du 22 février 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2017
2. GIE NGE
  - *Approbation PV d'AG du 07/12/2017*
  - *Révision budget 2017*
  - *Proposition budget 2018*
  - *Conventions*
3. Résultats financiers de NGE
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
5. Actualités de la société et développement
6. Points divers

#### ➤ **Conseil d'Administration du 24 mai 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 février 2018
2. GIE NGE
  - *Approbation PV d'AG du 22/02/2018*
  - *Résultats financiers du groupement*
3. Vie sociale
  - *Réélection d'administrateurs*
  - *Changement d'adresse du siège social*
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2017
5. Projet stratégique et organisationnel de NGE
6. Actualités de la société et développement
7. Conventions et marchés
8. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
9. Points divers

#### ➤ **Conseil d'Administration du 10 décembre 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mai 2018
2. GIE NGE
  - *Approbation PV d'AG du 24/05/2018*
3. Développement
4. Tendance activité 2018 et prospective 2019
5. Mise en œuvre du projet stratégique et organisationnel de NGE
6. Actualités « groupe »
7. Conventions et marchés
8. Points divers

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 92%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 100%**

**Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : 2 300 €**

**Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : 2 530 €**

<p align="center"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b></p>
--

**Contrôles sur exercice 2018 : Néant**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM NANTES METROPOLE GESTION  
EQUIPEMENTS 2018**

**ANNEXES**

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice  
2018

**LE BILAN**

**LE COMPTE DE RESULTAT**

**L'ANNEXE**

**AU 31 DECEMBRE 2018**

The logo consists of the lowercase letters 'nge' in a stylized, rounded script font. The 'n' and 'e' are dark blue, while the 'g' is orange. The 'g' has a long, curved tail that extends downwards and to the left.

**LE BILAN**  
**LE COMPTE DE RESULTAT**  
**AU 31 DECEMBRE 2018**

## Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	70 374	36 355	34 019	39 106
Fonds commercial	2 256		2 256	2 256
Autres immobilisations incorporelles	665 085	173 633	491 452	525 623
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	11 143 763	5 441 235	5 702 528	6 313 110
Installations techniques, matériel, outillage	580 236	400 779	179 457	190 606
Autres immobilisations corporelles	30 176 136	522 047	29 654 089	38 741 273
Immobilisations en cours	4 900		4 900	33 958
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 052		7 052	7 052
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 516		3 516	2 382
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>42 653 319</b>	<b>6 574 049</b>	<b>36 079 270</b>	<b>45 855 365</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 990		2 990	9 309
Avances et acomptes versés sur commandes	10 780		10 780	9 445
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 986 029	73 799	1 912 230	1 674 236
Autres créances	2 962 416		2 962 416	2 612 788
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 813 532		1 813 532	2 804 761
(dont actions propres : )				
Disponibilités	5 055 253		5 055 253	3 384 866
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	42 697		42 697	58 586
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 873 697</b>	<b>73 799</b>	<b>11 799 898</b>	<b>10 553 992</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 527 015</b>	<b>6 647 848</b>	<b>47 879 168</b>	<b>56 409 358</b>

## Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou ind ( dont versé : 3 128 112 )	3 128 112	3 128 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	120 058	113 092
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation coul )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	151 151	151 151
Report à nouveau	148 274	15 917
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>303 014</b>	<b>139 323</b>
Subventions d'investissement	9 429 134	9 534 197
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 279 743</b>	<b>13 081 792</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	406 802	450 295
Provisions pour charges	11 166 168	19 936 384
<b>PROVISIONS</b>	<b>11 572 970</b>	<b>20 386 678</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 538 413	16 222 103
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. partic )	43 104	53 212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	521	100 647
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 183 419	1 080 328
Dettes fiscales et sociales	1 101 309	2 180 284
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 267	94 545
Autres dettes	4 911 721	2 465 382
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	131 700	744 385
<b>DETTES</b>	<b>23 026 455</b>	<b>22 940 887</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 879 168</b>	<b>56 409 358</b>

## Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	76 368		76 368	70 047
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 920 233		12 920 233	17 241 598
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>12 996 601</b>		<b>12 996 601</b>	<b>17 311 645</b>
Production stockée				
Production immobilisée				20 091
Subventions d'exploitation			49 011	63 513
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 398 192	839 100
Autres produits			4 914 815	3 249 762
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>20 358 620</b>	<b>21 484 110</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			69 664	60 435
Variation de stock (marchandises)			6 320	7 423
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 919 105	6 082 634
Impôts, taxes et versements assimilés			627 160	919 518
Salaires et traitements			2 614 101	5 249 812
Charges sociales			1 135 035	2 534 275
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082 012	2 703 180
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 834	25 101
Dotations aux provisions			699 698	807 842
Autres charges			4 619 932	3 308 076
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>19 799 861</b>	<b>21 698 297</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>558 759</b>	<b>(214 187)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				51 665
Perte supportée ou bénéfice transféré			62	19 181
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			15 597	34 376
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>15 597</b>	<b>34 376</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			524 647	581 911
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>524 647</b>	<b>581 911</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(509 050)</b>	<b>(547 535)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>49 647</b>	<b>(729 238)</b>

## Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 048	295 524
Produits exceptionnels sur opérations en capital	521 874	4 128 993
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	76 815	201 387
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>694 737</b>	<b>4 625 903</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	210 674	30 601
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	201 696	3 726 742
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	29 000	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>441 370</b>	<b>3 757 343</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>253 367</b>	<b>868 561</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>21 068 954</b>	<b>26 196 054</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>20 765 940</b>	<b>26 056 731</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>303 014</b>	<b>139 323</b>

## Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112
Nombre d'actions					
- ordinaires	43 446	43 446	43 446	43 446	43 446
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 996 601	17 312 342	17 303 741	16 357 368	16 390 689
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	1 565 487	3 871 600	4 365 136	3 401 844	2 211 272
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot.Rep Amortissements et provisions	1 262 473	3 732 277	4 136 495	3 045 473	2 997 747
Résultat net	303 014	139 323	228 641	356 371	(786 475)
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant amortissements, provision	36,03 €	89,11 €	100,47 €	78,30 €	50,90 €
Résultat après impôt, participation amortissements et provisions	6,97 €	3,21 €	5,26 €	8,20 €	-18,10 €
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	80	151	147	148	148
Masse salariale	2 614 101	5 249 812	4 967 128	5 001 724	5 022 884
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 135 035	2 534 275	2 439 896	2 476 263	2 505 418

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

### L'ANNEXE

<b>1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2018 .....</b>	<b>8</b>
<b>1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL .....</b>	<b>8</b>
<b>1.2. ACTIVITE .....</b>	<b>9</b>
<b>1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE... Erreur ! Signet non défini.</b>	
<b>1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>2. NOTES SUR LE BILAN .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1. L'ACTIF .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1.1. Actif immobilisé .....	10
2.1.2. Actif circulant .....	13
<b>2.2. LE PASSIF .....</b>	<b>17</b>
2.2.1. Capitaux propres .....	17
2.2.2. Provisions pour risques et charges .....	18
2.2.3. Dettes .....	19
<b>3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.1. LES PRODUITS .....</b>	<b>21</b>
3.1.1. Chiffre d'affaires .....	21
3.1.2. Autres produits d'exploitation .....	21
<b>3.2. LES RESULTATS .....</b>	<b>23</b>
3.2.1. Résultat comptable .....	23
3.2.2. Résultat financier .....	23
3.2.3. Résultat exceptionnel .....	23
<b>3.3. LE RESULTAT FISCAL .....</b>	<b>23</b>
<b>4. AUTRES NOTES .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>24</b>
2.1.1. Engagement retraite .....	24
2.1.2. Engagements financiers .....	24
<b>4.2. AUTRES ENGAGEMENTS .....</b>	<b>25</b>
4.2.1. Effectifs .....	25
4.2.2. CICE .....	25

## L'ANNEXE

### 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2018

#### 1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE) est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, au capital de 3 128 112 €, associant la Ville de Nantes à raison de 38,031 %, Nantes Métropole à raison également de 38,031% et des partenaires privés (CDC - Dexia - Caisse d'Epargne - Crédit Mutuel - BPA - CCI pour les 23,938 % autres).

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NGE se trouve être un outil au service des collectivités locales (Nantes Métropole, villes de Nantes, Rezé et Vertou,), chargée dans le cadre de ses statuts, de :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, directement ou indirectement, pour son compte ou pour celui d'autrui, d'équipements publics ou privés susceptibles d'une exploitation commerciale, étendue à toutes installations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *des équipements de sports,*
  - *des équipements de loisirs,*
  - *des équipements et infrastructures liées au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie...*
- *toute mission d'étude ou d'assistance auprès des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs partenaires.*
- *la réalisation d'opérations immobilières pour son propre compte.*
- *toute autre activité d'intérêt général.*

Elle intervient pour le compte de ses délégués, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : concession, affermage,
- de prestations de service,
- de mandat,
- de régie.

Mais aussi en investissements propres dans le cadre, notamment, de baux emphytéotiques administratifs.

## 1.2. ACTIVITE

Durant l'année 2017, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

### Stationnement / mobilité

- ◆ Parkings publics silos : Bretagne, Graslin, Médiathèque, Commerce (jusqu'au 30/09), Cité Internationale des Congrès, Talensac, Decré-Bouffay et Cathédrale
- ◆ 2 parkings privés silo
- ◆ Location de vélos "Métropole à Vélo"
- ◆ 64 horodateurs de la Ville de Rezé
- ◆ Contrôle d'accès des aires piétonnes, et diffusion des macarons de la Zone à Trafic Limité (jusqu'au 31/07)
- ◆ Ports de Nantes Métropole et pontons de Loire (jusqu'au 31/08)

### Loisirs, sports, culture, tourisme

- ◆ Centre du Petit Port : Patinoire, Piscine, salles sportives
- ◆ Nantes Camping
- ◆ Patinoire de Rezé
- ◆ Halle de la Trocardière (jusqu'au 01/07)

### Energies renouvelables

- ◆ Installations photovoltaïques : 12 centrales

### Divers

- ◆ Gare Fluviale sur l'Erdre

NGE assure aussi ponctuellement des missions d'expertise et de conseil.

## **Rappel des caractéristiques particulières des conventions**

Les types de conventions les plus utilisées par la Société sont :

### ➤ **La concession**

C'est un contrat par lequel une collectivité publique confie à une personne privée, l'exécution d'un ouvrage ou d'un service public, sachant que l'exploitation se fait au risque et péril du concessionnaire, dont la rémunération est composée de redevances perçues sur les usagers.

#### ▪ **La Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

#### ○ **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc...).

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

### ➤ **Le Bail Emphytéotique Administratif (BEA)**

Contrat de longue durée par lequel la collectivité va louer un bien immobilier du domaine public/privé à la Société, en vue de l'accomplissement, pour le compte de cette dernière, d'une mission de service public ou d'intérêt général relevant de sa compétence. La Société dispose de droits à construire et à exploiter l'équipement pour son propre compte, à ses risques et périls. La redevance est symbolique/modique. De plus, la Société dispose d'un droit réel sur le bien, qu'elle peut hypothéquer.

### ➤ **Le marché public**

C'est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

### **1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2018 peuvent être résumés comme suit :

- La fin d'exploitation de la Halle de la Trocardière à l'échéance de la DSP avec la Ville de Rezé, le 1er juillet 2018. Suite à la décision de la Ville de Rezé de reconvertir la halle en un équipement à vocation sportive, et à défaut de possibilités de reclassement en interne, les 6 salariés affectés à l'exploitation ont quitté la société.
- La fin du marché d'exploitation du contrôle d'accès des aires piétonnes pour le compte de Nantes Métropole le 31 juillet 2018. Cette prestation est dorénavant assurée par la SPL NMGS.
- La fin d'exploitation des Ports de Nantes Métropole à l'échéance de la DSP, le 31 août 2018. Les 6 salariés ont été transférés à la SPL NMGS, titulaire de la nouvelle DSP.
- La fin d'exploitation du parking Commerce à l'échéance de la DSP concession avec Nantes Métropole, le 30 septembre 2018. Les 3 salariés ont été transférés à la SPL NMGS, titulaire de la nouvelle DSP des parkings Cœur de Ville.
- La fin d'exploitation des parkings de centre-ville à l'échéance de la DSP avec Nantes Métropole, le 31 décembre 2018. Les parkings Tour Bretagne, Graslin, Talensac, Decré-Bouffay et Bellamy sont dorénavant exploités par la SPL NMGS, titulaire de la nouvelle DSP des parkings Cœur de Ville. 11 salariés ont été transférés dans ce contexte.

### **1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 2. NOTES SUR LE BILAN

### 2.1. L'ACTIF

D'une valeur brute de

**54 527 015 €**

#### 2.1.1. Actif immobilisé

D'un montant net de

**36 079 270 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

◆ Etudes	3 à 10 ans
◆ Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
◆ Matériel et outillage	4 à 10 ans
◆ Matériel de transport	5 ans
◆ Matériel et mobilier de bureau	3 à 8 ans
◆ Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
◆ Equipements spécialisés mis en concession	5 à 10 / 12 ans
◆ Constructions et aménagements sur sol d'autrui	20 à 30 ans

Les conditions de certains contrats peuvent amener à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition s'applique aux biens qualifiés de retour. De même, les dispositions contractuelles de la DSP parkings Centre-Ville nous ont amenés à constater en charges le coût des équipements informatiques personnels (PC, imprimantes)

L'amortissement de caducité des investissements en concession, de caractère financier, est analysé dans les provisions au bilan.

L'exercice est marqué par une diminution importante des immobilisations pour un montant de **18 053 111€** qui se détaille de la façon suivante :

➤ le transfert de biens vers le groupement GIE NGE pour	2 380 690 €
➤ la remise des biens aux délégants en fin de DSP et les mises au rebut pour	15 607 580 €
➤ la vente de biens pour	64 841 €

## Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>	53 342		13 346
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 053 508		7 200
Terrains			
<i>Dont composants</i>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 050 185		2 470
Const. Install. générales, agenc., aménag.	15 275 451		396 521
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 001 371		75 868
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	200 844		0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	719 298		4 157
Emballages récupérables et divers	38 836 564		
Immobilisations corporelles en cours	33 958		(29 058)
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 117 670</b>		<b>449 960</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	7 052		
Prêts et autres immobilisations financières	2 382		1 972
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 433</b>		<b>1 972</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 233 953</b>		<b>472 477</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>		66 687		
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		322 992	737 715	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			3 052 655	
Constructions, installations générales, agenc.		7 580 864	8 091 109	
Installations techn., matériel et outillages ind.		497 004	580 236	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		21 552	179 292	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		537 328	186 127	
Emballages récupérables et divers		9 025 847	29 810 718	
Immobilisations corporelles en cours			4 900	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>17 662 594</b>	<b>41 905 035</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			7 052	
Prêts et autres immobilisations financières		837	3 516	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>837</b>	<b>10 568</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 053 111</b>	<b>42 653 319</b>	

La ligne "Emballages récupérables et divers" correspond aux constructions et équipements en concession

## Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	53 342	13 346	66 687	
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	486 522	43 542	320 077	209 988
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	855 909	132 808		988 717
Constructions installations générales, agenc., aménag.	10 719 564	807 835	7 464 119	4 063 280
Installations techniques, matériel et outillage industriel	810 765	52 914	462 900	400 779
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	184 508	7 137	21 552	170 093
Matériel de bureau et informatique, mobilier	637 225	11 723	505 266	143 681
Emballages récupérables, divers	193 699	14 574		208 273
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 401 670</b>	<b>1 026 991</b>	<b>8 453 838</b>	<b>5 974 823</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 941 534</b>	<b>1 083 879</b>	<b>8 840 602</b>	<b>6 184 811</b>

Au 31 décembre 2018, les provisions pour dépréciation d'actifs s'élèvent à **389 239 €** et concernent l'activité du spa.

Cette provision, d'un montant initial de **719 587 €**, a été calculée en prenant en compte la valeur nette comptable des aménagements du spa encore exploitables à la date d'arrêt de l'activité, en décembre 2014, minorée des loyers pouvant raisonnablement être perçus auprès d'un nouvel exploitant jusqu'au 30 juin 2026 (fin de la DSP). La valeur retenue pour les loyers est la valeur la plus basse parmi les estimations fournies par 4 agences immobilières spécialisées dans les négociations de surfaces commerciales.

La provision prend également en compte l'engagement de la ville de Nantes (article 5 de l'avenant n°5 du 03/09/12) de reprendre les aménagements qui ne seront pas totalement amortis au terme de la délégation à leur valeur nette comptable.

A la fin de l'exercice 2015, une proposition jugée sérieuse avait été faite par un candidat à la location des locaux. Cette proposition inférieure aux premières estimations avait amené la constitution d'un complément de provision pour dépréciation des actifs à hauteur de 50 500 €.

Une convention d'occupation précaire, courant du 1er septembre 2016 au 30 juin 2026, a effectivement été conclue. Elle s'est déroulée sans incident durant l'exercice 2018.

Chaque année, une quote-part de la provision est reprise à hauteur des amortissements pratiqués.

### 2.1.2. Actif circulant

D'un montant net de

**11 799 898 €**

#### Stocks de marchandises : 2 990 €

Les marchandises des boutiques ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2018 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock ne concerne plus que la boutique du camping, la boutique de la capitainerie ayant été transférée avec la DSP à la société NMGS.

#### Créances clients : 1 912 230 €

Constituées principalement par les comptes clients suivants :

• Ville de Nantes	101 019 €
• Nantes Métropole	206 032 €
• Abonnements parkings	75 051 €
• Total Raffinage & Marketing	71 647 €
• EDF	59 551 €

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ces provisions cumulées de **73 798 €/HT** sont constituées et justifiées créance par créance.

#### Autres créances : 2 962 416 €

Au 31 décembre 2018, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances acquises auprès des fournisseurs pour **61 056 €**
- De créances acquises sur l'Etat pour **2 357 310 €**
  - dont le CICE à hauteur de 1 137 566 €
  - dont le solde CET à recevoir pour 234 078 €
- Des opérations faites en commun pour **166 480 €**
  - constitué pour partie du solde des opérations avec le groupement GIE NGE
- De créances sur débiteurs divers pour **377 570 €**
  - dont créances de sinistres sur assurances pour 132 080 €
  - dont contributions sur contrats des collectivités pour 179 615 €

#### Valeurs mobilières de placement : 1 813 532 €

Dépôts à terme pour 1 800 000 €  
Intérêts courus pour 13 532 €

#### Disponibilités : 5 055 253 €

dont 4 461 824 € sur comptes courants rémunérés

#### Charges constatées d'avance : 42 697 €

Essentiellement constituées de tickets et cartes d'abonnements, de contrats d'entretien et de frais de communication.

L'échéance des créances au 31 décembre 2018 se ventile comme suit :

## Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 516	3 516	
Clients douteux ou litigieux	86 012	59 720	26 292
Autres créances clients	1 900 017	1 900 017	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 137 566	1 137 566	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	985 667	985 667	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	234 078	234 078	
Groupe et associés	166 480	166 480	
Débiteurs divers	438 626	438 626	
Charges constatées d'avance	42 697	42 697	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 994 659</b>	<b>4 968 367</b>	<b>26 292</b>

Nota : les échéances des créances au titre du CICE pour un montant de 1 137 566 € en l'absence de certitude quant à la date de leur utilisation, n'ont pas été retenues dans la catégorie à plus d'un an.

## 2.2. LE PASSIF

D'une valeur brute de

**47 879 168 €**

### 2.2.1. Capitaux propres

Pour un montant de

**13 279 743 €**

Le capital social de 3 128 112 € est composé de 43 446 actions de 72 €, dont 16 523 détenues par la Ville de Nantes, et 16 523 par Nantes Métropole.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<b>Solde début</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde fin</b>
Capital social	3 128 112			3 128 112
Primes d'émission	0			0
Réserve légale	113 092	6 966		120 058
Réserves spéciales	0			0
Autres réserves	151 151			151 151
Report AN créditeur	15 917	132 357		148 274
Report AN débiteur				0
Résultat exercice	139 323	303 014	139 323	303 014
Subvention d'équipement	<b>9 728 778</b>		<b>280 000</b>	<b>9 448 778</b>
Subvention investissement	<b>-194 581</b>	<b>-105 063</b>	<b>-280 000</b>	<b>-19 644</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 081 792</b>	<b>337 273</b>	<b>139 323</b>	<b>13 279 742</b>

L'exercice 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 303 014 €.

**Les subventions d'équipement**, d'un montant de **9 448 778 €**, sont principalement affectées au financement des concessions.

Pour mémoire, ces subventions resteront inscrites en capitaux permanents, jusqu'au terme des concessions, sauf le cas particulier de réduction du périmètre (pm : Gare Fluviale en 2008, sortie de la passerelle d'accès).

➤ Parking Cathédrale (Nantes Métropole – 2006/07)	4 847 918 €
➤ Centre du Petit Port (Ville / Département -2007/09)	1 472 680 €
➤ Centre du Petit Port (Région PDL-2007/09)	1 702 719 €
➤ Gare Fluviale (Nantes Métropole - 1993)	1 351 461 €

Compte tenu de leurs spécificités, certaines subventions sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont financés :

➤ Camping (Région - 2012)	54 356 €
---------------------------	----------

## 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Pour un montant de

11 572 970 €

### Provisions

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	450 295	66 907	110 400	406 802
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	1 509 415	632 790	1 353 813	788 392
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	18 426 969	1 522 972	9 572 164	10 377 776
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>20 386 678</b>	<b>2 222 669</b>	<b>11 036 378</b>	<b>11 572 970</b>

Provisions pour risques/litiges: 406 802 €

Se détaillant en :

- Indemnités médaille du Travail pour 30 768 €
- Provision contentieux sociaux pour 35 259 €
- Travaux suite désordres au Petit Port pour 287 608 €
- Travaux suite désordres à la Trocardière pour 29 167 €
- Installation photovoltaïque Stalder pour 24 000 €

Provisions pour charges : 11 166 168 €

D'une part, **les provisions pour grosses réparations, d'un montant de 788 392 €**, concernent les équipements en concession et affermage (Petit Port et parkings principalement). Les dotations sont faites sur la base d'un plan prévisionnel de travaux réactualisé régulièrement.

D'autre part, **l'amortissement de caducité d'un montant de 10 377 776€**, pratiqué au titre des équipements en concession tels que :

- Le parking Cathédrale pour 1 799 987 €
- La Gare Fluviale pour 1 483 429 €
- Le Centre du Petit Port pour 7 094 360 €

### 2.2.3. Dettes

Pour un montant de

23 026 455 €

#### Dettes financières : 14 581 517 €

Elles correspondent aux capitaux restant dus sur emprunts et aux intérêts courus non échus pour 14 538 413 €

dont Emprunts LT	12 965 017 €
dont Emprunts CT	1 355 031 €
dont Intérêts courus	218 365 €

Les divers dépôts et cautionnements reçus s'élèvent à 43 104 €

#### Dettes d'exploitation : 2 183 418 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs au 31 décembre 2018 s'analysent comme suit :

- Factures reçues pour 1 837 336 €
- Factures non parvenues pour 346 082 €

Les dettes fiscales et sociales se détaillent comme suit :

- Dues au personnel pour 220 987 €
- Dues aux organismes sociaux pour 373 938 €
- Dues à l'Etat pour 506 384 €

#### Dettes diverses : 5 027 988 €

Au 31 décembre 2018, les autres dettes sont constituées principalement :

- **De dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour 116 266 €**

- **De dettes sur créiteurs divers pour 2 212 739 €**

dont collectivités (principalement taxes foncières et TEOM) pour 737 566 €

dont NMGS suite aux transferts exploitation (principalement abonnements parkings constatés d'avance) pour 1 303 032 €

- **De dettes diverses à payer pour 2 677 342 €**

dont Nantes Métropole (principalement redevances et intéressement) pour 2 586 413 €

dont Ville de Nantes (principalement intéressement) pour 49 968 €

#### Produits constatés d'avance : 131 700 €

Ils correspondent aux abonnements, leçons et billetterie vendus d'avance sur le pôle Loisirs du Petit Port et le parking Cathédrale

L'échéance des dettes au 31 décembre 2018 est arrêtée comme suit :

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au +</b>	<b>+ 1 an,-5 ans</b>	<b>+ de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	14 538 413	1 573 396	5 841 669	7 123 348
Emprunts et dettes financières divers	43 104	43 104		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 183 419	2 183 419		
Personnel et comptes rattachés	220 987	220 987		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	373 938	373 938		
Etat : impôt sur les bénéficiaires				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	402 984	402 984		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	103 400	103 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 267	116 267		
Groupe et associés				
Autres dettes	4 911 721	4 911 721		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	131 700	131 700		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 025 934</b>	<b>10 060 917</b>	<b>5 841 669</b>	<b>7 123 348</b>

Nota : Les dettes d'acomptes reçues sur clients ne sont pas reprises dans la ventilation de cet état.

### 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1. LES PRODUITS

##### 3.1.1. Chiffre d'affaires

12 996 601 €

La ventilation du chiffre d'affaires par activité, contractant et type de contrat peut être synthétisée comme suit :

Tiers contractant	Ville de Nantes		Nantes Métropole				Ville de Rezé	Clients Divers	Total
	Concession	Total VdN	Affermage	Concession	Marchés	Total NM			
<b>Activités</b>									
Société								24 215	
Parkings silos			6 511 969	1 778 861		8 290 830		48 679	8 3
Parcs en enclos, stationnement sur voirie et contrôle d'accès			38 172		177 886	216 057	66 296	13 175	2
Loisirs (Ctre loisirs Petit-port, Camping, Ports & ponton, Patino	1 684 491	1 684 491	327 879			327 879	102 662	1 414 977	3 5
Gestion de salles (Halle Trocardière)							376 494		3
Gestion immobilière (Gare Fluviale)				116 866		116 866			1
Divers (Ville à Vélo, photovoltaïque, mission expertise )			29 765			29 765		284 214	3
<b>Total</b>	<b>1 684 491</b>	<b>1 684 491</b>	<b>6 907 784</b>	<b>1 895 727</b>	<b>177 886</b>	<b>8 981 397</b>	<b>545 453</b>	<b>1 785 260</b>	<b>12 9</b>

##### 3.1.2. Autres produits d'exploitation

7 362 018 €

Reprises sur provisions : 1 617 926 €

Elles concernent principalement la reprise de provisions sur grosses réparations pour 1 353 813 €

Transferts de charges : 780 266 €

Ils concernent des refacturations de charges suite au transfert des contrats :

- NMGS pour 169 970 €
- GIE NGE pour 610 296 €

Autres produits : 4 914 815 €

Ce poste correspond principalement aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par les collectivités, réparties comme suit :

Parking Cathédrale	115 912 €
Centre de loisirs du Petit Port	4 401 155 €
Les ports de Nantes Métropole	173 000 €
Halle de la Trocardière	219 213 €

## 3.2. LES RESULTATS

### 3.2.1. Résultat comptable

D'une valeur de

**303 014 €**

### 3.2.2. Résultat financier

**- 509 050 €**

Les produits financiers s'élèvent à 15 597 € issus de la rémunération de comptes courants et dépôts à terme.

Les charges financières relatives aux intérêts payés et courus sur emprunts et à divers frais bancaires (essentiellement commissions/transactions par cartes bancaires) s'élèvent à 524 647 €

### 3.2.3. Résultat exceptionnel

**253 367 €**

Il est constitué des éléments suivants :

	Charges	Produits
Cessions d'actifs	188 316 €	198 375 €
Reprise subventions exploitation		105 063 €
Provision dépréciation d'actif	29 000 €	76 815 €
Sinistres et franchises	212 021 €	28 731 €
Travaux sur contentieux	12 034 €	173 836 €
Régularisation dettes fournisseurs		8 224 €
Régularisation créances clients		27 128 €
Régularisation charges à payer		64 482 €
Remboursement surfacturation EDF		12 082 €
	<b>441 371 €</b>	<b>694 6 €</b>

## 3.3. LE RESULTAT FISCAL

D'un montant imposable de

**0 €**

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>303 014 €</b>
<b>REINTEGRATIONS</b>	<b>3 950 €</b>
<b>DEDUCTIONS</b>	<b>-264 939 €</b>
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation</b>	<b>42 025 €</b>
Déficit à reporter	1 417 127 €
Déficit imputé	-42 025 €
<b>RESULTAT FISCAL après imputation</b>	<b>0 €</b>

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2018 est de 1 375 102 €

## 4. AUTRES NOTES

### 4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 4.1.1. Engagement retraite (indemnités fin de carrière)

0 €

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2018, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité,...) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **108 081 €** (montant brut + charges au taux de 50 %)

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2018, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **241 589 €**.

Au 31 décembre 2018, la société n'a donc pas d'engagement hors bilan.

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, une partie du personnel va faire l'objet d'un dernier transfert conventionnel ou légal vers l'une ou l'autre des nouvelles structures NMGS et GIE NGE. L'engagement correspondant à chacun des salariés sera transféré, de même qu'une quote part de l'épargne constituée.

Etablissement	Effectif	Engagement à fin 2017
NMGS	4	5 672 €
NGE	75	375 087 €
GIE NGE	68	474 346 €
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>855 105 €</b>

#### 4.1.1. Engagements financiers

3 194 877 €

- **Garanties données par la Ville de Nantes :**

Emprunt	Date	Garantie d'origine	Durée	Garantie au 31/12/2018	Taux
Financement Petit-Port / Dexia	01/12/07	2 500 000 € soit 50 %	18,5 ans	1 228 648 €	3,85 % (fixe)
Financement Petit-Port / Caisse d'Epargne	25/01/08	3 920 564 € soit 50 %	18 ans	1 966 229 €	3,88 % (fixe)
		<b>6 420 564 €</b>		<b>3 194 877 €</b>	

- **Garanties données par Nantes Métropole** (initialement données par la Ville de Nantes et reprises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001) :

Emprunt	Date	Garantie d'origine	Durée	Garantie au 31/12/2018	Taux
Parking Commerce/CDC (rééchelonné)	25/06/98	2 587 395 € soit 50 %	20 ans	0 €	5,60 % (fixe)

Refinancement Parking Commerce/Dexia	09/07/98	729 072 €	soit 80 %	20 ans	0 €	0,05 % (variable)
Refinancement Gare Fluviale /CM	30/06/98	860 910 €	soit 80 %	20 ans	0 €	0,40 % (variable)
<b>4 177 377 €</b>					<b>0 €</b>	

Les 3 emprunts faisant l'objet des garanties de Nantes Métropole ont fini d'être remboursés au cours de l'exercice 2018.

### 4.3. AUTRES INFORMATIONS

#### 4.3.1. Effectifs

Le solde des mouvements de l'exercice traduit une baisse des effectifs de 71 personnes, essentiellement due au transfert de personnel vers les entités NMGS et GIE NGE.

L'effectif moyen de l'exercice 2018 est de 80 salariés se détaillant :

- 70,82 employés
- 58,80 agents de maîtrise
- 21,00 cadres

#### 4.3.2. CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Pour cet exercice, il s'élève à **179 566 €** et se compose de :

- La part de CICE calculé sur la masse salariale NGE : 121 442 €
- La part de CICE calculé sur la masse salariale du groupement GIE NGE, en tant que membre associé à 50% : 58 124 €

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.



# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration  
et présentés à l'Assemblée Générale  
du 25 juin 2019

PROJET  
nge

1ère partie - RAPPORT DE GESTION .....	4
1. OBJET DE LA REUNION.....	4
2. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	4
2.1. Projet organisationnel et juridique.....	4
2.2. Gouvernance de la Société et organisation .....	5
2.3. <b>Mise en œuvre d'un nouveau contrat social au sein de l'UES</b> .....	5
2.4. <b>Faits marquants de l'activité</b> : .....	6
2.5. Aspects contractuels : .....	6
3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2018.....	6
3.1. Les produits .....	6
3.2. Les charges .....	8
3.3. Les délais de paiement.....	10
3.4. Les résultats .....	12
4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES.....	13
4.1. Structure du capital social.....	13
4.2. Participation des salariés au capital .....	13
4.3. Dépenses non déductibles fiscalement.....	13
4.4. Pratique anticoncurrentielle.....	13
5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.....	13
6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE.....	13
6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR).....	13
6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG).....	14
6.3. Evolution de la trésorerie (T).....	14
6.4. La capacité <b>d'autofinancement (CAF)</b> .....	15
7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	15
7.1. Transfert de salariés vers GIE NGE et NMGS.....	15
7.2. Signature d'un nouveau <b>contrat social au sein de l'UES</b> .....	15

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	<b>16</b>
8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	<b>16</b>
9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	<b>17</b>
10. <b>CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE.....</b>	<b>19</b>
11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE .....	<b>19</b>
12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	<b>19</b>
13. <b>MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE.....</b>	<b>20</b>
14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE .....	<b>20</b>

PROJET

# 1ère partie - RAPPORT DE GESTION

## 1. OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous **rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018**, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- **L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;**
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des **opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;**
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

## 2. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2018 peuvent être résumés comme suit :

### 2.1. Projet organisationnel et juridique

Consécutivement à la création de la SPL NMGS et du GIE NGE, une partie des salariés de la SEM NGE a été transférée :

- **par transfert volontaire et par voie d'avenant vers le GIE pour un total de 72 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Un seul salarié n'a pas accepté le transfert proposé.**
- par transfert légal et automatique vers la SPL pour un total de 12 personnes tout au long de l'année.

Ces transferts de personnel vers la SPL et le GIE se sont poursuivis au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cf. § 7.1).

Les ressources matérielles des services fonctionnels, du poste de contrôle centralisé des parkings, des services entretien et voirie ont été cédées au GIE au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A l'issue de ces transferts, la SEM NGE n'a plus disposé de moyens fonctionnels et, en revanche, le groupement GIE NGE a disposé de tous les moyens nécessaires à la réalisation des missions que lui ont confiées ses membres. Soit, pour mémoire :

- assurer des prestations de direction,
- assurer des prestations administratives et techniques comprenant la gestion financière et comptable, la gestion des ressources humaines, l'assistance juridique, la communication et le marketing, l'entretien et la maintenance des infrastructures, l'entretien et la maintenance des systèmes d'information,

- assurer des prestations opérationnelles telles que accueil des clients et usagers, exploitation du poste de commande centralisé des parkings, exploitation du stationnement sur voirie,
- assurer des études et des prospectives exclusivement pour le compte de ses membres, et dans le prolongement de leur activité économique, en vue de favoriser leur développement,
- mettre au point et optimiser des procédures communes,
- **procéder en tant que coordonnateur/mandataire de groupements d'achats constitués avec un ou plusieurs membres du GIE au lancement des procédures de passation des « marchés supports » ou de marchés spécifiques répondant aux besoins de ses membres et à ses propres besoins, à la signature des marchés et le cas échéant au suivi de leur exécution,**
- **procéder dans le cadre d'un mandat d'un ou plusieurs de ses membres, au lancement des procédures de passation des marchés répondant aux besoins dudit / desdits membres, à la signature des marchés et le cas échéant au suivi de leur exécution,**
- assister le cas échéant chacun de ses membres dans la passation des marchés répondant à leurs besoins.

## 2.2. Gouvernance de la Société et organisation

- ✓ Changement d'administrateur

Le Conseil d'Administration du 24 mai 2018 a pris acte de la décision de la Banque Populaire Grand Ouest de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la Société, en la personne de Monsieur Ludovic LEBRETON en remplacement de Monsieur Cyril COURDANT.

## 2.3. Mise en œuvre d'un nouveau contrat social au sein de l'UES

Dans la continuité du repositionnement stratégique du « groupe NGE » autour de 3 secteurs **d'activités dominants (stationnement et mobilité, sport/loisirs/tourisme, infrastructures portuaires)** et de la création de l'UES il a été jugé nécessaire de ré-inventer le modèle social de **NGE en respectant l'histoire de NGE et de ses salariés, et en définissant un équilibre favorable à tous : salariés et sociétés, donneurs d'ordres et clients usagers.** L'objectif était de définir collectivement les conditions sociales et organisationnelles de la performance de NGE et de sa pérennité.

La redéfinition du modèle social de NGE devait **s'intéresser à la durée du travail. Plus encore, il devait explorer l'organisation du travail, la dynamique des rémunérations et de partage des résultats, l'emploi durable et l'employabilité, la formation pour une meilleure gestion des compétences, la qualité de vie au travail, etc.** Il a été ainsi question de performance de notre **entreprise et de tous les ressorts d'un management ancré dans notre époque, soutenable et soucieux du bien-être des salariés.**

**C'est dans cet esprit que s'est inscrite au cours de l'année l'élaboration du nouveau modèle social au sein de l'UES. La dénonciation de certains accords structurants, en termes d'organisation notamment, dont l'accord de 1999 sur l'organisation du temps de travail, a constitué une étape nécessaire, validée par le Conseil d'Administration du 22 février 2018, pour avancer vers cet objectif dont l'échéance de mise en œuvre était le 1er juin 2019.**

Les négociations avec les instances représentatives du personnel se sont poursuivies au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 pour aboutir à la signature d'un accord le 23 avril 2019 suivi d'un référendum auprès des salariés (cf. § 7.2).

#### 2.4. Faits marquants de l'activité :

- ✓ La fin d'exploitation de la Halle de la Trocardière à l'échéance de la DSP avec la Ville de Rezé, le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Suite à la décision de la Ville de Rezé de reconvertir la halle en un équipement à vocation sportive, et à défaut de possibilités de reclassement en interne, les 6 salariés affectés à l'exploitation ont quitté la société.
- ✓ La fin du marché d'exploitation du contrôle d'accès des aires piétonnes pour le compte de Nantes Métropole le 31 juillet 2018. Cette prestation est dorénavant assurée par la SPL NMGS.
- ✓ La fin d'exploitation des Ports de Nantes Métropole à l'échéance de la DSP, le 31 août 2018. Les 6 salariés ont été transférés à la SPL NMGS, titulaire de la nouvelle DSP.
- ✓ La fin d'exploitation du parking Commerce à l'échéance de la DSP concession avec Nantes Métropole, le 30 septembre 2018. Les 3 salariés ont été transférés à la SPL NMGS, titulaire de la nouvelle DSP **des parkings Cœur de Ville**.
- ✓ La fin d'exploitation des parkings de centre-ville à l'échéance de la DSP avec Nantes Métropole, le 31 décembre 2018. Les parkings Tour Bretagne, Graslin, Talensac, Decré-Bouffay et Bellamy sont dorénavant exploités par la SPL NMGS, titulaire de la **nouvelle DSP des parkings Cœur de Ville**. 11 salariés ont été transférés dans ce contexte.
- ✓ L'impact notable des perturbations en centre-ville à partir du dernier trimestre 2018 (mouvement des "gilets jaunes", travaux Feydeau-Commerce, travaux en voirie autour du parking Cathédrale) sur la fréquentation des parkings.

#### 2.5. Aspects contractuels :

- ✓ La signature avec le groupement GIE NGE d'une convention de prestations de services (cf. § 2.1)
- ✓ La prolongation du marché horodateurs de la Ville de Rezé, 1 an jusqu'au 31 mars 2019,
- ✓ La fin du marché d'exploitation de la patinoire de Rezé et la signature avec Nantes Métropole d'un nouveau marché de 4 ans, courant jusqu'à fin août 2022.

### 3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2018

#### 3.1. Les produits

**Le chiffre d'affaires** analytique **s'est** élevé à 13 016 k€/HT pour 17 385 k€/HT en 2017.

Soit une baisse globale de -4 369 k€/HT (-25%) essentiellement liée aux fins de marchés et DSP, et à de nouvelles modalités financières.

en k€ / HT	2017	2018	18/17	%
<b>C.A. Total</b>	<b>17 385</b>	<b>13 016</b>	<b>-4 369</b>	<b>-25,1%</b>
<b>Activité stationnement</b>				
Stationnement silos	8 750	8 333	-417	-5%
Parking Feydeau	309	0	-309	-100%
Stat. Voirie / Horod., enclos, aires piét., ZTL	1 195	244	-951	-80%
Sce Voirie (pr le cpte du GIE)	350	0	-350	-100%
PCC et parking privés	100	62	-38	-38%
Divers	67	31	-36	-54%
<b>Activité loisirs et Ports</b>				
Centre de Loisirs Petit-Port	3 356	1 665	-1690	-50,4%
Spa Aqua Bien Etre	28	35	7	24,5%
Salles P Port et Restaurant	26	29	3	13,6%
Patinoire de Rezé	95	103	7	7,6%
Camping	1 346	1 382	36	2,6%
Ports / Ponton Belem	476	328	-148	-31,0%
<b>Activité gestion de salles et immobilière</b>				
Halle Trocardière	740	376	-364	-49,1%
Gare Fluviale	115	117	2	1,8%
<b>Autres activités diverses</b>				
ENR, Rés. Ch. & Photov.	285	280	-4	-2%
Missions d'expertise	27	3	-24	-89%
Divers	120	27	-94	-78%

➤ **-2 101 k€** au titre de l'activité Stationnement et Mobilité (-17,2%), dont :

- - 429 k€ au titre de la gestion du stationnement sur voirie pour la Ville de Nantes dont le marché avait pris fin du marché au 30 juin 2017,
- - 350 k€ au titre des prestations rendues au groupement GIE NGE pour la gestion du stationnement sur voirie de la Ville de Nantes au 2<sup>ème</sup> semestre 2017,
- - 400 k€ au titre des marchés des parcs en enclos dont la gestion avait pris fin au 31 décembre 2017 (ils sont depuis gérés par la SPL NMGS),
- - 309 k€ au titre de la gestion des contrôles d'accès aux aires piétonnes dont le marché a pris fin au 31 août 2018 (cette gestion est depuis assurée par la SPL NMGS),
- - 414 k€ au titre de la DSP concession du parking Commerce qui a pris fin le 30 septembre 2018 (ce parking est depuis géré par la SPL NMGS),
- - 99 k€ liés à la baisse de fréquentation horaire dans les parkings silos.

➤ **- 1 785 k€** au titre des Loisirs et Ports (-33,5%), dont :

- - 1 851 k€ au titre de la rémunération des créneaux à la Piscine et la Patinoire réservés pour les scolaires et les clubs conformément aux modalités financières de l'avenant n°9 à la DSP du Petit Port,

- - 148 k€ au titre de la gestion des ports de Nantes Métropole dont la DSP a pris fin le 31 août 2018 (la gestion est depuis assurée par la SPL NMGS),

Partiellement compensés par :

- + 88 k€ au titre de la rémunération des créneaux réservés aux clubs dans les Salles Sportives dont l'exploitation avait commencé en septembre 2017,
  - + 72 k€ au titre des activités du centre de loisirs du Petit Port, respectivement + 10 k€ pour la Piscine et + 62 k€ pour la Patinoire,
  - + 36 k€ (+2,6%) de Nantes Camping.
- -364 k€ au titre de la gestion de la Halle de la Trocardière dont la DSP a pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2018.
- - 4 k€ (-1,53 %) au titre de la production d'électricité photovoltaïque, les conditions climatiques 2018 étant moins favorables que celles de 2017.
- - 117 k€ au titre d'activités diverses, dont - 62 k€ de conduite d'opérations (prestation assurée depuis 2018 par le groupement GIE NGE), et - 24 k€ liés à la fin de la convention de mise à disposition de personnel avec Nantes Métropole Aménagement en 2017.

Les autres produits totalisent la somme de 7 356 K€/HT pour 4 172 K€/HT en 2017,

Soit une hausse de + 3 184 K€/HT

Dont :

- + 1 660 K€ de contributions des mandants, collectivités locales, pour sujétions de fonctionnement aux différents contrats (4 909 K€ en 2018 pour 3 249 K€ en 2017), dont :
- + 1 903 k€ de subvention pour sujétion pour service public au Petit Port,
  - - 114 k€ de contribution forfaitaire de la Ville de Rezé pour la Halle de la Trocardière,
  - - 123 k€ de contribution forfaitaire de Nantes Métropole pour la DSP des Ports.
- + 845 K€ de reprises de provisions (1 607 K€ en 2018 pour 773 K€ en 2017), constitués de la variation sur les reprises de provisions pour grosses réparations (+ 596 k€) et de reprise de provisions pour risques (+ 248 K€),
- + 714 k€ de transferts de charges relatifs aux débours engagés pour le compte de NMGS et du groupement GIE NGE,
- - 34 K€ de production immobilisée et de subventions d'exploitation, dont - 10 k€ au titre des Ports et - 4 k€ au titre d'aides à l'emploi.

### 3.2. Les charges

**Les charges d'exploitation**, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à la somme de 17 648 k€/HT pour 20 783 k€/HT en 2017.

Soit une baisse globale de - 3 134 k€/HT (- 15%) essentiellement liée, comme pour les produits, aux fins de marchés et DSP avec les collectivités enregistrées depuis 2017.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- mandat social, et jetons de présence,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnement, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe...)

**s'est élevé à 197 k€ au cours de l'exercice 2018.**

A l'occasion de la réorganisation juridique amenant notamment la création du GIE, ces frais sont dorénavant répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata de leur chiffre d'affaires.

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2017 peuvent s'exprimer comme suit :

- **- 1 670 k€ au titre de l'activité Stationnement et Mobilité (-16%),** dont :
  - **- 1 817 k€ au titre des marchés** arrivés à échéance en 2017 et 2018 :
    - Horodateurs Ville de Nantes : - 784 k€
    - Parkings Feydeau et Centre Commercial Pont Tabarly : -410 k€
    - Parcs en enclos : - 314 k€
    - Parking Commerce : - 296 k€
    - Divers marchés : - 13 k€
  - **- 62 k€ au titre des parkings** de la DSP Centre-ville, dont :
    - Dotations aux amortissements et grosses réparations : - 1 508 k€. La DSP devant prendre fin, à l'origine, le 31 décembre 2017, les plans d'amortissements avaient été calculés à cette date,
    - **Redevance versée à Nantes Métropole : + 1 385 k€,**
    - Frais de société : + 100 k€, conséquence du changement de règle de ventilation.
  - **+ 29 k€ au titre du parking Cathédrale.**
  - **+ 231 k€ au titre des autres contrats,** dont parkings privés, PCC et services communs des parkings.
- **- 44 k€ au titre des Loisirs et Ports (-0,6 %),** dont :
  - **- 330 k€ liés à l'échéance de la DSP des Ports, le 31 août 2018.**
  - **+ 196 k€ au centre de loisirs du Petit Port,** dont :
    - **Frais de société : + 26 k€,** conséquence du changement de règle de ventilation,
    - Salles sportives : + 104 k€, effet de l'exploitation en année pleine (pour 1 trimestre en 2017)
  - **+ 81 k€ au titre de Nantes Camping,** dont :
    - **Frais de société : +21 k€,** conséquence du changement de règle de ventilation,
    - **Frais de personnel : + 33 k€,** essentiellement liés au remplacement d'une salariée en congé maternité et à l'effet année pleine de l'embauche d'une troisième salariée au sein de l'équipe d'accueil.
- **- 661 k€ au titre de l'activité gestion des salles et immobilière,** dont :

- - 664 k€ liés à la fin de la DSP de la halle de la Trocardière, le 1<sup>er</sup> juillet 2018,
  - + 3 k€ à la Gare Fluviale, la baisse des dotations aux amortissements (-27 k€) étant compensée par une hausse de la redevance versée à Nantes Métropole (+ 27 k€)
- - 26 k€ au titre d'activités diverses, dont mission d'expertise (-25 k€).
- - 734 k€ au titre des frais de société qui jusqu'à fin 2017 n'étaient pas ré-imputés aux exploitations.

### 3.3. Les délais de paiement

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/18					Totaux
	Non échues	1 / 29jours	30 / 59jours	60/90 jours	>90jours	
Fournisseurs exploitation TTC (1)	613 820	2 770	10 007	3 233		<b>629 830</b>
<i>En nombre de factures</i>	415	2	5	8		<b>430</b>
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	1 139 023					<b>1 139 023</b>
<i>En nombre de factures</i>	11					<b>11</b>
Fournisseurs honoraires TTC						<b>0</b>
<i>En nombre de factures</i>						<b>0</b>
Fournisseurs d'immobilisations TTC	79 839	0	0			<b>79 839</b>
<i>En nombre de factures</i>	7					<b>7</b>
<b>TOTAL Fournisseurs TTC</b>	<b>1 832 681</b>	<b>2 770</b>	<b>10 007</b>	<b>3 233</b>	<b>0</b>	<b>1 848 691</b>
% des Achats TTC	16,22%	0,02%	0,09%	0,03%	0,00%	<b>16,36%</b>
Factures relatives à des dettes litigieuses (exclues du total Fournisseurs)						
Fournisseurs bloqués TTC			101 230			<b>101 230</b>
<i>En nombre de factures</i>			12			<b>12</b>
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	30 jours fin de mois					
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois					

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/18					
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60/90 jours	>90 jours	Totaux
<b>Clients exploitation TTC (1)</b>	404 278	152 037	70 114	46 780	100 581	<b>773 789</b>
En nombre de factures	282	51	40	17	39	<b>429</b>
% du CA TTC	2,59%	0,97%	0,45%	0,30%	0,64%	4,95%
<b>Clients "groupe" TTC (2)</b>	766 448	0	0	199 800	95 074	<b>1 061 322</b>
En nombre de factures	11	-	-	1	1	<b>13</b>
% du CA TTC	4,90%	0,00%	0,00%	1,28%	0,61%	6,79%
<b>Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)</b>						
<b>Clients douteux TTC</b>						<b>86 012</b>
<b>Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) Clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

### 3.4. Les résultats

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de ..... 558,8 k€ pour - 214,2 k€ en 2017

Le résultat financier est négatif à hauteur de - 509,0 k€ pour - 547,5 k€ en 2017, soit une variation de - 38,5 k€ essentiellement due à l'amortissement des emprunts en cours,

Le résultat exceptionnel est positif à hauteur de ..... 253,4 k€  
dont :

- + 105,1 k€ de produits liés à la quote-part de subventions d'investissement rapportée à l'exercice,

Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 303,0 k€ pour 139,3 k€ en 2017, dont voici la répartition par activités :

Résultats financiers NGE	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
<b>Activités pôle stationnement</b>	<b>987 569</b>	<b>546 385</b>	<b>215 311</b>
DSP parkings affermage (CV)	0	0	139 175
DSP parkings concessions	219 030	111 122	17 107
Marché parkings (Feydeau)	-88 823	-102 653	
dont activité parkings silos	130 207	8 468	156 282
Marché P+R		0	
Marchés privés stationnement / PCC / Sces Gaux Pkgs	438 706	294 190	23 572
Voirie	194 427	30 958	20 694
Aires piétonnes / ZTL / Cyclotan	164 935	132 926	14 762
Enclos	59 294	79 843	
<b>Activités loisirs, tourisme et sport</b>	<b>-345 169</b>	<b>73 651</b>	<b>85 648</b>
dont activité Spa Aqua Bien Etre	5 441	-2 052	-30 165
DSP Petit Port (piscine-patinoire-salles sportives)	89 926	137 363	92 359
Autre Petit Port (Sces gaux, DA...)	-113 222	-50 297	121 142
Camping	-325 656	-77 196	-85 552
Marché Patinoire de Rezé	14 100	10 283	8 210
DSP Ports	-15 757	55 549	-20 345
<b>Activités gestion de salles et immobilière</b>	<b>-31 305</b>	<b>-177 204</b>	<b>-22 064</b>
DSP Trocardière	-31 097	-177 204	-22 064
Marché Mauduit	-208		
Concession Gare Fluviale	0	0	0
<b>Autres activités</b>	<b>-382 454</b>	<b>-303 509</b>	<b>24 119</b>
Energies renouvelables	-89 420	39 988	34 389
Siège / mission d'expertise / divers	-293 033	-343 498	-10 270
<b>Résultat Consolidé NGE</b>	<b>228 641</b>	<b>139 323</b>	<b>303 014</b>

Le résultat fiscal de l'exercice, avant imputation des déficits antérieurs, est bénéficiaire à hauteur de + 42,3 k€.

Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 1 374,8 k€.

## 4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

### 4.1. Structure du capital social

Le capital social de la Société est fixé à 3 128 3112 euros, divisé en 43 446 actions d'une même catégorie de 72 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

### 4.2. Participation des salariés au capital

Conformément à l'article L225.129-6 du code du commerce, nous vous informons que les salariés n'ont pas de participation dans le capital de la société. La dernière résolution en ce sens proposée à l'AGM réunie le 23 juin 2017, a été rejetée à l'unanimité.

### 4.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 4 k€. Il s'agit de :

- 4 k€ de taxe sur véhicules de société.

### 4.4. Pratique anticoncurrentielle

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

## 5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 303 013,73 €, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	15 150,69 €
- Affectation au compte report à nouveau	287 863,04 €

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera ainsi à la somme de 135 208,64 €

et le report à nouveau créditeur, à la somme de..... 436 137,18 €

Au 31 décembre 2018, et hors subventions d'investissement et provisions réglementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 3 850 609,04 €, dont 3 128 112,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

## 6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

### 6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

**Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant - Passif circulant).**

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes **d'exploitation en instantané, voire d'avance** (abonnements), ainsi que des compensations tarifaires et subventions pour sujétions de service public.

	2016	2017	2018
stocks	17	9	3
<b>créances...</b>	4 166	4 355	4 928
créances / investisst.	-2 000	-500	
<b>dettes...</b>	-5 856	-6 719	-8 445
<b>BFR</b>	<b>-3 673</b>	<b>-2 854</b>	<b>-3 514</b>

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2017 (en K€)	A fin 2018 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	2 180	1 101
• les fournisseurs exploitation	1 080	2 183
• les fournisseurs investissements	95	116
• autres dettes (charges à payer, <b>crédeurs divers, ...</b> )	2 619	4 890
• Produits constatés d'avance	744	131

#### 6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle **d'exploitation** (Capitaux permanents - Actif Immobilisé).

	2016	2017	2018
Capital social (appelé et versé)	3 128	3 128	3 128
Réserv. & RAN	280	419	722
Subvent. Invest.	12 064	9 534	9 429
Subv. Inv. à recevoir	-2 000	-500	0
Emprunts LMT	17 616	16 222	14 538
Cap. Permanents	31 088	28 804	27 818
Actif brut immo.	60 278	60 200	42 648
Immo. En cours	1 432	34	5
Amort. actif	-11 882	-14 379	-6 574
Amort. passif	-17 251	-18 284	-10 378
Act. Net immo.	32 577	27 571	25 701
<b>FRNG</b>	<b>-1 489</b>	<b>1 232</b>	<b>2 117</b>

#### 6.3. Evolution de la trésorerie (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR). Pour ce qui concerne NGE, il convient de **retenir l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques & charges, résultant des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur bon nombre d'équipements gérés dans le cadre des DSP.**

	2016	2017	2018
FRNG	-1 489	1 232	2 117
Prov. Risq. & ch.	1 640	2 103	1 195
BFR	-3 673	-2 854	-3 557
<b>T = FRNG-BFR+Prov.</b>	<b>3 824</b>	<b>6 190</b>	<b>6 868</b>

#### 6.4. La capacité d'autofinancement (CAF)

L'EBE est déterminé hors l'impact du coût des grosses réparations réalisées au titre de chaque exercice, dans la mesure où les dépenses réelles à ce titre sont couvertes à due concurrence par des reprises de provisions. En 2018, ce montant neutralisé s'élève à **1 122 k€**.

	2016	2017	2018
C.A.	17 304	17 312	12 997
% évolut.	5,79%	5,84%	-24,93%
EBE (exc. Brut expl.)	3 777	3 299	796
Autres produits & transf. charges	3 245	3 315	5 695
Autres charges	-3 130	-3 308	-4 620
Résultat financier	-656	-548	-509
Résult. except. Op. gest.	-272	-31	-115
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	2 964	2 728	1 247
<b>% CAF / C.A.</b>	<b>17,13%</b>	<b>15,76%</b>	<b>9,60%</b>

## 7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### 7.1. Transfert de salariés vers GIE NGE et NMGS

La poursuite par le service « voirie » d'activités mutualisées, principalement collecte et maintenance des horodateurs des villes de Nantes et Rezé, a rendu nécessaire l'intégration de ses 8 salariés au sein du GIE NGE à compter du 1er janvier 2019.

Par ailleurs, la finalisation de la mise en œuvre de la DSP parkings Cœur de Ville au sein de NMGS sur son périmètre définitif au 1er janvier 2019 a amené le transfert légal de 11 agents de parkings.

### 7.2. Signature d'un nouveau contrat social au sein de l'UES

L'ordonnance n°2017-1385 du 23 septembre 2017 relative au renforcement de la négociation collective, modifiant l'article L. 2254-2 du Code du travail, permet de mettre en place un accord d'entreprise dit "accord de performance collective", afin de répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou en vue de préserver, ou de développer l'emploi.

C'est dans ce cadre que, le 23 avril 2019, la Direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise portant sur les thèmes suivants :

- Temps, durée et répartition du travail
- Congés des salariés
- Absences des salariés
- Conditions salariales et rémunération

Cet accord doit être soumis à l'approbation des salariés à l'occasion d'un référendum le 29 mai 2019.

### 8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Le 22 février, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 7** décembre 2017
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 7 décembre 2017
  - o Révision du budget 2017
  - o Proposition de budget 2018
  - o Conventions avec les membres du groupement
3. Résultats financiers de NGE (probable 2017 et budget 2018)
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
  - o Transferts de salariés vers GIE NGE et NMGS
  - o Reconnaissance d'une UES
  - o Nouveau contrat social au sein de l'UES
5. Actualité de la Société et développement
6. Points divers

Le 24 mai, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 22** février 2018
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 22 février 2018
  - o Résultats financiers du groupement
3. Vie sociale
  - o Réélection d'administrateurs
  - o Changement d'adresse du siège social
4. **Arrêté des comptes de l'exercice 2017**
5. Projet stratégique et organisationnel de NGE
6. Actualité de la Société et développement
7. Conventions et marchés
8. **Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire**
9. Points divers

Le 10 décembre, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 24** mai 2018
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 24 mai 2018
3. Développement
4. Tendance Activité 2018 - Prospective 2019
5. **Mise en œuvre du Projet Stratégique et Organisationnel**
6. Actualité "groupe"
7. Conventions et marchés
8. Points divers

## 9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application **des dispositions de l'article L225-102-1** du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale **et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice** écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces **derniers dans toute société durant l'exercice.**

- Madame Catherine CHOQUET, Présidente **du Conseil d'Administration, représentant la** Ville de Nantes a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ✚ **Présidente du Conseil d'Administration de NMGS**
- ✚ Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
- ✚ Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Mandat social : 58 903,92 €
  - Avantages en nature : 2 742,12 € (véhicule de fonction et assurance perte d'emploi)

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Directeur Général de NMGS
- ✚ Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 264,56 €
  - Avantages en nature : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Directeur Général délégué de NMGS
- ✚ co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ✚ **Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN**
- ✚ Président Directeur Général de la SEMMINN
- ✚ Administrateur au sein de NMGS
- ✚ Administrateur au sein de la SAMOA
- ✚ Administrateur au sein de LOMA

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Président de NANTES METROPOLE HABITAT
- ✚ Administrateur au sein de NMGS
- ✚ Administrateur au sein de la SAMOA
- ✚ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
- ✚ Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
- ✚ Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ↔ Administrateur au sein de NMGS
- ↔ Administrateur au sein de la SEMITAN

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ↔ Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
- ↔ Administratrice au sein de NMGS
- ↔ Administratrice au sein de AMORCE
- ↔ Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
- ↔ **Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE**

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ↔ Administratrice au sein de NMGS

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ↔ Administrateur au sein de NMGS
- ↔ Autres fonctions et mandats : Non communiqué

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

Autres fonctions et mandats :

- ↔ Administrateur au sein de NMGS

- Madame Chantal NONNOTTE, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & consignations a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 € (versés à la Caisse des Dépôts & consignations)

Autres fonctions et mandats : néant

- Monsieur Christian FOUCHARD, administrateur représentant la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats : Non communiqué

- **Madame Morgane LOUVET, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu les sommes suivantes :**
  - Jetons de présence : **460,00 €**

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA
- ↳ Administrateur au sein de la SEMITAN
- ↳ Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION
- ↳ Administrateur au sein de la RESIDENCE DU TRAICT (mandat ayant pris fin le 28/01/19)
- ↳ Administrateur au sein de ANJOU ATLANTIQUE ACCESSION (mandat ayant pris fin le 28/01/19)
- ↳ Administrateur au sein de PODELIHA ACCESSION (mandat ayant pris fin le 28/01/19)

- **Monsieur Cyril COURDANT administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest, remplacé par Monsieur Ludovic LEBRETON le 17 mai 2018, a perçu les sommes suivantes :**
  - Jetons de présence : **230,00 €** (versés à la BPA)

Autres fonctions et mandats : Non communiqué

- **Monsieur Ludovic LEBRETON administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest, depuis le 17 mai 2018, a perçu les sommes suivantes :**
  - Jetons de présence : **460,00 €** (versés à la BPA)

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA

## 10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

**Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.**

**Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé. Il les a décrites dans son rapport spécial, de même que celles antérieurement autorisées et conclues, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.**

Par ailleurs, et conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014, votre **Conseil d'Administration, lors de sa** tenue du 22 mai 2019, a procédé au réexamen des conventions **conclues et autorisées au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie au cours** du dernier exercice.

## 11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

### 13. MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Depuis la modification des statuts intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2003, le Conseil d'administration réuni le même jour, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation avait de nouveau été confirmée par le C.A. réuni le 12 mai 2014, pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Madame Catherine CHOQUET représentante de la Ville de Nantes après vote des administrateurs.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, nommé par le Conseil d'Administration du 11 mai 2016.

De plus, sur proposition de la Présidente et du Directeur Général, votre Conseil d'Administration a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

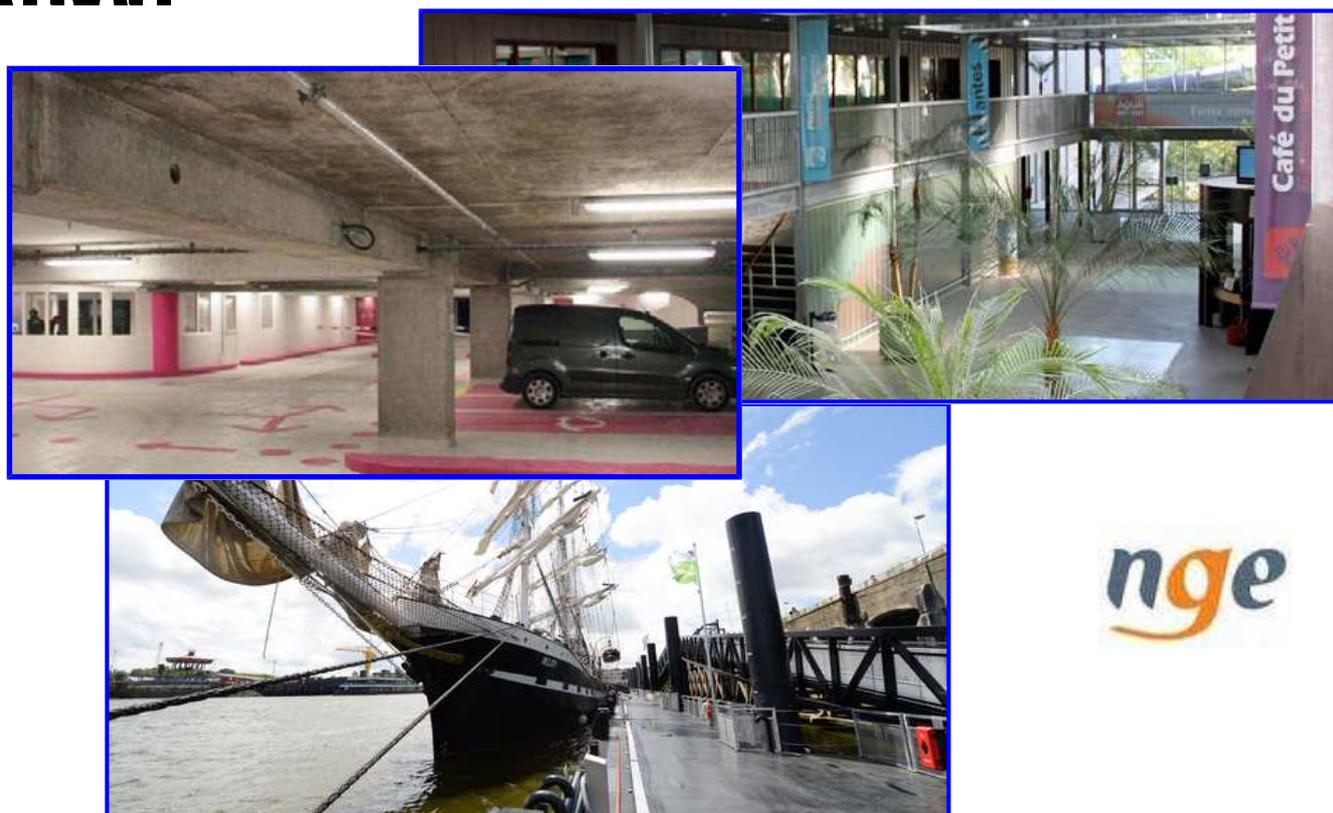
### 14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

**Le Conseil d'Administration**

# SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS)

## EXTRAIT



**nge**

**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN  
DE LA SPL**

**2018**

# **SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

**ETAT CIVIL**

**Société Publique Locale Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)**

Siège social	14-16 rue Racine, BP 20707 - 44007 NANTES cedex 1
Adresse administrative	14-16, rue Racine - BP 20707 - 44 007 Nantes cedex 1
	Tél : 02 51 84 94 51
N° SIRET :	829 770 916 00015
Date de création :	10 mai 2017
Objet social :	Réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements publics, étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées
Président :	Catherine CHOQUET (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Julie LAERNOES et Eric BUQUEN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Commissaire aux comptes :	Alexis LEVASSEUR (Deloitte)
Nombre de salariés :	17,75

**ACTIONNARIAT**

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			
Ville de Nantes	185	18 500 €	50,000%
Nantes Métropole	185	18 500 €	50,000%
<b>TOTAL</b>	<b>370</b>	<b>37 000 €</b>	<b>100%</b>
Nombre total d'administrateurs :	8		
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Eric BUQUEN, Julie LAERNOES, Philippe RIOUX)		
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Catherine CHOQUET, Alain ROBERT, Jean-Jacques MOREAU, Pascal BOLO)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Guillaume RICHARD)		
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)		

**JURIDIQUE**

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché public d'exploitation du Parking centre commercial Pont E. Tabarly (2017-2018)</li> <li>- DSP Parkings Coeur de Ville</li> <li>- Marché Parking Feydeau</li> <li>- Marché parking relais P+R</li> <li>- Marché Aires Piétonnes ZTL</li> <li>- Marché Parcs en enclos</li> <li>- DSP Ports</li> <li>- Mandat Pontons Loire</li> </ul>
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	Marché de Stationnement sur voirie & gestion des résidents

**FINANCIER**

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2018 :	<b>2 711 K€ HT</b> (Stationnement marchés : 2 584,8 K€ (marché ZTL, Feydeau, Tabarly, P+R, Enclos), Ports de plaisance : 87,9 K€, Pontons : 38,6 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2018 :	<b>862 K€ HT</b> Stationnement sur voirie
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :	<b>89 216 €</b>
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	Néant

Nantes Métropole Gestion Services

Comptes annuels au 31 décembre 2018

Bilan simplifié

Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles		Capital social	37 000
Immobilisations corporelles	112 869	Réserves	
Immobilisations financières	814	Report à nouveau	-5 065
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>113 683</b>	Résultat de l'exercice	89 216
Stocks et en-cours	8 534	Subventions d'investissement	
Créances d'exploitation	1 550 971	Provisions réglementées	0
Autres créances	2 142 537	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>121 152</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>3 702 042</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement		Provisions pour risques et charges (III)	
Disponibilités	766 434	Emprunts et dettes (long et court terme)	7 683
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>766 434</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	2 454 146
		Dettes fiscales et sociales	702 869
		Autres dettes	256 530
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>3 421 228</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>33 227</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>1 073 007</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>4 615 386</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 615 386</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	6 977 206
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	6 884 926 830 996
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>92 280</b>
Total des produits financiers	254
Total des charges financières	1 980
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 727</b>
Total des produits exceptionnels	483
Total des charges exceptionnelles	1 819
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 337</b>
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>89 216</b>

 **Important** : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

## **SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018**

### **Administrateurs Nantes Métropole**

- Mme Julie LAERNOES, Vice-présidente
- M. Eric BUQUEN, Vice-président
- M. Philippe RIOUX
- Mme Liliane NGENDAHOYO

### **Administrateurs Ville de Nantes**

- Mme Catherine CHOQUET, Présidente
- M. Alain ROBERT,
- M. Pascal BOLO,
- M. Jean-Jacques MOREAU

### **Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2018**

#### ➤ **Conseil d'Administration du 22 février 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 décembre 2017
2. GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 07/12/2017
  - Révision budget 2017
  - Proposition budget 2018
  - Conventions
3. Résultats financiers de NMGS
4. Projet stratégique et organisationnel de NMGS
5. Actualités de la société et développement
6. Points divers

#### ➤ **Conseil d'Administration du 24 mai 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 février 2018
2. GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 22/02/2018
  - Résultats financiers du groupement
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2017
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
5. Actualités de la société et développement
6. Conventions et marchés
7. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
8. Points diverses

#### ➤ **Conseil d'Administration du 10 décembre 2018 :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mai 2018
2. GIE NGE
  - Approbation PV d'AG du 24/05/2018
3. Développement
4. Tendance activité 2018 et prospective 2019
5. Mise en œuvre du projet stratégique et organisationnel de NMGS
6. Actualités « groupe »
7. Conventions et marchés
8. Points divers

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 58%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 83%**

**Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : Néant**

**Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : Néant**

<p><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b></p>
---

**Contrôles sur exercice 2018 : Néant**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL NANTES METROPOLE GESTION  
SERVICES 2018**

**ANNEXES**

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice  
2018

**LE BILAN**

**LE COMPTE DE RESULTAT**

**L'ANNEXE**

**AU 31 DECEMBRE 2018**

The logo for nmgs features the letters 'nmgs' in a lowercase, rounded, sans-serif font. The 'n', 'm', and 's' are dark grey, while the 'g' is a vibrant orange. The 'g' has a distinctive, curved tail that extends downwards and to the left.



**LE BILAN**  
**LE COMPTE DE RESULTAT**  
**AU 31 DECEMBRE 2018**

## Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	83 151	886	82 265	
Autres immobilisations corporelles	2 030	264	1 766	
Immobilisations en cours	28 838		28 838	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	814		814	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>114 833</b>	<b>1 150</b>	<b>113 683</b>	
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 005		8 005	
Avances et acomptes versés sur commandes	529		529	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 550 971		1 550 971	177 762
Autres créances	2 142 537		2 142 537	526 091
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	766 434		766 434	96 741
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	33 227		33 227	13 779
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 501 703</b>		<b>4 501 703</b>	<b>814 373</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 616 536</b>	<b>1 150</b>	<b>4 615 386</b>	<b>814 373</b>

## Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel ( dont versé : 37 000 )	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	(5 065)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>89 216</b>	<b>(5 065)</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>121 152</b>	<b>31 935</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	7 683	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 330 059	548 908
Dettes fiscales et sociales	702 869	33 040
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 087	200 006
Autres dettes	256 530	483
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 073 007	
<b>DETTES</b>	<b>4 494 234</b>	<b>782 438</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 615 386</b>	<b>814 373</b>

## Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	12 601		12 601	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 797 811		6 797 811	432 235
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>6 810 412</b>		<b>6 810 412</b>	<b>432 235</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 910	
Autres produits			87 884	0
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>6 977 206</b>	<b>432 236</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 617	
Variation de stock (marchandises)			493	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 873 305	433 966
Impôts, taxes et versements assimilés			41 969	
Salaires et traitements			617 043	2 488
Charges sociales			213 953	926
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 150	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			125 397	1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>6 884 926</b>	<b>437 380</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>92 280</b>	<b>(5 144)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			254	80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>254</b>	<b>80</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 980	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 980</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(1 727)</b>	<b>80</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>90 553</b>	<b>(5 065)</b>

## Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	483	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>483</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	407	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 412	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 819</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(1 337)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 977 942</b>	<b>432 315</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 888 726</b>	<b>437 380</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>89 216</b>	<b>(5 065)</b>

## Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017			
Durée de l'exercice (mois)	12	7	0	0	0
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	37 000	37 000			
Nombre d'actions					
- ordinaires	370	370			
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 810 412	432 235			
Résultat avant impôt, participation, dot.					
amortissements et provisions	90 366	(5 065)			
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 150				
Résultat net	89 216	(5 065)			
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	244,23	-13,69			
Résultat après impôt, participation dot.amortissements et provisions	241,13	-13,69			
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	18				
Masse salariale	617 043	2 488			
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	213 953	926			

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2018**

**L'ANNEXE**



## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2018</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL</b> .....	<b>9</b>
<b>1.2. ACTIVITE</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>11</b>
<b>1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>11</b>
<b>2. NOTES SUR LE BILAN</b> .....	<b>12</b>
<b>2.1. L'ACTIF</b> .....	<b>12</b>
2.1.1. Actif immobilisé .....	12
2.1.2. Actif circulant .....	14
<b>2.2. LE PASSIF</b> .....	<b>15</b>
2.2.1. Capitaux propres .....	15
2.2.2. Provisions pour risques et charges .....	15
2.2.3. Dettes .....	16
<b>3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>17</b>
<b>3.1. LE RESULTAT COMPTABLE</b> .....	<b>17</b>
3.1.1. Chiffre d'affaires .....	17
3.1.2. Autres produits d'exploitation .....	17
3.1.3. Charges d'exploitation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1.4. Résultat financier .....	17
3.1.5. Résultat exceptionnel .....	17
<b>3.3. LE RESULTAT FISCAL</b> .....	<b>18</b>
<b>4. AUTRES NOTES</b> .....	<b>18</b>
<b>4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>18</b>
4.1.1. Engagements retraite.....	18
4.1.2. Engagements financiers .....	18
<b>4.2. AUTRES INFORMATIONS</b> .....	<b>18</b>
4.2.1. Effectifs.....	18
4.2.2. CICE .....	19

## L'ANNEXE

### 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2018

#### 1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS) est une Société Anonyme Publique Locale (SAEPL) constituée le 18 mai 2017, au capital de 37 000 €, associant à parts égales Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Elle est régie par le code de commerce et son capital social est obligatoirement détenu par des actionnaires de droit public.

L'intérêt de cet outil tient notamment au fait que les collectivités peuvent solliciter son concours pour réaliser des opérations relevant de leurs compétences sans qu'il soit besoin d'organiser au préalable une procédure de publicité ou de mise en concurrence et ceci qu'il s'agisse d'un marché public, d'une délégation de service public ou d'une autre forme de dévolution contractuelle.

Cette exemption ne peut toutefois être mise en œuvre qu'à la stricte condition que les collectivités actionnaires exercent sur leur outil SPL un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Une "Charte du contrôle analogue" recense les dispositifs mis en place pour :

- maîtriser les décisions ayant des impacts stratégiques pour la SPL, ses actionnaires ou ses usagers,
- optimiser les relations entre la SPL et ses actionnaires,
- mettre en cohérence l'action de la SPL avec les politiques publiques des collectivités.

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 mai 2017.

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NMGS a pour objet :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, d'équipements publics étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *tous équipements liés à la mobilité,*
  - *des équipements portuaires et fluviaux*
- *toute autre activité d'intérêt général se rapportant aux activités précitées.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : affermage,
- de prestations de services,
- de mandat,
- de régie.

#### 1.2. ACTIVITE

Durant l'année 2018, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

Stationnement / mobilité

- ◆ Stationnement sur voirie & gestion des résidents de la Ville de Nantes,
- ◆ Parking centre commercial Pont E. Tabarly,
- ◆ Parkings relais P+R,
- ◆ Parcs en enclos publics,
- ◆ Parkings publics silos Feydeau et Commerce,
- ◆ Contrôle d'accès des aires piétonnes, et diffusion des macarons de la Zone à Trafic Limité (ZTL).

#### Portuaires et fluvial

- ◆ Ports de Nantes Métropole et pontons de Loire,
- ◆ Réalisation de deux pontons sur les rives de la Loire.

### **Rappel des caractéristiques particulières des conventions**

Les conventions passées par la Société sont de type :

#### ➤ **Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

##### ○ **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc...).

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

#### ➤ **Marché public passé en quasi-régie**

Un marché public est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité

Les contrats de quasi-régie, ou « in house » sont des marchés publics dont la procédure de passation est exclue du champ d'application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360, c'est-à-dire qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en concurrence avant attribution. Cependant, cette exception n'est possible que lorsque la Société :

- est soumise à un contrôle analogue à celui que la collectivité exerce sur ses propres services,
- réalise 80% de son activité à des tâches confiées par la collectivité,
- ne comporte pas de participation directe de capitaux privés.

### 1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2018 peuvent être résumés comme suit :

- Le début d'exploitation des marchés et DSP suivants :
  - 19 parkings relais P+R, le 1er janvier, en mode historique et le 5 décembre en mode nouvelle configuration avec distinction des catégories de clients
  - 10 parcs en enclos, le 1er janvier
  - Parking Feydeau, le 1er janvier
  - Aires piétonnes et ZTL, le 1er août
  - Ports, le 1er septembre
  - Parkings Cœur de Ville, uniquement parking Commerce, le 1er octobre
- Le renouvellement et/ou le renforcement des équipements des parkings relais P+R (matériel péager et billettique, vidéo-surveillance, sécurité incendie, gestion à distance)
- Contrats et avenants :
  - Contrôle d'accès aux aires piétonnes  
Conclusion d'un marché de gré à gré avec Nantes Métropole pour des "*prestations d'exploitation du contrôle d'accès des aires piétonnes et de la gestion des macarons ZTL*" à Nantes.  
Ce marché d'une durée de 17 mois, reconductible 31 fois 1 an, a pris effet au 1<sup>er</sup> août.
  - Parkings Cœur de Ville  
Conclusion d'un contrat de DSP avec Nantes Métropole pour "*l'exploitation de parcs de stationnement*".  
D'une durée de 4 ans et 3 mois, ce contrat a pris effet au 1er octobre.
  - Ports  
Conclusion d'un contrat de DSP avec Nantes Métropole pour "*l'exploitation des ports de l'Erdre à Nantes et de la Loire à Couëron, Nantes et Rezé*".  
D'une durée de 5 ans, ce contrat a pris effet au 1er septembre.
  - Construction 2 pontons  
Notification par Nantes Métropole d'un mandat pour "*la réalisation de deux pontons sur les rives de Loire*"

### 1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 2. NOTES SUR LE BILAN

### 2.1. L'ACTIF

D'une valeur brute de **4 615 386 €**

#### 2.1.1. Actif immobilisé

D'un montant net de **113 683 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

◆ Etudes	3 à 10 ans
◆ Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
◆ Matériel et outillage	4 à 10 ans
◆ Matériel de transport	5 ans
◆ Matériel et mobilier de bureau	3 à 8 ans
◆ Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans

Les conditions de certains contrats peuvent amener à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition s'applique aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NMGS a réalisé des investissements pour les besoins de ces nouvelles activités, concernant notamment le stationnement et les ports, pour un montant total de **85 181€**.

Dans le cadre de l'aménagement du parking Commerce, les immobilisations en cours s'élèvent à **28 838 €**.

## Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Terrains			
		<b>Dont composants</b>	
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			83 151
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 030
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			28 838
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>114 018</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			814
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>814</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>114 833</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			83 151	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 030	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			28 838	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>114 018</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			814	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>814</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>114 833</b>	

## Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		886		886
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		264		264
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>1 150</b>		<b>1 150</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 150</b>		<b>1 150</b>

### 2.1.2. Actif circulant

D'un montant net de

**4 501 703 €**

#### Stocks de marchandises : 8 005 €

Les marchandises des exploitations ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2018 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock concerne la capitainerie des ports (boutique et carburants).

#### Créances clients : 1 550 971 €

Constituées principalement par les comptes suivants :

- Nantes Métropole pour 1 347 156 €
- Nantes Mairie pour 85 230 €
- NGE pour 42 469 €

A la fin de l'exercice, il n'y a aucune créance douteuse de constatée.

#### Autres créances : 2 142 537 €

Au 31 décembre 2018, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances acquises sur l'Etat pour **515 888 €**  
dont le CICE à hauteur de 86 856 €
- Des opérations faites en commun pour **300 000 €**  
constituées du solde des opérations avec le groupement GIE NGE
- De créances sur débiteurs divers pour **1 319 309 €**  
dont créances de sinistres sur assurances pour 16 274 €  
dont solde des transferts avec NGE pour 1 303 036 €

#### Disponibilités : 766 434 €

dont 701 005 € sur comptes courants rémunérés

#### Charges constatées d'avance : 33 227 €

essentiellement constituées de cartes d'abonnements et de contrats d'entretien.

L'échéance des créances au 31 décembre 2018 est arrêtée comme suit :

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	814	814	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 550 971	1 550 971	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	86 856	86 856	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	429 031	429 031	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	300 000	300 000	
Débiteurs divers	1 326 649	1 326 649	
Charges constatées d'avance	33 227	33 227	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 727 549</b>	<b>3 727 549</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Nota : l'échéance de créance au titre du CICE, pour un montant de 86 856 €, en l'absence de certitude quant à la date de son utilisation, n'a pas été retenue dans la catégorie à plus d'un an.

## 2.2. LE PASSIF

D'une valeur brute de **4 615 386 €**

### 2.2.1. Capitaux propres

Pour un montant de **121 152 €**

Le capital social de 37 000 € est composé de 370 actions de 100 €, dont 185 détenues par la Ville de Nantes, et 185 par Nantes Métropole.

Capitaux propres	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital social	37 000			37 000
Primes d'émission	-			-
Réserve légale	-			-
Réserves spéciales	-			-
Autres réserves	-			-
Report Nouveaux	-	5 065		5 065
Résultat exercice	5 065	89 216	5 065	89 216
<b>TOTAL</b>	<b>31 935</b>	<b>84 152</b>	<b>5 065</b>	<b>121 152</b>

L'exercice 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 89 216 €.

### 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Pour un montant de **Néant**

### 2.2.3. Dettes

Pour un montant de

**4 494 234 €**

#### Dettes financières : 7 683 €

Elles correspondent aux divers dépôts et cautionnements reçus des clients.

#### Dettes d'exploitation : 3 032 928 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs au 31 décembre 2018 s'analysent comme suit :

- Factures reçues pour 2 272 149 €
- Factures non parvenues pour 57 910 €

Les dettes fiscales et sociales se détaillent comme suit :

- Dues au personnel pour 55 290 €
- Dues aux organismes sociaux pour 86 673 €
- Dues à l'Etat pour 560 907 €

#### Dettes diverses : 380 617 €

Au 31 décembre 2018, les autres dettes sont constituées principalement :

- De dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour 124 087 €
- De dettes sur créiteurs divers pour 152 798 €
- De dettes diverses à payer pour 103 732 €

#### Produits constatés d'avance : 1 073 007 €

Ils correspondent principalement aux abonnements de stationnement vendus d'avance.

L'échéance des dettes au 31 décembre 2018 est arrêtée comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	7 683	7 683		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 330 059	2 330 059		
Personnel et comptes rattachés	55 290	55 290		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 673	86 673		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	535 856	535 856		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	25 051	25 051		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 087	124 087		
Groupe et associés				
Autres dettes	256 530	256 530		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 073 007	453 306	179 899	439 801
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 494 234</b>	<b>3 874 534</b>	<b>179 899</b>	<b>439 801</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

### 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1. LE RESULTAT COMPTABLE

D'une valeur de

**89 2016 €**

##### 3.1.1. Chiffre d'affaires

**6 810 412 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par contrat et délégant peut être synthétisée comme suit :

	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Total 31/12/2018	%
DSP parkings Cœur de Ville		353 132 €	353 132 €	5,19 %
Marché parking Feydeau		495 772 €	495 772 €	7,28 %
Parking centre commercial Pont Tabarly		27 774 €	27 774 €	0,41 %
Marché parking relais P+R		4 404 868 €	4 404 868 €	64,68 %
Marché stationnement sur voirie	861 539 €		861 539 €	12,65 %
Marché aires piétonnes & ZTL		125 468 €	125 468 €	1,84 %
Marché parcs en enclos		352 915 €	352 915 €	5,18 %
DSP des ports		150 323 €	150 323 €	2,21 %
Mandat 2 pontons Loire		38 622 €	38 622 €	0,57 %
<b>TOTAL</b>	<b>861 539 €</b>	<b>5 948 874 €</b>	<b>6 810 412 €</b>	<b>100,00%</b>

##### 3.1.2. Autres produits d'exploitation

**166 794 €**

Transfert de charges : 78 910 €

Ils concernent des refacturations de charges de personnel suite au transfert des contrats avec la société NGE

Autres produits : 87 884 €

Ce poste correspond aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par les collectivités, et concerne pour cet exercice l'activité des ports.

##### 3.1.3. Résultat financier

**- 1 727 €**

Les produits financiers s'élèvent à 254 € et proviennent de la rémunération de comptes courants.

Les charges financières s'élèvent à 1 980 € et concernent des intérêts débiteurs et commissions sur comptes bancaires

##### 3.1.4. Résultat exceptionnel

**- 1 337 €**

Il est constitué des éléments suivants :

	Charges	Produits
Régularisation d'assurance		483
Sinistres et franchises	1 819	

### 3.2. LE RESULTAT FISCAL

D'un montant imposable de **0 €**

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>89 216 €</b>
REINTEGRATIONS	<b>0 €</b>
DEDUCTIONS	<b>-86 856 €</b>
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation</b>	<b>2 360 €</b>
Déficit à reporter	-5 064 €
Déficit imputé	-2 360 €
<b>RESULTAT FISCAL après imputation</b>	<b>0 €</b>

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2018 est de 2 704 €

## 4. AUTRES NOTES

### 4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1. **Engagements retraite (Indemnités fin de carrière)** **10 573 €**

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2018, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité,...) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **14 077 €** (montant brut + charges au taux de 50 %)

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2018, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **3 504 €**.

Au 31 décembre 2018, la Société conserve donc, hors bilan, des engagements à hauteur de 10 573 €

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

4.1.2. **Engagements financiers** **Néant**

### 4.2. AUTRES INFORMATIONS

#### 4.2.1. Effectifs

Les effectifs permanents proviennent essentiellement de transfert de personnel depuis NGE.

L'effectif moyen de l'exercice 2018 est de 18 salariés se détaillant :

- 70,82 employés
- 58,80 agents de maîtrise
- 21,00 cadres

#### 4.2.2. CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Pour cet exercice, il s'élève à **86 856 €** et se compose de :

- La part du CICE calculé sur la masse salariale NMGS : 28 732 €
- La part du CICE calculé sur la masse salariale du groupement GIE NGE, en tant que membre associé à 50% : 58 124€

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.



RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration  
et présentés à l'Assemblée Générale  
du 25 juin 2019

**nmgs**

1ère partie - RAPPORT DE GESTION .....	4
1. OBJET DE LA REUNION.....	4
2. ACTIVITE DE LA SOCIETE .....	4
2.1. Projet organisationnel et juridique.....	4
2.2. <b>Mise en œuvre d'un nouveau contrat social au sein de l'UES</b> .....	5
2.3. <b>Faits marquants de l'activité</b> : .....	5
2.4. Aspects contractuels : .....	5
3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2018.....	7
3.1. Les produits .....	7
3.2. Les charges .....	7
3.3. Les délais de paiement.....	8
3.4. Les résultats .....	9
4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES.....	10
4.1. Structure du capital social.....	10
4.2. Participation des salariés au capital .....	10
4.3. Dépenses non déductibles fiscalement.....	10
4.4. Pratique anticoncurrentielle .....	10
5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT .....	10
6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE .....	11
6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR).....	11
6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG).....	11
6.3. Evolution de la trésorerie (T).....	11
6.4. <b>La capacité d'autofinancement (CAF)</b> .....	12
7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	12
7.1. Transfert de salariés depuis NGE.....	12
7.2. Signature d'un <b>nouveau contrat social au sein de l'UES</b> .....	12

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	13
8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	13
9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX .....	13
10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	15
11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE .....	15
12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	15
13. <b>MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE</b> .....	16
14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE .....	16

### 1. OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous **rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018**, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

### 2. ACTIVITE DE LA SOCIETE

**Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2018** peuvent être résumés comme suit

#### 2.1. Projet organisationnel et juridique

Consécutivement à la création du groupement GIE NGE, une partie des salariés de la SEM NGE a été transférée :

- **par transfert volontaire et par voie d'avenant vers le GIE pour un total de 72 personnes** au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- par transfert légal et automatique vers la SPL pour un total de 12 personnes tout au long de l'année.

Ces transferts de personnel vers la SPL et le GIE se sont poursuivis au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (cf. § 7.1).

Les ressources matérielles des services fonctionnels, du poste de contrôle centralisé des parkings, des services entretien et voirie de la SEM NGE ont été cédées au GIE au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A l'issue de ces transferts, le groupement GIE NGE a disposé de tous les moyens nécessaires à la réalisation des missions que lui ont confiées ses membres. Soit, pour mémoire :

- assurer des prestations de direction,
- assurer des prestations administratives et techniques comprenant la gestion financière et comptable, la gestion des ressources humaines, l'assistance juridique, la communication et le marketing, l'entretien et la maintenance des infrastructures, l'entretien et la maintenance des systèmes d'information,
- assurer des prestations opérationnelles telles que accueil des clients et usagers, exploitation du poste de commande centralisé des parkings, exploitation du stationnement sur voirie,
- assurer des études et des prospectives exclusivement pour le compte de ses membres, et dans le prolongement de leur activité économique, en vue de favoriser leur développement,
- mettre au point et optimiser des procédures communes,
- procéder en tant que **coordonnateur/mandataire de groupements d'achats constitués avec un ou plusieurs membres du GIE** au lancement des procédures de passation des « marchés supports » ou de marchés spécifiques répondant aux besoins de ses membres et à ses propres besoins, à la signature des marchés et le cas échéant au suivi de leur exécution,
- **procéder dans le cadre d'un mandat d'un ou plusieurs de ses membres, au lancement des** procédures de passation des marchés répondant aux besoins dudit / desdits membres, à la signature des marchés et le cas échéant au suivi de leur exécution,
- assister le cas échéant chacun de ses membres dans la passation des marchés répondant à leurs besoins.

## 2.2. Mise en œuvre d'un nouveau contrat social au sein de l'UES

Dans la continuité du repositionnement stratégique du « groupe NGE » autour de 3 secteurs **d'activités dominants (stationnement et mobilité, sport/loisirs/tourisme, infrastructures portuaires)** et de la création de l'UES il a été jugé nécessaire de ré-inventer le modèle social de NGE en respectant **l'histoire** du groupe et de ses salariés, et en définissant un équilibre favorable **à tous : salariés et sociétés, donneurs d'ordres et clients usagers**. **L'objectif** était de définir collectivement les conditions sociales et organisationnelles de la performance du groupe NGE et de sa pérennité.

La redéfinition du modèle social devait **s'intéresser à la durée du travail. Plus encore, il devait explorer l'organisation du travail, la dynamique des rémunérations et de partage des résultats, l'emploi durable et l'employabilité**, la formation pour une meilleure gestion des compétences, la qualité de vie au travail, etc. Il a été ainsi question de performance de notre entreprise et de **tous les ressorts d'un management ancré dans notre époque, soutenable et soucieux du bien-être** des salariés.

**C'est dans cet esprit que** s'est inscrite au cours de l'année **l'élaboration du nouveau modèle social au sein de l'UES. La dénonciation de certains accords structurants, en termes d'organisation notamment, dont l'accord de 1999 sur l'organisation du temps de travail** (transposé à NMGS lors de la création de la société), a constitué une étape nécessaire, validée par le Conseil d'Administration du 22 février 2018, **pour avancer vers cet objectif dont l'échéance de mise en œuvre** était le 1er juin 2019.

Les négociations avec les instances représentatives du personnel se sont poursuivies au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 pour aboutir à la signature d'un accord le 23 avril 2019 suivi d'un référendum auprès des salariés (cf. § 7.2).

## 2.3. Faits marquants de l'activité :

- ✓ Le début d'exploitation des marchés et DSP suivants :
  - 19 parkings relais P+R, le 1er janvier selon les modalités de gestion « historiques » et le 5 décembre selon de nouvelles modalités de gestion avec distinction des catégories de clients
  - 10 parcs en enclos, le 1er janvier
  - Parking Feydeau, le 1er janvier
  - Aires piétonnes et ZTL, le 1er août
  - Ports, le 1er septembre
  - **Parkings Cœur de Ville, uniquement parking Commerce, le 1er octobre**
- ✓ Le renouvellement et/ou le renforcement des équipements des parkings relais P+R (matériel péager et billettique, vidéo-surveillance, sécurité incendie, gestion à distance)

## 2.4. Aspects contractuels :

- ✓ Contrôle d'accès aux aires piétonnes  
Conclusion d'un marché de gré à gré avec Nantes Métropole pour des "*prestations d'exploitation du contrôle d'accès des aires piétonnes et de la gestion des macarons ZTL*" à Nantes.  
Ce marché d'une durée de 17 mois, reconductible 3 fois 1 an, a pris effet au 1<sup>er</sup> août.

- ✓ **Parkings Cœur de Ville**  
Conclusion d'un contrat de DSP avec Nantes Métropole pour "*l'exploitation de parcs de stationnement*".  
D'une durée de 4 ans et 3 mois, ce contrat a pris effet au 1er octobre.
- ✓ **Ports**  
Conclusion d'un contrat de DSP avec Nantes Métropole pour "*l'exploitation des ports de l'Erdre à Nantes et de la Loire à Couëron, Nantes et Rezé*".  
D'une durée de 5 ans, ce contrat a pris effet au 1er septembre.
- ✓ **Construction de 2 pontons**  
Notification par Nantes Métropole d'un mandat pour "*la réalisation de deux pontons sur les rives de Loire*"

PROJET

### 3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2018

#### 3.1. Les produits

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à 6 810 k€/HT pour 432 k€/HT en 2017.

Soit une hausse globale de 6 378 k€ essentiellement liée aux débuts d'exploitation des nouveaux contrats.

en K€ / HT	2017	2018	18/17	%
<b>C.A. Total</b>	<b>432</b>	<b>6 810</b>	<b>6 378</b>	<b>1475,6%</b>
<b>Activité stationnement</b>				
Stationnement silos	0	353	353	
Parking Feydeau	0	496	496	
Enclos		353	353	
Aires piét., ZTL	0	125	125	
Horodateurs Nantes	426	862	435	102%
Parking Tabarly	6	28	22	356%
P+R	0	4 405	4405	
<b>Activité portuaire</b>				
Ports	0	150	150	
Mandant Pontons de Loire		39	39	
<b>Autres activités diverses</b>				
Divers	0	0	0	

Dont :

- **+ 6 189 k€** au titre de l'activité Stationnement et Mobilité, dont :
  - + 435 k€ au titre de l'effet année pleine de la gestion du stationnement sur voirie pour la Ville de Nantes,
  - + 4 405 k€ au titre du marché des parkings relais P+R, dont 2 695 k€ de refacturation d'aménagements et équipements,
  - + 849 k€ au titre des marchés parking Feydeau et parcs en enclos, dont 120 k€ de refacturation d'aménagements et équipements,
- **+ 189 k€** au titre de l'activité portuaire.

#### 3.2. Les charges

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à 6 791 k€ pour 437 k€ en 2017.

Soit une hausse globale de 6 354 k€ essentiellement liée, comme pour les produits, aux débuts d'exploitation des nouveaux contrats.

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2017 peuvent s'exprimer comme suit :

- **+ 6 071 k€ au titre de l'activité Stationnement et Mobilité**, dont :
  - + 4 347 k€ au titre du marché des parkings relais P+R, dont 2 695 k€ d'aménagements et équipements refacturés,
  - + 836 k€ au titre des marchés parking Feydeau et parcs en enclos, dont 102 k€ d'aménagements et équipements refacturés,
  - + 398 k€ au titre de l'effet année pleine de la gestion du stationnement sur voirie pour la Ville de Nantes,
- **+ 283 k€ au titre de l'activité portuaire.**

### 3.3. Les délais de paiement

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/18					Totaux
	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60/90 jours	>90 jours	
Fournisseurs exploitation TTC (1)	554 987	286	164	34		555 472
<i>En nombre de factures</i>	142	1	3	1		147
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	1 715 837	0	0			1 715 837
<i>En nombre de factures</i>	14	0	0			14
Fournisseurs honoraires TTC (1)	840	0	0			840
<i>En nombre de factures</i>	2	0	0			2
Fournisseurs d'immobilisations TTC (1)	110 690	13 397	0			124 087
<i>En nombre de factures</i>	6	1	0			7
<b>TOTAL Fournisseurs TTC</b>	<b>2 382 354</b>	<b>13 683</b>	<b>164</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>2 396 236</b>
% des Achats TTC	33,99%	0,20%	0,00%	0,00%	0,00%	34,19%
<b>Factures relatives à des dettes litigieuses (exclues du total Fournisseurs)</b>						
Fournisseurs bloqués TTC						0
<i>En nombre de factures</i>						0
<b>Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais contractuels	30 jours fin de mois					
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois					

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/18					
	Non échues	1 / 29jours	30 / 59jours	60/90 jours	>90jours	Totaux
<b>Clients exploitation TTC (1)</b>	201 844	1 193 808	227	0	89 550	<b>1 485 430</b>
En nombre de factures	76	10,00	1,00	-	2,00	<b>89</b>
% du CA TTC	2,41%	14,24%	0,00%	0,00%	1,07%	17,72%
<b>Clients "groupe" TTC (2)</b>	42 469	0	0	0	0	<b>42 469</b>
En nombre de factures	4	-	-	-	-	<b>4</b>
% du CA TTC	0,51%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,51%
<b>Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)</b>						
Clients douteux TTC						<b>0</b>
<b>Délais de paiement de référence utilisés</b>						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

### 3.4. Les résultats

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 92,2 k€ pour - 5 k€ en 2017

Le résultat financier est négatif à hauteur de - 1,7 k€, essentiellement lié aux commissions sur transactions par cartes bancaires.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 0,5 k€,

Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 89,2 k€ pour une perte de - 5 k€ en 2017 avec la répartition par activités suivante :

Résultats financiers NMGS	Réalisé 2017	Réalisé 2018
<b>Activités pôle stationnement</b>	<b>-5 065</b>	<b>95 282</b>
DSP parkings (Cœur de Ville)		-1 809
Marché parkings (Feydeau/Tabarly)	4 395	-21 935
<i>dont activité parkings silos</i>	4 395	-23 744
Marché P+R	0	56 742
Voirie	-9 460	28 118
Aires piétonnes / ZTL	0	8 226
Enclos	0	25 940
<b>Activités loisirs, tourisme et sport</b>	<b>0</b>	<b>-6 065</b>
Mandat Pontons de Loire		-903
DSP Ports		-5 162
<b>Autres activités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Siège / mission d'expertise / divers		0
<b>Résultat Consolidé NMGS</b>	<b>-5 065</b>	<b>89 216</b>

Le résultat fiscal **de l'exercice, avant** imputation des déficits antérieurs, est bénéficiaire à hauteur de + 2,4 k€.

Après **imputation du résultat de l'exercice**, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 2,7 k€.

#### 4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

##### 4.1. Structure du capital social

Le capital social de la Société est fixé à 37 000 euros, divisé en 370 **actions d'une même catégorie** de 100 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

##### 4.2. Participation des salariés au capital

La forme juridique de la Société n'autorise pas la participation des salariés au capital.

##### 4.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Nous n'avons pas constaté de charges non déductibles fiscalement.

##### 4.4. Pratique anticoncurrentielle

La Société n'a fait l'objet **d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée** par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

#### 5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de **l'exercice s'élevant à 89 216,31 €**, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	4 460,82 €
- Affectation au compte report à nouveau	84 755,49 €

**A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera** ainsi à la somme de 4 460,82 €

et le report à nouveau créditeur, à la somme de 79 690,71 €.

Au 31 décembre 2018, et hors subventions **d'investissement et provisions règlementées**, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 121 151,53 €, dont 37 000,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

## 6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

### 6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

**Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers**  
(Actif circulant - Passif circulant).

	2017	2018
stocks	-	8
<b>créances...</b>	717	3 694
créances / investisst.		
<b>dettes...</b>	- 782	- 4 487
<b>BFR</b>	- 65	- 785

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2017 (en K€)	A fin 2018 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	31	703
• les fournisseurs exploitation	549	2 330
• les fournisseurs investissements	200	124
• autres dettes (charges à payer, <b>créiteurs divers, ...</b> )	0	257
• Produits constatés d'avance	0	1 073

### 6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG)

**Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation**  
(Capitaux permanents - Actif Immobilisé).

	2017	2018
Capital social (appelé et versé)	37	37
Réserv. & RAN	- 5	84
Subvent. Invest.		
<b>Subv. Inv. à recevoir</b>		
Emprunts LMT		
Cap. Permanents	32	121
Actif brut immo.	-	86
Immo. En cours	-	29
Amort. actif	-	1
Amort. passif	-	-
Act. Net immo.	-	114
<b>FRNG</b>	<b>32</b>	<b>7</b>

### 6.3. Evolution de la trésorerie (T)

La **trésorerie** est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR).

	2017	2018
FRNG	32	7
Prov. Risq. & ch.	-	-
BFR	65	785
<b>T = FRNG-BFR+Prov.</b>	<b>97</b>	<b>792</b>

#### 6.4. La capacité d'autofinancement (CAF)

	2017	2018
C.A.	432	6 810
% évolut.	0,00%	1476%
EBE (exc. Brut expl.)	-5	52
Autres produits & transf charges	0	167
Autres charges	0	-125
Résultat financier	0	-2
Résult. except. Op. gest.	0	0
Participation	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
CAF	-5	92
<b>% CAF / C.A.</b>	<b>-1,17%</b>	<b>1,35%</b>

## 7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### 7.1. Transfert de salariés depuis NGE

la finalisation de la mise en œuvre de la DSP parkings Cœur de Ville au sein de NMGS sur son périmètre définitif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a amené le transfert légal de 11 agents de parkings.

### 7.2. Signature d'un nouveau contrat social au sein de l'UES

L'ordonnance n°2017-1385 du 23 septembre 2017 relative au renforcement de la négociation collective, modifiant l'article L. 2254-2 du Code du travail, permet de mettre en place un accord d'entreprise dit "accord de performance collective", afin de répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou en vue de préserver, ou de développer l'emploi.

C'est dans ce cadre que, le 23 avril 2019, la Direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise portant sur les thèmes suivants :

- Temps, durée et répartition du travail
- Congés des salariés
- Absences des salariés
- Conditions salariales et rémunération

Cet accord doit être soumis à l'approbation des salariés à l'occasion d'un référendum le 29 mai 2019.

### 8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Le 22 février, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 7 décembre 2017**
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 7 décembre 2017
  - o Révision du budget 2017
  - o Proposition de budget 2018
  - o Conventions avec les membres du groupement
3. Résultats financiers de NMGS (probable 2017 et budget 2018)
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
  - o Evolution des effectifs
  - o Reconnaissance d'une UES
  - o Nouveau contrat social au sein de l'UES
5. Actualité de la Société et développement
6. Points divers

Le 24 mai, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 22 février 2018**
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 22 février 2018
  - o Résultats financiers du groupement
3. **Arrêté des comptes de l'exercice 2017**
4. Projet stratégique et organisationnel
5. Actualité de la Société et développement
6. Conventions et marchés
7. **Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire**
8. Points divers

Le 10 décembre, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du **Conseil d'Administration du 24 mai 2018**
2. GIE NGE
  - o Approbation PV d'AG du 24 mai 2018
3. Tendance Activité 2018 - Prospective 2019
4. **Mise en œuvre du Projet** Stratégique et Organisationnel
5. Actualité "groupe"
6. Conventions et marchés
7. Points divers

### 9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale **et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice** écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés **par ces derniers dans toute société durant l'exercice.**

- Madame Catherine CHOQUET, Présidente **du Conseil d'Administration**, nommée le 10 mai 2017, représentant la Ville de Nantes a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ **Présidente du Conseil d'Administration de NGE**
- ✚ Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
- ✚ Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 58 791,92 €
  - Avantages en nature : **1 091,04 €**

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Directeur Général de NGE
- ✚ Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 264,56 €
  - Avantages en nature : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Directeur Général délégué de NGE
- ✚ co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ **Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN**
- ✚ Président Directeur Général de la SEMMINN
- ✚ Administrateur au sein de NGE
- ✚ Administrateur au sein de la SAMOA
- ✚ Administrateur au sein de LOMA

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Président de NANTES METROPOLE HABITAT
- ✚ Administrateur au sein de NGE
- ✚ Administrateur au sein de la SAMOA
- ✚ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
- ✚ Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
- ✚ Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ✚ Administrateur au sein de NGE

↳ Administrateur au sein de la SEMITAN

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
- ↳ Administratrice au sein de NGE
- ↳ Administratrice au sein de AMORCE
- ↳ Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
- ↳ **Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE**

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administratrice au sein de NGE

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administrateur au sein de NGE
- ↳ Autres fonctions et mandats : Non communiqué

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

Autres fonctions et mandats :

- ↳ Administrateur au sein de NGE

## 10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

**Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.**

**Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé.**

## 11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

### 13. MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration réuni le 10 mai 2017, s'est prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration.

Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Madame Catherine CHOQUET représentante de la Ville de Nantes après vote des administrateurs.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social.

De plus, sur proposition du Directeur Général, le même **Conseil d'Administration** du 10 mai 2017 a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

### 14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, **à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.**

**Le Conseil d'Administration**

## SPL LE VOYAGE A NANTES



### RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

**EXTRAIT**

2018

# **SPL LE VOYAGE A NANTES**

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Siège social :	1-3 rue Crucy - BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 17 48 50 / Fax 02 40 89 11 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	482 414 216 RCS Nantes
Date de création :	18 janvier 2011
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes métropole - gestion des sites par délégations de service Public (Château des ducs de Bretagne- Machines de l'île) – Parcours Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire – Activité de l'Office de tourisme
Président(e) :	Fabrice ROUSSEL
Directeur Général :	Jean BLAISE
Commissaire aux comptes :	Cabinet Guillet – Bouju
Nombre de salariés fin 2018 :	268,2

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>100,00%</b>
Nantes Métropole	34 000	680 000,00 €	68,00%
Ville de Nantes	8 500	170 000,00 €	17,00%
Département de la Loire Atlantique	2 500	50 000,00 €	5,00%
Région Pays de La Loire	2 500	50 000,00 €	5,00%
Ville de St Nazaire	1 500	30 000,00 €	3,00%
Assemblée spéciales des actionnaires minoritaires	1000	20 000,00 €	2,00%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants de la Ville de Nantes :	Olivier CHATEAU, David MARTINEAU		
- dont représentants de Nantes Métropole :	Fabrice ROUSSEL, Rachel BOCHER, Jean-Claude LEMASSON, Pierre-Emmanuel MARAIS, Benjamin MAUDUIT, Aymeric SEASSAU, Pierre-Yves LE BRUN, Anne-Sophie GUERRA, Michèle LE STER, Sandra IMPERIALE		

### JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation des Machines de l'île (13/07/2010-31/12/2025) DSP - Gestion et Exploitation du Château des Ducs de Bretagne (01/01/2014-31/12/2019) DSP - Gestion de la Politique Turistique Communautaire (01/03/2015-31/12/2020)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	néant

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2018	17 268 000 € TTC
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2018	- € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	9 356 € Au 31/12/2018
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	150 000 € (encours au 31/12/18)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/18)

Voyage à Nantes

Comptes annuels au 31 décembre 2018

Bilan simplifié

Compte de résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro	POSTES	€uro
Immobilisations incorporelles	93 636	Capital social	1 000 000	Total des produits d'exploitation	32 109 836
Immobilisations corporelles	12 614 086	Réserves	100 000	dont subvention d'exploitation	17 172 974
Immobilisations financières	158 909	Report à nouveau	-106 367	Total des charges d'exploitation	32 594 295
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>12 866 631</b>	Résultat de l'exercice	9 356	dont charges de personnel	12 986 100
Stocks et en-cours	777 057	Autres subventions d'investissement	8 306 976	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-484 459</b>
Créances d'exploitation	896 610	Capitaux propres (I)	9 309 965	Total des produits financiers	1 295
Autres créances	2 503 608	Autres fonds propres (II)	1 839 473	Total des charges financières	2 230
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>4 177 275</b>	Provisions pour risques et charges(III)	2 847 448	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-936</b>
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	304 723	Total des produits exceptionnels	104 356
Disponibilités	3 375 137	Fournisseurs et comptes rattachés	2 926 188	Total des charges exceptionnelles	22 263
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>3 375 137</b>	Dettes fiscales et sociales	1 400 947	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>82 093</b>
		Autres dettes	1 876 370	Bénéfice transféré	0
		Total Dettes (IV)	6 508 227	Participation des salariés aux résultats	0
Comptes de régularisation (IV)	365 533	Comptes de régularisation (V)	279 463	Impôts sur les bénéfices	-412 657
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>20 784 576</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>20 784 576</b>	<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>9 356</b>

Ces données sont sous réserve de leur approbation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL

<b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018</b>
---

**Administrateurs Nantes Metropole**

- M.Fabrice Roussel, Président de la SPL
- Mme Rachel BOCHER
- M.Jean-Claude LEMASSON
- M. Pierre-Emmanuel MARAIS
- M. Benjamin MAUDUIT
- Mme Michèle LE STER
- M. Aymeric SEASSAU
- M.Pierre-Yves LE BRUN
- Mme Anne-Sophie GUERRA
- Mme Sandra IMPERIALE

**Administrateurs Ville de Nantes**

- M. Olivier CHATEAU
- M. David MARTINEAU

**Décisions et faits marquants des Conseils d'Administration****❑ Conseil d'Administration du 30 mai 2018 :**

- Nomination de deux nouveaux administrateurs représentants de Nantes Métropole (M. Aymeric Seassau) et de la Ville de Nantes (M. Olivier Chateau),
- Modification de la constitution de la Commission d'appel d'offres
- Arrêté des comptes et établissement du rapport de gestion de l'exercice 2017
- Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2018
- Autorisation de conventions réglementées
- Validation du projet de convention avec la direction des musées de France pour l'exposition Rock !
- Présentation du *Voyage à Nantes 2018*

**❑ Conseil d'Administration du 31 octobre 2018 :**

- Présentation du bilan du Voyage à Nantes estival 2018
- Suivi des recommandations de la CRC, suite à son contrôle de 2016-2017
- Information sur le marché de fourniture d'électricité
- Information sur les versions définitives des précédentes conventions réglementées signées avec Nantes Métropole
- Autorisation de nouvelles conventions réglementées

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 100 %**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 70 %**

<b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b>
---

**Contrôles sur exercice 2018 : néant**

**Comptes annuels 2018**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale -  
exercice 2018**



# ***LE VOYAGE A NANTES***

— [www.levoyageanantes.fr](http://www.levoyageanantes.fr) —

## COMPTES ANNUELS 2018



# SPL Le Voyage à Nantes

## Comptes annuels 2018

### INDEX

<b>ARRETE DES COMPTES ANNUELS</b>	3
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
BILAN ACTIF .....	4
BILAN PASSIF .....	5
COMPTE DE RESULTAT – PREMIERE PARTIE.....	6
COMPTE DE RESULTAT – DEUXIEME PARTIE.....	7
<b>ANNEXE</b>	8
FAITS CARACTERISITIQUES DE L'EXERCICE.....	9
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	10
NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN.....	13
<i>IMMOBILISATIONS</i>	13
<i>AMORTISSEMENTS</i>	15
<i>PROVISIONS</i>	16
<i>ÉTAT DES CREANCES ET DES DETTES</i>	17
<i>PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER</i>	18
<i>PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE</i>	19
<i>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</i>	20
<i>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</i>	20
<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</i>	21
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	22
<i>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</i>	22
<i>REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	22
<i>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>	23
<i>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	23
<i>IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>	24
EFFECTIF MOYEN.....	25
UTILISATION DU CICE.....	25
ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	26
AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	27



# SPL Le Voyage à Nantes

## Comptes annuels 2018

Le Voyage à Nantes  
Société Publique Locale  
Au capital de 1 000 000 Euros  
Siège social : 1-3, rue Crucy BP 92211- 44 022 Nantes Cedex 1  
N° SIRET : 482 414 216 00044  
Code APE 9103 Z  
-----

### ARRETE DES COMPTES ANNUELS

-----

(Article L123-12 du Code de Commerce)

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2018 et comportant :

- le BILAN avant répartition dont le total net est de **20 784 576 €**
- le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste et faisant apparaître un bénéfice de **9 356 €**
- l'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code du Commerce et le Plan Comptable.

Fait à Nantes, le 5 juin 2019

P/ le Conseil d'Administration

Le Président :

## Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	493 059	442 463	50 596	61 944
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	79 997	36 956	43 041	18 372
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>573 056</b>	<b>479 419</b>	<b>93 636</b>	<b>80 315</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	659 544	361 425	298 119	301 587
Autres immobilisations corporelles	34 820 836	22 592 964	12 227 872	12 140 262
Immobilisations en cours	88 094		88 094	193 742
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>35 568 475</b>	<b>22 954 389</b>	<b>12 614 086</b>	<b>12 635 592</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	158 719		158 719	156 186
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>158 909</b>		<b>158 909</b>	<b>156 376</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>36 300 440</b>	<b>23 433 809</b>	<b>12 866 631</b>	<b>12 872 284</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	94 451		94 451	105 839
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	274 182		274 182	269 056
Stocks de marchandises	600 288	191 863	408 424	379 336
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>968 921</b>	<b>191 863</b>	<b>777 057</b>	<b>754 231</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	33 423		33 423	534 533
Créances clients et comptes rattachés	875 066	11 879	863 187	749 952
Autres créances	2 503 608		2 503 608	2 521 378
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>3 412 097</b>	<b>11 879</b>	<b>3 400 218</b>	<b>3 805 863</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 375 137		3 375 137	2 305 331
Charges constatées d'avance	365 533		365 533	277 055
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>3 740 670</b>		<b>3 740 670</b>	<b>2 582 386</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 121 687</b>	<b>203 742</b>	<b>7 917 945</b>	<b>7 142 480</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 422 127</b>	<b>23 637 551</b>	<b>20 784 576</b>	<b>20 014 764</b>

Sage

**Bilan Passif**

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 05/04/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(106 367)	85 028
Résultat de l'exercice	9 356	(191 400)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 002 989</b>	<b>993 628</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 306 976	8 801 913
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 309 965</b>	<b>9 795 541</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
Avances conditionnées	1 839 473	1 373 061
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>1 839 473</b>	<b>1 373 061</b>
<b>Provisions pour risques</b>	19 702	19 240
Provisions pour charges	2 827 746	3 389 268
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 847 448</b>	<b>3 408 508</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 334	440 366
Emprunts et dettes financières divers	4 389	2 826
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>304 723</b>	<b>443 192</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	107 243	94 556
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 818 945	2 795 277
Dettes fiscales et sociales	1 400 947	1 499 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	180 991	305 913
Autres dettes	1 695 379	29 338
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>6 096 261</b>	<b>4 630 060</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	279 463	269 846
<b>DETTES</b>	<b>6 787 690</b>	<b>5 437 654</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 784 576</b>	<b>20 014 764</b>

## Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	2 756 631		2 756 631	3 134 798
Production vendue de biens	356 138		356 138	308 728
Production vendue de services	9 175 875		9 175 875	8 327 719
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>12 288 645</b>		<b>12 288 645</b>	<b>11 771 245</b>
Production stockée			5 126	2 279
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 172 974	17 343 025
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 162 724	876 703
Autres produits			1 480 368	1 377 815
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>32 109 836</b>	<b>31 371 068</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 516 016	2 910 372
Variation de stock de marchandises			1 769	(79 010)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 077	19 754
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			11 388	(1 823)
Autres achats et charges externes			12 962 421	12 728 157
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>15 505 670</b>	<b>15 577 449</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			<b>887 205</b>	<b>925 840</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			8 964 818	8 551 998
Charges sociales			4 021 282	3 894 228
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>12 986 100</b>	<b>12 446 226</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			272 593	268 175
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			11 094	13 410
Dotations aux provisions pour risques et charges			627 051	814 714
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>910 738</b>	<b>1 096 299</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 304 581</b>	<b>2 009 793</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>32 594 295</b>	<b>32 055 607</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(484 459)</b>	<b>(684 539)</b>

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(484 459)</b>	<b>(684 539)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 130	7 911
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	164	231
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 295</b>	<b>8 142</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 022	6 345
Différences négatives de change	208	265
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 230</b>	<b>6 610</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(935)</b>	<b>1 531</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(485 394)</b>	<b>(683 008)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	103 071	43 254
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 286	775
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>104 356</b>	<b>44 029</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 573	2 424
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 691	2 794
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>22 263</b>	<b>5 218</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>82 093</b>	<b>38 810</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(412 657)	(452 797)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>32 215 487</b>	<b>31 423 238</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 206 132</b>	<b>31 614 639</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 356</b>	<b>(191 400)</b>



## **ANNEXE**

## **EXERCICE 2018**

## **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **DSP Château :**

La convention de délégation de service public pour la gestion du site du Château des Ducs de Bretagne, intégrant la gestion du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et la gestion des Cryptes de la Cathédrale a été renouvelée pour la période courant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2019.

L'année 2018 a été marquée par l'achèvement de différents projets débutés en 2017 : réaménagement de la Tour du Fer à Cheval afin de répondre aux besoins de l'activité événementielle d'entreprises, rénovation d'une partie des bureaux du personnel, rénovation de l'accueil du Harnachement avec un nouveau mobilier.

2018 est une année exceptionnelle en terme d'offre d'expositions temporaires avec « Rock ! » à compter de février 2018, « Nous les appelons Vikings » de mi-juin à novembre et une première édition d'un rendez-vous bisannuel intitulé « Expression(s) décoloniale(s) », d'avril à novembre 2018 dans le parcours du musée permanent.

Enfin, par voie d'avenant (n°7), la SPL pourra désormais, sous certaines conditions, faire appel au fonds de dotation à vocation culturelle pour Nantes et Nantes Métropole dans les cas de projets concernant le Château, pour lesquels une entreprise privée a manifesté un intérêt et souhaite apporter un soutien financier éligible au régime du mécénat.

### **DSP Machines de l'Île de Nantes :**

La grande rénovation des 10 ans du Grand Eléphant a été achevée pour la réouverture du site le 9 février 2018. La Galerie accueille également depuis deux nouveaux éléments préfigurant le futur Arbre aux Hérons : le Colibri et la première partie de la maquette de l'arbre.

Conformément à l'avenant 7 en date du 11/07/2018 autorisant l'accompagnement d'un dispositif de sauvegarde des éléphants (l'ONG Des Éléphants & Des Hommes) par la collecte de fonds auprès des visiteurs, les Machines de l'Île proposent l'arrondi à l'euro supérieur dans tous les points de vente, depuis le 10 février 2018 (la somme ainsi collectée et intégralement reversée à l'ONG s'est élevée à 12 K€ en 2018). Cette opération a été appuyée par l'organisation d'un événement grand public dans le cadre de l'Été Indien.

Enfin, 2018 était la première année d'exploitation des nouveaux espaces commerciaux (Boutique et Restaurant) sur un exercice complet.

### **DSP Tourisme (NantesTourisme, Estuaire et la collection d'œuvres urbaines, l'évènement estival, le quai des Antilles, la programmation culinaire, le vignoble, les branches et Traversée Moderne d'un Vieux Pays) :**

La convention de la nouvelle DSP, votée lors du Conseil Communautaire du 26 février 2015, d'une durée de 5 ans et 10 mois, a pris effet au 1er mars 2015 et expirera le 31 décembre 2020.

En 2018, deux avenants sont venus préciser et compléter les missions fixées dans le cadre de la gestion de la politique touristique confiées à la SPL (avenant n°6 du 22/06/2018 et avenant n°7 du 05/10/2018) intégrant ainsi l'accompagnement de Nantes Métropole au projet « Traversée Moderne d'un Vieux Pays » pour un montant total de 158 K€ et 150 K€ pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du Nantes Food Forum. Ce dernier montant a par ailleurs été complété du soutien de la Région pour un montant de 77 K€ et 56 K€ de l'ADEME.

L'exercice 2018 présente un montant net total du bilan de 20 784 576 €, des produits d'exploitation de 32 109 836 €, le résultat d'exploitation est une perte de 484 459 €, le résultat financier une perte de 935 € laissant apparaître un résultat courant avant impôt déficitaire de 485 394 €, le résultat exceptionnel est de 82 093 €. Ainsi le résultat de l'exercice après impôt, incluant le CICE, est un bénéfice de 9 356 €

## PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

#### **Catégories de biens**

En application des principes comptables et des contrats de Délégation de Service Public, différentes catégories de biens ont été identifiées :

- **Les biens de Retour**

Ces biens sont réputés appartenir au délégant.

Ils sont, soit mis à disposition du délégataire par le délégant en début de contrat, soit acquis ou renouvelés par le délégataire sur les comptes de la délégation.

- **Les biens de Reprise**

Ces biens sont entièrement dédiés à la délégation. En fin de délégation, le délégant choisit soit de les reprendre à la valeur nette comptable, soit de les laisser à l'usage du délégataire.

- **Les biens Propres**

Ces biens sont ceux qui resteront la propriété de la SPL Le Voyage à Nantes et correspondent principalement aux biens nécessaires aux services centraux ou dont l'usage peut être partagé entre les différents équipements gérés.

Les biens de retour mis à disposition de la SPL à l'origine des contrats de délégation de service public par les collectivités délégantes figurent à l'actif du bilan, leur contrepartie étant portée au passif en « autres fonds propres ». Les amortissements de ces biens sont déduits des mêmes postes.

Les immobilisations corporelles (biens de retour acquis par la SPL, biens de reprise et biens propres) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le tableau ci-dessous indique les classifications et mode d'amortissement :

TYPE DE BIENS	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
<b>GENERALITES</b>		
Logiciel	Linéaire	de 2 à 5 ans
Site internet	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel technique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 4 ans
Installations générales agencements	Linéaire	de 6 ans 2/3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Scénographie	Linéaire	de 10 à 15 ans
<b>EXCEPTIONS/PARTICULARITES</b>		
Installations générales batiments (Carrousel, Cité des Machines, Bar de la Branche)	Linéaire	sur la durée de la DSP Machines
Signalétique	Linéaire	5 ans
Programmes des bornes multimédia	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel informatique de guidage (audio, visio-guides,...)	Linéaire	3 ans
Numérisation du monument	Linéaire	10 ans
Matériels de sécurité	Dégressif	3 ans
Matériels accueil des publics	Linéaire	6 ans
Mobilier du multimédia	Linéaire	4 ans
Travaux branche et éléphant	Linéaire	de 5 à 10 ans
Installations générales agencements-Hab Galerie	Linéaire	5 ans
Bateau	Linéaire	10 ans
Film promotionnel	Linéaire	en fonction de sa durée de diffusion
La Cantine du Voyage	Linéaire	3 ans
Œuvres ou installations artistiques pérennisées (1)	Linéaire	de 1 à 10 ans en fonction de leur nature
Œuvres Estuaire (2)	Linéaire	voir ci-dessous

Biens repris de la convention de successeur OT, durée d'amortissement générale mais calculée à partir de la date d'acquisition par l'OTNM.  
Bateau repris par la convention de successeur Estuaire amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition par le CRDC.

(1) : Œuvres ou installations artistiques pérennisées au 31/12/2018

œuvres issues de la programmation événementielle estivale	
SCOOTER TATZU NISHI	10 ans
FEYDBALL	4 ans
ON VA MARCHER SUR LA LUNE	1 ans
SKATE Ô DROME	4 ans
PING PONG PARK	10 ans
COURS A TRAVERS	4 ans
MES TRIPES SONT DES POISSONS D'ARGENT (piscine Gloriette)	4ans
EXTENSION CANTINE	4 ans
PAYSAGE GLISSE	4 ans
MOBILIER "CULINAIRE"	4 ans
BAC A CHAINES	4 ans
PAS DE CÔTE	10 ans
JUNGLE INTERIEURE	10 ans

(2) : Particularités d'amortissement des œuvres Estuaire :

La règle générale d'amortissement des œuvres Estuaire, appliquée historiquement dans l'entreprise, est basée sur une durée d'amortissement correspondant à la durée de vie économique du bien depuis sa date de mise en service.

Il avait été cependant prévu, pour les œuvres fragilisées par leur nature ou leur milieu d'implantation, ainsi que pour les œuvres pour lesquelles la société ne détenait pas au 31/12/2012 d'autorisation légale d'occupation du territoire, que ces œuvres soient intégralement amorties à l'issue de l'année de leur mise en place.

œuvres Estuaire	
ANNEAUX BUREN	absence d'AOT
JARDIN ETOILE	œuvre végétale
JARDIN TIERS PAYSAGE	œuvre végétale
OBSERVATOIRE KAWAMATA	œuvre d'eau
FABRICE HYBER (arbres bateaux)	œuvre d'eau
SERPENT D'OCEAN HUANG YONG PING	œuvre d'eau

### Stocks et en-cours

Les stocks de produits et de marchandises sont évalués selon la méthode du « premier entré-premier sorti ».

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de revient à l'exclusion des coûts de stockage.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

### Créances, dettes et disponibilités

Les créances, dettes et disponibilités sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### Provisions pour engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Le montant du passif social ainsi calculé s'élève à 379 255 € (dette actuarielle) au 31 décembre 2018.

Les versements effectués sur un fonds, intérêts inclus, rémunérés à un taux de rendement de 2,05 % en 2018, s'élèvent à 260 523 € (cf. page 26)

Le **différentiel est provisionné** au passif du bilan pour un montant total de **118 732 €** portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

### Provisions pour gros entretien et renouvellement

Au titre des obligations spécifiques des Délégations de Service Public, au sens des nouvelles normes, eu égard à la vétusté, ou aux décisions prises, la SPL poursuit sur l'ensemble des biens attachés à ses activités :

- Un programme pluriannuel de gros entretien,
- Un programme pluriannuel de renouvellement des immobilisations,

ces plans conduisent à la comptabilisation de provisions pour gros entretiens et pour renouvellement.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement postérieur à la clôture.

## **CHANGEMENT DE METHODE**

Pas de changement de méthode au cours de l'exercice.

## NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

### Immobilisations

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	521 201		51 855
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>521 201</b>		<b>51 855</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	559 541		104 500
Installations générales, agencements et divers	2 719 761		137 693
Matériel de transport	87 997		13 366
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 206 868		40 899
Emballages récupérables et divers	28 310 597		2 313 328
Immobilisations corporelles en cours	193 742		88 094
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>33 078 505</b>		<b>2 697 881</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	182		
Autres titres immobilisés	8		
Prêts et autres immobilisations financières	156 186		4 033
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>156 376</b>		<b>4 033</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 756 082</b>		<b>2 753 768</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			573 056	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>573 056</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		4 496	659 544	
Inst. générales, agencements et divers		2 989	2 854 465	
Matériel de transport			101 333	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 247 767	
Emballages récupérables et divers		6 654	30 617 272	
Immobilisations corporelles en cours	193 742		88 094	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>193 742</b>	<b>14 139</b>	<b>35 568 475</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			182	
Autres titres immobilisés			8	
Prêts et autres immo. financières		1 500	158 719	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>1 500</b>	<b>158 909</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>193 742</b>	<b>15 639</b>	<b>36 300 440</b>	

Il est à noter que les acquisitions de l'exercice font apparaître un montant de 2 753 768 €. Les acquisitions de l'exercice se répartissent ainsi : 51 855 € en immobilisations incorporelles (logiciels, sites internet,...), 2 697 881 € en immobilisations corporelles et 4 033 € en immobilisations financières.

Les acquisitions de l'exercice en immobilisations corporelles correspondent principalement :

- Sur la DSP Château, à des travaux de rénovation du bâtiment Hamachement, d'une partie des bureaux et de la Tour du Fer à Cheval, ainsi qu'à divers travaux d'amélioration du musée.
- Sur la DSP Machines, à la rénovation du Grand Eléphant, au renouvellement du contenu de la Galerie, à l'aménagement de nouveaux bureaux, au renouvellement de l'accès-billetterie et à du matériel divers d'exploitation
- Sur la DSP Tourisme, à la pérennisation d'œuvres urbaines (Pas de côté, Jungle intérieure, complément pour Paysage glissé, Inquiétable) ainsi qu'aux nouveaux aménagements de la Cantine.
- Au siège, à du matériel informatique et du mobilier

Toutes les DSP sont également concernées par le changement / renouvellement de la solution de gestion unifiée « back et front office » des ventes de la SPL (billetteries internes et externes, packages des services commerciaux, ...).

Le poste « Immobilisations corporelles en cours » fait apparaître une valeur brute de fin d'exercice de 88 094 € à la clôture de l'exercice. Ces en-cours correspondent à la fin des travaux et prestations liées à la rénovation du Grand Eléphant, ainsi qu'aux coûts de production en cours d'une nouvelle œuvre du parcours Estuaire à Saint-Nazaire.

## Amortissements

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 14/05/19  
Tenue de compte EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	440 886	38 534		479 419
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>440 886</b>	<b>38 534</b>		<b>479 419</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	257 953	107 478	4 005	361 426
Inst. générales, agencements et divers	1 552 489	275 273	2 989	1 824 773
Matériel de transport	44 498	15 714		60 212
Mat. de bureau, informatique et mobil.	791 811	118 743		910 555
Emballages récupérables et divers	17 796 162	2 006 717	5 454	19 797 425
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>20 442 913</b>	<b>2 523 924</b>	<b>12 448</b>	<b>22 954 390</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 883 799</b>	<b>2 562 458</b>	<b>12 448</b>	<b>23 433 809</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	38 534		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>38 534</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	107 478		
Installations générales, agencements et divers	275 273		
Matériel de transport	15 714		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	89 569	29 174	
Emballages récupérables et divers	1 946 629	80 088	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 434 663</b>	<b>89 262</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 473 197</b>	<b>89 262</b>	

## Provisions Inscrites au Bilan

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 05/04/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges	19 240	462		19 702
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	102 160	16 572		118 732
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.	1 673 634	345 095	872 586	1 146 143
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	1 611 204	264 922	315 525	1 560 601
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 270			2 270
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 408 508</b>	<b>627 051</b>	<b>1 188 111</b>	<b>2 847 448</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	222 720		30 857	191 863
Provisions sur comptes clients	785	11 094		11 879
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>223 505</b>	<b>11 094</b>	<b>30 857</b>	<b>203 742</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 632 013</b>	<b>638 145</b>	<b>1 218 968</b>	<b>3 051 191</b>

Provision pour litiges : 20 K€ pour les procédures judiciaires sur une œuvre Estuaire 2007 (Canard) dont la gestion a été transférée à la SPL par la convention de successeur CRDC / Estuaire.

## État des Échéances des Créances et Dettes

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	158 719		158 719
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>158 719</b>		<b>158 719</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	6 203		6 203
Autres créances clients	868 863	868 863	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	51 591	51 591	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 587 726	361 900	1 225 826
État - Taxe sur la valeur ajoutée	471 666	471 666	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	177 589	177 589	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	215 035	215 035	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>3 378 673</b>	<b>2 146 645</b>	<b>1 232 029</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>365 533</b>	<b>357 209</b>	<b>8 324</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 902 925</b>	<b>2 503 854</b>	<b>1 399 072</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine			200 000	
- à plus d' 1 an à l'origine	300 334	100 334		
Emprunts et dettes financières divers	4 389		4 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 818 945	2 818 945		
Personnel et comptes rattachés	347 748	347 748		
Sécurité sociale et autres organismes	960 278	960 278		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	50 829	50 829		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 092	42 092		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	180 991	180 991		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 695 379	58 434	1 636 945	
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	279 463	279 463		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 680 447</b>	<b>4 839 113</b>	<b>1 841 334</b>	

Sage

Le poste « Autres dettes » correspond principalement à des indemnités liées à la procédure en cours sur l'œuvre « l'Observatoire » de Kawamata à Lavau. Les sommes ont été encaissées et sont enregistrées en compte d'attente, pendant la durée de la procédure (appel en cours).

## Produits à Recevoir

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	329 323
Personnel	47 910
Organismes sociaux	
État	1 765 315
Divers, produits à recevoir	12 046
Autres créances	26 132
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>2 180 726</b>

## Charges à Payer

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 707 686
Dettes fiscales et sociales	857 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 100
Disponibilités, charges à payer	334
Autres dettes	7 615
<b>TOTAL</b>	<b>2 671 256</b>

## Charges et Produits Constatés d'Avance

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	365 533	279 463
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>365 533</b>	<b>279 463</b>

Les charges constatées d'avances sont essentiellement constituées de contrats couvrant une période à échoir en 2019 (maintenance exploitation et informatique, locations mobilières et immobilières, ...)

Les produits perçus correspondent principalement au chiffre d'affaires des contremarques de billetterie vendues sur l'exercice mais non consommées ainsi qu'à des contrats de partenariat courant sur deux exercices.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000			50 000

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs		9 795 541
Capitaux propres après distribution sur résultat antérieurs		9 795 541
Variation en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Autres variations		
résultat exercice 2018		9 356
Subventions d'investissement	1 473 886	978 955
Solde	1 473 886	988 310
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		9 309 965

### **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT FIGURANT EN CAPITAUX PROPRES :**

Les subventions d'investissement sont inscrites au bilan pour un total de 8 306 976 €. Ce total correspond au montant net des subventions reçues, déduction faite des quotes-parts reprises au compte de résultat au rythme des amortissements constatés sur les biens correspondants pour les projets dont l'achèvement est antérieur au 31/12/2018.

Les subventions d'investissement perçues au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 978 955 €.

Au titre de l'exercice 2018, la quote-part de subvention d'investissement reprise au compte de résultat est de 1 473 886 €.

Subventions d'investissement en € HT	CHÂTEAU	MACHINES	TOURISME	TOTAL
Nantes Métropole		795 000	178 955	973 955
Autres	5 000			5 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 000</b>	<b>795 000</b>	<b>178 955</b>	<b>978 955</b>

Pour la DSP Machines, la subvention a pour objet le financement de la grande rénovation de l'Eléphant ainsi que le renouvellement artistique de la Galerie. Pour la DSP Tourisme, la subvention d'investissement concerne le financement des œuvres urbaines pérennisées en 2018, à savoir « Pas de côté » et « Jungle intérieure ».

### **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT FIGURANT EN AUTRES FONDS PROPRES :**

Les avances conditionnées sont inscrites au bilan pour un total de 1 839 473 €. Ce total correspond au solde des subventions d'investissement sur des biens reclassés en « biens mis à disposition » car acquis au cours des premiers contrats de DSP et couverts en totalité par une subvention d'investissement.

# NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

## Subventions d'exploitation (présentation analytique)

Subvention d'exploitation en € HT	CHÂTEAU	MEMORIAL	MACHINES	NEFS	TOURISME	QUAI DES ANTIILLES	ESTUAIRE & ŒUVRES PERENNES	LE VOYAGE À NANTES	PROGRAMMATION CULINAIRE	LE VOYAGE DANS LE VIGNOBLE	BRANCHE LOIRE AMONT	Traversée Moderne d'un Vieux Pays	TOTAL
Nantes Métropole	7 570 000	100 000	1 050 000	550 000	3 359 500	992 500	670 000	2 005 051	150 000	110 000	35 000	158 000	16 750 051
Drac / Ministère de la Culture	35 000												35 000
Fonds dotation à vocation cult. pour Nantes et NM							30 333						30 333
Département de Loire Atlantique							60 000						60 000
Région Pays de la Loire							75 000	77 482					152 482
Ville de Saint Nazaire							40 000					17 000	57 000
Communautés com.Sud Estuaire, Estuaire et Sillon							32 000						32 000
ADEME								56 107					56 107
<b>TOTAL</b>	<b>7 605 000</b>	<b>100 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>550 000</b>	<b>3 359 500</b>	<b>992 500</b>	<b>907 333</b>	<b>2 005 051</b>	<b>283 589</b>	<b>110 000</b>	<b>35 000</b>	<b>175 000</b>	<b>17 172 974</b>

Le montant total des participations financières concernant l'exercice est de 17 172 974 € (17 343 025 € en 2017).

- DSP Château : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de **7 670 000 € net de taxe** pour la gestion du Château des Ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage intégré au contrat de DSP. À cela s'ajoutent **8 000 €** versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre de diverses activités du Château des ducs de Bretagne, et **27 000 €** versés par le Ministère de la Culture suite pour l'organisation de l'exposition d'intérêt national « Rock, une histoire nantaise ».
- DSP Machines : Nantes Métropole a versé une subvention totale de **1 050 000 € HT** pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et des Mondes Marin. L'exploitation des Nefs, classées ERP a bénéficié d'un montant de **550 000 € HT**.
- DSP Tourisme intégrant l'évènement, Nantes tourisme, les œuvres patrimoniales (Estuaire et la collection urbaine), les activités du quai des Antilles (HAB Galerie, Cantine et Chantiers), la programmation culinaire, le Vignoble et la branche Loire amont, ainsi que Traversée Moderne d'un vieux Pays :
  - § la contribution globale et forfaitaire de Nantes Métropole s'est élevée à 7 480 051 € nets de taxe.
  - § Ce montant inclut les 150 000 € pour la deuxième édition du Nantes Food Forum, auxquels se sont ajoutés 77 482 € de la Région et 56 107 € de l'Ademe.
  - § Ce montant inclut également les 158 000 € pour le projet « Traversée Moderne d'un Vieux Pays », auxquels se sont ajoutés 17 000 € de la Carène (Métropole de Saint Nazaire).
  - § Sur Estuaire : sont venues s'ajouter les contributions de la Région (75 000 €), du département de Loire Atlantique (60 000 €), de la Ville de Saint Nazaire (40 000 €) et des trois communautés de communes de l'Estuaire (32 000 €).

### Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

Ce poste s'élève à 1 162 724 € et comprend principalement :

- les reprises sur provisions pour gros entretien et réparations pour un montant de 346 381 €,
- les transferts de charges d'exploitation pour un montant de 816 342 €, et répartis comme suit :

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges - non soumis	86 072	79100000
Transferts de charges - exonéré	13 321	79100001
Transferts de charges - 5,5%	184	79100005
Transferts de charges - Refacturation 20%	4 288	79100009
Transferts de charges - 10%	6 452	79100010
Transferts de charges - 20%	292 421	79100020
Transferts de charges de personnel	95 660	79110000
Transferts de charges - Indemnités Journalières	317 944	79112000
<b>Total</b>	<b>816 342</b>	

### Rémunération des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes est de 24 000 € pour la mission de contrôle légal annuel des comptes.

### Autres charges d'exploitation

Ce poste s'élève à 2 304 581 € et comprend principalement :

- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises sur les fonds des comptes de délégation par le délégataire et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 501 305 €,
- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises avec une subvention d'investissement par le délégataire et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 1 386 298 €,

## Charges et produits exceptionnels

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits divers de l'exercice	786	77880000
Reprise de factures à recevoir des exercices antérieurs	97 931	77200000
Reprise sur charges diverses antérieures	5 084	77200000
Produits divers sur exercices antérieurs	56	77200000
Produits de cession éléments de l'actif	500	77500000
<b>Total</b>	<b>104 356</b>	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Reprise d'avoirs à recevoir et régularisation de comptes fournisseurs sur exercices antérieurs	16 580	67200000
Autres charges exceptionnelles/exercices antérieurs	3 643	67200000
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 691	67500000
Pénalités amendes fiscales-pénales	350	67120000
<b>Total</b>	<b>22 263</b>	

## Impôts sur les bénéfices

### **CICE**

La SPL a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6%. Pour l'exercice 2018, le CICE s'élève à 409 985 €. Il a été comptabilisé à l'actif du Bilan sous la rubrique « autres créances » et vient en diminution des charges d'imposition de l'exercice.

## EFFECTIF MOYEN

<b>Catégories</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cadres	56,74	55,52
Non cadres	240,88	228,38
<b>TOTAL</b>	<b>297,63</b>	<b>283,90</b>

## UTILISATION DU CICE

La SPL a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au titre de l'exercice 2013 (257 967 €), de l'exercice 2014 (376 594 €), de l'exercice 2015 (359 228 €), de l'exercice 2016 (365 306 €), de l'exercice 2017 (450 530 €) et de l'exercice 2018 (409 985 €). En comptabilité, ces montants ont été comptabilisés à l'actif du Bilan sous la rubrique « autres créances » et sont venus en diminution des charges d'imposition de l'exercice. Pour information, les créances correspondant à 2013 et 2014 ont été remboursées respectivement en 2017 et 2018.

La direction de la SPL a décidé de consacrer le montant du CICE, à parts égales, en soutien à l'emploi, l'investissement et en réserve dans les fonds propres.

En 2018, le CICE a permis de financer la croissance de la masse salariale ainsi que d'anticiper des opérations de maintien des biens mis à disposition pour la DSP Tourisme (collection d'œuvres urbaines durables).

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **ENGAGEMENTS DONNES**

#### Engagements conventionnels de départ en retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Ce calcul a été établi sur la base des éléments suivants :

- départ volontaire : âge légal
- taux d'évolution des salaires de 2%

Le montant du passif social ainsi calculé s'élève à 379 255 € (dette actuarielle) au 31 décembre 2018.

**Les versements effectués sur un fonds**, intérêts inclus, rémunérés à un taux de rendement de 2,05 % en 2018, **s'élèvent à 260 523 €**

Le différentiel est provisionné au passif du bilan pour un montant total de 118 732 € (cf. page 12) portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

Engagements de crédit-bail						
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total à payer
Locations mobilières longues durées	81 640,20	346 250,21	58 721,05	30 625,00	0,00	89 346,05

### **ENGAGEMENTS RECUS**

Un cautionnement solidaire de Nantes Métropole à 50 % sur un emprunt pour le nouveau bar-restaurant des Machines soit 150 000 € au 31/12/2018.

## AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La mise en scène du parcours urbain dans Nantes le long de la ligne verte passe aussi par des opérations de partenariat avec d'autres opérateurs. Ces réalisations ne sont pas toutes, in fine, propriétés du Voyage à Nantes et ainsi leur valorisation totale ne se lit pas dans les comptes de la SPL.

Ainsi ces partenariats Arts & Territoire ont permis au 31/12/2018 les réalisations suivantes :

Maitre d'ouvrage	Œuvre / installation / lieu	Artiste / créateur	Année(s) de réalisation	Coût de production complet	dont apport VAN	soit apport partenaire
SAMOA / Colas	Traverses (bd L.Bureau)	Aurélien Bory	2016	1 020k€	100k€	920k€
Cogedim	Oscillation (rue de la T.d'Auvergne)	Atelier Vecteur	2016	75k€	15k€	60k€
NGE	Mini-golf du camping de Nantes	Jean Bonichon	2016	78k€	8k€	70k€
Mairie de Mauves	Guinguette cale de Mauves	M.I.T.	2016	82k€	42k€	40k€
Bouygues Immobilier	Micr'Home	Myrtille Drouet	2017	207k€	12k€	195k€
Okko Hôtels	Chambre : 208.923 Heures	Julien Nedelec	2017	17k€	6k€	11k€
Hôtel Cambronne	Chambre : Cellule vitale	Simon Thiou	2017	25k€	12k€	13k€
Commune de Ste Luce	La Sablière	Talking Things	2017	83k€	45k€	38k€
Groupe Launay	Parc des Oblates	Delphine Coindet	2018	125k€	-	125k€
Cogedim	Le Passage	Eva Jospin	2018	118k€	6k€	106k€
Mercure Nantes Centre	Chambre : Miranda #78981	Elsa Tomkowiak	2018	18k€	8k€	10k€



**RAPPORT DE GESTION 2018**  
**ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

.....

**Exercice clos le 31 décembre 2018**  
**Société Publique Locale Le Voyage à Nantes**



Tél. 0892 464 044 (0,34€/mn) / Fax 02 40 89 11 99  
[www.levoyageanantes.fr](http://www.levoyageanantes.fr)  
BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 / Bureaux : 1-3 rue Crucy – 44000 Nantes  
Un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes Métropole – Gestion de sites par délégation,  
de service public (Château des ducs de Bretagne, Machines de l'Île...) – Parcours Estuaire Nantes<->Saint-Nazaire  
Société Publique Locale au capital de 1 000 000 € / SIRET : 48241421600044 / Code NAF : 9103Z

**nantes.tourisme**  
Tout sur la destination, votre portail pro et des  
services de réservation (hébergement, séjour,  
restauration, billetterie, documentation...)  
[www.nantes-tourisme.com](http://www.nantes-tourisme.com)

# SOMMAIRE

## 1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Nantes Tourisme .....	5
1.2. Art et Espace Public, Branches, Culinaire	
1.2.1 Le Voyage à Nantes estival.....	9
1.2.2 Les Collections Estuaire et œuvres pérennes du Voyage à Nantes	11
1.2.3 Les Branches (Vignoble, Loire amont, Traversée moderne d'un vieux pays)	13
1.2.4 Le parc des Chantiers et le quai des Antilles (Cantine, HAB Galerie)	15
1.2.5 La promotion culinaire.....	16
1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial .....	18
1.4. Les Machines de l'île et les Nefs.....	23

## 2. ORGANISATION ET MOYENS DE LA SPL

2.1. Ressources de la DSP Tourisme.....	26
2.2. Ressources de la DSP Château.....	28
2.3. Ressources de la DSP Machines.....	30
2.4. Information sur l'activité des services mutualisés.....	32

## 3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	38
3.2. La vie institutionnelle.....	40
3.3. Les évolutions contractuelles – conventions réglementées.....	45
3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines).....	47

## 4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2018 ET PERSPECTIVES .....

50

## 5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES.....

53

## 6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2018.....

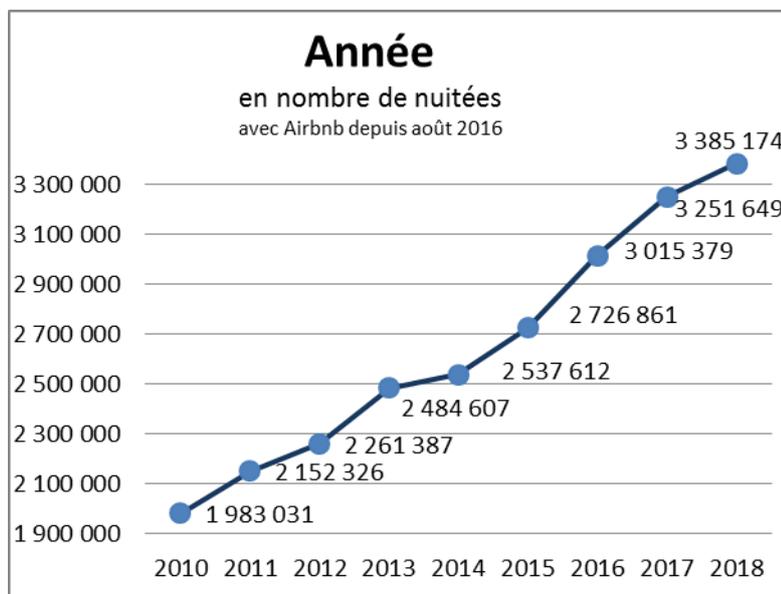
57

## Bilan et compte de résultat de la SPL .....

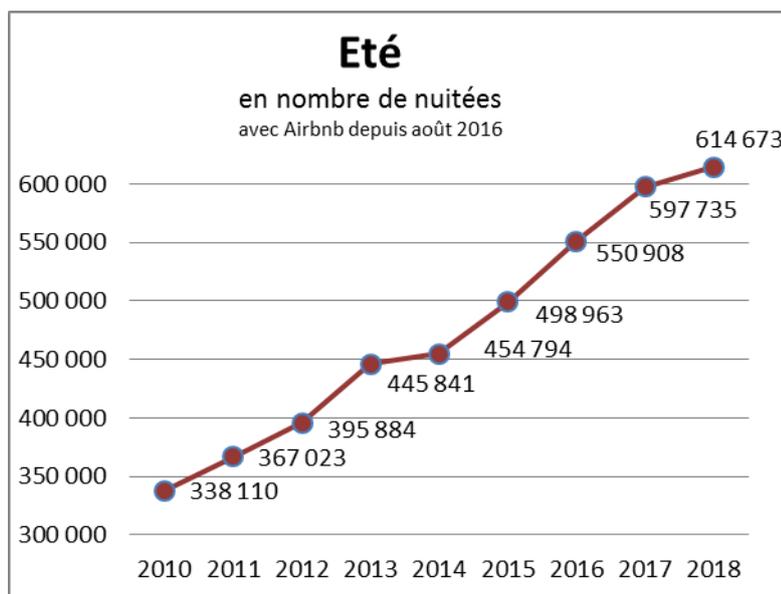
62

## QUELQUES ELEMENTS CLES CONCERNANT LES RESULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE CONFIEE ET SES RETOMBEEES ECONOMIQUES

Evolution du nombre de nuitées en hébergements marchands sur le territoire de Nantes Métropole



**+ 71% en 8 ans, soit une moyenne de +7% par an**



**+ 82% sur la période estivale en 8 ans, soit +8% par an**

Source : Nantes Métropole (données issues de la collecte de la taxe de séjour)

A noter que les données de la page précédente incluent une **comptabilisation des nuitées Airbnb sur Nantes depuis août 2016**, puis sur Nantes Métropole depuis juillet 2018 (niveaux bien plus faibles hors Nantes). Ces nuitées représentent environ 10% du total.

Sur la durée d'observation présentée ici, **le périmètre est bien comparable** et la tendance correctement évaluée, puisqu'il n'y avait pas de logements Airbnb avant 2012.

En 2018, pour la première fois, on a 12 mois comptabilisés incluant Airbnb à la fois pour l'année N et l'année N-1 (2017). Le taux d'évolution calculé à périmètre comparable est alors de **+4,1% sur l'année** et +2,8% sur l'été.

Concernant les taux d'occupation des nuitées hôtelières, la tendance est très positive et distingue Nantes :

- 71,7%, soit +1,3% par rapport à 2017 sur la gamme des 3 à 4\*
- 68,7%, soit +3,7% par rapport à 2017 sur la gamme « économique »
- 69,9%, soit +4,3% par rapport à 2017 sur la gamme « super éco »

De plus, le revenu moyen des hôtels par chambre louée est en croissance significative, entre +3,7% et +5,3% selon les segments, pour s'établir entre 49 et 97€.

Source : Performances Hôtelières en France, Deloitte, décembre 2018

## Nombre de visiteurs extérieurs en période estivale (touristes d'agrément et excursionnistes)

Été 2018 : environ **690 000 visiteurs**

*NB : l'AURAN ne peut plus réactualiser ses estimations tant qu'une nouvelle enquête sur le profil des visiteurs n'aura pas été réalisée (date de 2014) – l'approche pour 2018 repose sur une augmentation de 3%, en lien avec les tendances observées sur la taxe de séjour et l'enquête hôtelière de l'INSEE*

Été 2017 : 670 000 visiteurs

Été 2016 : 644 000 visiteurs

Été 2015 : 615 000 visiteurs

Été 2014 : 540 000 visiteurs

## Dépenses directes estimées des visiteurs extérieurs estivaux

La consommation touristique des visiteurs estivaux sur le territoire métropolitain s'élève sur deux mois à **environ 55 millions d'euros**.

*Sources : Observatoire du tourisme de l'agglomération nantaise (AURAN) – INSEE : enquête hôtellerie juillet et août 2018. Même précision méthodologique que sur le nombre de visiteurs extérieurs (le panier moyen n'est pas indexé, cette évaluation peut être considérée comme a minima)*

## Achats de la SPL Le Voyage à Nantes réalisés auprès des entreprises du territoire

En 2018, la SPL s'est entourée de **1 020 entreprises** implantées dans la région (dont 9 833 sur Nantes Métropole) pour un chiffre d'affaires de 11,6 M€ TTC (10,3 M€ sur NM), qui représentent 55% du montant total des achats effectués par la SPL (49% sur NM), en fonctionnement (biens et services) et en investissement.

# 1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

## 1.1. Nantes Tourisme



Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2020.

### A- Accueil et Services aux visiteurs

#### Fréquentation des sites d'accueil nantes.tourisme

**277 517 visiteurs** ont été accueillis sur le site principal de la rue des Etats, soit -17% par rapport à 2017 mais +30% en 5 ans. Cette fréquentation reste sous-estimée, car elle ne comprend pas l'*Inquiétable*, table d'accueil installée en 2018 face au bureau, ni les triporteurs de conseil place du Bouffay et place Royale.

Juillet et août ont représenté 34% du visitorat de l'année, avec une moyenne de 1 478 visiteurs par jour. Le jour le plus fort de l'année, le samedi 11 août, on a décompté 2 200 passages.

Concernant la provenance des visiteurs, les deux régions les plus présentes hors Pays de la Loire restent l'Île de France et la Bretagne, représentant respectivement 24% et 12% des visiteurs français. On constate une tendance à la **diversification des provenances**. La **part des étrangers** poursuit sa croissance, elle est estimée à 29% (+3 points par rapport à 2017), avec un top 3 stable : Espagne (28,0%), Grande-Bretagne (12,5%) et Allemagne (11,4%).

#### Le Bazar officiel du Voyage

Les ventes de la boutique NantesTourisme fléchissent moins que la fréquentation du site d'accueil, avec une évolution de **-8%** en 2018 :

*BOUTIQUE (CA HT en €)*

2014	112 801
2015	148 000
2016	194 666
2017	238 927
<b>2018</b>	<b>221 714</b>

Les dépôts ventes ont été limités, au profit des produits dérivés et du merchandising VAN. D'autre part, les ventes de consommables ont progressé, ce qui incite à leur développement à l'avenir.

#### Centre d'appels

Le centre d'appels Nantes.Tourisme répond à toutes les demandes sur la destination, les sites et activités gérés par le VAN.

Le nombre de contacts distants, tous modes confondus, a atteint **35 974 (-3,6%)**, la prise de contact par écrit étant croissante et représentant 30% (+2 points), notamment à travers le chat.

## **B- Activité commerciale Nantes Tourisme**

### Commercialisation de la destination auprès des visiteurs individuels, via la centrale de réservation Nantes.tourisme

Dédiée à la clientèle d'individuels (**touristes, excursionnistes, résidents**), la centrale de réservation propose une gamme d'offres et de services qui sont le reflet de l'offre de la destination.

En 2018, l'activité réalise un chiffre d'affaires de 1 089 K€ TTC, soit une baisse de 6% par rapport à 2017, avec des évolutions contrastées entre les trois principales familles de produits :

- Billetteries (dont croisière Estuaire pour 49% et visites guidées) : 451 K€ (-4%) pour 35 119 billets vendus (+10%) ;
- Hébergement : 189 K€ (-33%) pour 3 717 nuitées (-40%) – ce sera la **dernière année** pour cette activité, hors commercialisation de la *Villa Cheminée* et de *Micr'Home* ;
- **Pass Nantes : 421 K€ (+12%)** pour 15 598 cartes (+10%), dont 56% de Pass de 48 ou 72H.

Les visites guidées (pour individuels) évoluent de -6%, après une exceptionnelle année 2017.

Le Top 5 des billetteries 2018 hors croisières Estuaire et programmation culinaire du VAN se présente ainsi : Bateaux Nantais sur l'Erdre, Bateau Ouch, City Tour, Open de squash et festival du cinéma Espagnol.

### Activité commerciale « groupes »

Il s'agit de s'adresser aux associations, professionnels du tourisme, comités d'entreprise, délégations.

Le service **groupes (agrément)** a traité pour l'activité Nantes Tourisme (soit hors Château et Machines) **773 dossiers**, quasiment comme en 2017. 80% des groupes adultes sont extérieurs à la Loire-Atlantique et **30%** des visites de groupes proposées le sont à des étrangers. L'activité de visites guidées en groupe pour adultes progresse de +5,7%, notamment avec le **nouveau produit « #monguide »**, destiné aux mini-groupes, réservable jusque J-48h.

### Activité commerciale « affaires »

Ici, la mission est d'organiser des **prestations événementielles** : congrès, conventions, séminaires, « incentives » à Nantes. Le service affaires assiste les donneurs d'ordre dans l'organisation complète ou partielle de leur événement et gère également la privatisation des sites Château, Machines et HAB Galerie.

Un plan de développement commercial ciblé a été mis en œuvre auprès des entreprises régionales, ayant généré 20 nouvelles demandes, pour un CA validé de 67 K€.

En 2018, le chiffre d'affaires de l'activité s'établit à 1 037 K€ TTC, quasiment identique à celui de 2017 (hors centrales hôtelières), avec une **augmentation du taux de marge de 3 points**. Concernant les nouveaux lieux, 12 événements ont eu lieu à la HAB Galerie et 3 au siège du VAN rue Crucy.

## C- Marketing et Promotion

### Webmarketing et Web social

L'essentiel des moyens marketing sur Internet passe par des actions de référencement, achats d'espaces, des livetweets, des sorties blogueurs et une forte animation sur les réseaux sociaux. Quelques indicateurs de résultat :

- Site de Nantes.Tourisme : 1 572 200 visites (2017 = 1 482 000), soit **+6%** ;
- Facebook et Twitter : des taux de progression des abonnés et followers compris entre **+8,5 et +13%** par rapport à 2017, à la fois sur *Nantes Tourisme* et sur *le Voyage à Nantes* ;
- Instagram : à nouveau la plus belle progression de l'année (+40,1%), avec **32 500 abonnés** fin 2018.

### Promotion vers les publics individuels

Les autres opérations envers le public individuel (hors éditions) de 2018 comprennent la promotion spécifique du **Pass Nantes**, des opérations de visibilité et un partenariat de diffusion avec **SNCF-TER** et sur le site **Ouigo**, une diffusion estivale dans les campings du 44, la promotion sur le site famille du CRT Bretagne, des insertions dans les guides des offices du tourisme voisins et toujours un affichage digital à l'aéroport.

### Promotion sur la cible « agrément » (groupes, professionnels du tourisme et comités d'entreprise)

La cible des groupes « agrément », comités d'entreprises et professionnels du tourisme est traitée grâce à un plan média presse, des mailings ciblés, les éditions pros (dont le nouveau *Travel planner*), des insertions publicitaires ou encore un édito mensuel, avec une thématique différente à chaque fois, visant à **inspirer les acteurs du tourisme pour un développement de leurs offres aux touristes**.



### Promotion sur la cible « affaires »

La promotion sur la cible « affaires » (souvent en partenariat avec le Convention Bureau, la Cité, mais aussi d'autres destinations comme la Bretagne) passe par des salons (**Museva, Heavent**), l'organisation de soirées spéciales (les premiers « Dîners nantais », ou encore une soirée « prestataires » VAN), des

démarchages et éductours, campagnes publicitaires web, la newsletter pro, ainsi que l'édition du nouveau catalogue affaires, avec en 2018 la participation de François Morel.



Promotion internationale

Les cibles prioritaires restent en Europe, en particulier la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. L'intermédiation étant en baisse sur la plupart de ces marchés, les actions de la SPL **se focalisent sur la presse et le grand public** (salons, démarchages, médiatours, newsletters, campagnes publicitaires et actions web).

Les marchés lointains, en particulier la Chine, sont travaillés dans le cadre du projet *Traversée moderne d'un vieux pays*. Retenons particulièrement le plan de promotion complet développé avec le tour-opérateur **CAISSA** et l'accueil des influenceurs et content managers du géant **Mafengwo** (+ de 100 millions d'inscrits).



## 1.2. Art et espace public, branches, culinaire

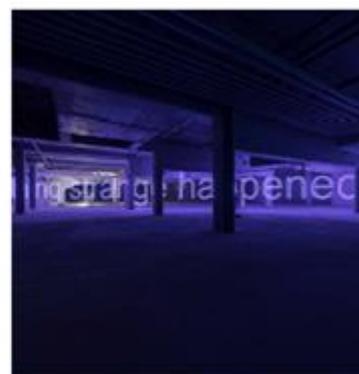
### 1.2.1 Événement estival 2018

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2020.



#### Le Bilan du parcours du Voyage à Nantes – été 2018

Cette 7<sup>ème</sup> édition a été saluée pour la qualité et la cohérence de sa programmation et marque une étape dans l'enrichissement du parcours permanent. D'après Le Monde, « *Au fil des éditions du Voyage à Nantes, l'espace public nantais a été joyeusement infiltré, bousculé ou sublimé, à travers une politique du dérèglement facétieux et avec la complicité d'artistes, mais aussi d'architectes ou de designers.* »



Elle s'est tenue du 30 juin au 26 août, de 10h à 19h et 7 jours sur 7.

Les rythmes de la ville ont profondément évolué : les mois de juillet et août sont désormais parmi les plus animés de l'année, notamment avec la présence visibles de touristes étrangers.

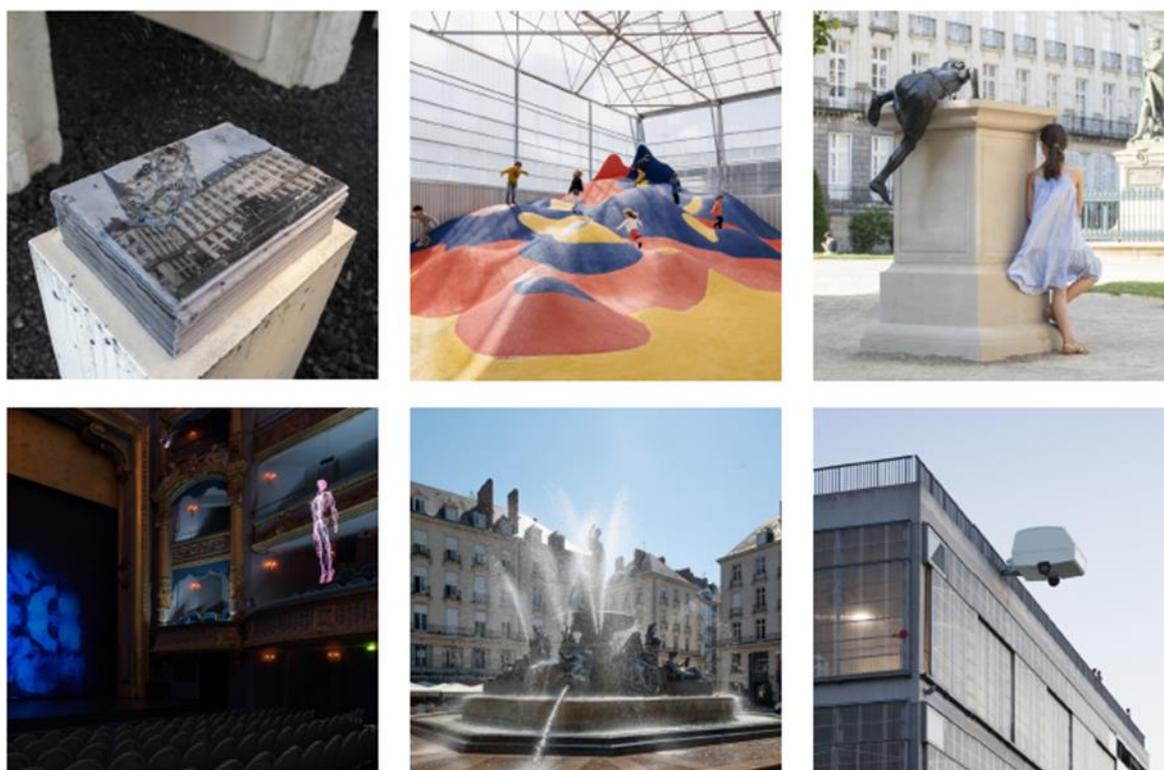
54 étapes, dont certaines hors « hypercentre », avec 23 nouveautés et 7 lieux investis pour la première fois (dont le Carré Feydeau et le passage Bouchaud) étaient proposées. On a également compté un total de **12 grandes expositions** pendant l'événement, un record.

La fréquentation 2018 a évolué de **-6 % par rapport à 2017** sur les sites comparables. Cela représente toutefois une progression de +26% par rapport à 2016. De plus, les tendances sont très variables selon la typologie des visiteurs. L'année se caractérise en effet par une **moindre visite de « promeneurs »** (nantais et touristes proches), ce que l'on voit particulièrement à travers les **chiffres des compteurs des grands sites ouverts** comme le Jardin des plantes, le parc des Chantiers ou la cour du Château. Cette tendance est compensée par une **forte fréquentation touristique** et de bons chiffres pour **les sites culturels fermés**, en particulier les espaces muséographiques du Château, le Museum d'histoire naturelle et l'exposition de C. Boursier-Mougenot à la HAB Galerie.

Par ailleurs, cette édition confirme définitivement l'importance **d'interventions durables dans l'espace public**, issues ou non de l'événement estival. Le parcours permanent a été complété en 2018 :

- de *l'Eloge du Pas de Côté*, de Philippe Ramette, place du Bouffay,
- de *Intermède*, par *Atelier Vecteur*, en partenariat avec la brasserie Felix,
- de 3 nouvelles enseignes, *Mirer*, signées Stéphane Vigny,
- de *Jungle Intérieure*, par Evor, passage Bouchaud,
- de *Paysage Devant*, de Delphine Coindet, parc des Oblates.

D'autre part, *l'Eloge de la Transgression*, Cours Cambronne, a pu être conservée, grâce à une mise à disposition gratuite de la Galerie et devrait être acquise en 2019.



Précisons aussi qu'a eu lieu en 2018 la requalification de nos partenariats commerçants, avec la création du nouveau label « *Le Voyage passe par ici* », ayant permis la fidélisation et l'implication de 102 partenaires (anciens et nouveaux) sur l'année.



## 1.2.2 Estuaire et les œuvres pérennes du Voyage à Nantes

En 2018, subvention de Nantes Métropole via la DSP Tourisme de Nantes Métropole, Conventions de subventions de la Région, du Département, de la Ville de Saint Nazaire et des Communauté de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire.

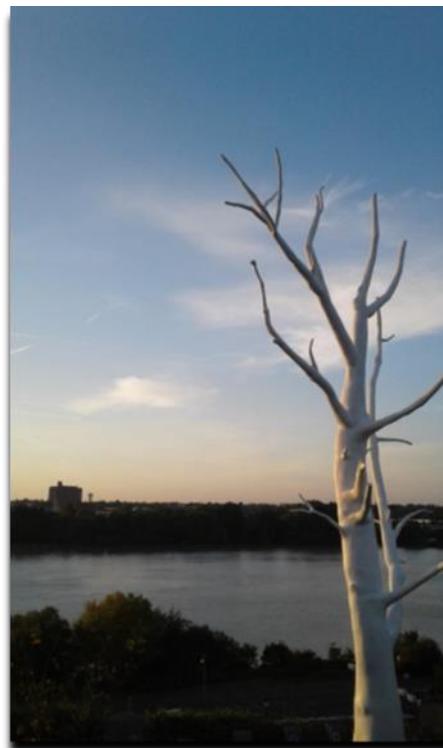
**ESTUAIRE**  
NANTES <-> SAINT NAZAIRE  
LE PAYSAGE, L'ART ET LE FLEUVE

### Estuaire, une collection permanente

La manifestation Estuaire a connu sa troisième et dernière édition en 2012. Aujourd'hui, **trente œuvres d'artistes sont présentées sur vingt-cinq sites** différents et sont toutes en accès libre. Ces œuvres précieuses créées par des artistes de renommée internationale sont en effet constamment visitées par un public de proximité mais aussi par des amateurs d'art venus de l'Europe entière.

La collection a également été complétée avec *Le Mètre à ruban* en 2013, qui accompagne la dynamique du quartier de la Création tandis qu'en 2015, *Résolution des forces en présence* s'est installé Parc des Chantiers à Nantes.

Elle devrait évoluer en 2019 à Nantes et en 2020 à Saint-Nazaire.



### Estuaire, exemple d'un projet de mise en valeur d'un territoire

Estuaire est un laboratoire qui a permis d'expérimenter de nombreuses formes de collaborations au travers de la réalisation des œuvres. Ce projet unique est souvent pris en exemple par des collectivités en France, qui nous contactent pour présenter le montage des projets.

Quelques chiffres 2018 :

- **Croisières Estuaire** : un taux de remplissage de 62% de Saint-Nazaire à Nantes, en progression, et 77% de Nantes à Saint-Nazaire, avec une demande très supérieure à l'offre pour *Les Ecoutilles*,
- Villa Cheminée : un taux de remplissage à son maximum lors des ouvertures, mais une fermeture pendant quelques mois suite à un incendie,
- L'Observatoire à Lavau-sur-Loire : **19 872 passages**,
- Terrasse panoramique (point de vue sur l'œuvre de F. Varini, à Saint-Nazaire) : **82 540 passages**, soit un retour à un très bon niveau après le chiffre de 55 000 visites en 2017.

### Maintenance des œuvres

La maintenance des œuvres et leur préservation méritent une attention quotidienne. Aux préoccupations artistiques s'ajoutent également des enjeux de développement durable. Nous faisons également appel à des associations du champ social et de réinsertion.

En 2018, nous avons particulièrement axé nos travaux et études sur les œuvres suivantes :

- « *Le Pendule* » - Rezé : suite au diagnostic que nous réalisons tous les deux ans sur les parties structurelles de l'ouvrage, nous avons engagé des travaux de confortement.
- « *Les Anneaux* » - Nantes : publication d'un marché pour le remplacement des bandeaux LED de l'œuvre de D. Buren, pour une mise en chantier début 2019.
- « *The Settlers* » - Bouguenais : à la suite d'une tempête qui a détruit l'arbre soutenant les ours, nous avons été contraints de les re-fabriquer et de les réimplanter sur un autre arbre proche.
- « *Zebra Crossing* » - Nantes : remise à neuf complète de l'installation par la réfection des peintures signalétiques de sol, la pérennisation de la régie technique, la rénovation des mâts et le retour aux réglages d'origine pour les globes lumineux (24h/24) et l'éclairage de sécurité la nuit.
- « *Nymphéa* » - Nantes : dans le cadre des travaux de réaménagement de la zone, nous avons dû déposer l'œuvre en octobre pour une réimplantation au deuxième trimestre 2019. Nous en avons profité pour rénover et perfectionner l'installation.
- « *L'Observatoire* » - Lavau-sur-Loire : troisième année du plan d'action mis en place en 2016, destiné à maintenir le site ouvert au public. Un diagnostic annuel est réalisé par un bureau d'étude spécialisé. Cette année nous avons remplacé près de 300 pièces de bois sur l'ensemble de l'œuvre.
- « *Villa Cheminée* » - Cordemais : installation d'un treuil pour charges lourdes afin de réduire la pénibilité pour le personnel exploitant.
- « *Jardins du Tiers Paysage* » - Saint Nazaire : sur le Bois des trembles, suivi précis de l'état des arbres, traitement renforcé contre la saisie apiforme et test d'agrandissement de bacs
- « *Le Jardin Etoilé* » - Paimboeuf : Rénovations de deux éléments majeurs du jardin, la « maison du thé » et la « rampe de skate », chantier réalisé par une entreprise d'insertion. Entretien régulier des végétaux.
- « *Suite de Triangles* » - Saint Nazaire : campagne importante de remise en peinture de l'œuvre avec environ 50% de la surface des triangles repeinte.



### 1.2.3 Les Branches touristiques

Activités confiées dans le cadre de la délégation de service public de Nantes Métropole, pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique (itinérance, œnotourisme, vélotourisme).

Mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée de Clisson, Sèvre et Maine Agglo pour certaines réalisations.

#### A- Le Voyage dans le Vignoble

Pour cette nouvelle édition du plan guide, **la SPL met en particulier en valeur les 11 étapes suivantes :**

- La Chaussée des moines (Vertou)
- La Frémoire (Vertou)
- Pont Caffino (Château-Thébaud)
- Le Château du Coing (Saint-Fiacre)
- Le Port de la Haye-Fouassière
- Le Musée du vignoble nantais (Le Pallet)
- Le moulin à Papier du Liveau (Gorges)
- Le Domaine de la Garenne Lemot (Gétigné)
- Clisson
- Château de Goulaine (Haute-Goulaine)
- La butte de la Roche (Le Loroux-Bottereau)



Les actualités 2018 sur les sites phares du parcours :

- **Château de La Frémoire** : il s'agit d'une porte d'entrée vers le Vignoble et d'une étape essentielle du parcours, qui est aménagée progressivement, en collaboration avec la Fédération des Vins de Nantes. En 2018 le bac à chaîne et ses appontements ont été pérennisés, l'aménagement extérieur du site a été augmenté et amélioré (avec le collectif *Quand même*), la formule « *un homard à la Frémoire* » a été mise en place et la réflexion sur un Tiers-lieu du vin a été accompagnée ;
- **Port de La Haye Fouassière** : la SPL a conseillé la Commune dans le lancement d'une mission de conception et réalisation d'une aire de jeux et a animé la relation aux vigneronns, pour que ces derniers valorisent leur produits sur le site ;
- **Belvédère de Château-Thébaud** : un besoin de confortement de la falaise s'est fait jour, impliquant un nouveau montage et l'intervention de la Commune, mais les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies, afin de tenir le coût d'objectif, et les travaux devraient être lancés en 2019 ;
- **Franchissement à Gorges** : un coût d'opération qui s'est avéré trop élevé et des difficultés de mobilisation du foncier ont conduit la Communauté d'agglomération à décider l'abandon du projet de Pont-transbordeur. La Mairie a mis en veille les études pour un projet alternatif, auquel la SPL aura des difficultés à participer en raison du calendrier global de l'opération.

## B- La Loire amont

Conformément au projet décrit dans la DSP Tourisme de Nantes Métropole, il s'agit avec ce parcours de s'inscrire sur le parcours de « **Loire à vélo** » et de contribuer à sa dynamique.

Deux Communes de Nantes Métropole sont concernées :

- Mauves-sur-Loire : *Mauves Balnéaire* s'est installée pour la 3<sup>ème</sup> fois, avec une ouverture du 15 juin au 15 septembre 2018 ; l'estimation de fréquentation est de 250 personnes/jour en moyenne, avec plus de 500 personnes sur certains week-ends et un total estimé à plus de 20 000 visites sur la saison ;
- Sainte-Luce-sur-Loire : Le Voyage à Nantes a accompagné la deuxième version de *La Sablière*, avec un complément d'aménagement et l'appui au lancement d'une consultation pour la désignation d'un nouvel exploitant ; on estime à 30 000 le nombre de visiteurs au total.

A Thouaré-sur-Loire, la Commune a abandonné les études prévues et choisi de privilégier d'autres aménagements.

## C- Traversée moderne d'un vieux pays

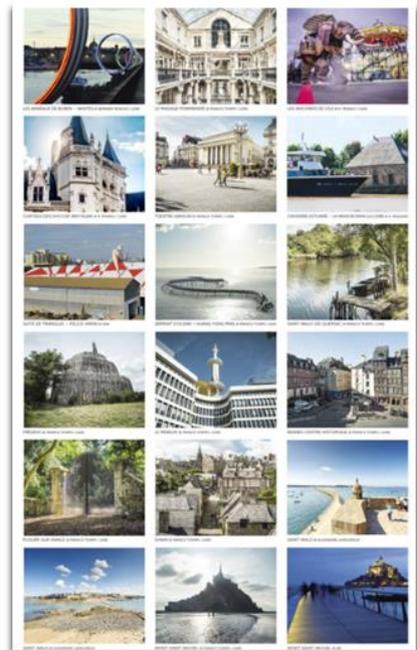
Avec leurs Collectivités actionnaires, le Voyage à Nantes, Destination Rennes et l'OT de Saint-Malo, rejointes par Saint-Nazaire Tourisme et Patrimoine, ont noué un partenariat visant à développer la notoriété et la fréquentation de chacune des destinations auprès des clientèles internationales. La promotion d'un parcours touristique depuis Nantes et vers le Mont-Saint-Michel repose sur un fil rouge : patrimoine, art contemporain et paysage.

L'année 2018 a été celle du lancement officiel du projet par les Collectivités porteuses, avec une forte **communication grand public**. Cette dernière a accompagné le lancement du **plan guide dédié** et d'un pass de billetterie, ainsi que le développement d'une collaboration avec les agences réceptives qui peuvent commercialiser le parcours.

Surtout, comme vu précédemment, il s'agit désormais d'un investissement important sur plusieurs opérations de promotion à l'international, en particulier en Chine.

Nantes Métropole a en effet pérennisé son soutien au projet, dans le cadre de la DSP Tourisme confiée au Voyage à Nantes. L'association des Régions est toutefois difficile : les Pays de la Loire n'apportent pas de soutien financier au projet et la Bretagne reste encore en retrait.

Par ailleurs, il n'est plus envisagé d'installations d'art dans l'espace public à court terme dans le cadre du projet. Ces derniers auraient plutôt lieu par opportunité et en cas de financements de partenaires.



### 1.2.4 Le Parc des Chantiers et le quai des Antilles (HAB et Cantine)

Parc des Chantiers et HAB Galerie : sites dont la gestion a été confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015 via la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de la politique touristique.

Cantine du Voyage : équipement produit dans le cadre du Voyage à Nantes estival 2013, réinstallé chaque année depuis et donnant lieu à une convention d'occupation avec un exploitant privé.



#### Le parc des Chantiers

Quelques faits marquants et améliorations intervenues en 2018 :

- Mise en place d'une 2<sup>ème</sup> aire piétonne,
- Identification d'un parcours nocturne sécurisé, avec éclairage et vidéosurveillance,
- Installation de plaques demandées par la MHT pour « les riveurs » et « les traceurs de coques »,
- Installation de bouées et modification de l'accès pompiers,
- Mise en place de potelets bd Léon Bureau et sur les plateaux,
- Refonte de la signalétique de secours,
- Développement du parc Bicloo sur le site.

En outre, la SPL est pilote d'une **étude technique sur l'accueil de chapiteaux** sur le parc, rendue nécessaire par les faiblesses des dallages constatés sur le site.

On a compté **35 manifestations organisées sur l'espace public**, contre 53 en 2017.

La fréquentation du site sur une année reste évaluée à **plus de 2 millions de visiteurs**. La fiabilité de ce chiffre s'améliore chaque année.

Une concertation doit être menée avec la Métropole afin de réétudier les usages du site, sa relation à ses nouveaux abords et son mode de gestion.

#### La HAB Galerie (et sa librairie)

Durant l'année 2018, la HAB Galerie a reçu **2 expositions** :

- celle du FRAC au printemps : *Decor/Avant-poste*, par Joe Scanlan, accueillie gratuitement et avec mise à disposition de médiateurs par la SPL ;
- et celle produite spécifiquement par la SPL pour le Voyage à Nantes estival : *fluides*, de Céleste Boursier-Mougenot.

Le succès a été au rendez-vous pour l'exposition estivale qui a compté **71 800 visiteurs**, soit +63% par rapport à 2017, avec une prolongation en septembre.

L'exposition du FRAC a quant à elle rassemblé **12 000 personnes** sur la période du 17 février au 9 mai.

Lors de l'année, la salle a été **privatisée à 12 reprises** pour différentes manifestations, salons professionnels, conférences avec dîner ou soirées d'entreprises. Le caractère exceptionnel du site est reconnu et la demande reste forte.

Concernant la librairie, elle a organisé différents types d'événements sur toute l'année, notamment des rencontres, dédicaces, ateliers, lancements d'ouvrages (C. Wary, S. Lumineau, A. Conzatti, *Irreverant XII, Montagne...*), ainsi qu'une participation importante au Nantes Food Forum et une vente de Noël avec des créatrices et créateurs.

Le chiffre d'affaires de la librairie est en progression de 16% par rapport à 2017, il a atteint **118 K€**.

### La Cantine du Voyage (et sa librairie)

Ce site désormais incontournable a ouvert du 25 avril au 14 octobre 2018. La redevance perçue auprès de l'exploitant du site a de nouveau été augmentée, du fait des investissements réalisés par la SPL mais aussi de la bonne dynamique de fréquentation du site (environ 110 000 couverts évalués).

Les nouveautés 2018 ont été significatives avec la création de nouvelles cuisines, optimisées et pérennes, ainsi que l'implantation de l'aire de jeux *La Colline*. Plusieurs équipements mobiliers ont été aussi été rénovés ou remplacés.

La librairie-boutique de la Cantine a renouvelé son mobilier et sa scénographie, sa sélection s'est adaptée à la demande et articulée autour des rayons pochothèque en littérature française et étrangère, pratiques urbaines, jeunesse, ainsi qu'une sélection d'objets en lien avec le voyage. Son chiffre d'affaires a atteint 70,4 K€ pour la saison 2018, soit une progression de près de 20% par rapport à 2017.

## **1.2.5 La promotion Culinaire**

Activité confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole dans le cadre de la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de la politique touristique.

En 2018, la sélection des Tables de Nantes a été renouvelée en mars et **présentée sur Internet**, le guide papier ayant été remplacé par une nouvelle revue, « *Mâche* », qui a été tirée à 50 000 exemplaires à cette occasion. A la différence du guide papier, la revue s'inscrit en complément du site et propose aussi des portraits de producteurs,

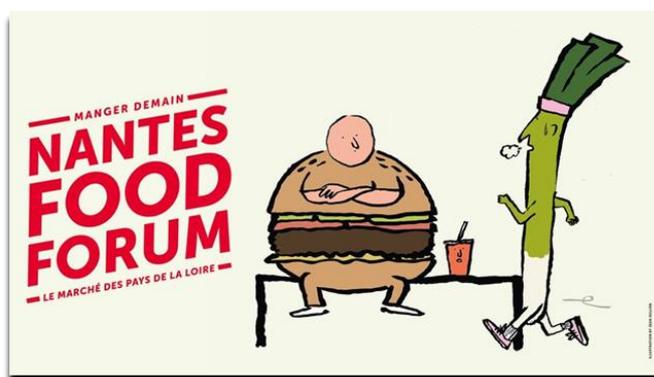


chefs ou artisans, ainsi que des articles confiés à des personnalités nationales du monde gastronomique. Ce choix permet aussi une actualisation plus rapide des informations pratiques sur les restaurants et sur notre sélection d'établissements.

En 2018, après une année d'arrêt, **trois dîners secrets**, associant toujours des chefs locaux et des chefs nationaux, ont été organisés sur la Métropole :

- Le 2 juillet à Nantes avec Mathieu Guibert \*\* (Anne de Bretagne, à La Plaine-sur-Mer) et Philippe Mille \*\* (Les Crayères, à Reims) ;
- Le 9 juillet à la Chapelle-sur-Erdre avec Ludovic Pouzelgues \* (Lulu Rouget, à Nantes) et César Troisgros \*\*\* (Maison Troisgros, à Ouches) ;
- Le 23 juillet à Vallet avec Jean-François Pantaleon (Roza, à Nantes) et Thibaut Sombardier \* (Antoine, à Paris).

**Le Nantes Food Forum** a connu sa deuxième édition, du 3 au 7 octobre 2018.



La manifestation a de nouveau programmé master-class, conférences et tables rondes exigeantes, mais également des événements populaires, conviviaux et savoureux. Elle a eu lieu sur **plusieurs sites de l'île de Nantes** : principalement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, mais aussi à la Faculté de Médecine, l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Nantes, l'Espace 11/15, le Bras de fer et la Cantine du Voyage.

Près d'une **centaine de rendez-vous** ont été organisés, regroupant autant d'invités locaux, nationaux et internationaux (4 continents représentés), auxquels on estime qu'environ **4 000 personnes ont assisté**.

950 repas ont été servis à la Cantine, lors de dîners thématiques concoctés par de grands chefs et tous les ateliers du goût *Slow Food* ont affiché complet, avec une moyenne de 50 participants chacun. **Le Grand Marché des Pays de la Loire** a quant à lui accueilli plusieurs milliers de personnes tout au long de la journée du dimanche 7 octobre, et ce malgré une météo très défavorable.

### 1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

2ème Convention de délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne avec la Ville de Nantes, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, pour une durée de 6 ans, intégrant l'exploitation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale. Convention reprise par Nantes Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016 suite au transfert de l'équipement dans le cadre du pacte Métropolitain.

Ouverture du Château le 9 février 2007

Ouverture du Mémorial le 25 mars 2012



#### A- Faits marquants

##### Evolutions générales

L'année 2018 pour les sites du Château, du Mémorial et des Cryptes a notamment vu les éléments notables suivants :

- **Un record de fréquentation**, à la fois au sein du monument, pour la programmation culturelle, les ateliers et, de manière encore plus marquée, pour les **espaces muséographiques (332 740 visiteurs pour ces derniers)** ;
- Des **acquisitions de pièces remarquables sur le patrimoine LU**, suite à la vente d'œuvres provenant de la collection historique de la famille Lefèvre-Utile ;
- **Des opérations et travaux en faveur de l'accessibilité** et du confort de tous, notamment sur les mobiliers de la librairie et de l'accueil du Harnachement, ainsi que sur les portes aux entrées du musée et de la librairie ;
- Des travaux d'installation de **nouvelles lames au Mémorial**, ayant entraîné une période de fermeture en fin d'année ;
- Une **enquête sur la fréquentation des expositions temporaires**, indiquant en particulier des visites par un public plus jeune, constitué de primo-visiteurs dans un tiers des cas, en activité pour la moitié d'entre eux (beaucoup de professions intermédiaires) et provenant à 82% de la Métropole.

##### Offres nouvelles

La SPL a mis en place en 2018, toujours dans l'objectif d'une offre qualitative et variée aux publics :

- Une **programmation particulièrement riche**, avec en complément de l'offre du Musée permanent, **deux grandes expositions**, « *Rock !, une histoire Nantaise* » et « *Nous les appelons Vikings* » **ainsi que la proposition** d'un nouveau rdv bisannuel dans le Musée, « *Expression(s) décoloniale(s)* » ;
- **Les Tableaux animés**, qui permettent de faciliter l'accès du grand public aux contenus scientifiques par la médiation numérique du musée ; deux tableaux ont été installés autour des œuvres « *Nantes en 1645* », de Cornelis Danckerts et « *Navires à l'entrée de Saint-Nazaire* », par Charles Leduc ;

- La « **Boîte à Rock** », un dispositif de médiation original et amusant, mise en place grâce à l'implication de quatre associations locales, du réseau *Carte Blanche* ;
- La **poursuite des « Indispensables »**, édités par le Château et dont les premiers ouvrages ont déjà été réédités, et pour certains traduits, qui ont été également complétés par 4 nouveaux titres : « *Anne de Bretagne, duchesse et reine* », « *Les collections d'art de François II et d'Anne de Bretagne* », « *Dans les prisons de Nantes* » et « *Les Vikings à l'assaut de la Bretagne* ».

## B- Expositions et programmation culturelle

Deux grandes expositions temporaires ont donc été proposées durant l'année 2018 :

- « *Rock ! une histoire nantaise* », du 24 février et jusque la fin de l'année (poursuite en 2019) **sur l'histoire de la scène nantaise, avec le commissariat de Laurent Charliot** ; de nombreux partenariats se sont noués autour de cette proposition, qui comprend une scénographie immersive et la création de dispositifs innovants ; elle a été soutenue par le label d'intérêt national attribué par l'Etat ;



- « *Nous les appelons Vikings* », du 16 juin au 18 novembre 2018, sur l'histoire de ces commerçants, pillards, navigateurs et explorateurs qui ont joué une place capitale dans une grande partie de l'Europe, produite grâce à des objets exceptionnels traitant de différents thèmes, il s'est agi d'une exposition internationale présentée pour la première fois en France, qui a aussi donné lieu à un partenariat spécifique avec *le Chronographe*, ce dernier ayant traité plus spécifiquement de la présence des Vikings à Nantes ;



Par ailleurs, l'exposition « *Tromelin* » a quant à elle **poursuivi son itinéraire national** sur l'île de Tatihou, dans la Manche.



Concernant la **programmation artistique et les spectacles**, citons principalement :

- De nombreuses propositions en lien avec les expositions temporaires, en particulier **12 rdv sous forme de concerts et de DJ sets**, dans le cadre de « Rock ! » (13 000 spectateurs), un week-end autour de la troupe « *Les ours d'Alfadir* » et un concert du groupe norvégien Wardruna, dans le cadre de « Vikings » ;



- La poursuite des **Nocturnes** avec **5 rendez-vous** sur l'année ;



- La **4<sup>ème</sup> édition du calendrier de l'avent** au sein de Noël au Château, avec la **création d'Aurore Petit**, qui permet d'inscrire le Château dans les déambulations urbaines des fêtes de fin d'année ;
- la poursuite d'autres **rendez-vous annuels réguliers** du Château comme *Les Voix Bretonnes*, *A nous le Château* (en alternance avec *Petits et Grands*), *la Nuit Bretonne*, ainsi que ceux qui s'inscrivent dans des événements plus larges : *Carrément biscuits*, la fête de la musique, *Aux heures d'été* ou encore le festival *Midi Minuit Poésie*.



## C- Fréquentation

Les **données clés** de fréquentation figurent dans le tableau ci-dessous :

	2016	2017	2018
<b>Par site/événement</b>			
<b>Nombre de visiteurs Cour et Remparts</b>	1 380 788	1 471 741	<b>1 553 094</b>
<b>Nombre de visiteurs Espaces muséographiques</b>	187 331	230 982	<b>332 740</b>
<i>dont Musée permanent</i>	141 647	154 615	<b>153 266</b>
<i>dont Expositions temporaires</i>	45 684	76 367	<b>179 474</b>
<b>Nombre de spectateurs prog. cult., ateliers, conférences</b>	44 393	39 260	<b>44 890*</b>
<b>Nombre de visiteurs Mémorial</b>	224 353	231 808	<b>214 269</b>
<i>dont visites guidées</i>	8 404	8 835	<b>7 880</b>
<b>Nombre de visiteurs Cryptes</b>	31 234	38 896	<b>29 180</b>
<b>Par type de public</b>			
Nombre de visiteurs <b>individuels</b> Espaces muséo.	190 444	186 054	<b>279 966</b>
Nombre de visiteurs <b>groupes</b> Espaces muséo.	41 280	43 936	<b>52 774</b>
<i>dont groupes scolaires</i>	31 227	35 463	<b>35 999</b>

\* avec la fréquentation de la quinzaine photographique nantaise (QPN) en plus, on décompterait 89 028 visites au total

De plus, 4 924 personnes ont répondu présentes pour les ateliers et conférences de l'année.

Ainsi, si l'on ajoute les visiteurs des espaces muséographiques, ceux de la programmation culturelle et des ateliers et conférences, on dénombre un total de **382 554 visiteurs** (hors QPN), **soit +41,5% par rapport à 2017**.

Avec la barre des 1,5M de visites dépassée, la fréquentation du monument progresse quant à elle de +5,5%.

### Les Pass

**Les porteurs de Pass 12 mois** (accès illimité au Château + aux autres musées de la Ville pendant l'été, pour 10 €) **étaient 10 347 en 2018**, contre 8 325 en 2017, soit +24%, en lien avec la forte fréquentation de l'année. Ils sont les ambassadeurs de la programmation du musée et profitent en général de leur venue à une exposition temporaire pour prendre le Pass. Rencontres, invitations aux événements et inaugurations constituent une offre qui leur est dédiée.

### Nature du visitorat

La **répartition entre groupes et individuels** n'est pas la même entre musée et espaces d'exposition :

- Musée : 27 % en groupe et 73 % en individuel (26% et 74 % en 2017)
- Expositions temporaires : 7 % en groupe et 93 % en individuel (contre 5% et 95% en 2017).

En 2018, **5 030 visiteurs individuels ont fait le choix de la visite guidée** (5 301 en 2017) avec un rythme de programmation légèrement moins soutenu. Des visites adaptées ont été proposées sur chacune des expositions : visites « au fil des sens » ou en LSF.

Concernant l'aide à la visite, on a dénombré en 2018 un total de **8 749** audioguides et visioguides distribués, en baisse de 24% par rapport à 2017. Cette tendance vaut surtout chez les touristes de la saison estivale,

qui, ayant déjà consacré une part importante de leurs visites aux expositions, auraient fait le choix de parcourir le musée sans autre support que les nombreux éléments explicatifs « physiques » proposés dans les 32 salles.

**Le public scolaire** représentent une partie importante de la fréquentation et font l'objet d'accès et d'offres spécifiques. Pour l'année scolaire 2017-2018, le musée a accueilli **35 999 élèves, soit +9%** par rapport à l'année précédente et une légère augmentation des classes venant de la Métropole (4 scolaires sur 10).

D'autre part, le Château reste très attentif aux **publics éloignés et empêchés** : personnes en situation de handicap, personnes âgées, hospitalisées ou en situation de précarité bénéficiant de conditions d'accès et de projets spécifiques. Citons par exemple le partenariat noué avec l'atelier de bricolage des Dervallières, dans le cadre d'une exposition consacrée à l'enfance et l'adolescence à Nantes.

Enfin, s'agissant des provenances, le Château a accueilli un nombre important d'étrangers, en particulier l'été. Ces derniers ont représenté **16% des visiteurs estivaux en 2018**, avec un top 5 qui a évolué par rapport à 2017 : le Royaume Uni est passé en 3<sup>ème</sup> position et l'Allemagne est passée de la 5<sup>ème</sup> à la 2<sup>ème</sup> position. Les espagnols restent les premiers visiteurs (25% du total), les Italiens et les Belges complètent ce classement.

#### **D- Activités scientifiques**

En complément des activités de commissariat scientifique, le personnel du Château œuvre dans les domaines suivants, avec une organisation stabilisée en 2018 :

- *Conservation* : acquisition d'œuvres et objets (dont le lancement de collectes), restauration et conservation préventive, mouvement des œuvres, récolement des collections ;
- *Documentation* : gestion des archives, diffusion de la documentation, gestion du centre de documentation ;
- *Informatisation des collections et photothèque.*

D'autre part, le musée a proposé, suite à l'expérience réussie de l'itinérance de l'exposition « *Tromelin* », le prêt d'expositions « clés en main » à d'autres destinations, la première d'entre elles ayant été conçue en 2016 par les personnels du Château, dans le cadre du partenariat avec le Musée de l'or de Bogota et déployant un propos général sur la traite, en partant du cas de la **Marie-Séraphique**. Elle a été **exposée pour la première fois le 27 octobre 2018 à Bogota.**

## 1.4. Les Machines de l'île et les Nefs



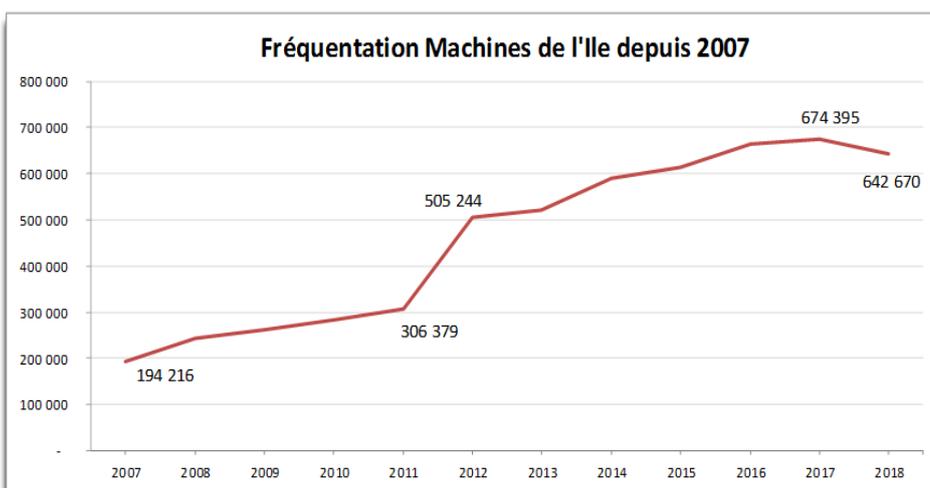
2ème convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'Île avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, pour une durée de 15 ans.

Intégration de la gestion des Nefs au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

Ouverture des Machines de l'Île le 1er juillet 2007.

Les Machines de l'Île sont implantées sous les Nefs des anciens chantiers navals. Depuis le 15 juillet 2012, Le Carrousel des Mondes Marins complète le contenu artistique des Machines de l'Île, il est situé en bord de Loire à 400m des Nefs. Ces implantations s'inscrivent dans le vaste projet de réaménagement de l'île de Nantes et des bords de Loire. Les Machines se trouvent à proximité du centre historique de Nantes, elles sont ouvertes sur la ville et contribuent à accroître l'attractivité de la métropole, tant au plan national qu'international.

### Les Machines de l'île en 2018 : une année plus difficile



Un total de **642 670** billets a été émis en 2018, en baisse de 4,7% par rapport à 2017.

L'annulation de nombreux voyages en Eléphant (suite à sa grande opération de maintenance), les conditions météorologiques estivales défavorables (canicule) et l'effet de la coupe du monde de football expliquent cette tendance globale.

### Provenance des visiteurs

Malgré un fléchissement de la fréquentation, **l'extension géographique de l'attractivité de l'équipement se poursuit**, avec des touristes français et étrangers qui compensent une grande partie de la perte de visitorat local. On décompte ainsi l'accueil de plus de 30 000 français hors Pays de la Loire et d'environ 16 000 étrangers **de plus qu'en 2017**.

### ZOOM ACTIVITE 2018

#### Nouveautés :

Le lancement du partenariat avec l'association *Des éléphants et des hommes*. L'enrichissement de la Galerie avec le Colibri, le vol des oies et une maquette de l'Arbre aux hérons au 1/5<sup>ème</sup>. Le retour de l'Eléphant avec un moteur hybride, après une grande révision décennale.

#### Chiffres de fréquentation :

Eléphant : 85 471  
Galerie : 303 419  
Carrousel : 252 119  
Nantes Maker Campus : 1 661  
**Total : 642 670**  
Soit -4,7%

#### Provenance :

30,6 % Pays de la Loire  
53,8 % Autres Régions  
15,6% Pays étrangers

#### Le Printemps des Nefs

Du 3 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018

Highlight : *Sankara Mitterrand* par la Cie Agit

#### La 3<sup>ème</sup> édition de Nantes Maker Campus, du 6 au 8 juillet

Inventeurs et créateurs du monde entier et à nouveau un campement d'artistes marquant la singularité nantaise

#### L'Été indien aux Nefs

Du 21 septembre au 26 octobre

Highlight : Scopitone et *La Marche mondiale des éléphants* le 6 octobre

### Fréquentation des groupes

Les individuels représentent plus de **84% des visiteurs**, tout comme les 4 années précédentes :

- 540 037 visiteurs individuels (2017 : 564 398 // 2016 : 553 670 // 2015 : 513 353 // 2014 : 493 202)
- 87 419 visiteurs en groupes avec réservation (2017 : 90 351 // 2016 : 88 748 // 2015 : 84 950 // 2014 : 85 020)
- 13 384 personnes sont venues visiter les équipements dans le cadre d'un événementiel ou d'un partenariat (contreparties), contre 15 541 en 2017 et 15 452 en 2016.

### Visitorat par équipement

**Le Grand Eléphant** a accueilli 85 471 visiteurs, soit 7 712 de moins qu'en 2017, en raison de la longue période de rodage et de stabilisation du fonctionnement qui a été nécessaire suite à son changement de moteur (technologies uniques et complexes).

**La Galerie des Machines** est toujours la plus fréquentée, avec 303 419 billets vendus, les visiteurs pouvaient y découvrir une nouvelle offre : le Colibri géant, le Vol des Oies et une nouvelle maquette de l'Arbre aux hérons

**Le Carrousel des Mondes Marins** a compté 252 119 visites, avec toujours 90% en mode forain, soit 10% en mode découverte (sans embarquement des visiteurs).

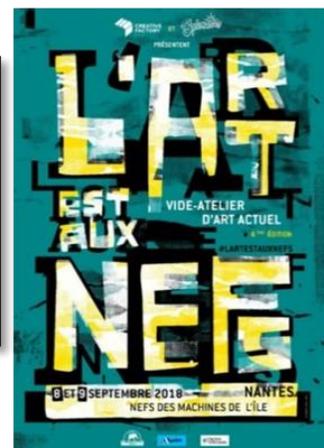


### Les Nefs Dubigeon dont le pôle 3

D'une surface d'environ un hectare, le site est considéré comme un ERP unique rassemblant le public et le personnel des Machines (galerie, bar/boutique), de l'Atelier de La Machine, mais aussi de la Fabrique (bâtiment A seulement) et des rues intérieures des Nefs, dont le Pôle 3.

L'accès du public est libre 24h/24 et 365 jours par an.

Les Nefs accueillent un grand nombre de manifestations de grande ampleur tout au long de l'année, organisées par différents acteurs institutionnels et associatifs :



### Les Machines de l'île s'imposent comme un lieu culturel de spectacle vivant

La réussite et l'image positive des Machines de l'île reposent sur un ensemble :

- la qualité artistique de l'offre,
- la part du spectacle dans les médiations,
- le renouvellement de l'offre (le contenu de la Galerie et du Carrousel),
- la programmation culturelle : **Printemps des Nefs, Été Indien**, avec un accès le plus souvent gratuit et des programmations ouvertes à tous les types de publics,
- le succès grandissant de **Noël aux Nefs**.

Les Machines de l'île sont un acteur de la vie culturelle nantaise : chaque année, des groupes nantais sont programmés sur la scène des Nefs, leur permettant la rencontre d'un public nombreux.



### Les autres événements de l'année

**Nantes Maker Campus** : sa 3<sup>ème</sup> édition a eu lieu du 6 au 8 juillet. La particularité de cette édition nantaise est la présence d'un campement d'artistes internationaux. Le lien est fait entre des artistes constructeurs d'univers et les makers (constructeurs, inventeurs, jeunes startups...), innovant dans tous les domaines.

La participation à la **Marche mondiale des éléphants** : afin de promouvoir l'action pour la sauvegarde des éléphants, plus de 3 000 personnes se sont réunies le 6 octobre sous les Nefs, venues entourer le Grand Éléphant pour une photo unique au monde :



## 2. ORGANISATION ET MOYENS

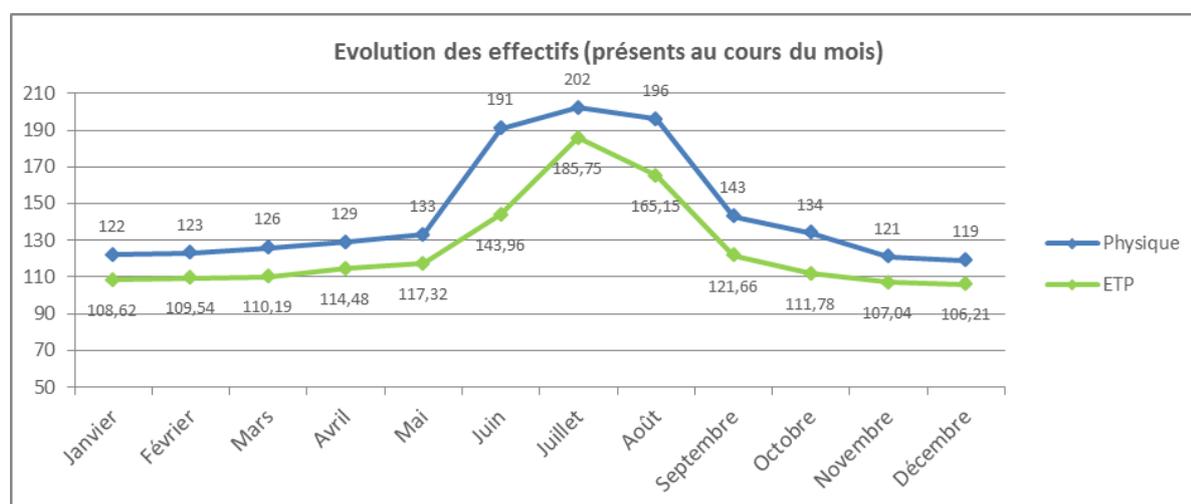
### 2.1. Ressources de la DSP Tourisme

Le contrat de délégation de service public pour la mise en œuvre de la politique touristique, signé entre Nantes Métropole et la SPL, concerne **toutes les activités faisant l'objet des parties 1.1 et 1.2** du présent rapport.

#### Ressources humaines

Le périmètre décrit ici en termes de personnel correspond au **site dit de « Crucy »**, regroupant la direction du développement touristique (dont le personnel de l'accueil de l'office de tourisme rue des Etats) et la direction projets et partenariats (art et culinaire), ainsi que les **services mutualisés** de la SPL entre les 3 DSP : transversaux (technique et communication) et supports (DG, DAF, DRH). Ceux-ci sont « financés » toutefois par les 3 DSP, le détail de leur périmètre et de leur activité 2018 figure en partie 2.4.

Ces équipes comptent 145 salariés pour **125,14 ETP en moyenne sur 2018** (soit une augmentation de 6,45 ETP) qui s'explique par de nouveaux recrutements en CDI (créations de poste) et par une hausse du nombre de recrutements saisonniers liés à l'événement estival (+ 20 %) compensée par une baisse du recours aux CDD pour surcroît d'activité (-16 %).



L'adéquation des effectifs aux besoins a permis la création de 5 postes en CDI au cours de l'année :

- au sein de la direction du développement touristique : deux postes de guide de la destination (chacun à 0,70 ETP – pour palier la hausse du nombre de visites guidées et internaliser d'avantage cette mission),
- au sein de la direction projets et partenariats : un poste à temps plein de régisseur(se) général(e) réparti entre le parc des Chantiers (internalisation de cette mission qui était externalisée pour la partie Chantiers) et l'événement estival,
- au sein de la direction de la communication : un poste développeur(se) web full stack (internalisation partielle de cette mission),

- Au sein du service juridique (Secrétariat Général) : un poste de juriste dédié aux marchés publics, en lien avec l'évolution croissante du nombre de contrats.
- En 2018, les directions « Projets et Partenariats » et « Production et Patrimoine » ont été réorganisées afin de regrouper les équipes par projets et activités, toutes compétences confondues. Précédemment, ces directions étaient réparties par type de métier : technique d'une part, gestion de projet, art et culinaire d'autre part.

#### Compte de résultat de la délégation

>>> *Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (format dit « de gestion », avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.*

Les activités encadrées la DSP Tourisme de Nantes Métropole donnent lieu à **une contribution financière globale et forfaitaire de la Collectivité**, au titre des sujétions de service public définies au contrat.

Cela regroupe, depuis 2015, toutes les activités de la SPL à l'exception de l'exploitation du Château, du Mémorial, des Machines et des Nefs.

Leur présentation en comptabilité analytique (du document dit « format rose », référence pour l'analyse budgétaire) a évolué afin de refléter au mieux la réalité de leur fonctionnement de la SPL :

- les activités du parc des Chantiers, de la HAB Galerie et de la Cantine (et leurs librairies) sont regroupées, selon une logique de « site » intitulé « quai des Antilles » ;
- la part des œuvres de l'évènement estival pérennisées étant désormais significative, elle est présentée avec la collection Estuaire (la problématique de maintenance de ces collections est identique) - la colonne « Voyage à Nantes » est donc uniquement de nature événementielle ;
- la programmation culinaire a été distinguée de l'activité « Nantes Tourisme » ;
- enfin les branches donnent lieu à une présentation distincte, c'est le cas désormais pour *Traversée moderne d'un vieux pays*.

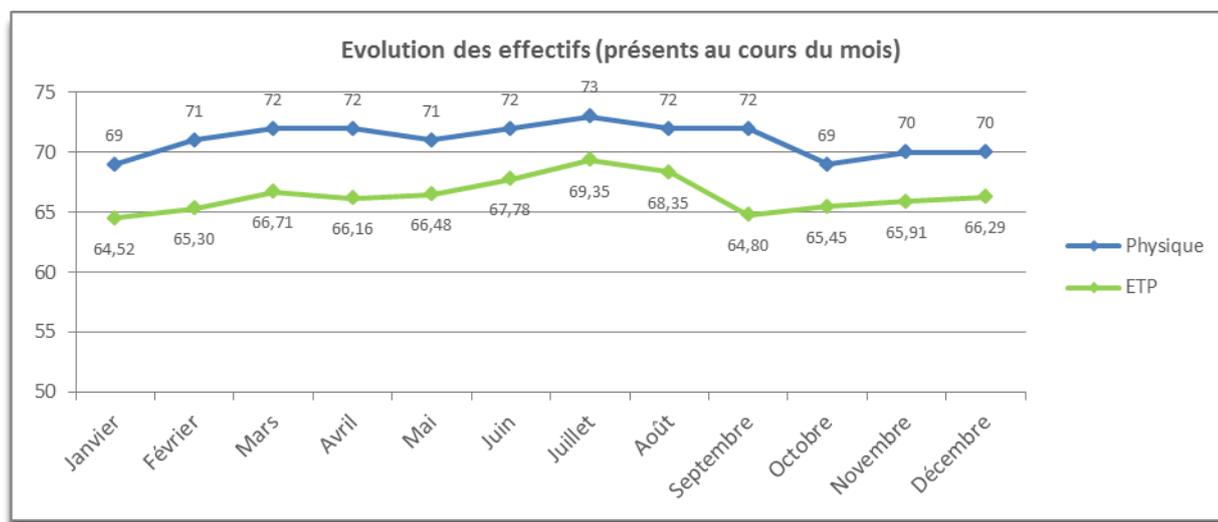
Ainsi, pour les activités Nantes Tourisme, Estuaire et Œuvres pérennes, Chantiers et quai des Antilles, Evènement estival, Culinaire, Loire-amont, Vignoble et Traversée moderne, le budget total de la DSP Politique Touristique s'élève à **11,4 M€ HT** en 2018 (11,9 M€ en 2017), dont 69% de financements public (68 % en 2017), et le compte de résultat de la DSP dégage un excédent de 189 K€ (déficit de 22 K€ en 2017).

>>> *Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2018 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DGDEAI de Nantes Métropole.*

## 2.2. Ressources de la DSP Château

### Ressources humaines

L'effectif directement rattaché au Château (Mémorial et Cryptes inclus) est stable et s'établit, comme en 2017, à 71,08 salariés, représentant **66,43 ETP** (équivalents temps plein) en moyenne en 2018, soit 22 % du nombre moyen des ETP de la SPL.



Au 31 décembre 2018, **deux types de statut** cohabitent :

- Salariés mis à disposition par Nantes Métropole dans le cadre de la délégation de service public de janvier 2014 : 17 personnes,
- Autres salariés : 48 personnes.

La majorité du personnel affecté au Château bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Toutefois, compte tenu de la saisonnalité de l'activité ou d'événements temporaires (expositions), des contrats de type CDD ou saisonniers sont mis en place, sachant que la SPL a fait le choix de limiter au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Malgré les deux expositions majeures de 2018, les recours à des CDD de surcroît d'activité et à des contrats saisonniers sont restés pratiquement stables, voire en légère diminution, par rapport à 2017.

### Compte de résultat de la délégation

>>> *Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.*

Avec un budget total de **9,35 M€ HT** (Château et Mémorial), contre 8,83 M€ en 2017, dont 82% de financements publics (contre 87% en 2017, soit une **forte évolution**), le compte de résultat de l'activité se trouve **en perte de 74 K€** en 2018, après une année 2017 qui était déjà en déficit de 80,6 K€.

La masse salariale totale sur ce contrat s'élève à 4,82 M€ en 2018, dont 3,32 M€ de masse salariale directe (du site), 1,58 M€ de masse salariale indirecte (en baisse), correspondant aux services transversaux et supports, et 76 K€ de CICE (en baisse également).

*>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2018 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DPARC de Nantes Métropole.*

## 2.3. Ressources de la DSP Machines

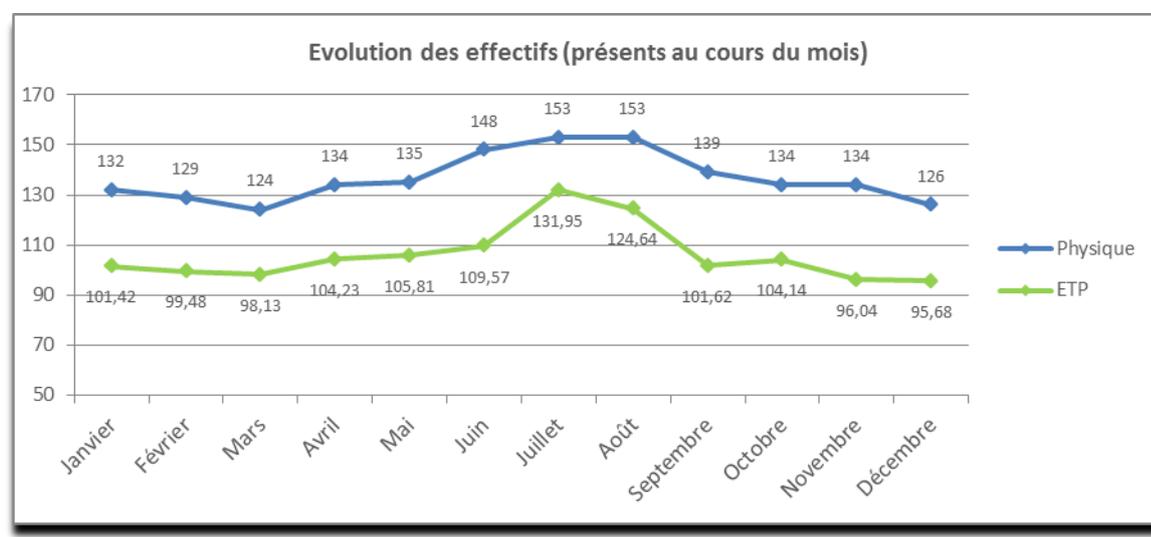
### Ressources Humaines

L'effectif moyen directement rattaché aux Machines a augmenté de 7,21 ETP (équivalents temps plein) par rapport à 2017. Il est de 136,75 salariés, représentant **106,06 ETP en moyenne en 2018**, soit 36 % des ETP de la SPL (en 2017, 125,75 salariés représentant 98,85 ETP). La saison estivale a engendré une augmentation de 16 % de l'effectif physique, entre les mois de janvier et de juillet.

L'augmentation des effectifs **en CDI** (recrutements de 6 salariés) s'explique par la hausse de l'activité :

- au sein du service relations avec le public et exploitation :
  - un poste de médiateur-machiniste (0,7 ETP)
  - un poste d'agent d'accueil polyvalent (0,7 ETP)
  - un poste d'assistant administratif RH (0,5 ETP)
- au sein du service technique :
  - un poste de régisseur événementiel (1 ETP)
- au sein du bar-boutique :
  - deux postes de conseiller de vente (0,5 ETP chacun)

De plus, les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des **augmentations de temps de travail** des salariés en poste (+1,35 ETP).



A noter également, la fin de la possibilité de mise en place, avec la mission locale, des contrats d'avenir (les 2 derniers contrats ont pris fin en juin 2018).

La majorité du personnel affecté aux Machines bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée. Toutefois, compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité durant les vacances scolaires et surtout pendant l'été, un nombre important de contrats de type CDD ou saisonniers est mis en place, sachant en outre que la SPL a fait le choix, comme chaque année, de limiter au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le recours aux contrats saisonniers entre juin et août a été plus important (même s'il tend à se stabiliser) : **88,3 ETP sur 3 mois** contre 86 ETP en 2017 et 77 ETP en 2016.

#### Compte d'exploitation de la délégation

>>> *Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensées), et non de la comptabilité générale.*

Avec un budget total de **8,1 M€ HT** (7,9 M€ en 2017), dont 14% de subvention de fonctionnement (comme en 2017), les Machines de l'île **hors Nefs** affichent une **perte de 115 K€ en 2018** (après un résultat déjà en déficit, de 93 K€, en 2017), à nouveau sans dotation au compte conventionnel (pour renouvellement de l'offre de contenu).

Les Nefs présentent toujours un budget quasiment à l'équilibre, avec plus de 550 k€ HT de produits et charges sur l'année 2018.

Le détail de ces comptes de résultats figure en annexe (colonnes Machines et Nefs).

>>> *Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2018 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DGDEAI de Nantes Métropole.*

## 2.4. Informations sur les activités des services mutualisés

Afin de mener à bien l'ensemble des activités décrites ci-dessus, des services œuvrent de manière mutualisée au sein du Voyage à Nantes.

Certains, qualifiés de services **transversaux**, contribuent à la mise en œuvre opérationnelle de tout ou partie des activités confiées à la SPL : les directions Production et Patrimoine (technique), Communication et une partie de la direction du Développement touristique (services commerciaux notamment), et de la direction Projets et Partenariat (relation aux acteurs locaux). Les autres, qualifiés de services **supports**, recouvrent les services dits fonctionnels : direction générale, secrétariat général (dont service juridique), direction administrative et financière (dont service informatique) et direction des ressources humaines.



### Secrétariat Général

Confié à Morgan Airiau, sa mission générale est de piloter la vie institutionnelle de l'entreprise, la gestion des contrats de DSP et la relation aux Collectivités, ainsi que de coordonner l'organisation, la gestion et le budget de l'entreprise, au service des projets portés par la Direction Générale. Sont également sous la responsabilité directe du Secrétariat général le service juridique et le service moyens généraux.

#### ➤ **le Service Juridique :**

En l'absence de Nolwenn Gaschignard pour congé maternité, le service juridique, sous la responsabilité d'Amélie Le Provost, est resté très mobilisé en 2018 sur la contractualisation avec les tiers pour les activités et projets du VAN événement, de Nantes.Tourisme et d'Estuaire : pilotage des **montages juridiques** liés à la production des projets, rédaction des contrats de **cessions de droits**, marchés et contrats de réalisation des œuvres, installations et expositions, contrats de **partenariat/coproductions**, CGV, etc. Il a aussi accompagné les services des sites du Château et des Machines sur leurs projets et marchés.

Le service a particulièrement continué à assister tous les services opérationnels pour la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence, y compris sur le domaine public et/ou les appels à projet. Il pilote et gère également les assurances et les contentieux et assure les dépôts de marques de la SPL, ainsi que leur suivi (20 marques en 2018, contre 4 en 2011). Plus spécifiquement en 2018, le service a finalisé la mise à jour de ses **procédures internes d'achat**, pour tenir compte à la fois des points d'attention de la Chambre régionale des Comptes et de la réforme de la dématérialisation des procédures de publicité et de mise en concurrence, applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Le service juridique accompagne fortement les nouveaux projets, porteurs de spécificités, notamment ceux du Vignoble (contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée), de la promotion culinaire (production du Nantes Food Forum) et de Traversée moderne d'un vieux pays (convention multipartite avec les partenaires).

Par ailleurs, le service juridique a mené un travail de régularisation des subdélégations de signature concédées au sein de la SPL sur les sites du Château des Ducs de Bretagne et des Machines de l'Île.

Enfin, il a poursuivi le travail de mise en conformité au règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, sur la base notamment d'un audit des pratiques, finalisé au premier trimestre. La SPL s'est ainsi dotée d'un registre des données personnelles par typologie de traitements. En co-pilotage avec le service informatique, le service a mis en place de nouveaux outils (processus internes, référents RGPD) et procédé à un important travail de revue contractuelle.

#### Plan de charge du service juridique sur l'année 2018 :

	Activités Transversales	Nantes Tourisme	VAN pérenne (hors événement 2018)	Événement 2018	Vignoble	Art et Territoire	Estuaire	HAB Galerie (y compris expo VAN)	Chantiers	Château / Mémorial	Machines	TOTAL 2018	TOTAL 2017	TOTAL 2016	TOTAL 2015
Contrats, Marchés et avenants	9	197	87	72	14	3	10	4	0	22	13	431	414	302	274
Procédures AD et consultations	5	2	3	0	4	0	4	0	0	1	2	21	17	13	11
Assurances (déclarations, sinistres et expertises)	12	3	3	47	5	0	3	0	0	28	34	135	70	74	94
Contentieux et pré-contentieux	0	2	1	0	0	0	2	0	0	1	0	6	5	4	5
Autres (Conditions générales de vente ou d'utilisation, Dépôts INPI, etc.)	10	8	1	3	0	1	0	1	0	9	3	36	43	22	7

#### Direction Projets et partenariats

La « DPP », sous la responsabilité d'Astrid Gingembre, est responsable des territoires, sites et activités qui relèvent de sa dominante thématique : **art et culinaire**.

Elle prend donc en charge la gestion d'équipements, la conception de projets nouveaux et la programmation culturelle pour les activités suivantes : Collection Estuaire, événement estival *Le Voyage à Nantes*, HAB Galerie dont Librairie, La Cantine du Voyage, la promotion culinaire.

Concernant la collection d'œuvres pérennes, issues de la Collection Estuaire, d'éditions du Voyage à Nantes estival ou de projets liés au dispositif *Art & Territoire*, la DPP est également en charge de la production et de l'exploitation techniques des œuvres et installations. Elle dispose en effet d'un service technique qui lui est propre. Son périmètre de responsabilité a été redéfini en 2018, en préférant une logique de « territoire » à une logique « métier ».

Cette direction est aussi responsable de la **relation avec les acteurs locaux** (commerçants en particulier), avec notamment l'animation du label *Le Voyage passe par ici* ou encore du Voyage accessible.

Enfin, le service **partenariats** lui est rattaché, dont le dispositif *Art et Territoire*, qui co-construit des projets pérennes d'art dans l'espace public avec des partenaires privés, principalement des promoteurs.

Concernant plus spécifiquement 2018, citons la structuration de la gestion de la collection permanente dans son ensemble (plus seulement Estuaire). Elle a été complétée de 5 nouvelles œuvres sur l'année.

En comptant les Enseignes et les installations saisonnières, ce sont désormais près de 110 installations qui sont à suivre, entretenir et/ou conserver, sur l'ensemble du territoire d'intervention de la SPL.

Par ailleurs, les **sollicitations** d'étudiants, chercheurs et institutionnels pour obtenir un retour d'expérience sur la gestion de projets d'art dans l'espace public se sont particulièrement développées. Leur nombre va croissant, à mesure que le projet de la SPL est bien identifié et compris.

#### Direction Production et Patrimoine

Les missions de la D2P, sous la responsabilité de François Le Jort, sont :

- la gestion du patrimoine lié aux DSP Château, Machines et Tourisme,
- la gestion du Parc des chantiers,
- le développement d'attractivité avec la création et production de projets Loire amont, Vignoble et *Traversée moderne d'un vieux pays* (en lien avec la direction du développement touristique),
- la création et production de projets dans le cadre de l'événement estival.

La répartition des responsabilités de la production des projets a été revue en 2018 et la D2P se recentre sur le patrimoine et les projets associés sur les sites Château, Machines, Chantiers, Loire amont et Vignoble.

Elle assure la gestion patrimoniale et la maîtrise d'ouvrage des opérations au Château (dont la conduite du plan pluriannuel d'investissement confié à la SPL et la participation aux expositions et événements), des Machines (bureaux, Nefs et Carrousel), et des sites liés à la DSP Tourisme (locaux de Crucy, d'accueil touristique) ou encore les projets le long de la Sèvre, dans le cadre de mandats ainsi que la coordination du Parc des Chantiers.

La D2P accompagne également les équipes de la ville ou métropole intervenant sur les sites gérés par la SPL, ainsi que les équipes techniques des sites, en contribuant à la définition des besoins de maintenance, sécurité et entretien, en mettant en place les contrats associés et en apportant son soutien pour leur suivi.

A noter sur 2018 :

- **Château** : renouvellement des marchés maintenance multi technique, sécurité incendie et sûreté ; création d'un marché maintenance de la vidéo protection ; accompagnement des services de la ville dans la migration de la gestion technique centralisée et le renouvellement du système de sécurité incendie ; travaux sur l'accueil harnachement et traitement acoustique du 2<sup>ème</sup> étage de la Tour du fer à cheval ; au Mémorial, accompagnement de la ville pour le remplacement des lames de verre, de complément du système de surveillance ; participation à la production des événements ;
- **Machines** : renouvellement des marchés de maintenance multi technique et de sûreté et gardiennage ; entretien des menuiseries extérieures de la déferlante ; réaménagement des espaces de 5 bureaux, évacuation des eaux pluviales sous les nefs ;
- **Parc des chantiers, Loire-amont et Vignoble** : pilotage ou accompagnement des projets cités en parties 1.2.3 et 1.2.4.

- **Événement 2018** : la D2P a pris en charge, aux côtés de la direction projets et partenariats, la fiabilisation du projet « *Paysage glissé* », la production de La Nuit du VAN, l'exposition au carré Feydeau, les enseignes et l'aménagement de l'*Inquiétable* devant Nantes tourisme.

#### Direction de la Communication

Cette direction, sous la responsabilité de Stéphanie Olivier, définit la stratégie de communication pour la destination, élabore et met en œuvre les **plans de communication pour tous les sites et activités** confiées à la SPL Le Voyage à Nantes. Elle prend en charge les relations presse régionales et la stratégie presse nationale, en lien avec une agence spécialisée, ainsi que les éditions (tous supports), le web, le merchandising et la création de tous outils nécessaires et spécifiques à l'action des autres services (promotion nationale et internationale, directions projets et sites en particulier).

La communication du Voyage à Nantes se structure donc ainsi :

- Nantes.Tourisme (la destination Nantes Métropole, l'offre exhaustive)
- Le Voyage à Nantes pérenne : actualité du parcours et des partenaires culturels tout au long de l'année (offre singulière)
- Le Voyage à Nantes événement estival
- Les parcours dans le vignoble, sur la Loire-amont et *Traversée moderne d'un vieux pays*
- *Le Voyage passe par ici*
- Les événements associés : Nuit du Van, Nantes Food Forum, champ des producteurs...

La stratégie de communication s'organise alors en deux temps : un fil annuel de communication qui s'appuie sur le parcours pérenne et les grands événements et une communication de masse sur l'été.

La communication numérique et les évolutions du web nécessitant d'être toujours en veille, mais aussi de pouvoir développer dans les meilleurs délais des solutions qui permettent d'être au niveau en terme de qualité de service, le service a donc intégré en 2018 un **poste de développeur full stack**, qui permet de répondre à cette exigence.

#### Direction du Développement touristique

Cette direction, sous la responsabilité d'Aurélie Péneau, rassemble les équipes d'accueil et services aux visiteurs, de promotion nationale et internationale, et celles du marketing et commercial. Elle travaille **pour l'ensemble de la destination** Nantes Métropole, mais aussi pour **les sites et activités confiés à la SPL**.

Elle conçoit et met en œuvre des offres en fonction des cibles (Pass Nantes, visites guidées et formules de découverte, journées, séjours complets...), des plans d'actions de promotion auprès des publics individuels (centrale de réservation, billetteries, bureaux d'accueil, call center, guidage), des groupes et professionnels du tourisme, et des entreprises (événementiels, séminaires, service commercial affaires).

Cette direction travaille en lien étroit **avec les acteurs locaux** tels que la Cité internationale des congrès, Exponantes, Nantes-Saint-Nazaire Développement, Loire Atlantique Développement, l'Agence régionale, l'aéroport de Nantes Atlantique, la CCI, ainsi qu'avec l'ensemble des professionnels du tourisme locaux (hébergeurs, traiteurs, restaurateurs, gestionnaires de sites, transporteurs etc.).

Les principales réalisations 2018 de cette direction sont présentées dans les rapports de délégation de service public de Nantes Métropole, consultables auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes.

Citons le déploiement en 2018 du nouveau **système de billetterie « Secutix »**, qui a particulièrement impacté les services commerciaux et les services aux individuels.

La direction a également mis en place de nouvelles offres « affaires », sur tous les sites de la SPL, avec la création de formules pour la privatisation de la HAB Galerie (« *Diners nantais* »), ainsi qu'au Château, en lien avec les expositions (*Rock!* et *Vikings*).

#### Direction Administrative et Financière

Cette direction, sous la responsabilité de Catherine Menant, assure la gestion financière et administrative de la SPL. Elle réalise la comptabilité générale et analytique de l'entreprise, pilote l'élaboration des budgets, en contrôle la mise en œuvre et réalise le contrôle de gestion de l'ensemble de l'entreprise. Elle prend en charge les aspects fiscaux, définit et contrôle les procédures d'achats avec le service juridique et gère la trésorerie. Enfin, elle développe, organise et gère les systèmes d'information, les équipements et matériels informatiques et téléphoniques.

En 2018, **12 957 factures fournisseurs** ont été traitées par le service comptable, volume comparable à 2017. D'autre part, **29 621 factures clients** (hors clients individuels) ont été émises par les différents logiciels de vente, au même niveau que l'année précédente.

#### ➤ **le Service Informatique :**

Il participe à la performance opérationnelle et économique de l'entreprises en veillant à la bonne intégration des transformations de l'activité avec les solutions des technologies de communication présentes, tout en s'assurant de leur évolutivité. Le périmètre de compétence englobe les infrastructures systèmes et réseau, les postes de travail et logiciels associés, les applications métiers ainsi que la téléphonie, la monétique et les aspects liés à la sécurité de tous ces domaines.

L'activité « support » reste la partie la plus visible des opérations : 2 800 interventions ont eu lieu en 2018 soit un rythme moyen de 230 sollicitations mensuelles.

Principales actions / projets en 2018 :

- Projet Kairos (refonte des systèmes de ventes de la SPL) : la solution Sécutix est maintenant déployée/utilisée par toutes les fonctions commerciales. Le projet est porté par la DAF mais avec une participation forte de toutes les parties prenantes. Le projet n'est pas achevé ;
- RGPD (règlementation européenne sur la sécurité des données personnelles) : en 2018, à l'issue de l'état des lieux en matière de qualification des données et de leur traitement, les missions se sont concentrées sur la communication et la sensibilisation des salariés ;
- Poursuite du renouvellement des postes de travail : 35% des postes ont été remplacés en 2018.

#### Direction des Ressources humaines

Cette direction, sous la responsabilité de Colette Pialat, assure les missions de développement et de gestion des ressources humaines. Elle comprend un adjoint DRH chargé de la formation, de l'hygiène et la sécurité

RH, de la démarche handicap, du développement des compétences ainsi que de la réalisation des rapports obligatoires, une coordinatrice paie et budget, et deux assistantes administratives assurant l'administration RH sur un périmètre donné et des missions transversales spécifiques. Une assistante a été recrutée sur 18 mois (compensé partiellement par le passage à mi-temps d'une assistante) afin d'assurer un appui dans la démarche handicap (convention de partenariat avec l'Agefiph pour 2 ans), d'assurer la gestion administrative de la formation professionnelle ou encore de développer les tableaux de bord RH.

Principales nouvelles missions réalisées dans chaque domaine en 2018 :

- *gestion des emplois et des compétences* : animation de la démarche handicap interne, animation et développement de l'intranet RH ;
- *formation professionnelle* : nouveau plan de développement des compétences 2019, accompagnement aux recours au Compte Personnel de Formation, renseignements sur le Conseil en Evolution Professionnel et le Compte Personnel d'Activité, accompagnement ateliers 'Langue des Signes Françaises' et 'Excel' animés par des salariés, organisation d'ateliers sur l'art contemporain ;
- *Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail* : mise à jour du livret d'accueil sécurité et suivi des attestations, mise à jour du Document Unique, procédure interne de « signalement d'une alerte », accompagnement pour un espace individuel de repos, co-organisation des formations gestion des entreprises extérieures et AIPR [Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux], renouvellement d'une sensibilisation médicale pour les médiateurs(rices) de l'événement estival ;
- *relations avec les partenaires sociaux* : commissions paritaires relatives au temps de travail, au suivi de l'accord NAO 2017 sur l'organisation du temps de travail du Café de la branche, mise en place du nouveau CSE par vote électronique, négociation d'accords d'entreprise : 'Elections professionnelles' du 29/01/2018, 'Organisation de modalités de fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel' du 09/03/2018, 'Egalité professionnelle et Qualité de vie au travail' du 17/12/2018 ;
- *recrutement* : uniformisation du modèle d'offre d'emploi, mise en conformité avec le nouveau RGPD concernant les modalités de traitement des candidatures ;
- *suivi administratif des salariés* : préparation bulletin de salaire dématérialisé et prélèvement à la source, carte dématérialisée Titres Restaurant, dématérialisation du suivi des heures de délégation des IRP, fiche d'information sur le traitement des données personnelles (RGPD) ;
- *reporting RH* ;
- *accompagnement des responsables de service dans leur fonction managériale* : préparation d'un guide RH à destination des responsables de service, mise en place d'un calendrier de communication sur les événements internes destinés aux salariés.

Quelques indicateurs d'activité de la direction des ressources humaines en 2018

Bulletins de salaire et contrats/avenants	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Evolution 2011/2018
Bulletins de salaire	4541	4347	4232	4079	4046	4145	3879	2940	54%
CDI (embauches)	42	45	27	19	23	35	60	44	-5%
CDD, CS, CT Alternance, CT emploi avenir	276	274	258	228	202	318	620	131	111%
Avenants	96	104	72	58	65	67	102	68	41%
<b>Total contrats/avenants</b>	<b>414</b>	<b>423</b>	<b>357</b>	<b>305</b>	<b>290</b>	<b>420</b>	<b>782</b>	<b>243</b>	<b>70%</b>

### **3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE**

#### **3.1. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise**

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que du décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, ont instauré un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Celui-ci doit être présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Il peut s'agir d'une section spécifique du rapport de gestion, voici donc ci-dessous les informations concernées.

<b>Liste des mandats ou fonctions exercées pour l'exercice 2018 par chacun des mandataires sociaux</b>
--

Egalement en conformité aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce, figure au présent rapport de gestion la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la SPL *Le Voyage à Nantes* pour l'exercice 2018.

#### **Jean BLAISE**

- SPL Le Voyage à Nantes, Directeur Général

#### **Fabrice ROUSSEL – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Président
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur et Représentant de Nantes Métropole à l'Assemblée générale

#### **Rachel BOCHER – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Présidente et Représentante de la Ville de Nantes à l'Assemblée générale
- SAEML Folle Journée, Administratrice

#### **Jean-Claude LEMASSON – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SARL AREA GROUPE, Cogérant
- SARL AREA CANOPEE, Gérant
- SARL AREA CONSULTANTS, Gérant
- SARL AREA IMMOBILIER, Gérant
- SEM MINN, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

#### **Pierre-Emmanuel MARAIS – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

#### **Benjamin MAUDUIT – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

#### **Mireille PERNOT – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice jusqu'en avril 2018

#### **Aymeric SEASSAU – Nantes Métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur à compter du 13 avril 2018

#### **Pierre-Yves LE BRUN – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEML Folle Journée, Administrateur

**Michèle LE STER – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice

**Anne-Sophie GUERRA – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice

**Sandra IMPERIALE – Nantes métropole**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice

**David MARTINEAU – Ville de Nantes**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAEML Folle Journée, Président
- L.N.H., Administrateur
- Grand T, Administrateur
- Loire Atlantique Numérique, Administrateur

**Olivier CHATEAU – Ville de Nantes**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**Françoise HAMEON – Département de la Loire Atlantique**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice et Représentante à l'Assemblée Générale
- SPL Loire-Atlantique Développement, Administratrice
- SPL La Cité des Congrès de Nantes, Administratrice
- SAEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, Administratrice
- SPL Pornichet, La Destination, Administratrice
- EXPONANTES, Administratrice
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administratrice
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administratrice

**Laurence GARNIER – Région des Pays de la Loire**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice et Représentante à l'Assemblée Générale
- SAEML Folle Journée, Administratrice
- SPL Cité Centre des congrès de Nantes, Administratrice
- SPR Abbaye de Fontevraud – SOPRAF, Présidente
- SPL SAMOA, Administratrice
- SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole

**Jean-Jacques LUMEAU – Ville de Saint-Nazaire**

- SPL Le Voyage à Nantes, Délégué au Conseil d'administration, Représentant à l'Ass. Générale
- SPL Saint Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration

**Aymar RIVALLIN - Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires jusqu'à juin 2018**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

**Christian BIGUET - Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires à compter de juillet 2018**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

**Pierre-Yves CHANTREAU - Professionnel du tourisme**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS CHANTREAU Voyage – Directeur Général et Président

**François-Xavier de BOÛARD – CCI Nantes Saint-Nazaire**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

**La direction générale** de la société est assumée par une autre personne physique que le président du conseil d'administration, qui est nommée par celui-ci et porte le titre de directeur général.

### 3.2. La vie institutionnelle

Les administrateurs de la SPL Le Voyage à Nantes se sont réunis le 19 juin 2018 en **assemblée générale ordinaire**, pour nommer en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023 :

- le **Cabinet Guillet, Bouju et associés**, représenté par M. Dominique Guillet, en qualité de commissaire titulaire, et de M. Nicolas Bouju, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

#### Le fonctionnement du conseil d'administration en 2018

Le Conseil d'administration s'est réuni **deux fois** en 2018.

**Le 30 mai 2018**, selon l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la nomination **de deux nouveaux administrateurs** représentants de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes :
  - par délibération du Conseil municipal du 9 février 2018, la Ville de Nantes a désigné **M. Olivier CHATEAU**, comme représentant au Conseil d'administration et au sein de l'Assemblée Générale de la SPL
  - par délibération du Conseil Métropolitain du 13 avril 2018, Nantes Métropole a désigné **M. Aymeric SEASSAU**, comme représentant au Conseil d'administration de la SPL
- Modification de la constitution de la **Commission d'appel d'offres**, avec la désignation de M. Olivier CHATEAU comme membre titulaire, en remplacement de M. Stéphane JUNIQUE
- **Arrêté des comptes et établissement du rapport de gestion de l'exercice 2017**
- Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2018
- Autorisation de conventions réglementées (décrites en partie 3.3)
- Validation du projet de convention avec la direction des musées de France pour l'exposition *Rock !*
- Présentation du *Voyage à Nantes 2018*

**Le 31 octobre 2018**, selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation du bilan du *Voyage à Nantes* estival 2018
- Suivi des **recommandations de la CRC**, suite à son contrôle de 2016-2017
- Information sur le marché de fourniture **d'électricité**
- Information sur les versions définitives des précédentes conventions réglementées signées avec Nantes Métropole
- Autorisation de nouvelles conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

### **Le fonctionnement de l'assemblée spéciale en 2018**

L'Assemblée Spéciale **des actionnaires minoritaires**, composée des représentants des Communautés de communes Sud Estuaire et Estuaire et Sillon, ainsi que de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo, s'est réunie une fois en 2018, dans les locaux du Voyage à Nantes :

- le **24 mai 2018**, pour la préparation du Conseil d'Administration du 30 mai 2018.

### **Le fonctionnement du conseil des acteurs du tourisme (CAT) en 2018**

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place dès sa création, en particulier en lien avec son activité d'Office de Tourisme, un Conseil des acteurs du tourisme.

Désormais présidé par Fabrice Roussel, Président de la SPL Le Voyage à Nantes, il a vocation à être un lieu d'échange et de travail sur le développement touristique, regroupant des acteurs majeurs de la profession.

Le bureau du CAT est chargé de définir des axes de travail qui doivent concourir au développement de la destination. Sa composition figure à la page suivante.

### Composition du Bureau du Conseil des acteurs du tourisme

Monsieur	Fabrice	ROUSSEL	Vice-Président Nantes Métropole, Président du Voyage à Nantes
Monsieur	Nicolas	VISIER	ASSO. CULTURELLE DE L'ETE
Monsieur	Bertrand	ELLOUD	BATEAUX NANTAIS
Monsieur	Pierre-Yves	CHANTREAU	VOYAGES CHANTREAU
Monsieur	Matthieu	DEMONFERRAND	Club hôtelier de Nantes Métropole
Monsieur	Frédéric	DĚFONTAINE	BRASSERIE LA CIGALE
Madame	Olivier	DARDĚ	Association PLEIN CENTRE
Monsieur	Richard	GOURAUD	UNACOD
Monsieur et madame	Guy Myriam	HERREMAN MACĚ	C <sup>té</sup> DEPART. RAND. PEDESTRE
Monsieur	Laurent	NOIROT-COSSON	AEROPORTS DU GRAND OUEST
Monsieur et monsieur	Boris David	SITIN MILBEO	COLLECTIF CULTURE BAR-BARS
Monsieur	François- Xavier	De BOUARD	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE

Le bureau s'est réuni le 5 septembre 2018 pour organiser les prochaines réunion du Conseil des Acteurs du tourisme.

Le CAT s'est réuni quatre fois en 2018 :

**1<sup>ère</sup> réunion : 12 mars 2018 à l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Nantes Métropole**

Ordre du jour : Bilan de l'année touristique 2017

Intervenants : Fabrice Roussel, Jean Blaise, et Aurélie Péneau pour le VAN, Jessica Beauguitte, Directrice économie du territoire de l'AURAN (pour l'Observatoire du tourisme de Nantes Métropole), Laurent Noiro-Cosson, Directeur Commercial de l'aéroport Nantes Atlantique, Matthieu de Montferrand, du Club hôtelier de Nantes Métropole, et Olivier Darde, de l'association de commerçants Plein Centre

**2<sup>ème</sup> réunion : 28 mai 2018 à la HAB Galerie**

Ordre du jour : Programmation du *Voyage à Nantes 2018*, projet *Traversée moderne d'un vieux pays* et stratégie de promotion à l'international

Intervenants : Fabrice Roussel, Jean Blaise, et Xavier Théret, chargé de promotion internationale, Voyage à Nantes

3<sup>ème</sup> réunion : **5 octobre 2018 à l'Ecole d'architecture de Nantes**

Ordre du jour : Les grandes tendances de l'alimentation dans le cadre du Nantes Food Forum, et en partenariat avec le Convention Bureau de Nantes,

Intervenant : Xavier Terlet, consultant chez XTC, cabinet spécialisé dans les démarches de développement et d'innovation de produits de grande consommation et plus particulièrement alimentaires. XTC est le partenaire Innovation du SIAL (Salon International de l'Alimentation) depuis 1996

4<sup>ème</sup> réunion : **12 novembre 2018 au Voyage à Nantes, rue Crucy**

Ordre du jour : Bilan du VAN estival, Programmation 2019 des CAT et perspectives

Intervenants : Fabrice Roussel, Jean Blaise et Aurélie Peneau, SPL Le Voyage à Nantes

<b>Le fonctionnement de la Commission des marchés (ou CAO) en 2018</b>
--

Précisons au préalable que suite à un changement d'administrateur, **M. Olivier CHATEAU a été désigné comme membre titulaire de cette commission**, en remplacement de M. Stéphane JUNIQUE, lors du Conseil d'Administration du 30 mai 2018.

La commission des marchés s'est réunie à quatre reprises dans l'année, pour attribuer les marchés suivants (procédures formalisées) :

<u>Type de marché</u>	<u>Site</u>	<u>Titulaires/ attributaires</u>	<u>Montant HT</u> (global sur la durée max du marché)	<u>Date de la commission</u>
<i>Marchés suivis/formalisés par le service juridique</i>				
<b>Accord-cadre « Réalisation de services de distribution, de dépôt et d'affichage pour la SPL Le Voyage à Nantes » (Service)</b>	<b>Crucy</b>	<b>Lot n°1 (Multi-attributaires)</b> Médias Côté Ouest Andegave Igloo  <b>Lot n°2 (Multi-attributaires)</b> Andegave Popamine  <b>Lot n°3 (Multi-attributaires)</b> Andegave Popamine Alfran	260 000 €	<b>26/01/2018</b>

(suite)		<b>Lot n°4 (Multi-attributaires)</b> Andegave Igloo Alfran  <b>Lot n°5 (Mono-attributaire)</b> Andegave  <b>Lot n°6 (Multi-attributaires)</b> Andegave Igloo  <b>Lot n°7 (Multi-attributaires)</b> Andegave Clap Services  <b>Lot n° 8 (Mono-attributaire)</b> Andegave		
<b>Accord-cadre</b> « <b>Réalisation de services et de fournitures de télécommunications incluant la téléphonie fixe et la téléphonie mobile pour la SPL Le Voyage à Nantes</b> » <b>(Service)</b>	Crucy	<b>Lot n°1</b> SFR  <b>Lot n°2</b> Orange	260 000 €	<b>19/06/2018</b>
<i>Marchés suivis / formalisés par la direction production et patrimoine</i>				
<b>Marché</b> « <b>Maintenance multitechnique</b> » <b>(Service)</b>	Machines	Spie	267 520 €	<b>06/02/2018</b>
<b>Marché</b> « <b>Maintenance multitechnique</b> » <b>(Service)</b>	Château-mémorial	Idex	893 468 €	<b>18/09/2018</b>
<b>Marché</b> « <b>Maintenance vidéo protection</b> » <b>(Service)</b>	Château-Mémorial	Cojitech	98 716 €	<b>18/09/2018</b>

### 3.3. Les évolutions contractuelles – conventions encadrées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce

#### Conventions réglementées avec Nantes Métropole

L'avenant n°6 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique, approuvé par le Conseil métropolitain du 22 juin 2018, redéfinissant le montant de la contribution financière forfaitaire annuelle versée par Nantes Métropole pour l'année 2018 pour **intégrer des soutiens spécifiques** aux projets *Nantes Food Forum* et *Traversée moderne d'un vieux pays*.

L'avenant n°7 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique, approuvé par le Conseil métropolitain du 7 octobre 2018, complétant le soutien de la Métropole à *Traversée moderne d'un vieux pays*, suite au refus de la Région d'y allouer une subvention.

L'avenant n°7 à la convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes marins et l'exploitation des Machines de l'île, approuvé par le Conseil métropolitain du 22 juin 2018, **réduisant le montant de la contribution financière forfaitaire** annuelle versée par Nantes Métropole pour l'année 2018, imposant des efforts de gestion au délégataire, et donnant autorisation pour le dispositif de **partenariat avec l'association « Des éléphants et des hommes »**, en faveur de la sauvegarde des éléphants.

L'avenant n°5 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du Château des ducs de Bretagne, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la cathédrale, approuvé par le Conseil métropolitain du 22 juin 2018, **réduisant le montant de la contribution financière forfaitaire** annuelle versée par Nantes Métropole pour l'année 2018 et définissant les modalités de **recours au fonds de dotation Culture pour Nantes et Nantes Métropole**, concernant les projets du Château.

#### Convention réglementée avec la Ville de Saint-Nazaire

La convention, approuvée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 29 juin 2018, relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire** pour l'exercice 2018, à hauteur de 40 000 €.

#### Convention réglementée avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique

L'avenant n°2 à la convention relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire** pour la période 2016-2018, approuvé par la Commission Permanente

du Conseil Départemental de Loire Atlantique du 2 juillet 2018, fixant le montant de la subvention 2018 à 60 000 €.

#### **Conventions réglementées avec le Conseil Régional des Pays de la Loire**

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 13 juillet 2018, relative au soutien à la production de la 2<sup>ème</sup> édition du **Nantes Food Forum**, à hauteur de 80 000 €.

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 23 novembre 2018, relative au soutien à la conservation des œuvres de la **collection Estuaire** pour l'exercice 2018, à hauteur de 75 000 €.

#### **Convention réglementée avec Clisson, Sèvre et Maine Agglomération**

L'avenant n°1 à la convention donnant mandat de **maîtrise d'ouvrage déléguée** à la SPL Le Voyage à Nantes pour la réalisation d'un belvédère à Château-Thébaud, approuvé par le Conseil Communautaire du 3 juillet 2018, tenant compte du besoin de confortement de la falaise et prenant acte de la co-maîtrise d'ouvrage mise en place avec la Commune.

### 3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines)

Lors des différentes réunions, de nombreuses informations et explications économiques, financières et sociales sont délivrées aux partenaires sociaux, notamment lors des **3 consultations annuelles du CSE** : orientations stratégiques / politique sociale / situation économique et financière. Leur meilleure compréhension du contexte et de la situation de l'entreprise favorise ainsi leur confiance dans la gestion de l'entreprise et contribue au maintien d'un climat social serein.

Les réunions avec chacune des instances représentatives du personnel ont été les suivantes :

- Comité Social et Economique : 7 réunions (mise en place de la nouvelle instance en avril 2018)
- Comité d'Entreprise : 7 réunions
- Délégués du Personnel : 1 réunion
- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : 1 réunion
- Commissions IRP : 1 réunion de suivi du temps de travail, 1 réunion de suivi de l'accord NAO 2017 concernant l'organisation du temps de travail du *Café de la branche* des Machines

Plusieurs réunions de concertation et de négociation se sont aussi tenues avec le délégué syndical, dont 4 réunions de négociation annuelle sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO). Lors de l'ouverture de la négociation annuelle, les partenaires sociaux ont été informés que :

- La situation financière de l'entreprise dépend principalement des subventions de Nantes Métropole. Or, depuis 2015, une démarche dite de performance les a réduites à un niveau insuffisant pour soutenir la dynamique de la SPL. Au titre de l'année 2019, ce budget a, toutefois, progressé, pour les 3 délégations de service public, de 370 000 €. Ce montant est intégralement consacré à l'augmentation de la masse salariale (augmentations générales, augmentations individuelles et autres dispositifs de rémunération).
- La volonté de l'employeur est de garantir à chaque salarié un montant d'augmentation au moins égal à celui de l'évolution du coût de la vie. Or, l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE fait apparaître une hausse de +1,2% sur 12 mois glissants sur l'année 2017, impactant la masse salariale de 2018.

Dans le cadre de la loi du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économiques et sociales, la direction a négocié par accord d'entreprise avec le délégué syndical l'attribution d'une prime « de pouvoir d'achat » d'un montant de 250 € net pour l'ensemble des salariés concernés par ces dispositions et présents dans l'entreprise au 31 décembre 2018.

A noter également en 2018, l'organisation de **2 réunions d'informations obligatoires pour l'ensemble du personnel** en présence du directeur général, des directeurs de site et des responsables de service. En plus de permettre aux salarié(e)s de chaque site de se rencontrer, ces réunions ont été l'occasion de présenter les projets futurs de l'entreprise et de répondre aux questions du personnel sur l'organisation de l'entreprise et les éventuelles évolutions à venir. Il a été décidé de réitérer ce type d'événements chaque année.

Concernant la démarche handicap, l'animation de la 1<sup>ère</sup> année de convention de partenariat avec l'Agefiph a permis la mise en place de différentes actions durant l'année 2018 :

- *Information et communication* : création d'un guide interne "handicap au travail" imprimé par une Entreprise Adaptée (EA) et remis à l'ensemble des salariés en juin 2018 ;
- *Sensibilisation et formation* : organisation de 2 sensibilisations en juin (théâtre d'improvisation regroupant 60 participants) et en novembre (SEEPH 2018 regroupant 170 participants) / rédaction et diffusion de 6 fiches d'information thématique sur le handicap (diabète, asthme, trisomie 21 etc.) / formation de la mission handicap interne et visite d'un ESAT / sensibilisation du comité de direction de chaque site au handicap, animée par le GIRPEH ;
- *Recrutement et intégration* : organisation de visites des sites du VAN avec des acteurs du handicap (Handisup, Girpeh) et rencontres avec les responsables de service employant des saisonniers ;
- *Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés* : rencontre et informations de salariés s'interrogeant sur la reconnaissance du handicap et accompagnement dans les démarches administratives ;
- *Maintien dans l'emploi* : rencontre avec le médecin du travail pour lui présenter la démarche handicap et les supports internes.

L'animation de cette démarche par la mission handicap a permis, dès la première année, d'augmenter le taux d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur **de 3,32 %** (contre 2,13 % en 2017). Aussi, le montant de la contribution versée à l'Agefiph diminue de près de 21K€ (32 322 € en 2018 contre 53 290 € en 2017).

S'agissant des actions de formation 2018 (plan de formation, CPF, CIF, contrats de professionnalisation, tutorat, etc.), leur coût total s'est élevé à **129 K€, représentant 7 914 heures** de formation dont 718 heures en interne (en 2017, 8 264 heures de formation dispensées au total). La variation d'heures entre 2017 et 2018 est de -4 % et s'explique par le nombre inférieur d'actions de formation de longue durée au titre du CIF réalisées en 2018 par rapport à 2017 (1 CIF en 2018 contre 2 CIF en 2017). De plus, 187 heures de formation (sécurité, logiciels, techniques...) ont été financées directement sur les budgets de fonctionnement des services (et non sur le budget AFDAS) par 37 stagiaires pour un montant total de 7,3 K€. Enfin, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, 4 ateliers sur l'histoire de l'art contemporain dispensés par l'association Artaban ont été proposés à l'ensemble des salariés sur le temps de travail. Au total, 47 salarié(e)s ont suivi ces ateliers au cours du dernier trimestre (représentant 134 heures de formation).

Par ailleurs, en 2018, l'effectif moyen de la SPL le Voyage à Nantes était de 353 en nombre de salariés, représentant **297,6 Equivalents Temps Plein** (332 salariés et 284 ETP en 2017).

ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle	Répartition en %
Crucy	108,62	109,54	110,19	114,48	117,32	143,96	185,75	165,15	121,66	111,78	107,04	106,21	125,14	42%
Château	64,52	65,30	66,71	66,16	66,48	67,78	69,35	68,35	64,80	65,45	65,91	66,29	66,43	22%
Machines	101,42	99,48	98,13	104,23	105,81	109,57	131,95	124,64	101,62	104,14	96,04	95,68	106,06	36%
<b>TOTAL</b>	<b>274,56</b>	<b>274,32</b>	<b>275,03</b>	<b>284,87</b>	<b>289,61</b>	<b>321,31</b>	<b>387,05</b>	<b>358,14</b>	<b>288,08</b>	<b>281,37</b>	<b>268,99</b>	<b>268,18</b>	<b>297,63</b>	<b>100%</b>

Entre janvier et décembre 2018, le nombre de salariés permanents a augmenté de 17 (de 263 à 280), représentant +13 ETP, avec les mouvements CDI suivants :

- Crucy : 7 départs en cours d'année, 11 recrutements ; à noter 5 créations de poste en CDI, précisés en partie 2.1 ;
- Château : 3 départs, 4 recrutements ; précisés en partie 2.3 ;
- Machines : 26 départs, 27 recrutements ; à noter 6 créations de poste en CDI au cours de l'année.

Les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des augmentations de temps de travail des salariés en poste (+1,35 ETP).

De plus, 3 contrats de professionnalisation et 1 contrat d'apprentissage ont été réalisés en 2018 sur les sites des Machines (service relations avec le public et exploitation, et service technique) et du Château (service des relations avec le public et service technique).

La répartition des départs pour l'ensemble des sites est la suivante :

- 14 démissions
- 13 ruptures conventionnelles
- 4 licenciements
- 1 départ à la retraite
- 3 ruptures de la période d'essai

Comme en 2017, le recrutement du personnel technique saisonnier lié à l'événement estival a été externalisé auprès d'un groupement d'employeurs.

## **4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2018 ET PERSPECTIVES**

### **Contrats de délégation de service public**

A la demande de Nantes Métropole, trois projets d'avenants aux délégations de service public Château, Machines et Tourisme ont été travaillés, dans une perspective d'approbation au Conseil métropolitain du 28 juin 2019. Ces derniers visent à ajuster les subventions de fonctionnement versées à la SPL au titre de l'année 2019, avec une incitation aux efforts de gestion, mais aussi des soutiens spécifiques à certaines opérations. Il s'agit aussi cette année **d'envisager le prolongement des contrats** de DSP Château et Tourisme, dont les dates d'échéances approchent.

### **Services administratifs supports**

La SPL s'est dotée d'une plateforme de dématérialisation pour la passation de ses marchés et les utilisateurs ont été formés par le service juridique et sur la base de processus internes réactualisés.

Par ailleurs, de nombreux projets informatiques sont initiés : changement de version de notre serveur et solution de messagerie, renouvellement et consolidation de l'infrastructure système, associés à une réorganisation des données partagées, évolution du logiciel de gestion des collections du Château, lancement de pratiques « Green IT » (démarche RSE), animation d'ateliers de vulgarisation.

### **Tourisme**

Le début de l'année 2019 a été d'abord marqué par l'attribution de l'organisation de l'événement « **Rdv en France** » à Nantes, les 24 et 25 mars 2020. Il s'agit du plus grand salon du tourisme national, organisé par Atout France, qui rassemble les professionnels du tourisme, avec près de 800 exposants, ainsi que près de 1 000 acheteurs et prescripteurs attendus. C'est l'occasion pour la destination de faire valoir ses atouts ; la direction du développement touristique travaille déjà à l'organisation des soirées et des pré-tours associés à l'événement.

On constate par ailleurs un élargissement progressif de la saison touristique, en particulier sur les périodes de vacances scolaires, avec une adaptation des calendriers d'ouverture des sites et offres produites ou accompagnées par la SPL, qui ne se calent **plus nécessairement sur les dates de l'événement estival**. Ainsi, avaient déjà ouvert avant mai 2019 *la Sablière* à Sainte-Luce, *la Cantine du Voyage*, les croisières *Estuaire*, ou encore *Jungle Intérieure*.

### **Estuaire et parcours pérenne**

Un nouveau calendrier a été défini pour l'enrichissement de la Collection, avec la perspective d'un lancement de travaux fin 2019 pour une **nouvelle œuvre à Saint-Nazaire**. Celle-ci a donné lieu à une soirée de rencontre en mars entre de potentiels partenaires et les porteurs du projet, accompagnée par la CCI.

D'autre part, une œuvre majeure du parcours pérenne à Nantes est en cours de réalisation début 2019, sous **maîtrise d'ouvrage de la Métropole** : le belvédère de l'Hermitage, conçu par Tadashi Kawamata et qui sera inauguré butte Sainte-Anne cet été.

Il faut citer pour ce début 2019 l'édition et la diffusion **du guide *Le Voyage Permanent***, qui présente la collection de 56 œuvres d'art dans l'espace public, mais aussi les grands sites culturels et patrimoniaux de la Métropole.

Il permet de proposer un guide touristique de la destination qui soit attractif et singulier, en affirmant la richesse de la proposition et rappelant que les visiteurs peuvent désormais « faire le Voyage » toute l'année, grâce à cette offre.

### **Machines de l'île et Nefs**

L'action des Machines pour la sauvegarde des éléphants, continue en 2019 avec la mise en place d'une nouvelle exposition photo « *La Marche des Géants* » dont l'inauguration a eu lieu le 9 février 2019.

Concernant le renouvellement de l'offre, **le contenu de la Galerie a de nouveau évolué lors de la réouverture de février 2019**, avec l'implantation du Paresseux, l'extension de la grande maquette au 1/5<sup>e</sup> installée en 2018, mais aussi l'arrivée d'un nouveau Colibri porte-épée en mai.

Après une première année de baisse de fréquentation en 2018, il est d'autre part important de préciser que la dynamique des 4 premiers mois de 2019 est très bonne : le visitorat du site dépasse même celui de 2017.

### **Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage**

Au-delà de la programmation culturelle, notamment *Voix bretonnes*, qui se poursuit tout au long de l'année, le site a proposé la découverte de l'exposition photographique de Charles Fréger, ***Cimarron***, du 2 février au 14 avril, qui a accueilli près de 15 000 visiteurs.

2019 voit par ailleurs la poursuite de l'exposition *Rock ! une histoire nantaise*, qui dure jusqu'en novembre et donne toujours lieu à des événements associés. La prochaine grande exposition, prévue pour la dernière fois sur un rythme estival, est en préparation et s'intitule « ***Amazonie, le chamane et la pensée de la forêt*** ». Elle doit débiter le 15 juin.

### **Promotion Culinaire**

La 3<sup>ème</sup> édition du *Nantes Food Forum* est en préparation depuis le début de l'année, avec quelques évolutions, notamment l'organisation d'une nuit des Tables de Nantes et l'installation d'une exposition dans la HAB Galerie. Les dates de l'événement ont été légèrement avancées, il aura lieu fin septembre 2019.

D'autre part, il a été décidé de prévoir la réimpression, en fin d'année, du guide *Les Tables de Nantes*, après une année sans version papier.

### **Les branches touristiques**

Concernant le Vignoble, les études de maîtrise d'œuvre pour le belvédère de Château-Thébaud ont enfin permis de définir précisément les contours techniques d'un ouvrage compatible avec les capacités de financement des porteurs du projet, une consultation entreprises devrait être lancée à l'été.

Des repérages ont par ailleurs été menés **le long de l'Erdre**, notamment à la Chapelle sur Erdre, pour envisager un projet accompagné par le Voyage à Nantes.

## 5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

### Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000	-	-	50 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : **1 000 000 euros**

### Répartition à la fin de l'exercice

Actionnaires	Nombres d'actions	%
Nantes Métropole	34 000	68 %
Ville de Nantes	8 500	17 %
Département de la Loire Atlantique	2 500	5 %
Région des Pays de la Loire	2 500	5 %
Ville de Saint-Nazaire	1 500	3 %
Assemblée spéciale d'actionnaires minoritaires		
- Communauté de communes Estuaire & Sillon	300	0,6%
- Communauté de communes Sud Estuaire	200	0,4%
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine	500	1%
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>

### Situation des mandats des administrateurs

Comme précisé en partie 3.2, deux nouveaux administrateurs ont été désignés en 2018, comme représentants de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes. Les choix des assemblées délibérantes de ces Collectivités actionnaires ont été actés lors du Conseil d'Administration de la SPL le Voyage à Nantes du 30 mai 2018.

Ainsi :

- par délibération du Conseil municipal du 9 février 2018, **la Ville de Nantes a désigné M. Olivier CHATEAU** (en remplacement de M. Stéphane JUNIQUE), comme représentant de la Ville au Conseil d'administration de la SPL, ainsi qu'au sein de l'Assemblée Générale de la SPL ;
- par délibération du Conseil Métropolitain du 13 avril 2018, **Nantes Métropole a désigné M. Aymeric SEASSAU** (en remplacement de Mme Mireille PERNOT), comme représentant au Conseil d'administration de la SPL.

### Composition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice se compose comme suit (en euros) :

Exercices	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 45 jours	de 46 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
2018	1 189 489	246 320	889 898	4 494	-5 188	53 965
2017	1 232 980	218 749	936 753	15 447	58 372	3 659

	2018	2017
Comptes fournisseurs au passif du bilan	1 121 988	1 056 217
Avoirs fournisseurs à l'actif du bilan	-10 728	-4 850
Comptes fournisseurs immobilisations au passif du bilan	78 229	181 613
Avoirs fournisseurs immobilisations à l'actif du bilan		
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 189 489</b>	<b>1 232 980</b>

Il est à noter que l'accord de branche dans le secteur de l'édition et de la diffusion d'ouvrages autorise des délais de paiements plus longs.

### Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant détailler le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

**OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES AVEC DES  
ADMINISTRATEURS DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES OU DES ACTIONNAIRES DETENANT 10%  
OU PLUS DES ACTIONS DE LA SOCIETE**

**CLIENTS**

<b>- NANTES METROPOLE</b>	Articles boutique Billetterie Machines + Musée Prestations commerciales (guides-location d'espace-animation- restauration)
<b>- MAIRIE DE NANTES</b>	Articles boutique Prestations commerciales (guides) Billetterie Machines
<b>- CCI NANTES SAINT-NAZAIRE</b>	Prestations commerciales (guides)

**FOURNISSEURS**

<b>- NANTES METROPOLE</b>	Mise à disposition de personnel du Château des Ducs de Bretagne Eau & Assainissement Taxes foncières et Taxes ordures ménagères Traitement des Déchets Taxe de séjour Articles boutiques
<b>- MAIRIE DE NANTES</b>	Location immobilière & Taxe foncière Achat matériel
<b>- VOYAGES CHANTREAU</b>	Prestations autocariste

## Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 24/04/19  
Tenue de compte EUR

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	50000	50000	50000	50000	50000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 288 645	11 771 245	11 197 958	11 634 211	11 287 957
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(184 039)	140 079	909 558	1 308 709	1 409 793
Impôts sur les bénéfices	(412 657)	(452 797)	(365 834)	(360 300)	(378 596)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	9 356	(191 400)	(10 830)	(40 524)	(44 501)
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	11	(6)	11	19	21
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0				
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	297,63	283,9	275	260,46	
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 964 818	8 551 998	8 186 849	7 903 030	8 054 876
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	4 021 282	3 894 228	3 734 292	3 676 777	3 775 604

## **6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2018**

### **Préambule**

Les commentaires sur l'activité de la SPL sont issus des formats analytiques dits « de gestion », qui illustrent financièrement l'activité de la société, présentée en partie 1 du présent rapport.

Les comptes sociaux consolidés, **issus de la comptabilité générale et présentés par DSP**, sont portés au vote de l'Assemblée générale et présentés dans le rapport général du Commissaire aux comptes.

La SPL gère, dans le cadre de trois délégations de service public :

- Le **Château** des Ducs de Bretagne, ainsi que le Mémorial de l'abolition de l'esclavage et les cryptes de la Cathédrale, via un contrat prenant fin au 31/12/2019 ;
- Les **Machines** de l'île, ainsi que la gestion des Nefs Dubigeon, via un contrat prenant fin au 31/12/2025 ;
- La **politique touristique** de Nantes Métropole, via un contrat expirant le 31 décembre 2020, qui comprend les activités suivantes :
  - o Nantes Tourisme, l'office de tourisme de la Métropole
  - o le Parc des Chantiers, la HAB Galerie, la Cantine et leurs librairies, constituant un site parfois intitulé « Quai des Antilles »
  - o La collection d'œuvres pérennes que constituent les œuvres Estuaire et les installations de l'évènement estival pérennisées
  - o Le « Voyage à Nantes » estival, de nature événementielle
  - o la programmation culinaire
  - o les branches vignoble, Loire-amont et *Traversée moderne d'un vieux pays*

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat de la SPL, synthétiques et par DSP, complètent cette partie financière du rapport de gestion. Le compte d'exploitation « de gestion » de la SPL, détaillé par activité et commenté ci-après est présenté en annexe.

<b>Résultats économiques et financiers de la SPL</b>
--

### **Le chiffre d'affaires :**

Il s'est élevé au total à **12 170 K€ HT**, contre 11 764 K€ HT en 2017. Ci-après la distinction par DSP et par type de public.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès du **grand public** (individuels) atteint près de la moitié du chiffre d'affaires total, à 5 263 K€ HT, stable comparé à l'année précédente.

Cette évolution se présente ainsi pour les trois DSP :

- Au Château, le chiffre d'affaires de vente de billetterie aux individuels, à 912 K€ HT, est en hausse de 53 %. Cette forte progression est liée à la fréquentation des expositions mais aussi à l'évolution croissante du nombre de Pass vendus (+24% de Pass Château). Cependant le ticket moyen est en légère baisse, en particulier du fait du succès du Pass.
- Aux Machines, les entrées Galerie/Eléphant/Carrousel ont baissé de 4,5% en nombre de visiteurs. Le billet moyen a lui aussi diminué de 8 centimes, passant de 6,04€ HT à 5,96€ HT, correspondant à une baisse du CA de 223 K€ HT. Au total, le chiffre d'affaires la billetterie vendue par les services commerciaux et la programmation culturelle atteint 3 881 K€ HT (4 139 K€ HT en 2017).
- Le chiffre d'affaires individuels réalisé sur Nantes Tourisme enregistre une baisse de 115 K€ HT (-11 %) provenant notamment de l'arrêt des achats / reventes à faible marge (centrales de réservation, package Folle Journée).

Le chiffre d'affaires réalisé sur le segment « **affaires** » s'élève à 1 345 K€ HT pour la SPL (-357 K€) :

- Après un exercice 2017 marqué par des travaux sur le site, le chiffre d'affaires de l'activité événementielle au Château augmente de près de 110 K€ HT. Le réaménagement des espaces dédiés principalement à cette activité à la tour du Fer à Cheval répond notamment à une demande du marché en produit « journée d'étude ».
- Concernant les Machines, le chiffre d'affaires total de l'activité événementielle, hors billetterie, atteint 501 K€ dont 410 K€ réalisés par le service commercial Affaire du Voyage à Nantes (+ 9% par rapport à 2017 avec un taux de marge de 52%) et 91 K€ réalisés sur l'accueil de manifestations non commerciales (taux de marge de 24%), mais contribuant fortement à l'image du site : Burning Man, SoFilm, Web2Day, Marathon, Foulées de l'Eléphant, ...
- Sur la DSP Tourisme, le CA du service commercial Affaires (hors centrales hôtelières des congrès, activité suspendue en concertation avec le Convention Bureau et les acteurs de la filière à partir de 2018) atteint 495 K€ HT soit un niveau quasi identique à celui de 2017. A noter corrélativement une hausse du taux de marge de 3%.

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité « **groupe agrément** » est de 812 K€ HT, en baisse de 10%. Cette baisse porte principalement sur les DSP Machines et Tourisme sous l'effet des mouvements sociaux et grèves de transport.

**Les Librairies-boutiques** du Château, des Machines (nouvelle configuration), du bureau d'accueil rue des États, de la HAB Galerie et de la Cantine réalisent cette année encore de belles performances. Au total, le CA de cette activité croit de 317 K€ HT (+18,6%).

Aux Machines, pour sa première année d'exploitation en année pleine, le chiffre d'affaires global du bar-restaurant atteint 1 239 K€ HT (+ 25% par rapport à 2017).

Les **partenariats privés** (691 K€) augmentent de 74 K€ par rapport à 2017 :

- Les soutiens des partenaires privés sur les activités Château et Machines sont stables. Sur la DSP Tourisme, le Nantes Food Forum a bénéficié d'apports supplémentaires par rapport à l'année précédente.

La ligne « **autres produits de gestion courante** » augmente en 2018, notamment du fait d'une revalorisation du loyer d'exploitation pour la Cantine et de la refacturation, pour partie, des améliorations réalisées sur le site (nouvelle cuisine et aire de jeu).

### Les subventions :

Le montant total des **subventions** perçues par la SPL s'élève à 17 162 K€ HT, tous financeurs confondus, et représente 58 % des produits (82% pour la DSP Château, 18 % pour la DSP Machines et 69 % pour la DSP Tourisme). Le montant total des financements perçus de Nantes Métropole s'est élevé à 16 929 K€ HT dont 179 K€ HT ont été traités en investissement.

La subvention attribuée pour les missions de la **DSP Château** est indexée de 1 % par rapport à l'exercice précédent. 100 K€ HT sont affectés à la gestion du Mémorial.

Pour les **Machines**, la contribution globale annuelle versée à la SPL, définie dans le contrat de DSP, a été de 1 600 K€ HT pour 2018, contre 1 653 K€ en 2017, soit une baisse de 53 K€, suite à l'avenant n°7 à la convention. Cette somme a été affectée pour 1 050 K€ à l'exploitation de l'Eléphant, de la Galerie et du Carrousel et à hauteur de 550 K€ pour la gestion technique des Nefs.

La contribution totale de Nantes Métropole au titre de la gestion de la **politique touristique** pour 2018 s'est élevée à 7 659 K€, dont 179 K€ traités en investissement. Cette subvention globale et forfaitaire est répartie analytiquement entre les différentes activités couvertes par la DSP dont Traversée Moderne d'un Vieux Pays (158 K€, avenants n°6 & 7) et le Nantes Food Forum (150 K€, avenant n°6).

Outre les financements versés par Nantes Métropole au titre des DSP, la SPL a bénéficié du soutien de différents partenaires : la DRAC au Château, au titre Label d'intérêt national pour l'exposition «*Rock*», ainsi que l'ADEME et la Région des Pays de la Loire pour le *Nantes Food Forum*. La collection *Estuaire* bénéficie toujours quant à elle du soutien de la Région, du Département, de la Ville de Saint-Nazaire et des communautés de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire.

### Les charges d'exploitation :

Le **coût d'achat des ventes** diminue de 7,5 % pour un CA de la SPL en hausse globale de 1,7 %. La marge ainsi générée par l'ensemble des activités augmente de 3 points, en cohérence avec les orientations stratégiques.

Les **charges d'exploitation hors coût d'achat des ventes et masse salariale** diminuent de 3,5% par rapport à 2017. Cette variation nette masque cependant des variations à la hausse ou à la baisse assez différentes selon les DSP :

- Sur la DSP Château, la croissance des charges d'exploitation s'explique principalement par la programmation de deux expositions importantes en 2018 (Rock et Vikings), à laquelle s'ajoutent les coûts liés au projet « *Expression(s) Décoloniale(s)* ». La programmation culturelle est également en hausse, en lien avec les expositions, notamment le concert de Wardruna dans la cour du Château, mais celui-ci est également générateur de recettes ;
- Sur la DSP Machines, la baisse des charges d'exploitation provient essentiellement d'un budget plus réduit pour le Nantes Maker Campus. 2017 avait par ailleurs été marqué par des programmations exceptionnelles liée aux 10 ans des Machines) ;
- Sur la DSP Tourisme, la programmation culinaire a été principalement concentrée autour de l'évènement Nantes Food Forum (production d'un évènement exceptionnel à Hambourg en 2017). Concernant les œuvres produites à l'occasion de la saison estivale, deux œuvres pérennisées (« Eloge du Pas de côté » et « Jungle intérieure ») ont été portées en immobilisations au bilan de la SPL. La programmation a par ailleurs nécessité de moindres charges en matière de gardiennage. Le poste entretien/maintenance est stable d'un point de vue opérationnel. La variation des comptes synthétiques entre 2017 et 2018 s'explique en effet par une remise à plat des lignes à comptabiliser en charges d'exploitation (dépenses récurrentes) ou en provisions (dépenses pluriannuelles planifiées).

**La masse salariale** hors CICE (par ailleurs réduit d'un point en 2018) augmente globalement de 4,7 % à l'échelle de la SPL.

Cette augmentation s'explique par des besoins en personnel aux Machines, à l'accueil ainsi qu'au bar-restaurant et à la boutique, pour la première fois en année pleine dans leur nouvelle configuration.

La masse salariale des services transversaux, affectée aux trois contrats de délégation de service publique augmente du fait de nouveaux recrutements en CDI (créations de poste) et d'une hausse du nombre de recrutements saisonniers liés à l'évènement estival, partiellement compensée par une baisse du recours aux CDD.

L'augmentation résiduelle provient de l'effet des Négociations Annuelles sur les Rémunérations et le Temps de Travail (NRTT, ex-NAO) qui s'élève à +1,2% (négociations de fin 2017, appliquées au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Les frais généraux directs augmentent de 51 K€ par rapport à 2017, principalement en raison d'honoraires juridiques liés aux procédures en cours et de dépenses informatiques (dont le projet de nouveau logiciel de gestion des ventes).

Les frais généraux indirects (répartis) augmentent simplement par différence avec 2017 où une écriture de reprise de provision avait été constatée, du fait d'un report à une date ultérieure des travaux sur la toiture de Crucy.

S'agissant des **dotations aux amortissements**, la variation à la hausse de ce poste s'explique essentiellement par :

- l'effet sur une année pleine de l'amortissement du nouveau Café de la Branche,
- les travaux d'amélioration effectués à la Cantine (nouvelles cuisine et aire de jeux),
- les investissements complémentaires réalisés dans le cadre des activités de la programmation culinaire et d'animation du parcours dans le Vignoble.

L'impact des **variations de provisions** sur le compte de résultat baisse de 435 K€ HT en 2018. L'ensemble des projets qui avaient donné lieu à la constitution de provisions dès 2016 ont été livrés début 2018 au Château (rénovation des salles de la Tour du Fer à Cheval, modification de l'accueil du Harnachement et rénovation des bureaux). De plus, les opérations inscrites pour les années ultérieures à 2018 dans les plans prévisionnels de GEGR et de renouvellement de la SPL ont été reportées à des dates ultérieures ou revues à la baisse, dans le but de limiter leur impact sur le compte de résultat de la SPL.

Au 31/12/2018, les 3 contrats affichent un déficit de 74 K€ HT pour la DSP Château et de 106 K€ HT pour la DSP Machines, mais un excédent de 189 K€ HT sur la DSP Tourisme.

**Le résultat global de la SPL pour l'exercice 2018 est donc de +9 K€ HT.**

#### **Affectation du résultat :**

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 356 € au compte **report à nouveau**. En raison des affectations du résultat effectuées en 2017 et proposées en 2018, la situation nette de la société s'élève à **1 002 589 €** (contre 993 628 € au 31 décembre 2017).

#### **Présentation des comptes annuels :**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat par activité de l'exercice figurent ci-après.

# Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 05/04/19

Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	493 059	442 463	50 596	61 944
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	79 997	36 956	43 041	18 372
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>573 056</b>	<b>479 419</b>	<b>93 636</b>	<b>80 315</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	659 544	361 425	298 119	301 587
Autres immobilisations corporelles	34 820 836	22 592 964	12 227 872	12 140 262
Immobilisations en cours	88 094		88 094	193 742
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>35 568 475</b>	<b>22 954 389</b>	<b>12 614 086</b>	<b>12 635 592</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	158 719		158 719	156 186
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>158 909</b>		<b>158 909</b>	<b>156 376</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>36 300 440</b>	<b>23 433 809</b>	<b>12 866 631</b>	<b>12 872 284</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	94 451		94 451	105 839
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	274 182		274 182	269 056
Stocks de marchandises	600 288	191 863	408 424	379 336
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>968 921</b>	<b>191 863</b>	<b>777 057</b>	<b>754 231</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	33 423		33 423	534 533
Créances clients et comptes rattachés	875 066	11 879	863 187	749 952
Autres créances	2 503 608		2 503 608	2 521 378
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>3 412 097</b>	<b>11 879</b>	<b>3 400 218</b>	<b>3 805 863</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 375 137		3 375 137	2 305 331
Charges constatées d'avance	365 533		365 533	277 055
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>3 740 670</b>		<b>3 740 670</b>	<b>2 582 386</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 121 687</b>	<b>203 742</b>	<b>7 917 945</b>	<b>7 142 480</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 422 127</b>	<b>23 637 551</b>	<b>20 784 576</b>	<b>20 014 764</b>

Sage

# Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(106 367)	85 028
Résultat de l'exercice	9 356	(191 400)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 002 989</b>	<b>993 628</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 306 976	8 801 913
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 309 965</b>	<b>9 795 541</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 839 473	1 373 061
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>1 839 473</b>	<b>1 373 061</b>
Provisions pour risques	19 702	19 240
Provisions pour charges	2 827 746	3 389 268
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 847 448</b>	<b>3 408 508</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 334	440 366
Emprunts et dettes financières divers	4 389	2 826
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>304 723</b>	<b>443 192</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	107 243	94 556
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 818 945	2 795 277
Dettes fiscales et sociales	1 400 947	1 499 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	180 991	305 913
Autres dettes	1 695 379	29 338
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>6 096 261</b>	<b>4 630 060</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	279 463	269 846
<b>DETTES</b>	<b>6 787 690</b>	<b>5 437 654</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 784 576</b>	<b>20 014 764</b>

## Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	2 756 631		2 756 631	3 134 798
Production vendue de biens	356 138		356 138	308 728
Production vendue de services	9 175 875		9 175 875	8 327 719
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>12 288 645</b>		<b>12 288 645</b>	<b>11 771 245</b>
Production stockée			5 126	2 279
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 172 974	17 343 025
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 162 724	876 703
Autres produits			1 480 368	1 377 815
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>32 109 836</b>	<b>31 371 068</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 516 016	2 910 372
Variation de stock de marchandises			1 769	(79 010)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 077	19 754
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			11 388	(1 823)
Autres achats et charges externes			12 962 421	12 728 157
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>15 505 670</b>	<b>15 577 449</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			887 205	925 840
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			8 964 818	8 551 998
Charges sociales			4 021 282	3 894 228
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>12 986 100</b>	<b>12 446 226</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			272 593	268 175
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			11 094	13 410
Dotations aux provisions pour risques et charges			627 051	814 714
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>910 738</b>	<b>1 096 299</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 304 581	2 009 793
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>32 594 295</b>	<b>32 055 607</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(484 459)</b>	<b>(684 539)</b>

Sage

## Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/18 au 31/12/18  
Edition du 05/04/19  
Tenue de compte EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(484 459)</b>	<b>(684 539)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 130	7 911
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	164	231
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 295</b>	<b>8 142</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 022	6 345
Différences négatives de change	208	265
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 230</b>	<b>6 610</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(935)</b>	<b>1 531</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(485 394)</b>	<b>(683 008)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	103 071	43 254
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 286	775
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>104 356</b>	<b>44 029</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 573	2 424
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 691	2 794
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>22 263</b>	<b>5 218</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>82 093</b>	<b>38 810</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(412 657)	(452 797)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>32 215 487</b>	<b>31 423 238</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 206 132</b>	<b>31 614 639</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>9 356</b>	<b>(191 400)</b>

**EXTRAIT**

**SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA  
METROPOLE OUEST ATLANTIQUE**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL  
2018**

# **SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes  
actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SPL,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### Société Publique Locale - SA Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)

Siège social et adresse administrative :	2 ter Quai François Mitterrand BP 36311 44263 Nantes cedex 2
	Tél : 02 51 89 72 50 / Fax : 02 51 89 72 51
N° RCS :	450 452 115
Date de création :	2 octobre 2003
Objet social :	Réaliser dans le cadre du développement de la Métropole Nantes Saint Nazaire à titre principal sur le territoire de l'île de Nantes, toutes opérations, actions et programmes d'aménagement de renouvellement urbain et de construction
Présidente :	Johanna Rolland
Directeur Général :	Jean-Luc Charles
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Ouest
Nombre de salariés à fin 2018 :	40

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
Nantes Métropole	57 000	570 000 €	57,00 %
Ville de Nantes	18 000	180 000 €	18,00 %
C.A.R.E.N.E.	5 000	50 000 €	5,00 %
Conseil Départemental de Loire Atlantique	5 000	50 000 €	5,00 %
Ville de Rezé	5 000	50 000 €	5,00 %
Syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000 €	5,00 %
Région des Pays de la Loire	5 000	50 000 €	5,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>100 %</b>
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants Ville de Nantes	3 (Pascal Bolo, Marie-Annick Benatre, Mounir Belhamiti)		
- dont représentants de Nantes Métropole	10 (Johanna Rolland, Pascale Chiron, Alain Robert, Franckie Trichet, Bertrand Affile, Pascal Pras, Gérard Allard, Cécile Bir, Laurence Garnier, Julien Bainvel)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont censeur Ville de Nantes	1 (Guillaume Richard)		
- dont censeur Nantes Métropole	1 (Stéphanie Houël)		

### JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traité de concession d'aménagement signé en décembre 2015.</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'atelier galerie des machines et pour le suivi de la construction des machines.</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'une plate-forme de Valorisation Economique et Creative dans les Halles 1 &amp; 2</li> <li>- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU</li> <li>- Marché de délégation de service public pour la Création, l'Animation et le développement du Cluster du Quartier de la Création – Ile de Nantes</li> </ul>
Contrat conclu avec la Ville de Nantes :	- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique.

### FINANCIER

Financements apportés par Nantes Métropole en 2018	10 562K€
Financements apportés par la Ville de Nantes en 2018	0K€
Résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 :	
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	24 647K€ (encours au 31/12/2018)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0K€ (encours au 31/12/2018)

## SAMOA

Comptes annuels au 31 décembre 2018

### Bilan simplifié

### Compte de Résultat

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	14 367	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	165 294	Réserves	73 923
Immobilisations financières	81 494	Report à nouveau	1 140 652
<b>Total Actif immobilisé (I)</b>	<b>261 155</b>	Résultat de l'exercice	18 765
Stocks et en-cours	26 028 349	Subventions d'investissement	47 581
Créances d'exploitation	2 260 258	Provisions réglementées	
Autres créances	1 351 755	<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>2 280 921</b>
<b>Total Actif Circulant (II)</b>	<b>29 640 362</b>	<b>Autres fonds propres (II)</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement	0	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>	<b>98 070</b>
Disponibilités	11 322 304	Emprunts et dettes	30 941 754
<b>Total Trésorerie (III)</b>	<b>11 322 304</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	3 775 166
Comptes de régularisation (IV)	68 145	Dettes fiscales et sociales	777 086
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>41 291 965</b>	Autres dettes	3 264 436
		<b>Total Dettes (IV)</b>	<b>38 758 442</b>
		<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>154 533</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>41 291 965</b>

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	17 423 967
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	17 425 991 2 692 290
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 024</b>
Total des produits financiers	3 686
Total des charges financières	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 686</b>
Total des produits exceptionnels	17 103
Total des charges exceptionnelles	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>17 103</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>18 765</b>

 **Important: Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL**

<b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018</b>
---

**Administrateurs Nantes Métropole :**

- J. ROLLAND, Présidente
- P. CHIRON
- A. ROBERT
- F. TRICHET
- B. AFFILE
- P. PRAS
- G. ALLARD
- C. BIR
- L. GARNIER
- J. BAINVEL

**Administrateurs Ville de Nantes :**

- P. BOLO
- M-A. BENATRE
- M. BELHAMITI

**Censeur Nantes Métropole :**

- S. HOUËL

**Censeur Ville de Nantes :**

- G. RICHARD

**Décisions marquantes prises en Conseils d'Administration tenus en 2018****➤ Conseil d'administration du 22 mai 2018 :**

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 1er décembre 2017
- Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
- Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2017 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2017
- Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2018 sur les comptes 2017 et de l'ordre du jour
- Approbation du plan à moyen terme 2018-2020 de la SAMOA
- Approbation de l'avenant N°1 à la concession d'aménagement
- Approbation de l'avenant N°1 à la délégation de service public
- Information sur le rapport RSE 2017 et présentation du manifeste durable
- Points divers

**➤ Conseil d'administration du 11 décembre 2018 :**

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2018
- Information concernant l'évolution des administrateurs
- Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés
- Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2018 de la SAMOA
- Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2019 de la SAMOA
- Délégation du droit de préemption par Nantes Métropole à la SAMOA
- Information portant sur l'avenant N°2 à la concession d'aménagement Ile de Nantes
- Information portant sur l'avenant N°1 au mandat de préparation de l'assiette foncière du CHU
- Information portant sur la convention avec la Région Pays de la Loire relative au plan d'actions 2018 de la Creative Factory
- Actualité du projet : Présentation sur l'actualité du Quartier de la République
- Questions diverses

**Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2018 : 50%**

**Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes en 2018 : 67%**

**Jetons de présence des administrateurs mandataires de Nantes Métropole pour 2018 : néant**

**Jetons de présence des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes pour 2018 : néant**

<p style="text-align: center;"><b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL SAMOA AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b></p>
---

**Contrôles sur exercice 2018 : Néant**

# RAPPORT ADMINISTRATEURS SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE 2018

## ANNEXES

 **Important :** L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2018

# ETATS FINANCIERS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

## SA SAMOA

2 Ter quai FRANCOIS MITTERRAND  
44200 NANTES



[www.semaphores.fr](http://www.semaphores.fr)

 **Sommaire**

<b>1. Etats de synthèse des comptes</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Actif par activités	6
Passif par activités	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Compte de Résultat par activités	10
Annexe	12
<i>Annexe</i>	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>En cours de concession</i>	18
<i>SAMOA-emprunt-2018</i>	19
<i>Notes sur le bilan</i>	20
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	28
<i>Autres informations</i>	29
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>31</b>
Bilan détaillé	32
Compte de résultat détaillé	38

# Etats de synthèse des comptes



## Rapport de présentation des comptes

### COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

---

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA SAMOA relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29/09/2018, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	41 291 965
Chiffre d'affaires	18 903 963
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>18 765</b>

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à REZE  
Le 04/04/2019

Pour SEMAPHORES Expertise  
Arnaud LARGIER



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	132 695	118 329	14 367	15 579
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	827 858	662 564	165 294	196 664
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	29 586		29 586	21 576
Autres immobilisations financières	51 908		51 908	50 181
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 042 047</b>	<b>780 893</b>	<b>261 155</b>	<b>284 001</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	26 038 433	10 084	26 028 349	30 484 755
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>49 454</b>		<b>49 454</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 320 250	109 447	2 210 804	2 597 448
Autres créances	1 351 755		1 351 755	3 693 195
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 322 304		11 322 304	5 662 260
Charges constatées d'avance (3)	68 145		68 145	58 593
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>41 150 341</b>	<b>119 531</b>	<b>41 030 810</b>	<b>42 496 252</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 192 389</b>	<b>900 424</b>	<b>41 291 965</b>	<b>42 780 253</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			162 599	160 079

## Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	73 923	71 005
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 140 652	1 085 221
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>18 765</b>	<b>58 348</b>
Subventions d'investissement	47 581	64 343
Provisions réglementées		341
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 280 920</b>	<b>2 279 258</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	98 070	65 380
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>98 070</b>	<b>65 380</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 808 119	34 585 192
Emprunts et dettes financières diverses (3)	133 635	126 946
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 775 166	3 638 392
Dettes fiscales et sociales	777 086	597 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 081
Autres dettes	3 264 436	852 011
Produits constatés d'avance (1)	154 533	624 825
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>38 912 975</b>	<b>40 435 614</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 291 965</b>	<b>42 780 253</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 399 395	24 864 096
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 513 580	15 571 518
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Actif par activités

Rubriques	Pôle Urbain	Créative Factory	Mandats	Concessions	Total Année 2018
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits assimilés	14 367				14 367
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes s/immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Inst.techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	133 772	31 522			165 294
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acptes s/immobilisations corporelles					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	21 920	7 667			29 586
Autres immobilisations financières	32 489	19 418			51 908
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>202 548</b>	<b>58 607</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261 155</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Mat. prem et autres approvisionnements					
En-cours de production biens				26 028 349	26 028 349
En-cours de production services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande		49 454			49 454
<b>CREANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés (3)	232 828	235 043		1 742 933	2 210 804
Mandants			43 873		43 873
Autres créances (3)	210 291	616 898		480 693	1 307 882
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	827 827	1 668 099	4 003 792	4 822 586	11 322 304
Charges constatées d'avance (3)	39 791	21 363		6 991	68 145
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 310 737</b>	<b>2 590 857</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 081 551</b>	<b>41 030 810</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 513 285</b>	<b>2 649 464</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 081 551</b>	<b>41 291 965</b>
Comptes de liaison	1 263 132			687 185	1 950 316
<b>TOTAL GENERAL - ACTIF</b>	<b>2 776 417</b>	<b>2 649 464</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 768 736</b>	<b>43 242 281</b>

## Passif par activités

Rubriques	Pôle Urbain	Créative Factory	Mandats	Concessions	Total Année 2018
Capital (1) (*)	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation (2)					
<b>RESERVES</b>					
Réserve légale	73 923				73 923
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées (3)					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 025 450	115 202			1 140 652
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE ( bénéfice ou perte)</b>	-3 176	21 941			18 765
Subventions d'investissement		47 580			47 580
Provisions réglementées	0				0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 096 196</b>	<b>184 724</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 280 920</b>
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Droit du concédant					
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	98 070				98 070
Provisions pour charges					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>98 070</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>98 070</b>
<b>DETTES (4)</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				30 808 119	30 808 119
Emprunts et dettes financières divers (6)		26		133 608	133 635
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 252	137 722	1 119 278	2 369 913	3 775 166
Dettes fiscales et sociales	372 273	231 019		173 794	777 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Mandants		-705	2 928 387		2 927 682
Autres dettes		320 912		15 842	336 755
Produits constatés d'avance (4)	61 625	92 908			154 533
<b>DETTES</b>	<b>582 151</b>	<b>781 883</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 501 277</b>	<b>38 912 975</b>
Ecarts de conversion passif					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 776 417</b>	<b>966 606</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 501 277</b>	<b>41 291 965</b>
Comptes de liaison		1 682 858		267 459	1 950 316
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF</b>	<b>2 776 417</b>	<b>2 649 464</b>	<b>4 047 665</b>	<b>33 768 736</b>	<b>43 242 281</b>

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	17 024 905		17 024 905	8 993 348
Production vendue (services)	1 879 058		1 879 058	1 862 214
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>18 903 963</b>		<b>18 903 963</b>	<b>10 855 562</b>
Production stockée			-4 456 499	9 235 336
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			583 262	322 732
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 392 766	2 513 479
Autres produits			474	823
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>17 423 967</b>	<b>22 927 932</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			1 147	377
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			14 365 656	20 077 195
Impôts, taxes et versements assimilés			254 978	144 753
Salaires et traitements			1 819 507	1 689 234
Charges sociales			872 783	778 035
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 013	51 022
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			954	18 722
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			32 690	32 690
Autres charges			35 263	82 922
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>17 425 991</b>	<b>22 874 951</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-2 025</b>	<b>52 981</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 686	-1 108
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>3 686</b>	<b>-1 108</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>3 686</b>	<b>-1 108</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 661</b>	<b>51 873</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	16 762	16 998
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	341	846
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>17 103</b>	<b>17 844</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		480
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		10 889
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>11 369</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>17 103</b>	<b>6 475</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 444 756</b>	<b>22 944 668</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>17 425 991</b>	<b>22 886 320</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>18 765</b>	<b>58 348</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Compte de Résultat par activités

Rubriques	Pôle Urbain	Créative Factory	Concessions	Total Année 2018
Vente de marchandises				
Production vendue biens et produits			17 024 905	17 024 905
Production vendue services	201 301	1 677 757		1 879 058
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>201 301</b>	<b>1 677 757</b>	<b>17 024 905</b>	<b>18 903 963</b>
Production stockée biens et produits				
Production stockée services			-4 456 499	-4 456 499
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	24 852	558 410		583 262
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	2 135 664	22 414	234 689	2 392 766
Autres produits	467	7		474
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 362 284</b>	<b>2 258 588</b>	<b>12 803 095</b>	<b>17 423 967</b>
Achats de marchandises		1 147		1 147
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes (3)	484 118	1 078 444	12 803 095	14 365 656
Impôts, taxes et versements assimilés	78 289	176 689		254 978
Salaires et traitements	1 184 827	634 679		1 819 507
Charges sociales	564 716	308 067		872 783
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations	24 846	18 167		43 013
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant		954		954
Dotations aux provisions pour risques et charges	32 690			32 690
Autres charges	0	35 262		35 263
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 369 486</b>	<b>2 253 410</b>	<b>12 803 095</b>	<b>17 425 991</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 202</b>	<b>5 178</b>	<b>0</b>	<b>-2 024</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits fin. autres val.mob et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 686			3 686
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 686</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 686</b>
Dotations financières amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 686</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 686</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-3 516</b>	<b>5 178</b>	<b>0</b>	<b>1 662</b>

## Compte de Résultat par activités

Rubriques	Pôle Urbain	Créative Factory	Concessions	Total Année 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		16 762		16 762
Reprises sur provisions et transferts de charges	341			341
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>341</b>	<b>16 762</b>	<b>0</b>	<b>17 103</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>341</b>	<b>16 762</b>	<b>0</b>	<b>17 103</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 366 311</b>	<b>2 275 350</b>	<b>12 803 095</b>	<b>17 444 756</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 369 486</b>	<b>2 253 410</b>	<b>12 803 095</b>	<b>17 425 991</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-3 175</b>	<b>21 940</b>	<b>0</b>	<b>18 765</b>

# Annexe



 **Annexe**

Désignation de la société : SA SAMOA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 41 291 965 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 765 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe.

## Règles et méthodes comptables

### Règles générales

---

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions d'aménagement,
- par l'avis 93/09 du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

---

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Depuis le 1er janvier 2005, sont entrés en vigueur les règlements sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.

A cette date, il n'existait aucune immobilisation décomposable au bilan. En conséquence, les durées d'usage ont été conservées, et aucune modification n'a été apportée aux plans d'amortissements antérieurs et aux valeurs nettes comptables, la méthode prospective ayant été choisie.

Pour les nouveaux investissements, ont été retenues :

- une durée de vie économique utilisée pour calculer l'amortissement comptable,
- une durée d'usage si elle est différente de l'amortissement comptable pour calculer un amortissement fiscal. Cet amortissement fiscal est traité en amortissement dérogatoire,
- un amortissement sur une durée d'un an pour les logiciels. Ces amortissements fiscaux exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

## Règles et méthodes comptables

Les durées suivantes ont été retenues pour calculer l'amortissement comptable et fiscal :

	<b>Comptable</b>	<b>Fiscal</b>
- Logiciels	2 à 4 ans	1 à 4 ans
- Installations et agencements	5 à 20 ans	5 à 20 ans
- Matériel de transport d'occasion	2 ans	2 ans
- Matériel de bureau	2 à 8 ans	2 à 8 ans
- Matériel audiovisuel	5 ans	5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans	3 à 10 ans

Il a été comptabilisé au titre des amortissements dérogatoires :

- des reprises aux amortissements pour 340 euros

### Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Valeurs d'exploitation

En-cours de production de biens

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions de l'ANC 2014-03. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de conventions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : Le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante,

Au dénominateur : Le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations d'équilibre reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits de la collectivité co-contractante.

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,

- Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

## Règles et méthodes comptables

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'ensemble des conventions d'aménagement, le résultat est pris en charge par la collectivité cocontractante.

Cette disposition fait l'objet d'un article spécifique au sein de chacune des conventions d'aménagement.

### En-cours des conventions d'aménagement

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de conventions d'aménagement.

### Transfert de charges vers les opérations

La société agit en tant que maître d'ouvrage et de ce fait impute une quote-part de ses frais de fonctionnement sur l'opération d'aménagement, selon les modalités définies par la convention d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2018 la somme de 2 120 000 euros.

### Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2018 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

- Compte de production stockée : 26 028 349 euros
- Variation des comptes de travaux en cours sur concessions n / n-1 : - 4 456 499 euros
- Variation des comptes de production stockée du Quartier de la Création : néant
- Variation des comptes de prestations de services n / n-1 : néant

### Emprunts

Eu égard au caractère spécifique de l'opération de la SAMOA et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la société dans le cadre de l'opération de convention d'aménagement.

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux emprunts.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission légale des commissaires aux comptes, les honoraires ont été comptabilisés en charge au cours de l'exercice de la manière suivante :

- contrôle légal des comptes : 13 952 €
- services autres que la certification des comptes : 932 €

## Règles et méthodes comptables

### Méthode préférentielle de comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite

Depuis l'exercice 2016, la société a décidé d'appliquer la méthode préférentielle de comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

La provision d'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2018 a été évaluée en tenant compte des critères suivants :

- indemnité correspondant à un mois de salaire, majoré d'un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la sixième année
- âge de départ à la retraite fixé à 63 ans
- effectif au 31 décembre et caractéristiques des individus présents : salaires, taux de charges patronales de 46%, ancienneté,
- application de coefficients de probabilité de départ de la société avant la retraite
- application d'un coefficient d'augmentation des salaires de 0,50 % par an
- application d'un coefficient d'actualisation de la dette de 1.57 %
- pondération des engagements calculés à la date de départ théorique de chaque individu afin de déterminer l'engagement au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, le passif est évalué à 143 K€. Au cours de l'année 2017, la SAMOA a mis en place un contrat d'assurance IFC. La couverture du contrat d'assurance est aujourd'hui de 159 k€. Aucune provision pour risques et charges n'a été constituée au regard de ce versement.

### Présentation des mandats

La SAMOA intervient principalement pour le compte de Nantes Métropole dans le cadre de conventions fixant les conditions d'intervention pour Nantes Métropole, maître d'ouvrage.

La situation des opérations concernées est la suivante au 31 décembre 2018 :

		Actif	Passif
12	Mandat La Fabrique		191 344
13	Mandat Machines	5 388	
15	Mandat Halles 1 et 2		1 246 200
16	Mandat CHU 1	38 485	
17	Mandat CHU 2		1 490 843
<b>Total</b>		<b>43 873</b>	<b>2 928 387</b>

## En cours de concession

Informations relatives aux en-cours des concessions d'aménagement (montants exprimés en K€) :

Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Date de signature convention	Date d'expiration convention	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre de la collectivité	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des charges (dont provision pour charges)	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges provisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation d'équilibre à recevoir HT
Renouvellement urbain de l'île de Nantes	Nantes Métropole	12/01/2016	31/12/2037	Concessionnaire	0	0	0	195 525	169 497	26 028	0	7	0
					0	0	0	195 525	169 497	26 028	0	7	0

## SAMOA-emprunt-2018

NOM OPERATION	BANQUE	MONTANT PRÊT	MONTANT LIBERE	CAPITAL RESTANT DU	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	GARANTIE
TCA - Ile de Nantes	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	15 000 000	15 000 000	5 245 762	1 668 605	3 577 156		80% Nantes Métropole
	Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest (1)	5 000 000	5 000 000	714 290	714 290			80% Nantes Métropole
	Crédit coopératif Nanterre	4 200 000	4 200 000	2 393 162	421 537	1 847 076	124 548	80% Nantes Métropole
	La Banque Postale	7 000 000	7 000 000	6 533 333	466 667	1 866 667	4 200 000	80% Nantes Métropole
	Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest	5 300 000	5 300 000	5 035 000	353 333	1 413 333	3 268 333	80% Nantes Métropole
	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	5 300 000	5 300 000	4 886 572	334 291	1 369 340	3 182 942	80% Nantes Métropole
	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	12 000 000	6 000 000	6 000 000	450 000	2 400 000	3 150 000	80% Nantes Métropole
<b>TOTAL CONCESSIONS</b>		<b>53 800 000</b>	<b>47 800 000</b>	<b>30 808 119</b>	<b>4 408 724</b>	<b>12 473 572</b>	<b>13 925 823</b>	
<b>TOTAL DES EMPRUNTS</b>		<b>53 800 000</b>	<b>47 800 000</b>	<b>30 808 119</b>	<b>4 408 724</b>	<b>12 473 572</b>	<b>13 925 823</b>	

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	132 695			132 695
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>132 695</b>			<b>132 695</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	605 721			605 721
- Matériel de transport		1 392		1 392
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 444	9 039	1 668	215 815
- Emballages récupérables et divers	4 930			4 930
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>819 095</b>	<b>10 431</b>	<b>1 668</b>	<b>827 858</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	71 758	9 736		81 494
<b>Immobilisations financières</b>	<b>71 758</b>	<b>9 736</b>		<b>81 494</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 023 548</b>	<b>20 168</b>	<b>1 668</b>	<b>1 042 047</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 116	1 212		118 329
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>117 116</b>	<b>1 212</b>		<b>118 329</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	430 145	34 236		464 381
- Matériel de transport		272		272
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	187 356	7 293	1 668	192 981
- Emballages récupérables et divers	4 930			4 930
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>622 431</b>	<b>41 801</b>	<b>1 668</b>	<b>662 564</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>739 547</b>	<b>43 013</b>	<b>1 668</b>	<b>780 893</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 821 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	29 586		29 586
Autres	51 908		51 908
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 320 250	2 157 651	162 599
Autres	1 351 755	1 351 755	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68 145	68 145	
<b>Total</b>	<b>3 821 644</b>	<b>3 577 551</b>	<b>244 093</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	8 010		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RABAISE REM.E RIST.	277
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	1 320
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	718 793
<b>Total</b>	<b>720 390</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
LOCATAIRES TCA	105 282
LOCATAIRES CREATIVE FACTORY	4 165
<b>TOTAL</b>	<b>109 447</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

#### Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 085 221
Résultat de l'exercice précédent	58 348
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 143 569</b>
Affectations aux réserves	2 917
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 140 652
<b>Total des affectations</b>	<b>1 143 569</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	71 005	2 917	2 917		73 923
Report à Nouveau	1 085 221	55 431	55 431		1 140 652
Résultat de l'exercice	58 348	-58 348	18 765	58 348	18 765
Subvention d'investissement	64 343			16 762	47 581
Provisions réglementées	341			341	
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 279 258</b>		<b>77 113</b>	<b>75 452</b>	<b>2 280 920</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	341		341	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>341</b>		<b>341</b>	
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			341	

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	65 380	32 690			98 070
<b>Total</b>	<b>65 380</b>	<b>32 690</b>			<b>98 070</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		32 690			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 912 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	30 808 119	4 408 724	12 473 572	13 925 823
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	133 635	133 635		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 775 166	3 775 166		
Dettes fiscales et sociales	777 086	777 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 264 436	3 264 436		
Produits constatés d'avance	154 533	154 533		
<b>Total</b>	<b>38 912 975</b>	<b>12 513 580</b>	<b>12 473 572</b>	<b>13 925 823</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 777 046			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS D EXPLOITATION - FACTU	21 081
INTERETS COURUS	77 626
PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	169 499
PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	84 699
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	130 424
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 990
<b>Total</b>	<b>487 320</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
NEUTRALISATION DU RESULTAT	6 991		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	61 154		
<b>Total</b>	<b>68 145</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	154 533		
<b>Total</b>	<b>154 533</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Produits CPA (cessions, loyers, etc...)	17 024 193
Rémunération de mandats	201 301
Variation de la participation estimative du Concédant	712
Prestations de services	1 677 757
<b>TOTAL</b>	<b>18 903 963</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Rémunérations CPA	2 120 000	
Transfert de charges pour provision CPA	255 361	
Transfert de charges d'exploitation (avantage en nature, remb.Fafiec ...)	17 123	
<b>TOTAL</b>	<b>2 392 483</b>	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>36</b>	

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 44 580 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



## Détail des comptes



## Bilan détaillé

### ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - LOGICIELS - LICENCES	118 900,44		118 900,44	118 900,44
205100 - OEUVRES D'ART	13 000,00		13 000,00	13 000,00
205200 - MARQUE	795,00		795,00	795,00
280500 - AMORTISSEMENT DES LOGICIELS		118 328,50	-118 328,50	-117 116,04
	132 695,44	118 328,50	14 366,94	15 579,40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTALLATIONS GENERALESE AGENCEMENT	605 720,68		605 720,68	605 720,68
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	1 392,00		1 392,00	
218300 - MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	98 550,54		98 550,54	95 788,83
218310 - MATERIEL VIDEO	8 403,07		8 403,07	10 071,07
218400 - MOBILIER DE BUREAU	108 861,79		108 861,79	102 584,31
218800 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 930,00		4 930,00	4 930,00
281810 - AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERAL		464 381,27	-464 381,27	-430 145,31
281820 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT		271,63	-271,63	
281830 - AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU & INF		102 139,48	-102 139,48	-99 133,74
281840 - AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAU		90 841,64	-90 841,64	-88 222,10
281880 - AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOS CORP		4 930,00	-4 930,00	-4 930,00
	827 858,08	662 564,02	165 294,06	196 663,74
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274800 - PRETS AUTRES	29 586,37		29 586,37	21 576,16
	29 586,37		29 586,37	21 576,16
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	51 907,54		51 907,54	50 181,43
	51 907,54		51 907,54	50 181,43
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 042 047,43</b>	<b>780 892,52</b>	<b>261 154,91</b>	<b>284 000,73</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
335000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	10 084,35		10 084,35	10 084,35
381000 - ETUDES	9 725 187,85		9 725 187,85	8 620 280,13

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
382000 - TERRAIN - FRAIS ACQUISITION	1 475 745,75		1 475 745,75	1 471 178,82
382500 - TERRAIN - COUT DU TERRAIN	54 662 921,74		54 662 921,74	54 662 921,74
383000 - TRAVAUX MISE EN ETAT DES SOLS	6 863 146,33		6 863 146,33	4 702 787,04
383200 - HONORAIRES MISE EN ETAT DES SOLS	750 616,92		750 616,92	724 368,92
384000 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT	42 681 438,95		42 681 438,95	38 513 321,66
384200 - HONORAIRES SUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT	25 943 544,93		25 943 544,93	23 833 611,39
384500 - TRAVAUX BATIMENT	3 261 544,75		3 261 544,75	3 257 270,02
384700 - HONORAIRES TRAVAUX BATIMENT	424 841,11		424 841,11	415 557,48
385000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	1 646 057,02		1 646 057,02	1 646 057,02
386000 - FRAIS FINANCIERS COURT TERME	8 363,18		8 363,18	8 363,18
386500 - AUTRES FRAIS FINANCIERS	9 368 573,63		9 368 573,63	8 790 339,37
386501 - INTERETS PRET 15ME CE 8101911	1 059 712,62		1 059 712,62	777 202,41
386502 - INTERETS PRET 4ME CE 8134489	27 741,94		27 741,94	27 741,94
386503 - INTERETS PRET 5ME CE-8145594	141 931,13		141 931,13	141 931,13
387000 - REMUNERATION DE L'OPERATEUR	25 578 219,71		25 578 219,71	23 458 219,71
387500 - FRAIS DIVERS	11 800 681,56		11 800 681,56	11 565 797,03
387510 - ECART DE REGLEMENT	22,63		22,63	25,38
388100 - Amortissements des immo. incorporel	-37,54		-37,54	
388210 - COUT DE REVIENT HT DES OUVRAGES	-26 630 772,24		-26 630 772,24	-26 630 772,24
388400 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CR	105 318,68		105 318,68	105 410,76
389100 - COUT DE REVIENT ESTIME DES CESSIONS	-169 497 224,04		-169 497 224,04	-152 237 630,05
389210 - PARTICIPATION HT REMISE D OUVRAGE	26 630 772,24		26 630 772,24	26 630 772,24
395000 - PROV. POUR DEPRECIATION DES STOCKS		10 084,35	-10 084,35	-10 084,35
	26 038 433,20	10 084,35	26 028 348,85	30 484 755,08
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
409100 - FOURNISSEURS - AVANCES & ACOMPTES V	49 454,15		49 454,15	
	<b>49 454,15</b>		<b>49 454,15</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
411100 - CLIENTS	158 167,99		158 167,99	343 849,25
411102 - CLIENTS - TVA A 5.5%	50,00		50,00	2 015 192,42
411103 - CLIENTS - TVA A 7%	105,02		105,02	105,02
411104 - CLIENTS - TVA A 20%	1 950 925,50		1 950 925,50	59 026,72
411200 - LOCATAIRES - LOCATION-ACCESSION				87 767,34
411204 - LOCATAIRES - TVA A 20%	44 508,66		44 508,66	22 102,54
411209 - LOCATAIRES - LOCAT°-ACCESS° EXO TVA	3 893,90		3 893,90	101,63
416100 - LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX	162 599,24		162 599,24	160 079,07
418110 - CLIENTS FACTURE A ETABLIR				18 000,00
491000 - PROVISION POUR DEPRECIATION DES COM		109 446,80	-109 446,80	-108 775,71
	2 320 250,31	109 446,80	2 210 803,51	2 597 448,28
Autres créances				
409800 - FOURNISSEURS - RABAISE REM.E RIST.	277,00		277,00	668,89
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	250,00		250,00	1 000,00
437800 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 957,29		6 957,29	7 489,41
437801 - CESU				2 320,00
437802 - CHEQUES VACANCES	11,00		11,00	11,00
438700 - ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	1 319,55		1 319,55	304,09
445660 - TVA DEDUCTIBLE REGLEE	6 066,79		6 066,79	
445670 - ETAT - CREDIT DE TVA A REPORTER	81 365,00		81 365,00	22 619,00
445714 - TVA COLLECTEE 20%	7 951,66		7 951,66	
445820 - TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE IMMOBILIS				1 880,98

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
445830 - ETAT - TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	504,00		504,00	615 169,00
445850 - TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE	476 123,76		476 123,76	504 511,50
445860 - ETAT - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	7 362,68		7 362,68	7 244,23
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	718 793,01		718 793,01	402 631,47
467650 - CONCEDANT - PARTICIPATIONS DUES	900,00		900,00	900,00
467668 - MANDATS ACTIFS	43 873,03		43 873,03	2 126 445,32
	1 351 754,77		1 351 754,77	3 693 194,89
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512101 - CAISSE D'EPARGNE 2382415	4 872 626,93		4 872 626,93	543 068,21
512102 - Banque PU - CB	651,16		651,16	
512201 - BANQUE CPA CAISSE	4 821 085,56		4 821 085,56	3 726 890,28
512501 - QDC	1 622 096,42		1 622 096,42	1 378 339,12
512502 - Banque CF - CB	322,04		322,04	
512601 - CREDIT MUTUEL	2 255,00		2 255,00	10 361,36
512701 - CREDIT COOPERATIF	2 828,48		2 828,48	3 359,17
512801 - LA BANQUE POSTALE	324,79		324,79	36,00
531100 - CAISSE EN FRF/EN EUR	113,50		113,50	158,70
531200 - CAISSE QDC				47,52
	11 322 303,88		11 322 303,88	5 662 260,36
Charges constatées d'avance (3)				
482700 - NEUTRALISATION DU RESULTAT	6 991,03		6 991,03	6 279,16
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	61 153,87		61 153,87	52 314,16
	68 144,90		68 144,90	58 593,32
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>41 150 341,21</b>	<b>119 531,15</b>	<b>41 030 810,06</b>	<b>42 496 251,93</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 192 388,64</b>	<b>900 423,67</b>	<b>41 291 964,97</b>	<b>42 780 252,66</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			162 599,24	160 079,07

## Bilan détaillé

### PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELE VERSE	1 000 000,00	1 000 000,00
	1 000 000,00	1 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	73 922,83	71 005,40
	73 922,83	71 005,40
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU : SOLDE CREDITEUR	1 140 651,70	1 085 220,68
	1 140 651,70	1 085 220,68
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>18 764,58</b>	<b>58 348,45</b>
Subventions d'investissement		
131500 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NATIONALES	243 094,00	243 094,00
139150 - SUBVENTIONS D'EQUIPT INSC. AU COMPT	-195 513,48	-178 751,06
	47 580,52	64 342,94
Provisions réglementées		
145000 - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0,04	340,87
	0,04	340,87
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 280 919,67</b>	<b>2 279 258,34</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
151800 - PROVISIONS POUR RISQUES	98 070,00	65 380,00
	98 070,00	65 380,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>98 070,00</b>	<b>65 380,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164100 - EMPRUNTS CAISSE D'EPARGNE		6 000 000,00
164101 - PRET CE 15ME N°8101911	5 245 761,69	6 839 172,48
164106 - PRET CE 5.3ME N°85160504	5 035 000,01	5 300 000,00
164107 - CE PRET 85160503	6 000 000,00	
164201 - EMPRUNT CREDIT MUTUEL 5 ME	714 290,00	1 428 575,00
164202 - PRET CREDIT MUTUEL 5.3ME	4 886 572,42	5 217 706,31
164301 - EMPRUNT CREDIT COOPERATIF 4.2 ME	2 393 161,54	2 799 737,95
164401 - EMPRUNT LA BANQUE POSTALE 7 ME	6 533 333,33	7 000 000,00
	30 808 118,99	34 585 191,74

## Bilan détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Emprunts et dettes financières diverses (3)</b>		
165000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	56 008,34	55 981,92
168800 - INTERETS COURUS	77 626,27	70 963,72
181100 - COMPTE DE LIAISON REM SOCIETE	-240 577,69	-63 910,95
181200 - COMPTE DE LIAISON REM° CPA	240 577,69	63 910,95
181300 - COMPTE DE LIAISON PU / QDC	-995 672,84	-871 809,55
181400 - COMPTE DE LIAISON QDC / PU	995 672,84	871 809,55
181500 - COMPTE DE LIAISON QDC/CPA	687 184,72	436 500,82
181600 - COMPTE DE LIAISON CPA/QDC	-687 184,72	-436 500,82
181700 - COMPTE DE LIAISON CPA/PU	26 880,98	26 880,98
181800 - COMPTE DE LIAISON PU/CPA	-26 880,98	-26 880,98
	<b>133 634,61</b>	<b>126 945,64</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
401100 - FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES	3 657 494,73	3 456 884,04
401700 - FOURNISSEURS - RETENUE DE GARANTIE	96 590,26	156 157,66
408100 - FOURNISSEURS D'EXPLOITATION - FACTU	21 081,32	25 350,63
	<b>3 775 166,31</b>	<b>3 638 392,33</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
421000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	249,30	289,37
428200 - PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	169 499,00	138 517,00
431000 - SECURITE SOCIALE	80 501,13	77 975,45
437200 - MUTUELLES	25 761,37	22 639,94
437320 - CAISSES DE RETRAITE CADRES	37 890,33	18 999,32
437330 - CAISSES DE RETRAITE - NON CADRES	7 843,28	4 144,14
437801 - CESU	2 780,00	
438200 - PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	84 699,00	69 788,00
438600 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	130 424,38	52 516,26
445510 - ETAT - TVA A DECAISSER	139 606,00	
445660 - TVA DEDUCTIBLE REGLEE		1 125,00
445714 - TVA COLLECTEE 20%		1,00
445810 - ETAT - TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBL	93 842,22	187 032,00
445870 - ETAT - TVA SUR FACTURES A ETABLIR		3 000,00
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 990,00	21 140,00
	<b>777 086,01</b>	<b>597 167,48</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
404100 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		11 081,08
		<b>11 081,08</b>
<b>Autres dettes</b>		
411109 - CLIENTS - EXONERATION DE TVA	137 566,07	141 089,80
411200 - LOCATAIRES - LOCATION-ACCESSION	32 198,96	
461290 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE	118 019,66	82 759,66
461340 - TRAVAUX VRD		435 656,94
467680 - DEBITEURS DIVERS	456,00	1 160,93
467778 - MANDATS PASSIFS	2 928 386,69	191 344,14
468710 - PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS	47 809,00	
	<b>3 264 436,38</b>	<b>852 011,47</b>
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>		
487100 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	154 533,00	624 824,58
	<b>154 533,00</b>	<b>624 824,58</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>38 912 975,30</b>	<b>40 435 614,32</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>41 291 964,97</b>	<b>42 780 252,66</b>

 **Bilan détaillé**

	31/12/2018	31/12/2017
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 399 395,00	24 864 095,91
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 513 580,30	15 571 518,41
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
705100 - CONCESSION VENTES DE				2 263 390,20
705102 - CONCES° VTES TERRAIN				2 337 042,96
705104 - CONCES° VTES TERRAIN	5 445 678,60		5 445 678,60	1 875 045,48
705105 - Conces° vtes terrains & droit	1 235 636,00		1 235 636,00	
705109 - CONCESSION VTES TERR				560 000,00
705320 - CONCESSION LOYERS	111 924,72		111 924,72	106 771,87
705324 - CONCESSION LOYERS TV	19 580,76		19 580,76	10 708,50
705329 - CONCESSION LOYERS EX	-954,08		-954,08	4 770,40
705400 - Concession subventions taxa	13 329,31		13 329,31	
705459 - CONCESSION SUBVENTIO	555 884,00		555 884,00	175 534,40
705510 - CONCESSION PARTICIPATI	8 000 000,00		8 000 000,00	1 337 215,00
705580 - CONCESSION PARTICIPATI	711,87		711,87	6 279,16
705700 - CONCESSION AUTRES PR	20 791,85		20 791,85	69 958,16
705702 - CONCESSION AUTRES PR	375,83		375,83	122,29
705704 - CONCESSION AUTRES PR	1 603 403,00		1 603 403,00	51 248,00
705709 - CONCESSION AUTRES PR	18 543,40		18 543,40	195 261,50
	17 024 905,26		17 024 905,26	8 993 347,92
Production vendue (services)				
702000 - LOYERS	562 472,15		562 472,15	492 726,21
702009 - Loyers exon,r,s	844,00		844,00	
703000 - RECUPERATION DE CHAR	3 475,40		3 475,40	4 409,51
703004 - RECUPERATION CHARGES	8 554,82		8 554,82	9 025,06
706104 - PRESTATIONS DE SERVIC	124 342,27		124 342,27	176 703,31
706109 - PRESTATIONS DE SERVIC	965 977,42		965 977,42	1 008 149,11
706400 - REMUNERATIONS DE MAN				160 090,00
706404 - REMUNERATIONS DE MAN	201 300,95		201 300,95	
708200 - REFACTURATIONS DE FRA	2 283,38		2 283,38	1 000,73
708209 - REFACTURATION DE FRAI				1 187,26
708800 - AUTRES PRODUITS D'ACTI	9 807,82		9 807,82	8 923,03
	1 879 058,21		1 879 058,21	1 862 214,22
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>18 903 963,47</b>		<b>18 903 963,47</b>	<b>10 855 562,14</b>

	31/12/2018	31/12/2017
Production stockée		
713880 - VARIATION DES CHARGES SUR CONCESSIO	12 803 094,68	18 462 706,82
713890 - VARIATION DU COUT DE REVIENT DES CE	-17 259 593,99	-9 227 370,65
	-4 456 499,31	9 235 336,17
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	54 374,02	
740001 - AIDE A L'EMBAUCHE PME - P.U. - EXO		1 751,66
740009 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EXO TVA	528 887,91	320 980,73
	583 261,93	322 732,39
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
781510 - REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES		136 055,00
781740 - REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIA	283,05	118,87
791000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPL - CPA	255 360,55	250 225,03
791100 - TRANSFERTS DE CHARGES SALAIRES	12 174,05	2 352,48
791109 - TRANSFERT CHARGES EXPL EXO - STE	2 120 000,00	2 110 000,00
791150 - TRANSFERTS CHARGES FAFIEC - TVA 20%	4 948,75	1 560,00

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
791159 - TRANSFERTS CHARGES FAFIEC EXO TVA		13 167,31
	2 392 766,40	2 513 478,69
<b>Autres produits</b>		
758800 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	474,08	822,60
	474,08	822,60
<b>Total produits d'exploitation (1)</b>	<b>17 423 966,57</b>	<b>22 927 931,99</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
<b>Achats de marchandises</b>		
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES	1 147,37	376,81
	1 147,37	376,81
<b>Variations de stock</b>		
<b>Achats de matières premières et autres approvisionnements</b>		
<b>Variations de stock</b>		
<b>Autres achats et charges externes (a)</b>		
605580 - DOTATION AUX PROVISIONS	-129,62	15 536,30
605800 - ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES ET FR	12 803 224,30	18 447 170,52
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU EN	10 293,78	9 956,10
606120 - CARBURANTSE LUBRIFIANTS	510,14	461,86
606300 - FOURNITURES D'ENTRETIEN & PETITS EQ	10 051,00	7 835,03
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 968,94	14 092,72
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	234 787,33	234 688,73
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	220 941,34	295 815,80
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	33,00	492,00
613800 - AUTRES LOCATIONS	77 921,47	53 174,65
614000 - CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE	197 088,17	101 117,96
615000 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS I	35 923,07	47 422,31
615500 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS M	136 939,33	72 206,76
615600 - MAINTENANCE	412,50	
616100 - PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	3 547,98	8 928,56
616300 - ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPORT	154,69	
616400 - ASSURANCE IFC	8 278,00	148 828,00
616800 - PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	13 077,68	6 945,48
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	6 837,78	7 084,73
618500 - FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CON	4 100,23	16 425,48
618800 - AUTRES FRAIS EXTERNES	15 633,75	14 593,47
622600 - HONORAIRES	370 876,37	384 740,55
622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	437,96	11,12
622800 - AUTRES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIR	35 930,50	150,22
623100 - ANNONCES & INSERTIONS	38 678,41	33 592,36
623400 - CADEAUX A LA CLIENTELE		344,90
625100 - VOYAGES & DEPLACEMENTS	37 850,18	41 995,53
625700 - RECEPTIONS	44 124,66	48 157,97
626000 - FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUN	31 077,31	38 164,52
627500 - SERVICES BANCAIRES - FRAIS SUR EFFE		26,45
627800 - SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAIS E	2 744,40	2 130,30
628100 - COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	10 851,38	25 104,13
628800 - Autres services extérieurs	490,00	
	14 365 656,03	20 077 194,51
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
631100 - TAXE SUR LES SALAIRES	77 413,00	
633300 - PART. DES EMPLOYEURS A LA FORMATION	16 439,89	21 526,60
633400 - PART. DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE		-7 015,77
633500 - VERSTS LIBERATOIRES DE LA TAXE	12 104,29	11 311,10
633800 - AUTRES IMPOTS & TAXES & VERSEMENTS	729,20	4 987,68

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	27 885,00	19 026,00
635120 - TAXES FONCIERES	30 177,99	31 274,85
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 352,00	1 303,00
635140 - TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	2 086,00	927,00
635200 - TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON	86 790,99	63 529,99
637100 - CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE		-2 117,00
	254 978,36	144 753,45
<b>Salaires et traitements</b>		
641100 - SALAIRES ET APPOINTEMENTS	1 779 493,76	1 679 233,74
641220 - CONGES PAYES PROVISIONNES	30 982,00	-2 843,00
641410 - Indemnit,s d,part	7 334,08	
641430 - INDEMNITES SOCIALES		10 803,71
641700 - AVANTAGES EN NATURE	1 696,80	2 039,30
	1 819 506,64	1 689 233,75
<b>Charges sociales</b>		
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	528 095,24	490 505,70
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	58 914,31	46 264,61
645310 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	135 907,36	127 834,61
645320 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	28 260,63	26 551,24
645400 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	68 968,47	63 509,01
645500 - CHARGES SUR CONGES PAYES	14 911,00	-856,00
647120 - PRIME DE TRANSPORT	2 645,30	1 933,53
647130 - PART PATRONALE CANTINE ET TICKETS R	37 594,12	34 068,60
647140 - PART PATRONALE CESU	10 410,00	10 800,00
647170 - PART PATRONALE CHQ VACANCES	4 940,25	3 051,00
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE		2 240,20
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	26 716,07	19 827,66
649000 - CICE	-44 580,00	-47 695,00
	872 782,75	778 035,16
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations :</b>		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110 - DOTATION AMORTISSEMENTS INCORPOREL	1 212,46	3 018,88
681120 - DOTATION AMORTISSEMENTS CORPOREL	41 800,87	48 003,61
	43 013,33	51 022,49
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
681740 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPREC	954,14	18 722,23
	954,14	18 722,23
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
681510 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUE	32 690,00	32 690,00
	32 690,00	32 690,00
<b>Autres charges</b>		
651000 - REDEVANCES POUR CONCESSIONNE BREVETE	-1,72	157,57
651200 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE	35 260,00	82 759,66
658800 - AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION	4,57	5,26
	35 262,85	82 922,49
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>17 425 991,47</b>	<b>22 874 950,89</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-2 024,90</b>	<b>52 981,10</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>		
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
767000 - INTERETS COMPTE COURANT REMUNERE CE	3 686,23	-1 107,64
	3 686,23	-1 107,64
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>3 686,23</b>	<b>-1 107,64</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total charges financières (VI)</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>3 686,23</b>	<b>-1 107,64</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 661,33</b>	<b>51 873,46</b>

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
777100 - QUOTE-PART SUBVENTION D'INVESTISSEM	16 762,42	16 997,73
	16 762,42	16 997,73
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
787250 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS DEROGATO	340,83	846,27
	340,83	846,27
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>17 103,25</b>	<b>17 844,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
675100 - VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACT		480,01
		480,01
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
687100 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTI		10 889,00
		10 889,00
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>11 369,01</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>17 103,25</b>	<b>6 474,99</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>17 444 756,05</b>	<b>22 944 668,35</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>17 425 991,47</b>	<b>22 886 319,90</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>18 764,58</b>	<b>58 348,45</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		

 **Compte de résultat détaillé**

	31/12/2018	31/12/2017
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Conseil d'Administration 28 mai 2019



**SPL-SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE**  
**SPL-SA au capital de 1 000 000 €uros**  
**Siège social : 2 ter quai François Mitterrand 44200 NANTES**

2 ter quai François Mitterrand – BP 36311 – 44263 NANTES CEDEX 2  
SIRET : 450 452 115 000 30 – APE : 7490



# Conseil d'Administration 28 mai 2019

## ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018
2. Approbation de la modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres
3. Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
4. Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2018 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2018
5. Fixation de la date de l'Assemblée Générale ordinaire 2019 sur les comptes 2018 et de l'ordre du jour
6. Approbation du Plan à Moyen Terme 2018-2020 de la Samoa actualisé
7. Approbation de l'avenant N° 1 du mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une plateforme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2
8. Information portant sur le projet de convention avec la Région des Pays de la Loire pour l'année 2019
9. Information portant sur la convention RFI/OIC passée avec l'Université de Nantes
10. Approbation du guide actualisé des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services
11. Information sur le rapport RSE 2018
12. Actualités du projet
13. Point Divers

### **Documents mis en annexe :**

1. Plaquette de présentation des comptes 2018
2. Avenant N° 1 au mandat des Halles 1 & 2
3. Convention RFI/OIC
4. Guide des procédures de passation des contrats
5. Rapport RSE 2018
6. Carte des secteurs de l'île de Nantes



# Point 1 – Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018

---

## PROJET DE PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11 DECEMBRE 2018

Le 11 décembre 2018, à 15h30,

Les administrateurs de la SAMOA, Société Publique Locale au capital de 1 000 000 euros, se sont réunis dans les bureaux sis 2<sup>ter</sup> quai François Mitterrand, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2018.
2. Information concernant la désignation de Monsieur Yann VINCE en tant que représentant de la Ville de Rezé au sein des instances de la SAMOA, en remplacement de Monsieur Eric BUQUEN.
3. Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés.
4. Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2018 de la SAMOA.
5. Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2019 de la SAMOA.
6. Délégation du droit de préemption par Nantes Métropole à la SAMOA : approbation d'une délibération autorisant le Directeur général de la SAMOA à solliciter de Nantes Métropole toute délégation du droit de préemption relevant de sa compétence, et à formaliser toute décision de préemption, une fois la délégation reçue.
7. Information portant sur l'avenant N° 2 du Traité de Concession d'Aménagement Ile de Nantes.
8. Information portant sur l'avenant N° 1 au mandat de préparation de l'assiette foncière du CHU.
9. Information portant sur la convention avec la Région Pays de la Loire relative au plan d'actions 2018 de la Creative Factory.
10. Actualité du projet : Présentation sur l'actualité du Quartier de la République.
11. Questions diverses.

### **Sont présents :**

- Alain ROBERT, pour Nantes Métropole
- Pascal BOLO, pour la Ville de Nantes
- Cécile BIR, pour Nantes Métropole
- Francky TRICHET, pour Nantes Métropole
- Bertrand AFFILE, pour Nantes Métropole
- Marie-Annick BENATRE, pour la Ville de Nantes
- Laurent DEJOIE, pour la Région Pays de la Loire
- Yann VINCE, pour la Ville de Rezé
- Thomas QUERO, pour le Comité syndical du Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire

### **Sont représentés :**

- Johanna ROLLAND, pour Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Alain ROBERT
- Gérard ALLARD, pour Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Yann VINCE
- Pascal PRAS, pour Nantes Métropole ayant donné pouvoir à Marie-Annick BENATRE
- Mounir BELHAMITI, pour la Ville de Nantes, ayant donné pouvoir à Cécile BIR

- Bernard GAGNET, pour le Conseil Départemental de Loire Atlantique, ayant donné pouvoir à Bertrand AFFILE
- David SAMZUN, pour la C.A.R.E.N.E. (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire, ayant donné pouvoir à Francky TRICHET

**Sont excusés :**

- Pascale CHIRON, pour Nantes Métropole
- Julien BAINVEL, pour Nantes Métropole
- Laurence GARNIER, pour Nantes Métropole

**Assistaient en outre à la séance :**

- Jacques FLOCH, Censeur, Président Honoraire de l'AURAN
- Nicolas BREHIER, Chargé de mission Développement Territorial du Conseil Départemental de Loire Atlantique
- Catherine RINFRAY, Chef de projet Ile Nantes de Nantes Métropole
- Carine GILLET, Contrôleur de gestion Nantes Métropole
- Béatrice JESTIN, Commissaire aux comptes KPMG
- Jean-Luc CHARLES, Directeur Général de la SAMOA
- Alain BERTRAND, Directeur Général Adjoint de la SAMOA en charge du Pôle Urbain
- Fabrice BERTHEREAUX, Directeur Général Adjoint en charge du Quartier de la Création de la SAMOA
- Didier RESSEGUIER, Directeur Administratif et Financier de la SAMOA, désigné secrétaire de séance

Chaque administrateur signe le registre des présences en entrant en séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain ROBERT en qualité de Vice-président.

Le Président constate que le conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres.

Ceci constaté, le Président déclare que le conseil peut valablement délibérer.

**Point 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2018**

Aucune remarque particulière au procès-verbal du Conseil d'administration du 22 mai 2018 n'ayant été apportée, il est donc procédé à son approbation.

***Première délibération***

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2018.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Point 2 – Information concernant la désignation de Monsieur Yann VINCE en tant que représentant de la Ville de Rezé au sein des instances de la SAMOA, en remplacement de Monsieur Eric BUQUEN**

***Deuxième délibération***

Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation de Monsieur Yann VINCE en tant que représentant de la Ville de Rezé au sein des instances de la SAMOA en remplacement de Monsieur Eric BUQUEN.

**Point 3 – Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés**

Suite à l'exposé de la SAMOA concernant les décisions de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 4 mai 2018, le 2 juillet 2018, le 7 septembre 2018 et le 12 novembre 2018, le Conseil d'Administration est invité à prendre acte des décisions de la Commission d'Appel d'Offres.

### ***Troisième délibération***

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions prises par la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie les 4 mai 2018, 2 juillet 2018, 7 septembre 2018 et 12 novembre 2018.

### **Point 4 – Approbation du compte d'exploitation prévisionnel de la Samoa révisé en 2018**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, le Conseil d'Administration avait approuvé le compte d'exploitation prévisionnel 2018 de la Samoa. Il est nécessaire aujourd'hui, avant l'arrêté des comptes et avant la présentation du compte d'exploitation prévisionnel 2019, de présenter et de faire approuver le compte d'exploitation prévisionnel 2018.

Alain ROBERT laisse le soin à Jean Luc CHARLES & Didier RESSEGUIER d'expliquer les grandes lignes de ce budget prévisionnel révisé.

La conclusion de cette présentation fait état d'un résultat prévisionnel pour 2018 de : +22.226€ (4.203€ pour le Pôle Urbain et +18.023€ pour la Creative Factory) alors que le prévisionnel initial était de +6.710€.

### ***Quatrième délibération***

Le Conseil d'Administration approuve le compte d'exploitation prévisionnel révisé 2018 de la Samoa tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **Point 5 – Approbation du compte d'exploitation prévisionnel de 2019 de la Samoa**

Alain ROBERT demande à Jean Luc CHARLES & Didier RESSEGUIER d'expliquer le contenu de ce budget prévisionnel 2019.

Le compte de résultat global fait apparaître un résultat prévisionnel de : 28.398 € (25.499 € pour le pôle Urbain et de : 2899 € pour la Creative Factory).

### ***Cinquième délibération***

Le Conseil d'Administration approuve le compte d'exploitation prévisionnel 2019 de la Samoa tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

### **Point 6 – Délégation du droit de préemption par Nantes Métropole à la SAMOA : approbation d'une délibération autorisant le Directeur général de la SAMOA à solliciter de Nantes Métropole toute délégation du droit de préemption relevant de sa compétence, et à formaliser toute décision de préemption, une fois la délégation reçue**

Le Président de séance donne la parole à Jean-Luc CHARLES et Didier RESSEGUIER, pour présenter cette délibération qui permet de sécuriser juridiquement les demandes de la SAMOA pour exercer un droit de préemption pour le compte de Nantes Métropole.

### ***Sixième délibération***

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de pouvoir au Directeur général de la SAMOA ainsi rédigée incluant l'habilitation à solliciter la délégation du droit de préemption, à formaliser les décisions d'exercice de préemption urbain, et à prendre tout acte lié à l'exercice de cette préemption.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**Point 7 – Information portant sur l’avenant N° 2 du Traité de Concession d’Aménagement Ile de Nantes**

L’avenant N° 2 du traité de concession confié par Nantes Métropole à la SAMOA, par délibération du Conseil Métropolitain le 15 décembre 2015, porte sur les modifications des missions que la SAMOA doit réaliser (article 3) ainsi que la participation financière de Nantes Métropole et les modalités de versement (article 21).

Le Président laisse la parole à Didier RESSEGUIER pour présenter cet avenant.

***Septième délibération***

Le Conseil d’Administration prend acte de l’avenant N°2 du Traité de Concession d’Aménagement Ile de Nantes

**Point 8 – Information portant sur l’avenant N° 1 au mandat de préparation de l’assiette foncière du CHU**

Le Président donne la parole à Jean-Luc CHARLES et Alain BERTRAND, pour présenter l’avenant adopté par délibération du Conseil métropolitain le 5 octobre dernier du fait de l’évolution de l’opération portant sur l’assiette foncière du futur CHU et des contraintes rencontrées.

***Huitième délibération***

Le Conseil d’Administration prend acte de l’avenant N°1 au mandat pour la préparation de l’assiette foncière du CHU.

**Point 9 – Information portant sur la convention avec la Région Pays de la Loire relative au plan d’actions 2018 de la Creative Factory**

Le Président donne la parole à Fabrice BERTHEREAUX pour informer le Conseil d’Administration que la Région Pays de la Loire, par délibération de la commission permanente du 28 septembre 2018, a décidé de soutenir le plan d’actions 2018 de la SAMOA et de son équipe de la Creative Factory, et s’engage à verser une subvention d’un montant de 100 000 €.

***Neuvième délibération***

Le Conseil d’Administration prend acte de l’information portant sur la convention avec la Région Pays de la Loire relative au plan d’actions 2018 de la Creative Factory.

**Point 10 – Actualité du projet : Présentation sur l’actualité du Quartier de la République**

Le Président de Séance donne la parole à Alain BERTRAND pour présenter le nouveau quartier République ou la « Ville sur mesure ».

Aucune question diverse n’étant posée, l’ordre du jour est épuisé.

Le Président clôt la séance du Conseil d’Administration à 17h00

Le Président de séance

**Alain ROBERT**

Administrateur

**Francky TRICHET**

Le secrétaire de séance

**Didier RESSEGUIER**

**Il est demandé au Conseil d’Administration d’approuver le procès-verbal du Conseil d’Administration en date du 11 décembre 2018.**

## Point 2 – Approbation de la modification de la Composition de la Commission d'Appel d'Offres

---

Le Conseil d'Administration fixe librement la composition et le fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres, constituée en matière de dévolution de contrats de travaux, d'études et de maîtrise d'œuvre.

La constitution de la commission en vigueur a été approuvée lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2014 :

COLLEGE AYANT VOIX DELIBERATIVES : 5 personnes

- Le Président de la société ou, par délégation, son représentant,
- Deux administrateurs,
- Un représentant de la collectivité concédante (Nantes Métropole procède à la désignation de son représentant lors d'un conseil communautaire),
- Le Directeur Général de la société ou son représentant.

Il sera procédé à la nomination d'autant de suppléants que de membres titulaires pour les représentants des collectivités.

COLLEGE AYANT VOIX CONSULTATIVE : 1 personne

- Le représentant du Directeur Général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Le Président peut inviter également avec voix consultative toute personne qu'il estime compétente dans le domaine qui fait l'objet de la consultation.

Le conseil d'administration a nommé lors de ce même Conseil d'Administration les membres de cette commission :

- Johanna Rolland, en qualité de Présidente de la SAMOA, ou son représentant,
- Franckie TRICHET et Marie-Annick BENATRE, en tant que titulaires représentant les membres du Conseil d'Administration de la SAMOA,
- Alain ROBERT et Eric BUQUEN, en tant que suppléants représentant les membres du Conseil d'Administration de la SAMOA,
- Erwan HUCHET, en tant que représentant titulaire de Nantes Métropole, collectivité concédante,
- Serge DAVID, en tant que représentant suppléant de Nantes Métropole, collectivité concédante,
- Le Directeur Général de la Société ou son représentant.

Suite à la démission d'Erwan Huchet de la Commission d'Appel d'Offres de Nantes Métropole le Conseil d'Administration du 9 décembre 2014 a modifié la composition de la Commission d'Appel d'Offres de la Samoa, Serge David a été désigné par Nantes Métropole comme représentant titulaire et Dominique Duclos, comme représentant suppléant.

Par ailleurs, Eric Buquen ayant renoncé, lors du Conseil Municipal du 31 mai 2018, à son poste de représentant de la Ville de Rezé au sein des instances de la Samoa, il n'est plus habilité à représenter le Conseil d'Administration au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil d'Administration de la Samoa s'étant réuni le 11 décembre 2018, a acté le remplacement d'Éric Buquen par Yann Vince en tant que représentant de la Ville de Rezé au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la Samoa. Il est proposé de nommer Yann Vince, représentant de la ville de Rezé, en qualité de suppléant représentant les membres du Conseil d'Administration au sein de la Commission d'Appel d'Offre de la Samoa.

La commission d'appel d'offres à compter de l'approbation de ce jour serait la suivante :

- Johanna ROLLAND, en qualité de Présidente de la SAMOA, ou son représentant,
- Franckie TRICHET et Marie-Annick BENATRE, en tant que titulaires représentant les membres du Conseil d'Administration de la SAMOA,
- Alain ROBERT et Yann VINCE, en tant que suppléants représentant les membres du Conseil d'Administration de la SAMOA,
- Serge DAVID, en tant que représentant titulaire de Nantes Métropole, collectivité concédante,
- Dominique DUCLOS, en tant que représentant suppléant de Nantes Métropole, collectivité concédante,
- Le Directeur Général de la société ou son représentant.

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver la nomination de Yann VINCE comme représentant du dit conseil au sein de la commission d'appels d'offres de la SAMOA.**

## Point 3 - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés

---

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie en séance le 25 février et le 1<sup>er</sup> avril 2019

### **A. Commission d'Appel d'offres du 25 février 2019**

#### **1) *Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges nord de l'île de Nantes***

Le marché de maîtrise d'œuvre pour le confortement des berges nord de l'île de Nantes a été notifié le 21 décembre 2017 à la société SCE au terme d'une consultation passée conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La durée contractuelle de ce marché est de 24 mois à compter de sa notification.

Le montant initial du marché est de 49 700,00 € HT pour la tranche ferme et comprend une tranche optionnelle 1 de 15 670,00 € HT, une tranche optionnelle 2 de 5 620,00 € HT et une tranche optionnelle 3 de 2 600,00 € HT soit un montant total de 73 590,00 € HT.

Des sondages géotechniques ont montré que l'état des berges ne permettait pas de procéder aux travaux de confortement par voie terrestre et nécessiteraient un accès par la Loire engendrant une évolution des études AVP avec production d'études de conception à la complexité accrue.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte le temps passé supplémentaire pour l'adaptation des études de conception en tenant compte des conclusions des études géotechniques en phase AVP précisant l'obligation de travail par voie d'eau et non plus par voie terrestre.

Le montant de l'avenant n°1 est de 7 000,00 € HT, ce qui porte le montant total du marché à 80 590,00 € HT soit une augmentation par rapport au marché de base de 12,65 % compris la tranche optionnelle n°2 affermie.

Au vu du rapport de présentation, les membres de la commission d'Appel d'Offres décident d'autoriser la passation de l'avenant n°1 d'un montant de 7 000,00 € HT avec la société SCE.

#### **2) *Validation de l'avenant n°3 au lot 1 – Démolitions terrassements voirie assainissement ouvrage béton signalisation verticale et horizontale dans le cadre des travaux d'aménagement des Berges Nord (secteur S20 - Ile de Nantes)***

Dans le cadre de sa concession d'aménagement avec Nantes Métropole, la Samoa assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics des Berges Nord depuis le pont Aristide Briand au pont Haudaudine et des voiries annexes.

Cette opération de travaux d'une durée de 22 mois est divisée en 8 lots.

Le marché relatif au lot 1 a été notifié le 29 juillet 2016, au terme d'un appel d'offres ouvert passé selon les articles 67 et 68 du décret 2016-360 du 26 mars 2016, au groupement COLAS CENTRE OUEST Agence Nantes Nord / ID VERDE pour un montant total de 3 770 252,27 € HT y compris la tranche optionnelle n°1 et la prestation supplémentaire éventuelle.

Depuis la notification du marché, diverses adaptations ont nécessité la validation de plus-values et moins-values au marché de base.

Un premier avenant d'un montant de 159 966,45 € HT a été notifié le 6 juin 2017, et un second avenant d'un montant de 89 083,13 € HT et prolongeant le délai d'exécution des travaux de 6 mois, a été notifié le 27 septembre 2018.

Un troisième avenant est présenté à la commission.

L'avenant n°3 a pour objet d'arrêter contractuellement les « prix nouveaux » non prévus au marché de base et d'arrêter également les quantités réellement exécutées au lot 1.

Le montant de l'avenant n°3 est de 21 432,34 € HT, ce qui porte le montant total du marché à

**4 040 734,19 € HT** représentant une augmentation de 7,17 % par rapport au marché de base.

Au vu du rapport de présentation, les membres de la commission d'Appel d'Offres décident d'autoriser la passation de l'avenant n°3 d'un montant de 21 432,34 € HT avec le groupement COLAS CENTRE OUEST Agence Nantes Nord / ID VERDE.

## **B. Commission d'Appel d'offres du 1<sup>er</sup> avril 2019**

### **1) Attribution des marchés de travaux lots 1 et 2 voies de contournement du CHU sur l'île de Nantes**

Ce marché a pour objet l'aménagement des premiers espaces publics de la ZAC IDN Sud-Ouest en lien avec le démarrage du chantier du CHU. Ces espaces publics principalement composés de nouvelles voies de circulation posent le socle de la future trame viaire du sud-ouest avec la réalisation des réseaux primaires et les prémices du boulevard Léon Bureau face au CHU, la voie médiane et la rue des marchandises, qui relieront le pont des 3 continents au quartier dit « République » et au faubourg existant de l'île de Nantes.

Le marché est composé de deux lots :

Lot 1 : Terrassement, voirie, assainissement, plantations et mobilier

Lot 2 : Eclairage, réseaux souples et eau potable

Ces lots sont estimés respectivement à 6 840 495.50 € H.T. pour le lot 1 :

- Tranche Ferme : 6 587 245.00 € HT
- Tranche Optionnelle (rond-point Faites le parc) : 253 250.50 € HT
- Variante : (-) 405 814.00 € HT
- 

et 551 424.00 € HT pour le lot 2.

L'offre économiquement la plus avantageuse est choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

- Valeur technique de l'offre : 50 %
- Prix : 40 %
- Insertion : 10 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission d'appel d'offres décident d'attribuer le marché de travaux du lot 1 à l'entreprise COLAS pour un montant de **3 403 440,85 € HT** (tranches ferme et optionnelle) et d'attribuer le marché de travaux du lot 2 à l'entreprise Bouygues Energies & services pour un montant de **616 509,41 € HT**.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre note de l'information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie en séance le 25 février et le 1<sup>er</sup> avril 2019.**

## Point 4 – Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2018 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2018

---

Cette séance du Conseil d'Administration est l'occasion de vous présenter le projet de rapport de gestion qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire :

### **RAPPORT DE GESTION :**

#### **INTRODUCTION :**

« Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux articles L225-102 et L232.1 et à nos statuts, pour vous exposer la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de l'ensemble de la société et vous fournir les autres informations prescrites par la Loi, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Madame Béatrice JESTIN, Commissaire aux Comptes, vous donnera par ailleurs, lecture du rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-86 du Code du Commerce.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les procédures légales et statutaires. ».



# PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

## 1. LA VIE DE LA SOCIETE

### 1.1 L'ACTIONNARIAT

Aucun changement concernant l'actionnariat n'est intervenu dans l'année.

La Samoa, société d'économie mixte d'aménagement, a été créée en octobre 2003. Son capital était réparti entre actionnaires publics et privés.

Elle a été transformée en Société Publique Locale d'Aménagement suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2008, puis en Société Publique Locale suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

La Samoa est composée de 7 actionnaires, 18 administrateurs et 3 censeurs dont 1 nommé par Nantes Métropole et 1 nommé par la Ville de Nantes.

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D'ACTION S</b>	<b>REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>% ACTION S</b>	<b>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS</b>
Nantes Métropole	57.000	570.000	57%	10
Ville de Nantes	18.000	180.000	18%	3
CARENE	5.000	50.000	5%	1
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	5.000	50.000	5%	1
Conseil Régional des Pays de la Loire	5.000	50.000	5%	1
Ville de Rezé	5.000	50.000	5%	1
Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire	5.000	50.000	5%	1
<b>TOTAL</b>	<b>100.000</b>	<b>1.000.000</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>

### 1.2 LES DIRIGEANTS

La Présidente du Conseil d'Administration, Johanna ROLLAND, a été désignée par délibération du Conseil d'Administration du 27 mai 2014 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Directeur Général, Jean-Luc CHARLES, a été désigné par délibération du Conseil d'Administration du 24 juin 2010 avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2010, et renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2014.

Aucune limitation aux pouvoirs n'a été apportée.

### 1.3 LES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration du 11 décembre 2018 a acté le remplacement de Eric Buquen par Yann Vince en tant que représentant de la Ville de Rezé.

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31 décembre 2018, les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>CENSEURS</b>
Nantes Métropole	Johanna ROLLAND Pascale CHIRON Alain ROBERT Franckie TRICHET Bertrand AFFILE Pascal PRAS Gérard ALLARD Cécile BIR Laurence GARNIER Julien BAINVEL	Stéphanie HOUËL
Ville de Nantes	Pascal BOLO Marie-Annick BENATRE Mounir BELHAMITI	Guillaume RICHARD
CARENE	David SAMZUN	
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	Bernard GAGNET	
Conseil Régional des Pays de la Loire	Laurent DEJOIE	
Ville de Rezé	Yann VINCE	
Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire	Thomas QUERO	
		Jacques FLOCH

<b>NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>DUREE – MANDAT</b>	<b>DATE DE RENOUVELLEMENT</b>
	STATUTS	AGO
KMPG Audit Ouest (titulaire)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022
KPMG Audit Normandie (suppléant)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du Conseil d'Administration de la Samoa, est d'une durée maximale de 6 ans équivalente à celle de leur mandat électif. Au vu des dispositions législatives en vigueur au 31/12/2018, les mandats des élus locaux viendront à échéance, de plein droit, au plus tard par la désignation des nouveaux représentants au terme des élections municipales de 2020.

#### **1.4 LE PERSONNEL DE LA SOCIETE**

##### ➤ **L'évolution globale des effectifs :**

Décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la Samoa se composait de 40 salariés : 26 Femmes et 14 Hommes, dont 34 CDI et 6 CDD. Une personne en CDD est embauchée en remplacement d'une personne en congé parental.

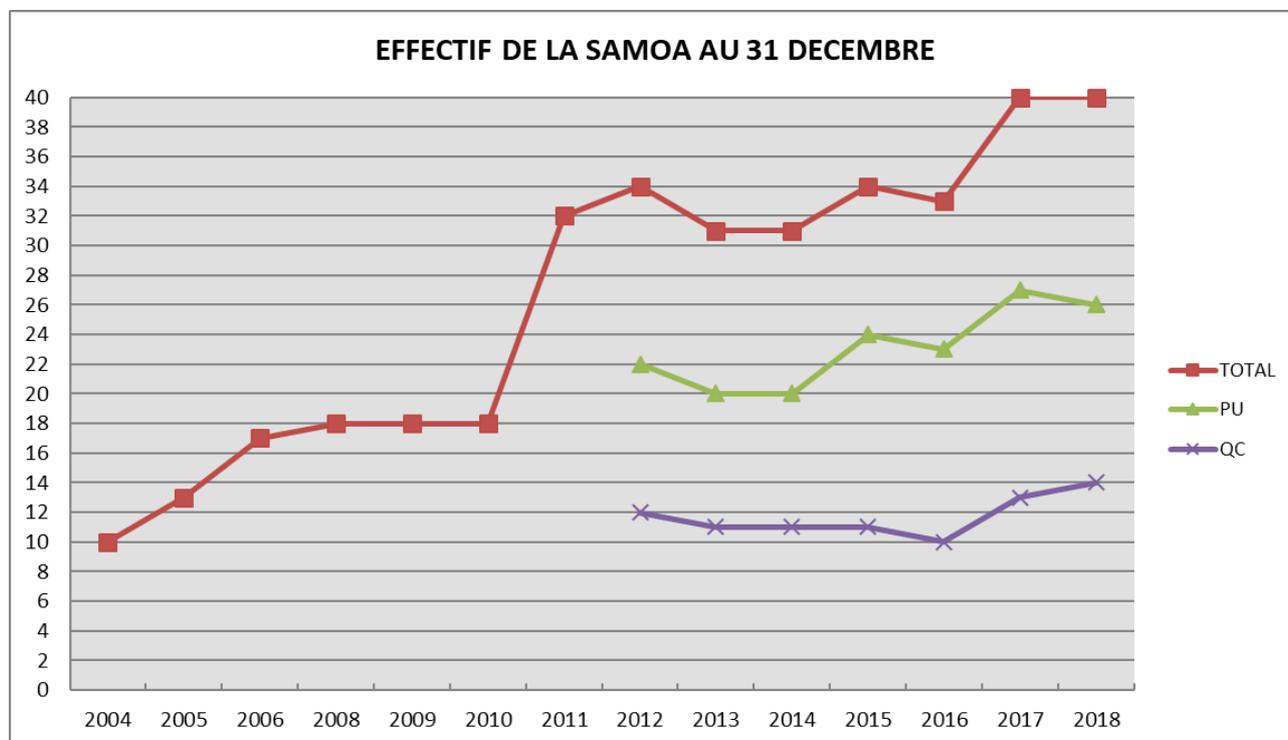
Sans changement depuis le 31/12/2017, parmi les CDI, il y a trois CDI dits « de chantier » pour la réalisation de missions spécifiques à long terme (mandat de préparation de l'assiette foncière du CHU au Pôle Urbain, projet Quartier Démonstrateur et projet NMCube à la Creative Factory).

La Samoa a intégré plusieurs renforts ponctuels afin de faire face au plan charge élevé de l'année 2018 :

- 1 personne au pôle urbain pour les activités de développement et d'études urbaines de l'île de Nantes. Au vu du volume de droits à construire restant à commercialiser sur l'île de Nantes et du rythme important pour la période 2019-2026, cette personne a été confirmée en CDI au 1/4/2019.
- 2 personnes au pôle urbain, déjà présentes en renfort d'activité en 2017, ont terminé leur contrat au 29/6/2018.

- 3 personnes à la Creative Factory, (2 étaient déjà présentes fin 2017), dont une a terminé son contrat le 31/12/2018. Les deux autres personnes sont maintenues début 2019 dans les effectifs de la Samoa en CDI dit « de chantier » lié pour l'une, à la préparation de l'ouverture des Halles 1 & 2 et, pour l'autre, en qualité de chargée de mission dédiée au programme de recherche, formation, innovation RFI/ OIC.

L'effectif global, par rapport à 2017, est équivalent à celui au 31/12/2018.

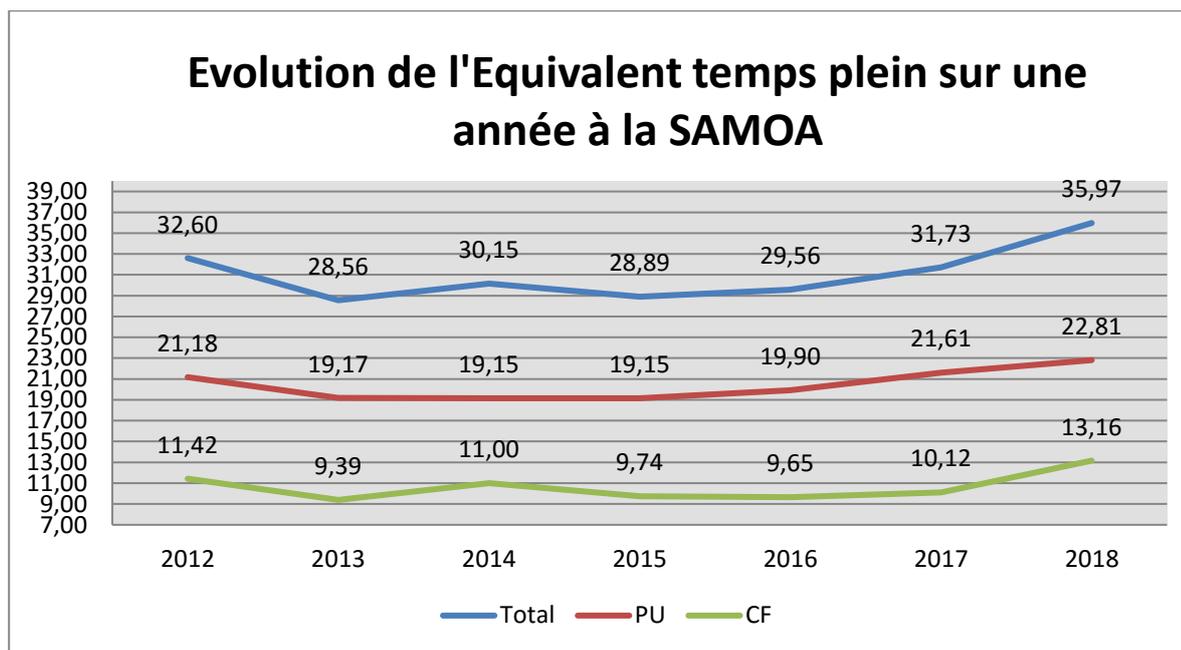


En équivalent temps plein, le nombre de postes cumulés à la Samoa durant l'année 2018 est de 35,97 contre 31,73 en 2017 (22,81 (+1,2) au Pôle Urbain et 12,74 (+3,04) à la Creative Factory).

Le nombre de salariés en équivalent temps plein a augmenté de 3,81 du fait principalement :

- 2 embauches en CDI fin 2017 pour le service communication (cf. rapport de gestion 2017) (0,17 ETP sur 2017 pour un mois de présence, 2 ETP sur 2018 soit +1,83)),
- renforts sur une année complète pour les 2 chargés de missions de la Creative Factory. (0,67 ETP en 2017 pour 4 mois de présence, 2 ETP pour 2018 soit +1,33),
- renfort en comptabilité sur une année complète (0,18 ETP en 2017 pour 4 mois de présence, 0,69 soit +0,51).

**Evolution des équivalents temps plein sur les 7 dernières années :**



**STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2018**

Au 31 décembre 2018, 40 salariés actifs sont inscrits sur les registres du personnel (40 au 31/12/2017).

Sur les 40 salariés, deux personnes sont en congé parental au 31/12/2018. Pour l'une d'entre elle, ce congé parental a pris fin le 3 janvier 2019, pour l'autre le congé parental doit se terminer, sauf prolongation demandée par la salariée, début septembre 2019.

Aucune démission n'a été enregistrée au cours de cet exercice.  
Les seuls départs sont dus à des fins de CDD courant 2018.

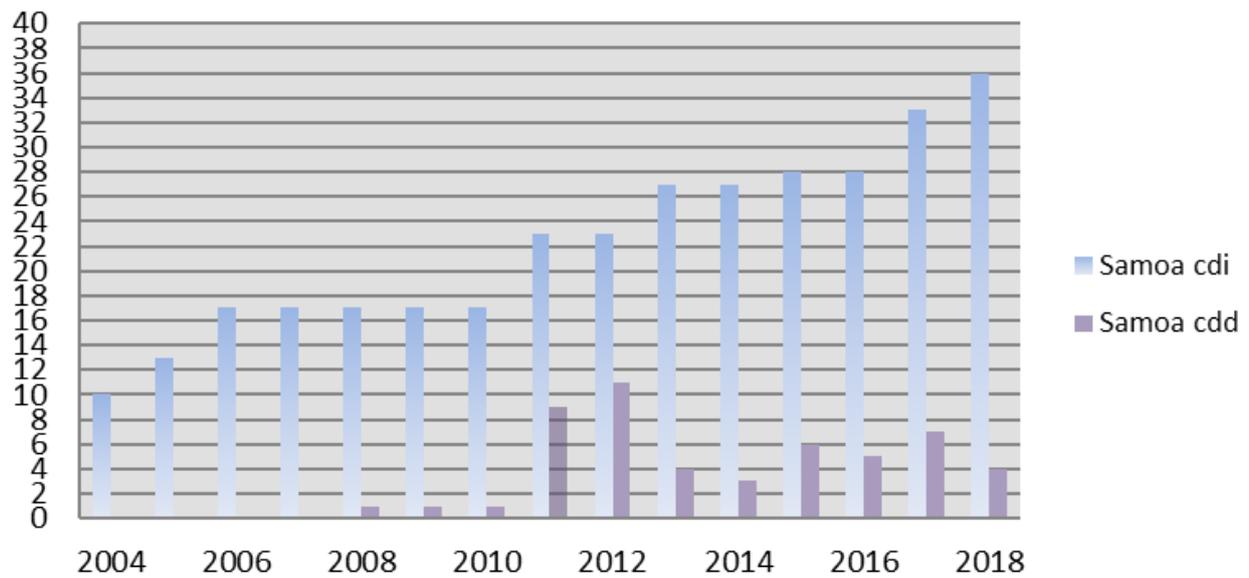
Le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée est de 33 soit 87% de l'effectif sans changement par rapport à fin 2017.

Le nombre de CDD est revenu au niveau de fin 2016 (5 contre 7 au 31/12/2017) à la fin de cet exercice. Ceci est dû aux renforts ponctuels mis en place au cours de l'exercice 2017 au Pôle Urbain qui se sont terminés pour 2 sur les 4 mis en place, fin juin 2018. Les deux autres CDD ont été confirmés en CDI au 1/4/2019 (Chargé de missions pour la commercialisation des droits à construire et les études urbaines, assistante comptable avec l'augmentation de l'activité de gestion locative à la Creative Factory).

Les renforts mis en place à la Creative Factory ont été maintenus sur toute l'année 2018 et ont été confirmés en CDI de chantier début 2019.

Le 5<sup>ème</sup> CDD présent au 31/12/2018 concerne le remplacement pour congé parental encore en cours.

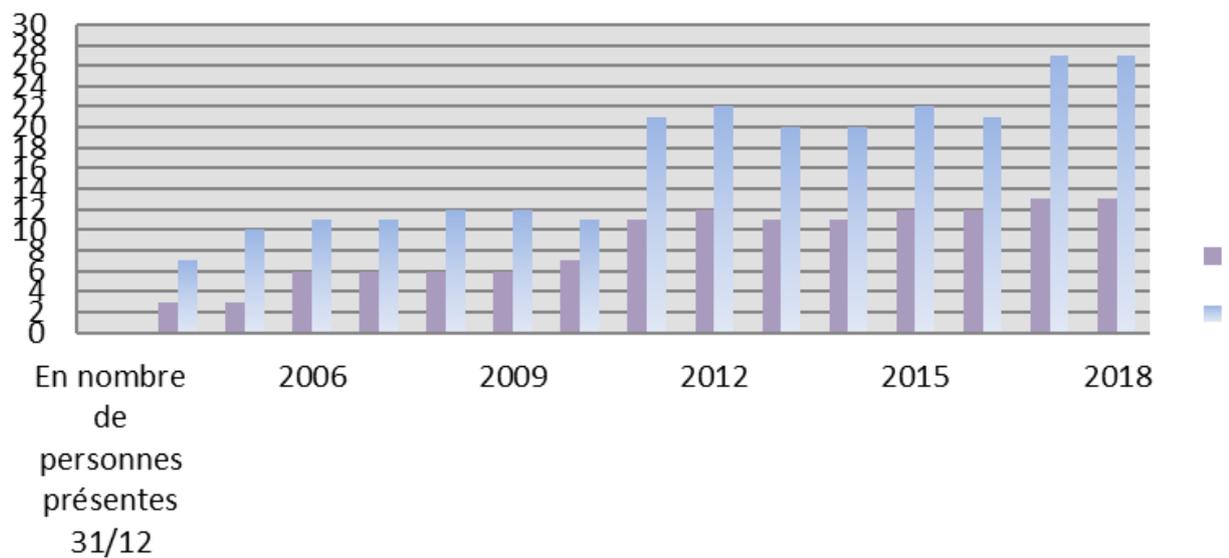
## REPARTITION CDI/CDD AU 31 DECEMBRE



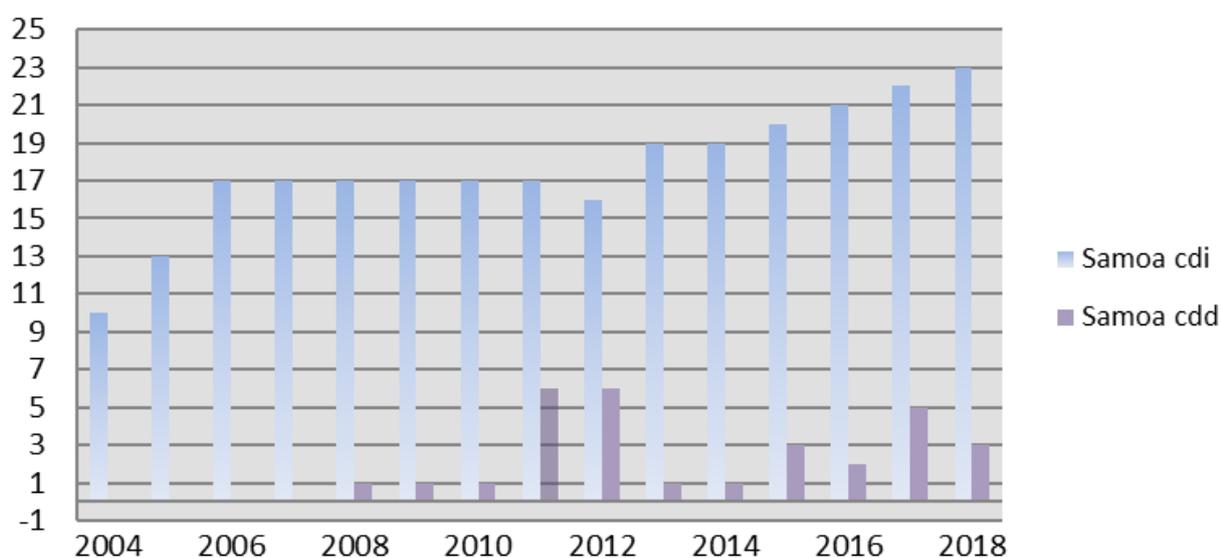
L'effectif au 31 décembre 2018 est constitué à 67,5 % de cadres (27 sur 40).

En équivalent temps plein, la proportion remonte à 72% (25,89 sur 35,97).

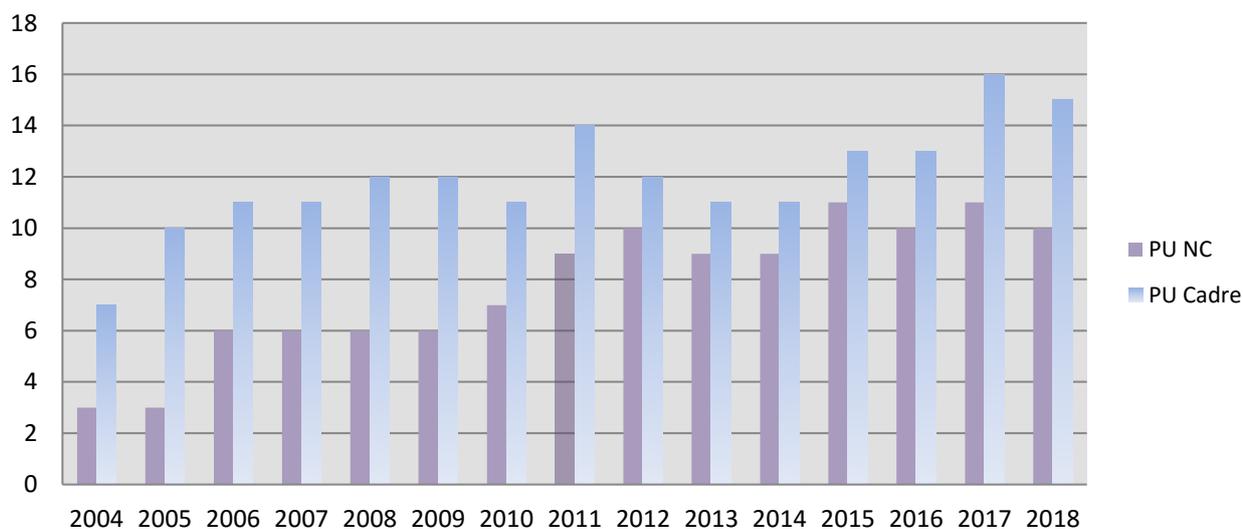
## SAMOA Répartition Cadres/Employés



## P.U. au 31 DECEMBRE



## P.U. Répartition Cadres/Employés



Au Pôle Urbain, incorporant les fonctions supports pour toutes les activités, les statistiques sociales sont les suivantes :

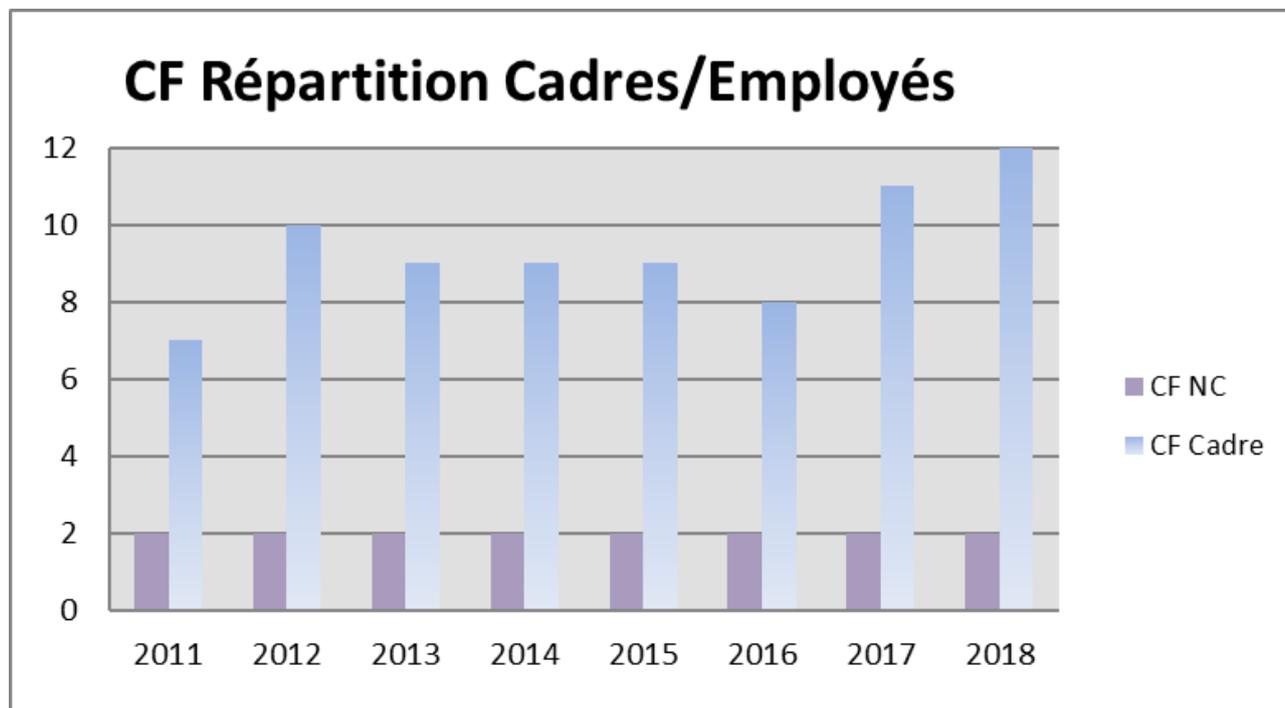
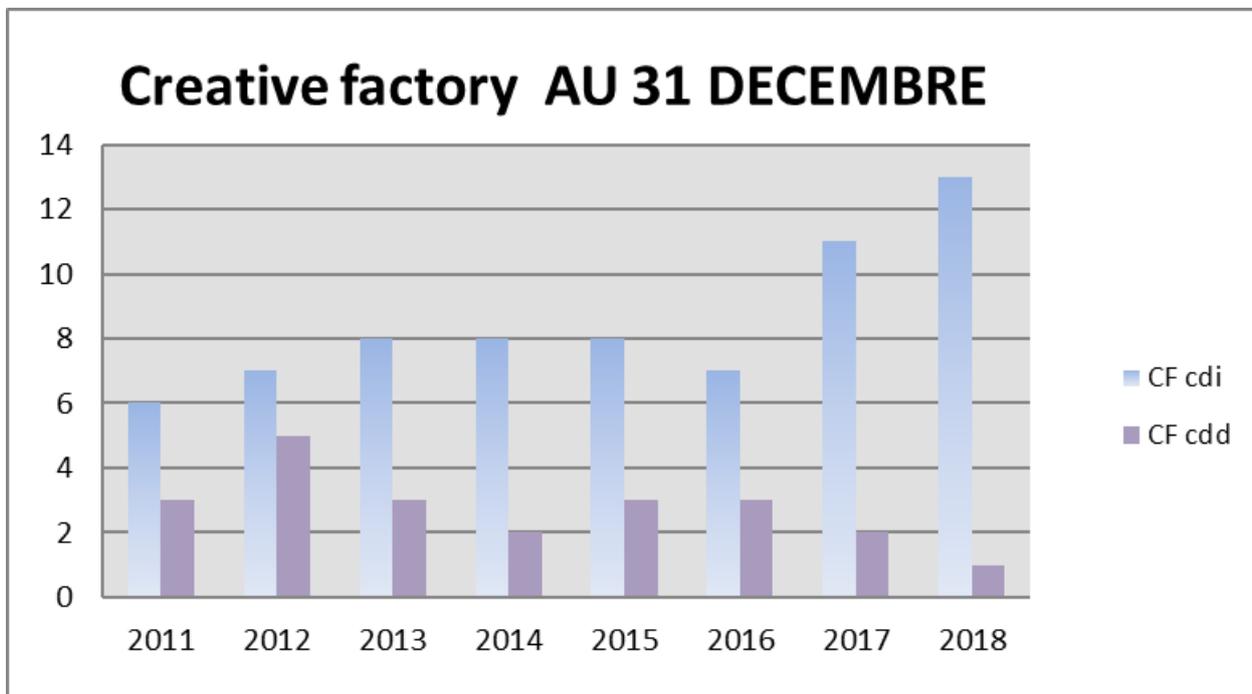
- L'ancienneté moyenne est de 7 ans et 1 mois,
- L'effectif est composé de 60% par du personnel féminin (47% pour les cadres, 90% pour les non-cadres),
- L'âge moyen des salariés est de 39 ans et 9 mois.

Au cours de l'exercice 2018, les mouvements de personnel pour l'activité Pôle Urbain sont les suivants :

- Le poste de médiateur pour le hangar 32 a enregistré, comme chaque année, un mouvement de personnel. Au cours de l'exercice, un médiateur a démissionné et a été remplacé par une nouvelle médiatrice. Ces mouvements sont dus au fait que la Samoa recrute des étudiants sur des contrats de 17h par semaine, pour assurer les permanences du Hangar 32. Dès l'obtention de leur diplôme, ces étudiants arrêtent leur contrat pour démarrer leur vie professionnelle.

- Une assistante a fait valoir ses droits à la retraite au 30/09/2018. Elle a été remplacée par l'assistante qui effectuait le remplacement en CDD d'un congé maternité puis parental débuté en 2017. Une nouvelle assistante a été embauchée en CDD pour assurer le remplacement du congé parental jusqu'au retour prévu en septembre 2019 de la titulaire du poste.
- Deux CDD « renforts » mis en place au cours de l'exercice 2017 ont pris fin le 29/06/2018.

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF DE LA CREATIVE FACTORY\_ AU 31/12/2018



A la Creative Factory, les statistiques sociales sont les suivantes :

- L'ancienneté moyenne est de 3 ans et 6 mois,
- L'effectif est composé de 70% par du personnel féminin (60% pour les cadres, 100% pour les non-cadres),
- L'âge moyen des salariés est de 37 ans et 10 mois.

#### **En CDI**

- Il n'y a pas de mouvement de personnel au cours de l'exercice

#### **En CDD**

- Une Chargée de mission en CDD assurant le remplacement d'un congé parental a débuté en août 2018 pour s'achever au 31/12/2018,
- Les deux chargés de mission embauchés en renfort en septembre 2017, ont été maintenus sur l'exercice 2018,
- Un renfort a été mis en place de juillet à décembre 2018, au service communication suite à un arrêt maladie longue durée.

### ***Point sur les stagiaires à la Samoa au cours de l'exercice 2018***

La Samoa a accueilli en 2018, 3 stagiaires de longue durée (pour des stages d'une durée de 5 à 6 mois) : 1 au Pôle Urbain et 2 à la Creative Factory qui ont travaillé sur les sujets suivants :

- Pour la Creative Factory, une étudiante en science de la communication (bac +4 chez Audencia) (de mars à août 2018),
- Pour les fonctions supports juridiques et marchés de la Samoa, une étudiante en master 2 droit public des affaires (d'avril à septembre 2018),
- Pour le suivi des projets internationaux, une stagiaire en master 2 Ingénierie en projets européens et internationaux (janvier à août 2018),

La Samoa a aussi pris 7 collégiens pour les stages de découverte de la vie d'entreprise suite à la mise en place par Nantes Métropole d'une plateforme spécifique destinée à aider ces jeunes élèves à trouver une entreprise pour les accueillir.

#### **➤ Fonctionnement interne : la formation du personnel**

En 2018, et comme chaque année, la Samoa a élaboré un plan de formation pour l'ensemble de ses collaborateurs après avoir dressé l'inventaire des besoins exprimés et attendus. La Samoa a recherché les organismes de formation adaptés, établi le planning et le budget correspondant.

Pour l'année 2018, le budget total consacré à la formation a été de 40.720 € soit 2,3% de la masse salariale.

Ce budget pour la mise en œuvre de ce plan de formation a permis au personnel de bénéficier d'actions de formation dans les domaines suivants :

#### **Une formation en management :**

Cette formation a été retenue comme prioritaire pour les responsables de pôles et les chefs de projets communication. Cette formation qui a concerné 7 collaborateurs a eu comme objectifs d'aider les personnes à mieux appréhender le rôle d'encadrement et de management des personnes travaillant sous leur responsabilité, mais aussi, de mieux connaître leur propre style de management et d'identifier les points à conforter et à améliorer.

Cette formation incluait deux volets :

- des séances de groupe avec l'ensemble des personnes,
- une action individuelle avec le coach formateur pour l'identification de leurs forces et faiblesses,

et pour finir, des ateliers thématiques portant sur les enseignements du volet 2.

## **Formations communes :**

La Samoa a principalement mis en place en 2018 des formations de groupe communes à la Creative Factory et au Pôle Urbain :

- Subventions Européennes H2020 : mieux comprendre les objectifs du programme, thématiques prioritaires, solutions attendues et points à réunir pour les candidatures, pour augmenter nos chances d'emporter un appel à projets,
- Formation à la connaissance et l'utilisation des nouveaux outils de gestion,
- Poursuite des formations à l'utilisation du logiciel dédié aux marchés publics « MARCO d'AGYSOFT »,
- Formation pour la prise de parole en public,
- Sécurité et santé au travail : formation obligatoire « Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux ».

Des actions d'accompagnement individuel de coaching ont aussi été réalisées en 2018 pour 3 salariés.

## **1.5 LES LOCAUX ET EQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE**

La Samoa n'a pas changé de locaux au cours de l'exercice.

## **1.6 LES CONTROLES EXTERNES**

Le contrôle analogue est constitué par le contrôle par la(es) collectivité(s) sur les décisions prises par la SPL.

La loi laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice d'un contrôle sur la SPL analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Pour la Samoa, ce contrôle est organisé et effectif suivant les modalités suivantes :

### **Pour la gestion de la société :**

- Par le rôle des administrateurs (CA et AG),
- Par le contrôle par les services de Nantes Métropole sur notre gestion :
  - Par la démarche performance, la réunion de synthèse 2018 et pour les objectifs 2019, réunion tenue le 23 novembre 2018,
  - La présentation du bilan de l'exercice 2018 a été effectuée le 22 mai 2018 avec un point d'avancement sur la démarche performance.

### **Pour le Traité de Concession d'Aménagement relatif au projet urbain de l'Ile de Nantes :**

- Par les séances PRD 2018 : du fait de l'importante mise à jour du bilan opérationnel sur la base des nouvelles planifications et estimations financières proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre AJOA et travaillées avec l'équipe du Pôle Urbain, plusieurs réunions préparatoires ont été tenues : les 18 et 21 septembre et les 15 & 18 octobre. La réunion d'arbitrage s'est déroulée le 22 novembre 2018,
- Par les séances CRACL au 31/12/2018 : réunions des 29 mars & 30 avril 2019,
- Les séances « GT Ile de Nantes » qui ont lieu tous les mois pour les validations et le suivi des programmes :
  - Pour le Pôle Urbain, cette réunion mensuelle se tient en présence du Directeur Général délégué à la cohérence territoriale de Nantes Métropole, des services concernés et de la direction générale de la Samoa, ceci afin de suivre l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement de l'Ile de Nantes et le suivi opérationnel.

### **Pour la Délégation de service public de la Creative Factory :**

- Par une 1<sup>ère</sup> séance de travail sur le suivi financier le 2 juillet 2018, la 2<sup>ème</sup> le 14 décembre 2018,
- Par les comités techniques mensuels de suivi du cluster. Une réunion mensuelle se tient en présence de la direction générale de la Samoa, du Directeur Général adjoint au développement économique et à l'attractivité internationale de Nantes Métropole et ses services, afin de suivre l'actualité et les actions du cluster Quartier de la création.
- Plusieurs réunions préparatoires à la livraison et la mise en service des Halles 1 & 2 (fin 2020) ont débutés au quatrième trimestre 2018.
- La réunion de synthèse pour l'année 2018 s'est tenue le 26 avril 2019.

### **Autres Contrôles externes :**

- Un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes a été notifié le 14 janvier 2019. Il porte sur les comptes et la gestion de la Samoa sur la période 2014 à 2018. Plusieurs réunions se sont tenues à la Samoa (21 mars, 2, 5, 19, et 25 avril, 9 et 17 mai 2019).
- Un contrôle fiscal, principalement axé sur la TVA, a débuté le 19 mars 2019.

## **1.7 COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le commissaire aux comptes de la société SAMOA est le cabinet KPMG audit Ouest. Son mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale de 2016 et se terminera avec l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021.

## **2. LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de la SAMOA font l'objet d'un rapport établi par l'expert-comptable, le cabinet Sémaphores.

Les comptes sont contrôlés et certifiés par les Commissaires aux comptes pour l'approbation par l'Assemblée Générale.

Le rapport de l'expert-comptable est annexé au présent dossier.

### **2.1 COMMENTAIRES DU BILAN - ACTIF DE LA SAMOA**

*Cf. page 4, du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.*

- **Actif immobilisé : 261.155 €** en valeur nette c'est-à-dire amortissements déduits.

La variation par rapport au 31/12/2017 (-22.846€) provient :

- Des nouveaux investissements 2018 :
  - 2.762€, acquisition d'un ordinateur portable,
  - 6.277€ pour l'acquisition de nouveau mobilier de bureau,
  - 1.392€ pour l'option de rachat du véhicule société Clio en fin de contrat de location.
- Des amortissements constatés en 2018 :
  - Amortissements réalisés en 2017(- 47.403€),
  - - 4.390€ d'ajustement des amortissements exceptionnels pour les locaux de la Creative Factory suite au report sur 2020 de l'ouverture des Halles 1 & 2.
- De la comptabilité en prêt du 1% « effort construction » versé à action logement pour l'exercice 2018 (+8.010€),
- D'ajustements de la caution des bureaux quai F Mitterrand et Eureka (1.726€).

#### Détail des immobilisations nettes au 31/12/2018 :

- Immobilisations incorporelles (logiciels) :	14.367 €
- Immobilisations corporelles (mobilier de bureau, agencements des locaux, matériel de bureau et informatique, véhicules) :	165.294 €
- Immobilisations financières (dépôts de garantie versés pour la location des bureaux de la SAMOA) :	81.494 €

#### ➤ **Actif circulant : 41.030.810 €**

#### **Plusieurs points importants à signaler :**

- Stocks et en-cours de production de biens :	26.028.349 €
---	--------------

Au 31/12/2018, nous retrouvons une somme représentant les dépenses « nettes » liées au projet Île de Nantes réalisées dans le cadre du Traité de concession d'aménagement signé fin 2015.

Cette somme correspond aux engagements repris de la CPA au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (dépenses nettes réalisées après déductions des remises d'ouvrages réalisés) complétés par le montant des dépenses nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 à 2018.

Vous trouverez les détails des charges et recettes constatées sur le traité de concession en deuxième partie au point A « Activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé »

- Charges constatées d'avance :	68.145 €
---------------------------------	----------

- Créances Clients :	2.210.804 €
----------------------	-------------

Ce poste enregistre principalement les sommes dues pour le remboursement des charges de terrassement et de dépollution du triangle des marchandises (1.543K€). Les autres créances clients correspondent à l'en-cours habituel de gestion locative et de location des espaces parking au CHU.

- Autres créances. Ce poste comprend principalement :	1.351.755 €
- la TVA non encore récupérée auprès de l'Etat (578K€),	
- les subventions accordées et non encore encaissées (577K€),	

- Disponibilités au 31/12/18 (comptes débiteurs de banque) dont :	11.322.304 €
- 4.823 K€ relatif au TCA,	
- 828 K€ au fonctionnement de la SAMOA Pôle Urbain,	
- 4.004 K€ d'avance reçue au titre des mandats,	
- 1.668 K€ à la Creative Factory,	

**Au total, l'actif du bilan de la Samoa s'élève à 41.291.964,97 €.**

## **2.2 COMMENTAIRES DU BILAN - PASSIF DE LA SAMOA**

*(Cf. page 5 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores)*

#### ➤ **Capitaux propres : 2 280 920 €**

- Capital social :	1000 000 €
- Réserve légale :	73 923 €
- Report à nouveau :	1 140 652 €
- <b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>18 765 €</b>
- Subventions d'investissement (liées à l'activité QDC) :	47 581 €

#### ➤ **Provisions pour risques et charges : 98 070 euros**

Dans ce poste, reste une provision pour risque de 98 070€.

➤ **Dettes : 38 912 975 euros**

- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit, ceci correspond aux en-cours d'emprunts au 31/12/2018 majorés des intérêts courus non échus. Au cours de l'exercice 2018, nous avons enregistré la réalisation d'un seul emprunt :	30 808 119 €
➤ Emprunt 2018, Caisse d'Epargne, 6 M€ sur 15 ans au taux fixe de 1.25%. Les remboursements constatés en 2018 sur les emprunts en cours se montent à : 9.777.073€. Ce poste « emprunts » a diminué de 3.777.073€ pour l'exercice 2018.	
- Dettes financières intérêts courus sur emprunts :	77 626 €
- Dettes financières : dépôts et cautionnements reçus :	56 008 €
- Fournisseurs et comptes rattachés (factures fournisseurs comptabilisées fin 2018 et non encore réglées au 31/12/2018) :	3 775 166 €
- Dettes sociales et fiscales (dettes sociales et fiscales TVA comptabilisées fin 2018) :	777 086 €
- Autres dettes (dépenses réalisées dans le cadre des mandats) :	3 264 436 €
- Produits constatés d'avance :	154 533 €

**Au total, le passif du bilan de la SAMOA s'élève à 41.291.964,97 €.**

### **2.3 COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT DE LA SAMOA**

*Cf. pages 8 et 9 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.*

➤ **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires de la SAMOA s'élève à **18.903.963 €**.

Pour l'exercice 2017, le chiffre d'affaires était de 10.855.562€. La différence provient majoritairement de l'évolution des recettes du Traité de Concession.

Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- Recettes réalisées dans le cadre du projet Île de Nantes (dont cessions de terrains 6 681K€, 1.604K€ de remboursement de travaux par les promoteurs et participations de Nantes Métropole 8.000K€, les autres produits provenant des subventions, et produits des locations constatés en 2018). Ce montant est en hausse par rapport à 2017 (+6.168 K€), En 2017, la Samoa n'avait pas encaissé de participation de Nantes Métropole alors qu'au titre de 2018, le concédant a versé 8.000K€.	17.024.905 €
- Rémunération de la SPL dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée :	201.301 €
- Recettes pour la Creative Factory : (dont 615 K€ au titre de l'activité gestion locative, 962 K€ de participation de Nantes Métropole au titre de la Délégation de Service Public et 100 K€ de recettes propres à l'activité (partenariat, événements...) En 2017, le chiffre d'affaire pour la Creative Factory était de 1.691.013€	1. 677.757 €

Ce chiffre d'affaires n'inclut pas la rémunération pour la gestion du Traité de Concession. Cette « rémunération » liée à la TCA n'est pas considérée comptablement comme une facturation mais comme une imputation de charges et donc enregistrée en « transfert de charges » (cf. points suivants).

La production stockée d'un montant de - **4.456.499 €** correspond à la différence entre la valeur des dépenses constatées et la valeur en coût de revient des cessions réalisées au cours de l'année 2018. Le montant négatif s'explique par le fait que nous avons réalisé en 2018, plus de recettes que de dépenses.

Le montant des subventions d'exploitation pour l'exercice 2018 est en forte hausse (+80%) et s'élève à 583.262€.

Ceci est dû aux subventions FEDER au titre des exercices 2017 et 2018, ainsi qu'au démarrage des programmes « quartiers démonstrateurs » avec la Caisse des Dépôts et Consignations et au développement de plusieurs financements liés à des programmes culturels et créatifs.

La majeure partie concerne l'activité de la Creative Factory :

o Subvention du Conseil Régional :	100.000€
o Subvention FEDER au titre de l'exploitation 2017 & 2018 :	323.586€
o Appel à projet Ministère de la Culture NM3 :	34.281€
o Accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture	15.900€
o Subventions programmes Européens (Refill et Break in the desk) :	21.355€
o Quartiers démonstrateurs et tiers lieux créatifs – financement CDC :	54.374€
o Financement université de Nantes Challenges Créatifs :	8.914€

Les autres subventions perçues concernent l'activité du pôle urbain :

o Subvention UIA 5 Ponts affectée à l'exercice :	24.852€
--	---------

Les reprises sur provisions et transferts de charges, d'un montant de **2 392.766 euros** comprennent :

- Rémunérations de la SPL au titre du traité de concession Île de Nantes :	2 .120. 000 €
- Remboursements divers sur dépenses de fonctionnement (frais de formation remboursés par l'organisme collecteur de la participation à la formation professionnelle, avantages en nature relatifs à l'usage d'un véhicule de fonction) :	17.406 €
- Transfert de charges locatives Traité de Concession/Gestion locative DSP :	255.360 €

Les autres produits s'élèvent à **474 €**.

La méthode à l'avancement reste en vigueur et est appliquée au bilan 2018 :

- aux rémunérations sur mandats en prenant en compte les décalages de planning dans leur réalisation,
- aux partenariats privés de la Creative Factory en répartissant les recettes sur la durée de chaque convention,
- à la subvention perçue pour le projet européen UIA 5 ponts, aux abonnements perçus par la Creative Factory.

**Au total, les produits d'exploitation 2018 de la Samoa sont de 17.425.991 € (22 927 932 € en 2017).**

#### ➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à **17.425.991 €**.

Poste « autres achats et charges externes » : 14.365.656 €

Il comprend l'ensemble des dépenses réalisées en 2018 concernant le projet Ile de Nantes (12.803.095 €, montant repris dans le CRACL au 31/12/2018 soit une diminution de 30% par rapport à l'exercice 2017) :

- Etudes pré-opérationnelles :	630 367 €
- Autres études et communication :	32 399 €
- Acquisitions :	4 566 €
- Démolitions, mise en état des sols :	2 318 565 €
- Travaux d'aménagement et honoraires :	6 192 636 €
- Travaux de superstructure :	120 571 €
- Autres dépenses :	235 895 €

- Rémunération de l'aménageur :	2 120 000 €
- Frais Financiers :	859 225 €
- Dotation aux provisions :	-129 €

Dépenses spécifiques réalisées par la Samoa pour la réalisation des missions de la délégation de service public (890 699 €) :

- Charges de gestion locative de la Creative Factory pour l'exploitation des bâtiments dédiés aux Industries Culturelles et Créatives :	566 102 €
- Charges liées aux plans d'actions mis en place par la Creative Factory pour les Industries Culturelles et Créatives :	286 512 €
- Etudes de pré-configuration des Halles 1 & 2	38 085€

Ce poste comprend également les dépenses propres au fonctionnement de la Samoa (671 863€) :

- Achats de fournitures non stockables (eau, électricité), carburant, fournitures administratives et autres :	28 730 €
- Loyers des locaux de la SAMOA (PU & CF) :	190 553 €
- Locations de matériel informatique, de matériel de bureau, d'un véhicule et de vélos professionnels :	55 947 €
- Entretien et maintenance des locaux :	35 110 €
- Entretien et maintenance du matériel informatique et de bureau, infogérance informatique :	61 486 €
- Mise à disposition de licences et logiciels :	24 724 €
- Assurances :	4 073 €
- Documentation, frais de colloques et autres frais externes :	46 714 €
- Personnel Intérimaire :	0 €
- Honoraires : Il s'agit d'honoraires payés à la SCET dans le cadre de sa mission d'assistance et de son contrat de réseau, à l'expert-comptable, au commissaire aux comptes, aux prestations juridiques, à la mise en place de la RGPD, à un consultant pour le recrutement de personnel et pour des actions de coaching, au prestataire chargé de l'établissement de la paye.	138 835 €
- Communication :	4 132 €
- Voyages, déplacements et frais de réception :	35 760 €
- Frais postaux et de télécommunication :	31 077 €
- Frais bancaires :	2 744 €
- Autres frais :	11 978 €

Poste « impôts, taxes et versements assimilés » : 254 978 €

Il s'agit de la taxe d'apprentissage, de la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), de la taxe foncière, de la taxe sur les véhicules de société et de la taxe Contribution Sociale de Solidarité.

Ce poste enregistre maintenant la TVA déductible non récupérable sur les charges liées au Quartier de la création (hors charges de gestion locative) à savoir 86 790€.

L'augmentation par rapport à l'exercice 2017 provient de l'enregistrement d'une taxe sur les salaires au titre de 2018 pour un montant de : 77 413€. Cette taxe est imputée lorsque le chiffre d'affaires global taxable est inférieur à 90% du chiffre d'affaires total.

Pour la Samoa, les subventions versées par Nantes Métropole pour la délégation de service public ne sont pas soumises à TVA. Pour le calcul de notre quote-part de chiffre d'affaires dit taxable, les recettes sur le traité de concession (cessions et participation de Nantes Métropole principalement) nous permettent de rester à un taux supérieur à 90%.

Au titre de 2017, nous n'avions pas appelé de participation à Nantes Métropole puisque notre trésorerie nous le permettait. En conséquence, notre taux de chiffre d'affaires taxable a été de 60% donc inférieur à 90% ce qui a déclenché le paiement de cette taxe en exercice n+1 (2018).

Au titre de l'exercice 2018, nous avons de nouveau un taux réel de 90% donc pas de taxe sur les salaires à payer en 2019.

Poste « salaires et traitements » : 1 819 507 €

(cf. détail : point 1.4 du présent rapport de gestion).

Poste « charges sociales » : 872 783 € ; à noter que ce poste enregistre le crédit d'impôt CICE à hauteur de 44 780€.

Poste « autres charges » 35 263 € : Comme pour l'exercice 2017, ce poste enregistre le boni « théorique » correspondant à l'excédent qui serait à reverser si la Délégation de Service Public Creative Factory s'arrêtait au 31/12/2018. L'avenant numéro 1 qui a été délibéré par Nantes Métropole le 13 avril 2018, stipule qu'un éventuel reversement correspondant à 90% de l'écart entre le résultat cumulé 2016-2019 et les budgets prévisionnels serait à reverser au délégant.

Poste « dotations aux amortissements sur immobilisations » : 43 013 €

Poste « dotations aux dépréciations sur actif circulant » : 954 €

Poste « dotations aux provisions pour charges » : 32 690 €

Il s'agit de provisions pour risques liées au poste de mandataire social.

**Le résultat d'exploitation s'élève à - 2 025 €. Il était de 52 981 € en 2017.**

Le résultat financier constitué des produits et charges sur nos comptes courants rémunérés, s'élève à : + 3 686 €.

Le résultat courant avant impôts s'établit à : 1 661€.

Le résultat exceptionnel de 17 103 € est dû principalement :

- En produit, à la quotepart de subventions d'investissement pour la Creative Factory affectée au résultat 2018 pour 16 762 €.

**Le bénéfice net comptable s'établit à 18 764,58 € (58 348 € en 2017).**

Les comptes de résultat ventilés par section (PU/QDC) et la comparaison avec le compte de résultat prévisionnel présenté au Conseil d'Administration le 11 décembre 2018, sont présentés ci-après :

**COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2018**

[activité "Pôle urbain"]

	<b>RESULTAT REEL 2017</b>	<b>BUDGET 2018 CA 01/12/2017</b>	<b>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 22/5/2018</b>	<b>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 11/12/2018</b>	<b>RESULTAT 2018</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 110 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €
<i>Rémunération forfaitaire globale</i>	2 110 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €
Rémunération mandat Halles 1 & 2	27 590 €	61 321 €	61 321 €	62 131 €	71 051 €
Rémunération mandat CHU	132 500 €	110 000 €	110 000 €	130 250 €	130 250 €
<i>Rémunération initiale manchat CHU</i>				65 000 €	65 000 €
<i>Rem complémentaire MANDAT en forfait</i>				23 000 €	23 000 €
<i>Rem complémentaire mandat en %</i>				42 250 €	42 250 €
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	10 058 €	26 190 €	26 098 €	24 853 €	24 852 €
Reprise sur provisions				0 €	341 €
Produits divers de gestion	5 427 €	1 500 €	1 500 €	5 171 €	5 904 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 285 575 €</b>	<b>2 319 011 €</b>	<b>2 318 919 €</b>	<b>2 342 405 €</b>	<b>2 352 398 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
Achats et C charges de fonctionnement	481 219 €	477 640 €	453 995 €	485 996 €	480 250 €
<b>SOUS-TRAITANCE MANDATS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Impôts et taxes	3 875 €	78 500 €	74 500 €	61 100 €	52 743 €
Masse Salariale	1 199 244 €	1 223 168 €	1 254 119 €	1 250 952 €	1 266 316 €
Charges Sociales	570 174 €	570 983 €	585 209 €	587 948 €	589 738 €
Charges diverses de personnel	14 160 €	7 500 €	7 500 €	11 000 €	17 352 €
Taxe sur les salaires	0 €	0 €	0 €	0 €	25 546 €
Transfert de charges CF=>PU	-147 294 €	-201 395 €	-203 563 €	-201 066 €	-201 066 €
Transfert de charges PU=>C F	65 921 €	88 217 €	75 052 €	77 203 €	77 203 €
A mortissements sur immobilisations	28 442 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	24 846 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	42 926 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	26 331 €
Charges diverses	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 258 667 €</b>	<b>2 315 613 €</b>	<b>2 317 812 €</b>	<b>2 343 133 €</b>	<b>2 359 259 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>26 908 €</b>	<b>3 398 €</b>	<b>1 107 €</b>	<b>-728 €</b>	<b>-6 862 €</b>
<i>Produits financiers /exceptionnels</i>	<i>1 422 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>3 686 €</i>	<i>3 686 €</i>
<i>Charges financières / exceptionnelles</i>	<i>480 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27 850 €</b>	<b>3 398 €</b>	<b>1 107 €</b>	<b>2 958 €</b>	<b>-3 175 €</b>

Le résultat final de cet exercice 2018 pour le pôle urbain est très proche du compte de résultat prévisionnel présenté le 11 décembre 2018.

Le résultat final est de -3.175 € avec une estimation en décembre 2018 de +2.958€ (écart de 6.133€).

L'augmentation des charges due à la taxe sur les salaires affectée au pôle urbain (25.546€) est compensée par un crédit d'impôt CICE plus haut que prévu (25.843€ pour une prévision de 9.000€).

**COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2018 CREATIVE FACTORY**

	<i>RESULTAT REEL 2017</i>	<i>BUDGET 2018 CA 01/12/2017</i>	<i>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 22/5/2018</i>	<i>BUDGET 2018 CA 11/12/2018</i>	<i>RESULTAT 2018</i>
<b>RECETTES</b>					
<b>Partenariats Privés</b>	146 125 €	128 900 €	128 900 €	104 750 €	80 583 €
<b>Subventions reçues</b>	1 338 635 €	1 275 214 €	1 275 214 €	1 529 079 €	1 537 760 €
<i>Dont:</i>					
<i>Subvention Nantes métropole DSP</i>	1 010 714 €	960 000 €	960 000 €	962 588 €	962 588 €
<i>Subvention French Tech</i>	10 000 €			0 €	
<i>Subvention Région Pays de la Loire</i>	140 000 €	140 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
<i>A.M.I Région pays de la Loire</i>			40 000 €		
<i>Appel à projet Ministère de la Culture NM 3</i>	0 €	41 660 €	41 660 €	39 810 €	34 281 €
<i>Subvention accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture</i>				5 000 €	15 900 €
<i>Financement RFI</i>				9 954 €	8 914 €
<i>FNADT Amortissement subvention investissement</i>	16 998 €	16 754 €	16 754 €	16 754 €	16 762 €
<i>Subvention FEDER -</i>	124 075 €	45 000 €	45 000 €	327 973 €	323 586 €
<i>Subvention Europe:Break In The Desk</i>	26 113 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>Subvention Européenne REFILL</i>	10 734 €	4 800 €	4 800 €	0 €	21 355 €
<i>CDC Quartier démonstrateur</i>	0 €	67 000 €	67 000 €	67 000 €	54 374 €
<b>Recettes propres QDC</b>	21 090 €	34 000 €	34 000 €	35 933 €	38 063 €
<i>Abonnement ICC &amp; recettes liées aux animations</i>	9 332 €	22 000 €	22 000 €	15 000 €	17 128 €
<i>Recettes l'Art est aux Nefs</i>	11 758 €	12 000 €	12 000 €	20 933 €	20 935 €
<b>Activité gestion locative</b>	522 655 €	572 506 €	577 000 €	594 481 €	615 257 €
<i>Karting</i>	150 322 €	160 709 €	160 380 €	181 782 €	185 270 €
<i>Chapidoc</i>	9 167 €	12 068 €	10 000 €	12 309 €	12 309 €
<i>La Centrale</i>	107 718 €	127 949 €	128 000 €	122 612 €	130 791 €
<i>Ecossolies</i>	138 413 €	138 420 €	138 420 €	138 413 €	139 257 €
<i>Hangars 20/30 et maison du port</i>	73 829 €	72 400 €	74 000 €	77 058 €	94 020 €
<i>Blockhaus HUB</i>	960 €	1 880 €	2 000 €	1 920 €	0 €
<i>Harmonie mutuelle</i>	36 926 €	44 680 €	45 000 €	43 227 €	44 878 €
<i>Halle 6 Est</i>				0 €	
<i>Place François II</i>	5 320 €	14 400 €	19 200 €	17 160 €	8 731 €
<b>Divers</b>	15 767 €	5 000 €	5 000 €	2 067 €	3 687 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 044 272 €</b>	<b>2 015 620 €</b>	<b>2 020 114 €</b>	<b>2 266 310 €</b>	<b>2 275 350 €</b>

Les partenariats privés sont moins importants que prévu (80 583 € pour un prévisionnel de 104 750 €). Ceci est dû au report sur 2019 de prestations que l'on n'a pas pu effectuer en 2018 et à l'abandon de la dernière année de contrat pour un partenaire.

En termes de recettes, cette perte est compensée par des produits de gestion locative plus importants que prévu.

**COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2018 CREATIVE FACTORY**

	<b>RESULTAT REEL 2017</b>	<b>BUDGET 2018 CA 01/12/2017</b>	<b>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 22/5/2018</b>	<b>BUDGET 2018 CA 11/12/2018</b>	<b>RESULTAT 2018</b>
<b>Achats et charges de fonctionnement</b>	163 504 €	175 820 €	177 600 €	187 381 €	190 535 €
<b>Plans d'actions</b>	271 786 €	335 000 €	300 000 €	270 000 €	286 512 €
<i>Accompagnement économique des entreprises</i>	30 831 €	140 000 €	120 000 €	100 000 €	51 785 €
<i>Site internet</i>	15 126 €	0 €	10 000 €	10 000 €	15 895 €
<i>C communication</i>	55 595 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	48 124 €
<i>Animation économique territoriale</i>	145 402 €	125 000 €	100 000 €	90 000 €	110 327 €
<i>Action à l'international</i>	24 832 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 714 €
<i>Dépenses NM3, Quartiers démonstrateurs et Challenge RFI</i>				0 €	34 668 €
<i>Etudes préconfigurations Halles 1 et 2</i>	43 740 €	35 000 €	35 000 €	38 000 €	38 085 €
<b>Activité gestion locative</b>	512 354 €	572 450 €	568 000 €	587 954 €	566 102 €
<i>Karting</i>	96 624 €	121 240 €	115 176 €	120 400 €	120 692 €
<i>Chapidoc</i>	749 €	210 €	1 500 €	1 500 €	614 €
<i>La Centrale</i>	170 098 €	155 255 €	155 000 €	166 500 €	149 481 €
<i>Ecosolies</i>	143 254 €	143 255 €	143 254 €	143 254 €	151 189 €
<i>Hangars 20/30 et maison du port</i>	104 994 €	94 170 €	94 550 €	97 000 €	87 448 €
<i>Place François II</i>	2 273 €	2 170 €	2 220 €	3 000 €	3 519 €
<i>Blockhaus HUB</i>	1 303 €	1 060 €	1 300 €	1 300 €	0 €
<i>Harmonie mutuelle</i>	54 731 €	55 090 €	55 000 €	55 000 €	53 159 €
<i>Régularisation charges 2016 Halle 6 Est</i>	-61 673 €				
<b>Impôts et taxes</b>	25 401 €	22 500 €	22 500 €	26 000 €	13 697 €
<b>TVA non récupérable</b>	63 530 €	87 012 €	81 118 €	86 682 €	86 791 €
<b>Masse Salariale</b>	489 990 €	482 032 €	510 349 €	550 037 €	553 190 €
<b>Charges sociales</b>	235 728 €	223 740 €	237 191 €	258 517 €	275 066 €
<b>Charges diverses de personnel</b>	5 668 €	5 000 €	5 000 €	6 000 €	9 364 €
<b>Taxe sur les salaires</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	51 867 €
<b>Transfert de charges PU=&gt;CF</b>	147 294 €	201 395 €	203 563 €	201 066 €	201 066 €
<b>Transfert de charges CF=&gt;PU</b>	-65 921 €	-88 217 €	-75 052 €	-77 203 €	-77 203 €
<b>Amortissements sur immobilisations</b>	33 569 €	26 000 €	26 000 €	26 000 €	18 666 €
<b>Provision charges indemnités fin de carrière</b>	1 691 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	4 410 €
<b>Dette sur boni par rapport au budget inclus dans la DSP signée 12/2015</b>	82 760 €		-82 760 €	82 852 €	35 260 €
<b>Charges diverses</b>	150 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 011 244 €</b>	<b>2 082 734 €</b>	<b>2 014 511 €</b>	<b>2 248 287 €</b>	<b>2 253 409 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>33 029 €</b>	<b>-67 114 €</b>	<b>5 603 €</b>	<b>18 024 €</b>	<b>21 941 €</b>
<i>Produits financiers /exceptionnels</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>Charges financières / exceptionnelles</i>	2 530 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 499 €</b>	<b>-67 114 €</b>	<b>5 603 €</b>	<b>18 024 €</b>	<b>21 941 €</b>

Le résultat reste conforme à la prévision du 11 décembre 2018. Ceci est dû au fait que notre résultat est plafonné à 105% du budget initial du fait de la provision pour boni à reverser à Nantes Métropole.

Toutefois, le boni à reverser à Nantes Métropole est moins important que prévu (35 260€ pour une prévision de 82 852€). Ceci est dû à la taxe sur salaires affectée à hauteur de 51 867€ à la Creative Factory.

**COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2018**  
**TOUTES ACTIVITES CONSOLIDEES**

	<b>RESULTAT REEL 2017</b>	<b>BUDGET 2018 CA 01/12/2017</b>	<b>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 22/5/2018</b>	<b>BUDGET 2018 ACTUALISE CA 11/12/2018</b>	<b>RESULTAT DEFINITIF 2018</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération TCA Ile de Nantes	2 110 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €
Subvention Nantes Métropole DSP	1 010 714 €	960 000 €	960 000 €	962 588 €	962 588 €
Rémunération sur Mandats	160 090 €	171 321 €	171 321 €	192 381 €	201 301 €
Subv UIA projet 5 Ponts	10 058 €	26 190 €	26 098 €	24 853 €	24 852 €
Subv. Région Pays de la Loire	140 000 €	140 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
A.M.I Région pays de la Loire	0 €	0 €	40 000 €	0 €	0 €
Subv. FEDER Creative Factory	124 075 €	45 000 €	45 000 €	327 973 €	323 586 €
Autres Subv. Creative Factory	46 847 €	113 460 €	113 460 €	121 764 €	134 823 €
FNADT subv. investissement 2011	16 998 €	16 754 €	16 754 €	16 754 €	16 762 €
Partenariats Creative Factory	146 125 €	128 900 €	128 900 €	104 750 €	80 583 €
Recettes propres Creative Factory	21 090 €	34 000 €	34 000 €	35 933 €	38 063 €
Recettes Gestion Locative	522 655 €	572 506 €	577 000 €	594 481 €	615 257 €
Reprise sur provisions	0 €	0 €	0 €	0 €	341 €
Produits divers de gestion	21 194 €	6 500 €	6 500 €	7 238 €	9 591 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 329 848 €</b>	<b>4 334 631 €</b>	<b>4 339 032 €</b>	<b>4 608 715 €</b>	<b>4 627 748 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
Achats et Charges de Fonctionnement	644 723 €	653 460 €	631 595 €	673 377 €	670 785 €
Plan d'actions Creative Factory	271 786 €	335 000 €	300 000 €	270 000 €	286 512 €
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	43 740 €	35 000 €	35 000 €	38 000 €	38 085 €
Dépenses gestion Locative	512 354 €	572 450 €	568 000 €	587 954 €	566 102 €
Impôts et taxes	92 806 €	188 012 €	178 118 €	173 782 €	153 231 €
Frais de personnel	2 514 964 €	2 512 424 €	2 599 369 €	2 664 454 €	2 788 439 €
Amortissements sur immobilisations	62 011 €	56 000 €	56 000 €	56 000 €	43 512 €
Provision charges indemnités fin de carrière	44 617 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	30 741 €
Dette sur boni 2017, report d'actions sur 2018	82 760 €	0 €	-82 760 €	82 852 €	35 260 €
Charges diverses	150 €	1 000 €	2 000 €	0 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 269 911 €</b>	<b>4 398 347 €</b>	<b>4 332 323 €</b>	<b>4 591 420 €</b>	<b>4 612 668 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>59 937 €</b>	<b>-63 716 €</b>	<b>6 710 €</b>	<b>17 296 €</b>	<b>15 080 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	1 422 €	0 €	0 €	3 686 €	3 686 €
Charges financières / exceptionnelles	3 010 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>58 349 €</b>	<b>-63 716 €</b>	<b>6 710 €</b>	<b>20 982 €</b>	<b>18 766 €</b>

## 2.4 RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES CLOS

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices au 31/12/14 au 31/12/15 au 31/12/16 au 31/12/17 au 31/12/18

<b>1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
b) Nombre d'actions émises	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
<b>Produits d'exploitation</b>					
E tudes et prestations de services	1 008 511 €	943 541 €	1 669 166 €	1 702 125 €	1 677 757 €
Mandats	49 600 €	158 380 €	109 307 €	160 090 €	201 301 €
C oncessions	13 469 866 €	52 826 154 €	-7 463 873 €	8 993 347 €	17 024 905 €
<b>Total C hiffre d'affaires</b>	<b>14 527 977 €</b>	<b>53 928 075 €</b>	<b>-5 685 400 €</b>	<b>10 855 562 €</b>	<b>18 903 963 €</b>
Production stockée	5 518 457 €	-42 615 713 €	21 277 917 €	9 235 336 €	-4 456 499 €
Reprises provisions et Transferts de charges	2 111 566 €	1 998 674 €	2 386 547 €	2 513 479 €	2 392 766 €
Autres produits	65 €	161 845 €	159 629 €	323 555 €	583 737 €
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>22 158 065 €</b>	<b>13 472 881 €</b>	<b>18 138 693 €</b>	<b>22 927 932 €</b>	<b>17 423 967 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
A chats traité de concession	18 649 514 €	10 287 564 €	14 040 504 €	18 462 707 €	12 803 095 €
A chats d'études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A chats et fournitures	28 796 €	32 136 €	33 093 €	32 723 €	34 970 €
Sous-traitances	32 794 €	3 096 €	221 675 €	234 688 €	234 787 €
Autres achats et charges externes	921 643 €	670 635 €	1 140 502 €	1 347 454 €	1 293 951 €
Frais de personnel	2 320 425 €	2 239 697 €	2 403 276 €	2 467 269 €	2 692 290 €
Impôts et taxes	113 561 €	97 174 €	167 877 €	144 753 €	254 978 €
A mortissements, provisions et autres charges :	139 679 €	135 141 €	132 588 €	185 357 €	111 921 €
<b>Total C harges d'exploitation</b>	<b>22 206 412 €</b>	<b>13 465 443 €</b>	<b>18 139 515 €</b>	<b>22 874 951 €</b>	<b>17 425 992 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-48 347 €</b>	<b>7 438 €</b>	<b>-822 €</b>	<b>52 981 €</b>	<b>-2 025 €</b>
Produits financiers	8 124 €	11 277 €	10 987 €	-1 108 €	3 686 €
C harges financières	0 €	27 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>8 124 €</b>	<b>11 250 €</b>	<b>10 987 €</b>	<b>-1 108 €</b>	<b>3 686 €</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>-40 223 €</b>	<b>18 688 €</b>	<b>10 165 €</b>	<b>51 873 €</b>	<b>1 661 €</b>
Produits exceptionnels	56 927 €	112 346 €	17 321 €	17 844 €	17 103 €
C harges exceptionnelles	10 046 €	17 036 €	12 789 €	11 369 €	0 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>46 881 €</b>	<b>95 310 €</b>	<b>4 532 €</b>	<b>6 475 €</b>	<b>17 103 €</b>
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 658 €</b>	<b>113 998 €</b>	<b>14 697 €</b>	<b>58 348 €</b>	<b>18 764 €</b>
<b>3) PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés au 31/12	31	30	34	39	38
b) Montant de la masse salariale	1 639 632 €	1 581 306 €	1 500 513 €	1 689 234 €	1 819 507 €
c) montant versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre, etc...)	781 247 €	739 118 €	763 038 €	778 035 €	872 783 €

## 2.5 MENTION DES DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu, au titre de l'exercice, de dépenses et de charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Les dépenses non déductibles, liées à l'activité soumise à l'Impôt sur les Sociétés, ayant donné lieu à réintégration sont notamment :

- La taxe sur les véhicules de société : 2 086 €
- La provision pour risque mandataire social : 32 260 €

Compte tenu des reports déficitaires des années précédentes, l'impact de la réintégration de ces charges en termes d'Impôts sur les Sociétés, est nul.

## **2.6 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE PRESENT RAPPORT EST ETABLI**

Aucun élément n'est à signaler.

## **2.7 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Aucun élément n'est à signaler.

## **2.8 AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Résultat bénéficiaire exercice 2018	18 764,58 Euros
Montant à affecter	<u>18 764,58 Euros</u>
Affectation à la réserve légale (5%)	938 23 Euros
Affectation en report à nouveau Créditeur	17 826,35 Euros
Reste à affecter	<u>0 Euro</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

## **2.9 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce ont été conclues et ont perduré durant l'exercice écoulé :

- Traité de concession confié à la Samoa en décembre 2015 avec effet au 1/1/2016. Ce nouveau traité de concession a repris les engagements non soldés de la Convention Publique d'Aménagement.  
Montant de la participation versée pendant l'exercice 2018 : 8 000 000€ HT
- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique confié à la Samoa par la Ville de Nantes.  
Montant de l'avance TTC versée pendant l'exercice 2018 : 0 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2018 : 27.451.000€
- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'Atelier/Galerie et le suivi de la construction des Machines confié à la Samoa par Nantes Métropole.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2018 : 0 €.
- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction d'une Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1 & 2 confié à la Samoa par Nantes Métropole.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2018 : 2 505 166 €.  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2018 : 2 925 339€
- Premier Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat « phase 1 » a fait l'objet d'une résiliation en novembre 2016 et les engagements sont repris dans le nouveau mandat accordé en novembre 2016.  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2018 : 0€  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2018 : 1.231.623€

- Deuxième Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat fait suite au premier mandat, résilié en novembre 2016. Il reprend les engagements du mandat « phase 1 ».  
Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2018 : 8 733 973€  
Montant cumulé des avances versées au 31/12/2018 : 9 693 651€
- Une délégation de service public confié par Nantes Métropole pour la Création, l'Animation et le Développement du Cluster Quartier de la création.  
Montant TTC perçu au titre de l'exercice 2018 : 962 588 € (montant non soumis à TVA)
- Une convention de participation financière signée avec la Région des Pays de la Loire pour l'animation et le développement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le cadre du développement du Cluster Quartier de la création.  
Montant reçu au titre de l'exercice 2018 : 100.000 € (montant non soumis à TVA)

## **2.10 AUTRES INFORMATIONS**

Toutes les informations complémentaires à cette présentation sont communiquées dans l'annexe « Comptes annuels au 31/12/2018 » établi par l'Expert-Comptable et notamment :

- Les règles et méthodes comptables appliquées (pages 14 et suivantes),
- L'état de l'actif immobilisé de la Samoa et celui des amortissements et provisions (pages 20 et suivantes),
- L'état des emprunts (page 18),
- L'état des créances et dettes avec mention de l'ancienneté (page26).

## 2.11 FACTURES REÇUES ET EMISES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2016, mentionner dans leur rapport de gestion certaines informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Ces informations sont indiquées dans les tableaux ci-dessous :

### Pour les factures reçues :

<b>Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu</b>						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	0					70
Montant total des factures concernées TTC	- €	578 587,62 €	43 663,26 €	124,06 €	-	4 197,95 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	0,00%	2,84%	0,21%	0,00%	-0,02%	3,03%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC	pas de factures exclues					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 45 jours à réception de facture - Exception pour les factures concernant les mandats confiés par Nantes Métropole : délai légal de 30 jours à réception de facture					
Pour information						
montants des achats de l'exercice						
HT	17 018 210,40 €					
TTC	20 394 778,28 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,19% du montant des achats réalisés dans l'exercice.

**Pour les factures émises :**

	<b>Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture dont le terme est échu</b>					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	21					200
Montant total des factures concernées TTC	4 255,00 €	21 055,17 €	14 224,00 €	6 286,16 €	94 935,73 €	136 501,06 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,02%	0,08%	0,06%	0,03%	0,38%	0,55%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC	pas de factures exclues					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours					
Pour information montants du CA de l'exercice						
HT	21 612 416,36 €					
TTC	24 958 477,18 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,47% du montant des facturations réalisées dans l'exercice.

## 2.12 RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE :

- Liste des mandats et fonctions exercés par chaque administrateur :

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
ROLLAND	JOHANNA	Présidente de la SAMOA Présidente de Nantes Métropole Maire de la Ville de Nantes	Présidente du conseil d'administration d'Atlanpole (syndicat mixte) Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (syndicat mixte) Vice-présidente du pôle métropolitain Loire-Bretagne (syndicat mixte) Présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes (Etablissement public) Présidente de Nantes Saint-Nazaire Développement Vice-présidente de France urbaine, membre du Bureau et du Conseil d'administration et Co-présidente du collège des Métropoles Membre du comité exécutif d'Eurocities Membre (CA et AG) de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe Membre du CA de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes et Présidente de la Fondation IEA Membre du conseil de surveillance et conseil de développement du grand port maritime Nantes Saint-Nazaire Membre du conseil de coordination interportuaire de l'Atlantique Membre de l'AURAN Membre (CA) de PRO ARTE GRAPHICA - Musée de l'imprimerie Membre (CA) EPL CREPS des Pays de la Loire Présidente de droit du CCAS Présidente de droit du Crédit Municipal Membre (CA) ORPAN (Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes) Membre (CA) du centre Chorégraphique National de Nantes Membre (CA) Association des Amis de la Bibliothèque Municipale
CHIRON	PASCALE	1ère Vice-présidente de la SAMOA Vice-présidente de Nantes Métropole Adjointe au Maire de la Ville de Nantes	Présidente de la SPL Nantes Métropole Aménagement Administratrice Nantes Métropole Habitat (OPH) Administratrice Association Insertion Solidarité Logement / Loi 1901 - ASIL Administratrice de l'Agence d'Etudes Urbaines de la Région Nantaise - AURAN Présidente de l'ADIL - Loi 1901 Administratrice de la Maison Régionale de l'Architecture Administratrice de la SEMITAN Administratrice de l'Agence Foncière Loire Atlantique Administratrice de la Société des Marchés de l'Ouest - SAMO Administratrice de Loire Ocean Développement
ROBERT	ALAIN	2ème Vice - président de la SAMOA Vice-président de Nantes Métropole Adjoint au Maire de Nantes	Président de Nantes Métropole Habitat OPH Administrateur de la SELA Administrateur de NGE Membre (CA), SPL NMGS (Nantes Métropole Gestion Services) Administrateur Nantes Métropole Aménagement Membre (CA et AG) du Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA) Administrateur SA HLM La Nantaise d'Habitation
AFFILE	BERTRAND	2ème Vice-président de Nantes Métropole Maire de Saint-Herblain Administrateur de la Samoa	Vice-président de la SEMITAN Administrateur de Loire Océan Développement Administrateur de l'ESBANM Membre (CA et AG) du GART Membre du Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire Censeur Nantes Aménagement Membre (CA et AG) Observatoire régional des transports des Pays de la Loire Membre du Bureau CM/INET Francophone Membre (CA) de l'Ecole Centrale de Nantes Titulaire au comité du syndicat mixte SM Audencia école de Management Membre Fondateur (CA) Fondation de l'Université de Nantes Membre (CA) Ecole université de Nantes
ALLARD	GERARD	Vice-président de Nantes Métropole Administrateur de la Samoa	Administrateur de Nantes Métropole Développement Administrateur Nantes Métropole Aménagement Administrateur de la SEM MIN Nantes Administrateur SPL LAD Loire Atlantique Développement Membre (CA et AG) Association centre de communication de l'Ouest Membre (CA et AG) Pôle agronomique de l'Ouest Membre (CA et AG) du réseau PALME (Parc d'activités labélisé pour la maîtrise d'environnement) Administrateur de L.O.M.A Administrateur de la Cité des Congrès de Nantes

BAINVEL	Julien	Conseiller Métropolitain de Nantes Métropole	Membre du Conseil d'Orientation et de surveillance Caisse de Crédit Municipal
		Conseiller Municipal Ville de Nantes	Censeur SPL NM Gestion Services
		Administrateur de la SAMOA	Censeur de Nantes Gestion Equipements
			Titulaire Commission locale d'information et de surveillance des unités de traitement des déchets – Prairie de Mauves
			Suppléant Comité syndical de l'entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle
			Suppléant Comité local du secteur sauvegarde de Nantes
		Suppléant Air Pays de Loire	
		Suppléant Comité du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Alerte pour la protection des ressources en eau potable dans le bassin de la Loire Angevine et Atlantique	
BELHAMITI	MOUNIR	Député de Loire Atlantique	
		Conseiller Municipal Ville de Nantes	Vice-président Open Data France
		Conseiller Métropolitain	
		Administrateur de la Samoa	
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Membre du Conseil d'administration d'ICO - ESPIC
		Administratrice de la Samoa	Membre du conseil de surveillance du CH de Maubreuil
BENATRE	MARIE-ANNICK		Administratrice de Nantes Métropole Habitat
			Administratrice de Loire Ocean Développement
			Administratrice du CCAS de Nantes
			Administratrice de Crédit Municipal
			Présidente AISL - Association Insertion Solidarité Logement
			Membre (CA) association Sida Info Services
			Membre (CA) Nantes Soins à Domicile Loi 1901
BIR	CECILE	Conseillère Métropolitaine de Nantes Métropole	Administratrice de l'AURAN
		Adjointe au Maire de Nantes	Administratrice de l'ESBANM
		Administratrice de la Samoa	
		Vice-président de Nantes Métropole	Président Directeur Général de la SEMMIN
		1er Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur de LOMA
BOLO	PASCAL	Administrateur de la Samoa	Président de la SEMITAN
			Administrateur Orchestre National Pays de la Loire
			Administrateur Syndicat Mixte Nantes Angers Opéra
			Membre (CA) associations "Les Ecosolies"
			Membre (CA & AG) association école de la 2ème chance de l'Estuaire
			Membre (CA) association AUDENCIA Groupe
			Membre (CA) Association centre de communication de l'Ouest
			Membre (CA & AG) Association Alliance Ville Emploi
			Membre (observateur au CA) Nantes 7TV
			SAS MinaWatt (comité de gestion et de pilotage - suppléant)
			Membre (CA) Association Territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences de Nantes Métropole
			Membre (CA et AG suppléant) SPL NMGS (Nantes Métropole Gestion services)
			Crédit Municipal (membre du conseil d'orientation et de surveillance)
			Centre Hospitalier de Nantes (membre du conseil d'orientation et de surveillance)
			Membre (CA) de l'association SoNantes
			Trésorier de l'AURAN
			Administrateur de NGE
VINCE	YANN	Adjoint au Maire de Rezé	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
		Administrateur de la Samoa	
		Vice-président du Conseil Régional de Loire	Président de l'Association du Notariat Francophone Loi 1901
DEJOIE	LAURENT	Administrateur de la Samoa	Président de l'association CSN International Loi 1901
		Vice-président du Conseil Général	Président du CAUE
GAGNET	BERNARD	Administrateur de la Samoa	Administrateur de la SELA
			Administrateur de la SPL LAD
			Administrateur d'Habitat 44
			Administrateur d'Harmonie Habitat

GARNIER	Laurence	Vice Présidente de la Région des Pays	Administratrice SPL Cité des Congrès (Région)
		Conseillère Métropolitaine Nantes Métropole	Administratrice titulaire SAEM La Folle Journée (Région)
		Conseillère Municipale Ville de Nantes	Administratrice titulaire SPL Le Voyage à Nantes (Région)
		Administratrice de la SAMOA	Présidente SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF
			Administratrice SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
			Titulaire Ecole des Beaux-Arts de Nantes Métropole
			Titulaire Commission d'Appel d'Offres spécifiques Projet Petite Hollande Bords de Loire
			Membre (CA) SMANO
			Représentante Comité syndical du pôle métropolitain Nantes St Nazaire
			Membre du groupe de travail chargé du règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville de Nantes
PRAS	PASCAL	Vice-président de Nantes Métropole	Président Directeur Général de Loire Océan Développement (LOD)
		Administrateur de la Samoa	Administrateur SA HLM Atlantique Habitations
			Administrateur SPLA Loire Ocean Métropole Aménagement (LOMA)
			Administrateur Nantes Métropole Habitat (NMH)
			Administrateur SPL Nantes Métropole Aménagement (NMA)
			Administrateur SAEM d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA)
			Membre (CA et AG) du Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA)
			ESBAN- Ecole des Beau Arts de Nantes ST-Nazaire (CA - Suppléant )
			Membre (CA et AG) de l'AURAN
			Administrateur SPR Pays de la Loire
QUERO	THOMAS	Représentant du Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire	Censeur Semitan
		Adjoint au Maire de Nantes	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
		Conseiller Métropolitain de Nantes Métropole	Délégué SEVRAVAL
		Administrateur de la Samoa	Représentant EDENN
			Représentant SYLOA
			Membre ONIRIS (CA et AG)
			Ecole Université de Nantes commission recherche (suppléant) et commission Formation et Vie étudiante (suppléant)
	Membre (CA et AG Suppléant) Ecole Supérieure du Bois		
	Association APAJH 44 (Conseil de la vie sociale)		
	Représentant GIP Loire Estuaire		
SAMZUN	DAVID	Président de CARENE	Président ADDRN
		Maire de Saint-Nazaire	Président SILENE
		Administrateur de la Samoa	
TRICHET	FRANCKIE	Conseiller Métropolitain de Nantes Métropole	Administrateur SPL Cité des Congrès de Nantes
		Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur Atlanpole
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Nantes St-Nazaire Développement
			Administrateur Ecole de Design
			Administrateur Ecole supérieure d'Architecture
			Membre Association Open Data (CA titulaire)
			Membre Association SMILE SMART GRIDS
	Membre GIP Technocampus (bureau et AG)		
	Administrateur Centre de Communication de l'Ouest		

- **Liste des conventions intervenues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires et une autre société dont la SAMOA possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital**

La SAMOA n'est détentrice d'aucune participation dans d'autres sociétés, ce point est sans objet.

- **Rappel du mode gouvernance de la SAMOA :**

L'article 20 des statuts prévoit les modalités d'exercice de la Direction Générale de la SAMOA. « Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une personne nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Depuis sa création, le Conseil d'Administration de la SAMOA a effectué le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Ce même article 20 prévoit aussi :

« En fonction du choix opéré par le Conseil d'Administration, la Direction Générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Lorsque le Conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs. »

Monsieur Jean-Luc CHARLES a été désigné Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2010, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010, en application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts. Il a été reconduit par le Conseil d'Administration du 27 mai 2017 dans ses fonctions de Directeur Général de la société dans les mêmes conditions que lors de sa nomination.

- **Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital : NEANT**

## DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE ECOULE

### A. Activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé

#### 1. TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT DE L'ILE DE NANTES

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'année écoulée est intégré comme élément du rapport de gestion destiné à donner une information véritable et sincère sur les activités de la société.

L'année 2018 est le troisième exercice pour lequel des dépenses et recettes ont été effectuées dans le cadre du traité de concession attribué à la Samoa par délibération en date du 15 décembre 2015 du conseil métropolitain. Ce traité de concession fait suite à la convention publique d'aménagement signée le 31 octobre 2003 et résiliée à l'amiable au 31 décembre 2015.

Le présent rapport décrit l'activité de cette troisième année.

##### 1.1 NOTE DE PRESENTATION DE L'ILE DE NANTES

###### 1.1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET ILE DE NANTES

L'île de Nantes est depuis plus de 15 ans le théâtre de l'un des plus grands projets de renouvellement en France. Il se construit depuis les prémices sur de grands objectifs politiques qui perdurent : **construire une nouvelle centralité métropolitaine** venant conforter le centre-ville, **renouer avec la Loire, faire la ville pour tous**.

Dans la continuité de ces objectifs, le projet affiche aujourd'hui la véritable ambition de s'intéresser à la fois à ce qui relève du quotidien (habiter, travailler, aller à l'école, rencontrer ses voisins...) et du rayonnement métropolitain de l'île (accueillir de grands équipements comme le CHU ou des établissements d'enseignement supérieur, offrir des lieux touristiques emblématiques...).

Aux étapes successives du projet, la Samoa et le maître d'œuvre urbain de l'île de Nantes ont proposé des démarches durables, vertueuses, de construction du projet. Lors de la première phase conduite avec Alexandre Chemetoff, le respect et la réutilisation de l'existant, la gestion de l'eau et de la biodiversité, la performance énergétique avec la participation au programme européen Concerto ont été mis en avant. Pour engager la Phase 2 du projet et accompagner le travail de l'équipe d'urbanistes Smets/Uaps, la Samoa a demandé à Franck Boutté Consultants d'élaborer une Charte de Développement Durable, mise en œuvre au travers de « cahiers des charges des prescriptions environnementales et de développement durable ». Cette charte mettait en avant 6 figures de durabilité : la durabilité énergétique, sociale, écosystémique, économique, cinétique, créative et culturelle. Ce travail a conduit la Samoa à privilégier la qualité des usages plutôt que la performance technique ou technologique des constructions.

Avec l'arrivée en 2017 de la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine AJOA/Schorter et l'entrée en phase opérationnelle du sud-ouest de l'île, le projet urbain poursuit son développement, avec une ambition renouvelée. L'île de Nantes s'inscrit comme l'un des sites majeurs de la nouvelle centralité métropolitaine nantaise, en accueillant notamment un nouveau quartier de vie ainsi que des équipements phares (enseignement supérieur, CHU, parc de Loire à vocation métropolitaine...)

Au fil du temps, le projet urbain de l'île de Nantes a affirmé une méthode qui lui est propre et constitue désormais sa marque de fabrique : **l'attitude ouverte d'accueil de projets, une envie et une capacité à expérimenter, l'imbrication forte entre culture, création et projet urbain et enfin la participation citoyenne** qui s'est fortement accentuée ces dernières années. L'ensemble de ces principes sont réaffirmés aujourd'hui.

###### 1.1.2 LES CHIFFRES CLES

L'île de Nantes c'est :

- Un territoire de 337 hectares,
- 12 km de rives,
- 18 500 habitants / 22 000 actifs.

### En 2018, le développement de l'île a permis de traiter et livrer :

- Plus de 62 hectares d'espaces publics transformés dont 8 km de berges (sur les 12 km du tour de l'île),
- 256 500 m<sup>2</sup> de logements (soient 4 354 logements),
- 159 000 m<sup>2</sup> de bureaux,
- 68 000 m<sup>2</sup> d'activités et commerces.

#### 1.1.3 RAPPEL DU PROGRAMME

### Le programme de l'opération Ile de Nantes est défini dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement avec la Communauté Urbaine de Nantes Métropole

La mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de l'Île de Nantes a été confiée par Nantes Métropole à la SAMOA dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement adoptée par le conseil communautaire d'octobre 2003. La durée de la Convention Publique d'Aménagement a été fixée à 20 ans, elle a toutefois été résiliée au 31/12/2015.

L'intégralité des engagements non soldés est reprise par un nouveau traité de concession débutant le 01/01/2016 pour une durée de 22 ans (fin au 31/12/2037).



### Bilan 2003-2018 :

- 62 hectares d'espaces publics créés ou transformés livrés,
- 21 hectares d'espaces publics en cours de travaux / études,
- **1 126 773 m<sup>2</sup> de SHON/SdP engagés** (livrés, en travaux ou en étude de conception), soit 917 175 m<sup>2</sup> SdP hors CHU,
- dont :
  - **466 000 m<sup>2</sup> SdP pour l'habitat**, soit **8 005 logements**, dont 21,5% social et 22% abordable,
  - 318 817 m<sup>2</sup> Sdp pour les bureaux, activités, commerces,
  - 132 125 m<sup>2</sup> SdP pour des équipements publics et privés,
  - 209 598 m<sup>2</sup> de CHU.

### **Objectif 2037 :**

Dans le cadre du présent Traité de Concession d'Aménagement, le programme global actualisé reflétant la phase 2 du projet urbain de l'île de Nantes pour la période 2016-2037, devra permettre les réalisations suivantes :

- 40 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics,
- Environ 320 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher de locaux d'activité (commerces, bureaux, activités économiques) et d'équipements,
- Environ 550 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher de logements (environ 8000 logements) dont :
  - 25% de logements sociaux (environ 2000 logements)
  - 25 % de logements abordables (logements en prêt locatif social PLS et accession abordable (environ 2000 logements) conformément à la politique d'habitat déclinée dans le PLH en vigueur
  - 50% en logements « libres » (environ 4000 logements)
- La réalisation d'un parc urbain d'environ 12 ha,
- Le programme à réaliser devra aussi permettre l'arrivée sur l'île de Nantes du nouveau Centre Hospitalier Universitaire (CHU), bâtiment d'environ 250.000m<sup>2</sup> sur une dizaine d'hectares.

Ces objectifs seront prochainement révisés, en fonction des évolutions actées en 2018 du nouveau « plan guide » élaboré par l'équipe d'AJOA/Schorter, mais également en fonction des nouveaux arbitrages économiques, et des évolutions des politiques communautaires, comme par exemple la nouvelle feuille de route du PLH qui sera approuvée en 2019, et qui prévoit 33% de logements sociaux, 22% de logements abordables et PLS et 45 % de logements libres.

### **Le nouveau quartier du sud-ouest d'ici 2040 c'est :**

- Près d'1 million de m<sup>2</sup> constructibles,
- 416 000 m<sup>2</sup> de logements, soit 6 000 logements pour 12 000 nouveaux habitants,
- + de 215 000 m<sup>2</sup> de bureaux, activités et commerces,
- 40 000 m<sup>2</sup> d'équipements et 225 000 m<sup>2</sup> pour le CHU.

### **1.1.4 RAPPEL DES MISSIONS DU POLE URBAIN TELLES QUE DEFINIE DANS LE PMT 2018/2020**

Lors du Conseil d'Administration du 22 mai 2018 a été présenté le Plan Moyen Terme (P.M.T.) pour la période 2018-2020 dans lequel ont été redéfinies et précisées les missions de la Samoa pour la période. En ce qui concerne le Pôle Urbain, les missions sont les suivantes :

- Conforter le caractère métropolitain du projet Ile de Nantes, dans une approche globale de l'aménagement de son territoire, (entre le « déjà-là » et la page blanche) ; replacer le projet Ile de Nantes dans un contexte de projet urbain élargi au « cœur d'agglomération », notamment par la question de la mobilité (doublement du pont Anne de Bretagne, des nouvelles lignes de tramway), mais aussi par le lien à la Loire (achever le « tour de l'île »).
- Construire une Nouvelle figure de durabilité à l'échelle de l'Ile de Nantes, « manifeste pour une Ile durable » cadre de référence des démarches d'expérimentation à mener, tant sur l'espace public qu'en termes d'habitat, d'activités, de bureaux, de commerces, en privilégiant quatre axes différenciant : le « bien-être et le mieux vivre en ville » ; « la nature en ville » ; les mobilités complices avec le développement des liaisons douces ; « le bien commun ».
- Engager l'aménagement du Sud-Ouest de l'Ile d'un point de vue opérationnel : achever Prairie au Duc, comme préfiguration de l'aménagement du sud-ouest ; faire émerger le quartier hospitalo-universitaire ; préfigurer le Parc de Loire et ses usages.
- Associer les « usagers » à la conception, voire à la « fabrique » de la ville, en différenciant ce qui est de l'ordre de l'action planifiée et de l'action négociée et coconstruite. Initier et déployer le programme « Ile de Nantes expérimentations » sur la thématique de l'espace public, de la Rue connecté et des Tiers lieux créatifs.

## 1.2 SYNTHESE DU BILAN D'ACTIVITE DU POLE URBAIN : LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE ECOULEE

L'année 2018 marque une phase importante à la fois dans l'évolution du projet urbain de l'île de Nantes, et dans sa mise en œuvre opérationnelle. Elle marque une dernière étape avant le « grand chambardement », correspondant à l'entrée en phase de travaux de tout le secteur sud-ouest : démolition du MIN, préparation de l'assiette foncière du CHU pour un démarrage de travaux en 2020, constitution d'un réseau de voiries provisoires, démarrage du quartier « République », préparation de l'arrivée des lignes de tramway, achèvement de Prairie au Duc et préfiguration du Parc de Loire, autant de chantiers qui à la fois concrétiseront l'entrée en phase opérationnelle, mais constitueront également des nuisances potentiellement fortes qu'il est nécessaire d'anticiper.

L'année 2018 a donc été essentiellement consacrée à ce travail de préparation et d'anticipation, où au-delà de la conception se posent toutes les questions d'ordonnancement et de phasage de l'ensemble de ces chantiers.

### - En termes d'études et d'approche stratégique :

Dans l'écriture du troisième chapitre de l'île de Nantes, au terme de deux années d'études, l'équipe AJOA/Schorter a finalisé la nouvelle version du « **plan guide de l'île de Nantes** », qui offre une vision globale de leur réinterprétation de la « figure paysagère », mais aussi fixe le cap pour l'aménagement du grand sud-ouest, et notamment du quartier République et des principes d'insertion du tramway et d'organisation des déplacements tous modes confondus.

La conception urbaine de l'équipe AJOA/Schorter s'est employée à mettre en œuvre et décliner les orientations du nouveau « **manifeste pour une île durable** » élaboré par la Samoa dès 2016, qui renouvelle l'approche « développement durable » du projet, en s'appuyant sur quatre grands axes spécifiques à l'île de Nantes : L'île des communs, l'île des mobilités complices, l'île du bien-être et l'île résiliente.



La philosophie générale du Manifeste vise à définir les conditions de mise en œuvre d'un projet qui fasse écho aux spécificités de l'île de Nantes, à son ADN, pour produire une ville « sur mesure », qui

ne soit pas générique, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle immédiate dans le quartier « République ». Il s'est, par ailleurs, appuyé sur d'autres démarches engagées par la Samoa, telle que l'étude engagée sur les usages avec « le Sens de la ville ».

Cette nouvelle étape du projet n'est pas en reste sur la question environnementale, qui s'est, en 2018, concentrée en particulier sur des démarches particulièrement innovantes en matière de **gestion des terres polluées** (étude de faisabilité d'une plateforme de gestion des terres), **d'alimentation énergétique** (étude de faisabilité d'un microgrid photovoltaïque à l'échelle du quartier République) ou encore sur la **conservation de l'angélique de l'Estuaire** (étude de faisabilité pour la mise en place d'un Site Naturel de Compensation).

L'année 2018 aura également été marquée par **une intense activité d'études sur la question centrale des déplacements et de la mobilité**. En lien étroit avec la SEMITAN et sous l'égide de Nantes Métropole, le projet d'insertion des deux lignes de tramway liées à la desserte du futur CHU a fortement mobilisé la Samoa et son maître d'œuvre, afin de préparer les décisions devant intervenir à l'été 2019. Au-delà des scénarios de conception faisant la juste à place à tous les modes de déplacements (et notamment le vélo !), la question du phasage a pu être précisée grâce à la montée en puissance de la mission d'OPCU confiée par la Samoa à Artélia.

Enfin, l'année 2018 aura également permis d'engager les **études pré-opérationnelles d'espaces publics** notamment pour préparer le démarrage du quartier République, mais aussi celui du « système de parc », en hiérarchisant la conception des espaces en définitif, tels que le « contre-quai » qui longe le parc de la Prairie au Duc jusqu'à rejoindre la pointe ouest et la Grue Grise, et des espaces en attente, terrains propices à des usages transitoires permettant de préfigurer et réenchanter le quai Wilson. C'est pourquoi, dès l'année 2018, la Samoa a lancé une réflexion sur l'aménagement provisoire de la pointe ouest, du quai des Antilles au quai Wilson, intégrant notamment le devenir du hangar 24 et de la partie ouest des bâtiments du MIN qui ne seront pas démolis pour accueillir des activités provisoires. C'est l'objet de la démarche « faites le parc ».

L'effort conjugué des différents prestataires de la Samoa aura ainsi permis en 2018, de formaliser la conception du quartier République qui viendra accompagner la réalisation du CHU et d'engager les premières consultations d'opérateurs.

Ces réflexions ont été partagées avec les élus lors d'un Grand Atelier qui s'est tenu au mois de juin 2018.



- **En termes de mise en œuvre opérationnelle**

En termes de réalisation d'espaces publics, l'année 2018, outre la réalisation des abords des opérations immobilières, aura permis de **terminer les travaux des Berges Nord**, avec comme point d'orgue **la réalisation de la guinguette et de la pêcherie**, qui seront inaugurées dans le courant du second trimestre 2019.

Une part significative de l'activité opérationnelle s'est aussi exprimée dans le cadre du mandat pour la libération de l'assiette foncière du CHU, avec notamment **l'achèvement des travaux de confortement du quai Wilson**, permettant **la réalisation de la voirie provisoire** et la pose des premiers réseaux nécessaires au fonctionnement du CHU. Par ailleurs, un important travail de fond a été réalisé pour préparer et accompagner le déménagement du MIN prévu en février 2019, dans les meilleures conditions, ainsi que sa démolition.

- **En termes de développement immobilier**

L'année 2018 a connu une activité immobilière soutenue sans être exceptionnelle par rapport à l'année précédente, avec une progression de 47 000 m<sup>2</sup> (hors CHU) de surface de plancher, à comparer à une moyenne annuelle de 52 000 m<sup>2</sup>/an sur les 7 dernières années. Malgré un marché qui reste très porteur en 2018, cette plus faible progression s'explique en partie par l'abandon des opérations initialement prévues sur la pointe ouest (îlots E et J), suspendue en raison de la décision du maintien de l'aéroport Nantes Atlantiques et en attente de la définition d'un nouveau Plan d'Exposition au Bruit.

L'année 2018 aura également été marquée par une étape importante, avec **le dépôt du permis de construire du CHU (209 000 m<sup>2</sup>)**, ainsi que par le choix de l'équipe lauréate du projet de l'Ecole de Design.



On note également une activité soutenue et des projets structurants sur des fonciers privés : la Maison de l'innovation du groupe La Poste, Bagan, etc...

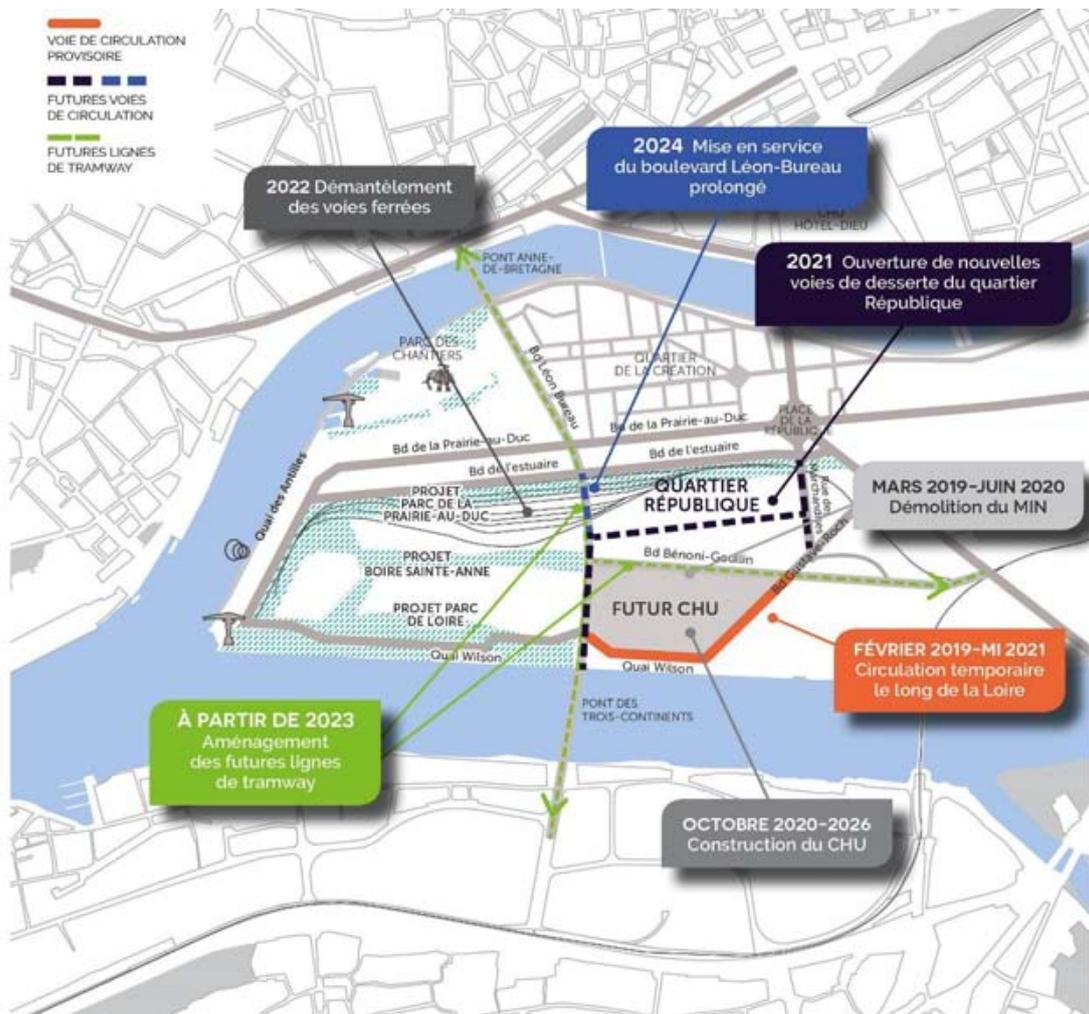
Enfin, l'année 2018 aura été marquée par **l'important travail de conception et de programmation du quartier République**, qui a permis le lancement dès la fin de 2018, des premières consultations d'opérateurs pour les blocs A et B, représentant 8 opérations et plus de 50 000 m<sup>2</sup> dans l'année 2019 pour le seul quartier République.

- **En termes de construction**

Les Halles Alstom ont poursuivi leur processus de transformation. L'année 2018 a été une étape décisive pour la construction des Halles 6 Est et Ouest. C'est également la poursuite des travaux des autres composantes et le lancement des Halles 1&2.

- **En termes de communication et de concertation**

A la veille d'un « grand chambardement », où l'île de Nantes va entrer en phase de travaux sur une bonne partie du sud-ouest, la Samoa a engagé dès 2018, une réflexion sur les moyens de communication à mettre en œuvre avec ses partenaires et parties-prenantes. Elle s'est dotée d'une AMO pour l'aider à définir une stratégie globale de communication et son plan d'actions.



En matière de concertation, au-delà de la poursuite du dialogue avec l'Atelier Citoyen, l'année 2018 a été principalement consacrée à la poursuite et la clôture de la démarche « ILOTOPIA » sur le quartier du Faubourg, dont l'atterrissage consistera en 2019, à intégrer les préconisations citoyennes et le retour sur le travail de prototypage dans la conception des espaces publics réalisés par AJOA/Schorter.

### **1.3 BILAN D'ACTIVITE PAR POLE DE COMPETENCES**

#### **1.3.1 BILAN D'ACTIVITE DU PÔLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

##### **1.3.1.1 Présentation synthétique et stratégique :**

###### **Conception urbaine (volets A et B de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine)**

L'année 2018 a permis à l'équipe AJOA/Schorter d'affirmer sa conception du projet urbain de l'île de Nantes et a donné lieu à la production d'une première version du « Plan Guide de l'île de Nantes », document qui offre à la fois, une vision complète du projet et fait la synthèse de près de 2 années d'études. Au-delà de l'affirmation de la figure paysagère, ce travail a permis d'énoncer la trame urbaine du sud-ouest et notamment du Quartier République, les principes d'insertion du tramway et d'organisation des déplacements tous modes confondus, de proposer les principes de conception des espaces publics, un schéma directeur lumière, d'assurer le suivi du projet du CHU et de proposer un phasage et un chiffrage de l'ensemble du projet.

Un Grand Atelier réunissant les élus, l'équipe Ajoa/Schorter et la Samoa s'est tenu en mai 2018 pour partager l'avancement des études.

L'équipe Ajoa/Schorter a été également fortement mobilisée pour accompagner la dynamique immobilière de l'île de Nantes, aux différents stades d'avancement des opérations : étude de capacité, production de fiches de lots, suivi des permis de construire... En 2018, elle a ainsi suivi environ 135 000 m<sup>2</sup> SDP d'opérations immobilières, dont environ 72 000 m<sup>2</sup> sur le sud-ouest de l'île (Ecole de Design, blocs A et B du Quartier République, ...), 55 000 m<sup>2</sup> à l'est du bd Martyrs Nantais (Post'immo, Mercure-Bagan, Jardins de l'Etat...) et 8 000 m<sup>2</sup> sur le quartier du Faubourg.

###### **Mise en œuvre du Manifeste pour une île durable**

En 2018, en s'appuyant sur l'ambition qu'elle porte pour le projet et sur plusieurs démarches précédentes (charte développement durable de Franck Boutté, ateliers de réflexion menés par Chronos), la Samoa a énoncé et présenté le « Manifeste pour une île durable » qui renouvelle l'approche développement durable du projet en s'appuyant sur 4 axes : l'île des communs, l'île des mobilités complexes, l'île du bien-être et l'île résiliente.

Venant compléter l'approche de la maîtrise d'œuvre urbaine, plusieurs études ont concouru à alimenter le Manifeste pour une île durable, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle sur le sud-ouest de l'île de Nantes, et en particulier sur le quartier République : étude Sens de la Ville sur les nouveaux usages et les ambitions des opérations immobilières, étude sur l'occupation des rez-de-chaussée, lancement d'une étude de faisabilité sur une plateforme de gestion des terres qui favoriserait le réemploi dans la continuité de l'approche menée avec le BRGM, étude sur l'alimentation énergétique du sud-ouest...



La Samoa a également engagé un plan d'intégration et de conservation de l'angélique des estuaires et scirpe triquètre à l'échelle de l'île de Nantes. Une première phase de diagnostic a posé en 2018, les bases de la réflexion qui découlera en 2019 sur une stratégie à décliner dans nos phases opérationnelles. Cette dernière étude s'intègre dans le plan de conservation piloté par Nantes Métropole depuis 2003.

### Déplacements

La thématique transversale des déplacements a fédéré plusieurs études en 2018, et fortement mobilisé la Samoa : desserte tramway, stationnement, circulation. C'est à travers un dialogue continu avec la SEMITAN que le projet d'insertion des deux lignes de tramway s'est construit avec la Moe urbaine de l'île de Nantes. L'ensemble des thématiques associées a été développé, qu'il s'agisse des dimensions transports publics précédemment évoquées mais également la place des modes actifs dont l'augmentation de la part modale est souhaitée par le nouveau PDU. La véloroute dont le deuxième tronçon permet de relier le boulevard des martyrs nantais au boulevard De Gaulle sera mis en service début 2019, et accélèrera les changements de pratiques. L'approche relative aux mobilités ne pourra être portée sans considérer la place de la voiture dont les enjeux (circulation et stationnement) à l'échelle de l'île et au-delà restent déterminants. Ces thématiques auront donc été conduites sous l'angle stratégique mais également opérationnel.

### Mise en œuvre opérationnelle du projet urbain

En 2018, la mission OPCU confiée à Artelia est montée en puissance, avec notamment la mise en place d'un phasage semestre par semestre des chantiers à l'échelle de toute l'île de Nantes jusqu'à la livraison du CHU.

Afin d'accompagner le démarrage des travaux sur le secteur sud-ouest, la Samoa a engagé différentes études techniques et réglementaires en 2018 : diagnostics sites et sols pollués, étude relative à la sûreté et sécurité publique, géomètre, géotechnique, solidité des ouvrages, ...

#### 1.3.1.2 Présentation détaillée de l'activité du pôle Etudes et Développement Durable

Intitulé de la mission	Réalisé en 2018	Commentaires
<b>Etudes générales</b>		
Etudes de programmation	148 000 €	AMO nouveaux usages et ambitions Quartier République, AMO RDC et AMO stationnement à l'échelle île de Nantes, programmation de sites spécifiques
Etudes développement durable	89 000 €	AMO nouvelle figure de durabilité, alimentation énergétique, diagnostic espèces protégées
Etudes sites et sols pollués	210 000 €	Achèvement étude BRGM, AMO Séréea pour mise en place stratégie gestion des terres du sud-ouest, investigations et expertises BET SSP sud-ouest et hors sud-ouest
Etudes techniques pré-opérationnelles	185 000 €	Etude déplacements, OPCU, géomètre, géotechnique, structure et suivi du quai Wilson, étude sûreté.
<b>Sous-total études générales</b>	<b>632 000 €</b>	

<b>Etudes de maîtrise d'œuvre urbaine <sup>1</sup></b>		
AJOA/Schorter - Volet A	497 000 €	Finalisation du marché A1, production du « Plan Guide de l'île de Nantes »
AJOA/Schorter – Volet B	338 000 €	Suivi d'opérations immobilières, notamment sur le sud-ouest et sur l'est de l'île
AJOA/Schorter – Volet C1	181 000 €	Etudes de faisabilité : insertion du tramway, voies périphériques au CHU
AJOA/Schorter – Volet C2	31.000€	les volets C2 Biesse et Ilotopia
Smets/Uaps - Volet B	296 000 €	Achèvement faisabilités espaces publics abords CHU ; suivi des opérations immobilières engagées avant 2016, prototypes de chantier, en particulier sur le quartier Prairie-au-Duc
Autres dépenses Moeu	40 000 €	AMO ferme urbaine, besoins tiers-lieux (quartier démonstrateur)
<b>Sous-total études Moeu hors volet C</b>	<b>1 383 000 €</b>	

### 1.3.2 BILAN D'ACTIVITE DU PÔLE AMENAGEMENT

#### 1.3.2.1 Présentation synthétique et stratégique :

##### Conception espaces publics :

Cette année 2018 fut consacrée à la conception (stade esquisse) globale et au fonctionnement des espaces publics du futur quartier République incluant les abords du CHU dont les grands principes de fonctionnement devaient répondre aux enjeux du dépôt du permis de construire.

Ce quartier République ne pouvait se réfléchir sans attaquer le lien avec le quartier de la création et le quartier de la Prairie-au-duc. C'est à travers la mise en place du contre-quai et du système de parcs que cette couture avec le quartier pourra se faire.



<sup>1</sup> Les études de maîtrise d'œuvre urbaine comportent les volets A (études stratégiques) et les volets B (études pré-opérationnelles et sectorielles). Les volets C concernent plus spécifiquement les missions de maîtrise d'œuvre des espaces public qui sont alors rattachées aux travaux correspondants et traités par le pôle « espaces publics ».

Enfin, un tel projet et une telle ambition ne pouvaient avancer sans appréhender les multiples phases transitoires nécessaires à l'enchaînement des premières actions opérationnelles. La traduction sur le terrain s'est exprimée avec l'exécution des missions relatives au mandat de libération de l'assiette foncière du CHU (CF. l'encadré Mandat CHU) et au premier rang les travaux de confortement du quai Wilson ainsi que la préparation de la voie provisoire sur le même quai.

### **Réalisation espaces publics :**

Le quartier de la prairie au duc a poursuivi sa mue avec la livraison de plusieurs opérations immobilières et notamment du programme Ilink, de l'opération de l'oiseau des îles ou encore de l'opération 0 Newton pour ne citer qu'elles. Ces opérations ont pris place au cœur d'un quartier totalement nouveau dont les espaces publics font désormais le lien entre le parc des chantiers et le futur parc de la prairie au duc attendu dès 2022, après le départ du faisceau ferroviaire. Ce quartier dans sa partie sud s'achèvera autour de 2022.

Concernant le cœur du faubourg, l'année 2018 a permis de terminer les travaux liés aux aménagements des berges nord situées face à l'hôtel Dieu et dont le point d'orgue constitué de la guinguette et de la pêcherie sera livré au printemps 2019.

### **Travaux de mise en état des sols :**

La majeure partie des dépenses concerne le Triangle des Marchandises. Compte tenu de l'impact important de la pollution des sols sur l'ensemble de ce site, et dans un souci de rationalisation, la Samoa a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux de dépollution, de tri et de gestion des terres polluées, tout comme de terrassement pour les deux opérations du Triangle des Marchandises.

## **1.3.2.2 Présentation détaillée de l'activité du pôle Aménagement en travaux par secteurs**

(sous forme d'un tableau détaillé)

<b>Travaux de mise en état des sols</b>			
secteur	Nature des travaux	Montant (K€)	Commentaires
12	Découverte vestiges portuaires	8	
14	Dépollution triangle des marchandises	2 304	Opération de dépollution préalable aux opérations des 5 ponts
28	Etudes structures quai Wilson	7	Inspection voute quai Wilson

***Le montant des travaux de démolitions et de dépollutions pour 2018 est de 2.319 K€.***

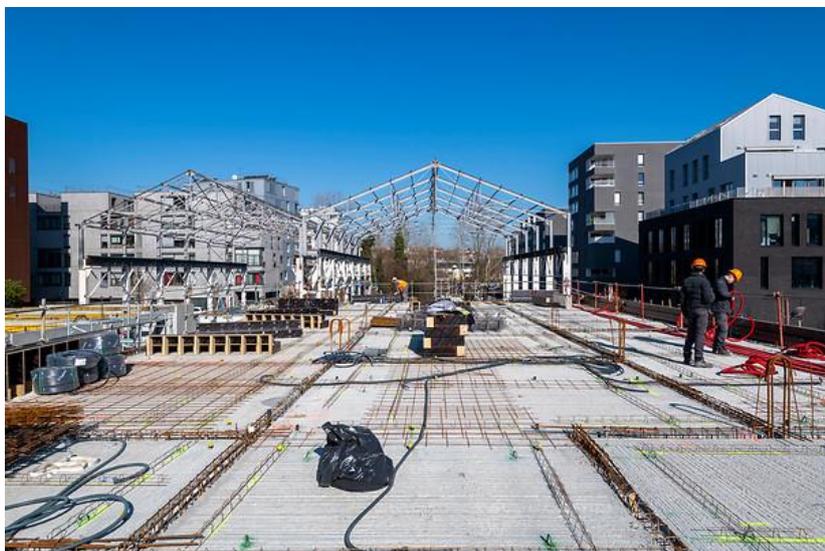
<b>Travaux d'aménagement des espaces publics</b>			
secteur	Nature des travaux	Montant	Commentaires
1 Palais de justice	Aménagement de la rue Sourdeac et finitions places des érables	101	En dialogue avec operateurs Bouygues IMMO et ADI
2/4 Prairie au duc	Réalisation espaces publics prairie au duc nord	977	En lien avec livraison des opérations immobilières dont ILink. Création des venelles et mise en place des systèmes d'accès
9 tripode	Travaux de dévoiement réseaux	127	Dévoiement réseaux de chaleur et GRDF opération Bamboo
13 Alstom	Travaux espaces publics	247	Abords opération 0 Newton – parvis
14 Marchandises	Investigations géotechniques	23	Complément lié à la découverte de munitions.
15 Biesse	Frais concessionnaires	3	
19 Fonderies	Travaux espaces publics	102	Abords opération Adoma Louis Joxe et ex-garage Citroën
20 Berges	Travaux d'aménagement des Berges	2130	Finitions aménagements berges et réalisation Belvédère et pêcheries – indemnisation commerçants (21k€)
21 Axe est-Ouest	Aménagement place de la Galarne et travaux reprise bd Léon Bureau	165	Finition des espaces publics pour l'arrivée du Marché hebdomadaire et indemnisation commerçants (18K€)
22 Beaulieu	Opération immobilière Mercure - Bagan	7	Investigations – sondages sous espaces publics
30 Véloroute	Réalisation espaces publics – phase 2	669	Réalisation 2eme tronçon entre De Gaulle et Martyrs Nantais – Mis en service en novembre 2018
<b>SUD OUEST</b>			
5 Prairie eu duc sud	Réalisation espaces publics	72	Premiers aménagements en lien avec livraison à venir des opérations Mayflower et O2 parcs, Zellige et Unîle.
10 Quai Wilson Saint Domingue	Travaux concessionnaires	4	Sécurisation coffret Enedis campement Roms
12 Ex-MIN	Travaux concessionnaires	9	Divers
28 Quai Wilson est	Etudes pré-opérationnelles et ingénierie	21	Découvertes réseaux anciens et inconnus.

**Le traitement de l'espace public (hors Moe urbaine) représente un montant de dépenses en 2018 de 4 657 K€ H.T.**

### 1.3.3 BILAN D'ACTIVITE DU PÔLE CONSTRUCTION ET IMMOBILIER

#### 1.3.3.1 Présentation synthétique et stratégique :

#### LA TRANSFORMATION DES HALLES ALSTOM



Le site, livré en trois phases, voit la mise en vie du premier tiers, l'**Ecole des Beaux-Arts** pendant l'année 2018.

Le second tiers du site est en cours de travaux. En effet, les deux opérations prenant place au sein de la Halle 6, l'**Université** (Halle 6 Ouest) et l'**Hôtel d'entreprises** (Halle 6 Est) avancent à un bon rythme de travaux pour une livraison été/automne 2019.

Mais c'est également l'année de lancement des travaux du tiers lieux des Halles 1&2, la **Creative Factory**, après validation du montant des travaux par le Conseil Communautaire d'avril. L'année 2019 sera une année entièrement consacrée aux travaux. La livraison de l'équipement doit avoir lieu au deuxième semestre 2020.

Enfin, la proue du site, le « **food hall** », tiers-lieu dédié à la restauration porté par le Groupe Chessé et qui prendra place sous les Halles 1&2 bis, au nord du site, est en cours d'études. Le PC a été déposé fin 2018 et est en cours d'instruction pour un démarrage des travaux en septembre 2019 et une livraison fin 2020.

Les **espaces publics** suivent le rythme des livraisons des opérations immobilières du site. Une première phase a permis l'ouverture de l'Ecole des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et la finition du mail du Front Populaire. Cette première phase est en cours de remise en gestion

Les travaux d'accompagnement des opérations de la Halle 6, Allées Nikki de Saint Phalle et Louise Bourgeois, sont prévus entre avril et septembre 2019. Ils marqueront la seconde phase de livraison des espaces publics des Halles.

#### LE PATRIMOINE IMMOBILIER GERE PAR LA SAMOA

La Samoa gère 11 sites de façon courante via la Creative Factory. Lorsque les travaux à prévoir dépassent en montant l'entretien courant pris en charge par notre gestionnaire immobilier, le Pôle Construction intervient, soit en pilotage, soit en soutien et expertise apportés à la Creative Factory.

2018 est, entre autres, l'année des études du **HUB + 2**, surélévation expérimentale située boulevard de l'Estuaire à l'angle de la rue Jean-Simon Voruz et portée par le Collectif Vous / Alter Smith. L'appel d'offres de 2019 démontrera si l'opération est viable financièrement et si les échéances d'ouverture pour fin 2019 restent envisageables.

Le **Solilab** aura profité de l'année 2018 pour faire évoluer ses missions et son modèle économique. La Samoa aura donc accompagné le gestionnaire du site ECOSSIMO, dans la mise en œuvre de containers de stockage supplémentaires (Etudes, PC, travaux).

Dans l'attente de l'acquisition du solde des parts indivises du bien, en accord avec le généalogiste mandaté par les ayants droits du **Blockhaus DY10** Boulevard Léon Bureau, la Samoa a réalisé des travaux de purge des plafonds de l'équipement permettant ainsi une mise en sécurité du site.

Les études d'ores et déjà réalisées seront prolongées par un volet juridico-technique de façon à envisager le meilleur scénario de revente du bien dans le courant de l'année 2019, à l'association occupante, avec ou sans travaux préalables.

**La Centrale, le Karting et le Solilab** sont devenus des sites d'atterrissage réels d'expérimentations du **Challenge RFI** porté par L'université et Audencia. Ainsi les étudiants de l'Ecole d'Architecture ont pu prototyper usages et objets sur deux des trois sites.

**Le Karting** a vu sa façade sud s'ouvrir et une partie des espaces bénéficier d'un espace « tampon » dont les qualités thermiques et spatiales sont améliorées.

**Le Solilab** bénéficie désormais d'une terrasse/plateforme qui peut se couvrir d'une voile en fonction des besoins.

2019 permettra de tester de façon plus durable les usages proposés par les étudiants et de vérifier les hypothèses par l'appropriation des usagers pour une pérennisation ou non des deux dispositifs.

Enfin, le **Karting** a fait l'objet d'un appel à projets créatifs, porté par la Creative Factory afin d'améliorer les qualités et les usages de l'espace d'entrée du site. Les lauréats devront dans le courant de l'année 2019, aboutir leurs études pour une mise en œuvre à suivre.

#### « **Faites le parc** »

2018 a permis le lancement de la réflexion autour de l'activation de la pointe ouest, dans une démarche méthodologique déclinée de l'expérimentation **Faites le Quartier /Ilotopia**<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> L'action « faites le Quartier/ILOTOTIA est traité au chapitre « communication »

L'équipe de maîtrise d'œuvre, accompagnée de deux autres AMO (BOC et ARRO), livrent les prémices d'une stratégie « faites le parc », au regard d'un contexte mouvant et d'une multitude de parties prenantes. Il s'agit ici de regarder la capacité du territoire à accueillir des actions d'activation, de préfiguration et de réalisation définitive des différents Parcs et des usages futurs de la pointe sud-ouest de l'île. L'évaluation des différentes temporalités et opportunités foncières sont au cœur de la stratégie de la « conquête de l'Ouest ».

Ainsi, de façon spécifique et détaillée, les capacités du MIN OUEST à être maintenu jusqu'à la livraison du CHU ont été évaluées. Cette nouvelle opportunité bâtie accueillera la préfiguration de la ferme urbaine portée par la Sauge en attente d'une destination pérenne dans l'opération des Cinq Ponts. D'autres usages seront évalués en 2019, notamment dans le cadre de l'appel à projets métropolitains Flux ou selon les besoins de la Creative Factory pour y accueillir les activités liées aux Industries Culturelles et Créatives (ICC). La mise en vie du site devrait s'opérer progressivement à partir du printemps 2019.

Le Hangar 24, propriété du Grand Port, a également fait l'objet d'études spécifiques, en lien avec une volonté de la Samoa d'adapter ses capacités de médiations au regard du grand bouleversement que représente l'arrivée du CHU et l'urbanisation de la pointe sud-ouest. Le résultat de ces études devra donner lieu à arbitrages dans le courant de l'année 2019.

### 1.3.3.2 Présentation détaillée de l'activité du pôle Construction

<b>Transformation des Halles Alstom – Investissements réalisés</b>			
Equipement	Maitre d'ouvrage	Montant des travaux	Commentaires
<b>Halles 4&amp;5 – Beaux-Arts Nantes St-Nazaire</b>	<b>Nantes Métropole</b>	<b>25,7 M € H.T.</b>	<b>Fonctionnement normal de l'Ecole</b>
<b>Halles 6 est Hôtel d'entreprises</b>	<b>Quartus</b>		<b>En travaux pour une livraison à l'automne 2019</b>
<b>Halle 1 &amp; 2 bis Agora Gourmande</b>	<b>Chessé</b>		<b>Etudes en cours pour une livraison à l'automne 2020</b>
<b>Halle 1 &amp; 2 Plateforme éco CF</b>	<b>Nantes Métropole</b>	<b>6, 4 M € H.T.</b>	<b>2018 est l'année de lancement des travaux</b>
<b>Halle 6 ouest Pôle transdisciplinaire universitaire</b>	<b>Université</b>	<b>7, 06 M € H.T.</b>	<b>En travaux pour une livraison à l'automne 2019.</b>
<b>Espaces publics</b>	<b>Samoa / Traité de concession</b>	<b>4,6M€ H.T.</b>	<b>Cumul des dépenses réalisées au 31/12/2018</b>

**Montant des études, honoraires et travaux divers réalisés en 2018 : 108K€ H.T. correspondant au suivi de MOE pour la reconfiguration du site des halles.**

Travaux sur patrimoine immobilier géré par la Samoa		
Equipement	Montant	Commentaires
La Centrale		Entretien courant et études estudiantines dans le cadre du challenge RFI
SOLILAB	A charge d'EcoSimo	Mise en œuvre de containers de stockage supplémentaires.
LE HUB	150 K€ H.T.	Etudes de surélévation expérimentale
EUROMASTER		Entretien courant
BLOCKHAUS DY 10	50 K€ H.T.	Purge des plafonds et études de rachat-revente au bénéfice de l'association DY 10.
LE KARTING		Entretien courant, études estudiantines dans le cadre du challenge RFI et mise en œuvre du projet (ouverture de la façade sud).
CHAPIDOCK		

*Le montant des travaux réalisés sur le patrimoine immobilier géré par la Samoa s'élève en 2018 à 13 K€, principalement pour des études concernant le HUB.*

### 1.3.4 BILAN D'ACTIVITE DU PÔLE DEVELOPPEMENT

#### 1.3.4.1 Présentation synthétique et stratégique :

**Présentation synthétique des faits marquants de l'année écoulée concernant :**

**L'activité immobilière sur l'île de Nantes :**

- Au 31/12/2018, le volume total des opérations engagées [réalisées, en travaux, PC déposé, en étude de MOE] correspond à 1 126 773 m<sup>2</sup> de surfaces de Plancher (SdP), dont 209 598 000 m<sup>2</sup> SdP au titre du CHU. Hors CHU, le volume des opérations engagées est donc de : 917 175 m<sup>2</sup> Sdp contre 870 066 m<sup>2</sup> SdP douze mois plus tôt.
- Cette **progression de 47 109 m<sup>2</sup> de surfaces de Plancher [hors CHU]** est inférieure à celle de l'année 2017 (année exceptionnelle avec 74 331 m<sup>2</sup> SdP engagées) et de l'année 2016 (53 435 m<sup>2</sup> SdP) ainsi qu'à celles constatées les années précédentes : moyenne constatée lors des 7 dernières années de 52 000 m<sup>2</sup> SdP moyen.
- Même si elle reste dans la moyenne des progressions sur les 15 dernières années, cette plus faible progression s'explique notamment par la **suspension des opérations de la pointe ouest du quartier de la Prairie-au-Duc** (ilots E, J1, J2 pour une surface de 22 100 m<sup>2</sup>) qui devaient être engagée au début de l'année 2018 et ont été suspendues en raison de la décision de maintien de l'aéroport de Nantes Atlantique et des hypothèses d'évolutions du Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
- L'année 2018 a notamment été marquée par **le dépôt du PC du CHU Ile de Nantes (209 598 m<sup>2</sup>)**, qui concoure fortement à l'activité sur l'île de Nantes et pour la Samoa, quand bien même ce projet ne génère pas de recette foncière pour le projet urbain de l'île de Nantes.



- En matière de projets significatifs, l'année 2018 a également été marquée :
  - par le choix en septembre 2018 du **projet lauréat pour l'Ecole de Design [ADIM, SOGEA, MIMRAM-GPAA]**, à l'issue de 6 mois de procédure concurrentielle avec dialogue, menée conjointement avec la CCI et NM,
  - et par l'engagement de **plusieurs projets importants sur des fonciers privés** : Bagan avec Arc Promotion, la Maison de l'Innovation Poste Immo, Tollens (Quartus), Bridge Club (BatiNantes) sur le Faubourg.
- Par ailleurs, l'année 2018 a été fortement consacrée au **travail d'étude et de programme du quartier République**, ce qui a abouti fin 2018, au **lancement de consultations ou à l'attribution pour les deux premiers blocs du nouveau quartier**, représentant 8 opérations (+ 1 groupe scolaire ville de Nantes) pour un ensemble de plus de 50 000 m<sup>2</sup>. Les opérateurs (hors bailleurs sociaux) de ces opérations seront désignés au premier semestre 2019.
- Les projets engagés regroupent :

	Décembre 2018		Décembre 2017	
	Volume	Pourcentage	Volume	Pourcentage
les opérations achevées	589 898	64%	560 060	64%
les opérations en chantier	201 179	22%	183 964	21%
les opérations disposant d'un PC délivré en attente de démarrage chantier	23 966	3%	49 843	6%
les opérations dont le PC est en instruction	49 282	5%	24 291	3%
les opérations dont le PC est en préparation (dépôt <3 mois)	53 409	6%	51 908	6%
<b>TOTAL</b>	<b>917 175</b>	<b>100%</b>	<b>870 066</b>	<b>100%</b>
Le CHU (dépôt de PC juillet 2018)	209 598			

Dans les années 2016 et 2017, on constate la **poursuite de l'accélération des opérations en chantier**, qui représentaient déjà des volumes importants en 2015 et 2016 par rapport aux années précédentes. Cette accélération des mises en chantiers correspond au pic des nouvelles opérations engagées en 2015/2016 et 2017.

Au-delà des opérations en chantier, on constate une accélération des lancements d'opérations après obtention du PC, ainsi qu'un volume constant d'opérations disposant d'un PC ou en passe de l'obtenir. De même, le volume des opérations dont le permis de construire est en préparation avec des MOE désignées demeure à un niveau élevé. Globalement, ces données laissent présager **encore à minima 2 à 3 années de fortes productions.**

**Selon leur destination**, les 1 126 773 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher engagés se répartissent ainsi :

<b>Ventilation des opérations engagées - Décembre 2018</b>			
- Logements	466 233	41 %	8 005 logements
- Activités / Bureaux / Commerces	318 817	28 %	
- Equipements	132 125	12 %	
<b>TOTAL</b>	<b>917 175</b>	<b>81 %</b>	
- CHU	209 598	19 %	

**Par type de financement**, en 2018, la programmation de l'habitat correspond à la ventilation suivante :

<b>Ventilation des opérations de logements engagées</b>				
	<b>Décembre 2018</b>		<b>Décembre 2017</b>	
Logements locatifs sociaux PLUS/PLAI	1 738	21,5 %	1 730	22,5 %
Logements abordables :	1 731	22 %	1 593	21 %
- Locatifs abordables (dont PLS)	1 214	15,5 %	1 146	15 %
- Accession sociale et abordable	517	6,5 %	447	6,0 %
Accession privée	4 536	56,5 %	4 372	56,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 005</b>	<b>100 %</b>	<b>7 695</b>	<b>100 %</b>

En 2018, les principales opérations nouvellement engagées (lancement des études avec choix d'un maître d'œuvre) se décomposent comme suit :

Opération	Adresse du terrain	Foncier Privé (P) Ou Samoa (S)	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	SDP totale (m <sup>2</sup> )	Logements (SDP)	Logements (nombre)	SDP activités / bureaux / commerces	SDP équipement
<b>Tollens</b>	Bd Victor Hugo	P	Quartus	Magnum (44)	4 622	4 581	77	41	
<b>BRIDGE CLUB</b>	Bd Victor Hugo	P	Bâti Nantes	Palast	2 000	2 000	33		
<b>Bagan</b>	Rue Lotz Cossé	P	Arc Promotion	ITAR	10 000	8 500	121	1 500	
<b>Ecole de Design</b>	Bd de la Prairie au Duc	S	ADIM	Mimram / Gaëlle Peneau	14 000			3 000	11 000
<b>La Poste Viviani</b>	rue René Viviani	P	Poste Immo	Baumsc hlager & Eberle	15 375			15 375	
<b>TOTAL</b>					45 997	15 081	231	19 916	11 000

### 1.3.4.2 Présentation détaillée de l'activité du pôle Développement

#### - En dépenses :

La Samoa n'a pas mené d'acquisition foncière au cours de l'année 2018. Des négociations pour l'acquisition du foncier du Magasin la Bovida, situé en face du MIN ont été menées en 2018, pour la signature d'une promesse de vente début 2019, en vue de la reconfiguration du carrefour G. Roch/Benoni Goullin/Marchandises, stratégique pour le développement du projet urbain du Sud-ouest de l'île de Nantes.

#### - En recettes :

En 2018, la Samoa a conclu les **ventes de droits à construire à la hauteur de 6 681 K€ HT**, en particulier pour les **premières opérations du quartier République**.



Opération	Opérateur	Adresse	SdP	€/m <sup>2</sup> SdP	K € total
<b>Les 5 Ponts</b>	SAMOA/CDC Habitat	Rue des Marchandises			
Hébergement – les Eaux vives			2 375		
Magasin Emmaüs			407	220	89
Bureaux			668	200	133
Commerce/activité			113	160	18
Logements PLUS PLA1			2 193	200	439
Logements locatif abordables PLS			917	300	275
Logements accession abordables PSLA			1 169	240	281
<b>TOTAL</b>			<b>7 843</b>		<b>1 236</b>

Opération	Opérateur	Adresse	SdP	€/m <sup>2</sup> SdP	€ total
<b>O Slow</b>	Bati Nantes	Rue des Marchandises			
Activités/commerces			1 209	250	302
résidence CROUS (PLUS/PLA1)	SAMOA/CDC Habitat		2 972	300	892
Logements libres			3 937	502	1 976
Bureaux			1 023	200	204
<b>TOTAL</b>			<b>9 141</b>		<b>3 375</b>

Opération	Opérateur	Adresse	SdP	€/m <sup>2</sup> SdP	K € total
Néo Verde	Réalités Promotion	Martyrs Nantais			
Accession Abordable	GHT		1 134	250	284
Logement social	Atlantique Habitation		1 210	200	242
Logement Libre			2 315	604	1 398
Activité			271	200	54
Crèche			464	200	93
<b>TOTAL</b>			<b>5 394</b>		<b>2 071</b>

Il n'y a pas eu de promesse de vente signée au cours de l'exercice 2018.

### 1.3.5 BILAN D'ACTIVITE DU PÔLE COMMUNICATION CONCERTATION

#### 1.3.5.1 Présentation synthétique et stratégique :

Un nouveau cycle a démarré en 2017, avec l'arrivée de l'équipe AJOA-Schorter, qui s'inscrit à la fois dans la continuité – construire une nouvelle centralité métropolitaine venant conforter le centre-ville, renouer avec la Loire, faire la ville pour toutes les populations – tout en se renouvelant avec l'apport d'une nouvelle vision.

Alors que se prépare la construction d'un nouveau quartier au sud-ouest de l'île, et que la métropole nantaise affiche son ambition en matière de transition énergétique, la Samoa renouvelle son approche avec un *Manifeste pour une île durable*.<sup>3</sup>

Cette nouvelle étape fait émerger des besoins importants en communication pour accompagner les grandes mutations urbaines, en travaillant sur quatre axes stratégiques :

- Conforter l'île de Nantes comme le cœur intense de la métropole nantaise, l'inscrire comme le vaisseau amiral du projet de centralité,
- Diffuser une image positive du territoire en capitalisant sur ce qui a déjà été réalisé sur l'île de Nantes, la dynamique du projet urbain,
- Pour les chantiers à venir, créer les conditions de l'adhésion, susciter la curiosité et l'intérêt des Nantais,
- Confirmer le positionnement de l'île de Nantes comme laboratoire urbain, territoire d'innovation et d'expérimentations (un projet ouvert et ambitieux, une méthode adaptée, un projet dialogué avec ses usagers...).

Il convient aussi de rappeler que les chantiers qui vont se déployer jusqu'en 2030 sur l'île de Nantes, se concentrent principalement sur le sud-ouest de l'île et s'inscrivent dans un contexte d'évolution plus global du cœur d'agglomération (Pirmil-les isles sur Rezé, Bas-Chantenay, requalification de la rive nord de la Loire avec l'opération des Bords de Loire).

Un effort de structuration a été réalisée en 2018, afin de définir une feuille de route qui pose le cadre d'intervention sur l'année, et les dossiers prioritaires. La Samoa s'est ainsi adjoint les compétences d'un AMO conseil en communication afin de l'accompagner dans la définition de sa stratégie globale de communication.

<sup>3</sup> Voir point 1.3.1

### 1.3.5.2 Présentation détaillée de l'activité du Pôle communication/ concertation

#### ACTIONS DE COMMUNICATION



#### Quelques temps forts et évènements marquants de l'année 2018 :

- L'inauguration des aménagements de la Place de la Galarne,
- L'organisation d'une grande fête inaugurale pour la livraison des berges nord (samedi 7 juillet : temps officiel, animations grand public et notamment avec les associations sportives partenaires, musique, food truck...),
- L'organisation de présentations / visites de l'opération de transformation des Halles dans le cadre des journées du patrimoine,
- La participation à l'inauguration de l'opération ilink et organisation d'un mini-colloque dédié aux nouveaux usages urbains en direction de la cible professionnelle le 9/11/18 (160 inscrits),
- La livraison et l'inauguration du projet de réhabilitation du Palais des sports.

#### Les outils de communication :

##### Print :

- édition de trois magazines Transformations : Nature en ville / Habiter autrement / Travailler autrement (série nouveaux usages),
- l'édition d'une plaquette sur « Les nouveaux usages de l'île de Nantes – focus Prairie-au-duc ».

##### Web :

- la refonte en cours du site [www.lledenantes.com](http://www.lledenantes.com) (mise en ligne printemps 2019),
- la mise en œuvre d'une stratégie éditoriale de contenus et d'animation des réseaux sociaux, grâce notamment au renfort de l'équipe communication avec l'arrivée fin 2017 d'un Community manager commun Pôle Urbain / Creative Factory.



## Hangar 32 :

Outil majeur de présentation du projet urbain, le lieu enregistre toujours de belles fréquentations avec 24 200 visiteurs sur l'année 2018, et 110 groupes, dont 21 délégations de professionnels français, 24 délégations de professionnels étrangers, 14 groupes issus de l'enseignement supérieur et 32 classes de collèges / lycées). A noter qu'une refonte de l'exposition est programmée pour l'été 2019.

## ACTIONS DE CONCERTATION

La réussite du projet urbain réside en partie par sa capacité à être partagé avec les habitants et usagers de l'île. En 2018, plusieurs initiatives de concertation ont pu voir le jour :

### Des actions de sensibilisation en direction du grand public :

- Lancement de la conciergerie de quartier îlink,
- Organisation d'une expédition urbaine sur le quartier Prairie-au-duc, en lien avec l'ardepa,
- Organisation de visites des Halles dans le cadre des journées nationales du patrimoine,
- Architeliers avec les 12-15 ans autour des blockhaus de l'île (histoire, modèle constructif, réalisation de maquettes et exposition au Studio 11-15).



- Les actions de concertation majeures de l'année 2018

### La démarche « Faites le Quartier/ ILOTOPIA »

La première séquence, « Faites le quartier ! » propose un dialogue nouveau et audacieux entre les habitants, les professionnels, les concepteurs et la fabrique de la ville de demain. Sous l'angle de la recherche-actions, « Faites le quartier ! » permet d'investir différents lieux en devenir, principalement sur le quartier du Faubourg, en plaçant l'utilisateur au cœur de la réflexion. La co-conception d'espaces publics favorise ainsi la mise en usage d'aménagements programmés avec le concours des habitants.



La démarche s'est concrétisée par le démarrage de l'action ILOTOPIA sur le quartier historique République-Les Ponts.

Cette démarche inédite pilotée par la Samoa, et animée par l'agence What time Is I.T, a pour objectif de définir un programme d'aménagement sur le périmètre du faubourg qui découlera de cette phase de co-élaboration

avec les habitants du quartier et sera à l'origine de la commande passée à la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine conduite par Jacqueline Osty et Claire Schorter.

La phase d'études, accompagnée par la mise en œuvre de prototypes co-conçus et partiellement construits avec les habitants et les acteurs du quartier, constitue une première sur l'île de Nantes. Il s'agit là de tester des aménagements, des mobiliers, des usages en réalisant des prototypes in situ et à l'échelle 1 permettant ainsi, d'adapter la programmation urbaine au terme d'un cycle d'expérimentations.

2018 sera ainsi l'année de « tuilage » entre l'AMO médiation et l'équipe de Maîtrise d'œuvre urbaine. What Time Is It continuera d'alimenter la programmation pérenne et l'équipe de conception par le biais de deux actions :

- **la réalisation de deux prototypes :**

- le « *Marqueur d'espaces Urbains pour les Habitants* » (MEUH) : il s'agit d'un **appel à projets créatifs pour la conception et la réalisation de signalétiques urbaines** (au sens large) dont l'objectif est de donner une identité et une visibilité au quartier du Faubourg, tout en renforçant l'activité commerciale et en facilitant les franchissements de boulevards urbains vécus comme de véritables frontières au sein du quartier. Le choix du lauréat s'est fait par vote citoyen en commençant au premier semestre, avec la désignation du lauréat le studio Katra.
- **La place Wattignies**, site à fort potentiel de renouvellement et forts enjeux à l'échelle du quartier, qui verra par le biais d'animations coinventées, la continuité de la concertation et la réactivation de ce non-lieu.



- **L'évaluation des prototypes :**

Il s'agit de tirer le bilan de ce qui a fonctionné et qui pourra être réintégré dans la conception définitive des espaces publics par l'équipe de maîtrise d'œuvre, et ce qui ne fonctionne pas et qui doit être abandonné.

2018 sera donc l'année des études de maîtrise d'œuvre autour d'aménagements pérennes du Faubourg, résultat de l'interaction avec les actions menées par What Time Is It.

- Les temps forts de l'année 2018 :

- mise en œuvre de prototypes : marquage urbain sur axe Biesse, suite à consultation et jury citoyen, programmation autour du plateau urbain de la place Wattignies (« Ilobus » : bus + terrasses),
- organisation d'un temps d'échange avec les habitants et d'une visite avec le Maire, le 7 juillet

- réunion de présentation de l'AVP aux habitants et commerçants, le 25 septembre 2018, en présence d'Alain Robert.



#### - La poursuite de l'Atelier Citoyen

Suite à l'atelier citoyen île de Nantes, la Samoa a organisé un atelier de concertation autour du futur quartier République, sur la thématique de la santé et du bien-être. Afin d'apporter une diversité tout en restant dans la continuité de ce qui avait été engagé, le panel a été renouvelé pour moitié pour cet atelier.

- dans le cadre de l'opération « quartier démonstrateur », un atelier citoyen s'est tenu en 2018, afin que les habitants puissent émettre des préconisations pour l'expérimentation de nouvelles technologies et de nouveaux usages dans l'espace public.
- des ateliers de concertation ont également été organisés avec un groupe d'une quinzaine d'habitants volontaires pour la mise en place de jardins partagés sur le quai Doumergue (copilotage SEVE / équipe de quartier).



### 1.3.5.3 Présentation du budget du pôle communication/concertation

<b>Action de communication et de concertation</b>		
Actions/événements	Montant	Commentaires
<b>Communication</b>		
Supports multimédias	<b>27 K€</b>	Actualisation des supports, conception graphiques, Impressions, insertions journaux
Gestion photographique et vidéo	<b>23K€</b>	
Assistance rédactionnelle	<b>28K€</b>	
Magazine Transformation(s)	<b>16K€</b>	Diffusion + impression + routage
Site internet	<b>48K€</b>	Maintenance du site actuel et Réalisation d'un nouveau site
AMO conseil en stratégie	<b>27K€</b>	
Partenariats	<b>13K€</b>	
Signalétiques chantiers	<b>11K€</b>	
<b>Evènementiel et concertation</b>		
Concertation	<b>40K€</b>	Architectes, AMO pour la mise en œuvre d'un atelier citoyen sur le Projet Urbain
Inaugurations, dossiers de presse, salons, stands	<b>28K€</b>	Principalement inauguration des Berges nord et dossier de presse Halles Alstom
<b>Gestion du Hangar 32</b>	<b>40K€</b>	Location et charges de gestion

**Le montant des dépenses liées à la communication et à la concertation par la Samoa s'élève en 2018 à 301 K€**

## 1.4 AUTRES DEPENSES ET AUTRES RECETTES DU TCA

### 1.4.1 REMUNERATION DE L'AMENAGEUR

Conformément à l'article 25 du Traité de Concession, la « rémunération de l'aménageur » est maintenant forfaitisée pour l'ensemble des missions.

Cette « rémunération » (imputation forfaitaire des charges de fonctionnement de la Samoa au compte conventionnel de l'opération) a été fixée dans le Traité de Concession pour les années 2016 à 2020.

Pour l'année 2018, cette rémunération de l'aménageur est de 2.120.000 €.

### 1.4.2 LES PARTICIPATIONS DE LA COLLECTIVITE

Le traité de concession approuvé par le conseil métropolitain le 15 décembre 2015, avec pour date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016, fixe les nouvelles participations de la collectivité à l'opération « Île de Nantes » à l'article 21. Ces participations sont décomposées en participations financières et en participations sous forme d'apports en nature.

**Pour la période 2016-2019, cet article 21 prévoit un montant prévisionnel pour la période de 23.000.000€ HT. Le montant annuel de participation financière de Nantes Métropole de 5.750.000 € HT soit 6.900.000 € TTC.**

En 2017, aucune participation n'avait été versée par la collectivité.

L'avenant n°2, délibéré par Nantes Métropole le 5 octobre 2018, a par suite rééchelonné ce montant annuel sur la période 2018-2019

La nouvelle répartition annuelle est la suivante ;

Au titre de 2016 : 6.900.000€ TTC (versée en 2016)  
Au titre de 2017 : 0€ TTC  
Au titre de 2018 : 9.600.000€ TTC (versée en 2018)  
Au titre de 2019 : 10.200.000€ TTC (montant restant à verser)

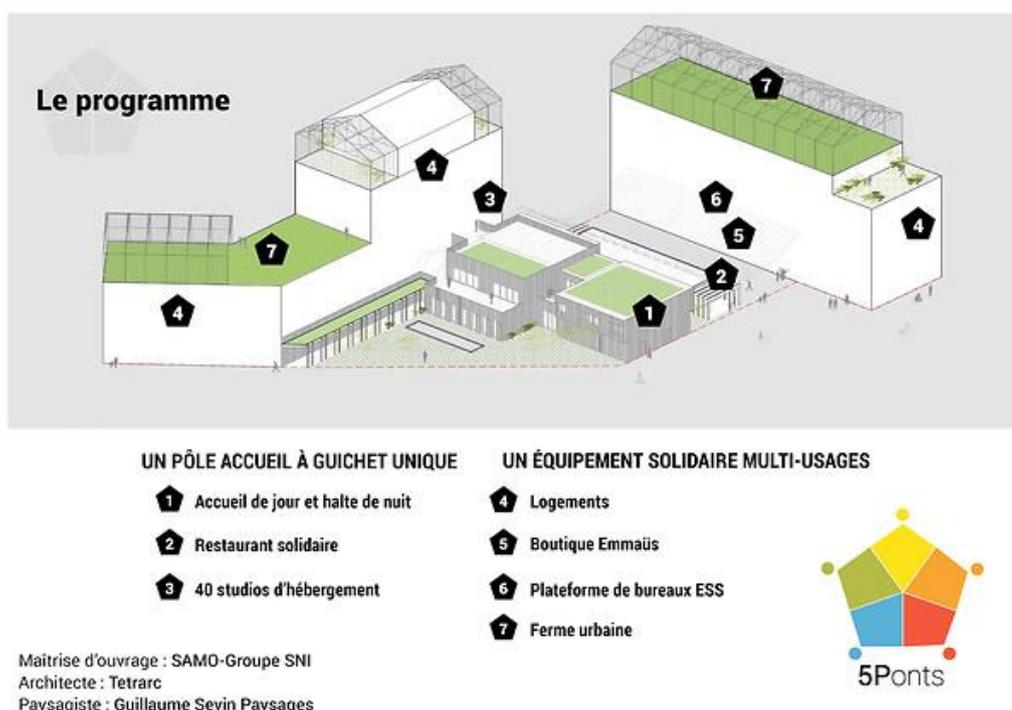
**Pour l'exercice 2018, le montant effectif de la participation du concédant s'élève à 8.000K€. HT.**

**Pour l'année 2018 la collectivité n'a pas effectué d'apports en nature.**

**La prévision d'apport en nature pour 2019, concerne les terrains du MIN non concernés par le futur site du CHU (marché aux Fleurs principalement pour 1.400K€).**

### 1.4.3 LES SUBVENTIONS

#### 1.4.3.1 Projet UIA 5 ponts (projet piloté par la CCAS)



- La Ville de Nantes est attributaire d'une subvention « actions urbaines innovantes » (financement de solutions innovantes pour relever les défis urbains de manière novatrice, inédite) sur une thématique pauvreté urbaine, énergie, migrants et réfugiés, emploi et qualification.
- Le projet des 5 Ponts se construit collectivement pour répondre aux besoins spécifiques et complexes des personnes en situation de grande exclusion. Initié par l'association Les Eaux Vives, accompagnés par la Ville de Nantes et par l'Europe, le projet des 5 Ponts verra le jour fin 2019, sur l'île de Nantes à proximité du futur quartier de la santé.
- L'équipement est situé sur l'île de Nantes entre le quartier République-les Ponts et le futur quartier de la santé (sud-ouest). Le pari consiste à insérer ce projet très social dans un quartier contemporain en devenir

et de créer une dynamique solidaire à l'échelle du quartier, pour favoriser les rencontres et, avant tout, le changement de regards sur les personnes accueillies.

- Ce projet intègre une ferme urbaine, production maraîchère, support à des activités multifonctionnelles (formations, visites, contrats à l'heure). Cette ferme urbaine s'étendra sur les toits et au sol.
- 6 partenaires sont engagés pour conduire ensemble la réussite du Projet des 5 Ponts. (Ville de Nantes, Nantes Métropole, Samoa, SAMO, Les Eaux Vives, Emmaüs 44). Initiés dès la phase de définition, plusieurs comités et groupes de suivi du projet se réunissent régulièrement. Chaque partenaire participe activement à la co-construction des 5 Ponts, équipement nantais d'innovation sociale unique en France.
- La Samoa a en charge le pilotage général du projet de réalisation immobilière et va réaliser les travaux de dépollution et de terrassements du terrain.
- A cet effet, une subvention de 682 K€ est dévolue à la Samoa dont 578 K€ encaissés au 31/12/2018.

#### **1.4.3.2 Fonds Ville de Demain**

Par une décision en date du 24 décembre 2015, le comité opérationnel de financement Ville de Demain a accordé une subvention d'un montant de 440 K€ pour financer deux projets majeurs portés par la Samoa :

- 200 K€ pour Green Island 2, renommé IDN Expérimentations,
- 220 K€ pour la Guinguette, dans le cadre du réaménagement des Berges Nord.

Aucune somme n'a été perçue au titre de 2018.

La réalisation de la guinguette sera achevée en 2019, la subvention liée à cet équipement sera demandée au cours de cet exercice 2019.



#### **1.4.4 LES CHARGES ET RECETTES LOCATIVES**

##### **1.4.4.1 Les charges locatives**

La Samoa gère actuellement plusieurs sites sur le territoire de l'Île de Nantes. Ces sites sont principalement des acquisitions réalisées qui sont mises en location précaire dans l'attente de leur transformation ou démolition dans le cadre du projet urbain.

La société ADEXIA est attributaire du contrat de gestion pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

La partie gestion locative a été reprise, à ses risques, par le cluster du Quartier de la création dans le cadre de la nouvelle délégation de service public 2016-2018 pour le patrimoine suivant :

- Le site du Karting,
- Le site SOLILAB,
- Le site « La centrale ».

Les charges et recettes locatives ne sont plus enregistrées dans le traité de concession.

En produit, seule figure une « redevance » due par le Quartier de la création et correspondant à l'amortissement des charges d'investissement réalisées (cf. point recettes locatives).

Pour les charges, seules celles restant à charge du propriétaire restent comptabilisées dans le CRACL.

***L'ensemble des dépenses « propriétaires » de gestion/exploitation/maintenance des biens immobiliers propriété de la Samoa, ou pris à bail par elle, s'est élevé à 9 K€ en 2018.***

#### **1.4.4.2 Les recettes locatives**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, cette activité a été reprise par la Creative Factory dans le cadre de la délégation de service public 2016-2019 pour tout ce qui concerne les bâtiments (Le Karting, le Solilab, La Centrale, les hangars 20 et 30 et la maison du Port).

Le principe appliqué est que la concession d'aménagement supporte les charges normales liées à l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation de l'opération. Toutes les dépenses effectuées pour adapter les lieux à la mise en location au profit de la Creative Factory seront remboursées sous forme de redevance.



Pour ces lieux, propriété de la Samoa une « redevance » est due par la Creative Factory et correspond à l'amortissement des charges d'investissement réalisées pour permettre la mise en location :

- Pour la Centrale, l'amortissement des adaptations réalisées est prévu sur 9 années à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 ce qui a engendré une « redevance » de 91 K€ au titre de 2018,
- Pour le Solilab, la redevance annuelle est de 149 K€ et correspond à l'amortissement de l'emprunt contracté pour réaliser l'opération.

La Samoa, au titre du Traité de Concession loue des espaces publics et principalement :

- un ancien terrain RFF à titre de parking pour le CHU et la société Loire Atlantique Développement (112K€),
- L'ancien site Euromaster pour 16K€ à Ilotopia.

***Montant total des recettes locatives et produits divers en 2018 : 385 K€.***

## 1.4.5 LES AUTRES RECETTES

### 1.4.5.1 Les participations privées

Ce poste enregistre le montant des participations aux frais et charges de la concession d'aménagement payés par les acquéreurs de droits à construire.

Au titre de 2018, nous avons encaissé deux participations promoteurs :

- Pour l'opération Triangle des Marchandises, il a été convenu, afin de mieux maîtriser les dépenses de dépollution liées à la complexité du site, que la Samoa réalisait les travaux de terrassements et de gestion des terres polluées. Les acquéreurs, BATI Nantes pour le projet O'SLOW et Samoa pour le projet des 5 ponts, ont par conséquent intégré à l'acte de vente le remboursement à la Samoa de leur quote-part de ces travaux à savoir 1.593K€,
- Une participation du promoteur Réalités (ancien terrain ADOMA) de 30K€ pour la fourniture des conteneurs.

***Les participations privées ont généré en 2018 un montant total de recettes de 1623 K€.***

## 2. LE MANDAT DE LIBERATION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU CHU

2018 a été une année consacrée à la préparation du chantier CHU.

Les travaux de confortement du quai Wilson phase 1 se sont achevés et ont attiré le regard par leurs singularités et le côté spectaculaire de la mise en œuvre. Pour restituer une parfaite étanchéité entre l'arrière-quai et la partie avant, il convenait de reprendre la quasi-totalité et de purger les structures historiques. La mise à jour des structures arrière et le battage de palplanches de plus de 18m ont conduit à un renforcement de la structure. Concernant la phase avant, celle-ci sera traitée en 2020-2021. Cette seconde étape vise à reprendre les enrobages béton et les structures métalliques, et ce, au beau milieu d'une espèce protégée (l'angélique des estuaires). C'est dans ces conditions et avec les services de l'Etat que nous avons procédé à une expérimentation visant à protéger et éviter tout contact avec la fleur. Un chantier test a donc été mis en œuvre sur la voute n°46 au moyen d'un échafaudage inversé pénétrant directement dans la voute, tout en mettant des moyens de protection spécifique à l'angélique. Ce chantier test a reçu un accord favorable des services de l'Etat et la méthode sera donc réemployée de manière plus systématique pour l'ensemble du linéaire de quai. Ces travaux ont représenté un investissement première phase d'environ 4.6 M€ HT.

La fin des travaux de confortement était un préalable indispensable aux travaux de la voirie provisoire. Cette voirie dont la mise en service est prévue en mars 2019 permettra de se substituer à la voirie actuelle (Boulevard Wilson) et de neutraliser les réseaux en fonction. Par ailleurs, la voirie actuelle et pratiquée par de nombreux automobilistes du sud Loire sera intégrée à la parcelle du CHU et donc sera vouée à disparaître. Ces travaux ont également permis de sécuriser les futurs exutoires des réseaux d'eaux pluviales en Loire tels qu'identifiés dans l'autorisation environnementale unique. Cette voirie accueillera également dans ses entrailles les premiers réseaux de desserte du CHU (Réseau haute tension, réseau Eau Potable, Défense incendie, Eaux usées, Eclairage public). Cette voie qualifiée de provisoire restitue le flux de véhicules vers le centre et l'est de l'île et sera supprimée ou intégrée au chantier du CHU début 2021, date à laquelle les premiers espaces publics du quartier République seront livrés. Le montant global de travaux de cette voie s'élève à environ 1.1M€HT.

Enfin, l'année 2018 sera dédiée à la préparation du déménagement du MIN (Marché d'Intérêt National) vers le site de la porte de Rezé. De nombreuses études ont été engagées en partenariat avec Nantes Métropole pour accompagner au mieux les conditions de départ et la libération des locaux du MIN Ile de Nantes. Un travail patrimonial d'appréhension des nombreux bâtiments, construits ou rénovés à diverses périodes et de l'ensemble des réseaux d'alimentation a été lancé. Ces diagnostics étaient également nécessaires aux opérations préalables de démolition, les diagnostics (Amiante, plomb, sécurisation, alimentation électrique...) ont été conduits sur la quarantaine de bâtiments et en accord avec l'exploitation de chacune des sociétés présentes sur site. Les opérations de déménagement devraient se dérouler sur le mois de février 2019 pour laisser ensuite place à la démolition de mars 2019 à juin 2020. Concernant l'approche méthodologique relative à la démolition du MIN, la Samoa s'est engagée dans une démarche poussée sur la question des circuits de réutilisation des matériaux.

**Le montant des dépenses pour l'année 2018 au titre du deuxième mandat pour la libération de l'assiette foncière du CHU (suite à la résiliation du mandat 1 en 2017) est de 5.810 K€ TTC se décomposant comme suit :**

- **Etudes :** **15K€**
- **Travaux :** **5.795K€**

**Le montant cumulé des dépenses au 31/12/2018 est de 8.341 K€ TTC**

**Le montant total des avances versées par le mandant est de 9.694 K€ dont 4.405 K€ versés en 2018**

**Pour rappel, dans le cadre du mandat « 1 », une somme de 1.227K€TTC a été dépensée.**

### **3. LE MANDAT DES HALLES 1&2**

Par convention de mandat en date du 1er juin 2015, et après délibération du 10 avril 2015, Nantes Métropole a délégué la Maitrise d'Ouvrage de la construction d'une plateforme de valorisation économique et créative dans les halles 1&2 à la Samoa. Ce futur tiers lieu créatif se situe à l'angle de l'Allée Frida Kahlo, de la rue de la Tour D'Auvergne et de la rue de l'Île Mabon.

Le Dialogue compétitif, lancé le 17 juin 2015, a permis de désigner le groupement GARDERA-D/BOURIETTE ET VACONSIN/LA PROJECTS/INGEROP/ECMS lauréat et de lancer les études en juin 2016.



Le PC a ainsi été obtenu le 6 avril 2018, parallèlement au passage en Conseil Métropolitain du 13 avril 2018, validant ainsi l'enveloppe de réalisation des travaux correspondant à l'appel d'offres.

Equipement	Maitre d'ouvrage	Montant des travaux	Commentaires
<b>Halles 1 &amp; 2 : Tiers Lieu créatif : Creative Factory</b>	<b>Nantes Métropole</b>	<b>6, 4 M € H.T.</b>	<b>2018 est l'année de lancement des travaux</b>

Ainsi, 2018 correspond au passage opérationnel de l'opération et à son année de lancement des travaux dès le mois de mai. Les travaux de VRD et Fondations Spéciales sont achevés en fin d'année tandis que le gros œuvre et autres corps d'états continueront les travaux de construction et de réhabilitation jusqu'en 2020.

***Le montant des dépenses pour l'année 2018 est de 1.193 K€ se décomposant comme suit :***

- ***Etudes :*** **6 K€**
- ***Travaux :*** **1.181 K€**
- ***Dépenses Diverses :*** **6 K€**

***Le montant cumulé des dépenses au 31/12/2018 est de 1.673 K€ TTC***

***Le montant total des avances versées par le mandant est de 2.925 K€ dont 1.842 K€ versés en 2018.***

## **B. Activité opérationnelle de la Creative Factory au titre de l'exercice écoulé**

Le projet du quartier de la création est né dans le sillage du projet d'aménagement urbain de l'île de Nantes qui se déploie depuis près de 15 ans. Les collectivités territoriales (Ville de Nantes, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole et CCI de Nantes Saint-Nazaire) ont déjà investi massivement afin de programmer et d'implanter des équipements structurants en faveur de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), et au profit des filières des industries culturelles et créatives (ICC).

L'année 2018 est caractérisée par deux éléments principaux :

- la **stabilisation de l'offre de service de la Creative Factory** sur ses cœurs de métiers (immobilier, accompagnement, animation, open innovation) et ses 4 communautés créatives,
- la **préparation d'une nouvelle séquence de développement avec la livraison à l'horizon 2020, d'un nouvel équipement (les Halles 1&2) qui consolidera l'écosystème ICC**. Cette réflexion s'accompagne notamment par la réalisation d'études de préfiguration, l'identification de nouveaux métiers et nouvelles compétences à acquérir et par la définition d'un nouveau modèle de développement qui devrait trouver sa traduction dans une nouvelle Délégation de Service Public – DSP – portant sur la période 2020-2025.

D'un point de vue opérationnel, on caractérisera l'action de la Creative Factory par les chiffres clés suivants :

- **309 entreprises évaluées** (+20%) en phase de création ou de développement,
- **75 entreprises accompagnées**,
- **4,4 M€ de financements obtenus en 2018**,
- **3 accélérateurs activés**: Creative Factory Selection, NMcube, Creative Care Factory,
- **11 sites en activité**, 198 (+9,5%) entreprises et collectifs hébergés (au 31/12/2018), soit environ 495 emplois ; avec un *turn over* des locataires de 13% soit **223 entreprises hébergées durant l'année**,
- **140 événements économiques organisés ou coproduits** : 3 280 professionnels participants,
- **3 festivals** : 25 000 visiteurs accueillis.

## **1. POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DE LA CREATIVE FACTORY**

### **1.1 LES OBJECTIFS FIXES PAR NANTES METROPOLE**

La Délégation de Service Public- DSP- relative à la gestion et l'exploitation du Quartier de la création – île de Nantes - a été confiée à la Samoa par Nantes Métropole à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une durée de 3 ans. Un avenant pour l'année 2019 a été établi en 2018.

L'ambition est de créer sur l'île de Nantes un pôle de compétences dédié aux Industries Créatives et Culturelles – ICC - de niveau international, à la croisée de la culture, de la recherche, de la formation et de l'économie.

**L'action de la Creative Factory doit répondre à quatre enjeux majeurs :**

- 1. Développer de nouvelles formes d'activités et contribuer à l'émergence d'un mode de croissance économique issu des ICC,**
- 2. Participer à la réalisation du projet urbain de l'île de Nantes** par le développement d'une offre d'immobilier d'activité dédiée aux ICC,
- 3. Favoriser l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche** en lien avec les filières créatives et culturelles et consolider ainsi l'attractivité du territoire,
- 4. Renforcer le positionnement international de la métropole nantaise** parmi les quartiers créatifs de référence en Europe.

### **1.2 L'OFFRE DE SERVICES DE LA CREATIVE FACTORY**

Entièrement dédiée aux ICC <sup>4</sup>, la Creative Factory propose une offre globale de services pour accompagner les porteurs de projets, les collectifs culturels et les entrepreneurs de filières ICC, comprenant :

- **Une offre d'immobilier d'activité (cf. 2.1) :** La Creative Factory propose, gère et développe un parc immobilier, composé de 11 sites, dédiés et adaptés aux besoins des acteurs ICC (entrepreneurs, collectifs d'artistes, jeunes créateurs) afin de favoriser la création, le développement, la pérennisation et l'implantation d'entreprises des filières ICC. Son parc est composé pour l'essentiel de petites surfaces à loyers modérés.
- **Une offre d'accompagnement économique avec une segmentation distinguant l'offre aux filières créatives et l'offre aux filières de la culture (cf. 2.2) :** La Creative Factory propose un accompagnement orienté startup qui s'adapte au niveau de maturité de chaque projet et de chaque entreprise. Le Cluster a développé aussi un accompagnement spécifique dit « culturel et artistique » à l'attention d'acteurs culturels (artistes, collectifs d'artistes, opérateurs culturels et développeurs d'artistes). Cet accompagnement s'adapte aux spécificités des projets artistiques et doit leur permettre de se doter d'une consistance plus économique ou de s'insérer dans des réseaux d'acteurs leur permettant d'accéder à des transferts de compétences créatives.

La Creative Factory dispose également de plusieurs dispositifs d'accélération :

- la Creative Factory Selection : un programme d'accompagnement destiné à accélérer des projets créatifs et culturels à fort potentiel économique,
- des accélérateurs thématiques : Creative Care Factory, dédié aux startups du bien-être et de la santé, et l'incubateur NMcube, dédié aux médias émergents et startups de l'information.

---

<sup>4</sup> Soit 11 secteurs d'activité : Numérique, architecture, audiovisuel, design, arts visuels, communication, mode & accessoires, édition, métiers d'art, spectacle vivant, média et patrimoine

Ces dispositifs d'accompagnement qui incluent orientation, conseil et recherche de financement s'appuient également sur des partenariats avec des structures intervenant dans le champ de de la création d'entreprise, de l'innovation ainsi que sur un réseau d'experts.

- **Une offre d'open innovation (cf. 2.3) :** La Creative Factory articule son activité en matière d'animation et de structuration des filières économiques des ICC, de fertilisation croisée et d'expérimentations autour de 4 communautés créatives :

- CITY (ville créative durable et connectée),
- DESIGN (espaces et modes de vie),
- CARE (mieux vivre, bien-être et santé),
- MEDIA (médias, transmédias et entertainment).

Ces communautés réunissent des acteurs de l'économie créative, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, des représentants des autres filières économiques et industrielles et des grands donneurs d'ordre. Elles privilégient les approches transdisciplinaires, initient un programme d'animations concerté et des appels à projets, afin d'ouvrir de nouveaux marchés aux startups ICC qui bénéficient ainsi de l'effet d'entraînement des autres filières.

- **Une offre de promotion et d'animation (cf. 2.4)** qui s'appuie sur :

**1) L'animation territoriale :** La Creative Factory conçoit annuellement un programme d'animations économiques. Ces événements s'adressent à un large public créatif et ont pour objectif d'établir des ponts et des collaborations entre les entrepreneurs et porteurs de projets créatifs. De plus, la Creative Factory coproduit ou soutient des événements permettant de valoriser les productions artistiques sur le plan de l'économie ou de l'innovation.

**2) Une action de communication des activités de la Creative Factory, du projet des Halles et du Quartier de la création.**

**3) Une action de développement à l'international (cf. 2.5) :** La Creative Factory contribue au rayonnement et à la notoriété du territoire à l'échelle européenne en coordination avec les autres acteurs de la métropole nantaise et de la Région Pays de la Loire. L'action de développement international de la Creative Factory porte sur quatre niveaux d'action :

- Le développement de projets européens de coopération,
- Le développement de partenariats avec des territoires cibles,
- L'intervention dans les réseaux,
- La participation à des opérations de relations publiques.

L'action de la Creative Factory s'adresse à tous les porteurs de projets des filières suivantes :



**La Creative Factory, au-delà de ces missions, préfigure et structure un nouveau pôle d'activité pour l'exploitation des Halles 1&2,** lequel requiert de compléter l'équipe par de nouvelles compétences, de nouveaux métiers, et des plans d'actions complémentaires. Cela fait l'objet d'études (voir 2.1.1) spécifiques et de discussions préparatoires à la future délégation de service public avec les services de Nantes Métropole.

## 2. BILAN D'ACTIVITE 2018

### 2.1 IMMOBILIER D'ACTIVITE



Sur l'île de Nantes, la ville de demain, se dessine depuis plus de 15 ans. Ce laboratoire urbain où s'invente le cœur de la métropole de Nantes, révèle les atouts d'une ville respectueuse de son passé mais résolument tournée vers l'avenir.

Le projet de Quartier de la création, est une composante du projet de l'île de Nantes. Il s'appuie sur 20 ans d'innovation et d'expérimentations culturelles et économiques, pour faire émerger un nouvel axe de développement au carrefour de la culture, des technologies et de l'économie. Édition, création numérique, multimédia, communication, médias, architecture, design, arts de la scène, arts visuels..., autant d'industries créatives, pour certaines déjà présentes sur l'île de Nantes, toutes porteuses de réelles forces économiques.

Le Quartier de la Création a pour ambition de développer de nouvelles formes d'activités, de contribuer à l'émergence d'un nouveau mode de croissance, grâce à la rencontre d'artistes, de chercheurs, d'étudiants, d'entrepreneurs, et de citoyens.

Cette nouvelle dynamique vient enrichir le potentiel d'attractivité internationale de la métropole nantaise.

**Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par Nantes Métropole, la Creative Factory a, au titre de l'immobilier, les responsabilités suivantes :**

- 1) **Participer au développement du projet du Quartier de la création,**
- 2) **Favoriser l'implantation du campus créatif d'établissement d'enseignement supérieur et de la recherche,**
- 3) **Développer une nouvelle offre immobilière d'activité répondant aux spécificités des filières des ICC, en interface avec les promoteurs sur des opérations pérennes,**
- 4) **Développer une offre immobilière locative afin de garantir l'accès à tous au Quartier de la création.**

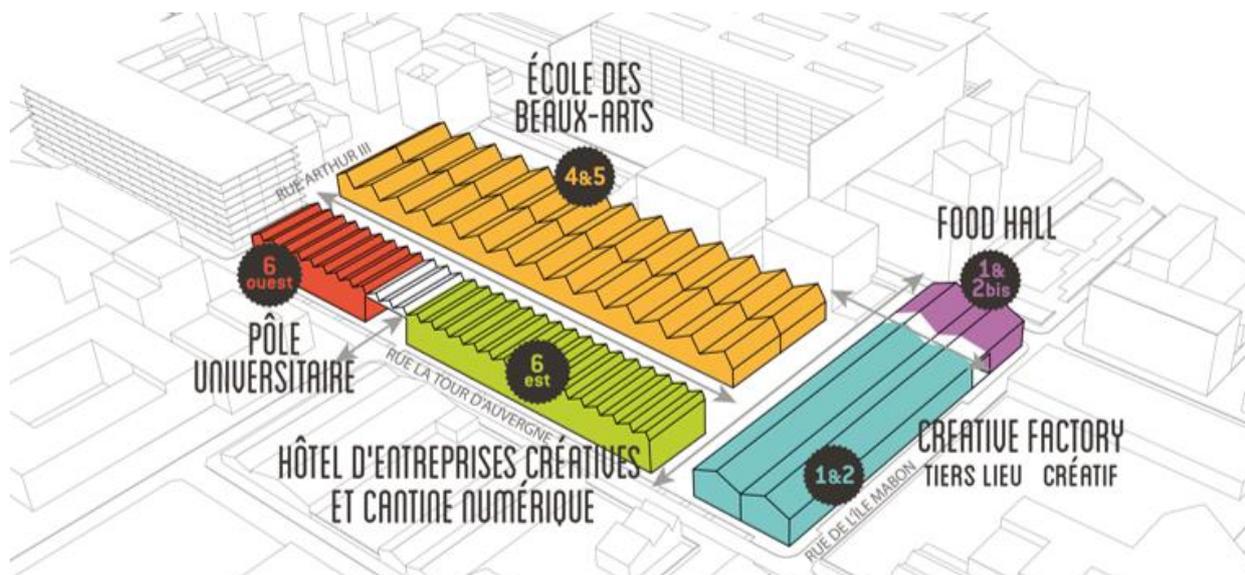
**Ainsi, à l'horizon 2020, le Quartier de la création sera composé d'un campus créatif avec 5 000 étudiants, d'un pôle de recherche dédié à l'innovation et à la créativité, de plus de 3 000 emplois directs dans les filières ICC.**

## 2.1.1 LES HALLES : POLE D'ATTRACTION, LIEU D'INTERACTIONS

Situé au centre de ce Quartier, le grand projet des Halles, dont la réhabilitation s'achèvera au dernier trimestre 2020, sera un véritable condensé de l'ambition portée par la métropole nantaise en faveur des filières culturelles et créatives.

**Projet emblématique, les Halles rassembleront sur près de 25 000 m<sup>2</sup>, 1 000 actifs et 700 étudiants qui cohabiteront sur les 5 programmes qui composent l'ensemble de cette opération.** Elles formeront ainsi l'épicentre du Quartier, lui conférant une dimension particulière, et presque unique en France. Elles contribueront par leur intensité à caractériser l'image d'un territoire dynamique et innovant.

Les cinq composantes du programme sont :



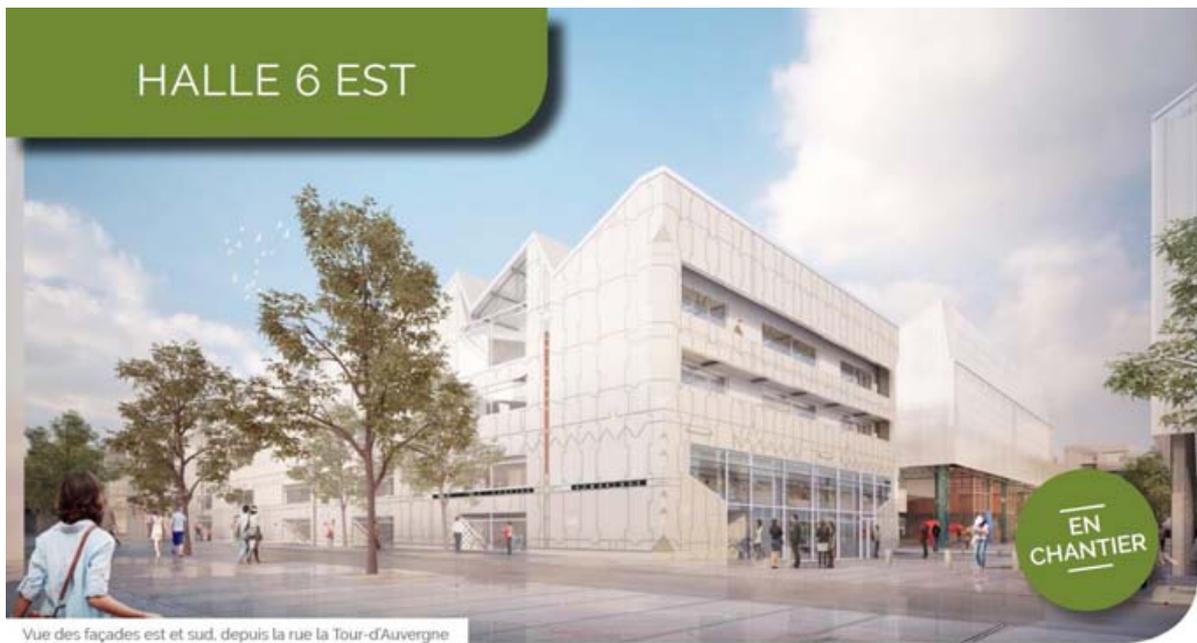
- 1) L'École des Beaux-Arts de Nantes, qui a ouvert ses portes en septembre 2017,
- 2) Le **pôle universitaire** dédié aux cultures numériques de l'Université de Nantes dont l'ouverture est prévue en septembre 2019,
- 3) Un **hôtel d'entreprises numériques et créatives** dont l'ouverture est prévue en septembre 2019,
- 4) Un **grand espace de restauration** dont l'ouverture est prévue au dernier trimestre 2020,
- 5) Un **équipement dédié aux filières des ICC**, afin de favoriser l'émergence et la structuration de nouveaux projets et dont l'ouverture est programmée pour fin 2020.

En sa qualité d'aménageur, la Samoa assure le suivi de la réalisation de l'ensemble des 5 projets. Elle intervient en mandat pour le compte de Nantes Métropole sur la transformation des Halles 1&2 (détails cf. projet urbain).

Par ailleurs, la Samoa en sa qualité de développeur intervient avec la Creative Factory sur les points suivants : La Halle 6 Est et les Halles 1&2.

### 2.1.1.1 La Halle 6 EST : hôtel d'entreprises créatives et numériques

Bâtiment totem de la Nantes Tech qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2019, cette Halle accueillera la Cantine Numérique et son réseau, d'autres acteurs clés de la filière digitale nantaise, ainsi que des entreprises des ICC. Cette concentration d'acteurs et la diversité de leurs profils conférera au lieu une intensité unique où l'ébullition créative, les synergies et les projets collaboratifs seront les maîtres-mots. Ce lieu sera tourné vers la collaboration et le croisement des compétences afin de stimuler l'innovation sous toutes ses formes.



En 2017, afin d'assurer le lancement du programme immobilier de la Halle 6 Est, en substitution à l'écosystème des startups numériques emmenées par la Cantine Numérique, la Samoa a pris à bail 2 100 m<sup>2</sup> permettant d'atteindre les 75% de pré-commercialisation souhaités par les banques. En accord avec Nantes Métropole, la Creative Factory assure une mission de commercialisation de la Halle 6 Est. Chaque nouveau preneur se substitue ensuite à la Samoa laquelle se dégagera ainsi lot par lot de ce bail « chapeau ».

En 2018, la Creative Factory, en partenariat avec Quartus, la Caisse des Dépôts et Consignations, et BNP Lease, a engagé la commercialisation de la Halle 6 Est, permettant ainsi un premier désengagement de la Samoa à hauteur de **795 m<sup>2</sup>** à la fin de cet exercice.

A terme, la Creative Factory conservera la gestion de 21 bureaux XS et S, pour une superficie de 440 m<sup>2</sup>.

#### 2.1.1.2 Les Halles 1&2 : Plateforme d'animation dédiée aux ICC



Dans sa genèse, le projet de réhabilitation des Halles 1&2 a été porté par 5 principes directeurs :

- 1) **L'enjeu patrimonial** : suivant les prescriptions de Franklin Azzi Architecture, en cohérence avec l'ensemble des opérations du site, le projet doit révéler le squelette de la Halle pour une bonne compréhension de l'histoire du bâtiment. Les obligations structurelles liées à la réalité technique des plus anciennes Halles du site, ainsi que les prescriptions incendies étudiées jusqu'en phase PRO devaient permettre de répondre, à coût réduit, à cet enjeu patrimonial et de libérer la jauge d'effectifs autorisés.
- 2) **La sobriété économique** : frugalité de la conception, recherche systématique de réduction des coûts d'exploitation et de maintenance (matériaux robustes et bruts, part congrue des dispositifs technologiques) ont été et restent un fil conducteur de ce projet.
- 3) **La simplicité de gestion et l'hospitalité** : grâce à un bâtiment simple à gérer et exploitable par le recours à un minimum de personnels techniques, avec un minimum de reprise des espaces entre chaque utilisation, sans intervention d'entreprises sophistiquées, et, plus globalement, par une optimisation et une bonne maîtrise des coûts d'exploitation-maintenance.
- 4) **La mobilité des usages** : en pensant un bâtiment capable d'évoluer dans le temps, sans remise en cause majeure de sa conception.
- 5) **Le développement durable** : grâce au raccordement au réseau de chaleur, plus onéreux que la solution électrique, mais plus durable, et à une attention pédagogique de sensibilisation des usagers aux écogestes. L'usage des modes de déplacement doux trouve aussi une déclinaison pratique dans l'implantation, le dimensionnement et la praticité des stationnements vélos.

Les Halles 1&2 représentent un ensemble de 3 400 m<sup>2</sup> de surface utile dédié à la créativité et à l'innovation. La livraison de ce nouvel équipement au second semestre 2020 impactera en profondeur les missions et l'offre de services du cluster de la Creative Factory.

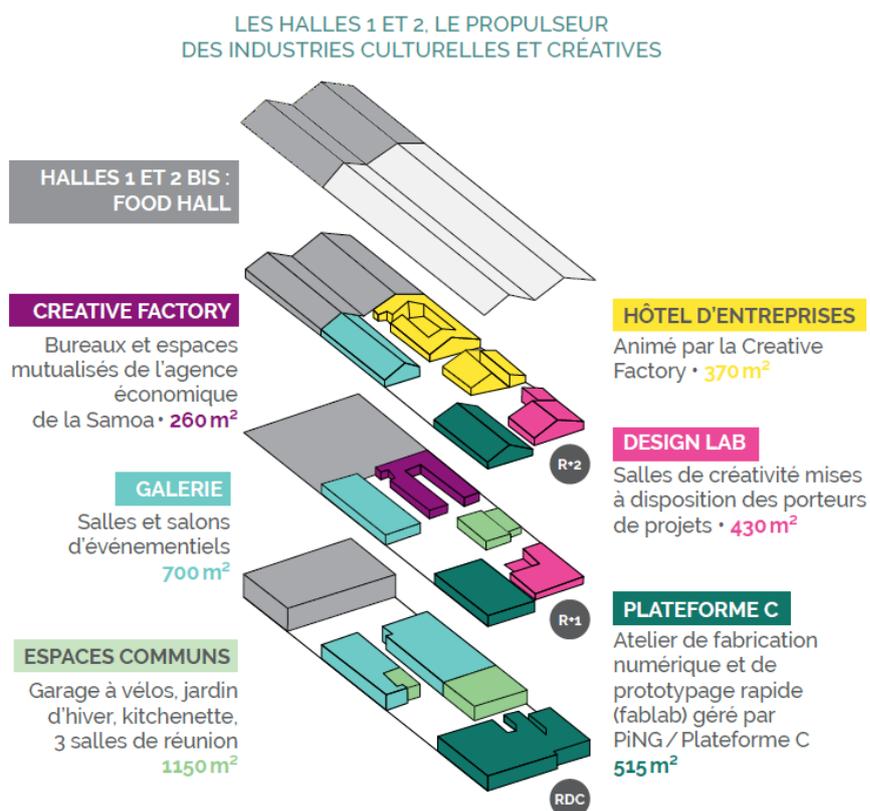
Le nouvel équipement :

- Consolide l'offre existante en matière d'accompagnement des porteurs de projet, d'hébergement des entreprises et d'animation des filières ICC,
- Complète par ailleurs, la gamme de services de la Creative Factory en matière d'animation territoriale,
- Offre enfin, de nouvelles opportunités en matière d'organisation de manifestations et de commercialisation d'espaces événementiels.



Pensé comme outil ouvert à tous, l'essence même de ce lieu est de stimuler l'inventivité des acteurs culturels et des entrepreneurs afin de donner de l'élan à leur création. Les Halles 1&2 sont des espaces de libre circulation d'un genre nouveau que chacun peut s'approprier pour réfléchir, partager, créer. Ici, la créativité voyage d'un esprit à l'autre, d'un espace à l'autre, elle foisonne, elle fusionne. Elle est une énergie communicative qui imprègne le lieu et qui ouvre aux innovations. Sa programmation est dédiée à l'innovation et la créativité. **Elle comprend 5 entités qui illustrent les démarches projets**, à savoir :

- 1) **Le design lab composé de salles de créativité pour les phases d'idéation et l'organisation en mode projet, ouvert aux acteurs du territoire dans une logique transdisciplinaire.** Ces espaces peuvent accueillir des collectifs, des pôles ou des clusters en résidence sur 50% des surfaces et dans les 50% restants, des grandes entreprises ouvertes aux logiques d'open innovation et de démarches créatives (démarche agile / *design thinking*...). Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 pour identifier le(s) collectif(s) résident(s).
- 2) **Une Halle de production comprenant des espaces de prototypage rapide.** Ce site, largement ouvert aux citoyens, aux makers et aux entrepreneurs sera géré par l'association **Ping** qui animera le projet **Plateforme C**.
- 3) **Un espace dédié à l'accompagnement des entreprises (Hôtel d'entreprises)** qui permettra au-delà des phases d'idéation et de prototypage, d'accélérer les projets entrepreneuriaux avec une prestation de coaching associée.
- 4) **Une galerie, composée de 10 espaces événementiels** qui permettra la valorisation des projets à toutes les phases de leur développement. La programmation événementielle fera l'objet d'une concertation avec les acteurs du territoire. Elle devra mettre en évidence la diversité des projets et permettre un large accès à tous.
- 5) Enfin **un espace de bureaux accueillera les équipes de la Creative Factory** qui animeront l'ensemble de cet équipement et plus largement porteront la communication des « Halles » et du Quartier de la Création.



En 2018, afin de préparer la mise en exploitation de ce futur équipement, la Samoa a poursuivi le travail d'études et de définition engagé dès 2017.

A ce titre, la Samoa a :

- 1) **Mandaté une équipe d'AMO composée de ADEXIA / ELAN / CDVA / DEKRA**, afin de définir et préciser les conditions d'un bon fonctionnement du futur équipement. Cette étude a notamment permis d'établir une base de planning opérationnel pour la mise en exploitation de l'équipement, un chiffrage des investissements en agencement et matériel à réaliser, une première intention du budget d'exploitation et les périmètres des contrats d'exploitation à mettre en place. L'ensemble de ces éléments servira de socle aux futurs échanges avec Nantes Métropole, en vue d'une future délégation de service public pour la gestion des Halles 1&2. La mission confiée à l'équipe d'AMO se déroulera sur 3 ans.
- 2) **Confié une étude à la SCIC 'La Conciergerie - Labo de quartier' afin de définir les modalités d'implantation d'un service de conciergerie au sein des Halles**, lequel pourrait par ailleurs assurer une mission d'accueil au sein de l'équipement géré par la Creative Factory, et préciser l'offre de services et les coûts d'exploitation de ce service. L'étude est finalisée à fin 2018.

### 2.1.1.3 Promotion des Halles et du Quartier de la création



La Creative Factory anime un collectif constitué de futurs occupants des Halles Alstom pour arrêter une stratégie de promotion et d'animation partagée de l'équipement.

L'objectif de cette démarche - qui sera déployée plus encore sur 2019 - est de doter les acteurs d'un storytelling et d'une marque (« les Halles »), de fédérer les initiatives et la future programmation événementielle du site, de contribuer collectivement à l'attractivité de la métropole dont la stratégie de promotion à l'international sera portée par l'Agence Nantes Saint-Nazaire Développement.

Afin de préfigurer une communication partagée, **la Creative Factory a initié un cycle de rencontres avec les acteurs du Quartier autour de 4 thématiques : l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, l'économie et l'innovation, la vie au quotidien avec les citoyens et les commerçants.**

En 2017, une rencontre avec les acteurs de l'enseignement supérieur s'est tenue. Au premier semestre 2018, deux nouvelles rencontres se sont déroulées avec les acteurs de l'économie et de l'innovation autour du projet des Halles, puis avec les acteurs de la culture.

En 2019, une action sera conduite en direction des citoyens et des commerçants du quartier.

## LES CHIFFRES ET LES DATES À RETENIR

### EN 2020, LES HALLES, CE SERA CHAQUE JOUR

- **700** étudiants,
- **1 000** actifs,
- **380** gourmands au food hall.

### 5 PROGRAMMES SUR + DE 25 000 M<sup>2</sup> DE SURFACES

- **Depuis 2017** : l'école des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire

- **Dès septembre 2019** le pôle universitaire interdisciplinaire dédié aux cultures numériques de l'Université de Nantes
- **Courant du 2<sup>e</sup> semestre 2019** La Halle 6 Est, l'hôtel d'entreprises innovantes
- **En 2020** : la Creative Factory et son propulseur des industries culturelles et créatives
- **Courant du 2<sup>e</sup> semestre 2020** le food hall, avec une offre de restauration innovante et accessible.

### 2.1.2 LES PROGRAMMES IMMOBILIERS DU CAMPUS CRÉATIF

Nantes est devenue en quelques années une place forte de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le secteur des ICC.

Attractive et créative, l'environnement de vie étudiante que propose la capitale ligérienne séduit bien au-delà des frontières françaises. Près de 55 000 étudiants et 2 200 chercheurs ont fait le choix de la Cité des Ducs pour y étudier ou développer leurs recherches. A l'échelle de la Région, près d'un étudiant sur deux est présent sur la métropole nantaise. L'excellence est également un des critères nantais avec 75% des laboratoires notés A ou A+.

Sur 15 hectares, le Campus créatif accueillera plus de 5 000 étudiants (dont plus de 1 000 élèves en master) et un pôle de plus de 100 chercheurs. Misant sur la porosité des établissements et des frictions créatives qui en résultent, le Quartier de la création joue les catalyseurs de projets innovants en concentrant sur cet espace les établissements de formation, d'enseignement supérieur et de recherche.

**Après Paris, Nantes s'impose comme le 2<sup>ème</sup> pôle en France pour le nombre d'étudiants dans les Industries créatives et culturelles.**

Dans le cadre du projet urbain de l'île de Nantes, la Samoa poursuit le développement du Quartier de la création avec l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement supérieur.

**A l'échelle du campus créatif, l'année 2018 est caractérisée par les principales informations suivantes :**

1. **Le choix de la maîtrise d'œuvre de l'École de Design de Nantes Atlantique (EDNA)** avec la sélection du projet proposé par un groupement de trois agences d'Architectures Marc MIRAM, GPAA – Gaëlle Péneau architectes associés et l'agence de Design JOIN MANKU, associé à ADIM OUEST, qui assurera la maîtrise d'ouvrage du projet. **A l'horizon 2022, l'EDNA rejoindra le Quartier de la Création (dans un bâtiment 1.500 m<sup>2</sup>) avec plus de 1 500 étudiants.**
2. **La première année d'exploitation du Mediacampus, et de l'École des Beaux-Arts,** établissements ouverts pour la rentrée 2017.
3. **Le lancement opérationnel du chantier de la Halle 6, qui accueillera le Pôle Universitaire dédié aux usages et cultures numériques.**
4. **L'ouverture de l'École Vatel** (filiale du patrimoine vivant) sur l'opération Polaris (septembre 2018).
5. **L'inauguration en juillet 2018, du Campus HEP,** qui accueille depuis le début de l'année 2018, près de 900 élèves issus des 7 écoles privées d'enseignement supérieur, axées sur le commerce, le numérique et la communication.
6. **L'ouverture de deux nouvelles résidences pour les étudiants : Odalys Campus,** composé de 178 hébergements du studio au T1 Bis, **et Stud'Art Île de Nantes,** représentant 140 hébergements.

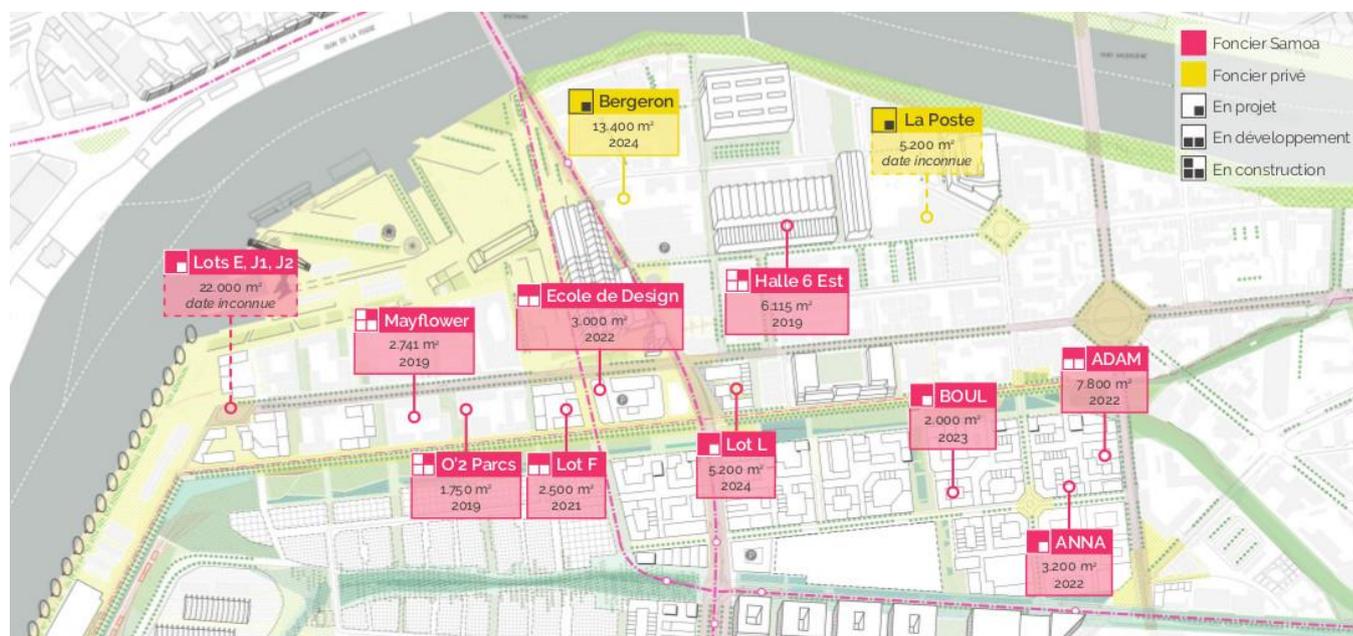
### 2.1.3 LES PROGRAMMES IMMOBILIERS TERTIAIRES

Le Quartier de la création poursuit son développement. En 2018, plusieurs programmes immobiliers ont été livrés permettant l'implantation de nouvelles entreprises ICC, consolidant ainsi le pôle de l'île de Nantes. Ainsi, **les principales livraisons ont été :**

- **Îlots des Îles** (585 m<sup>2</sup> // tertiaire + ateliers d'artistes)
- **Zéro Newton** (2 364 m<sup>2</sup> // tertiaire)
- **Ilink** (6 124 m<sup>2</sup> // tertiaire + conciergerie)
- **Colibri** (1 000 m<sup>2</sup> // tertiaire)
- **Polaris** (5 084 m<sup>2</sup> // tertiaire + commerce)
- **Réhabilitation Saint Frères** (800 m<sup>2</sup> tertiaires)

Par ailleurs, les chantiers en cours sur le Quartier de la création permettent d'envisager la livraison de 26.617 m<sup>2</sup> de tertiaire à l'horizon 2022/2023 avec les opérations : Mayflower, O'2 Parc, Ecole de Design, Halle 6 Est, ADAM, ANNA (sur le Quartier République).

Il convient de rappeler que pour les opérations en immobilier de bureaux sur foncier public, la Samoa a systématiquement mis en place un comité d'agrément associant l'aménageur, les services de Nantes Métropole et le groupement Promoteurs/Investisseurs pour faire en sorte que les entreprises ICC aient un accès privilégié à l'offre de bureaux proposée sur le Quartier de la Création.

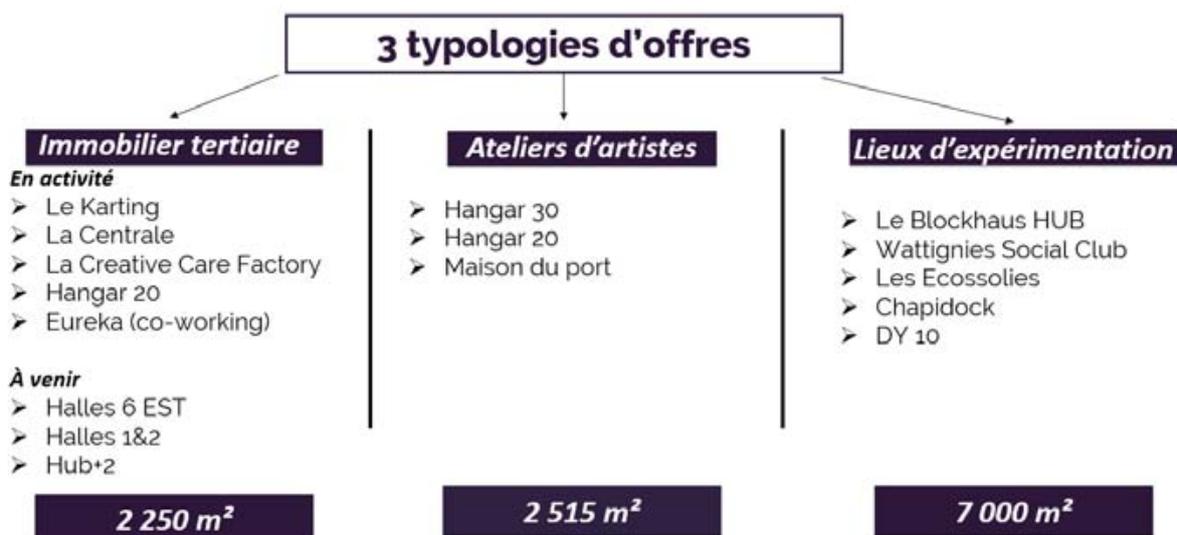


PROGRAMMATION EN IMMOBILIER DE BUREAU SUR LA POINTE OUEST DE L'ÎLE DE NANTES							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Inconnu
O'2 Parcs	1200 m <sup>2</sup>						
Mayflower	2.750 m <sup>2</sup>						
Halle 6 Est	6.100 m <sup>2</sup>						
5Ponts		720 m <sup>2</sup>					
O-Slow		1.025 m <sup>2</sup>					
F			2.500 m <sup>2</sup>				
EDNA				3.000 m <sup>2</sup>			
ADAM				7.800 m <sup>2</sup>			
ANNA					3.200 m <sup>2</sup>		
BOUL					2.000 m <sup>2</sup>		
Bergeron						13.400 m <sup>2</sup>	
Bloc C						6.500 m <sup>2</sup>	
Bloc G						5.200 m <sup>2</sup>	
L						5.200 m <sup>2</sup>	
E J1 J2							22.000 m <sup>2</sup>
La Poste							5.200 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>10.050 m<sup>2</sup></b>	<b>1.745 m<sup>2</sup></b>	<b>2.500 m<sup>2</sup></b>	<b>10.800 m<sup>2</sup></b>	<b>5.200 m<sup>2</sup></b>	<b>30.300 m<sup>2</sup></b>	<b>27.200 m<sup>2</sup></b>
				<b>87.795 m<sup>2</sup></b>			

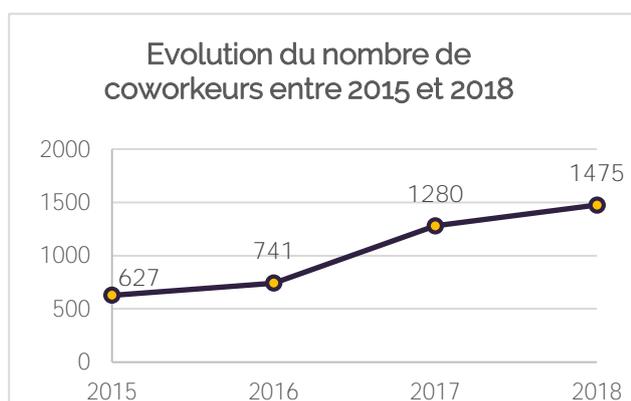
Les opérations livrées en 2018, permettent l'implantation de nouvelles entreprises au cœur du Quartier de la Création. Ainsi, **ERAM** a installé son pôle innovation (6<sup>ème</sup> Ciel) sur Zéro Newton, **NOBILITO** (Agence de communication), **IDEUZO** et **ORVIA**, ont également rejoint le quartier.

#### 2.1.4 LOCATION IMMOBILIERE D'ACTIVITE

La transformation de l'île de Nantes présente des opportunités immobilières qui permettent à la Samoa de développer, avec le patrimoine dont elle dispose ou qu'elle prend en location, une offre locative répondant aux spécificités des entrepreneurs ICC : petites surfaces et loyers attractifs. Cette offre se décompose en trois typologies de biens : l'immobilier tertiaire avec de petits bureaux allant de 12 à 80 m<sup>2</sup>, des ateliers d'artistes et des lieux d'expérimentation.



Le dispositif immobilier proposé par la Creative Factory permet une première installation des entreprises et des porteurs de projet en diminuant leurs coûts fixes. Il favorise dans un second temps l'investissement sur le marché privé. Au titre de cette activité, la Creative Factory dispose d'un portefeuille de :



La Samoa a également consolidé son offre afin de répondre aux besoins de porteurs de projets. Elle propose dorénavant une offre de bureaux en coworking à Eureka (**1 475 coworkers ont été accueillis en 2018 soit +16%**) ; et une offre de location de salles de réunion / salles de projet au Karting, à la Centrale et Eureka.

**Le turn over constaté dans le parc immobilier de la Samoa est de 13%. Le taux d'occupation est de 98%.**

## 2.2 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Creative Factory est un opérateur économique dont la finalité est de développer les filières des ICC par la création de valeur et d'emplois. Il propose une offre globale de services et de conseils aux porteurs de projets, startups et entreprises de ces filières.

Dans son offre de services, la Creative Factory propose différents modules :

- Accompagnement et conseils aux entreprises et porteurs de projets ICC,
- Aide à la recherche de financement,
- Accélération de projets.

## 2.2.1 ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES ISSUES DES FILIERES CULTURELLES ET CREATIVES

La Creative Factory a fortement développé son activité d'accompagnement des porteurs de projets économiques, en lien avec les 12 filières des industries culturelles et créatives.



L'accompagnement s'adapte selon le niveau de maturité des projets et entreprises :

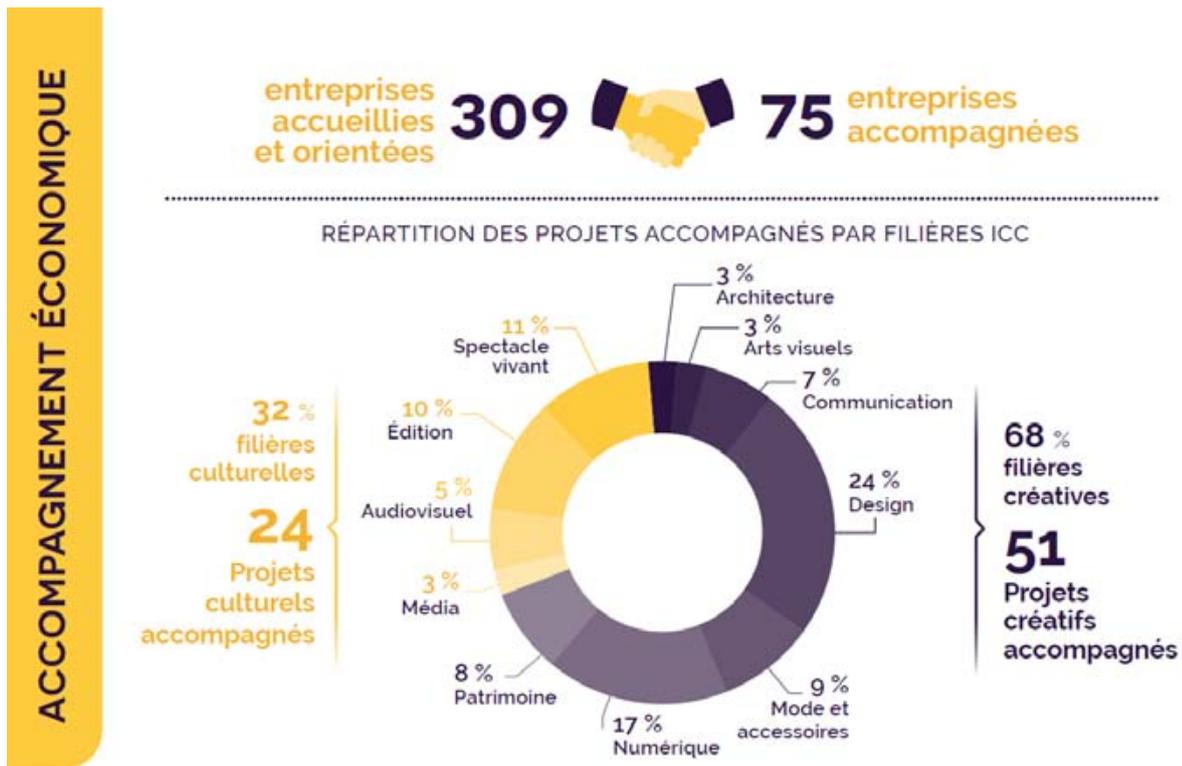
- **Diagnostic / évaluation** : état des lieux du projet et de son environnement, évaluation des besoins et premières recommandations. Puis prise en charge par la Creative Factory ou réorientation vers une structure d'accompagnement : CCI (Maison de la Création), Ecossoles, Atlanpole...
- **Programme d'accompagnement personnalisé** accessible après la phase d'évaluation et de diagnostic. L'offre propose :
  - Un accompagnement à la création (aide à la formalisation d'une proposition de valeur, validation des cibles de clients, d'un modèle économique, accompagnement pour structurer une étude de faisabilité, test de l'offre, aide à la rédaction de business plan, mise en relation avec des avocats ou experts comptables pour finaliser la création),
  - Un accompagnement au développement (élaboration d'un plan de développement commercial, évolution du modèle économique, évolution de la stratégie de développement, financement de l'innovation...).

La Creative Factory positionne son action au cœur d'un réseau de partenaires. Elle anime des revues de projets pour coordonner son action et suivre les entreprises ICC avec les structures d'accompagnement partenaires dont Atlanpole, le Réseau Entreprendre, les Ecossoles, CAE OZ, Nantes Saint-Nazaire Développement, France Active...

**L'activité de la Creative Factory en termes d'accompagnement est significative avec :**

- **309 entreprises accueillies (+20%)** dont 153 demandes portant sur un besoin d'accompagnement, et 130 sur des besoins en immobilier (le delta est dû aux demandes événementielles / locations de salles),
- 67 projets ont été réorientés, après évaluation, vers d'autres structures de la création d'entreprises partenaires du Cluster (BGE Atlantique, Ecossoles, CAE OZ, Maison de la Création, Atlanpole...),
- **75 projets ont été bénéficiaires d'un programme d'accompagnement personnalisé (stable par rapport à 2017) dont 51 projets créatifs et 24 projets culturels (soit 32% du portefeuille).**

## Détail du portefeuille d'entreprises suivies par la Creative Factory :



### 2.2.2 ACCES AU FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES ICC

En 2018, la Creative Factory a poursuivi la consolidation de son dispositif d'aide à la recherche de financements pour les entreprises ICC :

- Les partenariats initiés pour la Creative Factory Selection avec la Banque Populaire Grand Ouest, la Banque Publique d'Investissement et les réseaux de business angels, ont été étendus aux autres dispositifs en lien avec les communautés créatives, notamment Creative Care Factory et NMcube.
- Ces partenaires interviennent dorénavant lors du jury de sélection initial mais également lors d'un pitch final (en fin de cycle d'accélération), ce qui permet :
  - aux lauréats d'avoir des retours « d'investisseurs » et des conseils sur leur projet, notamment dans la recherche de fonds,
  - aux partenaires d'identifier les projets finançables par leurs structures.
- Notre partenaire In Extenso apporte également aux entreprises en phase de création ou développement des conseils pour structurer leur approche dans la sollicitation de fonds ou de prêts bancaires, pouvant aller jusqu'à l'accompagnement aux RDV si le porteur de projet le souhaite.

## FINANCEMENTS OBTENUS



**13,9M€**

DEPUIS 6 ANS

de financements cumulés  
(levées de fonds, crowdfunding,  
subventions, prêts)

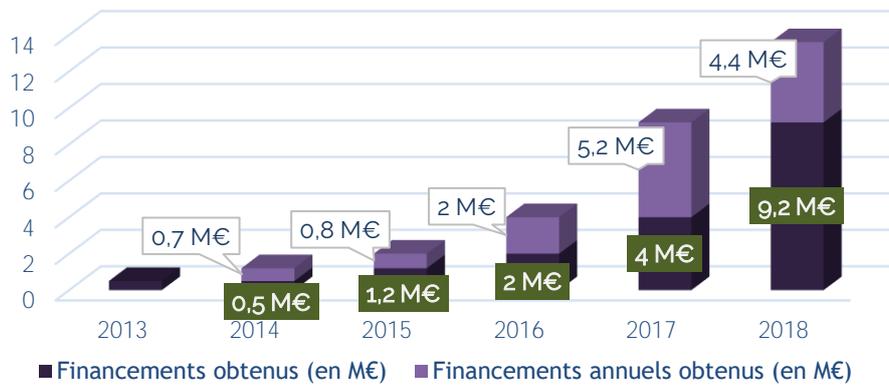
**4,4M€**

de financements obtenus en 2018

Les fonds levés par les entreprises de la Creative Factory ont atteint un total de 4,4 M€ en 2018 (en légère baisse de 15% par rapport au point haut historique de 2017, en augmentation de 50% par rapport à 2016) pour 75 entreprises accompagnées, avec une forte proportion de levées de fonds privées (Equity) mais également du crowdfunding et des prêts bancaires.

Le montant cumulé des financements est de 13,9 M€, sur les 5 dernières années.

### Financements obtenus (en M€)



### 2.2.3 ACCELERATEUR DE PROJETS CREATIFS

Pour compléter son offre de services à destination des porteurs de projets, la Creative Factory propose des dispositifs d'accélération de projets. En 2018, la Creative Factory a animé 3 dispositifs d'accélération et préfiguré un quatrième accélérateur qui verra le jour en janvier 2019.

#### 2.2.3.1 Creative Factory Selection



**Depuis 6 ans**, la Creative Factory, en partenariat avec Atlanpole, a mis en place **un accélérateur dédié** aux porteurs de projets culturels et créatifs à fort potentiel grâce auxquels **34 porteurs de projets ont été suivis, 105 emplois créés et 9,6 millions d'euros de financement obtenus (soit 60% de plus qu'en 2017)**.

La Creative Factory Selection est un programme d'accompagnement destiné à accélérer des projets créatifs et culturels à fort potentiel économique. Durant neuf mois, les porteurs de projets sélectionnés bénéficient d'un coaching personnalisé réalisé par la Creative Factory et Atlanpole. Outre ce suivi, la Banque Populaire Grand Ouest peut accorder un prêt d'excellence jusqu'à 20 000 €. Pour optimiser la concrétisation de chaque projet, une trentaine d'heures de conseils est proposée par le Cluster et ses partenaires : In Extenso, Parthema, Mstream, BPGO, Wagency et Atlanpole.

Cette cinquième saison de la Creative Factory Selection a su faire émerger des projets à différents stades d'avancement, rayonnant sur toutes les filières des industries culturelles et créatives. Les 3 projets ante-crédit sont devenus des entreprises et les 6 lauréats sont entrés dans une phase de développement ou de commercialisation de leur offre, avec déjà un chiffre d'affaires validé pour 3 des entreprises, et des 1<sup>ères</sup> commandes ou lettres d'intention enregistrées pour 3 autres lauréats :

- **Artifexio** : offre une expérience inédite de découverte et d'achat d'œuvres d'art en ligne grâce à l'intelligence artificielle. Le nouveau Shazam de l'art pour les collectionneurs d'art, amateurs, galeries, artistes, etc.
- **Maléfic** : est une nouvelle marque de chaussures haut de gamme pour femme et qui se distingue par un procédé innovant de fixation permettant de transformer ses chaussures à volonté.
- **Naotrack** : repense certaines pratiques et techniques du spectacle vivant, avec une première solution d'automatisation de la poursuite lumière.
- **Orthopus** : a pour ambition de rendre accessible au plus grand nombre un dispositif médical abordable, de qualité et innovant, en concevant des prothèses et orthèses open source.
- **Studio Sherlock** : est une agence de production audiovisuelle et transmédia experte et spécialisée dans la valorisation des chantiers de restauration de monuments exceptionnels.
- **Wlcom** : crée des identités visuelles d'entreprises et des créations en végétal 100% naturel.

### **Bilan de la saison 5 en chiffres**

- **53** candidatures
- **6** lauréats
- **3** créations d'entreprises & **3** entreprises déjà créées
- **3** levées de fonds en cours ou en préparation

Un accompagnement du RDI Pays de la Loire pour 2 CTI et 2 PTI<sup>5</sup> (soit 28 K€) pour valider des faisabilités et un autre dossier PTI à déposer en mars.

Un accompagnement des organismes de prêts d'honneur (Initiative Nantes et Réseau Entreprendre).

### **Depuis 6 ans, la Creative Factory Selection ce sont :**

**34** entreprises accompagnées  
**105** emplois créés  
**9 600 K€** de financements obtenus

Parmi les principaux lauréats, nous pouvons trouver **Bescent** (8 salariés), **Atmotrack** (7 salariés), **Mobidys** (7 salariés), **Egide** (8 salariés)



<sup>5</sup> Chèque et prêt territoire innovation

En 2018, les principales informations à retenir à l'échelle des Alumni du dispositif sont notamment :

- Un **partenariat à hauteur de 1M€** pour Mobidys avec la société suédoise ILT,
- Les **sélections de AKKEN et Studio Sherlock au sein de l'Incubateur du Patrimoine**, initiative du Ministère de la Culture et du Centre des Monuments Nationaux,
- **Equidia.fr qui choisit la plateforme Kinow** pour ses vidéos à la demande,
- La **sélection de Magnave par Station F**, Paris, pour bénéficier de l'appui du dispositif de Xavier Niel,
- Le **prix coup de cœur des trophées de l'innovation régionaux pour Serigrafball**.

### 2.2.3.2 Creative Care Factory



Créée en 2016, la **Creative Care Factory**, **accélérateur de projets thématiques**, est **dédié aux entreprises ICC qui déploient une activité dédiée à la problématique du bien-être et du mieux vivre**. Co-portée avec **Harmonie Mutuelle**, la Creative Care Factory a trouvé son rythme en 2018. Ce dispositif comprend une offre d'hébergement, une offre d'accompagnement, une offre d'animation et des ateliers thématiques animés par des consultants experts (en mode collectif ou coaching individuel).

10 entreprises bénéficient de ce service, à savoir :

- **Atmotrack** : Suivre la qualité de l'air en temps réel grâce à des capteurs mobiles,
- **Benevolt** : Plateforme numérique permettant de bien vivre sa retraite en s'investissant dans le bénévolat,
- **Bio Logbook** : Analyse statistique appliquée au diagnostic et à la prévention des maladies,
- **Digisanté** : Agence digitale spécialisée dans la santé et le bien-être de l'Ouest,
- **Directosanté** : Applications permettant un parcours de soin à distance, soit pour de la téléconsultation, soit pour un suivi pré et post – ambulatoire,
- **Editions Prune** : Plateforme pédagogique à destination des professionnels de l'apprentissage de la lecture (pour des élèves en difficulté ou non),
- **Mobidys** : Livres numériques pour faciliter la lecture pour les enfants « dys »,
- **Récipro-cité** : Récipro-Cité compte parmi les pionniers français de l'habitat intergénérationnel,
- **Team Officine** : Recrutement spécialisé en pharmacie (application et call-center),
- **Wello** : Application permettant d'organiser la vie à domicile d'une personne en perte d'autonomie.

Ces **10 entreprises** représentent une **trentaine d'emplois** et ont levé **2,2 M€, dont 1,6 M€ en 2018**.

**Fin 2018, deux nouvelles entreprises ont rejoint l'écosystème de la Creative Care Factory : Smart Macadam et Pitangoo (lauréat de la Creative Factory Selection, saison 5).**

### 2.2.3.3 NMcube : Nantes Métropole Nouveaux Médias Nouveaux Modèles



Initié en 2017, suite à l'appel à manifestation du Ministère de la Culture, l'accélérateur NMcube (Nantes Métropole Nouveaux Modèles Nouveaux Médias) est le fruit de la collaboration entre 2 clusters (Creative Factory et Ouest Médialab) et 2 établissements d'enseignement (Audencia Mediacampus et l'université de Nantes – Polytech).

Cet accélérateur est dédié aux projets de médias émergents et startups de l'information. La subvention du Ministère est de 80 K€ pour 2 ans, ce qui finance le poste de la chargée de mission en charge de la communauté média.

La 1<sup>ère</sup> promotion, constituée de 7 entreprises, a démarré son programme en janvier 2018 :

- **Euradio** : Radio diffusant des programmes européens,
- **Foot amateur** : Site d'actualité et magazine numérique sur le football amateur,
- **Grabuge** : Magazine-agenda culturel nantais diffusé gratuitement dans les lieux de vie,
- **Music Data** : Plateforme sociale de curation de contenus réunissant les acteurs des musiques actuelles,
- **Newzer** : Market place de l'information locale basée sur la 1<sup>ère</sup> communauté de e-reporters locaux,
- **Press Pepper** : Agence de presse spécialisée dans la chronique judiciaire régionale,
- **Weelz** : Web magazine du vélo urbain.

Le programme de 12 mois comprend 20 jours de formation animés par des professionnels experts des médias (nouveaux usages et contenus, économie des médias, communication, marketing...) ; 12 jours d'ateliers en groupe sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat (modèle économique, business plan, stratégie commerciale, aide à la recherche de financement etc.) ; ainsi que 12 jours de coaching individualisé, mais aussi un hébergement sur 2 sites : la Centrale et le Mediacampus.

Cet accompagnement exhaustif a permis aux lauréats de (re)travailler la proposition de valeur, le marché et surtout le modèle économique du projet mais aussi d'expérimenter des prototypes.

**Bilan de la première saison en chiffres :**

- **19 dossiers de candidatures reçus,**
- **7 lauréats dont 4 projets accompagnés par la Creative Factory (Foot amateur, Grabuge, Newzer, Press Pepper),**
- **15 emplois créés,**
- **1 CTI obtenue (7 K€).**

**Avec 15 candidatures déposées, une 2<sup>nd</sup>e promotion a été sélectionnée en décembre 2018 : les 8 lauréats ont été dévoilés en janvier 2019. Il s'agit de :**

- **Alvéole**, cabinet d'étude en expériences sonores,
- **10-24**, projet de magazine pour les parents d'ados et d'agence éditoriale sur les cultures juvéniles,
- **Les Horizons**, média de solution sur l'innovation technologique au service de l'environnement,
- **Kult**, média social sur la création artistique vidéo,
- **Bouts du monde**, revue artistique et contributive de carnets de voyages,
- **Sorties de Secours**, média culturel et agenda des sorties en sud Bretagne,
- **Handiplanet**, guide de voyage social et contributif pour les personnes à mobilité réduite,
- **La vie du coin**, plateforme collaborative de questions / réponses locales.

#### **2.2.3.4 L'Accélérateur Culture**



**Suite à une initiative du Ministère de la Culture et de la Communication pour soutenir l'entrepreneuriat culturel, la Creative Factory a créé, fin 2018, un quatrième dispositif d'accélération dédié aux filières de la musique (en partenariat avec Trempolino) aux arts visuels, du spectacle vivant, au patrimoine et aux métiers d'arts.**

L'appel à candidature, la sélection, et le programme seront réalisés en 2019.

Le soutien du Ministère de la Culture débute quant à lui en 2018 afin de préfigurer le dispositif. Ce dernier vient consolider l'offre proposée par la Creative Factory qui disposera dès lors de 4 programmes d'accélération dont 3 sont référencés parmi les 15 initiatives à suivre pour soutenir l'entrepreneuriat culturel et créatif, permettant ainsi à Nantes d'être le territoire le mieux doté après Paris<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Culture, numérique et médias... 15 incubateurs et accélérateurs pour se lancer, [Les Echos Business](#), le 19/11/2018

## En synthèse 2018 :



### LES ACCÉLÉRATEURS

Notre dispositif d'accompagnement individuel et personnalisé est complété par plusieurs dispositifs d'accélération. Il s'étoffe en 2019 avec le lancement d'un accélérateur dédié aux projets des filières culturelles.

#### Creative Factory Selection

Programme d'accompagnement destiné à accélérer des projets créatifs et culturels à fort potentiel économique

**9 mois** d'accélération  
puis 24 mois d'accompagnement

**34 entreprises**  
accélérées depuis 6 ans

**105 emplois**

**9,6 M€ de financement**  
obtenus pour les lauréats

#### Creative Care Factory

Accélérateur dédié aux porteurs de projets issus des croisements des filières ICC : du bien-être, du mieux vivre et de la santé. Il est coporté par la Creative Factory et Harmonie Mutuelle.

**10 entreprises**

**30 emplois**

**2,2 M€ de financement**  
obtenus pour les lauréats

#### NMCube

Accélérateur dédié aux projets de médias émergents et startups de l'information, coporté par la Creative Factory, Ouest Medialab, Audencia et Polytech.

**7 entreprises**

**15 emplois**

## FOCUS // Actions en faveur des filières culturelles

La Creative Factory a une action significative en direction des filières artistiques et culturelles, notamment en faveur des collectifs, en complément des politiques de développement culturel et artistique de la Région des Pays de la Loire et de la Ville de Nantes.

Dans le cadre de son action visant à structurer et professionnaliser les filières artistiques, le Cluster a engagé un travail d'accompagnement avec différents porteurs de projets et collectifs de professionnels des filières de l'image d'une part et des acteurs de la culture d'autre part. Plus spécifiquement en 2018, son action a été caractérisée par :

### 1) Des actions visant à structurer les filières de la culture

#### ➤ **Plan d'actions sur les filières de l'image :**

Pour rappel, l'étude sur les domaines de l'audiovisuel, du cinéma, des jeux vidéo, du film d'animation 2D/3D et des arts visuels, lancée en avril 2017 avec les acteurs du territoire, a abouti à une proposition de positionnement sur **un scénario disruptif visant à positionner NANTES comme territoire d'innovation, qui favorise la réalisation des projets en travaillant sur l'accélération de l'idée au prototype / pilote.**

Une mission complémentaire a été initiée pour la réalisation **d'un plan d'action opérationnel** afin de détailler les actions clés issues du diagnostic et d'assurer la répartition des rôles entre les différents acteurs (Creative Factory, réseaux des filières de l'Image, Nantes Saint-Nazaire Développement...). Pour ce faire, des réunions de travail ont été organisées avec les membres du COPIL de la communauté média et les élus de la Ville de Nantes et Nantes Métropole.

Cette feuille de route propose 11 actions opérationnelles, réparties sur 4 axes, permettant de s'appuyer sur la force du territoire (son tissu d'entreprises créatives), afin de constituer un écosystème transversal composé de toutes les filières de l'image et de consolider l'interaction avec les autres filières économiques. Voici les actions prioritaires identifiées pour les 4 axes :

- Constituer un écosystème complet au service des entreprises de la création-production,
- Renforcer la structuration de la filière image et les interactions avec les autres filières économiques,
- Pérenniser le tissu d'entreprises et attirer les talents,
- Faire rayonner la filière de l'image nantaise.

#### ➤ **Le Forum Entreprendre dans la Culture en mars 2018 :**



Organisée et pilotée par l'**Etat-DRAC des Pays de la Loire**, le **Conseil Régional des Pays de la Loire** et la **Creative Factory by Samoa**, la seconde édition du Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire s'est déroulée le 22 mars 2018 à **Mediacampus**, au cœur du Quartier de la création de l'île de Nantes, et a rassemblé **plus de 570 participants**. Son ambition était de soutenir et accompagner les entrepreneurs culturels, les professionnels de la culture et les étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise dans le secteur de la culture.

**Le Forum** Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire **s'adressait à tous les porteurs de projets évoluant dans les secteurs culturels et créatifs, aux entrepreneurs, aux artistes, aux étudiants**, mais aussi aux **collectivités territoriales, aux structures de conseil, de financement et de service à l'entrepreneuriat**.

L'événement a permis à chacun de bénéficier des témoignages de près **50 experts** issus des champs économiques, universitaires et culturels, intervenant chacun sur des questions juridiques, économiques, numériques, de communication et de gestion. **Une trentaine d'exposants ont prodigué leurs conseils sur les thèmes de la création d'entreprise, du financement, de l'économie sociale et solidaire, de l'emploi et de la formation.**

**A l'échelle de Nantes Métropole**, ce Forum a été une **opportunité** à plusieurs égards :

- Il **consolide le positionnement de la métropole au cœur de l'écosystème culturel régional**,
- Il est **représentatif du dynamisme de la métropole** envers les filières culturelles, principalement sur l'axe de la professionnalisation et de l'entrepreneuriat culturel,
- Il **consolide l'offre de services proposée par la Creative Factory** à l'attention des porteurs de projets et collectifs culturels.

➤ **La mise en place d'un accélérateur de projets culturels en 2019, soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication (cf. 1.2.3.4 L'Accélérateur Culture)**

## **2) La structuration d'une offre d'accompagnement des porteurs de projets**

➤ **Développement d'une offre d'accompagnement économique des porteurs de projets créatifs et culturels :**

La Creative Factory soutient la création et le développement de projets culturels. Elle accompagne la structuration de projets portés par des collectifs d'artistes, des associations et identifie des espaces d'expositions potentiels. D'autre part, le Cluster propose également son appui pour l'organisation, la valorisation et l'accueil de manifestations professionnelles en lien avec l'univers de la création artistique.

Ainsi **les filières de la culture représentent 32% des projets accompagnés** par la Creative Factory en 2018 soit **24 projets**.

**3) Dispositif de soutien à l'émergence de nouvelles manifestations grand public et à dimension économique**, permettant de consolider le programme d'animation culturel du Quartier de la création d'une part, et de soutenir la structuration de filières culturelles d'autre part. La Creative Factory soutient principalement 3 manifestations culturelles :

- **L'Art est aux Nefs**, 458 candidatures, 121 artistes sélectionnés, 12 500 visiteurs. Il s'agit d'une foire dédiée à l'art contemporain et aux arts visuels,
- Le Festival **Motion**, dédié au design motion, 3 200 visiteurs,
- Le Festival de de cinéma **SoFilm Summercamp**, 10 000 visiteurs.

## 2.3 OPEN INNOVATION

En sa qualité de développeur économique et d'aménageur de l'île de Nantes, la Samoa se positionne, depuis plusieurs années, dans le champ de l'innovation urbaine et de l'open innovation dédiée à la fabrique et aux usages de la ville. Elle mobilise ses équipes sur des démarches innovantes et/ou créatives et met à disposition ses ressources constituées de biens immobiliers et fonciers disponibles provisoirement.

En utilisant l'innovation croisée et les preuves de concept comme pivots entre les filières économiques et industrielles du territoire, le projet de la Creative Factory est d'accompagner le développement des 12 filières des ICC, de les positionner comme moteur de croissance économique et générateur d'innovation pour la métropole nantaise et la Région des Pays de la Loire.

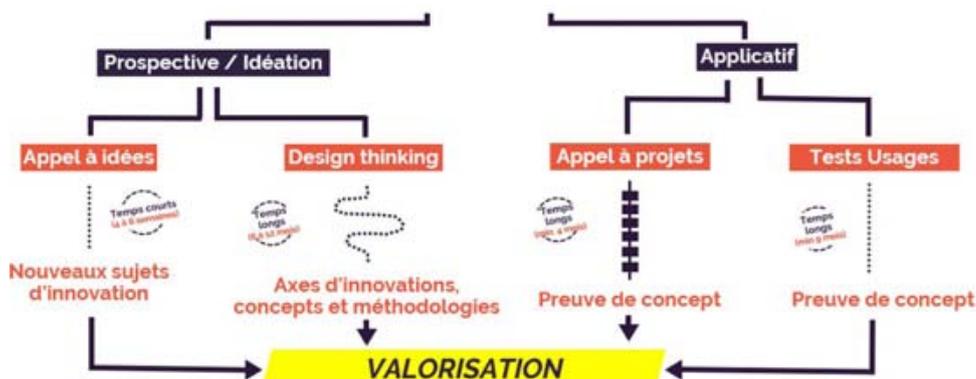
La Creative Factory s'appuie sur les capacités d'innovation d'usage, technologique, sociétale, culturelle, environnementale, et la créativité des filières des ICC pour faciliter l'innovation urbaine à l'échelle 1 et le déploiement de nouveaux services.

La Creative Factory concentre son activité en matière d'animation économique, de fertilisation croisée et d'expérimentation autour de quatre communautés créatives : CITY – CARE – DESIGN – MEDIA. Chaque communauté réunit des acteurs de l'économie créative, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, des représentants des autres filières économiques et industrielles et des grands donneurs d'ordre industriels.

Les communautés créatives s'organisent en groupe de réflexion prospectif (*think tank*) et opérationnels (*do tank*). Elles privilégient les approches transdisciplinaires, initient un programme d'animation concerté et des appels à projets, afin d'ouvrir de nouveaux marchés aux startups ICC qui bénéficient ainsi, de l'effet d'entraînement des autres filières.

La Creative Factory accompagne les startups ICC dans toutes les phases du déploiement de leurs innovations en lien avec les grands donneurs d'ordre. Elle accompagne aussi les grands comptes et les entreprises de taille intermédiaire pour mieux structurer leurs démarches d'open innovation.

En 2018, la Creative Factory a confirmé son offre de services à destination des grands comptes, des ETI et des startups du territoire :



La Samoa a également précisé son positionnement et ses champs d'intervention en complément de l'action déployée par Nantes City Lab :

Samoa Fabrique et usages de la ville		Nantes City Lab
Innovation urbaine	Open Innovation	Expérimentation
<p><b>Temps long</b> Aménagement de l'île de Nantes selon 2 axes : Urbanisme transitoire &amp; Installations pérennes</p>	<p><b>Temps long (24/36 mois)</b> Enjeux de différenciation et de diversification d'offres de services ou produits pour les ETI / Grand Comptes / Startups. Des thématiques liées aux communautés créatives : CARE ; CITY ; MEDIA ; DESIGN</p>	<p><b>Temps court</b> Projets non pérennes, encadrés par une séquence de montage et démontage opérationnel. Label Nantes City Lab &amp; programme Quartier démonstrateur</p>

L'action de la Creative Factory prend ainsi corps autour de 3 principaux axes :

- 1) **Les démarches d'Open Innovation**, offres de services économiques associant les entreprises partenaires de la Creative Factory et les startups,
- 2) **Le soutien au Nantes City Lab**, notamment au travers du programme **Quartier Démonstrateur** financé par la Banque des Territoires,
- 3) **L'organisation de challenges d'innovation** tels que EXPE[Nantes] dans le cadre de la démarche Recherche-Formation-Innovation – Ouest Industries Créatives, ou le soutien à différentes initiatives en lien avec l'Open Innovation telle que l'Innovation Campus Days par exemple.

### 2.3.1 LES DEMARCHES D'OPEN INNOVATION

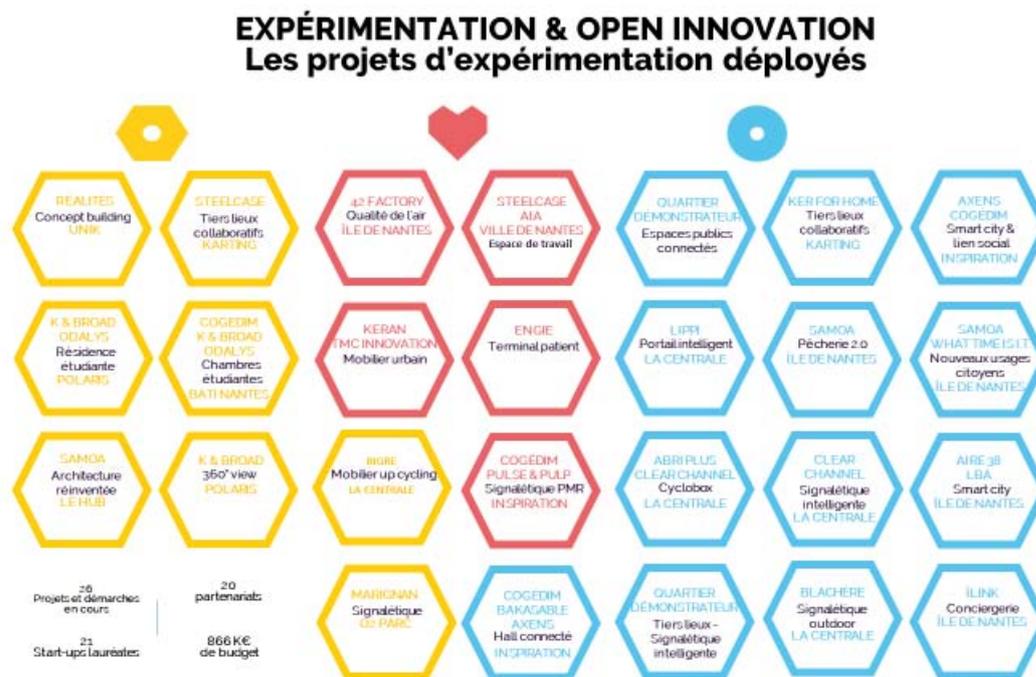
Depuis 2016, la Creative Factory a déployé 33 projets innovants avec ses 22 partenaires, permettant aux startups lauréates de bénéficier de 866 K€ de financement pour leurs prototypes.

Les projets, issus pour la plupart des journées du cluster, sont travaillés en workshops collaboratifs puis font l'objet d'appel à idées ou d'appel à candidatures. A l'issue d'un process de sélection, les lauréats retenus sont accompagnés par la Creative Factory dans un rôle de tiers de confiance entre eux et les grands comptes commanditaires.

**En 2018, la Creative Factory a ainsi organisé 4 journées du cluster qui ont réuni 377 participants.** Les challenges des journées du cluster ont été les suivants :

1. **LAPOSTE** : Comment pourrions-nous réinventer et expérimenter un nouveau vivre ensemble ?
2. **CPAM** : Acteur de sa bonne santé ! Comment le digital va permettre de déployer de nouveaux services pour les jeunes actifs ?
3. **HARMONIE MUTUELLE** : Startupeurs, mieux vaut prévenir que guérir !
4. **BOUYGUES LinkCity** : Comment imaginer des espaces extérieurs partagés favorables à la Santé ?
5. **REALITES** : Comment créer un pôle d'attractivité dédié au Care, dans un espace réunissant santé, sport et bien-être au cœur du Yellow Park ?
6. **LACROIX CITY** : Parcours urbains de loisirs et touristiques, inventons la halte connectée et conviviale !
7. **AIR PAYS DE LA LOIRE** : Comment sensibiliser de manière ludique et pédagogique à la qualité de l'air pour que chacun devienne un acteur positif ?

8. **SUEZ Smart Solutions** : Comment améliorer la gestion des déchets et de l'eau par la gamification des usages ?
9. **BOUYGUES ENERGIE SERVICES** : Quand le mobilier urbain se met au service des usagers et devient interactif.
10. **ENEDIS** : Consommation d'énergie : comment sensibiliser de manière innovante les utilisateurs d'un campus créatif ?
11. **NACARAT** : Comment transformer la cage d'escalier pour en faire un nouvel espace de vie (un lieu convivial, récréatif, d'expression, sportif...) ?
12. **LE GROUPE BREMOND** : Et si les espaces de restauration et de séminaires devenaient des lieux connectés à leur écosystème ?
13. **LE GROUPE ARC** : Replaçons le vélo dans nos lieux de vie et inventons le local à vélo pour tous ?
14. **LA BANQUE CIC OUEST** : Quels espaces pour quelles expériences engageantes dans la banque du futur ?
15. **LE LAB - FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL** : Imaginons un éco-concept de boutique nomade pour les jeunes créateurs.

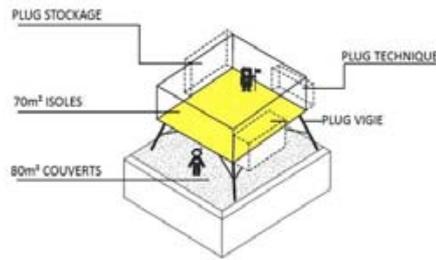


**En 2018, 4 démarches opérationnelles ont été initiées et/ou mises en œuvre pour une installation *in situ* :**

1. **Architecture réinventée : création d'une résidence pour artistes**

Il s'agit d'un projet initié par la Samoa qui vise à créer un prototype de résidence pour artistes avec une surélévation d'un blockhaus. La conception et les études se sont déroulées en 2018 pour un déploiement sur site en 2019.

## « Architecture réinventée » – Samoa – Collectif VOUS



© Jean-Dominique Billaud/Samoa



**Thème :** Surélévation du blockhaus Hub sous forme de Structure déplaçable entièrement boulonnée

**Lauréat :** Collectif VOUS

**Nb candidatures :** 21

**Budget :** 90 000 €

**Réalisation :** 2019

### 2. Nouveaux usages dans les résidences étudiantes

Démarche exploratoire portée par Kauffman & Broad et le Groupe Odalys afin de développer de nouveaux usages sur les espaces partagés au sein des résidences étudiantes. Ce prototype a été déployé fin 2018. L'expérimentation durera 1 année, et pourra faire l'objet d'un déploiement national sur les 35 résidences du Groupe Odalys. Le marché potentiel pour le collectif lauréat de l'appel à projets est de 2,1M€.

## « Résidence étudiante » - Samoa - Kaufman & Broad - Odalys



**Thème :** Réinventer les espaces mutualisés au sein des résidences étudiantes

**Partenaires :** Kaufman & Broad, Odalys

**Lauréats :** collectif Aude Messenger

**Nb candidats :** 5

**Budget :** 40 000€

**Inauguration :** 2019

### Les axes d'innovation

- La mixité des usages
- La réversibilité des espaces
- L'appropriation des lieux, des services
- Les échanges



### 3. Design Sonore

MENURE, le collectif lauréat de l'appel à projet avec BDP Marignan et le Groupe Duval pour explorer les formes d'une signalétique innovante, a mis en œuvre ses premiers prototypes en 2018. Ces derniers ont fait l'objet d'une validation commune afin d'aboutir à la version finale qui sera déployée sur « O2 Parc » en 2019.

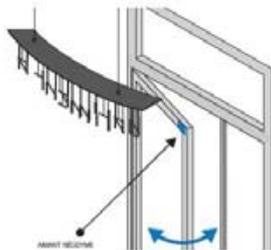
#### « Signalétique O2 Parc » - BDP Marignan – Groupe Duval

##### Les axes d'innovation

- Faire émerger des propositions créatives de signalétique  
« Cette signalétique devait venir souligner les architectures par une identité forte, c'est à dire lui donner du caractère, et également ramener un peu de poésie à l'ensemble du bâtiment. Le tout à travers une mise en œuvre devant se passer de toute technologie »,

##### CARILLON TYPOGRAPHIQUE IDENTITÉ SONORE DES ESPACES (PROPOSITION 2)

La typographie sonore se trouve en sus-suspension par un ancrage et se met en mouvement à l'activation de la porte.  
De ce mouvement naît des notes d'harmonies sonores par le jeu des fréquences produites par les longueurs précises pour sonner en accord.  
C'est un bouchon qui se met à vibrer que l'on agit par les harmonies créées par la typographie, et cela à l'activation sonore du lieu.



**Thème :** Design Sonore et signalétique  
**Partenariat :** Groupe Duval / BDP Marignan  
**Lauréat :** Collectif Mènure  
**Nb candidatures :**  
**Budget :** 50 000€  
**Livraison :** 2019

### 4. Lancement de l'appel à projets pour la création / installation d'un espace de convivialité au rez-de-chaussée du Karting

L'ambition est de favoriser l'appropriation par les locataires de l'espace du rez-de-chaussée et ainsi répondre aux besoins exprimés par les membres de cet hôtel d'entreprises pour notamment favoriser les rencontres, échanges et mixité inter-entreprises, disposer d'espaces pour des usages transitoires, conviviaux (pause-café), sur un concept de « boîte dans la boîte ».

Un appel à candidatures a été lancé du 18/10/2018 au 05/12/2018 : 3 dossiers ont été déposés et le jury de sélection s'est tenu en janvier 2019.



### 2.3.2 DEMARCHE D'EXPERIMENTATION : SOUTIEN NANTES CITY LAB

La démarche Nantes City Lab a pour objectif de faciliter l'expérimentation grandeur nature, *in situ, in vivo*, au service de l'attractivité économique et de la fabrique de la ville de demain. Elle soutient des projets collaboratifs & innovants au service des usages.

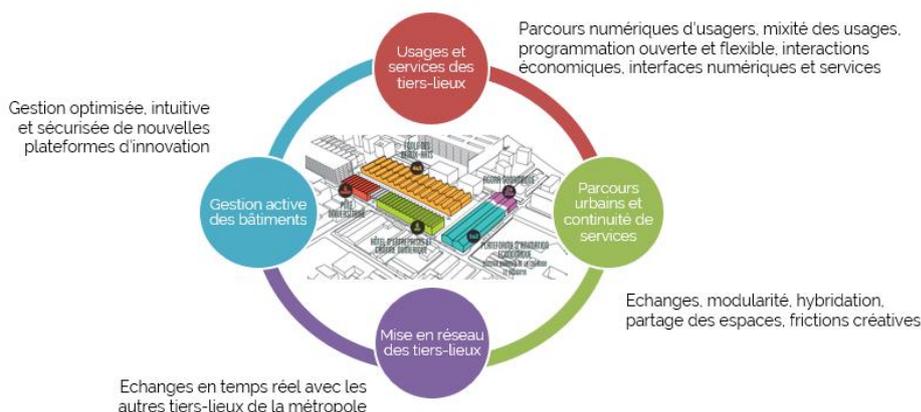
De nombreux projets soutenus par la Creative Factory, sur le territoire de l'île de Nantes, sont éligibles au label Nantes City Lab, certains prennent appui sur la démarche Quartier Démonstrateur.

### 2.3.3 DEMARCHE D'EXPERIMENTATION : LE PROJET QUARTIER DEMONSTRATEUR

L'action de la Creative Factory s'appuie sur le label national de Quartier Démonstrateur décerné par la Banque des Territoires à 8 villes en France dans le cadre d'un projet éponyme.

Plus spécifiquement, le projet Quartier démonstrateur de la Créative Factory se décompose en 2 programmes :

- **Le Programme « Smart Tiers Lieux »** : L'objectif est d'imaginer les tiers-lieux de demain et de créer et proposer des nouveaux services à forte valeur d'usage. Ces services seront expérimentés sur les sites emblématiques de l'île de Nantes (le Karting, la Centrale), et se déploieront sur les Halles 1&2.



L'année 2018 a été consacrée à la réalisation d'une étude confiée à la SCET de définition des besoins et du périmètre des axes d'innovations possibles. Cela a permis de définir une feuille de route qui sera, à compter de 2019, concrétisée par des premières expérimentations.

- **Le programme « Rue connectée et espaces partagés »** : l'objectif est de tester et concevoir un espace public « intelligent », lieu partagé, support de services innovants et créateur de nouvelles valeurs d'usages et nouveaux modes d'urbanité.

**Les thématiques d'innovation proposées dans le cadre du projet sont :**

- La qualité de vie, le bien-être, le lien social et le mieux vivre en ville,
- Les nouvelles mobilités (mobilités douces, bas carbone, micro-mobilités) et les loisirs dans l'espace public,
- La transition énergétique, avec la mise en place sur l'espace public d'infrastructures productrices d'énergie innovantes, au service des usagers et du bâti environnant.

Par ailleurs, un axe transversal est mis en avant dans ce projet autour de la thématique civitech, ceci afin d'intégrer les citoyens dans la réflexion sur les expérimentations sur l'espace public et dans l'évaluation de ces expérimentations.

Dans le cadre de cette action, et en collaboration étroite avec les services de Nantes Métropole et le Nantes City Lab, le projet Quartier démonstrateur a permis de réunir autour du Cluster un consortium d'entreprises composé de startups, de grands comptes et d'établissements d'enseignement supérieur.

**Le consortium d'entreprises est constitué de :**

- Grands comptes : Engie, Enedis, Charier TP, Colas, JC Decaux, Lacroix, Egis, Groupe VYV, Icade, Bouygues ES,
- Académiques : Ecole de Design de Nantes Atlantique,
- PME : TMC Innovation, Librenergie...,
- Startups : Atmotrack, Naonext, Dacta, Icysoft, R4BIKE, Olumio...

L'un des enjeux principaux dans la réalisation du programme Quartier Démonstrateur est la participation citoyenne. Cela fait l'objet d'une expérimentation spécifique sur l'exploitation des données sur l'espace public.

Dans le cadre du programme « Rue connectée », la Creative Factory a donc mis en place un « atelier citoyens » chargé de suivre cette démarche et de proposer un protocole garantissant un accès aux informations et aux évaluations des expérimentations ainsi qu'une protection des données personnelles. Un processus de participation usagers/citoyens aux expérimentations est également proposé.

## ZOOM // Les premières expérimentations déployées de Quartier Démonstrateur

### Interactive Data Light

Partenaires : **Nicolas Houel, Icysoft, Naonext, Dacta, Enedis**

Avril 2018 > Février 2019 : Expérimentation.

Le projet d'expérimentation vise à déployer sur l'île de Nantes des lampadaires intelligents permettant de moduler le flux lumineux en fonction de l'environnement. Les fonctions de captation acoustique, météo et qualité de l'air sont également intégrées dans les lampadaires. Le pilotage, la gestion du dispositif et la visualisation des données sont proposés à travers une plateforme SaaS.

Un test d'usage avec un panel de citoyens a été réalisé afin de recueillir les ressentis/perceptions subjectives en fonction d'un ensemble de paramètres d'éclairage (intensité, séquences).

### Voirie douce photovoltaïque

Partenaire : **Charier**



Octobre 2018 > Octobre 2019 : Expérimentation.

Le projet d'expérimentation vise à déployer sur le site des Berges Nord un revêtement photovoltaïque souple afin de déterminer dans une première phase sa production et sa résistance. Dans une seconde phase, des services associés utilisant cette énergie seront installés.

### Monitoring de données environnementales (météo et qualité de l'air) Outdoor

Partenaire : **Atmotrack**

Avril 2018 > Avril 2019 : Expérimentation.



Le projet d'expérimentation vise à déployer sept capteurs de 2<sup>e</sup> génération sur les sites Samoa permettant de mesurer en continu : température, humidité, polluants et dB (niveau sonore). Le pilotage, la gestion du dispositif et la visualisation des données sont proposés à travers une plateforme SaaS. Une réflexion sera apportée à « l'actionnabilité des données » pour la création de nouveaux services.

### Station de (re)gonflage vélo autonome en énergie

Partenaires : **R4BIKE, TMC Innovation,**

Avril 2018 > Avril 2019 : Expérimentation.



Le projet d'expérimentation vise à installer une station de (re)gonflage vélo autonome en énergie alimentée par panneau photovoltaïque et permettant une disponibilité de la charge 24/24 et des ports USB en complément. Une première phase d'expérimentation est en cours sur site privé Samoa auprès des locataires du Karting et Ecossoles, une installation sur espace public est envisagée dans un second temps en 2019.

## Eclairage connecté d'une zone de loisir

Partenaires : **Bouygues ES, Nantes Métropole**

2018 : Etude de préfiguration.

Mai 2019 > Mai 2020 : Expérimentation.



Le projet d'expérimentation vise à déployer sur des espaces de loisirs (Skatepark) une ambiance lumineuse adaptée à l'utilisation du site et aux attentes des usagers (skateurs, riverains, collectivités). Après une première phase de mise en lumière à partir d'un pilotage centralisé (via les Citybox de Bouygues ES), il est envisagé de proposer aux usagers des solutions d'interaction avec le dispositif.

## Sécurisation des mobilités douces sur la voie provisoire Wilson

Partenaires : **Lacroix, Eiffage**

2018 : Etude de préfiguration.

Juin 2019 > Juin 2020 : Expérimentation.

Le projet vise à expérimenter de nouvelles solutions de sécurisation des mobilités douces par de la signalétique dynamique (au sol et panneau augmenté) activée par la reconnaissance de vélos en approche.

## Atelier citoyen « Construisons ensemble les règles du jeu des rues connectées de l'île de Nantes »

Partenaires : **Samoa, Caisse des Dépôts et Consignations, Nantes Métropole**

Dans le cadre d'un mandat citoyen, la Creative Factory a mis en place un atelier citoyen pour coconstruire un cahier de préconisations citoyennes aux fins d'encadrer l'expérimentation de nouvelles technologies sur l'espace public nécessitant la collecte, le traitement et la restitution des données.

- Les citoyens ont retenu 24 préconisations selon les 3 phases d'une expérimentation : en amont, pendant et après son déploiement.
- La Creative Factory en collaboration avec les services de Nantes Métropole, étudie ces préconisations citoyennes afin de proposer un cahier de prescriptions qui servira de référence pour les expérimentations du programme Quartier Démonstrateur.



En synthèse, Quartier Démonstrateur ce sont :

- **22 partenaires** mobilisés,
- **9 expérimentations initiées ou déployées** en 2018,
- **La préfiguration de 4 nouveaux appels à projets** pour 2019.

### 2.3.4 LE CHALLENGE CREATIF EXPE[NANTES] DE LA DEMARCHE RFI – OUEST INDUSTRIES CREATIVES

La Samoa est membre du comité de pilotage Ouest Industries Créatives.

La Creative Factory s'est engagée aux côtés de Nantes Métropole et de la Région des Pays de la Loire dans la démarche RFI Ouest Industries Créatives.

Son soutien a porté principalement sur l'accompagnement des dispositifs d'expérimentation en mettant à disposition ses compétences, ses locaux ou espaces privés pour initier et déployer à l'échelle 1, les projets portés par les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du challenge créatif EXPE[Nantes]. La première édition de ce challenge a été lancée en 2018.

#### **EXPE[Nantes] 2018-2019 : Le Challenge interdisciplinaire étudiant sur les nouveaux usages des tiers-lieux**



**EXPE[Nantes]** est un challenge étudiant interdisciplinaire du programme Ouest Industries Créatives, coorganisé avec la Samoa – Creative Factory. Son objectif est de permettre à des groupes d'étudiants d'imaginer, prototyper et expérimenter sur six mois des solutions innovantes pour le territoire et les usages de demain.

**Pour l'édition 2018-19, 40 étudiants de 4 écoles nantaises en ingénierie, architecture et management** (Ensa Nantes, Université de Nantes / Polytech et Audencia Business School) ont croisé leurs savoir-faire sur la question des tiers-lieux : services, confort et gestion active des bâtiments.

**Pour cette première édition, 4 prototypes pluridisciplinaires ont été initiés.** Les terrains d'expérimentation sont situés sur plusieurs sites de la métropole nantaise : la Centrale et le Karting (deux des hôtels d'entreprises

de la Samoa, installés sur l'île de Nantes) et le Centre de Développement Pédagogique de l'Université de Nantes. Les projets seront ensuite valorisés par le biais d'une restitution sous la forme d'une exposition et d'une mise en situation réelle des prototypes en 2019.

### En synthèse :

L'action de la Creative Factory en faveur de l'Open Innovation se caractérise par :

- 12 Comités de pilotage
- 4 Journées du cluster
- 8 Workshops
- 8 Appels à projets, idées et candidatures
- 33 Projets déployés *in situ*

OPEN INNOVATION

## L'ÎLE DE NANTES, 337 HECTARES DÉDIÉS À L'INNOVATION URBAINE

**22** démarches créatives et transdisciplinaires  
associant ETI, Grands Comptes et startups comprenant notamment  
workshops, appels à projets, appels à candidatures, appels à idées.

**33** projets innovants déployés et/ou à l'étude



UN POSITIONNEMENT  
SINGULIER AUTOUR DE  
FABRIQUE ET USAGES  
DE LA VILLE



2 FORMATS  
D'OPEN INNOVATION  
(PROSPECTIF/  
APPLICATIF)



OFFRE INTÉGRÉE  
AU DISPOSITIF  
D'EXPÉRIMENTATION  
NANTES CITY LAB

Toutes les données de ce document sont issues de l'activité 2018

## 2.4 PROMOTION ET ANIMATION DU TERRITOIRE



**La Creative Factory by Samoa**, en sa qualité d'aménageur et d'agence de développement économique, **a dans ses missions de promouvoir et d'animer les filières ICC. Son action s'organise autour de 3 axes :**

- 1) **Un programme d'action territorial riche de 140 événements par an**, coconstruit avec différents acteurs du territoire,
- 2) **La promotion des actions de la Creative Factory**, dans les filières ICC du Quartier de la création et des Halles,
- 3) **Une action à l'international** visant à consolider l'attractivité du territoire, créer des liens entre les clusters, quartiers créatifs et, le cas échéant, obtenir des financements de projets de coopération.

### 2.4.1 EVENEMENTS ET ANIMATION TERRITORIALE

**La Creative Factory conçoit annuellement un programme d'animations** constitué de plusieurs formats : workshops, réunions « coup de pouce », apéritifs, ateliers de networking, expositions... Au total, cela représente plus de 140 événements annuels. Ces événements s'adressent à un public B to B et ont pour objectif de créer des liens et des collaborations entre les entrepreneurs et porteurs de projets créatifs.

Ces événements produits ou coproduits ont rassemblé plus **de 3 280 professionnels**.

La Creative Factory propose et organise également en coproduction des événements à dimension culturelle dans une logique B to C dont l'objectif est de rendre l'Art et la Culture accessibles à tous, de permettre aux artistes et auteurs de vivre de leur art, et ainsi soutenir la structuration des filières culturelles ligérienne.

En 2018, la Creative Factory a coproduit : l'Art est aux Nefs, le Sofilm Summercamp et Motion, trois manifestations qui ont réuni plus de 25 000 participants.

#### 2.4.1.1 Le dispositif d'animation de la Creative Factory

##### Les réunions "coup de pouce"

Dispositif de sensibilisation qui permet aux porteurs de projets de bénéficier de l'analyse d'un expert pour les soutenir dans leurs premières démarches.

12 réunions « coup de pouce » ont été organisées en 2018, sur les sujets suivants : outils et méthodologies pour booster son projet culturel, présence sur les réseaux sociaux, le référencement sur le web, le crowdfunding, le RGPD, le plan d'action commercial, le financement de projets, vendre son produit et la lecture rapide.

Au total, 300 personnes ont pu bénéficier de ces réunions d'information en 2018, contre 155 participants en 2017.

##### Les Apéritifs

Les Apéritifs sont des soirées de valorisation de projets d'innovation entre les filières culturelles et créatives et différents secteurs d'activité. Temps de réseautage, ils favorisent l'émergence de nouvelles collaborations.

Un Apéripitch est organisé par trimestre pour valoriser les prises d'initiatives émanant d'une des 4 communautés.

En 2018, la Creative Factory a organisé 3 Apéripitchs, qui ont ainsi rassemblé 320 professionnels et mis en valeur 11 projets innovants.

### Les Journées du cluster

Ce format d'événement a pour objectif de faire émerger des projets collaboratifs et de réunir des communautés d'acteurs autour de problématiques communes. Elles peuvent prendre diverses formes

En 2018, la Creative Factory a ainsi organisé 4 Journées du cluster qui ont réuni 377 participants.

### Soirée Creative Factory Selection



En avril dernier, nous avons organisé une soirée de promotion du dispositif Creative Factory Selection. Cet événement a été l'occasion de lancer l'appel à candidatures pour la nouvelle saison et de permettre aux lauréats de la saison en cours de pitcher leur projet après 9 mois d'accompagnement. Cette soirée professionnelle et conviviale a réuni 240 personnes du réseau.

### Les expositions

#### ➤ *Le salon Habitat Déco*



La Creative Factory a pour mission de faire vivre le réseau local des créatifs, de créer du lien et des opportunités entre eux, ainsi que de les valoriser.

A ce titre, elle a réalisé en partenariat avec ExpoNantes en 2018 l'exposition « **Un espace particulier** » dans le cadre du salon Habitat Déco de novembre. L'exposition a permis de mettre en avant une sélection de 18 artistes ligériens membres de la communauté DESIGN, à travers un corner d'expositions scénographié de 100 m<sup>2</sup>. Ces 18 artistes ont ainsi pu montrer leur travail auprès des 25 000 visiteurs du Salon.

#### ➤ *Showlab concept store design éphémère*

La Creative Factory s'est associée avec le showroom de mobilier et d'objets design Showlab, installé sur l'île de Nantes, pour organiser une exposition collective fin 2018. Ainsi, 8 artistes ont été exposés entre le 3 décembre 2018 et le 28 février 2019.

### 2.4.1.2 Les événements à caractère culturel

La Creative Factory coproduit ou soutient des événements B to B et B to C permettant de valoriser les productions artistiques sur le plan de l'économie ou de l'innovation.



#### **L'Art est aux Nefs (6<sup>e</sup> édition – 120 exposants – 12 500 visiteurs)**

Depuis six ans, le temps d'un week-end, la Creative Factory s'associe avec l'association Splendiose pour proposer aux nantais un rendez-vous culturel. Plus d'une centaine de peintres, céramistes, sculpteurs, photographes, dessinateurs, graveurs, graffeurs, créateurs de mode et accessoires, etc. exposent et vendent leurs productions avec pour principe de proposer des pièces dans un éventail de prix larges et abordables. Cette année, la manifestation a enregistré une fréquentation de **12 500 visiteurs** (contre 10 000 en 2017) ainsi qu'un nombre de demandes de participation en hausse avec **458 candidatures** (contre 388 l'an passé).

#### **Le Sofilm Summercamp (4<sup>e</sup> édition – 10 000 visiteurs)**

Festival du 7<sup>e</sup> art. En parallèle de la manifestation grand public, la Creative Factory s'associe à l'équipe organisatrice pour proposer des animations dédiées aux professionnels : des ateliers et rencontres pros, une masterclass sur le thème de la websérie, des workshops....

Cette année, la Creative Factory a également organisé un [concours de courts métrages sur le thème « La ville, terrain de jeu grandeur nature »](#), afin de détecter et soutenir les jeunes talents locaux.

#### **Motion (2<sup>e</sup> édition – 3 200 visiteurs)**

La Creative Factory soutient depuis sa genèse, ce festival unique en France dédié au motion design. Nantes et plus spécialement le Quartier de la création regorgent de professionnels de ce secteur, au point d'être aujourd'hui l'une des villes françaises les plus actives dans ce domaine. Pour la 2<sup>e</sup> édition du festival, la Creative Factory est à l'initiative d'une journée « off » dédiée aux professionnels du secteur. La Creative Factory s'est associée au programme régional Recherche – formation – innovation (RFI) Ouest Industries Créatives, avec le soutien de Mediacampus, afin de proposer notamment une table-ronde intitulée *Nouvelles technologies : quand la recherche « s'anime » pour le motion design*, avec pour objectif de connecter et croiser les regards entre la recherche et les acteurs socio-économiques de la filièreR

### 2.4.1.3 Les événements économiques

Au-delà des manifestations qu'elle coproduit, la Creative Factory participe à de nombreuses manifestations économiques, parmi lesquelles :

#### ➤ **Forum Atlanpole**

En janvier 2018, la Creative Factory était présente sur un stand du Forum Atlanpole afin de présenter son offre aux entrepreneurs innovants du secteur ICC.

#### ➤ **Printemps de l'innovation**

Lancé par le Conseil régional, ce temps fort propose une série d'animations sur l'ensemble du territoire pour donner aux entreprises ligériennes l'envie d'innover. Partenaire de l'événement, le cluster Creative Factory a proposé deux manifestations en juin :

- **Expérimentation et innovation : « Intégrez l'aventure Quartier Démonstrateur »** Evénement qui a permis de présenter le programme d'expérimentation Quartier Démonstrateur lancé par la Banque des Territoires, aux PME et ETI intéressées par la découverte en détail de ce programme d'expérimentation sur l'île de Nantes et les différentes expérimentations qui vont être réalisées.
- **Journée du cluster CITY « Imaginons une ville interactive et sensible »**  
Cette demi-journée s'est articulée autour de cinq défis d'innovation proposés par des commanditaires régionaux et acteurs de la ville. Les challenges ont été relevés par des équipes pluridisciplinaires composées d'usagers, citoyens, designers, startups, étudiants, professionnels, institutionnels.... L'objectif était de faire émerger de nouveaux projets d'innovation et d'expérimentation, afin d'imaginer la ville de demain.

#### ➤ **Journée d'accueil des startups parisiennes**

En juin dernier, La Creative Factory participait à la journée organisée par l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement afin de présenter son offre de services à des entreprises parisiennes intéressées pour s'implanter à Nantes.

#### ➤ **Nantes Digital Week**

La Creative Factory a participé à l'événement en intervenant comme partenaire de différents temps forts :

- Le medialab Speedtraining avec Ouest Médialab,
- En soutien de Akken, ancienne lauréate de la Creative Factory Selection, qui présentait son dernier dispositif : le confident connecté au Musée d'Arts de Nantes,
- En participant au Health Tech Tour,
- Par son intervention au temps fort du Nantes City Lab,
- Et dans le cadre de Startups à l'Ouest #3 où 8 entreprises présentes ont été accompagnées par la Creative Factory : My Bacchus, Pitangoo, Benevolt, Bescent, Share mySea, LeSonUnique SUN, ILes Ateliers MilleFeuilles et la Conciergerie - Labo de Quartier.

#### ➤ **Health Tech Tour**

En septembre 2018, la Creative Factory a participé à l'étape nantaise du Health Tech Tour organisé par Atlanpole. Présente sur trois tables rondes, aux temps de networking, la Creative Factory a également organisé un atelier et plusieurs visites, dont les locaux de son accélérateur Creative Care Factory, dédié aux startups de la santé, du bien-être et du mieux-vivre.

#### ➤ **Salon des entrepreneurs**

La Creative Factory participait une nouvelle fois au grand rendez-vous annuel pour les startups et porteurs de projets du Grand Ouest. Pour la 11<sup>e</sup> édition, la Creative Factory était présente pour apporter conseils aux porteurs de projets ou entrepreneurs du secteur des industries créatives et culturelles.

## 2.4.2 PROMOTION

Dans le cadre de ses missions, la Creative Factory assure la promotion de ses actions et de son offre de services aux filières des ICC, elle assure aussi une action de promotion du Quartier de la création et du projet des Halles.

### 2.4.2.1 La Plateforme de marque : Creative Factory by Samoa



En 2016, l'agence de développement économique des ICC s'est dotée de la marque Creative Factory pour se qualifier. Le nom fait référence au passé industriel de l'île de Nantes et à la mise en valeur de son patrimoine. Le gimmick graphique des sheds rend hommage à la silhouette des Halles, berceau du projet du Quartier de la création et lieu que réinvestira l'équipe de la Creative Factory dans les Halles 1&2 fin 2020.

Suite à l'adoption de la nouvelle identité, un travail de déclinaison de marque a été opéré : sur l'ensemble de nos supports de communication : tant sur le *print* (documents de promotion de l'activité, affiche de promotion 40x60, papeterie) que sur le web (site internet, réseaux sociaux) mais aussi sur la signalétique du site.

En 2018, la déclinaison et la diffusion de la plateforme de marque s'est notamment matérialisée par la modification de la vitrine du bâtiment Eureka, la déclinaison sur les supports *print* (chiffres clés) et la refonte graphique de la newsletter.

### 2.4.2.2 Communication digitale

La présence de la Creative Factory sur les supports de communication web, a été considérablement renforcée avec le recrutement d'un community manager en novembre 2017 et le développement d'une stratégie digitale plus ambitieuse. Cette stratégie digitale se caractérise par :

- **Une nouvelle stratégie de création de contenu qui s'appuie principalement sur la newsletter, le site internet et les réseaux sociaux.** L'accent a été mis sur la valorisation des projets et l'incarnation des réseaux par des porteurs de projets.
- **Une présence sur les réseaux Facebook, Twitter, LinkedIn**, au quotidien avec comme principe directeur, l'engagement et la valorisation des acteurs du territoire, et de l'effervescence créative locale. Les réseaux sociaux sont les principaux vecteurs de communication de la Creative Factory pour la valorisation de ses actions.
- En complément, **une action soutenue sur les contenus rédactionnels** a été déployée avec l'animation d'un pool de rédacteurs issu des réseaux de la communication et de la presse locale.

#### 2.4.2.2.1 Le site Internet

Le site internet [www.creativefactory.info](http://www.creativefactory.info) est le pivot de notre stratégie de contenu. Il présente l'ensemble de l'offre de services de la Creative Factory, valorise les actions des partenaires et présente le projet du Quartier de la création.

En 2018, le site n'a pas fait l'objet d'évolution particulière. Une réflexion complémentaire portant sur la refonte du site Ile de Nantes et sur la définition d'une stratégie globale de communication portée par la Samoa a été engagée. La perspective de l'ouverture des Halles 1&2 doit nous conduire en 2019 à préparer la refonte du site.

### 2.4.2.2.2 La newsletter



Une newsletter mensuelle permet de relayer tous les événements que la Creative Factory organise. Elle permet de conserver le contact avec la base journaliste, les acteurs, les partenaires et les différents contacts qualifiés au gré des événements et rencontres.

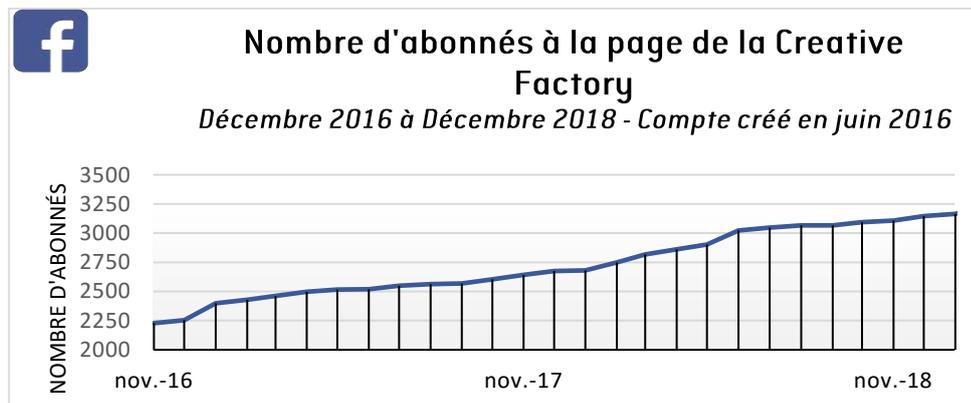
Son format a été révisité en janvier 2018. Elle comprend, en adéquation avec notre nouvelle stratégie de contenu, trois blocs : l'actualité du Quartier à la Une ; les événements de la Creative Factory ; les actualités du réseau et des filières ICC.

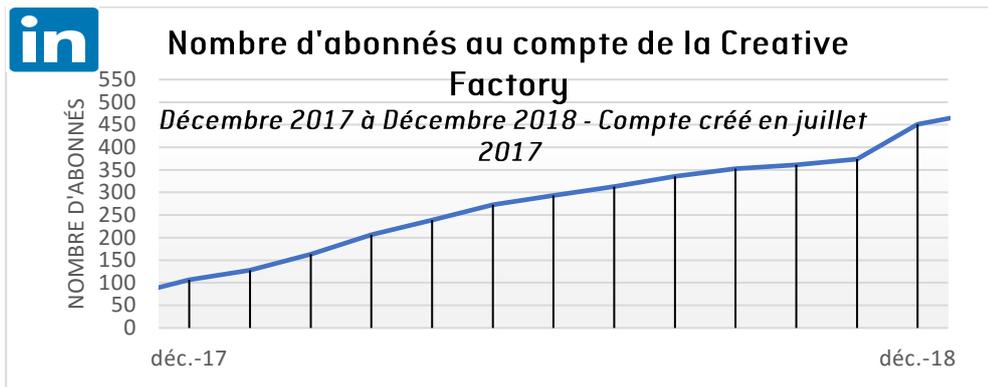
**Elle est diffusée chaque mois auprès de 4 630 lecteurs.**

En complément de cette lettre mensuelle, des mailings spécifiques sont également adressés aux différents membres des communautés créatives pour les informer de l'actualité de leur écosystème avec une information ciblée.

### 2.4.2.2.3 Les réseaux sociaux

La visibilité de la Creative Factory sur les réseaux sociaux s'est considérablement améliorée en 2018. **Trois médias sont prioritairement travaillés : Facebook (+17% abonnés), Twitter (+42%) et LinkedIn (+267%).**





#### 2.4.2.2.4 Les chroniques vidéo



En 2018, la Creative Factory a créé une chronique vidéo intitulée « Les Brèves » sous la forme d'une capsule vidéo présentant les entrepreneurs créatifs.

**Confiée au GARAGE SANKA, la création de 11 films (formats courts d'1 min 30 à 4 minutes) mettant en valeur plusieurs dizaines d'entrepreneurs créatifs ont été produits.**

Ces chroniques vidéos sont largement diffusées par la Creative Factory sur les réseaux sociaux. Elles font l'objet de nombreuses

reprises par nos partenaires.

Fin 2018, une nouvelle version de ces chroniques a été mise en place. Elle prend la forme de capsule d'1 minute, permettant de présenter une entreprise du réseau de la Creative Factory.

L'ambition est de produire 50 capsules qui seront diffusées entre le dernier trimestre 2018, et le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

#### 2.4.2.3 Editions

La Creative Factory a principalement mis l'accent sur la communication digitale. Elle réalise toutefois différentes éditions afin de soutenir la promotion de ses événements, de son offre de services, et des actualités du quartier de la création. Ainsi, en 2018, les éditions de la Creative Factory (produites ou auxquelles elle a participé) ont été :

- Edition chiffres clés 2017 (1 000 exemplaires - 60x10),
- Flyers Creative Factory Selection (6 000 exemplaires – A5),
- Catalogue de l'Art est aux Nefs, 6<sup>ème</sup> édition (5 000 exemplaires – A4 – 16 pages),
- Flyers de l'Art est aux Nefs, 6<sup>ème</sup> édition (3 000 exemplaires – A5),
- Brochure info.travaux « Les Halles en chantier » (2 500 exemplaires – A4 – 4 pages),
- Flyers commercialisation Halle 6 « Les Halles en chantier » (2 500 exemplaires – A5 – 4 pages),
- Brochure Les Halles pour les journées du patrimoine (300 exemplaires – A5 – 16 pages),
- Flyers pour le recrutement de l'Atelier Citoyen (juillet 2018 : 16 600 exemplaires – A5 – diffusion dans 3 900 boîtes aux lettres du Quartier de la création et dans 500 commerces et lieux publics du centre-ville et île de Nantes),
- Livret de préconisation issu de l'Atelier Citoyen (150 exemplaires – A4 – 32 pages).

En complément de ces éditions, la Creative Factory a réalisé des campagnes d'affichage pour :

- L'adhésion à la Creative Factory (250 exemplaires diffusés via les établissements partenaires),
- La Creative Factory Selection, saison 5 (400 affiches diffusées pendant 3 semaines),
- Affiche pour le recrutement de l'Atelier Citoyen (juillet 2018 : 500 exemplaires – 40x60 – diffusion dans 500 commerces et lieux publics du centre-ville et île de Nantes),
- L'Art est aux Nefs, 6<sup>e</sup> édition (200 exemplaires diffusés pendant 3 semaines).

### 2.4.2.4 Les relations presse

Au titre de son plan de communication, la Creative Factory assure également une mission de relations presse visant à valoriser les principaux temps forts qui rythment chaque année la vie du Quartier de la création ou permettent de valoriser les réussites ou actualités des porteurs de projets, startups et artistes locaux.



En 2018, les actions de relation presse ont été les suivantes :

- **3 conférences de presse** : Creative Factory Selection ; NMcube ; Sofilm Summercamp.
- **9 communiqués et dossiers de presse** : Quartier Démonstrateur ; Partenariat Banques des territoires ; Partenariat Nacarat ; Mise en lumière de la tour Polaris ; Lancement de l'appel à candidatures Creative Factory Selection saison 5 ; Présentation des lauréats de la Creative Factory Selection saison 5 ; l'Art est aux Nefs 6<sup>e</sup> édition ; Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire ; Appel à projets Nantes Terrain de jeu.

- **Les retombées presse :**

La Samoa a été sollicitée à de nombreuses reprises, par la PQR et la presse nationale pour présenter le projet du Quartier de la création, les principaux événements et l'actualité économique. A titre d'exemple, les médias suivants ont produit des contenus en lien avec la Samoa :

- TéléNantes
- Ouest France, Presse Océan
- Nantes Passion et Nantes Métropole
- Lettre API
- L'information judiciaire
- Sun Bussiness, Radio Prun
- Le Moniteur
- La Tribune
- Journal des Entreprises
- Les Echos

#### **2.4.2.5 Les relations publiques – Accueil de délégations**

Les relations publiques sont principalement organisées sous la forme d'accueil de délégations françaises ou étrangères. Cet accueil, organisé, permet de valoriser le projet du Quartier de la création, des Halles, et l'action de la Samoa.

**En 2018, 15 délégations françaises et 25 délégations étrangères ont ainsi été accueillies, représentant 450 professionnels.**



Dans le cadre de ses missions, la Samoa assure le suivi du chantier de transformation des Halles. A ce titre, elle assure une mission de coordination des différents acteurs, notamment pour ce qui est de la communication autour du chantier.

Ainsi, en 2018, l'action de la Samoa s'est articulée sur les points suivants :

- **Clarification de la marque « Les Halles »**, en février, lors de l'organisation d'une journée du cluster dédiée au projet,
- **Mise en œuvre d'une communication chantier**, par le biais de panneaux, respectant une homogénéité graphique,
- **Réalisation d'un flyer pour la commercialisation de la Halle 6**, bâtiment totem de la Nantes Tech, à l'occasion du Web2days,
- **Organisation d'une exposition et d'une visite de chantier** lors des journées du patrimoine et des journées européennes de l'architecture, avec, à cet effet, la réalisation d'une brochure spécifique,
- **La rédaction du dossier de presse.**

### **2.5 DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

La Creative Factory contribue au rayonnement et à la notoriété du territoire à l'échelle européenne en coordination avec les autres acteurs de la métropole nantaise et de la Région Pays de la Loire.

Durant 2018, **un travail de clarification de la stratégie de développement à l'internationale a été réalisé** afin de préciser l'action de la Creative Factory lors de la prochaine délégation de service public qui lui sera confiée à compter de 2020 par Nantes Métropole.

Cette réflexion a permis de définir **quatre axes de développement à l'international** :

- 1) **La recherche de financement et les projets de coopération internationale,**
- 2) **Le développement de partenariats avec trois territoires cibles parmi lesquels Montréal et Recife,**

- 3) **L'engagement de la Creative Factory dans trois réseaux des ICC,**
- 4) **L'organisation d'une veille stratégique** sur les appels à projets européens et autres sources de financement.

### 2.5.1 LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS DE COOPERATION ET DE FINANCEMENT EUROPEENS

En 2018, la **Creative Factory a pu bénéficier de financements européens et internationaux**, par le biais de sa participation à **des projets de coopération ainsi que par le montage de dossiers de subvention auprès du FEDER** (fonds européen de développement régional).



Au-delà des projets instruits en 2018, la Creative Factory est impliquée dans plusieurs consortiums européens travaillant à de futurs projets de coopération, portant notamment sur les thèmes de la santé et du bien-être en ville, de l'efficacité des ressources énergétiques et du soutien aux activités la Creative Factory. Ces projets feront l'objet d'un dépôt de candidature en 2019.

#### 2.5.1.1 REFILL

**L'année 2018 a vu se clôturer le projet REFILL**, projet européen porté par la ville de Gand en Belgique et portant sur **l'utilisation temporaire d'espaces urbains à l'abandon afin d'activer des zones délaissées et favoriser l'innovation sociale, culturelle et le développement économique**. La Creative Factory a bénéficié par le biais de ce projet, d'une **visibilité européenne importante sur l'innovation urbaine** et a notamment été invitée à témoigner de son expertise lors de la conférence finale du projet, réunissant plus de 150 personnes à Gand en mars 2018.

#### 2.5.1.2 FEDER

La Creative Factory a déposé au titre de 2018, un dossier de demande de financement FEDER auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire pour soutenir son action en faveur de l'innovation et de la compétitivité des PME et startups des ICC.

Ce dossier est un complément dans le prolongement des dossiers FEDER déposés en 2016 et 2017, pour lesquels la Samoa a obtenu un financement global de 116 889 €.

Le montant sollicité pour l'année 2018 est de 200 K€.

#### 2.5.1.3 Le fond franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD)

La Samoa, en partenariat avec le Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal, a déposé un dossier de candidature afin de favoriser l'échange et les coopérations entre startup culturelles et créatives sur la base d'un appel à projet relatif aux expériences utilisateurs sur l'espace public. Le montant sollicité de financement est de 28 K€.



## 2.5.2 LE DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC DES TERRITOIRES CIBLES

Le développement international de la Creative Factory intègre les recommandations de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole autour des territoires cibles de son action. Ainsi, la Creative Factory anime des relations de coopération et de nombreux échanges avec des territoires partenaires. L'année 2018 a vu les relations de coopération s'intensifier avec les territoires suivants :

- **Montréal** : La Creative Factory a travaillé à des accords de partenariats et de coopération avec des acteurs cibles de la ville de Montréal au Québec. Une délégation nantaise s'est déplacée au mois de mai et a permis de formaliser plusieurs projets communs notamment avec le partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal, le Quartier de l'Innovation et d'autres acteurs clés de la fabrique de la ville et des ICC.
- **Recife** : La Creative Factory a développé des liens étroits avec de nombreux acteurs de la ville de Recife, au Brésil. A l'initiative de Nantes Métropole, un projet de coopération verra le jour en 2019, renouvelant au passage l'accord de coopération qu'entretiennent les villes de Nantes et de Recife depuis 2003. Des échanges concrets sont d'ores et déjà prévus avec des acteurs de l'innovation brésiliens d'envergure internationale. Ce partenariat pourrait être financé par l'AFD, au titre du programme FICOL.

Enfin, la Creative Factory a entretenu des relations avec la ville de Hambourg, qui pourrait être le troisième territoire ciblé par la stratégie internationale de la Samoa.

## 2.5.3 L'INTERVENTION DANS LES RESEAUX

En 2018, la Creative Factory a réaffirmé sa stratégie de présence au sein de réseaux internationaux majeurs tels que :

- **Eurocities**, réseau puissant de villes européennes, dans lequel la Creative Factory est impliquée par l'intermédiaire de Nantes Métropole et participe au groupe de travail sur les industries créatives,
- Le **European Creative Hubs Network (ECHN)** dont le but est de développer des synergies entre les clusters européens des ICC,
- Le réseau **European Network of Living Labs (ENoLL)** dédié aux nouvelles pratiques de cocréation, d'engagement utilisateur, de test et d'expérimentation sur l'innovation et qui agit comme une plateforme d'échange de bonnes pratiques, d'apprentissage et de soutien, et de développement de projet internationaux entre les membres,
- La Creative Factory a été approchée par le **Global Cultural District Network** pour rejoindre ce réseau. **Sa candidature retenue Nantes serait membre d'un réseau majeur** de quartiers créatifs et culturels tels que New York, Londres, Montréal, Sydney, Hong Kong et Singapour.

#### **2.5.4 L'ORGANISATION D'UNE VEILLE STRATEGIQUE SUR LES FINANCEMENTS EUROPEENS**

Enfin, la Creative Factory a précisé son mode opératoire pour cibler les appels à projets susceptibles de financer ses actions. Ainsi, la Samoa dispose maintenant d'une grille d'analyses fondées sur les critères suivants : montant de subventions ; ressources nécessaires ; thématiques en adéquation avec la stratégie de la Samoa ; visibilité internationale.

### **3 MISE EN PERSPECTIVE POUR 2019**

**En 2019, la Creative Factory prépare une nouvelle séquence de son développement.**

L'année **2019 sera largement consacrée à la définition des objectifs, missions, moyens à mettre en œuvre dans le cadre de la nouvelle délégation de service public – DSP- qui sera confiée par Nantes Métropole à la Samoa à partir de 2020.**

La définition du cahier des charges de cette nouvelle DSP se construira sur la base de l'action conduite depuis 2012, enrichie de nouvelles missions et complétée par l'exploitation des Halles 1&2 lesquelles seront livrées fin 2020. Ce nouveau contrat doit entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Parallèlement à la définition de ce nouveau cadre contractuel, la Creative Factory doit **poursuivre son action en faveur des filières créatives et culturelles, en consolidant son offre de services.**

Cette offre de services sera étoffée par **le lancement de l'Accélérateur Culture, initiative soutenue par le Ministère de la Culture.** Ce nouveau dispositif est dédié aux porteurs de projets des filières : spectacle vivant, art visuel, métiers d'art et musique. Cette action est montée en partenariat avec les pôles culturels régionaux. Elle vient aussi compléter l'offre des accélérateurs avec Creative Factory Selection (projets à fort potentiel) ; Creative Care Factory (projets ICC & bien-être /mieux-vivre) ; NMcube (projets médias émergents).

**La Creative Factory consolidera également son offre d'open innovation** prenant appui sur le projet Quartier Démonstrateur (notamment en développant son programme « Smart lieux créatif »), le Nantes City Lab et les opportunités du projet urbain.

**L'offre d'hébergement des entreprises et collectifs sera également consolidée avec l'ouverture de 2 nouveaux sites :**

- le premier au sein de la Halle 6 Est comprenant 21 bureaux de taille XS et S pour 440 m<sup>2</sup> de sdp,
- le second - avec l'opportunité de fédérer un nouvel écosystème créatif et culturel au sein d'une friche urbaine – située sur l'ancien MIN (pour plus de 1 600m<sup>2</sup> de sdp).

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire lors de l'approbation des comptes.**

**Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat comptable de l'exercice à la réserve légale (5%) puis au report à nouveau.**



## Point 5 – Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2019 sur les comptes 2018 et de l'ordre du jour

---

Il est proposé de fixer la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire au mercredi 25 juin 2019 à 09h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport de gestion pour l'exercice 2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du nouveau Code de Commerce,
- Approbation desdits rapports ainsi que des comptes de l'exercice 2018,
- Affectation du résultat comptable de l'exercice 2018
- Quitus aux administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales,
- Questions diverses.

**Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.**



## Point 6 – Approbation du Plan à Moyen Terme 2018-2020 de la Samoa actualisé

---

Lors du Conseil d'administration du 22 mai 2018, vous avez approuvé le plan à moyen terme 2018-2020.

Nous vous proposons d'approuver l'actualisation de ce plan à moyen terme 2018-2020.

Un nouveau plan à moyen terme 2020-2026 vous sera présenté lors de l'approbation du rapport de gestion 2019.

Ce nouveau plan à moyen terme prendra en considération les discussions et négociations actuellement en cours avec les services de Nantes métropole, portant sur :

- La nouvelle Délégation de Service Public – DSP- de la Creative Factory élargie à la gestion des Halles 1 & 2. Cette nouvelle DSP doit être approuvée avant la fin de l'année 2019, par les services de Nantes Métropole.
- Les nouvelles participations et rémunérations relatives au Traité de Concession de l'Ile de Nantes qui feront objet d'un avenant au contrat à la fin de l'année 2019.

### **Plan à Moyen Terme – PMT – 2018/2020 Document d'actualisation de la stratégie à moyen terme de la SAMOA**

#### **1. LES MISSIONS DE LA SAMOA**

La Samoa s'est vu fixer par Nantes Métropole, ses objectifs et ses missions pour les prochaines années.

A cet effet, deux documents contractuels ont été adoptés par l'assemblée de Nantes Métropole le 15 décembre 2015 :

- le Traité de Concession d'Aménagement de l'Ile de Nantes,
- la Convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'animation et le développement du Quartier de la création – Ile de Nantes.

**Ces deux contrats de référence pour la Samoa sont complétés par des mandats tels que ceux sur la construction d'une plateforme de valorisation économique et créative dans les Halles 1 & 2 et sur la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux préalables à la préparation de l'assiette foncière du futur CHU.**

La Samoa dispose depuis lors, d'un cadre d'action à l'horizon 2020, feuille de route qui donne le cap à suivre pour les 3 années à venir, soit le terme de notre PMT. **Ce programme s'organise autour de 11 orientations prioritaires.**

#### **A l'échelle de la Samoa**

---

- **Conforter la Samoa dans son positionnement « d'agence d'aménagement et développement territorial »** au service de la Métropole, dédiée à la « fabrique de la ville et ses usages » en affirmant son rôle de fédérateur d'initiatives, suscitant les partenariats, dans une logique d'opportunité, d'agilité et d'expérimentation. A ce titre, la Samoa s'est dotée d'une nouvelle architecture de marque confortant l'institution qui dispose désormais d'une nouvelle Baseline : « fabrique urbaine et créative de l'Ile de Nantes ».

- **Structurer et mettre en œuvre la démarche d'expérimentation afin de développer une ville aimable, sobre et connectée, bâtie à partir des usages et du lien social** plus que sur une approche strictement performancielle. Sur l'île, en métropole, avec la volonté de partager ses expérimentations avec les autres territoires de la métropole et les partenaires intéressés.

## A l'échelle du Projet Urbain

---

- **Conforter le caractère métropolitain du projet de l'île de Nantes**, dans une approche globale de l'aménagement de son territoire, en veillant à l'équilibre entre les différents quartiers appelant des modes d'intervention différenciés (entre le « déjà là » et la page blanche) ; replacer le projet de l'île de Nantes dans un contexte de projet urbain élargi au « cœur d'agglomération », notamment par la question de la mobilité (traiter la question du doublement d'Anne de Bretagne, du dialogue avec les berges nord, et du réseau maillé), mais aussi par le lien à la Loire (achever le « tour de l'île »).
- **Construire une Nouvelle figure de durabilité à l'échelle de l'île de Nantes, « manifeste pour une île durable »** cadre de référence des démarches d'expérimentations à mener, tant sur l'espace public qu'en terme d'habitat, d'activités, de bureaux, de commerces, en privilégiant trois axes différenciant : le « bien-être et le mieux vivre en ville » ; « la nature en ville » ; les « mobilités complices » avec le développement des liaisons douces ; et un axe transversal « la ville connectée ». Ce manifeste a été présenté le 19 mars 2019 lors d'une conférence de presse consacrée au quartier République, première illustration concrète de cette approche renouvelée.
- **Engager l'aménagement du Sud-Ouest de l'île d'un point de vue opérationnel** : achever Prairie au Duc, comme préfiguration de l'aménagement du sud-ouest ; faire émerger le quartier hospitalo-universitaire ; préfigurer le Parc de Loire et ses usages.
- **Associer les « usagers » à la conception, voire à la « fabrique » de la ville**, en différenciant ce qui est de l'ordre de l'action planifiée et de l'action négociée et coconstruite. Initier et déployer le programme « Île de Nantes expérimentations » sur la thématique de l'espace public (Faites le Quartier/ILOTOPIA ; Faites le Parc), de la Rue connectée et des Tiers lieux créatifs (ces deux actions étant pilotées par l'équipe de la Creative Factory dans le cadre du dispositif « Quartier Démonstrateur » de la Banque des territoires).

## A l'échelle du cluster du Quartier de la création

---

- **Tenir la promesse d'un quartier de la création en pleine effervescence et en plein développement, véritable campus urbain métropolitain.** Un quartier créatif à l'interface de la culture, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'économie qui reste accessible à tous ; inventif ; un quartier pluridisciplinaire producteur de talents, d'activités et d'emplois.
- **Donner corps au positionnement du cluster autour de la thématique de la « Fabrique de la ville et ses usages »**, avec le développement d'une animation économique centrée autour de quatre communautés créatives : « Espaces et modes de vie », « Ville créative, durable et connectée », « Santé, bien-être, mieux-vivre », « média ».
- **Développer les démarches d'open innovation et/ou de fertilisations croisées** entre les filières ICC et les entreprises industrielles et de services présentes sur le territoire, **en mettant à disposition nos sites, et en proposant des démarches et lieux d'expérimentation à l'échelle 1.**
- **Consolider l'offre de services économique autour de l'accompagnement des porteurs de projets ICC, conforter et diversifier l'offre de services en hébergement**, à l'échelle du Quartier et de l'île.
- **Définir et déployer une offre d'accompagnement économique spécifique à destination de talents émergents, des collectifs artistiques et culturels** ; favoriser l'émergence et le développement de nouveaux clusters culturels en métropole.

## **2. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA SAMOA**

### **2.1 POUR LES ACTIVITES DU POLE URBAIN**

#### **2.1.1 LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS**

Sur ce chapitre la Samoa a recherché l'obtention de nouvelles sources de financements européens. L'objectif de la Samoa est d'être associée à un ou plusieurs consortiums dans le cadre des budgets Horizon 2020.

En accord avec les services de Nantes Métropole, la Samoa s'est positionnée sur l'appel à projets H2020 SC5-14-2019 "Visionary and integrated solutions to improve well-being and health in cities" (solutions visionnaires et intégrées pour l'amélioration du bien-être et de la santé en ville).

Cet appel à projets de la commission européenne porte sur la problématique de la conception et de l'aménagement urbain des espaces publics favorisant la santé et le bien-être des citoyens. La Samoa a intégré un consortium composé notamment d'Eurocities, du Politechnico de Milan. Un dossier de présélection a été déposé en février.

#### **2.1.2 L'ELARGISSEMENT DU MANDAT DE PREPARATION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU CHU POUR 2021**

Une prolongation et un élargissement de ce mandat ont été approuvés par le Conseil métropolitain du 5 octobre 2018 aux fins de prendre en considération les problématiques liées à la dépollution du site, aux ICPE ou encore à la sécurisation du MIN.

Cette prolongation pour de nouvelles missions est accompagnée d'un complément de rémunération d'un montant de 306.405 € afin de permettre à la Samoa de pourvoir l'affectation des postes nécessaires.

Les contraintes calendaires et de coûts, liées au bon déroulement des opérations de déménagement du MIN sont levées.

### **2.2 POUR LES ACTIVITES DE LA CREATIVE FACTORY**

Ancrée dans le quartier de la création, la Creative Factory est un outil de développement économique à l'échelle régionale et métropolitaine, dédié aux industries culturelles et créatives (ICC). Composée d'une dizaine de collaborateurs, l'équipe du cluster a pour fonction d'accompagner les entrepreneurs créatifs dans toutes les phases de leur développement, de favoriser leur implantation et l'accès aux financements, d'encourager les mises en réseaux et l'émergence de projets autour de communautés créatives qui rassemblent des artistes, entrepreneurs, chercheurs et citoyens. Elle dispose maintenant d'une offre de services, d'un dispositif d'accompagnement qui favorise l'implantation d'entreprises, la création d'emplois, la pérennité économique, et d'une offre d'animation économique.

Au titre de la DSP, la Creative Factory, agence économique de la Samoa dédiée aux Industries Créatives et culturelles, assure les missions suivantes :

- Animer et structurer les filières économiques des Industries Culturelles et Créatives, par la gouvernance et l'animation du cluster,
- Mettre en œuvre un dispositif global de soutien et d'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs des filières créatives, à tous les stades de développement de leur entreprise, en mettant à disposition une gamme complète d'offre de services,
- Structurer une offre d'accompagnement économique spécifique à destination des artistes, des collectifs d'artistes, des opérateurs culturels,
- Proposer, gérer et développer une offre immobilière à destination des acteurs des Industries Culturelles et Créatives (porteurs de projets, entrepreneurs, artistes, collectifs),

- Participer au développement du Campus Créatif,
- Promouvoir les actions de fertilisations croisées en direction des économies industrielles et de services, pour ouvrir de nouveaux marchés aux startups du territoire et sensibiliser les grands comptes aux approches et démarches créatives,
- Mettre en œuvre une action de développement à l'international, conduire des actions de coopérations économiques avec des Clusters européens dans le cadre de programmes européens,
- Assurer la promotion globale du quartier de la création, comme composante et vecteur d'une stratégie de communication à l'international,
- Poursuivre la démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises.

## 2.2.1 MODELE ECONOMIQUE : PERSPECTIVES RISQUES ET EVOLUTIONS

**En 2018, les financements publics (Nantes Métropole et Région Pays de la Loire, FEDER, Ministère de la Culture) représentent 63% des ressources de financement de la Creative Factory ;** les ressources complémentaires venant de l'activité de gestion immobilière et des partenariats privés liés aux démarches d'expérimentation et d'open innovation ; et plus marginalement de l'abonnement des entreprises ICC au service de la Creative Factory.

### 2.2.1.1 Les partenariats privés : perspectives risques et évolutions

Depuis plusieurs années, la Samoa a développé un savoir-faire en matière d'accompagnement des démarches d'expérimentation. Elle dispose aujourd'hui d'une offre de services pour des démarches prospectives et applicatives ; d'un bilan avec près de 30 expérimentations réalisées ; un réseau de partenaires et de startups.

En 2018, le montant des **partenariats privés** était de 80 K€ soit **12% des recettes hors financement public**.

**Les démarches d'expérimentation et d'open innovation sont une activité essentielle au regard du modèle économique de la Creative Factory.** Aussi, l'ambition est de poursuivre leur développement notamment au regard de la nécessité de diversifier les sources de financement de la structure.

Nous tablons ainsi sur un objectif de maintenir à minima 150 K€ de partenariats privés en 2019 (soit 10 partenaires) et d'atteindre 170 K€ en 2020 (soit 12 partenaires).

Ces objectifs élevés demandent un effort de prospection soutenu auprès des grands comptes, ainsi que la mise en place d'une offre de services qui réponde au plus près des attentes des entreprises

### 2.2.1.2 L'activité de gestion immobilière

**La gestion immobilière est la seconde source de financement de la Creative Factory qui tout en garantissant des loyers modérés, offre un accès pour tous au quartier de la Création.**

Elle consolide son modèle économique et favorise le déploiement du projet urbain par l'usage transitoire de friches industrielles ou urbaines.

En 2018, le taux d'occupation de l'immobilier d'entreprise géré par la Creative Factory était de 98 %. Nous tablons sur un taux d'occupation équivalent sur les deux prochains exercices, la demande ne fléchissant pas sur ce type de produits.

### **2.2.1.2.1 L'avenir des sites actuels (Karting, Centrale, hangars portuaires, ...) et la mise sur le marché de nouveaux produits**

**En 2018, la Samoa exploitait toujours 11 sites, lesquels ont accueilli plus de 203 collectifs et entreprises** des filières de la culture et des filières créatives, regroupant ainsi près de **500 emplois**.

L'intégralité du patrimoine immobilier qui accueille **cet écosystème repose sur un patrimoine transitoire** dans l'attente de l'évolution et du développement du projet urbain.

Si sur la période considérée (2019/2020), aucun site propriété de la Samoa ne doit être fermé, **il convient toutefois de s'interroger sur l'évolution de ce patrimoine à plus long terme**. Pour mémoire, rappelons que ce patrimoine est composé principalement :

- **du Karting**, dont l'exploitation est actuellement prévue jusqu'en 2022,
- **des Ecosolies** dont l'exploitation est actuellement prévue jusqu'en 2022,
- **de la Centrale** dont l'exploitation est actuellement prévue jusqu'en 2025.

L'urbanisation de la Pointe ouest intervenant au-delà de l'horizon 2028-2030, et allant d'Est en Ouest, il faut retenir l'hypothèse d'une prolongation de l'activité du site des Ecosolies, en tenant compte des travaux d'entretien à programmer.

Dans le cadre de l'évolution du marché immobilier sur l'Île de Nantes, il convient d'évaluer la nécessité de proposer une offre immobilière adaptée (Bureau XXS ou XS) low-cost et pérenne à destination des startups et collectifs ICC, ceci afin que le Quartier de la création demeure un pôle d'innovation et d'inventivité, largement accessible aux jeunes porteurs de projets sortant des écoles régionales.

**En partenariat avec LOD, la Samoa a engagé - avec l'accord des services de Nantes Métropole - une étude de faisabilité sur le quartier République pour mettre sur le marché ce type d'immobilier spécifique, dans la gamme de prix actuellement proposée à la location, par la Creative Factory.**

### **2.2.1.2.2 Développement d'une nouvelle offre d'hébergement en 2019 & 2020**

**A périmètre constant, la Samoa devra toutefois sur la période 2019- 2020, absorber une croissance de 27% de son activité de gestion immobilière eu égard à l'ouverture des Halles 6 (prise à bail de 440 m<sup>2</sup> de surface utile, ouverture de l'équipement en Septembre 2019) et des Halles 1&2 (gestion de 400 m<sup>2</sup> de surface utile, avec une ouverture de l'équipement programmée en novembre 2020).** 2 nouvelles offres d'immobilier d'entreprises seront donc proposées à l'horizon 2020.

La Samoa, en accord avec les services de Nantes Métropole a pris à Bail en 2017 pour 1796 m<sup>2</sup> de surface utile de Bureaux sur la Halle 6 est, 2.105 m<sup>2</sup> avec les espaces partagés (hôtel d'entreprises réalisé par le groupe Quartus et la CDC), ceci afin d'accélérer la mise en chantier du programme.

Au 30 avril 2019, ce bail chapeau – porté par le TCA – est rétrocédé à hauteur de 958 m<sup>2</sup> de surface pondérée pour 5 entreprises. Des baux sont en signature pour 467 m<sup>2</sup> de surface pondérée pour 1 entreprise. Il reste donc à commercialiser 675 m<sup>2</sup> dans le bail chapeau sur lesquels des options sont posées via Nantes Saint-Nazaire Développement pour des prospects nationaux.

### **2.2.1.2.3 Modèle économique : financement hors délégation de service public**

Dans le cadre de son activité, et afin de consolider les moyens nécessaires à la réalisation des missions qui lui ont été confiées, la Creative Factory s'est appuyée sur des dispositifs de financements nationaux et européens. En 2019, 3 principaux projets sont mis en œuvre :

- **Le projet de Quartier Démonstrateur**, programme national de la Banque des Territoires, déployé sur la période 2018-2021, constitue la base de notre dispositif d'expérimentation ; un financement de 514 K€ était initialement prévu, dont une partie restait à confirmer, incluant une ressource dédiée (poste en CDI de mission). La Creative Factory vient d'obtenir l'agrément de la Banque des Territoires pour

poursuivre le programme Smart lieu créatif : un montant d'aides de 166K€ va lui être octroyé pour un montant de dépenses éligibles de 226K€.

Le programme de financement s'établira comme suit :

- Subvention totale : 514k€

dont :

- Rue connectée : 288k€

- Smart tiers lieux : 226k€ (60 k€ initialement, puis 166k€).

- **Le projet NMCube**, financé par le Ministère de la Culture ; subvention de 80 K€ sur 2018 – 2019 incluant une ressource dédiée (poste en CDI de mission) qui assure le suivi de la communauté média et des porteurs de projets des filières culturelles.
- **Le projet de l'accélérateur culturel** labellisé et soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 20K€ (Convention de subvention signée le 25/10/2018).
- **Les fonds FEDER qui consolident le plan d'action de la Creative Factory** et représentent en 2018, 324 K€ (contre 124 K€ en 2017). La demande de soutien de la Creative Factory au titre du FEDER déposée auprès du Conseil Régional pour les exercices 2019 et 2020, porte sur des enveloppes de 218 K€ et 220 K€.

2 postes en CDI de mission sont financés par ces programmes, non reconductibles. Aussi, et pour conforter son budget action, l'équipe de la Creative Factory doit-elle toujours rechercher de nouvelles sources de financements notamment en répondant aux AMI et APP lancés par l'Etat et le Conseil Régional, ou en se portant candidate à des programmes européens.

#### **2.2.1.2.4 La future Délégation de Service Public incluant l'équipement des Halles 1 & 2**

A compter du dernier trimestre 2020, il est prévu que la Samoa prenne en gestion l'équipement des Halles 1&2 qu'elle réalise actuellement en mandat pour le compte de Nantes Métropole.

Aussi, Nantes Métropole, par une délibération en date du 13 avril 2018, a décidé de prolonger la DSP actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

Les impératifs de mise en exploitation et de commercialisation de la Halle 1&2 imposent de compléter les socles des compétences actuelles de l'équipe de la Creative Factory. Depuis 2017, cette dernière a réalisé et pris en charge financièrement, dans le cadre de la DSP actuelle, les études nécessaires à la réussite du lancement de cet équipement.

La gestion des Halles 1&2 - équipement destiné à être mis à la disposition des parties prenantes des filières créatives et culturelles - modifie en profondeur l'économie du projet et impose la mise en place d'une nouvelle DSP.

Par une délibération en date du 5 avril 2019, le Conseil Métropolitain a approuvé le principe d'une délégation de service public confiée à la Samoa pour le développement économique, l'animation et la promotion des ICC ainsi que l'exploitation des Halles 1 & 2, bâtiment totem des industries culturelles et créatives au sein du quartier de la création.

Suite à cette délibération, les services de Nantes Métropole ont transmis un cahier des charges auquel la Samoa est tenue de répondre dans le cadre de l'article L. 1411-19 du code général des collectivités territoriales et conformément à l'article L 32 11- 1 du code de la commande publique.

Le nouveau cadre de DSP proposé par Nantes métropole à la Samoa prendra appui en partie sur les missions actuelles qui sont confiées à la Creative Factory (offre immobilière spécifique, accompagnement économique des porteurs de projets, open innovation, animation des filières et communautés créatives) mais aussi sur des missions nouvelles liées à la gestion et l'exploitation commerciale de la Halle 1&2.

### **3 LE TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT**

#### **3.1 SITUATION 31/12/2018, POINT RAPIDE DE REFERENCE AU CRACL**

Le bilan de l'opération au 31/12/2018 a été présenté aux services de Nantes Métropole lors des réunions de contrôle analogue intervenues les : 18 et 21 septembre, 15 & 18 octobre, 22 novembre 2018 et 29 mars & 30 avril 2019.

Par rapport au 31/12/2017, ce CRACL intègre principalement les nouveaux chiffrages présentés par la maîtrise d'œuvre et validés par la Samoa. Ces chiffrages ont été établis sur la base d'une nouvelle programmation détaillée qui fait suite aux études urbaines démarrées début 2017, avec le concours de la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine.

Ces points seront pris en considération lors de l'établissement du bilan de l'opération actualisé au 31/12/2018, qui sera présenté au Conseil Métropolitain d'octobre 2019.

Pour mémoire les principes d'aménagement retenus sont les suivants :

- engager la commercialisation du Sud-ouest en commençant par le quartier dit « des Marchandises ». Ce secteur jugé prioritaire est à commercialiser sur la période 2019-2026. Cet aménagement urbain accompagne les constructions du CHU et du Campus de la nouvelle Faculté de Santé.
- la deuxième évolution majeure consiste à faire l'acquisition des fonciers non indispensables à la commercialisation immédiate du Sud-Ouest par l'AFLA ou Nantes Métropole. Ces acquisitions seront reprises par la SAMOA au moment de leur commercialisation.

#### **3.2 NOUVELLE STRATEGIE D'AMENAGEMENT DU SUD OUEST : POINT D'AVANCEMENT**

##### **L'urbanisation du quartier dit « des Marchandises » en continuité du Faubourg est lancée**

L'ensemble du programme du Sud-ouest représente environ 670 000 m<sup>2</sup> SdP – en complément du CHU, ce volume de constructibilité intégrant d'ores et déjà les développements engagés sur Prairie-au-Duc Sud. Ce programme important représente un développement sur 20 ans, à l'horizon 2035-2040.

En lien avec l'arrivée du CHU, la SAMOA envisage aujourd'hui, **dans une première phase du Sud-ouest, le développement du quartier dit « des Marchandises ».**

Ce choix répond à plusieurs enjeux :

- **Créer les conditions de connexion du CHU au quartier de la création et plus largement au centre-ville de Nantes.** A cet égard, la libération mi-2022 du faisceau ferroviaire permettra à terme (2023 ?) d'envisager la constitution de l'ensemble des voies, venelles...entre le quartier des Marchandises et le quartier de la création.
- **permettre l'implantation d'activités complémentaires au CHU, sans s'enfermer dans une programmation de type « Campus Hospitalier ».** En ce sens, le quartier dit « des Marchandises », est avant tout un **quartier dense, de centre-ville où se côtoient toutes les activités de la ville,** notamment une offre de logements.
- **« accrocher » les nouveaux développements du Sud-ouest au quartier existant du Faubourg, laisser ouvert à un horizon de plus long terme les développements du projet urbain situés à la pointe Sud-ouest.**
- **engager la préfiguration du Parc de la Loire à partir de 2019** et ses premiers aménagements à compter de 2020, la SNCF libérant par anticipation la pointe ouest du faisceau ferroviaire, avant la mise en exploitation du Grand Blottereau.

Hors CHU, le quartier dit « République » représente environ 275.000 m<sup>2</sup> SdP à construire répartis à 50% / 50% entre activités économiques-services-commerces et logements. **Le scénario de développement retenu**

**prévoit le lancement de l'ensemble de ces opérations à un horizon de 10 ans, soit environ 35.000 m<sup>2</sup> d'opérations nouvelles initiées chaque année, ce qui représente un rythme élevé :**

- **2015/2016** : consultation d'opérateurs du « **Triangle des Marchandises** » - 17 000 m<sup>2</sup> SdP / AA et chantier à partir de novembre 2018 pour des livraisons fin 2020. Opérations en cours,
- **2019** : consultation d'opérateurs **pour les Blocs A&B** - 38700 m<sup>2</sup> SdP / Acte Authentique et chantier 2019/2021 pour des livraisons 2022/2023. Consultations en cours,
- **2019/2020** : consultation d'opérateurs pour les Bloc G & C – 40.500m<sup>2</sup> SdP / Acte Authentique et chantier pour des livraisons 2023/2024,
- **A l'horizon 2023**, l'achèvement de la réalisation de ces opérations permettra de consolider les fronts urbains de la rue des Marchandises, qui pourrait être ouverte en 2023,
- **2021/2026** : consultation d'opérateurs **Cœur du quartier des Marchandises/Parc** – 111.500 m<sup>2</sup> SdP / Acte Authentique et chantier pour des livraisons 2022/2028, séquencées d'Est en Ouest, en progressant vers le Parc Métropolitain,
- Ce scénario de développement réserve la possibilité d'implantation de l'opération d'équipement de formation hospitalo-universitaire du quartier de la santé pour environ 30 à 35 000 m<sup>2</sup> SdP [pré-positionnés à l'angle B. Goullin / rue des Marchandises à ce stade], pour une réalisation entre 2020 et 2026,
- Ce scénario de développement ne prend pas en considération la programmation de la parcelle du CHU située au Nord de Benoni Goullin pour accueillir des activités induites par l'arrivée du CHU sur l'île de Nantes.

### **3.3 LES RECETTES OPERATIONNELLES**

#### **3.3.1 PRESENTATION DE NOTRE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SUD-OUEST**

Pour les trois prochaines années, la stratégie de commercialisation consiste à :

**Terminer le développement du quartier Prairie au Duc**, avec la vente des derniers lots :

- à la pointe ouest de Prairie au Duc : lot E (6 700 m<sup>2</sup>), J1 (4 350 m<sup>2</sup>), J2 (10 800 m<sup>2</sup>), selon une programmation qui reste à définir au regard de l'impact du nouveau PEB sur ces parcelles. Cet arrêté devrait être publié dans le courant de l'année 2020,
- à côté de la future école de Design, le lot M (3 500 m<sup>2</sup>), destiné à du logement libre.

**Initier la commercialisation des premiers lots du quartier des Marchandises**, intégrant d'entrée de jeu la réalisation parallèle de nombreux équipements, dont la création d'une nouvelle école primaire de 16+3 classes par la Ville de Nantes, et à plus long terme, la faculté et les écoles liées au CHU (35 000 m<sup>2</sup> environ), un équipement sportif Ville de Nantes d'environ 3000 m<sup>2</sup>, etc.

Les recettes prévisionnelles H.T. (signatures des actes de cession) attendues dans la période sont de :

- 8 339 000 € en 2019
- 13 331 000 € en 2020
- 12 909 000 € en 2021

Soit un total de 34 578 000 € de recettes sur la période.

#### **3.3.2 POINT SUR LES RISQUES LIES AUX PROGRAMMATIONS D'EQUIPEMENTS PUBLICS**

Plusieurs grands projets d'équipements sont programmés et encore en recherche de financements notamment dans le cadre du prochain contrat de Projet Etat/Région :

- **Le Campus Faculté de santé** qui doit trouver sa place au nord du boulevard Benoni Goullin se financerait à hauteur de 120 millions d'€ en coût d'opération (financement Etat, FEDER, Conseil

Régional, Nantes Métropole et Université). Le financement du restaurant universitaire doit être encore stabilisé.

- **Le transfert des activités de la Gare de l'Etat sur le site du Grand Blottereau** doit également trouver son financement à l'horizon 2020, pour libérer les terrains d'assiette nécessaires pour une bonne accessibilité du CHU ; le calendrier opérationnel ne présente pas de retard à cette étape.
- **Le transfert du CHU sur l'île de Nantes** est assorti d'une condition : les comptes de l'établissement doivent être à l'équilibre, jusqu'à la livraison du futur équipement. Le calendrier relatif à l'enquête publique environnementale et à l'instruction du permis de construire est conforme aux prévisions. Le chantier de dépollution et de démolition du MIN opéré par la Samoa pour le compte de Nantes Métropole ne connaît pas à cette étape de retard.

### 3.3.2.1 Point sur les risques et opportunités du marché immobilier

Les trois dernières années ont été caractérisées par une bonne santé du marché de l'immobilier, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau métropolitain. Le marché nantais est porté par la dynamique métropolitaine, un solde démographique positif, et des conditions de financements exceptionnelles. L'île de Nantes a bénéficié, à ce titre, d'un « effet vitrine ». Son attractivité l'a mise un peu plus à l'abri des fluctuations de l'immobilier.

Toutefois, de nombreuses interrogations persistent quant à la poursuite de cette tendance : pérennité des politiques de défiscalisation, impacts de la future loi « Elan » et notamment ses incidences sur le financement du logement social, coût du foncier et de la construction en forte hausse....

Ces cycles de valeur incitent à garder une certaine prudence dans la définition des hypothèses de valorisation retenues au bilan de l'opération. **Cela vaut pour les prix moyens retenus en ce qui concerne d'une part, les charges foncières du logement libre (500€/m<sup>2</sup> de sdp) et, d'autre part, les charges foncières en immobilier de bureau (300€/m<sup>2</sup>/sdp).**

### 3.3.2.2 Point sur les risques liés à la constructibilité de la pointe ouest de Prairie au Duc eu égard à l'élaboration du prochain plan d'exploitation au bruit

La décision de l'abandon de la réalisation de l'aéroport de Notre-Dame des Landes a pour conséquence le redéploiement de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique. Seul le projet, lorsqu'il sera élaboré et connu, permettra de redéfinir un nouveau Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B). Selon les premières et hypothétiques simulations élaborées par les experts, le P.E.B. pourrait impacter la constructibilité de la pointe ouest de l'île, soit en interdisant toute construction, soit en autorisant des programmes autres que des logements (et notamment : bureaux, hôtels, etc..).

L'orientation future de la nouvelle piste n'étant pas encore connue, ni son gabarit (quid d'un allongement de 500 mètres ?) et encore moins le calendrier de réalisation des travaux, il convient ici de rester prudent.

Pour autant, il s'agit ici d'une incertitude qu'il nous faut prendre en compte. Au regard des informations en notre possession, il a été décidé de retenir au CRACL au 31/12/2018 l'hypothèse que les trois îlots à urbaniser qui seraient impactés par le P.E.B à savoir :

- Ilot J1 (4 350 m<sup>2</sup>)
- Ilot J2 (10 800 m<sup>2</sup>)
- Ilot E (6 700 m<sup>2</sup>)

Ces trois îlots sont valorisés au CRACL à hauteur de 4,8 M€ avec d'une programmation exclusive en bureaux, (soit une perte significative de 7,2 M€ de recettes).

### 3.4 LES DEPENSES OPERATIONNELLES

#### 3.4.1 LES PRINCIPALES OPERATIONS POUR LA PERIODE 2019-2020

Pour la période, les principaux travaux d'espaces publics restent conformes au programme établi en 2018. Il consiste :

- **A terminer les opérations engagées** : fin des travaux d'aménagement des Berges Nord (7ha) et le confortement des berges (2M€), la véloroute deuxième tronçon (200 K€),
- **A assurer l'aménagement des abords des opérations immobilières** (ZAC 1 + PUP), qu'elles soient sur du foncier privé (PUP Mercure/Giboire/Adi /Arc, etc.) ou programmées pour accompagner l'urbanisation de l'Ile (abords d'Ebène et voire/Viviani/Bamboo/Inspirations/Adoma/Citroën) pour 2,6M€,
- **A engager la réalisation des venelles sur prairie au duc Sud** pour les îlots G, H & I pour 1,8M€,
- **A engager les travaux d'aménagement du Faubourg**, dans le cadre du programme ILOTOPIA piloté par la Samoa pour 2,6 M€.
- **A Poursuivre le secteur des Halles Alstom** pour 0,8M€,
- **A engager l'aménagement du quartier des Marchandises**, incluant la réalisation des aménagements de voirie provisoires nécessaires au déroulement des travaux liés à l'arrivée du CHU (pour la partie hors mandat : Léon Bureau Sud, abord du Pont des Trois Continents) et les aménagements nécessaires à la commercialisation du secteur pour 5M€.
- Pour ce quartier, la Samoa va aussi engager pour **2,6 m€ de dépenses de dépollution nécessaires à la réalisation des opérations immobilières.**

#### 3.4.2 LA MAITRISE DES DEPENSES (STRATEGIE, MESURES)

Les principaux risques ou interrogations liés aux travaux concernent :

- **Les évolutions de la programmation des espaces publics associées à la prise en compte du projet de la nouvelle MOE.** L'objectif fixé par la Samoa à la nouvelle MOE en 2018 de maintenir les grands équilibres financiers du CRACL a été tenu.
- **Les incertitudes concernant le confortement des berges nord.** La nécessité de conforter les Berges Nord est apparue nécessaire postérieurement à l'engagement des travaux d'aménagement aujourd'hui en cours de finition. Par rapport au budget initial, reste une incertitude sur les coûts de confortement, qui diffèrent sensiblement selon la technique d'intervention retenue (intervention par la Loire par Barge, ou à partir des quais). **Ce programme pour des raisons juridiques (compétences et capacité d'intervention métropolitaines non formellement établies, et capacités d'intervention de l'aménageur non explicitement prévues au TCA) n'a pas été retenu au CRACL actualisé.** A cela, se rajoute la demande d'élargissement et de prolongation de la cale existante, demandée par Nantes Métropole. Le coût de cet aménagement est par contre intégré au CRACL.
- **La question à terme du confortement des quais Wilson à l'ouest de Léon Bureau** prolongé. Si les travaux de confortement des quais au droit du futur CHU, traités dans le cadre du mandat, sont bien identifiés, la question du niveau de reprise des quais à l'ouest de Léon bureau prolongé reste posée. Nous sommes dans l'attente de diagnostics techniques (12 à 18 mois d'études) pour estimer très précisément les coûts de reprise de ces quais, en fonction de leurs usages. **Ces coûts travaux ne sont pas retenus au titre du CRACL.**
- **Enfin, dans les trois années à venir, la multiplicité des grands travaux d'infrastructures** développés par la métropole mais aussi sur Paris (Jeux Olympiques & Grand Paris Express) peut **avoir pour effet une augmentation significative des coûts de chantier.**

### 3.5 LE FINANCEMENT

Le montant des participations prévisionnelles du concédant est inchangé. Nous étions dans l'attente des nouveaux chiffrages par la maîtrise d'œuvre urbaine, avec pour objectif de maintenir les grands équilibres financiers du projet urbain. Après un important travail avec les services de Nantes Métropole, il faut retenir que les grands équilibres sont stabilisés pour le CRACL 2018, et ce jusqu'à terminaison du projet.

Comme initialement prévu, l'hypothèse d'une participation annuelle de Nantes Métropole de 9,5M€ HT (11,4M€ TTC) est retenue pour la période 2020-2026. Ce montant intègre les apports en nature de terrain qui seront réalisés par Nantes Métropole. Ce dispositif de participation va faire l'objet d'un avenant qui sera présenté avec l'approbation du CRACL au 31/12/2018.

La Samoa a intégré l'objectif d'une réduction de son endettement de 5M€ au 31/12/2019 en ne mobilisant pas le montant total des emprunts négociés en 2016 (partie mobilisable en 2018).

**L'en-cours d'emprunts prévisionnel est de 26,2M€ à fin 2019, conformément aux objectifs fixés.**

**La Samoa ne devrait pas faire appel à de nouveaux financements bancaires sur cette période 2019-2020**

	Bilan Ouverture du traité de concession	SITUATION 31/12/2016	SITUATION 31/12/2017	Total au 31/12/2018	Prévision 2019	Prévision 2020
<b>EVOLUTION DE L'EN-COURS D'EMPRUNTS PREVISIONNEL</b>	33 384 K€	28 931 K€	34 585 K€	30 808 K€	26 250 K€	22 309 K€

## **4 LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2019-2020**

### **4.1 POUR LES ACTIVITES DU POLE URBAIN**

Pour ces 2 prochaines années, la Samoa, pour la partie « Pôle Urbain » va poursuivre les missions déjà engagées depuis 2015 à savoir :

- La réalisation du projet de L'île de Nantes avec le traité de concession 2015-2037,
- Le mandat de réalisation des Halles 1 & 2
- Le mandat de préparation de l'assiette foncière du futur CHU.

Le prévisionnel budgétaire 2019-2020 a été établi sur la base de ce maintien d'activité.

Pour le traité de concession, le forfait de rémunération est déterminé dans le traité de concession (article 25) jusqu'en 2020 tel qu'il figure dans le budget présenté. Tels que mentionnés dans cet article du traité de concession, les forfaits de rémunération pour la période 2021-2037, devront faire l'objet d'un avenant à signer avant le 31 décembre 2020.

Lors de la signature de la convention initiale, le montant de la rémunération 2016-2020 a été fixé en prenant en compte la réalisation des missions liées aux mandats avec un effectif quasi constant puisqu'une seule embauche spécifique a été prévue en CDI dit de « chantier » pour la préparation de l'assiette foncière du futur CHU.

Le mandat de réalisation des Halles 1 & 2 doit se terminer en 2021 avec la livraison du bâtiment. La rémunération liée à ce mandat va rester conséquente jusqu'en 2020.

Pour le mandat de préparation de l'assiette foncière du CHU, la rémunération a été modifiée par l'avenant numéro 1 délibéré par Nantes Métropole en octobre 2018. (cf. page 4 du présent PMT).

Pour les charges, nous avons maintenu le niveau de charges de structure prévu au budget 2018 pour les années 2019 & 2020. Ce niveau reste équivalent à celui de 2017, la Samoa poursuit sa politique de maîtrise des charges générales.

Pour les frais de personnel, compte tenu des évolutions économiques actuelles, nous avons pris en compte :

- Une augmentation généralisée de 1% par an (cette augmentation est indexée strictement sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation),
- Un montant réservé aux augmentations individualisées (au mérite) qui ne peut excéder 1,5% de la masse salariale,
- Un chargé de mission espaces publics/dépollution est budgété sur les années 2019 & 2020,
- Un renfort pour la partie gestion des marchés a aussi été inclus pour 2019-2020

Compte tenu de ces éléments le budget prévisionnel 2019-2020 est le suivant :

**COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2019-2020**

*(activité "Pôle urbain")*

	<b>RESULTAT REEL 2017</b>	<b>RESULTAT 2018</b>	<b>BUDGET 2019 CA 11/12/2018</b>	<b>BUDGET 2019 ACTUALISE</b>	<b>BUDGET 2020 ACTUALISE</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 110 000 €	2 120 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 260 000 €
Rémunération forfaitaire globale	2 110 000 €	2 120 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 140 000 €
Complément Rémunération forfaitaire Nature et biodiversité					60 000 €
Complément Rémunération forfaitaire suivi dépollution CHU					60 000 €
Rémunération mandat Halles 1 & 2	27 590 €	71 051 €	62 500 €	71 793 €	53 845 €
Rémunération mandat CHU	132 500 €	130 250 €	205 850 €	205 850 €	147 305 €
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	10 058 €	24 852 €	27 000 €	26 496 €	15 916 €
Reprise sur provisions		341 €	0 €	0 €	
Produits divers de gestion	5 427 €	5 904 €	1 500 €	1 500 €	5 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 285 575 €</b>	<b>2 352 398 €</b>	<b>2 426 850 €</b>	<b>2 435 639 €</b>	<b>2 482 066 €</b>
<b>DEPENSES</b>					
Achats et Charges de fonctionnement	481 219 €	480 250 €	487 390 €	487 930 €	484 630 €
<b>SOUS-TRAITANCE MANDATS</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Impôts et taxes	3 875 €	52 743 €	78 000 €	67 000 €	67 500 €
Masse Salariale	1 199 244 €	1 266 316 €	1 287 798 €	1 292 384 €	1 380 987 €
Charges Sociales	570 174 €	589 738 €	579 509 €	591 608 €	633 144 €
Charges diverses de personnel	14 160 €	17 352 €	12 000 €	18 000 €	12 000 €
Taxe sur les salaires	0 €	25 546 €			
Transfert de charges CF=>PU	-147 294 €	-201 066 €	-206 755 €	-213 100 €	-225 045 €
Transfert de charges PU=>CF	65 921 €	77 203 €	90 904 €	114 277 €	91 142 €
Amortissements sur immobilisations	28 442 €	24 846 €	30 000 €	25 000 €	25 000 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	42 926 €	26 331 €	40 000 €	25 000 €	10 000 €
Charges diverses	0 €	0 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 258 667 €</b>	<b>2 359 259 €</b>	<b>2 400 847 €</b>	<b>2 410 098 €</b>	<b>2 480 358 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>26 908 €</b>	<b>-6 862 €</b>	<b>26 003 €</b>	<b>25 541 €</b>	<b>1 708 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	1 422 €	3 686 €	0 €	0 €	0 €
Charges financières / exceptionnelles	480 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>27 850 €</b>	<b>-3 175 €</b>	<b>26 003 €</b>	<b>25 541 €</b>	<b>1 708 €</b>

Les prévisions sur cette période 2019-2020 ne font pas apparaître de risque sur la situation financière de la Samoa.

La Samoa sera plus en situation de risque à compter de l'exercice 2021, tel que nous allons l'exposer ci-après. Des prises décisions seront à anticiper dès 2019, telles que la renégociation de la rémunération du traité de concession ou l'ajustement des frais de personnel à l'activité.

## **4.2 POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ACTUELLE**

### **4.2.1 LES PERSPECTIVES D'EXPLOITATION 2019-2020**

Pour les 3 prochaines années, la SAMOA, présentera pour son activité « Creative Factory » un budget basé sur la poursuite des missions déjà engagées au titre de la délégation de service public 2016-2018.

Cette DSP est prolongée d'un an afin de cadrer avec l'ouverture prévisionnelle des Halles 1 & 2 en 2020.

La prévision budgétaire 2018-2020 est effectuée sur la base du périmètre actuel et ne tient pas compte des activités liées à la livraison du nouvel équipement.

Une nouvelle délégation de service public est en cours d'étude avec les services de Nantes Métropole avec une révision des missions confiées tenant compte de ce nouvel équipement.

Le cahier des charges a été transmis fin avril par Nantes Métropole à la SAMOA. Un premier projet a été remis le 17 mai, les négociations sont en cours pour aboutir à une nouvelle convention applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

C'est pour cette raison que ces nouvelles données n'ont pu être intégrées à cette prévision budgétaire.

Pour les produits nous avons pris comme hypothèse le maintien des subventions de Nantes Métropole et du Conseil Régional au niveau du budget 2018.

La même hypothèse a été retenue pour les participations privées.

La subvention FEDER a été reconduite sur 2019-2020 à une réfaction de 25% par mesure prudentielle.

Pour l'activité gestion locative, la SAMOA a intégré la fin de la gestion déficitaire du hangar 20. Cette activité incorpore le nouveau site de la Halles 6 Est à compter de septembre 2019. Ceci permet de garder cette activité à l'équilibre.

Comme pour le pôle urbain, nous avons maintenu le niveau de charges de structure prévu au budget 2018 pour les années 2019 & 2020. Ce niveau reste équivalent à celui de 2017, la SAMOA poursuit sa politique de maîtrise des charges générales.

Pour les frais de personnel, compte tenu des évolutions économiques actuelles, nous avons pris en compte :

- Une augmentation généralisée de 1% par an (cette augmentation est basée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation) ;
- Un montant réservé aux augmentations individualisées (au mérite) qui ne peut excéder 1,5 de la masse salariale.
- L'intégration d'un CDI de mission pour la préparation de l'ouverture des halles 1 & 2.

Compte tenu de ces éléments, le budget prévisionnel 2019-2020 Creative Factory est le suivant :

COMPTÉ D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2019-2020 CREATIVE FACTORY

	RESULTAT REEL 2017	RESULTAT 2018	BUDGET 2019 CA 12/2018	BUDGET 2019 ACTUALISE	BUDGET 2020 ACTUALISE
<b>RECETTES</b>					
Partenariats Privés	146 125 €	80 583 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €
Subventions reçues	1 338 635 €	1 537 760 €	1 234 379 €	1 384 903 €	1 291 704 €
Dont:					
Subvention Nantes métropole DSP	1 010 714 €	962 588 €	925 000 €	925 000 €	925 000 €
Subvention French Tech	10 000 €				
Subvention Région Pays de la Loire	140 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
A.M.I Région pays de la Loire			40 000 €	40 000 €	40 000 €
Appel à projet Ministère de la Culture NM 3	0 €	34 281 €	39 810 €	39 810 €	
Subvention accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture		15 900 €	15 000 €	15 000 €	
Financement RFI		8 914 €	39 815 €	39 815 €	
FNADT Amortissements subvention investissement	16 998 €	16 762 €	16 754 €	16 754 €	16 754 €
Subvention FEDER -	124 075 €	323 586 €	0 €	150 524 €	151 950 €
Subvention Europe:Break In The Desk	26 113 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention Européenne REFILL	10 734 €	21 355 €	0 €	0 €	0 €
CDC Quartier démonstrateur	0 €	54 374 €	58 000 €	58 000 €	58 000 €
Recettes propres QDC	21 090 €	38 063 €	47 000 €	44 000 €	44 000 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	9 332 €	17 128 €	25 000 €	22 000 €	22 000 €
Marketing et animation territoriale	0 €				
Participation Atlanpole "Creative	0 €				
Recettes l'Art est aux Nefs	11 758 €	20 935 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €
Activité gestion locative	522 655 €	615 257 €	630 659 €	636 559 €	652 559 €
Karting	150 322 €	185 270 €	181 500 €	185 000 €	185 000 €
Chapidoc	9 167 €	12 309 €	12 309 €	12 309 €	12 309 €
La Centrale	107 718 €	130 791 €	128 000 €	130 000 €	130 000 €
Ecosolies	138 413 €	139 257 €	138 500 €	139 250 €	139 250 €
Hangars 20/30 et maison du port	73 829 €	94 020 €	77 000 €	94 000 €	94 000 €
Blockhaus HUB	960 €	0 €	2 000 €		
Harmonie mutuelle	36 926 €	44 878 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Halle 6 Est			46 350 €	31 000 €	47 000 €
Place François II	5 320 €	8 731 €	0 €	0 €	0 €
Divers	15 767 €	3 687 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 044 272 €</b>	<b>2 275 350 €</b>	<b>2 042 038 €</b>	<b>2 195 462 €</b>	<b>2 118 263 €</b>
Achats et charges de fonctionnement	163 504 €	190 535 €	200 045 €	200 109 €	189 980 €
Plans d'actions	271 786 €	286 512 €	245 000 €	280 000 €	245 000 €
Accompagnement économique des entreprises	30 831 €	51 785 €	95 000 €	80 000 €	80 000 €
Site internet	15 126 €	15 895 €	0 €	5 000 €	5 000 €
Communication	55 595 €	48 124 €	40 000 €	45 000 €	45 000 €
Animation économique territoriale	145 402 €	110 327 €	85 000 €	90 000 €	90 000 €
Action à l'international	24 832 €	25 714 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Dépenses NM3, Quartiers démonstrateurs et Challenge RFI		34 668 €	0 €	35 000 €	
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	43 740 €	38 085 €	50 000 €	50 000 €	
Activité gestion locative	512 354 €	566 102 €	626 322 €	606 500 €	621 500 €
Karting	96 624 €	120 692 €	120 000 €	121 000 €	121 000 €
Chapidoc	749 €	614 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
La Centrale	170 098 €	149 481 €	166 000 €	166 000 €	166 000 €
Ecosolies	143 254 €	151 189 €	143 254 €	143 000 €	143 000 €
Hangars 20/30 et maison du port	104 994 €	87 448 €	97 000 €	90 000 €	90 000 €
Place François II	2 273 €	3 519 €	0 €	2 000 €	2 000 €
Blockhaus HUB	1 303 €	0 €	1 300 €	0 €	0 €
Harmonie mutuelle	54 731 €	53 159 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Régularisation charges 2016	-61 673 €				
Halle 6 Est			42 268 €	28 000 €	43 000 €
Impôts et taxes	25 401 €	13 697 €	26 500 €	26 500 €	26 500 €
TVA non récupérable	63 530 €	86 791 €	81 516 €	89 018 €	73 500 €
Masse Salariale	489 990 €	553 190 €	567 942 €	603 542 €	582 933 €
Charges sociales	235 728 €	275 066 €	255 574 €	271 594 €	262 320 €
Charges diverses de personnel	5 668 €	9 364 €	5 000 €	9 000 €	9 000 €
Taxe sur les salaires	0 €	51 867 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de charges PU=>CF	147 294 €	201 066 €	206 755 €	213 100 €	225 045 €
Transfert de charges CF=>PU	-65 921 €	-77 203 €	-90 904 €	-114 277 €	-91 142 €
Amortissements sur immobilisations	33 569 €	18 666 €	26 000 €	20 000 €	20 000 €
Provision charges indemnités fin de carrière	1 691 €	4 410 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Dettes sur boni par rapport au budget inclus dans la DSP signée 12/2015	82 760 €	35 260 €	-165 612 €	-66 020 €	-52 000 €
Charges diverses	150 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 011 244 €</b>	<b>2 253 409 €</b>	<b>2 039 139 €</b>	<b>2 194 065 €</b>	<b>2 117 635 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>33 029 €</b>	<b>21 941 €</b>	<b>2 899 €</b>	<b>1 396 €</b>	<b>628 €</b>
Produits financiers / exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges financières / exceptionnelles	2 530 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 499 €</b>	<b>21 941 €</b>	<b>2 899 €</b>	<b>1 396 €</b>	<b>628 €</b>

Pour l'ensemble de la SAMOA cela donne le compte d'exploitation consolidé suivant :

<b>COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDE PREVISIONNEL 2019-2020</b>					
<b>TOUTES ACTIVITES CONSOLIDEES</b>					
	<b>RESULTAT REEL 2017</b>	<b>RESULTAT DEFINITIF 2018</b>	<b>BUDGET 2019 CA 11 /12/2018</b>	<b>BUDGET 2019 ACTUALISE</b>	<b>BUDGET 2020 ACTUALISE</b>
<b>RECETTES</b>					
Rémunération TCA Ile de Nantes	2 110 000 €	2 120 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 260 000 €
DSP	1 010 714 €	962 588 €	925 000 €	925 000 €	925 000 €
Rémunération sur Mandats	160 090 €	201 301 €	268 350 €	277 643 €	201 150 €
Subv UIA projet 5 Ponts	10 058 €	24 852 €	27 000 €	26 496 €	15 916 €
Subv. Région Pays de la Loire	140 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
A.M.I Région pays de la Loire	0 €	0 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Subv. FEDER Creative Factory	124 075 €	323 586 €	0 €	150 524 €	151 950 €
Autres Subv. Creative Factory	46 847 €	134 823 €	152 625 €	152 625 €	58 000 €
FNADT subv. investissement 2011	16 998 €	16 762 €	16 754 €	16 754 €	16 754 €
Partenariats Creative Factory	146 125 €	80 583 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €
Recettes propres Creative Factory	21 090 €	38 063 €	47 000 €	44 000 €	44 000 €
Recettes Gestion Locative	522 655 €	615 257 €	630 659 €	636 559 €	652 559 €
Reprise sur provisions	0 €	341 €	0 €	0 €	0 €
Produits divers de gestion	21 194 €	9 591 €	6 500 €	6 500 €	10 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 329 848 €</b>	<b>4 627 748 €</b>	<b>4 468 888 €</b>	<b>4 631 101 €</b>	<b>4 600 329 €</b>
	4 329 848 €				
<b>DEPENSES</b>	<b>0 €</b>				
Achats et Charges de Fonctionnement	644 723 €	670 785 €	687 435 €	688 039 €	674 610 €
Plan d'actions Creative Factory	271 786 €	286 512 €	245 000 €	280 000 €	245 000 €
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	43 740 €	38 085 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Dépenses gestion Locative	512 354 €	566 102 €	626 322 €	606 500 €	621 500 €
Impôts et taxes	92 806 €	153 231 €	186 016 €	182 518 €	167 500 €
Frais de personnel	2 514 964 €	2 788 439 €	2 707 824 €	2 786 127 €	2 880 384 €
Amortissements sur immobilisations	62 011 €	43 512 €	56 000 €	45 000 €	45 000 €
Provision charges indemnités fin de carrière	44 617 €	30 741 €	45 000 €	30 000 €	15 000 €
Dette sur boni 2017, report d'actions sur 2018	82 760 €	35 260 €	-165 612 €	-66 020 €	-52 000 €
Charges diverses	150 €	0 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 269 911 €</b>	<b>4 612 668 €</b>	<b>4 439 986 €</b>	<b>4 604 164 €</b>	<b>4 597 993 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>59 937 €</b>	<b>15 080 €</b>	<b>28 902 €</b>	<b>26 937 €</b>	<b>2 336 €</b>
Produits financiers /exceptionnels	1 422 €	3 686 €	0 €	0 €	0 €
Charges financières / exceptionnelles	3 010 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>58 349 €</b>	<b>18 766 €</b>	<b>28 902 €</b>	<b>26 937 €</b>	<b>2 336 €</b>

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver l'actualisation du Plan à Moyen Terme 2018-2020 de la SAMOA**

## Point 7 – Approbation de l’avenant N° 1 du mandat de maîtrise d’ouvrage pour la construction d’une plateforme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2

---

Le mandat de « construction d’une plateforme de valorisation économique et créative dans les Halles 1& 2 a été confié à la Samoa par délibération du Conseil Métropolitain du 10 avril 2015.

Cet équipement à vocation économique de 3200 m<sup>2</sup> environ, est destiné à accueillir les entreprises et les réseaux créatifs du quartier et de la métropole. Sa livraison est prévue pour le dernier trimestre 2020.

Cette opération a nécessité la rédaction d’un avenant adopté par délibération du Conseil métropolitain le 13 avril 2018, du fait de l’évolution du projet et des contraintes rencontrées tant en termes technique que des conditions d’exploitation.

L’avancement des études et les diagnostics techniques complémentaires réalisés sur la structure existante des halles à réhabiliter, ont conduit en effet, à une évolution des choix structurels avec notamment le remplacement de la charpente et le renforcement des fondations de tous les poteaux.

Une recherche d’économie du projet et d’optimisation a permis de limiter le surcoût des travaux.

Par avenant numéro 1, en conséquence de ce qui précède :

- L’enveloppe financière prévisionnelle de l’opération est portée de 6.878.400 € T.T.C. à 9.548.643,32€ T.T.C.,
- La rémunération du mandataire reste inchangée (320.400 € T.T.C.)

**Il est demandé au Conseil d’Administration d’approuver l’avenant N° 1 du mandat de maitrise d’ouvrage pour la construction d’une plateforme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2.**



## Point 8 – Information portant sur le projet de convention avec la Région des Pays de la Loire pour l'année 2019

---

Dans le cadre du soutien à l'innovation, la Région des Pays de la Loire a réaffirmé dans son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation – SRDEII - son souhait de diffuser l'innovation dans toutes les entreprises et sur tous les territoires régionaux.

Le projet de Quartier de la création sur l'île de Nantes, visant à créer un cluster d'excellence européen sur les industries créatives et culturelles (ICC), s'inscrit dans ce cadre.

Au vu de l'intérêt général de ce projet, la Région des Pays de la Loire a décidé de soutenir le programme d'actions porté par la Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA) sur la thématique du « développement économique ».

En date du 5 avril 2019, les services de la Région des Pays de la Loire ont précisé le périmètre des missions qu'ils entendent soutenir, trois axes seraient retenus :

- 1) Consolider le dispositif d'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs des ICC,
- 2) Favoriser l'accès à l'innovation et à l'expérimentation des entreprises régionales dans des logiques d'innovation croisée en lien avec les filières ICC,
- 3) Co-organiser une nouvelle édition du Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire.

Pour ces 3 programmes, la subvention de la Région des Pays de la Loire serait d'un montant de 100 000 €. Ce soutien fera l'objet d'une prochaine convention, laquelle sera instruite dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

En outre, les services du Conseil régional ont fait part de leur volonté de confier à la Samoa des missions complémentaires, portant notamment sur :

- L'animation d'un réseau régional visant à fédérer les pôles et clusters créatifs et culturels afin de diffuser et échanger sur les meilleures pratiques d'animation et d'accompagnement ;
- Le développement d'une action pour favoriser l'accès à l'international des PME ICC en développement ;
- L'accélération de projets à dimension culturelle.

L'ensemble de ces missions fera l'objet d'une nouvelle convention triennale à compter de 2020.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte des informations portant sur le projet de convention 2019 avec la Région des Pays de la Loire.**



## Point 9 – Information portant sur la convention RFI/OIC passée avec l'Université de Nantes

---

Le RFI OIC est un programme régional de recherche - formation - innovation portant sur la conception et l'évaluation de dispositifs centrés sur l'expérience des usagers. Dans un contexte où le numérique révolutionne les pratiques et les économies, il s'agit de penser de nouveaux produits, services ou espaces comme des expériences globales articulant les dimensions techniques, esthétiques, économiques, mais aussi les fonctions et usages.

Consortium de 14 partenaires, le RFI OIC est mené par l'Université de Nantes et co-animé avec l'École de design Nantes Atlantique.



Le RFI OIC soutient l'organisation de Challenges créatifs étudiants à Nantes, Le Mans et Angers, entre 2018 et 2020, lesquels ont pour but d'amener les étudiants de plusieurs établissements à travailler conjointement pour prototyper et expérimenter des dispositifs répondant à un enjeu d'innovation pour le territoire.

**La Samoa, signataire de la Convention de Partenariat a accepté d'organiser et de co-financer deux Challenges créatifs à Nantes, en 2018-2019 et 2019-2020.**

Le Bureau exécutif du RFI OIC a accepté ce principe et validé l'attribution de financements reçus par l'université de Nantes pour la mise en œuvre du programme du RFI OIC.

La présente convention a pour objet de préciser les modalités d'organisation et de financement des deux éditions des Challenges créatifs à Nantes, et notamment les modalités de reversement de l'université de Nantes à la Samoa des sommes nécessaires à la réalisation de ces actions.

L'université de Nantes prévoit de reverser à la Samoa, pour chacune des deux éditions du Challenge créatif 2018-2019 et 2019-2020, une subvention maximale de 39 815 € HT.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de l'information portant sur la convention RFI/OIC passée avec l'Université de Nantes relative à l'organisation par la SAMOA des éditions 2018-19 et 2019- 2020 des challenges créatifs du RFI Ouest Industries Créatives.**



## Point 10 – Approbation du guide actualisé des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services

---

Le conseil d'administration du 15 décembre 2016 a approuvé le nouveau guide des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services suite à la réforme de la commande publique réalisée en 2016.

De nouvelles évolutions juridiques nous imposent d'actualiser notre guide des procédures.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, les acheteurs doivent dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics et publier les données essentielles de ces contrats sur leur profil d'acheteur.

Sont concernés :

- Les marchés dont le montant est supérieur ou égal à 25.000€ HT,
  - Tous les achats supérieurs ou égal à 25.000€ sont concernés. Cela ne concerne pas uniquement les achats en procédure formalisée ou adaptée (publication d'AO). Un achat sur demande de devis est considéré comme une procédure de marché et doit respecter cette obligation
- Les étapes de la passation :
  - Publication des avis avec mise en ligne des documents de la consultation (cahier des charges...),
  - Réception des candidatures/offres => on ne peut plus accepter d'offre non dématérialisée y compris pour les lettres de commande supérieures à 25.000 €,
  - Toutes demandes des entreprises et des acheteurs, négociations et informations,
  - Tous courriers concernant l'attribution du marché (courrier de rejet, attribution, notification, etc...).

Nous avons aussi obligation d'envoyer nos courriers en mode dématérialisé mais le mail ne suffit pas car il faut qu'il y ait un horodatage certifié et surtout un envoi non modifiable pour avoir une preuve juridique d'envoi et réception.

En première phase, seul le marché est signé. La candidature et l'offre n'ont pas à être signées au préalable par le candidat.

Ensuite, tous les documents modifiant le contrat de manière significative (Avenants, OS modifiant les conditions du marché,) doivent être signés électroniquement avec une « clef » fournie par un organisme certifié par l'état.

Le guide actualisé qui est soumis à votre approbation incorpore ces nouvelles obligations de dématérialisation de procédures.

Nous avons aussi profité de cette actualisation pour préciser certains points de procédures et mettre à jour les seuils d'application des procédures en concordance avec le code des marchés publics.

Figure dans le guide des procédures annexé (en écriture verte) :

- Dans la deuxième partie, points préalables à toutes consultations, nous avons intégré :
  - un paragraphe II « Critères de sélection qualitative : Motifs d'exclusion ». Ce nouveau paragraphe précise les cas d'exclusion de certaines offres dans les cas définis à l'article 57 de la directive Européenne 2014/24/UE,
  - un paragraphe IV « Formalisation des procédures » précisant les nouvelles directives en matière de dématérialisation suite aux nouvelles obligations du 1<sup>er</sup> octobre 2018.
- Dans la troisième partie : Désignation des procédures applications, nous avons mis à jour les nouveaux seuils applicables en concordance avec le code des marchés publics,

- Dans la quatrième partie : « Présentation des procédures formalisées Samoa » ainsi que dans la cinquième partie : « Présentation des procédures définies par la Samoa » nous avons précisé les cas d'application de la dématérialisation. Nous avons aussi ajouté un paragraphe pour formaliser les nouvelles répartitions de tâches au sein des équipes de la Samoa.

Le nouveau guide a été validé par notre prestataire en droit public des marchés.

**Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver l'actualisation du guide des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services, telle qu'elle lui a été présentée.**

## Point 11 – Information sur le rapport RSE 2018

---

La démarche RSE se poursuit au sein de la Samoa, comme le montre le rapport figurant en annexe de cette délibération.

Plusieurs actions ont été menées à terme et d'autres, assez significatives, vont être finalisées en 2019.

Les plans d'actions ont été actualisés afin de permettre à la Samoa de progresser dans ce domaine.

L'année 2018 se caractérise principalement par l'adoption du « Manifeste durable de l'île de Nantes » guide pour le projet urbain, et nouveau cadre de référence pour les équipes de la Samoa.

**Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de l'information relative à l'avancement de la démarche RSE.**



Point 12 – Points divers

---

**SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA**

**EXTRAIT**



**RAPPORT DES ADMINISTRATEURS  
DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM**

**2018**

# **SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA**

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire,  
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme  
administrateurs au sein de la SAEM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**EXERCICE 2018**

**RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE  
DEVELOPPEMENT - SELA 2018**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### ETAT CIVIL

#### SAEM LAD- SELA

Siège social :	18 rue Scribe- BP 80312- 44003 Nantes Cedex 1 Tel. 02 51 84 96 00 / Fax 02 40 73 70 51
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	B 860 800 077
Date de création :	24 octobre 1959
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	Étude et réalisation d'opérations foncières, économiques, touristiques et industrielles en vue du développement économique du département de la Loire-Atlantique.
Président :	Philippe GROsvALET (depuis le 24/05/2011)
Directeur Général :	Alain SAUVouREL
Commissaire aux comptes :	Cabinet Deloitte et Associés représenté par Anne Blanche
Effectif moyen 2018 :	42,21 ETP (Equivalent Temps Plein)

### ACTIONNARIAT

#### Capital social de 13 535 337 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>			<b>70,62%</b>
Département de la Loire Atlantique	11 238	8 207 527,81 €	61,44%
Nantes Métropole	844	616 404,47 €	4,61%
Ville de Nantes	324	236 629,21 €	1,77%
Ville de Saint-Herblain	310	226 404,49 €	1,69%
CARENE	200	146 067,41 €	1,09%
<b>AUTRES ACTIONNAIRES</b>			<b>29,38%</b>
Caisse des Dépôts et Consignations	3 894	2 843 932,49 €	21,29%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	527	384 887,63 €	2,88%
Chambre de commerce de Nantes- St Nazaire	599	437 471,90 €	3,28%
Autres	354	258 539,30 €	1,94%
<b>TOTAL</b>	<b>18 290</b>	<b>13 535 337,33 €</b>	<b>100,0%</b>
Nombre total d'administrateurs :	14		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	1 (M. Robert)		
- dont représentant de Nantes Métropole :	1 (M. Pras)		

### JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	9 concessions d'aménagement
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	

### FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2018	828 000 € TTC (ZAC Indulgences)
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2018	Néant TTC
Dernier résultat net comptable connu :	173 702 € Au 31/12/2018
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	3 323 943 € (encours au 31/12/18)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	Néant

**Loire-Atlantique Développement - SELA**

Comptes annuels au 31 décembre 2018

**Bilan simplifié**

ACTIF	Euro	PASSIF	Euro
Immobilisations incorporelles	38 316	Capital social et prime d'émission	14 213 559
Immobilisations corporelles	12 674 279	Réserves	1 997 602
Immobilisations financières	5 910 530	Report à nouveau	0
<b>Total Actif immobilisé.....(I)</b>	<b>18 623 125</b>	Résultat de l'exercice	173 702
Stocks et en-cours	97 613 951	Autres subventions d'investissement	146 356
Créances d'exploitation	9 093 071	<b>Capitaux propres.....(I)</b>	<b>16 531 220</b>
Autres créances	5 058 933	Autres fonds propres.....(II)	0
<b>Total Actif Circulant.....(II)</b>	<b>111 765 954</b>	Provisions pour risques et charges.(III)	6 548 311
Valeurs mobilières de placement	1 378 054	Emprunts et dettes	89 136 505
Disponibilités	3 959 677	Fournisseurs et comptes rattachés	8 810 917
<b>Total Trésorerie.....(III)</b>	<b>5 337 732</b>	Dettes fiscales et sociales	2 190 836
Comptes de régularisation.....(IV)	4 820 024	Autres dettes	3 161 687
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)</b>	<b>140 546 835</b>	<b>Total Dettes.....(IV)</b>	<b>103 299 945</b>
		Comptes de régularisation.....(V)	14 167 359
		<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>140 546 835</b>

**Compte de résultat**

POSTES	Euro
Total des produits d'exploitation	41 834 199
Total des charges d'exploitation dont charges de personnel	41 830 955 3 124 383
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 244</b>
Total des produits financiers	540 644
Total des charges financières	495 658
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>44 986</b>
Total des produits exceptionnels	638 274
Total des charges exceptionnelles	528 725
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>109 549</b>
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	-15 923
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>173 702</b>

** Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM**

<b>SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2018</b>
---

**Administrateur Nantes Métropole**

- M. PRAS

**Administrateur Ville de Nantes**

M. Robert

**Décisions marquantes prises durant les Conseils d'Administration s'étant tenus en 2018**

➤ ***Conseil d'Administration du 23 mai 2018 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 décembre 2017
2. Approbation du rapport sur le gouvernement de l'entreprise et des conventions réglementées
3. Approbation du rapport de gestion, arrêt des comptes 2017 et proposition d'affectation du résultat
4. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire
5. Information sur la vie sociale
6. Approbation du contrat de concession avec La Chapelle-Launay
7. Point d'information sur l'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2018
8. Informations sur les opérations en compte propre
9. Autorisation de financements
10. Intégration de la tenue de la comptabilité de LAD-SELA au sein de LAD-GIE
11. Point d'information sur les perspectives d'ouverture du capital de LAD-SELA à la Région Pays de la Loire

➤ ***Conseil d'Administration du 7 décembre 2018 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2018
2. Point d'actualité sur le projet stratégique 2017-2021
3. Ouverture du capital de LAD-SELA à la Région des Pays de la Loire
4. Information sur l'activité opérationnelle 2018 et prévisionnelle 2019
5. Budget actualisé 2018 et Budget initial 2019
6. Autorisation de financement
7. Approbation des conventions réglementées
8. Point sur les opérations en compte propre
9. Questions diverses

**Taux de participation de l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2018 :** 100%

**Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2018 :** 100%

**Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2018 :**  
388,70€

**Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2018 :**  
292,10€

<b>SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM LAD SELA AU COURS DE L'EXERCICE 2018</b>
--

**Contrôles sur exercice 2018 :** Contrôle fiscal

RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE  
DEVELOPPEMENT – SELA 2018

**ANNEXES**

Comptes annuels 2018

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2018

## SEM LAD SELA

2 Bd de l'Estuaire  
CS 66207  
44262 NANTES CEDEX 2

## ETATS FINANCIERS 31 décembre 2018

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Laval

92, avenue Robert Buron  
CS 86112  
53062 Laval cedex 9  
Tél : 02 43 59 16 32  
laval@crowe-cifralex.fr

### Le Mans

28, place de l'Eperon  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 28 01 77  
lemans@crowe-cifralex.fr

### Nantes

10, rue Jack London  
44400 Rezé  
Tél : 02 40 69 81 00  
nantes@crowe-cifralex.fr

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

# LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT-SELA

Rapport de gestion  
Exercice 2018





# SOMMAIRE

---

<b>1.</b>	<b>Vie de la société</b> .....	<b>2</b>
1.1.	Les modifications statutaires .....	2
1.2.	L'actionnariat - Les administrateurs.....	2
1.3.	Les commissaires aux comptes .....	3
1.4.	Le personnel de la société.....	3
1.5.	Politique contractuelle .....	5
1.6.	Temps de travail.....	6
1.7.	Dialogue social .....	6
1.8.	Absentéisme.....	7
1.9.	Formation.....	7
1.10.	Organigramme Loire-Atlantique développement – SELA.....	8
1.11.	Les locaux de la société .....	8
1.12.	Les contrôles externes .....	8
1.13.	Les conventions d'appui et de partenariats .....	9
<b>2.</b>	<b>L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé</b> .....	<b>10</b>
2.1.	L'aménagement et la construction .....	10
2.2	Les prestations de services .....	29
2.3	Les opérations en compte propre (et Contrats Promotions Immobilières) .....	37
2.4	Les exploitations directes.....	39
2.5	Les prises de participation .....	42
<b>3.</b>	<b>Présentation des comptes annuels</b> .....	<b>45</b>
3.1	Le compte de résultat (hors concessions et mandats) .....	45
3.2	Le résultat de l'exercice .....	58
3.3	Le bilan .....	59
3.4	Autres informations .....	61



## 1. Vie de la société

### 1.1. Les modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice 2018

### 1.2. L'actionariat - Les administrateurs

#### SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2018

Capital social de 13 357 864,71 € divisé en 18 290 actions.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	<b>I - COLLECTIVITES TERRITORIALES</b> <b>70,62 %%</b>		
5	Département de Loire-Atlantique, représentée au CA par : M. Philippe GROVALET M. Bernard GAGNET M. Michel MENARD M. Bernard LEBEAU M. Laurent TURQUOIS Représenté aux AG par M. Philippe GROVALET	61,44 %	11 238
1	Nantes Métropole, représentée au CA et AG par M. Pascal PRAS	4,61 %	844
1	Ville de Nantes, représentée au CA et AG par M. Alain ROBERT	1,77 %	324
1	Ville de Saint-Herblain, représentée au CA et AG par Mme Christine NOBLET	1,69 %	310
1	CARENE, représentée au CA et AG par Mme Michèle LEMAITRE	1,09 %	200
	<b>II - AUTRES ACTIONNAIRES</b> <b>29,38 %</b>		
1	Caisse des Dépôts et Consignations, représentée au CA et AG par M. Anthony BARBIER	21,29 %	3 894
1	C.C.I. Nantes-St Nazaire, représentée au CA et AG par M. François-Régis BOUYER	3,28 %	599
1	Expo Nantes, représentée au CA et AG par M. Tony LESAFFRE	0,01 %	1
1	Caisse d'Épargne Bretagne - Pays de Loire, représentée au CA et AG par Mme Morgane LOUVET	2,88 %	527
1	Monsieur M. Fabien MAILLET Crédit Coopératif, représenté à AG par M. Régis de BOISBAUDRY	0,01 % 0,63 %	1 116
	Crédit Agricole Atlantique Vendée, représenté à AG par M. Christian ROBION	0,63 %	116
	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest, représenté à AG par M. Vincent BIRAUD	0,63 %	116
	3C44 (association chambres consulaires), représentée à AG par Mr le Le Président de la Chambre d'Agriculture	0,02 %	3
	Atlanbois, représenté à AG par M. Nicolas VISIER	0,01 %	1
14		100 %	18 290

La société est composée de 15 actionnaires, 14 administrateurs et 3 censeurs.

La Ville de Saint-Herblain a désigné le 8 octobre 2018 Madame Christine NOBLET pour la représenter devant le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de LAD-SELA.

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture a été désigné pour représenter l'association 3C44 devant l'Assemblée générale de LAD-SELA.

Aucune autre modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

### 1.3. Les commissaires aux comptes

L'Assemblée générale de LAD-SELA du 26 juin 2018 a désigné le cabinet DELOITTE et ASSOCIES comme Commissaire aux comptes au titre des exercices comptables 2018 à 2023.

### 1.4. Le personnel de la société

#### Évolution de l'effectif au cours de l'exercice

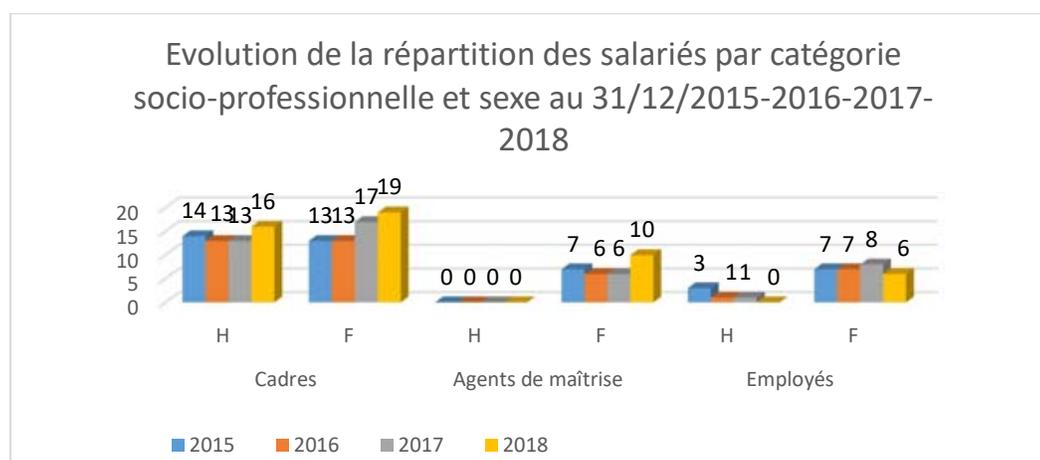
L'effectif au 31/12/2018 s'élevait à 51 salariés, 47 CDI et 4 CDD, contre 45 salariés au 31/12/2017 (42 CDI et 3 CDD).

#### Global et par catégorie socioprofessionnelle au 31/12

Exercice	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total	dont CDD
31/12/2015	27	7	10	44	2
31/12/2016	26	6	8	40	3
31/12/2017	30 (*)	6	9 (**)	45	3
31/12/2018	35 (*)(**)	10	6	51	4

(\*) : dont 1 CDD sous CIFRE (fin au 31/03/2018)

(\*\*) dont 1 CDD en contrat de professionnalisation en 2018



## Mouvement du personnel

Les personnels suivants ont été recrutés au cours de l'exercice 2018 :

- 4 Responsables d'opérations dont 2 confirmés
- 2 Responsables d'opérations Juniors
- 1 chargée de missions foncières (contrat de professionnalisation transformé en CDI)
- 3 assistantes opérationnelles dont 1 CDD en remplacement de congé maternité
- 1 chargée de mission rétrocessions foncières en CDD
- 1 chargé de Mission Energie/Environnement

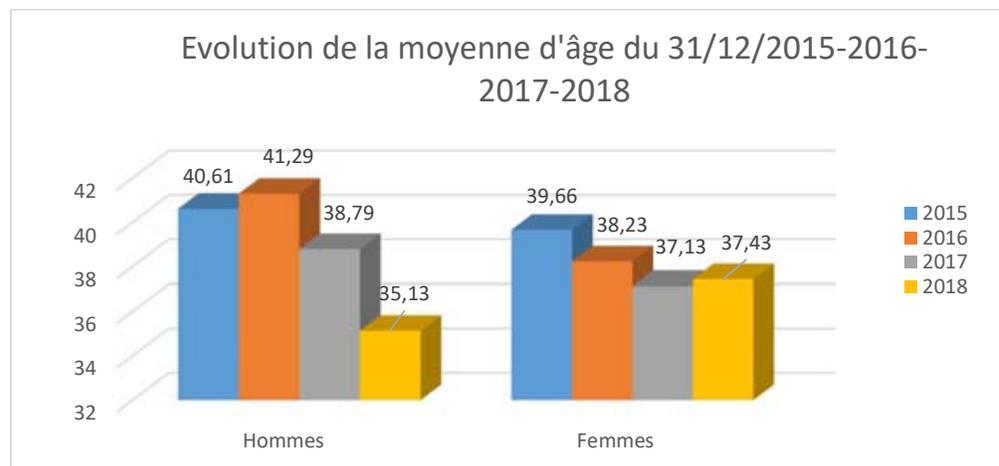
Ont quitté la société en 2018 :

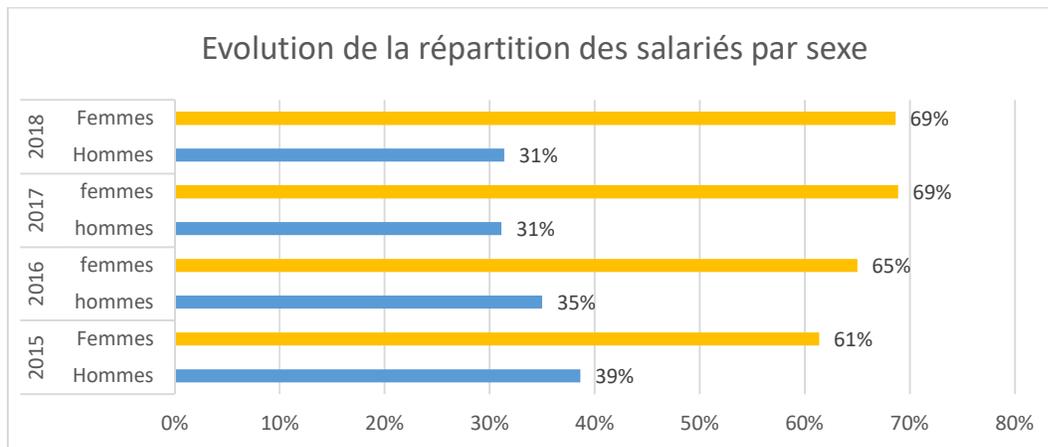
- 3 chargés d'opérations (1 démission, 1 rupture conventionnelle et 1 départ à la retraite)
- 1 responsable de secteur (démission)
- 1 responsable opérationnel (licenciement)
- 1 chargée d'études (rupture amiable CDD)

En 2018, la société a accueilli 3 stagiaires dans le cadre d'un stage d'observation d'1 semaine.

## Moyenne d'âge - ancienneté

La moyenne d'âge au 31/12/2018 s'élevait à 36,74 ans, et l'ancienneté moyenne à 6,3 années.





### Évolution de la moyenne de l'effectif temps plein (ETP) :

2015	2016	2017	2018
46.26	41.62	40.46	42.21

### Évolution de la masse salariale brute versée en 2015, 2016, 2017 et 2018 par catégorie socio-professionnelle

Année	cadres	Agents maîtrise	Employés	stagiaires	Total
2015	1 499 328 €	340 497 €	250 461 €	2 009 €	2 092 295 €
2016	1 436 518 €	224 749 €	225 613 €	3 148 €	1 890 028 €
2017	1 505 948 €	197 711 €	260 010 €	0	1 963 669 €
2018	1 636 917 €	291 692	155 085 €	971 €	2 084 665 €

## 1.5. Politique contractuelle

Depuis la reconnaissance de l'UES, le 19 février 2014, et la mise en place de représentants du personnel, un accord d'harmonisation des conditions de travail a fait l'objet de négociations avec les représentants syndicaux et a été signé le 27 janvier 2015 avec une application au 1<sup>er</sup> février 2015. Complément de la convention collective Syntec dont la SEM fait application il s'applique à l'ensemble des membres de l'UES Loire-Atlantique développement. Il porte sur :

- l'organisation et l'aménagement du temps de travail
- les différents congés octroyés au personnel
- les composantes de la rémunération du personnel
- les modalités de rupture du contrat de travail du personnel
- d'autres dispositions diverses.

Cet accord d'harmonisation et des conditions de travail a fait l'objet de nouvelles négociations dans le cadre de Négociations Annuelles Obligatoires et d'une mise en conformité avec la réglementation par avenant signé le 22 décembre 2017.

## 1.6. Temps de travail

L'accord d'harmonisation précise notamment :

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, non soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, l'horaire hebdomadaire de travail est fixé à 37h50 avec l'octroi de 15 jours de repos dit « RTT », pour un temps complet ;

A l'issue des négociations de l'accord d'harmonisation au cours de l'exercice 2017, il a été décidé, pour les salariés à temps complet et les salariés à temps partiel, en vue d'apporter de la souplesse dans l'organisation du travail, de pouvoir lisser leur durée du travail sur des périodes de 4 semaines. Une année est ainsi « découpée » en 13 périodes de 4 semaines. L'objectif du salarié n'est plus basé sur une moyenne de travail de 37h30 (temps complet) par exemple, mais sur une durée de 150 heures lissées sur 4 semaines.

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, les salariés disposent d'un contrat de travail avec une durée du travail annualisée de 1 607 h.
- L'organisation du temps de travail des salariés soumis à un forfait annuel en jours ; la durée annuelle du travail des salariés concernés est fixée à 208 jours, hors congés supplémentaires conventionnels.

## 1.7. Dialogue social

### Négociation Annuelle Obligatoire

Au cours de l'exercice 2018, les négociations avec les représentants syndicaux ont abouti à la signature :

- Accord sur la classification des métiers de la SEM, de la SPL et du GIE signés le 4 avril 2018
- Accord d'Intéressement pour la période de 2018 à 2020 signé le 27 juin 2018

### Revalorisation salariale

Les parties conviennent d'une augmentation collective de 1 % de la masse salariale brute prévue au budget annuel de chaque structure.

La Direction générale et les délégués syndicaux conviennent de la mise en place d'un **plan d'épargne salariale**, les modalités de ce dispositif seront négociées en 2019.

L'accord sur le télétravail signé en 2017 sera également revu lors des négociations de 2019.

### Comité Social Economique

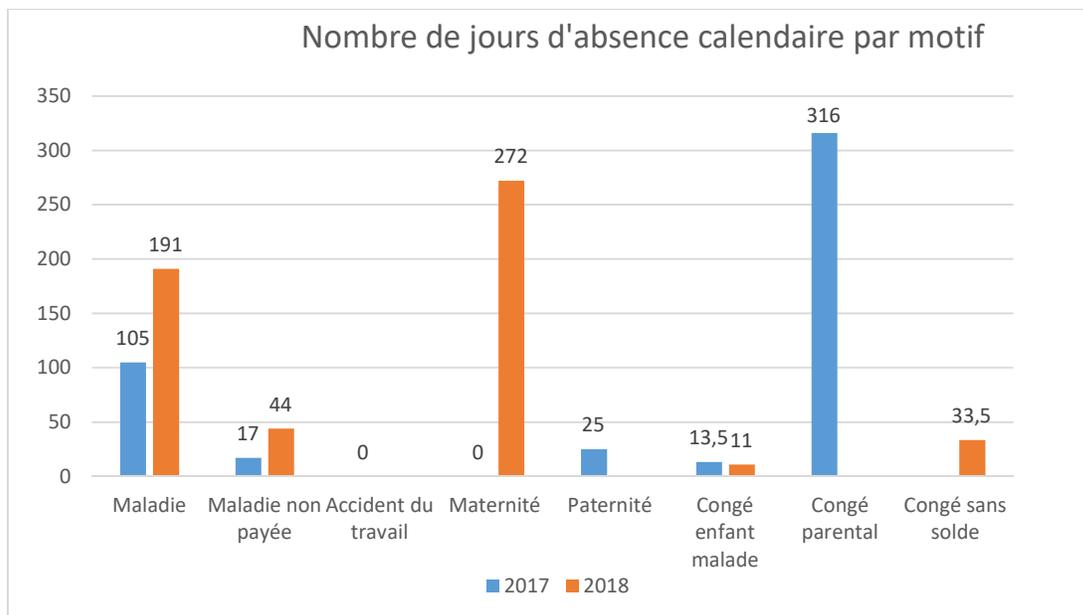
Conformément aux ordonnances MACRON, le Comité d'entreprise, le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail fusionnent pour créer une nouvelle instance : le **COMITE SOCIAL ECONOMIQUE**.

Des élections ont été organisées le 5 avril 2018 pour élire les nouveaux représentants du personnel (avec un taux de participation de 93 % de votants).

Le CSE est composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.

Le CSE s'est réuni six fois en 2018.

## 1.8. Absentéisme



## 1.9. Formation

38 salariés ont bénéficié de formations représentant 105,5 jours de formation

Les dépenses allouées à la formation se sont élevées en 2018 à 42 399 € HT pris en charge directement par la structure et 43 696 € H.T. financés par LAD GIE.

## 1.10. Organigramme Loire-Atlantique développement – SELA



## 1.11. Les locaux de la société

Le bâtiment comprend 5 étages et regroupe l'ensemble des structures de Loire-Atlantique développement. LAD-SELA est locataire du Département de Loire-Atlantique au même titre que les autres entités de Loire-Atlantique développement-GIE.

Les salariés de LAD-SELA occupent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages.

Certains des bureaux le justifiant ont bénéficié de travaux acoustiques.

## 1.12. Les contrôles externes

Un avis de vérification de comptabilité (contrôle fiscal) a été reçu par LAD-SELA le 30 avril 2018. Par correspondance du 11 octobre 2018, l'administration fiscale a informé la société de l'achèvement de la procédure de vérification, sans rectification.

Aucun autre contrôle n'est intervenu en 2018.

### 1.13. Les conventions d'appui et de partenariats

Portées par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de Loire-Atlantique développement dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assistance externe, les conventions d'appui et de partenariats sont principalement les suivantes :

- Contrat d'expertise comptable avec CIFRALEX.
- Contrat de gestion de la paie avec le Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES.
- Sécurisation juridique : missions confiées auprès de 8 cabinets d'avocats spécialisés choisis en commission d'appel d'offres après lancement d'une consultation
- Adhésion aux réseaux : avec la SCET et la fédération des EPL.
- Observatoires : CINA (Club Immobilier Nantes Atlantique), OLOMA (Observatoire du logement de la Métropole Atlantique)

## 2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé

L'année 2018 a été marquée par trois principales caractéristiques :

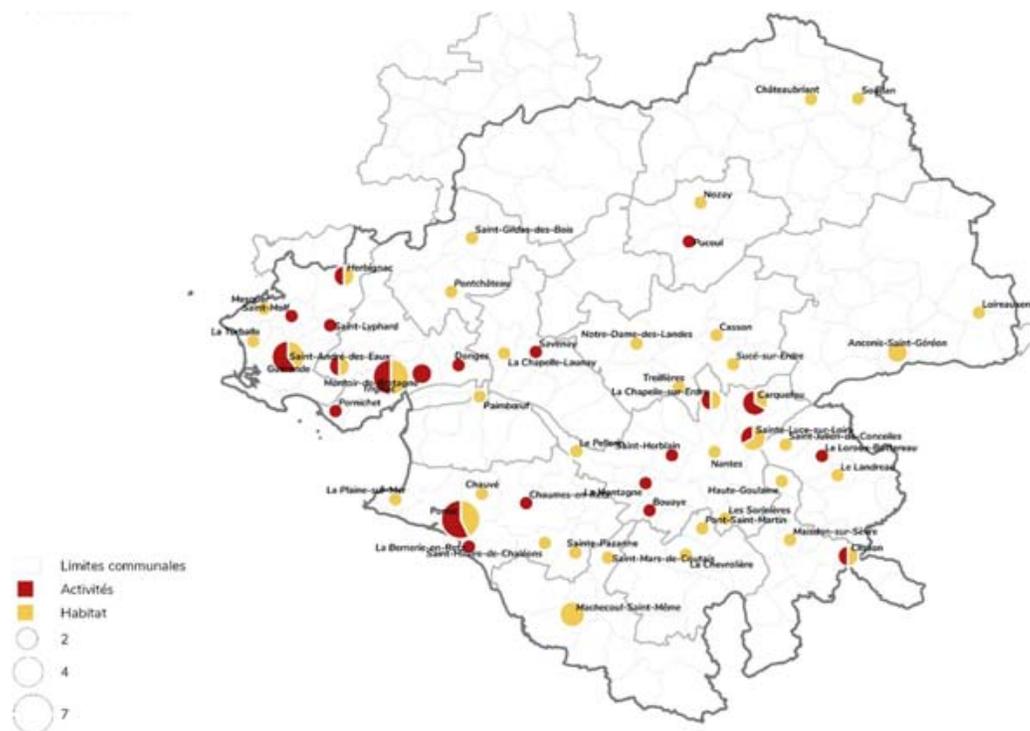
- Une dynamique commerciale stabilisée par rapport à 2017.
- Une recrudescence de projets à étudier pour les collectivités.
- Des incertitudes sur les projets d'habitats, collectifs privés ou sociaux en raison des évolutions prévues des lois ELAN et de dispositifs d'incitation à l'investissement.

Les perspectives pour l'année 2019 apparaissent s'inscrire à l'identique de celles de l'année 2018, avec un impact des échéances électorales à mesurer.

### 2.1. L'aménagement et la construction

#### 2.1.1 Les concessions

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA comprend 80 concessions d'aménagement, dont 48 zones d'habitat et 32 zones d'activités économiques.



8 de ces opérations relèvent d'une démarche de renouvellement urbain (7 en habitat et 1 en activité économique).

Sur les 32 zones de développement économique, 2 sont à vocation principale de "commerces", 5 à vocation "tertiaire" et 25 à vocation "d'artisanat, PMI/PME et industrie".

43 zones sont confiées par des communes, pour 36 communes différentes.

37 zones sont confiées à Loire-Atlantique développement-SELA par des EPCI, pour 8 EPCI différentes.

OPERATIONS	thématique dominante	Lieu de réalisation	CC
01114 ZAC DU PILLEUX	Habitat	Nantes	NMET
01131 ZAC DE KERBINIOU	Habitat	Guérande	CAP ATL
01134 HABITAT PLESSIS	Habitat	La Chapelle sur Erdre	NMET
01139 ZAC DE LA LORIE	Activités	Saint Herblain	NMET
01141 PORNIC-LES TERRES JARRIE	Activités	Pornic	PAPR
01156 ZAC DU CHENE VERT	Habitat	Le Pellerin	NMET
01410 ZI A CHAT BOUGON II	Activités	Saint Aignan de Grandlieu	NMET
01417 ZAC FONTAINE AU.BRUN	Activités	Trignac	CARENE
01420 ZAC DE MONTOIR CADREAN	Activités	Montoir de Bretagne	CARENE
01433 ZAC DE SAVINE	Habitat	Trignac	CARENE
01438 PARC DES FORGES	Activités	Trignac	CARENE
01441 Z I DES SIX CROIX	Activités	Donges	CARENE
01472 MONTAGNE PLUS	Activités	La Montagne	NMET
01483 ZAC DU HAUGARD	Habitat	Pont Saint Martin	CCGL
01487 ZAC ERDRE ACT MALABRY	Activités	La Chapelle sur Erdre	NMET
01492 ZAC LE BUTAI	Activités	Arthon en Retz	PAPR
01494 ZAC PEDRAS	Activités	Saint André des Eaux	CARENE
01508 COTEAUX DE GD LIEU	Activités	Bouaye	NMET
01509 ZH PETI VERSAILLES	Habitat	Nozay	CCRN
01512 ZAC LA MINAIS	Habitat	Sainte Luce sur Loire	NMET
01513 ZAE LES ECOTAIS	Habitat	Sain andré des Eaux	CARENE
01515 ZAC RICHEBOURG STE CROIX	Habitat	Machecoul	CCSRA
01518 ZAC MOULIN DES LANDES 2	Activités	Saint Luce sur Loire	NMET
01520 ZAC DE GRANDCHAMPS	Activités	Trignac	CARENE
01525 ZAC de PORNICHEAT ATLANTIQUE	Activités	Pornichet	CARENE
01532 ZAC DE PROMOTA	Habitat	Mesquer	CAP ATL
01533 ZA PRE BOISMAIN	Activités	La Bernerie en Retz	PAPR
01534 ZAC DE LA BLAVETIERE	Activités	Pornic	PAPR
01535 ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	Habitat	Paimboeuf	CCSE
01537 ZAC INDULGENCES	Habitat	Sainte Luce sur Loire	NMET
01538 QUARTIER ILETTE	Habitat	Les sorinières	NMET
01571 AMGT ZAC BRÉHADOUR	Activités	Guérande	CAP ATL
01573 ZAC DE COLLERAYE	Activités	Savenay	CCES
01574 ZAC LA CHAUSSEE	Activités	Pornic	PAPR
01576 ZAC BUTTE SAVINE	Habitat	Trignac	CARENE
01577 ZAC TANNERETTES	Habitat	Notre Dame des Landes	CCEG
01578 ZAC DES ESSARTS	Habitat	Chauvé	PAPR
01581 ZAC VIRELOUP	Habitat	Treillères	CCEG
01582 CLOS DU BOCAGE	Habitat	Pornic	PAPR
01584 HAUTE FORET MAISON NEUVE	Activités	Carquefou	NMET
01585 ZAC BREHANY VILLENEUVE	Activités	Guérande	CAP ATL
01586 ZAC METAIRIE DE LA LANDE	Activités	Guérande	CAP ATL
01587 ZAC DE MES	Activités	Saint Molf	CAP ATL
01589 AMENAGEMENT 3 SITES D'ACTIVITES	Activités	Clisson	CSMA
01590 ZAC MULTISITE	Habitat	Saint Hilaire de Chaléons	CCSRA

01591 ZAC DE BEAU SOLEIL	Habitat	La Chevrolière	CCGL
01592 ZAC CENTRE BOURG	Habitat	Sainte Pazane	PAPR
01593 ZAC CHAMP DE FOIRE	Habitat	Clisson	CSMA
01594 ZAC DE LA RIA	Habitat	Pornic	PAPR
01595 SITE DU CLOUET	Activités	Carquefou	NMET
01596 ZAC DE L'ALOUETTE	Habitat	Maisdon sur Sèvre	CSMA
01597 ZAC OCEANE ACACIAS	Habitat	Trignac	CARENE
01598 ZAC DES PRES NEUFS	Habitat	Machecoul	CCSRA
01599 ZAC KERGESTIN POMPAS	Habitat	Herbignac	CAP ATL
01600 ZAC CARTERIE GALAISERIE	Habitat	Varades	COMPA
01601 ZAC DES MILLAUDS	Habitat	Saint Mars de Coutais	CCSRA
01602 ZAC DE DORNABAS	Habitat	La Turballe	CAP ATL
01603 COEUR DE BOURG	Habitat	Saint Julien de Concelles	CCSL
01604 ZAC DU PRIEURE	Habitat	Saint Géréon	COMPA
01605 ZAC VAL ST MARTIN	Activités	Pornic	PAPR
01606 ZAC DU CRELIN	Activités	Saint Lyphard	CARENE
01607 ZAC DE LA FLEURIAYE II	Habitat	Carquefou	NMET
01609 LOTISSEMENT LES LOGES	Habitat	Soudan	CCCD
01611 AMGT QUARTIER BANCS	Habitat	Machecoul	CCSRA
01612 ZAC ECO MAISON NEUVE	Habitat	Guérande	CAP ATL
01613 ZAC MULTI-SITE DU CLOS	Habitat	Le Landreau	CCSL
01614 ZAC MULTISITES URIEN	Habitat	Ancenis	COMPA
01615 ZAC PROVIDENCE	Activités	Montoir de Bretagne	CARENE
01616 LES COTEAUX DE LA BORDERIE	Habitat	Chateaubriant	CCCD
01617 QUARTIER CLOS DU PLESSIS	Habitat	Casson	CCEG
01618 ZAC PLESSIS ET TUILERIES	Activités	Le Loroux bottereau	CCSL
01619 ZAC DE LA CORBINIERE	Habitat	Pornic	PAPR
01620 ZAC DES PRES BLANCS	Activités	Herbignac	CAP ATL
01621 ZAC DE L'OSERAYE	Activités	Puceul	CCRN
01622 CENTRE VILLE	Habitat	Sucé sur Erdre	CCEG
01623 ZAC DE COET-ROZIC	Habitat	Pontchateau	CCPPSGB
01624 CLOS DU BOURG	Habitat	Saint Gildas des Bois	CCPPSGB
01625 CENTRE VILLE	Habitat	Haute Goulaine	CSMA
01626 ZAC CENTRE BOURG	Habitat	La Plaine sur Mer	PAPR
01627 LOTISSEMENT DU CHAPEAU AUX MOINES	Habitat	La Chapelle Launay	CCES

1 nouvelle concession a été signée en 2018.

### **LOTISSEMENT DU CHAPEAU AUX MOINES A LA CHAPELLE LAUNAY (01.627)**

La commune de La Chapelle Launay a confié à Loire-Atlantique développement-SELA la réalisation de l'aménagement du lotissement du Chapeau aux Moines dans le cadre d'une concession d'aménagement signé le 20 juin 2018.

L'opération consiste en l'aménagement d'un site de 2 ha à proximité du centre-ville destiné à accueillir un programme de 50 logements.

Superficie : **2 ha**

Bilan prévisionnel : **2 M€ HT**

Durée de la concession : **6 années**



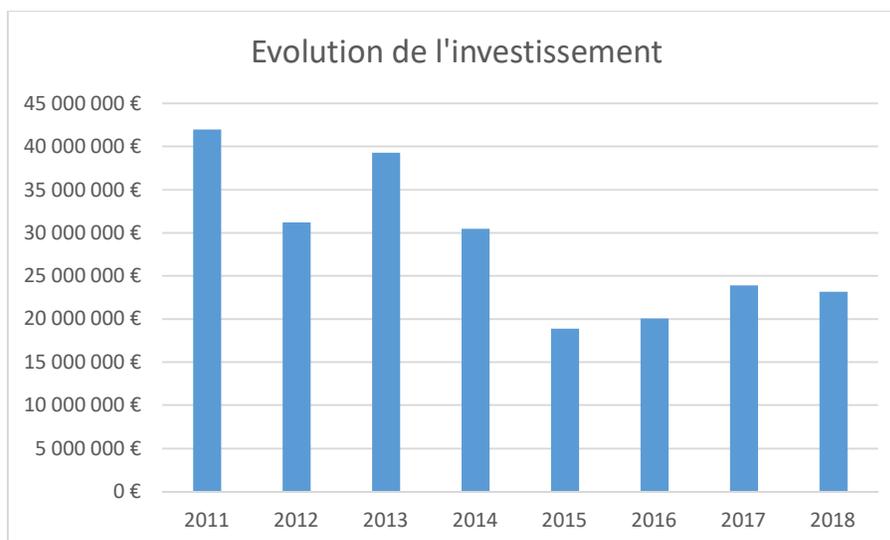
Programme :

50 logements décomposés de la façon suivante :

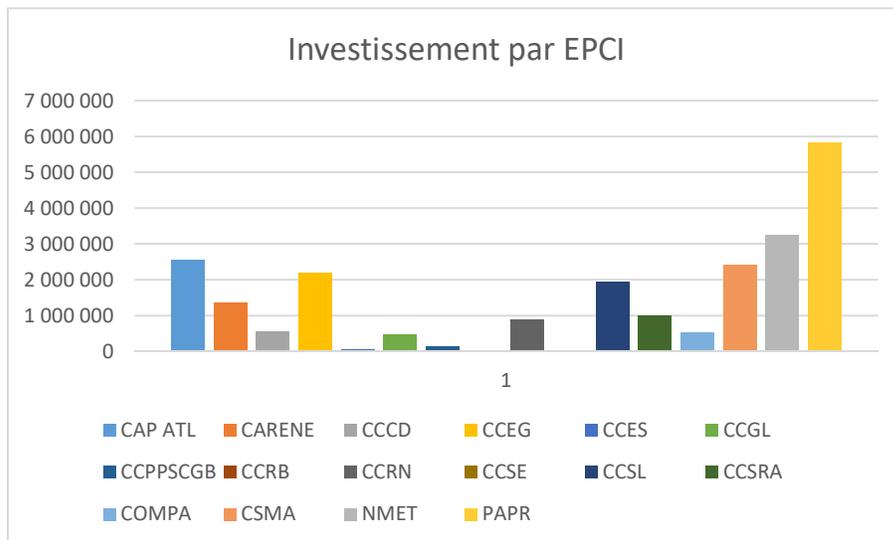
- 10 logements dont 5 logements PSLA et 5 logements PLUS / PLAI
- Un îlot groupé de 4 à 6 maisons en bande,
- 36 lots libres de constructeurs.

#### **Les dépenses des concessions**

Le montant cumulé de l'investissement en **2018 s'établit à 23,17 M€**, en léger retrait par rapport à l'année précédente, mais toujours très en deçà de la moyenne des 7 dernières années.



La répartition de cet investissement par territoire reste dans l'épure des scénarii des dernières années avec les trois principaux pôles d'activités que sont CARENE/CAP ATLANTIQUE, Pornic Agglo Pays de Retz et Nantes Métropole, qui représentent 56 % de l'investissement total.

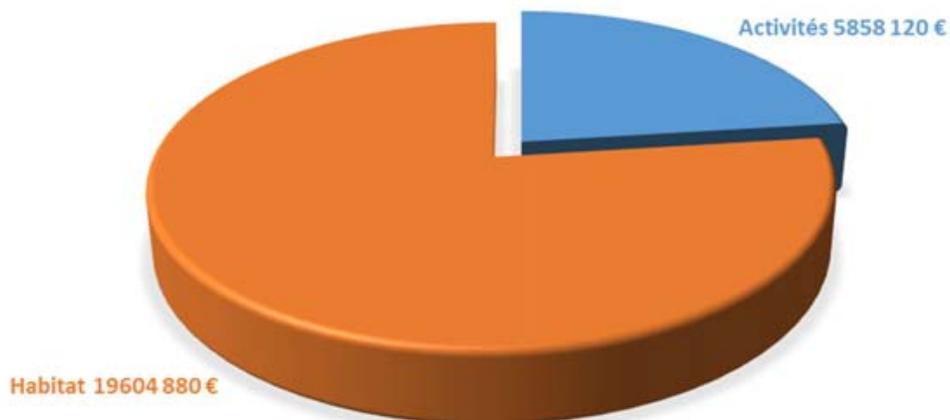


La répartition de l'investissement selon la nature des dépenses ne révèle pas d'élément particulier.



Les zones d'habitat ont concentré **84 %** de l'investissement contre **16 %** pour les zones d'activités économiques.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE ZONE



Pour les zones d'activités, eu égard au caractère relativement récent et encore restreint du portefeuille des opérations de renouvellement urbain, l'investissement en ce domaine reste limité.

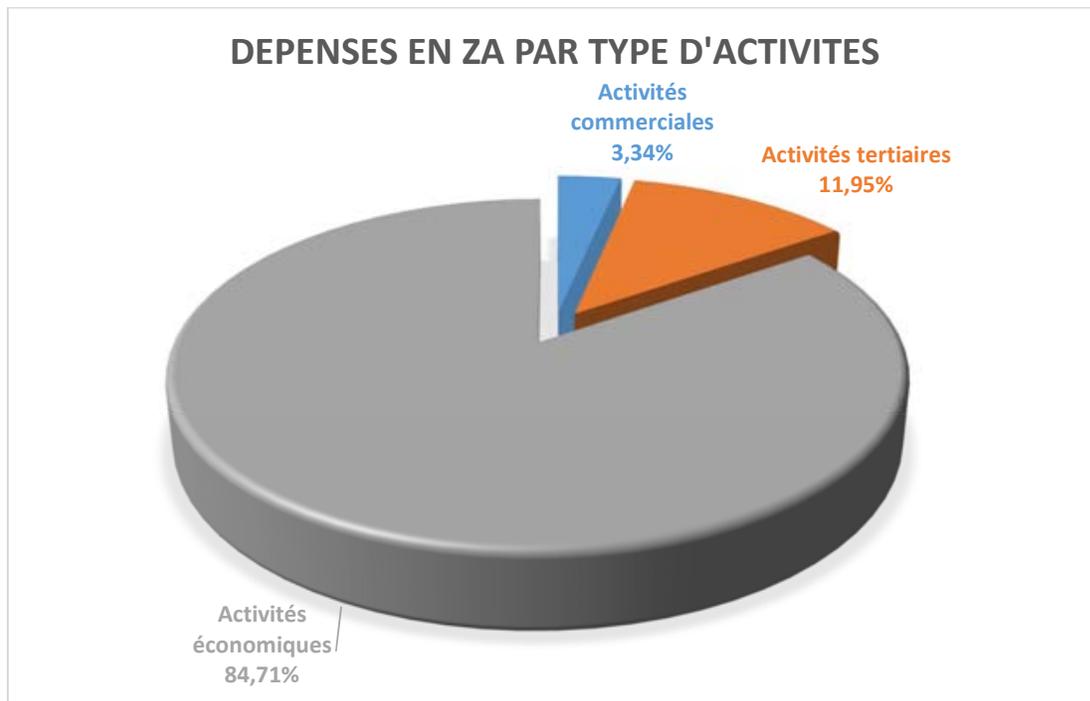
## DÉPENSES EN ZA PAR TYPE D'INTERVENTION

Renouvellement  
urbain 0,04%

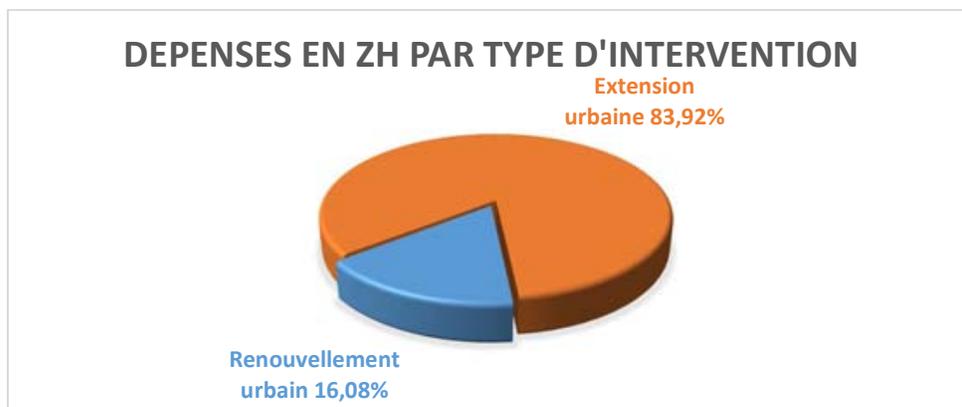


Extension urbaine  
99,96%

Toujours en activités économiques, l'investissement a essentiellement concerné les zones artisanales, PMI/PME et industrielles.



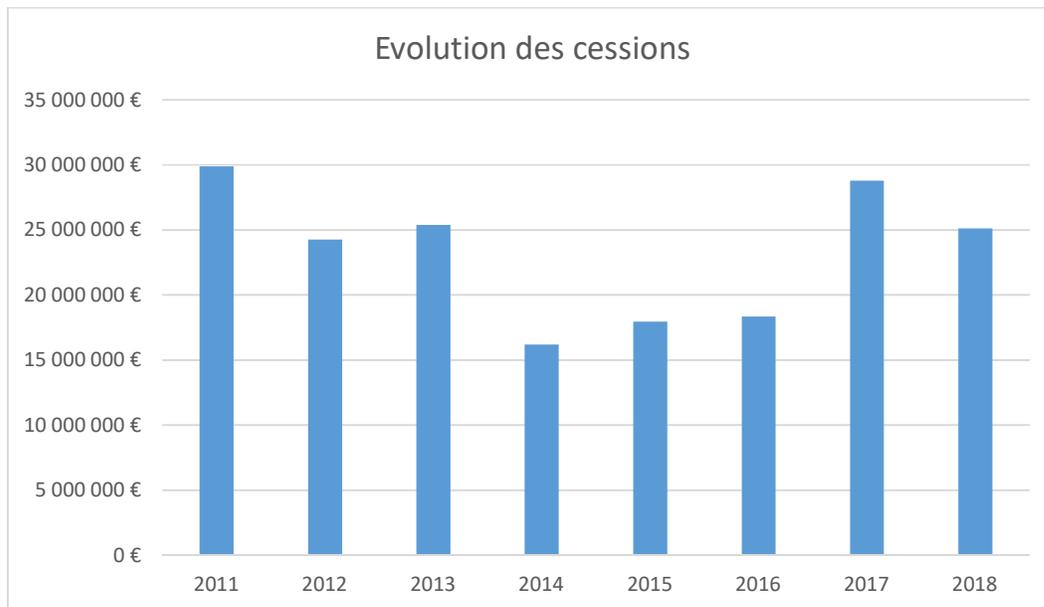
Pour les zones d'habitat, la maturité du portefeuille des opérations en renouvellement urbain a conduit à mobiliser plus de 16,08 % de l'investissement, chiffre en progression presque de 50 %.



#### Les recettes en concession

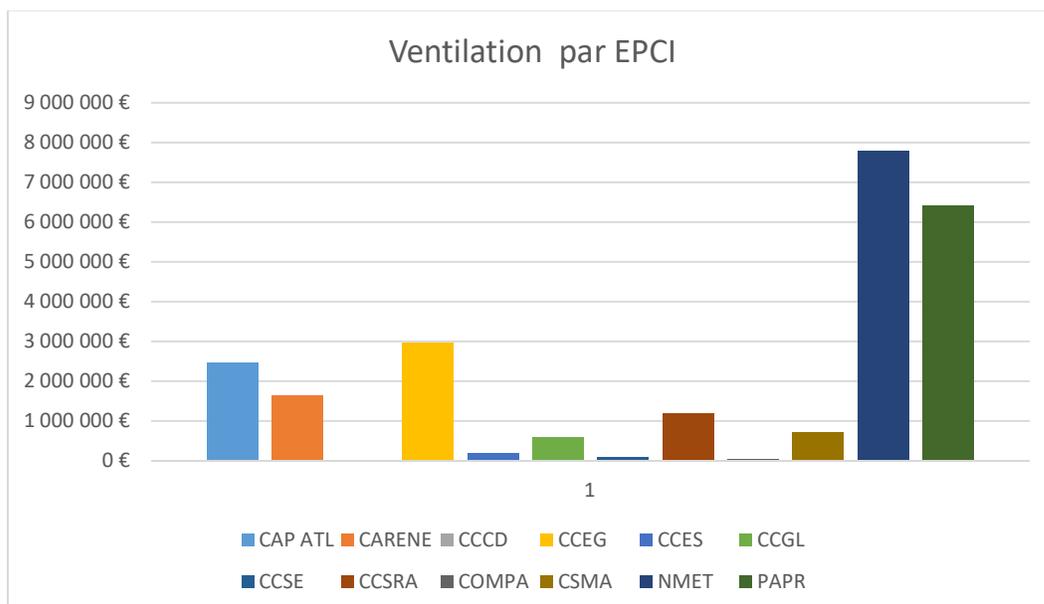
Les recettes de l'année 2018 s'établissent à **31,1 M€**, dont **24,93 M€** de cessions et **6,16 M€** d'autres recettes.

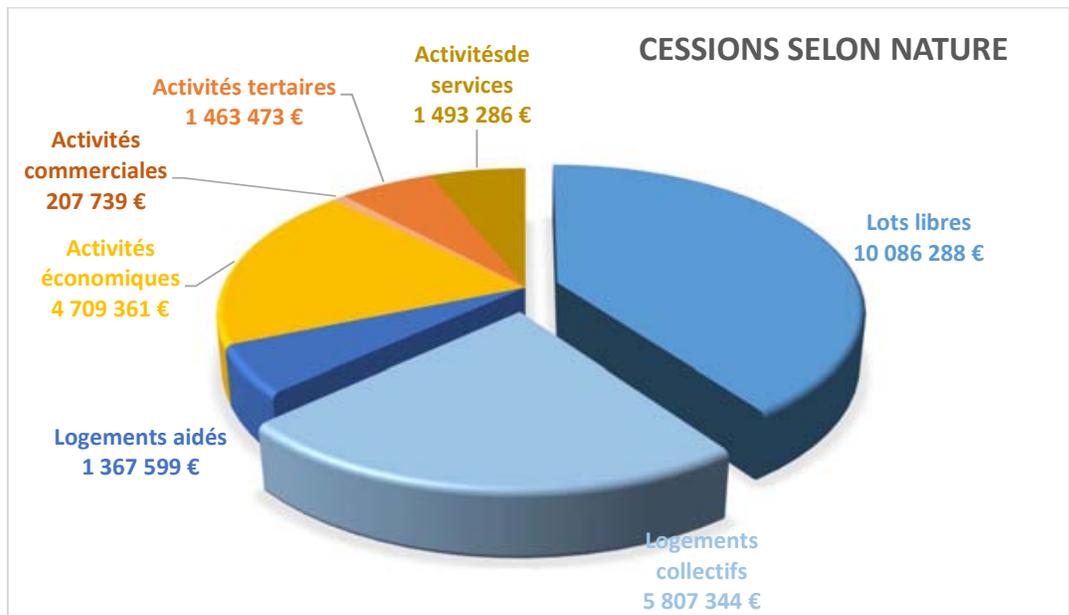
Les cessions 2018 sont en stabilité par rapport à l'année passée.



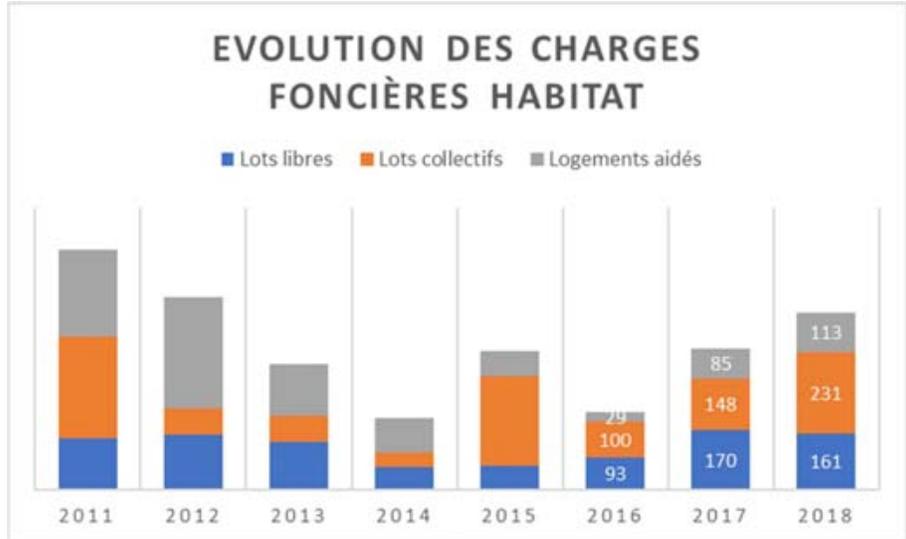
La ventilation par EPCI reste, tout comme les dépenses, conforme aux scénarii des années antérieures, avec trois principaux pôles d'attractivité CAP ATLANTIQUE/CARENE, Nantes Métropole et Pornic Agglo pays de Retz, qui représentent 74% des cessions.

La répartition des ventes selon leur nature montre une prédominance de l'habitat dans les volumes de cessions (69 %) par rapport à l'activité économique (31 %), en conformité avec la répartition du portefeuille.

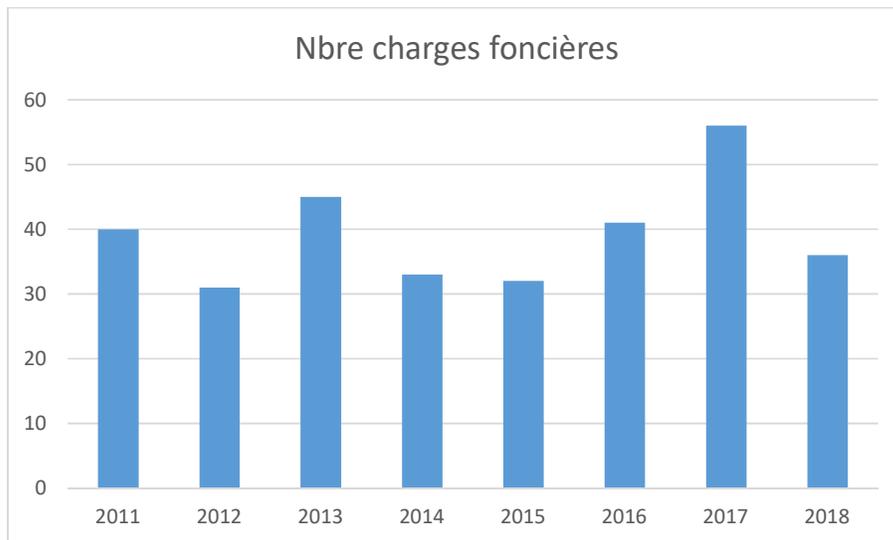




Les évolutions des charges foncières vendues par nature reflètent ces éléments.



Les ventes de lots libres atteignent des niveaux records depuis plus de 10 ans (161 lots) et soutiennent l'activité habitat dont les progressions en cessions de logements collectifs évoluent nettement alors que les logements aidés sont en stabilisation.

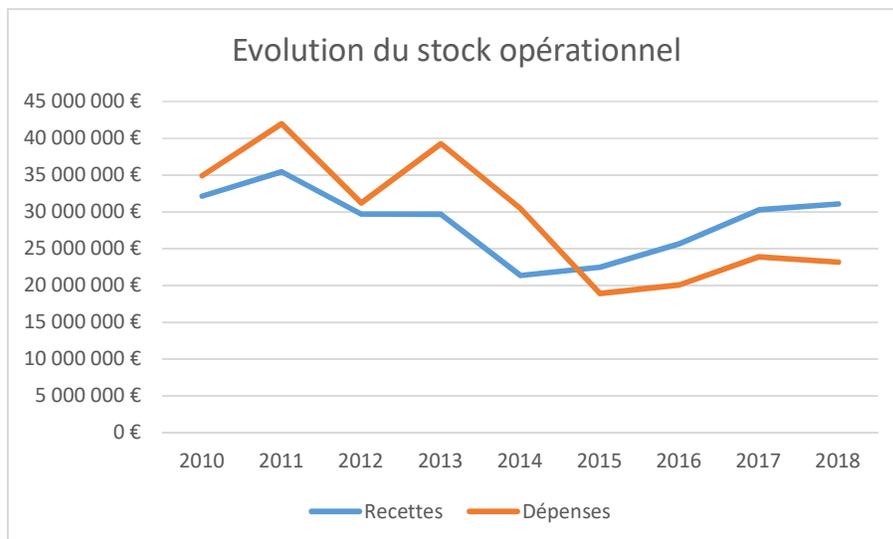


L'année 2018 voit une réalisation de nombre de cessions foncières en conformité avec le rythme des années précédentes, après un exercice 2017 remarquable.

#### L'évolution du stock en concessions

Après 8 années de hausse continue du stock opérationnel dont +30 M€ entre 2010 et 2014, l'année 2018 s'inscrit dans la tendance portée par la société depuis 2015 avec une diminution de 7,9 M€.

Sur les quatre dernières années, cette diminution atteint ainsi **23,48 M€**.

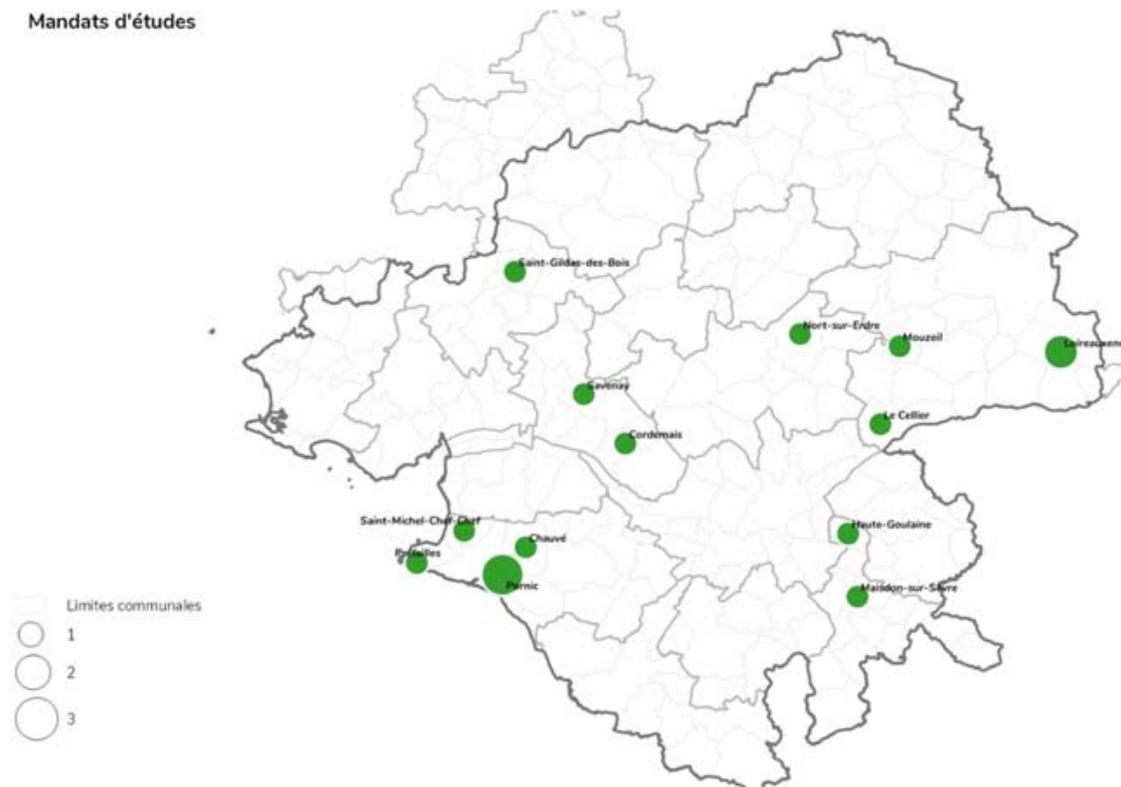


## 2.1.2 Les mandats

### LES MANDATS D'ETUDES

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est de 16 opérations.

#### Mandats d'études



MANDATS ETUDES	Client	Commune	CC
02393 ETUDES ZA MERCERIES ET MESLIERS	COMPA	Mouzeil	COMPA
02395 ETUDES EXTENSION ZAC EUROPE	Pornic	Pornic	PAPR
02396 AMGT ZAC VAL SAINT MARTIN	Pornic	Pornic	PAPR
02397 AMGT ZAC DURANCERIES	Pornic	Pornic	PAPR
02399 EXTENSION ZA PRINCETIERE	Saint Michel Chef Chef	Saint Michel Chef Chef	CCSE
02402 ETUDES SITES CLOS DU BOURG	Saint Gildas des Bois	Saint Gildas des Bois	CCPPSGB
02403 ETUDES BOURG H.GOULAINE	Haute Goulaine	Haute Goulaine	CSMA
02404 ETUDES STE MARIE VARADES	Varades	Loire Auxence	COMPA
02406 ETUDES URBANISATION	PAPR	Prefailles	PAPR
02408 AMGT SITE DU PRIEURE	Le Cellier	Le Cellier	COMPA
02409 AMNGT SECTEUR DU PAS	Chauvé	Chauvé	CCSE
02410 ETUDE MATZ JUSTICE	Préfailles	Savenay	CCLS
02411 CENTRE BOURG VARADES	Loire Auxence	Loire Auxence	COMPA
02412 REALISATION D'UN CINEMA	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	CCSG
02413 ETUDES ZAC CROIX MORZEL	Cordemais	Cordemais	CCLS
02414 ETUDES QUARTIER ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA

4 nouveaux contrats signés en 2018. Il s'agit de :

### **ETUDES CENTRES BOURGS VARADES ET BELLIGNE (02.411)**

La commune de Loireauxence a confié le 12 février 2018 à LAD-SELA les études pré-opérationnelles en vue d'étudier un projet urbain, se destinant à affirmer la stratégie de développement et le maintien de l'attractivité et des services des cœurs de bourg des communes déléguées de Varades et Belligné.

Sur la **commune de Varades**, le programme est :

- Définir en cohérence tant la vocation urbaine (logements, équipement public ou activités commerciales) d'un site d'environ 6 200 m<sup>2</sup>, que le devenir du secteur de la rue Denfert Rochereau (commerces et logements) ;
- Travailler la faisabilité de l'aménagement de ce foncier communal et/ou de la rénovation du bâti de la rue Denfert Rochereau.



Sur la **commune de Belligné** le programme est :

- Valider la pertinence de maintenir et pérenniser l'attractivité de la place de l'Eglise, au cœur de Belligné, et des commerces et services de proximité existants,
- Développer les circulations des modes doux,
- Développer une zone d'habitat d'1,7 ha environ, avec une réflexion sur les logements abordables dédiés aux séniors, (entre 18 et 20 lots).



Durée : **8 mois**

Montant de l'étude : **11 550 € HT**

**Equipe mobilisée : Etude menée en collaboration avec le CAUE 44 et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint-Nazaire**

Après avoir défini différents scénarios d'évolution potentielle sur les deux centres-bourgs, la prochaine étape consistera à l'accompagnement de la commune de Loireauxence vers la réalisation de projets de renouvellement de ces centre-bourgs, en choisissant une équipe de maîtrise d'œuvre et définir ainsi, au regard des orientations programmatiques, les modalités opérationnelles et financières de chaque opération d'aménagement.

## ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'UN CINEMA A NORT-SUR-ERDRE ( 02.412)

La commune de Nort-sur-Erdre a confié le 11 juin 2018 à LAD-SELA les études pré-opérationnelles en vue de la construction d'un cinéma. La commune de Nort-sur-Erdre bénéficie d'un cinéma associatif « Paradiso », qui dispose d'une salle dont l'exploitation est arrivée aujourd'hui à saturation.

Le programme : 3 salles (200, 100 et 80 fauteuils) en centre-ville

Les études pré-opérationnelles permettront :

- D'une part, de formaliser un projet cinématographique de territoire, en développant les complémentarités entre l'association et le service culturel de la Ville,
- D'autre part, de définir le choix du site, les conditions techniques, financières et administratives de la construction de cet ouvrage et de disposer des éléments suffisants d'aide à la décision afin d'engager dans un second temps, la phase de mise en œuvre du projet.



Durée du mandat : **10 mois**

Montant des études prévisionnelles : **93 000 € HT**

Montant du mandat : **21 250 € HT**

## ETUDES PREALABLES CREATION DE LA ZAC DE LA CROIX MORZEL A CORDEMAIS (02.413)

La commune de Cordemais envisage depuis plusieurs années la réalisation d'une opération d'aménagement à vocation d'habitat sur le secteur de la Croix Morzel, à proximité de la gare et à environ 3 km du centre-bourg. Le 18 juillet 2018, elle a confié à LAD-SELA les études préalables à la création de la ZAC de la Croix Morzel, après une procédure d'appel d'offres.

Enjeux :

- Connecter la future ZAC à la place publique de la Croix Morzel,
- Proposer une mixité de typologie de logements sur l'ensemble de l'opération,
- Requalifier les abords de la gare en espace d'accueil de transition,
- Sécuriser le carrefour central et traiter les abords afin de connecter les 4 entités de l'opération.



Durée du mandat : **24 mois**

Montant de l'étude: **36 650 € HT**

Equipe de maîtrise d'œuvre : **SCE**

Phase 1 – juillet 2018 à mars 2019 : lancement de l'étude, établissement des modalités de concertation avec les élus, présentation de l'étude du pôle environnemental (LAD-SELA)

Phase 2 – juin 2019 à décembre 2019 : diagnostic urbain, paysager et architecturale, étude foncière et étude du marché immobilier (LAD-SELA), diagnostic environnemental et définition d'une programmation

### ETUDES PRE-OPERATIONNELLES QUARTIER DE L'ALOUETTE A MAISDON-SUR-SEVRE (02.414)

La commune de Maisdon-sur-Sèvre a mandaté, le 26 juillet 2018, LAD-SELA pour lancer une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement du quartier du Fief de l'Alouette 2 situé en entrée de centre-bourg, d'une superficie d'environ 2,5 ha à vocation d'habitat pour 40 logements environ.

Enjeux :

- Intégrer le futur quartier en continuité du tissu urbain existant, notamment du quartier Fief de l'Alouette achevé récemment,
- Préserver les espaces viticoles et naturels, et assurer une transition paysagère par l'aménagement de ce secteur actuellement en friche situé en dent creuse entre le bourg et le hameau existant,
- Développer le réseau de liaisons douces inter-quartiers et permettant l'accès au centre-bourg,
- Traiter ce quartier comme une nouvelle entrée d'agglomération,
- Proposer une mixité de typologie de logements sur l'ensemble du secteur, pour répondre à l'exigence de densité.



>

Durée du mandat : **12 mois**

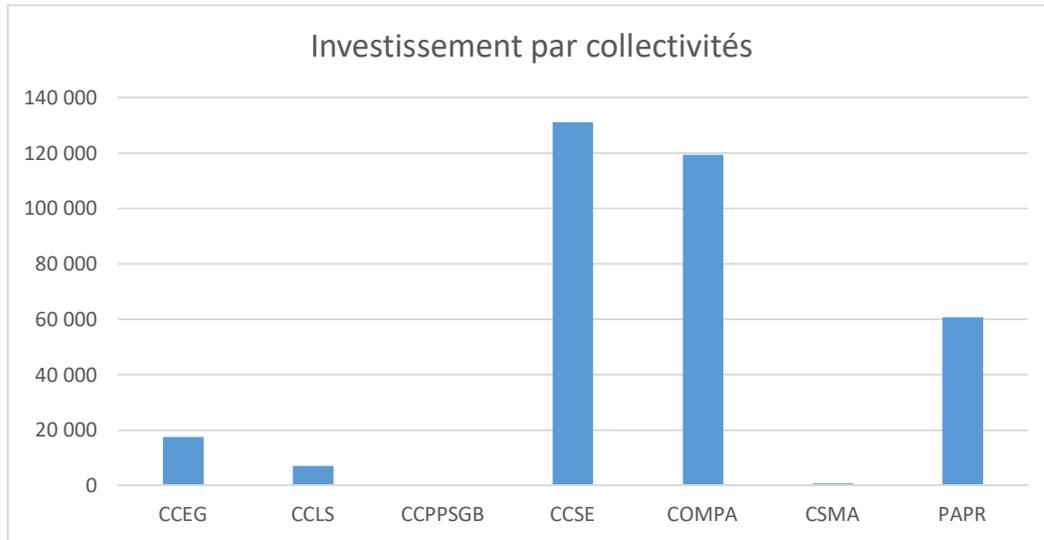
Montant des études prévisionnelles : **40 000 € HT**

Montant du mandat : **9 100 € HT**

Après avoir choisi une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un urbaniste, un paysagiste et un bureau d'études VRD, cette dernière doit définir un plan guide avec le potentiel constructif et les coûts d'aménagement de ce nouveau secteur à urbaniser et permettre ainsi de préciser les modalités opérationnelles et financières.

L'investissement global des mandats d'études a été de **337 K€**.

Les répartitions par collectivité et par type sont données ci-après :

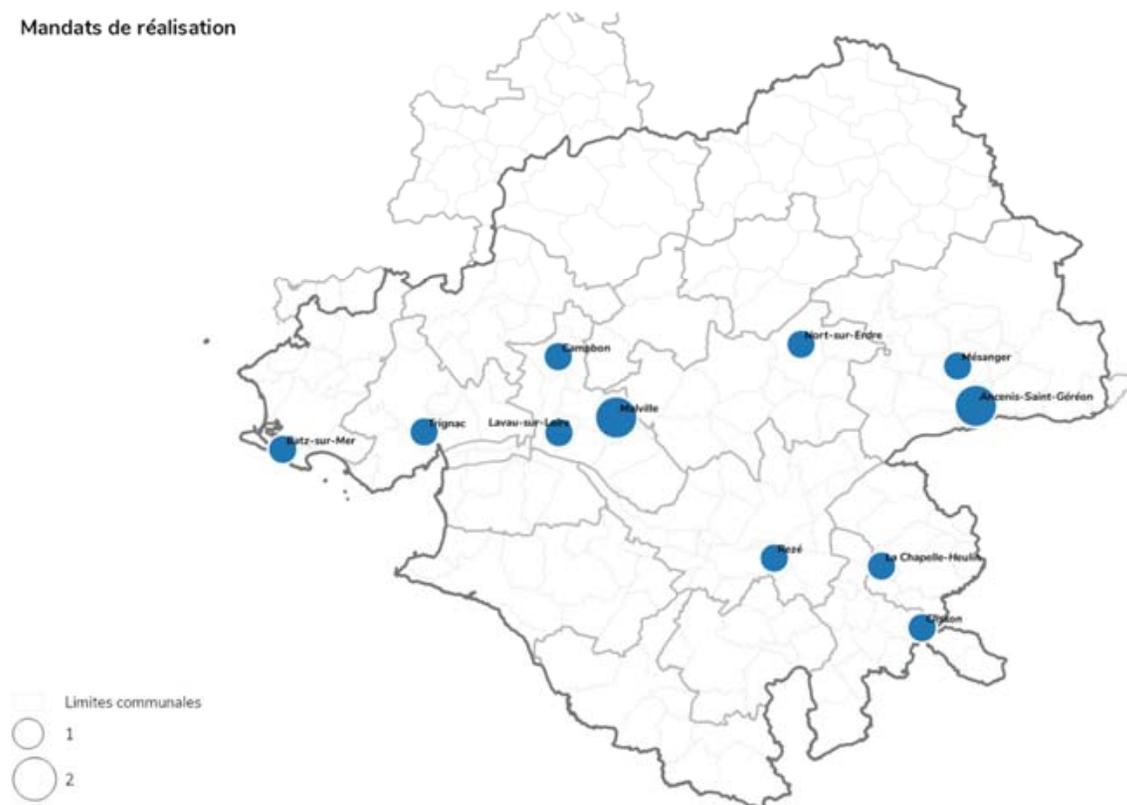


## LES MANDATS DE REALISATION

Cette activité connaît un déclin important depuis plusieurs années en raison de la baisse des capacités d'investissement des collectivités, de l'affectation des réalisations des EPCI à la SPL et une certaine concurrence du marché.

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA s'établit en 2018 à 13 opérations :

### Mandats de réalisation



MANDAT DE REALISATION	Client	Commune	CC
02936 SITE CHATEAU ANCENIS	Ancenis	Ancenis	COMPA
02961 TRAVAUX D'INFRASTR CERTÉ	Trignac	Trignac	CARENE
02972 PROJET URBAIN CENTRE VILLE	Ancenis	Ancenis	COMPA
02973 REHAB.EGLISE STE CATHERINE	Malville	Malville	CCES
02978 CENTRE BOURG CHAPELLE HEULIN	Chapelle Heulin	Chapelle Heulin	CSSL
02980 EQUIPEM. SPORTIF CLISSON	Clisson	Clisson	CSMA
02982 REAL. ET COM .ZAC 2 COUR	Mesanger	Mesanger	COMPA
02983 EXTENSION MAIRIE MALVILLE	Malville	Malville	CCES
02984 SITE ACCUEIL TEMPORAIRE	Rezé	Rezé	NMET
02985 AMNGT CENTRE BOURG LAVAU	Lavau sur Loire	Lavau sur Loire	CCES
<b>02986 BAT. ADMIN. BATZ</b>	<b>Batz sur Mer</b>	<b>Batz Sur Mer</b>	<b>CAP ATL</b>
<b>02987 RENOVATION ENSEMBLE IMMOBILIER</b>	<b>Campbon</b>	<b>Campbon</b>	<b>CCES</b>
<b>02988 AMGT SITE DU BASSIN DU PORT</b>	<b>Nort sur Erdre</b>	<b>Nort sur Erdre</b>	<b>CCEG</b>

3 nouveaux contrats signés en 2018. Il s'agit de :

### REALISATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF A BATZ-SUR-MER (02.986)

La commune de Batz-sur-Mer a confié le 12 avril 2018 à LAD-SELA un mandat de réalisation d'un bâtiment administratif au cœur du centre-bourg de la commune, en secteur classé.

Enjeux :

- La problématique du projet consiste en la réalisation d'un bâtiment fonctionnel pour l'accueil des services municipaux avec de fortes contraintes de site et d'insertion urbaine.
- Suite à la désignation de l'équipe d'architectes en décembre 2018, la mise au point du projet intègre des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France et les riverains, en vue d'un dépôt du permis de construire au printemps 2019.

Programme :

- Libération de l'emprise par la démolition d'une ancienne habitation
- Surface utile : environ 300 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux
- Vocation : Pôle Police Municipale / Pôle Services Techniques et Urbanisme / Salle de réunions 19 pers. / Archives



Durée : Mai 2018 à Décembre 2020.

Montant de l'investissement : **1 000 000 € HT**

Montant de mandat : **46 250 € HT**

### RENOVATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE MIXTE ET CREATION D'UNE TRAVERSEE PIETONNE A CAMPBON (02.987)

Le 21 juin 2018, la commune de Campbon a confié à LAD-SELA un mandat pour la rénovation d'un ensemble immobilier à usage mixte et la création d'une traversée piétonne.

Le programme prévoit :

- La réhabilitation d'un local commercial en RDC et de deux appartements T3 au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage (90 et 88 m<sup>2</sup>). RDC aura pour vocation d'accueillir une activité de boucherie-charcuterie-traiteur (bâtiment A)
- La création d'une traversée piétonne nord-sud reliant la place de l'église au commerce Intermarché
- La réhabilitation d'une dépendance d'environ 78 m<sup>2</sup> avec grenier au-dessus, dédiée à l'aménagement de surfaces de vente pour l'accueil de producteurs locaux (bâtiment B)
- La création d'une extension de 15 m<sup>2</sup> dans la continuité du bâtiment principal nord
- L'aménagement des espaces extérieurs (arrière-cours) avec ouverture sur le parking commercial au sud



Durée : **25 mois.**

Montant total de l'investissement : **561 245 € HT**

Montant de mandat : **29 750 € HT**

Un groupement de maîtrise d'œuvre a été désigné en octobre 2018 avec comme mandataire le cabinet d'architecture GLP (Golven LE POTTIER) basé à Savenay. Ce dernier travaille avec le BET ABAK (économie de la construction et BE structure), IDF (ingénierie des fluides) et LOGbe (acousticien).

L'Avant-Projet Définitif ayant été validé par la maîtrise d'ouvrage en décembre 2018, la phase PRO/DCE s'étend de janvier à mars 2019 pour un démarrage des travaux prévu en juin 2019. La durée des travaux est estimée à environ 7 mois.

### **REALISATION AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS SUR LE SITE DU BASSIN DU PORT à NORT-SUR-ERDRE (02.988)**

La commune de Nort-sur-Erdre souhaite réaliser l'aménagement d'environ 5 280 m<sup>2</sup> sur le site du bassin du port comprenant actuellement un parking et une aire de jeu. L'objectif de la collectivité est de **requalifier** cet espace en un lieu de promenades et de sorties dans un cadre privilégié avec notamment l'accueil d'un restaurant. Mandat signé avec LAD-SELA le 4 octobre 2018.

Programme :

- Une terrasse en bois surélevée
- Des cheminements piétons
- Une voie d'accès/livraison sur la placette au nord
- Des aménagements paysagers

Durée : **20 mois**

Estimation des dépenses prévisionnelles : **526 800 € HT**

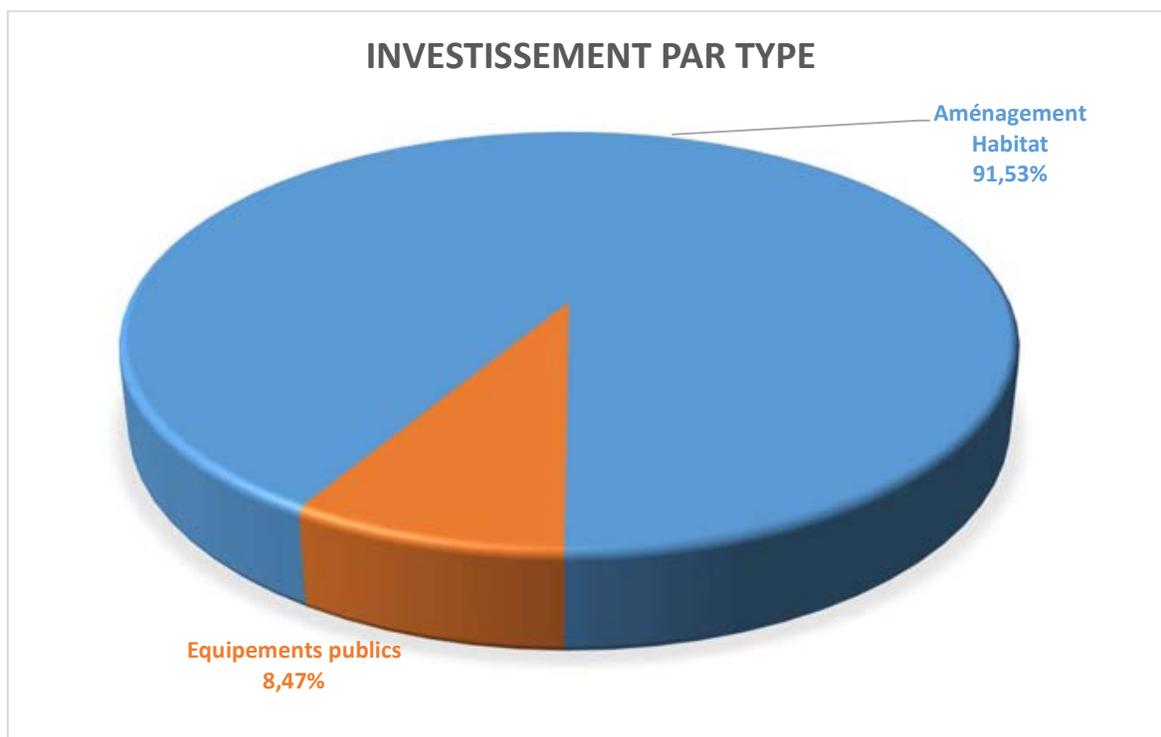
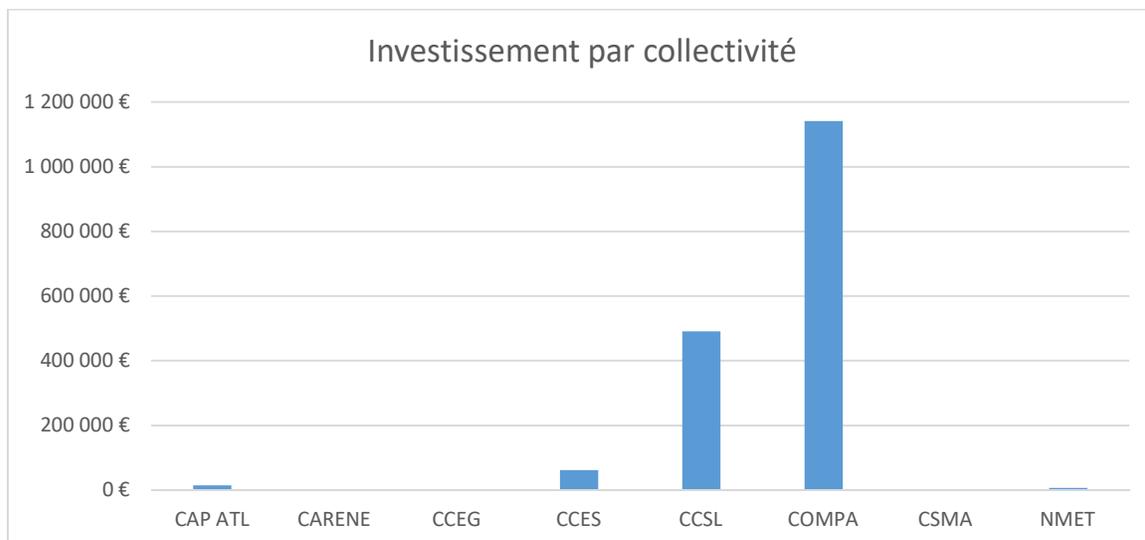
Honoraires de LAD-SELA : **24 950 € HT**



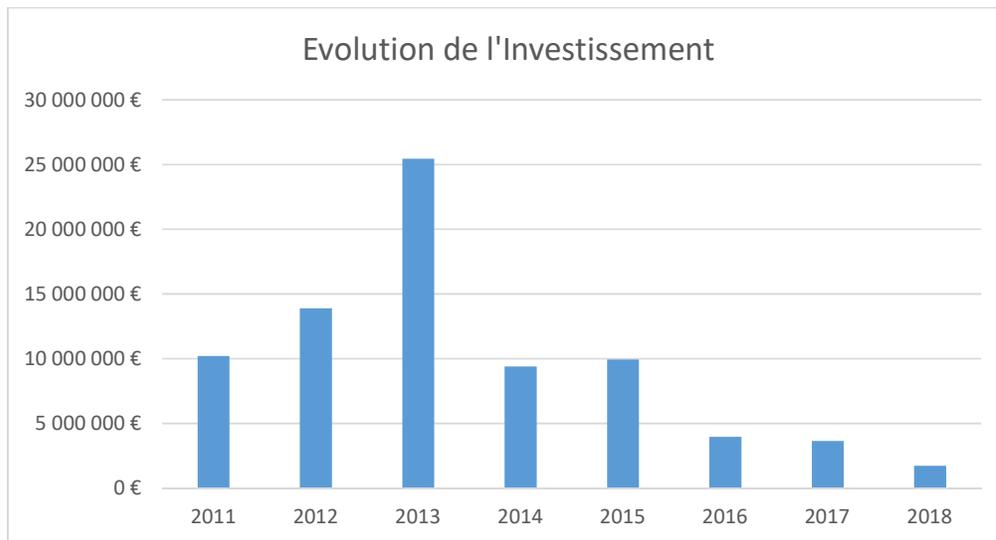
L'esquisse a été validée et le PC de la plateforme bois a été déposée fin février 2019. Le démarrage des travaux sont envisagés pour juin 2019.

L'investissement global a été de **1,72 M€**.

La répartition par EPCI et par type est donnée ci-dessous.



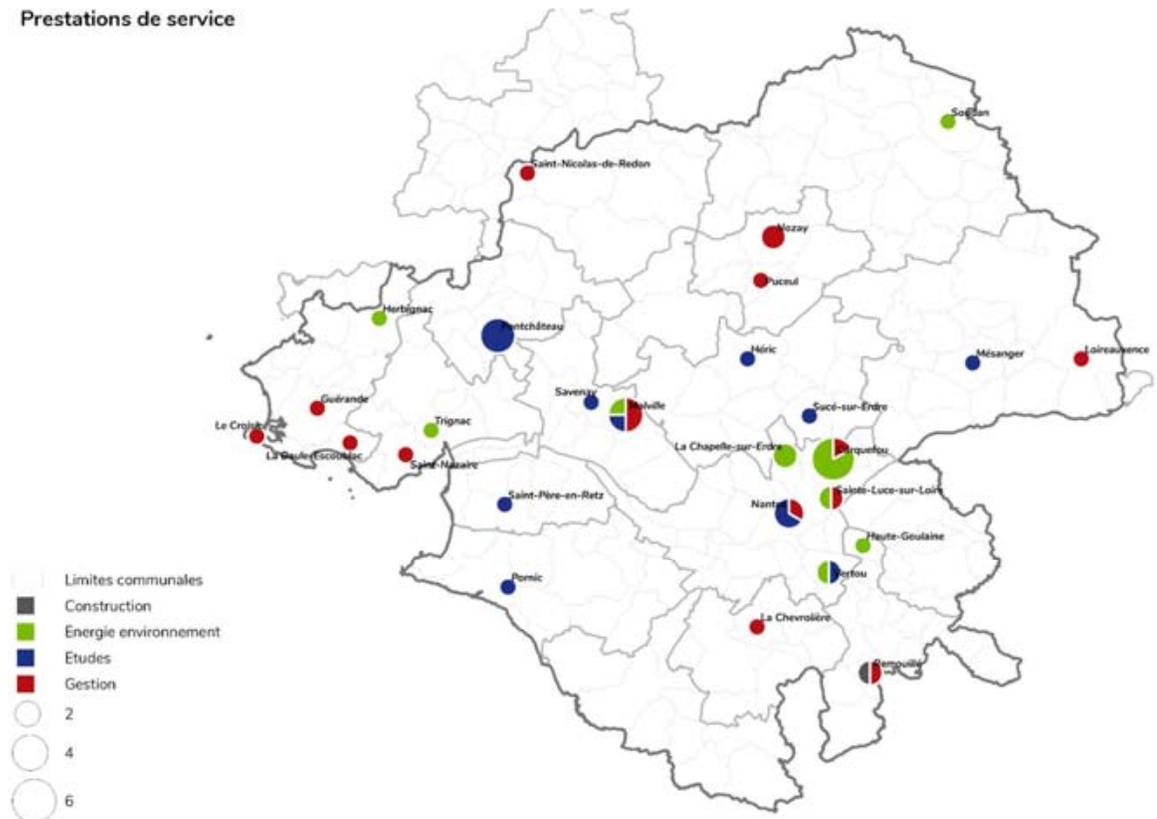
La baisse de l'activité de Loire-Atlantique développement-SELA en mandat de réalisation est formalisée par la décroissance régulière de l'investissement annuel.



## 2.2 Les prestations de services

Le portefeuille de contrats de prestations de service de LAD-SELA s'établit à **49** opérations, dont 14 études, 18 contrats de gestion et d'administration, 14 relatifs aux sujets de l'énergie et de l'environnement et 3 de construction.

Prestations de service



PRESTATIONS DE SERVICE	Client	Commune	CC
<b>ETUDES</b>			
09.004- ETUDE PONTCHATEAU	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSGB
09.006- ETUDE DEV. COM MALVILLE	Malville	Malville	CCES
09.007- AMO FONCIER	Pornic	Pornic	PAPR
09.012- ETUDE ABBAYE BLANCHE COURONNE	CCES	Savenay	CCES
09.013- ETUDE PICARDIE	Mesanger	Mesanger	CSMA
09.017- AMO ILOT PONCHATEAU	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSGB
09.021- AMO CENTRE BOURG	Saint Père en Retz	Saint Père en Retz	PAPR
09.022- APPUI COMMERCIALISATION ZA	CCEG	Héric	CCEG
09.023- VENTE CHÂTEAU BODIO	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSGB
09.024- ETUDE PROG URBAINE CENTRE VILLE	Vertou	Vertou	NMET
09.025- PONTCHATEAU 2030	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSGB
<b>09.026- COMMERCIALISATION SITE PAPINIERE</b>	<b>Sucé sur Erdre</b>	<b>Sucé sur Erdre</b>	<b>CCEG</b>
<b>09.028- ETUDE PMNSN</b>	<b>PMNSN</b>	<b>Multi</b>	<b>NMET</b>
<b>09.029- ETUDE SDIS</b>	<b>SDIS</b>	<b>Multi</b>	<b>NMET</b>
<b>GESTION</b>			
09.003- MANDAT GESTION ARA	LADIE 1	Saint Nicolas de Redon	CCPR
04.231- DE LA TERRE A L'ASSIETTE	SELA	Puceul	CCRN
NOZAY POLE CG 44	SELA	Nozay	CCRN
LA LUCIOLE	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET
DUQUEINE	SELA	Malville	CCES
PV LA BAULE	SELA	La Baule	CAPA
PV LE CROISIC	SELA	Le Croisic	CAPA
PV VARADES	SELA	Varades	COMPA
PV FLEURIAYE	SELA	Carquefou	
BEMA	SELA	Nozay	CCRN
CAP ENTREPRENDRE	SELA	Guérande	CAPA
ADMI. DE LA SAS GAGNERIE ET GESTION	SAS GAGNERIE	Remouillé	CSMA
GESTION DE L'IMMEUBLE SCRIBE	SELA	Nantes	NMET
ARTIPARC	SELA	Boauye	NMET
GAD	SELA	Saint Nazaire	CARENE
<b>09.027 GESTION IMMO. / SYNDIC TERRA INNOVA</b>	<b>SAS BDR</b>	<b>St Aignan de Grandlieu</b>	<b>NMET</b>
DUQUEINE 2	SELA	Malville	CCLS
LA CHEVROLIERE	SELA	La Chevrolière	CCGL
<b>ENERGIE ENVIRONNEMENT</b>			
ENVIRONNEMENT LA MINAIS	NMET	Carquefou	NMET
ENVIRONNEMENT FLEURIAYE	NMET	Saint Luce sur Loire	NMET
SOUDAN	Soudan	Soudan	CCCD
09.008- CONTRAT ERDF PILOTAGE SMART GRID	ERDF	Carquefou	NMET
01.625 CENTRE BOURG HAUTE GOULAIN	Haute-Goulaine	Haute-Goulaine	CSMA
MALVILLE ETUDE PROSPECTIVE	Malville	Malville	CCES
01.599 HERBIGNAC	Herbignac	Herbignac	CAPA
REQUALIF GD LARGE	CARENE	Trignac	CARENE
HF MN2	NMET	Carquefou	NMET
CLOUET	NMET	Carquefou	NMET
PERRIERES	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET
09.020 DIVD	NMET	Carquefou	NMET
<b>09.030 PV CETEX BABINIERE</b>	<b>SEMITSAN</b>	<b>La Chapelle sur Erdre</b>	<b>NMET</b>
<b>09.031 CETEX VERTONNE</b>	<b>SEMITSAN</b>	<b>Vertou</b>	<b>NMET</b>
<b>CONSTRUCTION</b>			
09.014- AMO LA GAGNERIE	SAS GAGNERIE	Remouillé	CSMA
09.009- AMO SAS BOIS DES RENARDIERES	SAS BDR	Saint Aignan de Grandlieu	CCGL
09.034- AMO PARKING TERRA INOVA	SAS BDR	Saint Aignan de Grandlieu	CCGL

À noter que **6** opérations nouvelles ont été signées avec des commanditaires externes en 2018. Il s'agit de :

### ACCOMPAGNEMENT SITE CHATAIGNERAIE/ PAPINIERE à SUCE-SUR-ERDRE (09.026)

La ville de Sucé-sur-Erdre a confié le 9 janvier 2018 à LAD-SELA une mission de prestations de service pour l'accompagner dans la définition d'un cahier des charges pour la consultation d'opérateurs intéressés par l'implantation d'un hôtel et restaurant sur les bords de l'Erdre.

#### Enjeux :

- Préserver la qualité paysagère du site (emprise située sur le site inscrit et en rive du site classé de la Vallée de l'Erdre)
- Accueillir un établissement hôtelier de 3 à 4 étoiles avec un restaurant

La commune a, en parallèle, fait appel aux compétences d'architecte-urbaniste des agences PADW et PHYTO LAB.

#### Missions de LAD-SELA :

- Etablir le cadre de discussion avec les opérateurs hôteliers
- Définir un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales
- Définir les limites de prestations techniques entre la commune et le futur opérateur

Durée : **4 mois**

Montant rémunération : **1 500 € HT**

Les différents documents ont été établis, achevant ainsi la mission confiée à LAD-SELA. La commune désigne actuellement l'opérateur qui réalisera ce projet.

### MANDATS GESTION/LOCATIVE TERRA INNOVA II (09.027)

Le premier bâtiment du parc Terra Innova a été livré en 2018 et dès sa mise en exploitation complète au mois de juillet 2018, ce dernier était occupé à 100 %.

Ainsi le service des douanes loue 100 % du RDC et une partie du premier étage, la société HEPPNER loue le solde du premier étage alors que le second étage a fait l'objet d'une acquisition par la SSTRN (Service de Santé au Travail de la Région Nantaise). LAD-SELA assure aujourd'hui pour le compte de la SAS Bois des Renardières, propriétaire de l'immeuble, la gestion locative.

Du fait du succès commercial de ce premier bâtiment, la SAS Bois des Renardières dont LAD-SELA est actionnaire a décidé de lancer la construction d'un second bâtiment dont la livraison est attendue pour le premier trimestre 2020.



## A.M.O. EXPERTISE OPERATIONNELLE PROJET HABITAT PERI-URBAIN (09.028)

Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a lancé un appel à manifestation d'intérêt (PMNSN : 5 intercommunalités, 840 000 hab.) pour la réalisation d'opérations innovantes d'une vingtaine de logements en milieu périurbain et rural. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée le 20 mars 2018 entre Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire et LAD-SELA.

Notre mission est répartie en trois volets :

- Expertise programmatique et opérationnelle des sites avec établissement d'une fiche programme par site, support du groupe d'experts ;
- Présentation des cadrages programmatiques et co-animation du groupe d'experts ;
- Rédaction du cahier des charges et processus de consultation.



Cette phase préparatoire a abouti au lancement de l'appel à projets d'opérateurs en octobre 2018.

Parallèlement, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a développé un partenariat avec la Maison de l'architecture des Pays de la Loire pour identifier les architectes intéressés.

Onze « duos » opérateur/architecte, 2 à 3 par site, ont été constitués en concertation avec les différents intervenants.

Une phase de travail programmatique et opérationnelle est lancée en janvier 2019 pour concevoir des projets innovants, avec l'appui des services techniques de chaque commune et intercommunalité, du Pôle métropolitain et de ses partenaires, dont LAD. Les élus de chaque site d'expérimentation sélectionneront les projets lauréats au printemps 2019.

Durée : **6 mois**

Montant rémunération : **24 750 € HT**

## ETUDE DE STRATEGIE IMMOBILIERE (09.029)

Le Service Départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique s'est engagé dans une restructuration de ses services territoriaux en vue d'optimiser leurs interventions aux bénéfices de la population. En toute logique, le SDIS44 a défini une nouvelle stratégie immobilière au regard de ses évolutions, qu'il s'agisse des modalités de valorisation des sites à abandonner ou de la mutabilité des sites à restructurer. Le SDIS a donc missionné LAD-SELA le 20 février 2018 afin de réaliser cette étude stratégie immobilière.



Objet :

- Avec la relocalisation du groupement de Saint Nazaire à Trignac, ce site sera vendu à la CARENE et nécessitera un agrandissement, prévu après les élections 2020
- Avec la relocalisation des groupements de Riaillé et de Blain à Nort-sur-Erdre, le site de Nort-sur-Erdre est à conforter. Un agrandissement est nécessaire et est envisagé au Nord du site sur une propriété de la SNCF, les discussions entre la SNCF, la mairie de Nort Sur Erdre et le SDIS sont en cours
- Les sites de Riaillé et de Bourgneuf sont à revaloriser
- Le site de Blain évoluera vers un siège administratif ainsi qu'un centre de formation et d'entraînement.

Missions de LAD-SELA :

- Phase 1 : collecte des données techniques et analyse (bornage et plan topo, DOE, analyse du bâti) + Analyse réglementaire (PLU/OAP, SCOT, Loi sur l'eau, enjeux environnementaux)
- Phase 2 : Analyse des enjeux de chaque site par rapport aux dynamiques et attentes des territoires
- Phase 3 : Analyse du marché, valorisation vénale, analyse des sites à faire évoluer et esquisse chiffrée

Durée : **3 mois**

Montant rémunération : **18 400 € HT**

La phase 1 a été réalisée en 2018, la phase 2 doit démarrer une fois l'accord du SDIS44.

**A.M.O INTEGRATION ENERGIE SOLAIRE CETEX BABINIÈRE (09.030)**

La SEMITAN réalise au nom et pour le compte de Nantes Métropole le futur Centre d'Exploitation (CETEX) basé sur le site de la Babinière d'une superficie d'environ 7 hectares situé à La Chapelle-sur-Erdre. Le CETEX est aujourd'hui dans sa phase de programmation qui débouchera sur un concours de maîtrise d'œuvre prévu au mois de novembre 2018. La livraison est prévue pour 2024.

Objectifs de la mission :

- Estimer le potentiel de développement de l'énergie solaire sur le site en prenant en compte l'ensemble des ressources, besoins et exigences du projet au premier rang desquels les contraintes d'exploitation
- Fournir un cadre d'aide à la décision à la SEMITAN en fonction des scénarios énergétiques et des différents montages envisageables
- Apporter les éléments programmatiques nécessaires pour la bonne prise en compte de cette thématique dans le cadre du concours qui sera lancé en novembre 2018



Durée : **6 mois**

Montant de la prestation : **7000 € HT.**

Cette mission est terminée et la programmation du projet est arrêtée. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2018.

## A.M.O FAISABILITE PROJET SOLAIRE CETEX VERTONNE (09.031)

La SEMITAN réalise au nom et pour le compte de Nantes Métropole le futur Centre d'Exploitation (CETEX) basé sur le site de la Vertonne à Vertou. Le projet vise la création d'un CETEX provisoire pour les E-Bus (Bus électriques) puis un CETEX définitif pour les bus GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)

Le projet comporte deux missions différentes :

### **Mission n°1**

- Définir le ou les meilleurs scénarios de développement d'une installation solaire sur le futur CETEX provisoire en fonction des priorités de la maîtrise d'ouvrage, en étudiant une démarche Smartgrid liée aux appels de puissance des bus électriques.

### **Mission n°2**

- Définir le ou les meilleurs scénarios de développement d'installations solaires sur le futur CETEX en étudiant l'ensemble des surfaces disponibles suivant les contraintes d'exploitation indiquées par la maîtrise d'ouvrage.

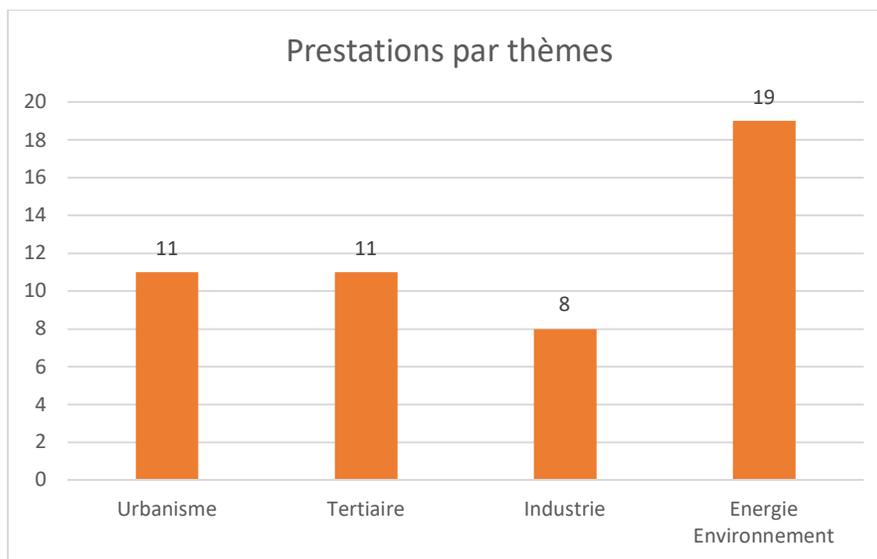
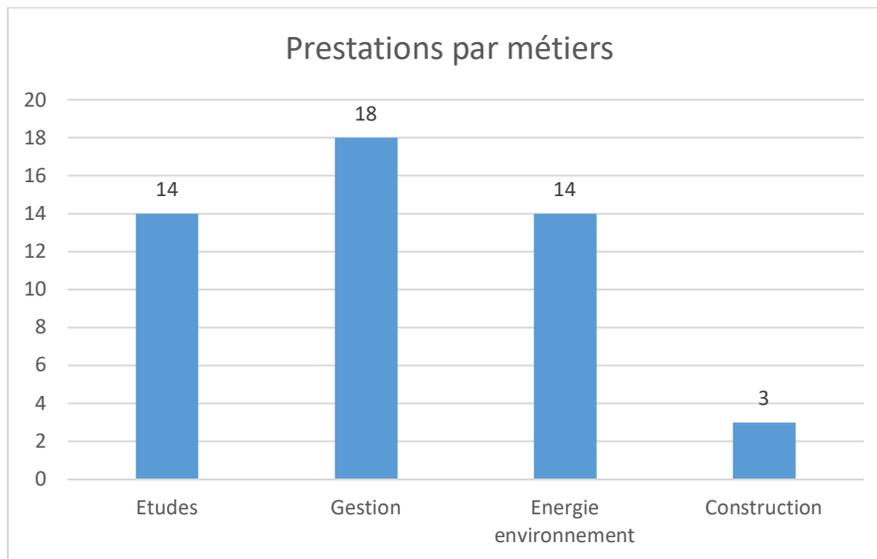


Durée de la mission : **1 mois**

Montant de la mission : **11 € HT**

Cette mission est terminée et le projet est entré en phase travaux pour la partie existante. Les différents documents ont été établis, achevant ainsi la mission confiée à LAD-SELA. La commune désigne actuellement l'opérateur qui réalisera ce projet.

Les thématiques d'intervention sont également variées, répondant à la structuration de la société par pôles professionnels.



Les clients de Loire-Atlantique développement-SELA relèvent de 4 catégories principales :

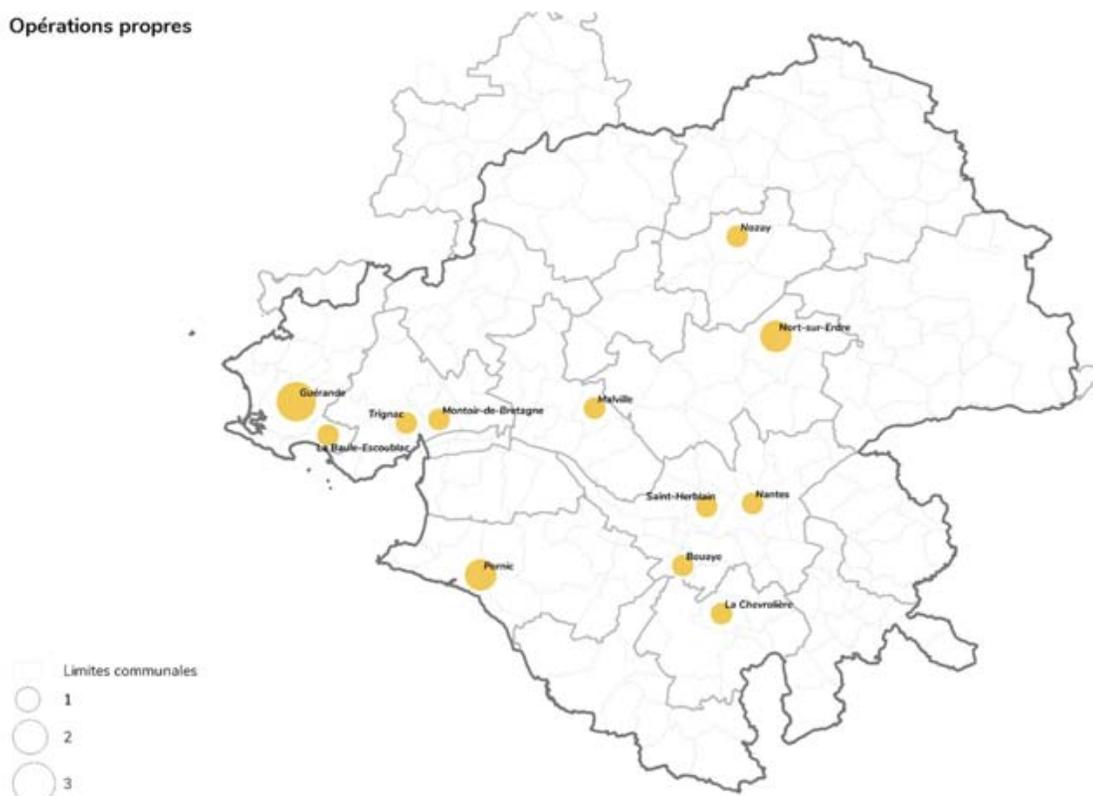
- Loire-Atlantique développement-SPL en qualité de concessionnaire d'aménagement
- Les filiales de la société (voire certaines prises de participations)
- Les privés
- Les collectivités.



## 2.3 Les opérations en compte propre (et Contrats Promotions Immobilières)

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est composé de 15 opérations actives, qui ont généré un investissement de 897 K€.

### Opérations propres



OPERATIONS EN COMPTE PROPRE	Commune	CC
03.201- CPI GENDARMERIE GUERANDE	Guérande	CAPA
04.002- TERRAINS COTEAUX DE GRANDLIEU	Bouaye	NMET
04.006- BATIMENT NOZAY	Nozay	CCRN
04.008- HOTEL DES PENSIONS LA BAULE	La Baule	CAPA
04.012- SITE LYCEE PORNIC	Pornic	PAPR
04.016- FONCIER POINT P TRIGNAC	Trignac	CARENE
04.022- IMMEUBLE MIXTE NANTES METROPOLE	Nantes	NMET
04.024- POLE MEDICAL LA CHEVROLIERE	La chevrolière	CCGL
04.025- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR	Guérande	CAPA
04.026- PROJET IMMOBILIER FAUBOURG SAINT GEORGES	Nort sur Erdre	CCEG
04.027- AMENAGEMENT BREHADOUR	Guérande	CAPA
04.028- LE CLION	Pornic	PAPR
04.029- BATIMENT JANVRAIE	Saint Herblain	NMET
04.030- DUQUEINE 2	Malville	CCLS
<b>04.031- ICARE 2</b>	<b>Montoir de Bretagne</b>	<b>CARENE</b>
<b>04.032- BAR A VINS</b>	<b>Nort sur Erdre</b>	<b>CCEG</b>

1 nouvelle opération a été créée en 2018

### **PROJET TERTIAIRE ICARE 2 (04.031)**

En continuité immédiate de la ZAC de CADREAN à Montoir-de-Bretagne, la CARENE souhaite développer un pôle tertiaire de référence de 7 000 m<sup>2</sup> de SP environ, permettant d'implanter des sociétés de services et d'ingénierie. LAD-SELA a été désignée le 16 janvier 2018 par la CARENE pour s'engager à édifier le premier programme immobilier de ce site tertiaire sur une surface de plancher prévisionnelle de 2 200 à 2 900 m<sup>2</sup>.

Programme :

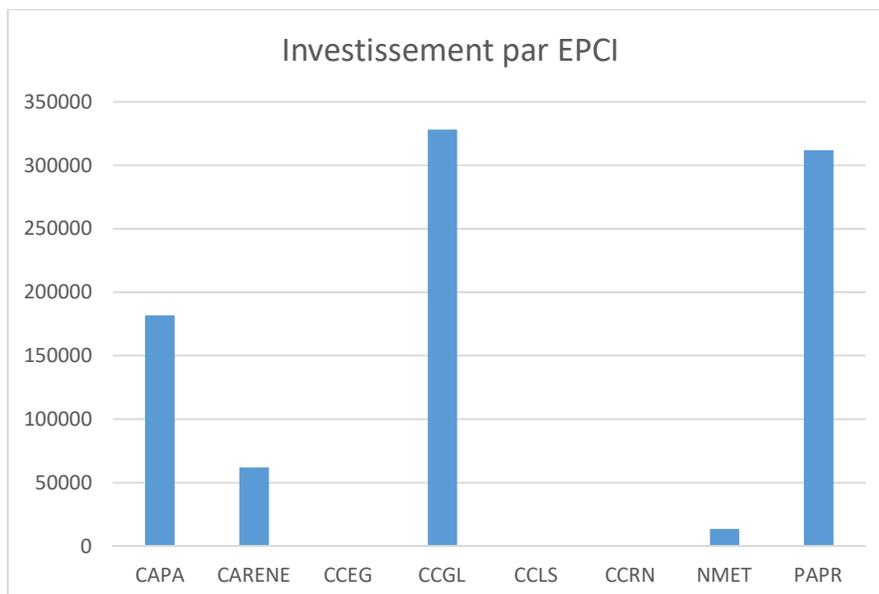
Construction d'un bâtiment tertiaire de 4 niveaux à destination de la filière aéronautique, navale et de services.

Montant de l'investissement : **4,5 M€ HT**

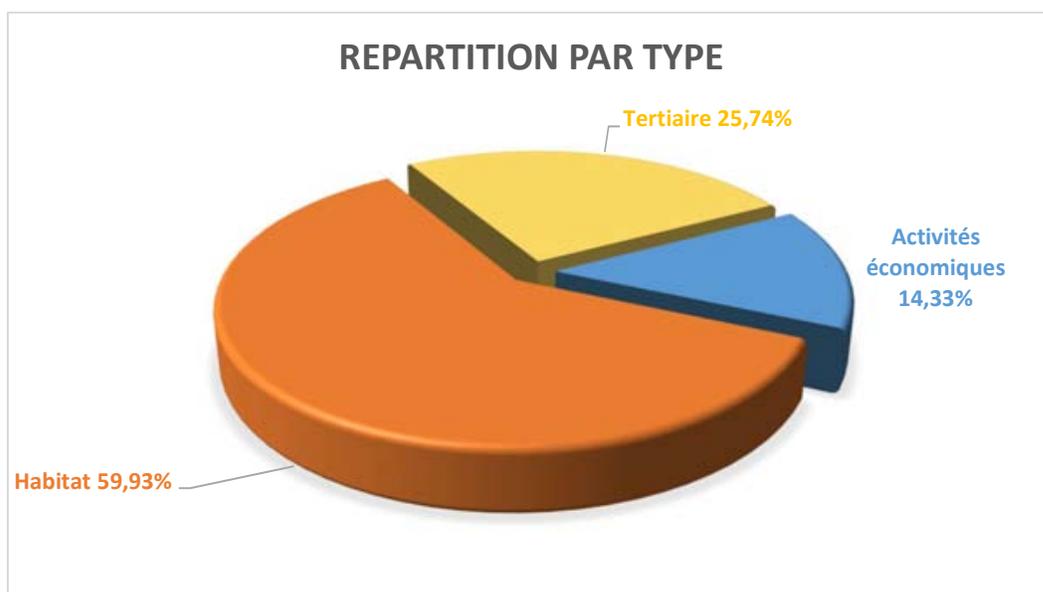
**Livraison fin 2020**



La répartition de l'investissement par EPCI montre des opérations actives sur la Communauté de communes de Grand Lieu (notamment en raison du pôle médical et logements sociaux à La Chevrolière) et le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz (site du Clion) ou encore Cap Atlantique (pour le bâtiment de Brehadour)

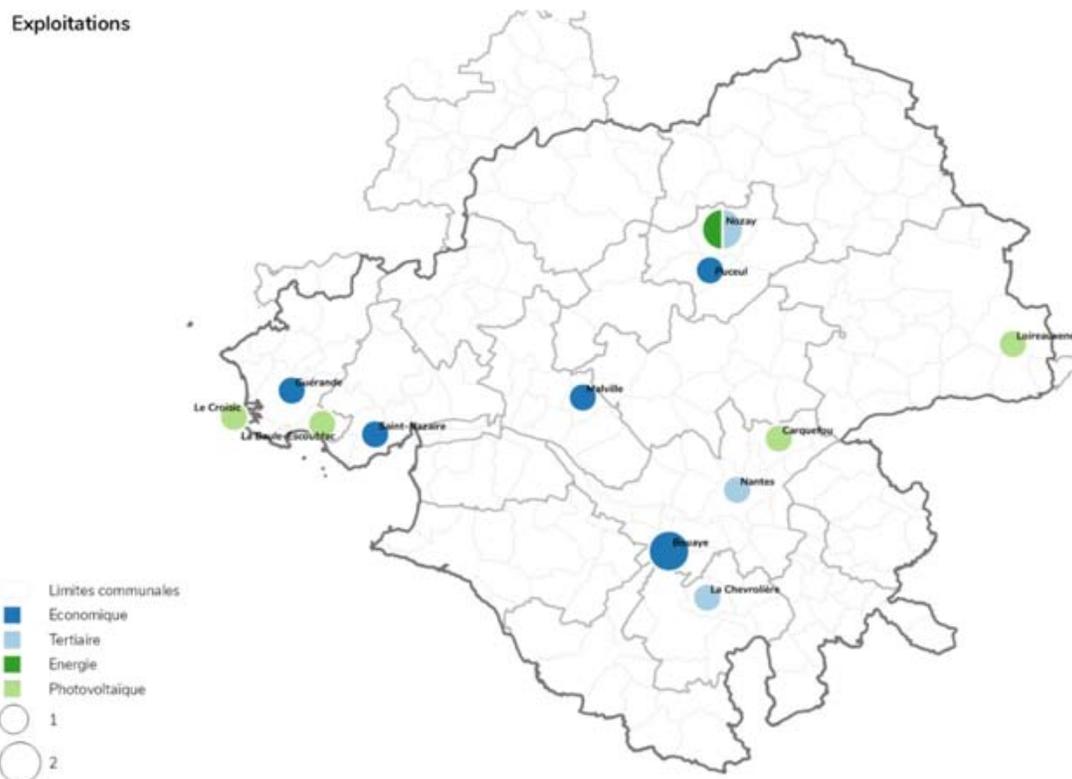


Ces opérations concernent 3 secteurs d'activités principaux dont la répartition d'investissement est la suivante :



## 2.4 Les exploitations directes

Loire-Atlantique développement-SELA gère 14 opérations patrimoniales qui mobilisaient 3,52 M€ de fonds propres au 31/12/2018.



EXPLOITATIONS DIRECTES	Commune	CC
08.001- POLE SOLCIAL NOZAY	Nozay	CCRN
08.002- LOCAUX RUE SCRIBE	Nantes	NMET
08.003- PV LA BAULE	La Baule	CAPA
08.004- PV LE CROISIC FERME BIOMARINE	Le Croisic	CAPA
08.005- PHOTOVOLTAÏQUE VARADES	Varades	COMPA
<b>08.006- BATIMENT DUQUEINE</b>	<b>Malville</b>	<b>CCES</b>
08.007- ARTIPARC BOUAYE	Bouaye	NMET
08.008- BEMA	Nozay	CCRN
08.009- ATELIER DE DECOUPE	Puceul	CCRN
08.010- GAD BRAIS	Saint nazaire	CARENE
08.011- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR	Guérande	CAPA
08.013- PV FLEURIAYE SAMO	Carquefou	NMET
08.014- VILLAGE TPE BOUAYE/PORNIC	Bouaye	NMET
<b>08.015- POLE MEDICAL CHEVROLIERE</b>	<b>La Chevrolière</b>	<b>CCGL</b>

En 2018, **2 nouvelles** opérations d'exploitation ont été créées.

### **EXPLOITATION DU PÔLE MEDICAL À LA CHEVROLIERE (08.015)**

A la demande de la commune de La Chevrolière, LAD-SELA est intervenue comme investisseur-promoteur d'un ensemble immobilier composé d'un pôle médical et de logements sociaux.

Ce bâtiment de 700 m<sup>2</sup> comprend un cabinet d'orthophoniste qui reste propriété de LAD-SELA, un cabinet médical propriété de la commune pour médecins, infirmiers et sages-femmes, le tout structuré autour d'un espace d'attente central. Cinq logements sociaux propriétés d'Habitat 44 viennent compléter le programme. Ce pôle vient compléter une offre de soins avec la présence à proximité immédiate d'un pôle dentaire et d'un pôle de kiné-podologie.

#### Contrat de location :

Avec le cabinet d'orthophonistes, signature, le 21 décembre 2017 d'un bail professionnel en l'état futur d'achèvement d'une durée de 6 ans qui court depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018

Le 19 octobre 2018 a été inaugurée en présence du Maire, des élus de la commune, des professionnels de la santé et des représentants de LAD-SELA.

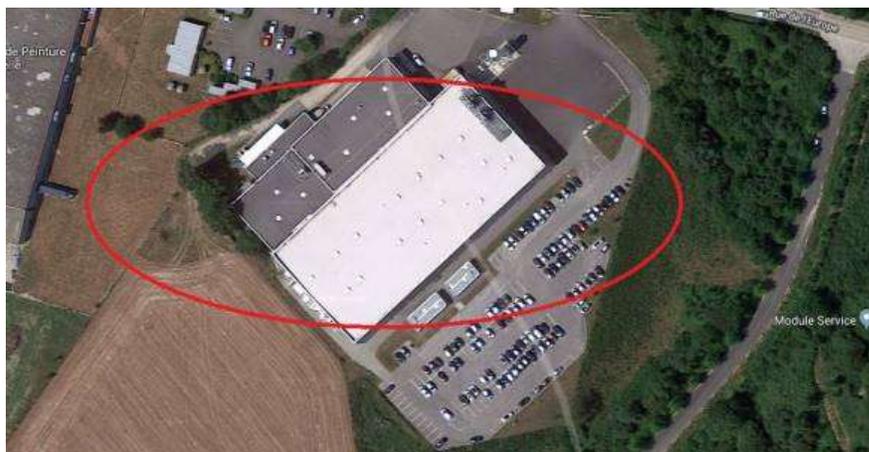
L'investissement global est de l'ordre de 1,2 million d'euros hors taxes.



## INTEGRATION DE L'EXPLOITATION D'UN SECOND BÂTIMENT POUR DUQUEINE (08.006)

Le 7 décembre 2017 LAD-SELA est devenue propriétaire d'un bâtiment d'environ 1 600 m<sup>2</sup> ainsi que de 4 terrains zone Industrielle de la Croix Rouge sur la commune de Malville.

3 de ces terrains ainsi que le bâtiment sont loués à la société Duqueine-Atlantique avec un bail courant jusqu'au 31 décembre 2022.



La gestion immobilière de ce nouvel actif est assurée par le service gestion immobilière de LAD-SELA.

Ainsi, c'est maintenant l'ensemble immobilier (bâtiment acquis en 2018 + bâtiment construit en 2014) qui se trouve sous gestion LAD-SELA

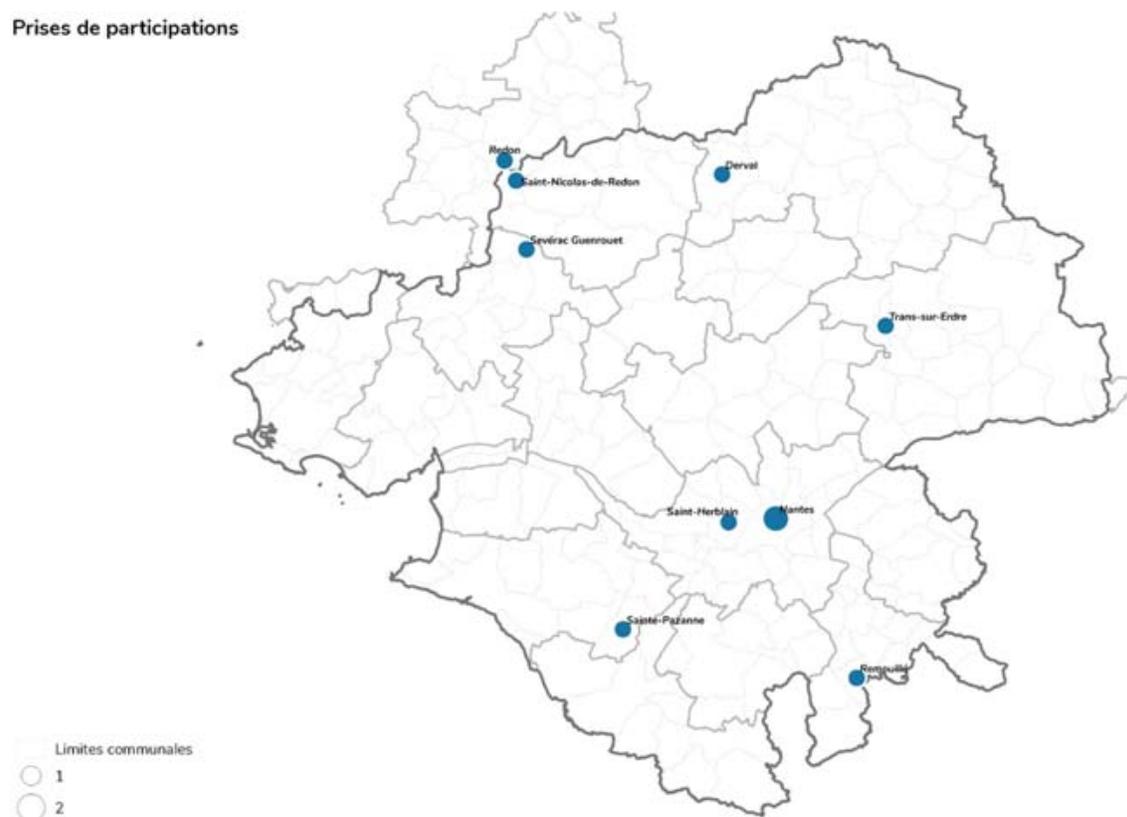
La gestion de ces bâtiments est confiée en interne au Pôle Gestion Patrimoniale et Exploitation des équipements, lequel déploie l'ensemble des actions inhérentes à la gestion patrimoniale, et notamment :

- **Gestion comptable** : appels des loyers et provisions sur charges, régularisation ou refacturation des charges, indexation et révision des loyers, gestion des impayés
- **Gestion administrative et juridique** : rédaction et gestion des baux, réalisation des états des lieux, relation avec les locataires, représentation auprès de syndicats de copropriétaires (copropriétés) ou des membres d'ASL (propriétés en volumes)
- **Gestion technique** : entretien et maintenance à la charge du propriétaire, vérification du respect des obligations réglementaires des locataires, établissement de la stratégie de gestion technique pluriannuelle
- **Gestion financière** : établissement et suivi du budget annuel et pluriannuel
- **Gestion commerciale en lien avec le Pôle investissement** : commercialisation à la location et la vente des biens disponibles

## 2.5 Les prises de participation

Loire-Atlantique développement-SELA détient des parts dans 13 sociétés, qui mobilisent 1,99€ de fonds propres en capital et 3,49 M€ en comptes courants d'associés au 31/12/2018.

### Prises de participations



PRISES DE PARTICIPATIONS	Lieu de réalisation	CC
07.001- SAS AGRIMETHANE DERVAL	Derval	CCCD
07.002- SCI LADIE 1	Saint Nicolas de Redon	CCPR
07.004- EOLA DEVELOPEMENT	Trans sur Erdre	COMPA
07.005- AIRWATT ENERGIE	Sainte Pazanne	PAPR
07.007- ISAC WATT	Sevrac Guenrouet	CCPPSGB
07.009- SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint Aignan de Grandlieu	NMET
07.010- SAS PATRIMONIALE	Nantes	NMET
07.011- OUEST ENERGIE	Nantes	NMET
07.012- LOD	Saint Herblain	NMET
07.013- SITE A WATTS	Redon	CCPR
07.014- SAS GAGNERIE	Remouillé	CSMA
<b>07.015- SEM ENERGIE 44</b>		
07.016- SAS EOLANDES		

### **SAS DERVAL AGRI'METHANE (07.001)**

Le 14 décembre 2018, la SAS Derval Agri'méthane, créée en septembre 2013, dont LAD-SELA est actionnaire, a eu le plaisir d'inaugurer l'unité de méthanisation de Derval, projet pour laquelle elle a été constituée.

Cette unité de méthanisation située sur la commune de Derval va permettre de transformer chaque jour 54 tonnes de gisements organiques (apportés par la ferme expérimentale de la chambre d'agriculture, située à proximité, 5 exploitations agricoles et par la collecte des déchets industriels via par SUEZ Organique) en biogaz.

La valorisation du biogaz se fera ensuite par cogénération permettant de produire en simultanée de l'énergie électrique (3 400 Mwhe/an) mise en réseau et de l'énergie thermique (1200 Mwth/an) alimentant un complexe aquatique intercommunal et une école d'agriculture.

La matière issue du processus de méthanisation, appelée Digestat, engrais organique aux qualités agronomiques reconnues va permettre de fertiliser les cultures de 15 exploitations agricoles.

3 400 Mwhe/an en production électrique représente l'alimentation d'environ 755 foyers

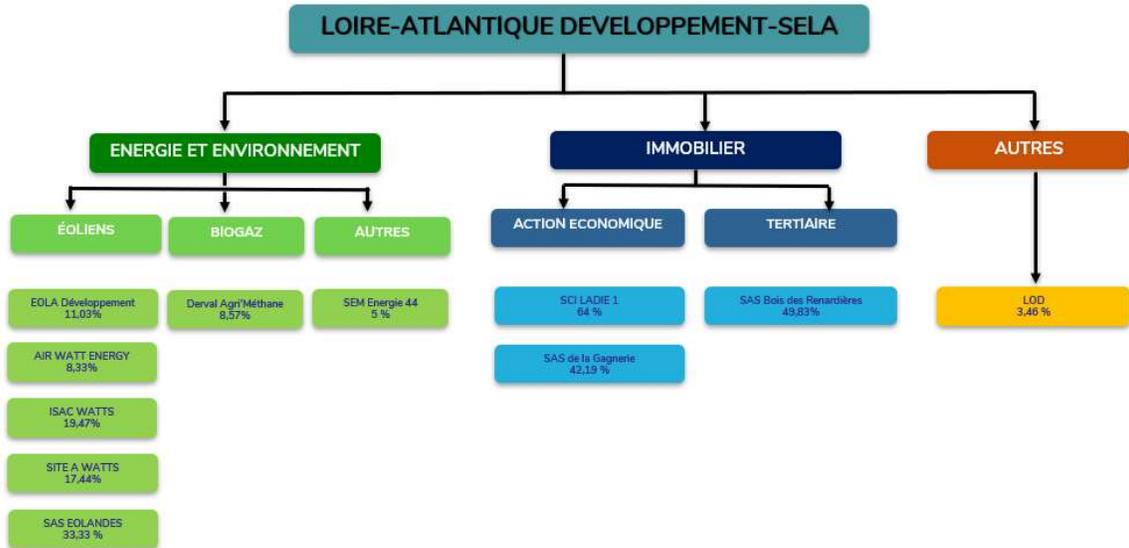


### **SEM ENERGIE 44 OU SYDELA ÉNERGIE 44 (07.015)**

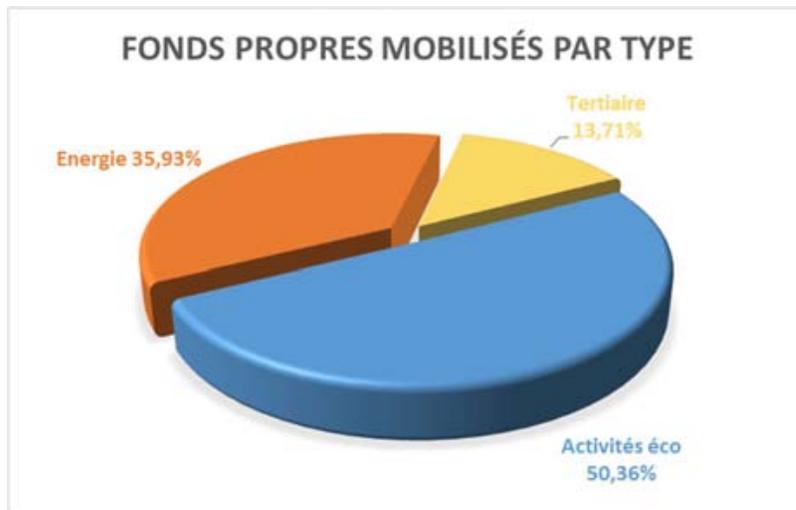
Le 30 mai 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de la Société d'économie mixte « Sydela 2nergie 44 ». Cette nouvelle société a pour objet de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant notamment les énergies renouvelables. Elle peut par ailleurs réaliser ou apporter son concours à des actions ou opérations favorisant la maîtrise de l'énergie. Lors de sa constitution, il a été fait un apport en numéraire d'une somme de quatre millions d'euros correspondant au capital.

Ce capital est détenu par le SYDELA majoritairement, le Département de Loire-Atlantique, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse Régionale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre-Ouest, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne – Pays de la Loire et LAD-SELA.

LAD-SELA est présente au capital de cette société à hauteur de 200 000 € soit 5% du capital.



La mobilisation de fonds propres par secteur d'activités est la suivante :



### 3. Présentation des comptes annuels

#### 3.1 Le compte de résultat (hors concessions et mandats)

	Compte de résultat 2017	Compte de résultat 2018
<b>A. Produits d'exploitation</b>	7 625 624	7 821 920
<b>A. Charges d'exploitation</b>	7 904 377	7 818 676
<b>B. Produits financiers</b>	793 056	540 644
<b>B. Charges Financières</b>	609 819	495 658
<b>C. Produits exceptionnels</b>	1 319 753	638 274
<b>C. Charges Exceptionnelles</b>	950 041	528 725
<b><u>Sous total des produits A+B+C</u></b>	9 738 433	9 000 838
<b><u>Sous total des charges A+B+C</u></b>	9 464 237	8 843 059
Profit avant impôt	274 196	157 779
D. Impôts sur les bénéfices	-14 905	-15 923
<b>Total des produits A+B+C</b>	9 738 433	9 000 838
<b>Total des charges A+B+C+D</b>	9 449 332	8 827 136
<b>Bénéfice</b>	289 101	173 702

# Analyse des produits

## Les produits

DESIGNATION	2017	2018
<b>A. Produits d'exploitation</b>		
Rémunération suivi technique et gestion sur concession	1 881 585	1 770 629
Rémunération de commercialisation	1 028 758	965 610
Ré imputations de charges aux opérations et rém sur acquisition	68 810	53 077
Rémunération sur mandats de réalisation	115 712	94 185
Rémunération sur mandats d'études	45 450	68 342
Reprise provisions	34 457	142 064
Prestations de services	112 238	158 340
Opérations propres (suivi et réalisation)	337 011	222 381
Energie et environnement	69 500	69 761
Animation économique	0	0
Gestion	-44 304	89 000
Refacturation LAD SPL	447 432	875 866
Liquidation	237 479	353 470
Transferts de charges	17 388	0
Produits divers	0	95 090
Opérations propres (investissements)	3 849 916	2 994 106
Délégations services publics	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 201 431</b>	<b>7 951 921</b>
<b>B. Produits financiers</b>	<b>788 445</b>	<b>540 644</b>
<b>C. Produits exceptionnels</b>	<b>748 557</b>	<b>508 274</b>
<b>Total des produits</b>	<b>9 738 433</b>	<b>9 000 838</b>

Ce tableau retrace l'évolution des différents postes de recettes au cours des deux derniers exercices.

Il appelle les commentaires suivants quant à l'exercice 2018.

## **PRODUITS D'EXPLOITATION**

### **Rémunération suivi technique et gestion sur concession**

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- > ZAC de la RIA, PORNIC
- > ZAC de la Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- > ZAC de Vireloup, TREILLIERES
- > ZAC de la Minais à Ste Luce sur Loire, NANTES METROPOLE
- > ZAC de Maison Neuve, GUÉRANDE
- > Réaménagement Centre-Bourg, HAUTE GOULAIN
- > ZAC Plessis Tuileries, C.C. Sèvre et Loire
- > Aménagement Haute Forêt/Maison Neuve 2, NANTES METROPOLE
- > ZAC Fresches et Gauterie, LE LANDREAU
- > ZAC extension Centre-Bourg, LA PLAINE SUR MER

Le montant des rémunérations de ces 10 opérations de concession représente 789 K€, soit 45 % de l'ensemble de ce poste.

### **Rémunération de commercialisation**

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- > ZAC de Vireloup à TREILLIERES
- > ZAC de la RIA à PORNIC
- > ZAC du Clos du Bocage à PORNIC
- > ZAC de La Chaussée à PORNIC
- > ZAC Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- > ZAC des Perrières à La Chapelle sur Erdre, NANTES METROPOLE
- > ZAC Maison Neuve, GUÉRANDE
- > ZAC de l'Europe à Pornic, PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
- > ZAC des Indulgences à Ste Luce sur Loire, NANTES METROPOLE
- > ZAC des Millauds à ST MARS DE COUTAIS

Ces 10 opérations de concession citées totalisent un chiffre de rémunération de 608 K€ soit 63 % des produits de commercialisation de la société.

### **Ré imputation de charges aux opérations et rémunération sur acquisition**

Les produits liés à la Direction technique des travaux et aux démarches foncières sont arrêtés à 53 K€.

### **Rémunération sur mandats de réalisation**

Seuls 10 mandats de réalisation ont produit une rémunération pour LAD-SELA au cours de l'exercice 2018.

Il s'agit des opérations suivantes :

- > Réalisation et commercialisation ZAC Cour des Bois à MESANGER
- > Travaux Place du Millénaire à ANCENIS
- > Réalisation aménagement Centre-Bourg à LAVAU-SUR-LOIRE
- > Réalisation bâtiment administratif à BATZ SUR MER
- > Réalisation d'un ensemble immobilier à CAMPBON
- > Réaménagement Logis du Château à ANCENIS
- > Réalisation aménagement Centre-Bourg à LA CHAPELLE HEULIN
- > Aménagement espace public Bassins du Port à NORT SUR ERDRE
- > Réalisation travaux d'extension de la Mairie à MALVILLE
- > Réalisation sites d'accueil temporaires à REZE

### **Rémunération sur mandats d'études**

La rémunération des études s'élève à 68 K€ répartis sur les 10 contrats suivants :

- > Etudes d'aménagement zone du PAS à CHAUVÉ
- > Etudes d'aménagement Site des Duranceries à PORNIC
- > Etudes Centre-Bourg à VARADES et BELLIGNÉ
- > O.A.P. secteur Croix Martin à PREFAILLES
- > Etudes réalisation cinéma à NORT SUR ERDRE
- > Etudes d'aménagement site du Prieuré au CELLIER
- > Etudes extension ZAC de l'Europe à Pornic, PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ
- > Etudes projet d'aménagement Matz Justice à SAVENAY
- > Etudes d'aménagement zones Merceries et Mesliers, C.C. PAYS D'ANCENIS
- > Etudes création ZAC Croix Morzel à CORDEMAIS

### **Reprise de provisions**

Elle correspond à la reprise totale d'une provision constituée en raison d'un litige prud'hommal qui s'est dénoué au cours de l'exercice 2018 et à la partielle de la provision pour liquidation d'opérations correspondant aux prestations réalisées en vue de la clôture d'une quinzaine d'opérations.

### **Prestations de service**

Ce poste est composé de missions de conseil et d'assistance en matière d'aménagements et de constructions menées auprès d'une dizaine de donneurs d'ordre, dont les principales sont :

- > D'une prestation d'accompagnement de la commune de PONTCHÂTEAU dans une réflexion prospective à l'horizon 2030,
- > D'une assistance apportée au Pôle Métropolitain Nantes-Saint Nazaire pour un projet d'habitat périurbain,
- > D'une assistance apportée à la commune de MALVILLE pour réaliser un diagnostic prospectif de son développement,
- > Des prestations réalisées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la S.A.S. du Bois des Renardières,
- > D'une prestation d'assistance pour la maîtrise foncière et le pilotage d'un projet de renouvellement urbain à SAINT PERE EN RETZ.

### **Opérations propres (suivi et réalisation)**

Le suivi de la réalisation des opérations propres est rémunéré en fonction du temps passé par les salariés chargés de mener à bien chaque opération.

Ces produits concernent principalement en 2018 :

- > La reconversion du site d'un ancien lycée à Pornic pour 127 K€,
- > La réalisation d'un pôle médical et logements sociaux à La Chevrolière (66 K€),
- > La réalisation d'un bâtiment tertiaire à Montoir-de-Bretagne (18 K€)
- > L'achèvement de la construction de la gendarmerie de Guérande réalisée sur contrat de promotion immobilière (10 K€)

### **Energie et environnement**

Les principales opérations consacrées aux énergies nouvelles et à l'environnement en 2018 sont les suivantes :

- > Prestations réalisées au titre de la convention conclue avec la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant au nom et pour le compte de l'Etat, relative aux démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, dans le cadre de l'appel à projet « villes de demain ».
- > La réalisation de 2 études menées pour le compte de la SEMITAN destinées à définir les actions d'intégration de l'énergie solaire sur 2 CETEX.
- > Missions énergétiques et environnementales dans le cadre d'une concession d'aménagement conclue avec la ville de HAUTE-GOULAIN,

### **Gestion**

Les produits de gestion de bâtiments et d'ouvrages de production résultent :

- > De contrats de gestion immobilière conclus avec des sociétés dans lesquelles LAD-SELA détient des parts sociales :
  - Avec la SCI LADIE 1 pour la gestion d'un bâtiment de déconstruction industrielle (17 K€),
  - Avec la SAS de La Gagnerie pour la gestion de la laiterie de Remouillé (20 K€),
  - Avec la SAS du Bois des Renardières pour la gestion du bâtiment Terra Innova II sur le site du pôle aéroportuaire de Nantes Atlantique (8 K€).
  
- > De la gestion de bâtiments dont est propriétaire LAD-SELA, les principaux étant :
  - Le bâtiment Duqueine à Malville,
  - Le bâtiment Artiparc à Bouaye,
  - La centrale photovoltaïque au Croisic,
  - Les bureaux de la rue Scribe (ancien siège de LAD-SELA),
  - Un pôle social à Nozay,
  - Un bâtiment industriel sur la zone de brais à Saint-Nazaire.

### **Refacturation Loire-Atlantique développement- SPL**

Depuis la création de Loire-Atlantique développement - SPL, Loire-Atlantique développement-SELA emploie, dans le cadre de contrats de mise à disposition, certains de ses salariés pour réaliser des missions clairement définies dans le domaine de l'aménagement.

Ainsi, l'ensemble des opérations d'aménagement de Loire-Atlantique développement-SPL est conduit par du personnel de Loire-Atlantique développement-SELA. Il en est de même pour la gestion de la D.S.P. du circuit automobile de Loire-Atlantique à Fay-de-Bretagne.

D'autre part, un certain nombre de salariés d'encadrement a réalisé tout au long de l'exercice 2018 des missions d'accompagnement en ingénierie des territoires et porteurs de projets sur l'ensemble du département, notamment dans le cadre de la prise de participations des communes au capital de LAD SPL

Le montant total de la refacturation de ces prestations à Loire-Atlantique développement-SPL s'élève en 2018 à 560 K€ pour la partie aménagement, 82 K€ pour la gestion de la D.S.P et 143 K€ pour les missions prospectives. La mise à disposition de moyens matériels engagés pour la réalisation de ces prestations opérationnelles s'est élevée sur cet exercice à 90 K€.

### **Produits de liquidations**

Les produits de liquidations émanent du solde des opérations d'aménagement suivantes :

- > La ZAC du Chêne Vert au Pellerin – NANTES METROPOLE,
- > Le Parc des Forges à Trignac – CARENE,
- > La ZAC du Haugard – PONT-SAINT-MARTIN,
- > La ZAC Malabry à La Chapelle-sur-Erdre – NANTES METROPOLE,
- > La ZAC Moulin des Landes 2 à Sainte-Luce sur Loire – NANTES METROPOLE,
- > La ZAC de Grandchamp à Trignac – CARENE,
- > La ZAC de Promota - MESQUER

### **Produits divers**

Les produits divers sont principalement constitués :

- > D'une reprise d'indemnité de fin de carrière constituée antérieurement au profit d'un salarié parti en retraite en 2018,
- > De la ré imputation de frais de véhicules de fonction,
- > D'aides reçues au titre d'un contrat de collaboration de recherches menées par une salariée-doctorante
- > De prise en charge par des organismes agréés de frais de formation continue.

### **Opérations propres (investissements et exploitations)**

Le montant de 2 994 106 € correspond :

Aux produits stockés, immobilisés ou vendus, sur les opérations que Loire-Atlantique développement-SELA conduit en son nom propre à savoir :

- > Réalisation d'un immeuble commercial ICARE 2 à Montoir de Bretagne (immobilisation)..... 447 K€
- > Reconversion site ancien Lycée Pays de Retz à Pornic (marge sur vente) ..... 217 K€
- > Pôle médical et logements sociaux à La Chevrolière (marge sur vente et immobilisation)..... 410 K€
- > Réaménagement d'un hôtel d'entreprises à Guérande (immobilisation) ..... 178 K€
- > Cession de terrains aménagés à Bouaye (marge sur vente) .....12 K€
- > Cession d'un terrain aménagé à Pornic (marge sur vente) .....96 K€

Aux produits de location des ouvrages dont elle est propriétaire :

- > Pôle social à Nozay ..... 224 K€
- > Bureaux rue Scribe à Nantes ..... 243 K€
- > 4 Centrales photovoltaïque ..... 167 K€
- > Bâtiment Duqueine à Malville ..... 614 K€

> Modules Artiparc à Bouaye .....	45 K€
> Plateforme bois à Nozay .....	78 K€
> Atelier de découpe à Puceul.....	42 K€
> Bâtiment industriel à Saint-Nazaire.....	127 K€
> Hôtel d'entreprises à Guérande .....	24 K€
> Module TPE à Pornic.....	12 K€
> Pôle médical à La Chevrolière.....	9 K€

## PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers proviennent :

- > Du calcul de la différentielle d'intérêts (405 K€), compensée en grande partie par les charges financières,
- > De placement de fonds de la structure (20 K€),
- > Des intérêts sur compte courants d'associés versés auprès de différentes filiales de Loire-Atlantique Développement – SELA (115 K€, dont la part la plus significative se rapporte aux C.C.A. apportés dans la SAS de La Gagnerie).

## PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le montant constaté en 2018 résulte principalement :

- > De la clôture définitive du contrat de promotion immobilière conclu pour la réalisation d'une gendarmerie à Guérande (15 K€),
- > La vente au profit de la Caisse d'Épargne d'une partie des actions détenues dans l'actuelle Loire Océan Développement depuis la création de cette structure (941 actions vendues sur les 2464 possédées). Ces actions ont été cédées pour 65 K€.
- > De la cession de 2 modules artisanaux destinés à l'origine à la location, construits sur le site des Coteaux de Grandlieu. Il ont été vendus pour 410 K€.

## Analyse des charges

### Les charges

DESIGNATION	2017	2018
<b>A. Charges d'exploitation</b>		
Achats de prestations de services	33 667	38 078
Achats et fournitures consommés	20 495	10 936
Prestations G.I.E.	1 333 132	1 702 981
Sous-traitances générales	12 904	11 805
Honoraires	212 637	153 553
Personnel intérimaire	1 771	
Frais de déplacement mission, réception	43 452	6 694
Frais postaux et téléphoniques	752	1 022
Autres services extérieurs	83 322	84 972
Impôts et taxes	126 674	135 288
Charges de personnel	3 008 520	3 124 383
Autres charges	4 596	4 235
Dotations aux amortissements	56 388	44 531
Dotations aux provisions	0	59 435
Opérations propres	2 966 067	2 500 197
TOTAL	7 904 377	7 878 111
<b>B. Charges financières</b>	609 819	495 658
<b>C. Charges exceptionnelles</b>	950 041	469 290
<b>D. Impôt sur les bénéfices</b>	-14 905	-15 923
<b>Total des charges</b>	<b>9 449 332</b>	<b>8 827 136</b>

Nous analysons ci-après les rubriques du tableau des charges.

## A. CHARGES D'EXPLOITATION

### Achat de prestations de services

Ce poste concerne principalement :

- > .Des dépenses de tiers liées aux prestations engagées au titre de la convention conclue avec la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant au nom et pour le compte de l'Etat, relative aux démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, dans le cadre de l'appel à projet « villes de demain » (19 K€),
- > Des charges relatives à la gestion de la SAS de La Gagnerie (10 K€),
- > D'études réalisées par des tiers extérieurs dans le cadre de prestations de service conclues avec différents donneurs d'ordres (9 K€).

### Achat et fournitures consommées

Ce poste intègre essentiellement la consommation de fournitures de bureau.

### Prestations G.I.E.

Le montant des prestations mutualisées administrées par Loire-Atlantique Développement -GIE pour le compte de Loire-Atlantique Développement -SELA s'élève pour l'exercice 2018 à 1 702 981 €.

Les prestations engagées par Loire-Atlantique Développement – GIE progressent, conformément à la volonté affichée dès l'origine de sa création, de mutualiser l'ensemble des moyens concourant au fonctionnement des différentes structures du groupement.

Une analyse comparative a été réalisée sur la période 2015 – 2018, 2015 étant l'année de regroupement dans le bâtiment République de l'ensemble des entités composant l'Agence Loire-Atlantique Développement. Cette analyse porte sur l'évolution des charges de fonctionnement de LAD SELA, intégrant les contributions versées au GIE.

Les charges de fonctionnement ont été ventilées en 8 postes :

- Bâtiment (location, entretien, assurances, consommation d'énergies)
- Informatique (location et maintenance)
- Déplacements (véhicules et autres frais de transport)
- Honoraires (comptabilité, commissaires aux comptes, juridique, ...)
- Relations publiques, communication, ... (relations publiques, colloques, missions réceptions, concours divers)
- Ressources humaines (charges salariales)
- Dotations aux amortissements et provisions
- Autres charges de fonctionnement mutualisées (gérées par le GIE)
- Autres charges non mutualisées (charges propres à chaque structure)

Le constat pour LAD SELA est le suivant :

- Bâtiment : entre 2015 et 2018, les coûts sont passés de 378 K€ à 328 K€. Cette évolution résulte notamment d'une maîtrise du fonctionnement, de la gestion et de l'entretien du bâtiment République. Il convient de signaler que, pour une partie de l'année 2015, le coût d'investissement des bureaux de la rue Scribe est intégré à ce poste.
- Informatique : entre 2015 et 2018, accroissement des charges limité à 8 K€ (109 K€ sur 2018), malgré l'accroissement des effectifs de la société et la plus grande performance des matériels et logiciels mis à disposition. Ce résultat est obtenu grâce à une mutualisation des charges et une rationalisation de l'utilisation de l'outil informatique.

- Déplacements : ce poste passe de 145 K€ en 2015 à 115 K€ en 2018 et ce malgré un effectif de salariés opérationnels évoluant de 27 en 2015 à 31 en 2018. Cette baisse résulte principalement de la mise en place de la flotte de véhicule, les indemnités kilométriques versées (104 K€ en 2015) ayant totalement disparu. Il convient de signaler cependant que, sur l'année 2015, les frais de déménagement de la rue Scribe à la place de la République (14 K€) est intégré à ce poste.
- Honoraires : ce poste a régressé sur cette période de 137 K€, passant de 410 K€ à 273 K€ pour 3 raisons principales :
  - Les rémunérations du contrat « réseau » conclu avec la SCET ayant été fortement négociées à la baisse et étant davantage partagées avec LAD SPL du fait de l'extension de son volume d'activité aménagement (de 111 K€ à 59 K€),
  - Les honoraires du cabinet d'expertise comptable ont été réduits de 56 K€ suite à l'internalisation de la tenue et du suivi de la comptabilité depuis juillet 2018,
  - La réduction des missions confiées à des cabinet juridiques en raison de la montée en puissance des compétences internes.
- Relations publiques, communication, ... : ces charges sont passées de 55 K€ en 2015 à 79 K€ en 2018 :
  - Mise en place de voyages d'études ouverts à tous, alliant amélioration des connaissances et moments de convivialité et d'échanges entre structures
  - Évolution de la charte graphique et d'une manière générale des différents moyens de communications portés vers l'extérieur,
  - Organisation de temps de concertation centrés sur l'évolution de l'Agence
- Ressources humaines mutualisées : ce poste évolue, passant de 786 K€ à 845 K€. L'Agence, dans son ensemble, a souhaité renforcer la qualité professionnelle de ses interventions vis-à-vis de ses partenaires extérieurs, améliorer la nature des prestations offertes en interne et offrir de nouvelles prestations. Cela s'est traduit par :
  - Des dépenses pour la structuration et l'optimisation de l'organisation de LAD (formations en managements individuelles et collectives, ...)
  - La création d'un pôle "études prospectives et innovations territoriales",
  - La mise en place de prestations de cartographies, de Système d'Information Géographique pour relier « stratégie et actions ».
  - L'internalisation de la comptabilité et de la paie, qui vont se traduire dès 2019 par la réalisation d'économies en termes d'honoraires,
  - La montée en puissance de la communication interne – dont les actions RSE - afin de mieux diffuser l'information entre les structures de l'Agence et de renforcer le lien entre les salariés et de partager un comportement éthique et responsable,
  - Le déploiement de l'équipe de ressources humaines pour répondre aux besoins des salariés et apporter toutes les informations nécessaires au Comité Social et Economique
  - L'appui renforcé du service de la commande publique afin de sécuriser toujours plus la passation et la gestion des marchés
  - Le développement des missions d'études dédiées aux systèmes d'information et à la dématérialisation.
- Dotations aux amortissements et provisions : Le montant d'amortissement des investissements du GIE ont augmenté au fil du temps (imputation de 12 K€ en 2015 et de 42 K€ en 2018), les investissements étant désormais prioritairement engagés

de manière mutualisée. Cependant LAD SELA continue à porter l'amortissement des logiciels métiers (commercialisation, gestion locative, foncier)

- Fonctionnement mutualisé : ce poste, couvrant les dépenses de fournitures, la gestion des copieurs, l'entretien des biens mobiliers, la documentation ou encore les frais de téléphone et affranchissement, est passé de 118 K€ en 2015 à 122 K€ en 2018, malgré le volume opérationnel croissant, ce qui démontre la maîtrise des charges et, plus encore, les économies d'échelle croissantes dans le temps.

Le détail des charges de LAD GIE, pour 2018, a été précisé dans le rapport de l'administrateur présenté en début de séance.

### **Sous-traitances générales**

Ce poste est constitué uniquement des frais de gestion des archives confiée à un prestataire extérieur.

### **Honoraires**

Les honoraires 2018 ont été versés pour les missions de tenue et de révision de la comptabilité (120 K€), celles de commissariat aux comptes (30 K€) ainsi que pour des prestations d'avocats et de conseils (3 K€).

Ce poste diminue sensiblement pour 2 raisons :

- L'internalisation de la comptabilité depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, conduisant à une réduction sensible des honoraires versés au cabinet Cifralex,
- La prise en charge par LAD GIE des honoraires juridiques, avec refacturation à ses membres en fonction de la structure utilisatrice, se traduisant par un transfert du coût vers le poste de fonctions mutualisées

### **Frais de déplacement, missions, réceptions**

Ainsi que cela a été précisé dans l'analyse du poste des ressources mutualisées de Loire-Atlantique Développement – GIE, une flotte de véhicule a été constituée. L'incidence directe de cet investissement est la quasi-suppression des frais de déplacement pris en charge directement par Loire-Atlantique Développement – SELA. Il en est de même des frais de missions. Seuls quelques évènements organisés dans le cadre de la gestion des opérations d'aménagement subsistent.

### **Frais postaux et téléphoniques**

Les Frais postaux et de téléphonie sont désormais gérés par LAD-GIE. De ce fait, ce poste n'intègre désormais que des frais d'abonnement à la boîte postale et quelques commandes ponctuelles de timbres.

### Autres services extérieurs

Les principaux postes de charges gérés directement par LAD-SELA sont :

- Les frais de maintenance de copieurs pour 19 K€
- Les cotisations professionnelles (Fédération des E.P.L., ...) pour 30 K€
- Les frais bancaires et d'assurances professionnelles pour 13 K€
- Les frais de recrutement pour 14 K€

### Impôts et taxes

Cette rubrique est composée principalement des taxes assises sur les salaires que sont :

- > La participation transport .....42 K€
- > La participation formation continue (principalement les cotisations obligatoires) .....42 K€
- > La taxe d'apprentissage et la participation construction .....24 K€

A cela s'ajoute la contribution sur la valeur ajoutée pour 21 K€

### Charges de personnel

Le montant des charges de personnel s'élève à 3 124 383 € pour l'exercice 2018, soit une variation de +3,85 % par rapport à l'année 2017.

Cette évolution salariale résulte :

- De l'arrivée de 11 nouveaux collaborateurs (6 responsables d'opérations, 3 assistantes, 1 chargée de missions foncières et 1 chargée de mission énergie pour 5 départs de responsables d'opérations),
- De l'application de l'augmentation collective de 1 % par an suite à la signature du procès-verbal d'accord des N.A.O. (négociations annuelles obligatoires) 2017,
- De la revalorisation de salariés suite à la signature d'un accord d'harmonisation avec les représentants syndicaux,
- De la mise en place d'une équipe de Direction et de l'évolution des responsabilités au sein des services (délégations accordées) en vue de la rationalisation et de l'optimisations des services apportés aux membres de l'Agence,

Malgré ces mouvements d'effectifs conséquents, ces revalorisations et une réorganisation notable, il convient de constater une bonne maîtrise des charges de ressources humaines.

Les charges de personnel intègrent le versement d'un intéressement aux salariés, en application du nouvel accord conclu en 2018 couvrant les exercices comptables 2018 à 2020.

### Autres charges

Ce poste correspond essentiellement aux jetons de présence versés en 2018 au titre des résultats de l'année 2017.

### Dotations aux amortissements

La dotation aux amortissements concerne les biens suivants :

> Les logiciels informatiques.....	25 K€
> Le matériel informatique.....	3 K€
> Le mobilier.....	15 K€
> Le matériel destiné aux salons .....	2 K€

Comme également précisé dans l'analyse des charges du GIE, ces dotations diminuent régulièrement, les investissements étant désormais prioritairement engagés de manière mutualisée.

### Dotations aux provisions

Une provision a été constituée au titre d'un risque de non recouvrement du solde d'une opération d'études lancée en 2005.

### Opérations propres (investissements et exploitations)

Le montant de 2 500 197 € correspond aux dépenses d'investissements et d'exploitation engagées par Loire-Atlantique développement-SELA pour la réalisation des principales opérations suivantes :

> Reconversion site ancien Lycée Pays de Retz à Pornic.....	186 K€
> Pôle social à La Chevrolière.....	444 K€
> Hôtel d'entreprises à Guérande.....	178 K€
> Aménagement terrain à Pornic.....	106 K€
> Immeuble de bureau Icare à Montoir-de-Bretagne.....	447 K€
> Pôle social à Nozay .....	143 K€
> Bureaux rue Scribe à Nantes .....	153 K€
> Centrales photovoltaïques.....	93 K€
> Bâtiment Duqueine à Malville.....	409 K€
> Modules Artiparc à Bouaye .....	50 K€
> Plateforme bois à Nozay .....	55 K€
> Atelier de découpe à Puceul.....	69 K€
> Bâtiment ZAC de Brais à Saint-Nazaire.....	105 K€
> Bâtiment Cap Entreprendre à Guérande.....	28 K€
> Village TPE à Pornic.....	16 k€
> Bâtiment médical à La Chevrolière .....	5 K€

## **B. LES CHARGES FINANCIERES**

Concernant le fonctionnement (144 K€), elles proviennent des frais financiers résultant de la différentielle d'intérêts. Il est à noter que l'écart avec l'exercice 2017 résulte principalement de l'amélioration sensible de la situation financière globale de la société.

Concernant les opérations de gestion (318 K€), elles correspondent aux intérêts sur emprunts mis en place pour le financement des ouvrages mis en exploitation locative.

Concernant la gestion des filiales (33 K€), il s'agit des intérêts sur l'emprunt Bpifrance contracté pour financer partiellement l'avance en compte courant versée à la SAS de La Gagnerie.

## C. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Au titre du fonctionnement de Loire-Atlantique Développement – SELA (75 K€), les charges exceptionnelles correspondent à une indemnité de rupture du contrat de travail d'un salarié cadre de la société.

Au titre des opérations de gestion (378 K€), il s'agit de la valeur nette comptable des 2 modules du bâtiment Artiparc cédés au cours de l'exercice 2018.

Enfin, au titre du suivi des filiales (16 K€), les charges exceptionnelles correspondent à la valeur d'acquisition des actions vendues sur Loire Océan Développement.

## D. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Ce montant, négatif, correspond à la part CICE 2018 de Loire-Atlantique Développement-GIE affectée à la société.

### 3.2 Le résultat de l'exercice

#### Résultat

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 173 702,15 €.

#### Proposition d'affectation de résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice, de 173 702,15 € :

- > A la réserve légale pour : 8 686,00 €
- > Au compte « autres réserves » pour : 165 016,15 €

Cette affectation du résultat contribuera à accroître les capacités d'autofinancement de Loire-Atlantique Développement – SELA et lui permettra, de ce fait, de poursuivre ses investissements tant en matière d'énergies nouvelles que dans toute action visant à participer au développement des territoires du Département.

### 3.3 Le bilan

#### ● Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	174 570	136 254	38 316	62 944
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	791 803		791 803	674 180
	Constructions	13 477 428	2 428 244	11 049 184	11 394 141
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	985 009	350 626	634 383	684 582
	Autres immobilisations corporelles	441 724	280 372	161 353	75 307
	Immobilisations en cours	37 557		37 557	363 553
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 653 386	47 000	1 606 386	1 607 392	
Créances rattachées à des participations	3 488 835		3 488 835	3 535 831	
Autres titres immobilisés	725 409		725 409	540 725	
Prêts					
Autres immobilisations financières	89 900		89 900	87 500	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>21 865 620</b>	<b>3 242 496</b>	<b>18 623 125</b>	<b>19 026 155</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	97 613 951		97 613 951	107 248 222
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	420 297		420 297	399 807
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	9 005 145	332 371	8 672 774	2 857 254
	Autres créances	5 058 932		5 058 932	5 111 391
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 378 054		1 378 054	1 623 732	
<b>DISPONIBILITES</b>	3 959 677		3 959 677	7 183 156	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 820 024		4 820 024	3 900 617
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>122 256 080</b>	<b>332 371</b>	<b>121 923 709</b>	<b>128 324 179</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>144 121 700</b>	<b>3 574 867</b>	<b>140 546 834</b>	<b>147 350 334</b>	

## ● Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 357 865	13 357 865
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	855 694	855 694
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	329 840	315 384
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 667 762	1 393 117
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>173 702</b>	<b>289 101</b>
Subventions d'investissement	146 356	155 181	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 531 219</b>	<b>16 366 343</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques	1 045 858	1 408 569
	Provisions pour charges	5 502 453	4 080 805
	<b>Total des provisions</b>	<b>6 548 311</b>	<b>5 489 374</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 337 626	63 823 167
	Emprunts et dettes financières divers	28 798 879	30 196 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 395 849	1 906 785
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 415 068	10 412 629
	Dettes fiscales et sociales	2 190 836	2 106 684
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 994 517	2 502 391	
Autres dettes	1 167 170	1 623 107	
	Produits constatés d'avance (1)	14 167 359	12 922 940
	<b>Total des dettes</b>	<b>117 467 304</b>	<b>125 494 617</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>140 546 834</b>	<b>147 350 334</b>

## 3.4 Autres informations

### Approbation des conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au présent dossier.

Le Conseil d'Administration est appelé à approuver ces conventions.

### Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1, alinéa 1<sup>er</sup> du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes ont l'obligation de communiquer dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Aussi, la décomposition des dettes et créances à la clôture des comptes 2018 est la suivante.

#### Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre cumulé de factures concernées	412	X				60	272	X				166
Montant cumulé des factures concernées TTC	5 770 522,81	311 247,82	295 253,11	3 587,54	1 309 562,72	1 919 651,19	6 553 421,61	119 537,31	176 712,82	27 760,37	1 623 901,79	1 947 912,29
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	18,37%	0,99%	0,94%	0,01%	4,17%	6,11%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	X						14,62%	0,27%	0,39%	0,06%	3,62%	4,35%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

## Résultats des cinq derniers exercices

### Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	13 357 865	13 357 865	13 357 865	13 357 865	13 357 865
	Nombre d'actions ordinaires	18 290	18 290	18 290	18 290	18 290
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
- Par droit de souscription						
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	27 273 176	23 051 691	23 428 207	32 421 991	37 411 289
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 808 333	(8 431)	(1 928 937)	2 398 456	1 868 517
	Impôts sur les bénéfices	50 923	14 468	(13 820)	(14 905)	(15 923)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	153 340	108 014	30 821	289 101	173 702
	Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	96	(1)	(105)	132	103
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	8	6	2	16	10
	Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié					42
	Montant de la masse salariale	2 301 397	2 232 373	2 051 950	2 087 150	2 153 390
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 035 673	1 028 488	919 381	921 370	970 993

#### Montant des charges non fiscalement déductibles :

Dépenses somptuaires : dépenses liées aux véhicules de société pour 15 536 €

Frais généraux : Néant

**Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :**

Exercice 2017 :	0 €
Exercice 2016 :	0 €
Exercice 2015 :	20 000 €

**Jetons de présence versés au cours de l'exercice 2018 :**

Administrateur		Total versé en 2018
M. A. ROBERT	Ville Nantes	292,10 €
M. PRAS	Nantes Métropole	388,70 €
Mme NOBLET	Ville ST Herblain	338,00 €
Mme LEMAITRE	CARENE	676,00 €
M. LESAFFRE	EXPO NANTES	400,00 €
M. BARBIER	C.D.C.	400,00 €
Mme LOUVET	Caisse Epargne	800,00 €
Total		3 294,80 €

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN



**Loire-Atlantique développement – SELA**  
2 boulevard de l'Estuaire – CS 66207  
44262 Nantes cedex 2  
Tél. 02 40 20 20 44  
[www.loireatlantique-developpement.fr](http://www.loireatlantique-developpement.fr)